





ŒUVRES

très-complètes

DE SAINTE THÉRÈSE,

DE S. PIERRE D'ALCANTARA, DE S. JEAN DE LA CROIX
ET DU B. JEAN D'AVILA.

TOME TROISIÈME.

DE SAINT-THÉRESE

DE S. PIERRE D'ALCANAR, DE S. JEAN DE LA-CROIX
ET DE S. JEAN D'AVILA.

TOME TROISIEME.

OEuvres **TRES-COMPLÈTES** **DE SAINTE THERESE**

PRÉCÉDÉES

DU PORTRAIT DE LA SAINTE PAR TH. BLANCHARD, DU FAC-SIMILE DE SON ÉCRITURE
PAR BINETEAU, DE SA VIE PAR VILLEFORE, ET DE LA BULLE
DE SA CANONISATION PAR GRÉGOIRE XV;

SUIVIES D'UN GRAND NOMBRE

DE LETTRES INÉDITES,

DES MÉDITATIONS SUR SES VERTUS PAR LE CARDINAL LAMBRUSCHINI,
DE SON ÉLOGE PAR BOSSUET ET PAR FRA LOUIS DE LÉON, DU DISCOURS
SUR LE NON-QUIÉTISME DE LA SAINTE PAR VILLEFORE;

DES ŒUVRES COMPLÈTES

DE S. PIERRE D'ALCANTARA, DE S. JEAN DE LA CROIX
ET DU BIENHEUREUX JEAN D'AVILA;

Formant ainsi un tout bien complet de la plus célèbre École ascétique d'Espagne.

TRADUITES

PAR ARNAULD D'ANDILLY, Mlle DE MAUPEOU, DOM LA TASTE, L'ABBÉ CHANUT,
VILLEFORE, CHAPPE-DE-LIGNY, F. PÉLICOT, J. A. EMERI,
M. L'ABBÉ CENAT DE L'HERM,

Et plusieurs autres traducteurs vivants;

PUBLIÉES PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLÈTS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME TROISIÈME,

CONTENANT LA PLUS GRANDE PARTIE DES LETTRES INÉDITES DE SAINTE THÉRÈSE, INCONNUES
EN FRANCE, TRADUITES ET ANNOTÉES PAR M. L'ABBÉ CENAT DE L'HERM, ETC.,
LES ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT PIERRE D'ALCANTARA
ET DE SAINT JEAN DE LA CROIX.

4 VOLUMES IN-4°. — PRIX : 24 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1843

SOMMAIRE
DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

- LETTRES (INCONNUES EN FRANCE) DE SAINTE THÉRÈSE DE JÉSUS.
SUJETS INCOMPLETS, OU FRAGMENTS DE LETTRES ET D'AUTRES ÉCRITS DE
LA SAINTE.
LETTRES DU R. P. MAÎTRE FRA LOUIS DE LÉON A DES RELIGIEUSES
CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES POUR LEUR RECOMMANDER L'ESPRIT ET LA
DOCTRINE DE SAINTE THÉRÈSE.
TRAITÉ DE L'ORAISON ET DE LA MÉDITATION, PAR SAINT PIERRE D'AL-
CANTARA.
OEUVRES SPIRITUELLES DU B. JEAN DE LA CROIX, AUGMENTÉES DES
LETTRES DU P. BERTHIER SUR SA DOCTRINE.
LA MONTÉE DU MONT CARMEL.
LA NUIT OBSCURE DE L'ÂME.
LA VIVE FLAMME D'AMOUR.
CANTIQUES SPIRITUELS DE L'ÂME ET DE JÉSUS-CHRIST SON ÉPOUX.
LETTRES SPIRITUELLES DU B. JEAN DE LA CROIX.
PRÉCAUTIONS SPIRITUELLES.
SENTENCES ET MAXIMES SPIRITUELLES.

TOME TROISIÈME

Imprimerie Mions, au Petit-Montronge.

Lettres

(Inconnues en France)

DE SAINTE THÉRÈSE DE JÉSUS.

LETTRE PREMIÈRE

Au roi Philippe II.

Jésus.— 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec Votre Majesté. Amen. Je ne doute pas que Votre Majesté ne soit bien persuadée de mon exactitude à la recommander habituellement à Dieu dans mes pauvres prières. Quoique ce soit bien peu de chose, à cause que je suis si misérable, c'est, d'un autre côté, quelque chose que je fasse prier les religieuses déchaussées des monastères de notre ordre, qui servent si bien Notre-Seigneur. Celles de la maison d'Avila, où je me trouve en ce moment, prient également pour Votre Majesté, pour la reine et pour le prince royal, à qui Dieu veuille donner une longue vie. Le jour où Son Altesse Royale a été proclamée solennellement héritière du trône, nous avons fait des prières particulières. Nous ferons toujours de même. Ainsi donc, plus notre ordre s'étendra, plus Vos Majestés y gagneront.

2. Je prends donc la liberté de supplier Votre Majesté de nous favoriser en certaines choses que lui fera connaître le licencié Jean de Padille, à qui je m'en rapporte. Votre Majesté peut l'en croire. Son zèle éprouvé lui a mérité ma confiance pour cette négociation. L'affaire ne saurait être divulguée sans préjudice pour le bien qu'on se propose, qui est l'honneur et la gloire de Notre-Seigneur. Que sa divine majesté vous conserve aussi longtemps que la chrétienté aura besoin de vous. Au milieu des persécutions et des travaux où se trouve la religion, c'est pour l'Eglise un grand soulagement que Dieu lui ménage un aussi grand défenseur et un appui aussi puissant que Votre Majesté. De la maison de l'Incarnation d'Avila, le 11 Juin 1573.

L'indigne servante et sujette de Votre Majesté

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

NOTES.

N. 1. On aime à voir la Sainte faire prévaloir auprès du roi les prières de ses sœurs sur les siennes. Elle est *si misérable*, que ses prières n'ont aucun prix; mais celles de ses sœurs, *bonnes servantes de Dieu*, ne sont pas inutiles. Or, *c'est elle qui les fait prier pour le roi et pour la famille royale*. Cette pieuse attention est mise en avant par la Sainte comme un doux moyen d'insinuation. Après s'être ainsi ménagée la confiance du monarque, elle le dispose à s'en rapporter au licencié Padille, son confident, qu'elle lui envoie pour une *communication secrète*: la nature de cette affaire, *qui est pour la gloire de Dieu*, nous reste inconnue.

A la fin du nombre 1, la Sainte dit au roi que plus on priera pour lui, plus il y

gagnera. Lorsqu'on prie pour nous, c'est donc pour nous un avantage. A la fin du nombre 2, elle dit que, pour l'Eglise affligée et persécutée, un bon prince est un don de Dieu. Mais les prières pour le prince contribuent à le rendre bon. C'est donc à la prière que Dieu accorde ce don, comme les autres.

On raconte de Philippe II l'anecdote suivante : il assistait à Valladolid à un *auto-da-fé* ; l'un des condamnés s'avança, en tenant à la main une épée, et dit au prince Castillan : *Sire, comment me laissez-vous brûler, étant un homme tel que je suis ? Le roi lui répondit : Je porterais moi-même le bois pour faire brûler mon propre fils, s'il était aussi méchant que vous l'êtes.*

On rapporte aussi que se trouvant à Valence, il assista à une messe solennelle, et que comme on venait lui donner la paix, il dit au ministre : *Allez, donnez-la à l'archevêque le premier.*

Le premier de ces deux traits ne vaut pas assurément le second ; ils témoignent néanmoins, l'un et l'autre, de son respect et de son zèle pour la religion ; mais on remarque que ce zèle n'était pas aussi éclairé qu'il était grand. En ce temps-là, les meilleurs rois ne voyaient pas encore que *Dieu ne veut pas la mort de ses ennemis, mais leur conversion* ; et le gentilhomme condamné au feu était un *hérétique*. Ainsi son aveugle entêtement le damna, et le fanatisme le fit brûler. Les feux de l'Inquisition sont éteints aujourd'hui, mais l'obstination de l'hérésie dure toujours.

LETTRE II.

A monseigneur l'Eminentissime Cardinal, Archevêque de Tolède, don Gaspard de Quiroga.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec votre illustrissime seigneurie. Les deux lettres que j'ai reçues de Votre Eminence, ont été pour moi une grande faveur et une douce consolation. Je baise les mains à votre illustrissime seigneurie et je les lui baise bien des fois. Ce que vous me demandez est déjà fait. J'ai donné l'habit à notre très-chère sœur Hélène de Jésus, qui vous le marque elle-même, dans sa lettre ci-jointe. J'espère en Notre-Seigneur que cette prise d'habit sera pour sa plus grande gloire, pour le bien du saint ordre de sa divine Mère, et que votre nièce en sera plus utile à votre illustrissime seigneurie, puisque plus elle croîtra en sainteté, plus ses prières seront agréables à Dieu.

2. Je remercie beaucoup sa divine majesté de la bonne santé dont j'apprends que vous jouissez. Puissiez-vous en jouir de longues années ; c'est le vœu de toutes les servantes de votre illustrissime seigneurie, qui sont dans cette maison. J'ai la confiance que cette grâce nous sera accordée en leur considération, parce que je sais qu'elles sont de saintes âmes ; pour moi, je n'y puis presque rien, car je suis si peu de chose. Cependant je ne perds pas le souvenir de Votre Eminence, et je me la rappelle particulièrement chaque jour, lorsque je suis en présence de Dieu.

C'est notre père provincial qui est allé donner l'habit à notre nouvelle sœur et, depuis, il m'a écrit pour m'exprimer la grande satisfaction qu'il en avait éprouvée.

Avila, de la maison de Saint-Joseph, le 30 octobre 1581.

NOTES.

Hélène de Quiroga, postulante depuis douze ans, n'avait pu se faire admettre, parce que son oncle, l'archevêque de Tolède s'opposait à son entrée en religion.

Enfin il y consentit, et il écrivit par deux fois à ce sujet à sainte Thérèse, qui lui répondit la lettre qu'on vient de lire.

La trente-troisième de ce tome, adressée au père Gracian, est sur le même sujet.

A la fin du nombre 1, même doctrine qu'à la fin du N. 1 de la première lettre. Puis, elle est encore si peu de chose! Il faudra bien nous familiariser avec cette humilité. Que dis-je? mais il nous serait bien plus utile de l'acquérir

LETTRE III.

A madame la très-excellente et très-illustre duchesse d'Albe

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec Votre Excellence. Amen. J'ai appris ici une nouvelle qui m'a causé une grande joie; c'est la conclusion du mariage de don Fadrique avec dona Marie de Tolède. La pensée que Votre Excellence doit en éprouver un grand contentement me soulage de toutes mes peines : cependant je ne tiens pas cet arrangement de personnes qui m'en donnent l'entière assurance, mais seulement une forte présomption. Je supplie Votre Excellence d'avoir la bonté de me faire connaître au juste ce qui en est, afin que je puisse m'abandonner à une joie complète. Plaise à Notre-Seigneur que ce soit pour son plus grand honneur et pour sa plus grande gloire ! j'espère qu'après l'avoir prié si longtemps, il en sera ainsi.

2. On me dit aussi que Son Excellence M. le duc nous fait à tous une grande faveur. Je dis à Votre Excellence qu'elle est si grande que.... si Son Excellence nous procure cet avantage, c'est comme si elle nous délivrait de la captivité de l'Égypte. On m'a rapporté que Son Excellence avait commis la décision de cette affaire au P. Fr. Pierre Fernandez. Ce choix est le meilleur possible, parce que ce père connaît les chaussés et les déchaussés. En vérité, c'est un coup de la Providence. Je prie Dieu de conserver Son Excellence pour le soulagement des pauvres et des affligés. Je lui présente mes très-humbles hommages, et je le remercie de la faveur insigne qu'il nous accorde. Vous, Madame, je vous supplie de me faire la grâce d'appuyer de tout votre crédit le dessein d'envoyer à la cour le P. Fr. Pierre Fernandez, afin qu'il presse cette affaire. Ne perdez pas de vue qu'elle intéresse la sainte Vierge, Notre-Dame, qui a besoin d'être défendue par des personnes puissantes dans cette guerre que le démon fait à son ordre. Combien de personnes qui ne voudraient pas y entrer, si elles pensaient devoir être toujours assujetties à ceux à qui on l'est aujourd'hui ? Je ne puis assez vous dire combien nous sommes heureuses, depuis que nous sommes gouvernées par nos Pères. J'espère donc de Notre-Seigneur que cette affaire aura un bon succès. Que la divine Marie nous conserve bien des années Votre Excellence, avec la sainteté que je ne cesse de lui demander pour elle. Amen. A Saint-Joseph d'Avila, 2 décembre 1577.

La servante de Votre Excellence,

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

L'année de la date est douteuse; on hésite entre 77 et 78. Est-ce un grand malheur?

J'ai l'honneur de vous prévenir, lecteur, une fois pour toutes, que la bienheureuse *Maintenon* Castillane traite habituellement dans ses lettres de ses vues et de ses moyens de réforme, des obstacles qu'elle rencontre, des oppositions qu'on lui fait, des services, du dévouement de ses nombreux amis et de ses protecteurs puissants; des calomnies et des persécutions de ses ennemis, qui, parfois, la font trembler; de l'état de ses maisons, des progrès de ses filles dans les voies de la sainteté et de la perfection, de l'extension de son ordre, de l'acquisition de nouvelles maisons, de bons et de mauvais choix de religieuses, etc. Or, il y a deux cent cinquante ans que toutes ces choses sont des faits accomplis, et, quo'qu'elles aient ici pour historien celle qui y a eu la principale part, le détail en est rarement complet; ce sont ordinairement des récits tronqués, ou parce que les destinataires de ses lettres ou ses correspondants devaient l'entendre à demi-mot, ou parce qu'elle ne leur communiquait qu'un côté des affaires et qu'elle dérobaît à leur connaissance ce qu'il eût été inutile ou dangereux qu'ils connussent. De là, des obscurités que je n'éclaircirai pas toujours. Au fait, la seule lecture du texte vous donne-t-elle l'intelligence des matières traitées dans ces lettres? vous n'avez pas besoin des notes, je ne les ai pas faites pour vous. Mais combien êtes-vous de lecteurs doués de cette perspicacité? Fussiez-vous une douzaine, j'ai dû faire les notes pour les autres et les leur faire lire avec plaisir et utilité pour l'intelligence des choses et de la doctrine céleste de la Sainte. Ai-je réus-i?

Dans le N. 1 de la lettre précédente, la Sainte félicite la duchesse d'Albe du mariage de son fils don Fadrique avec dona Marie de Tolède, dont le père était viceroy de Sicile. En épousant sa cousine germaine, car il y avait consanguinité entre ces deux maisons, ce jeune seigneur fait un parti aussi riche que brillant, et la Sainte espère que cette union sera pour la gloire de Dieu. Elle envisage la chose sous le rapport de la vie présente et de la vie à venir, et elle en augure bien.

Au N. 2 se trouve une lacune; il manque dans l'original deux lignes d'écriture. Touché des injustes persécutions que les carmes mitigés, ou chaussés faisaient éprouver aux déhaussés, le duc d'Albe avait pris à cœur d'obtenir une séparation de provinces, et c'est dans cette vue qu'il venait demander à la cour, où il se trouvait, frère Pierre Fernandez, comme l'homme le plus propre à le seconder dans cette entreprise. Sainte Thérèse l'a appris; elle le marque à la duchesse, auprès de qui elle relève ce service, en la priant d'assurer par son crédit le succès de cette importante démarche, dont dépend la tranquillité de l'ordre de la sainte Vierge, où l'on n'a commencé à respirer que depuis que les déchaussées ont été gouvernées par leurs pères. Sans cette mesure, on ne trouverait pas à l'avenir de nouveaux sujets. La Sainte prie Dieu pour le duc, son protecteur, et pour la duchesse.

LETTRE IV.

A madame l'illustrissime dona Louise de la Cerda, seigneuresse de Malagon.

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, Madame. Je voudrais bien vous écrire longuement; c'est dans l'espoir d'en avoir le temps que j'ai remis de le faire à mon dernier jour; car je pars demain, qui sera le 19 mai; mais j'ai eu tant à faire, qu'il ne m'est pas resté un instant disponible. Je vous écrirai par le P. Paul Hernandez. Bien qu'il ne m'ait donné aucunes nouvelles depuis son départ d'ici, je serai sans vengeance, et je lui ferai part de ce que vous me marquez. J'ai remercié Notre-Seigneur que vous ayez fait un si bon voyage; nous le lui avons bien demandé. Qu'il plaise à sa divine mère que tout le reste aille aussi bien.

2. Ma santé est bonne et chaque jour elle gagne dans cette ville. Toutes les sœurs se portent bien. Il n'y a déjà plus aucun mécontentement parmi elles, et d'un jour à l'autre elles me donnent de nouveaux

sujets de contentement. Je dirai à Votre Seigneurie que trois des quatre qui nous sont arrivées, sont d'une grande oraison et plus parfaites que l'autre. Elles sont telles que vous pouvez être assurée, madame, que, quoique je m'en aille, elles ne manqueront à aucun point de la perfection, surtout tant qu'elles auront les directeurs actuels. Je demande à Dieu de nous le conserver ici longtemps (un ecclésiastique qui accompagnait madame Louise de la Cerda); car je m'en remets tranquillement de tout sur lui et sur le curé. Il vous présente bien ses respects, et on trouve, je ne sais comment, que vous l'avez oublié: j'ai pris sur moi, en m'acquittant de la commission dont vous m'aviez chargée, de lui faire vos compliments. Nous lui avons de bien grandes obligations.

3. Je ne comprends pas pourquoi Votre Seigneurie a différé de faire parvenir mon envoi à maître Avila. Pour l'amour de Notre-Seigneur, n'attendez pas plus longtemps; expédiez un exprès. On me dit qu'il n'y a qu'une journée de marche. Ce serait mal s'y entendre que de compter sur Salazar; s'il est recteur, il ne pourra pas aller chez vous, et alors, combien moins le père Avila. Si vous l'avez encore, hâtez-vous donc de l'envoyer, je vous en prie; ce retard me contrarie tellement, qu'il me semble que le démon seul en est cause. M. le licencié m'a bien impatientée, car je l'avais averti de prendre ce livre en passant, lors de son départ, et je crois que le démon ne peut souffrir que le saint le voie; la raison, je ne sais la trouver... Je vous supplie encore une fois, Madame, de l'envoyer le plus tôt possible et de ne pas négliger ce dont je vous ai chargée pour Tolède. Songez que la chose est peut-être plus importante que vous ne le pensez.

Votre indigne servante,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

L'original de cette lettre est daté de Malagon 18 mai 1568, et il est conservé dans la maison des déchaussées de Bajulence. Nous n'avons traduit que la moindre partie de cette longue lettre, dont le reste est perdu. Les nombreux curieux qui l'ont lue, à force de la manier, ont effacé l'écriture, usé et lacéré le papier. Nous regrettons qu'elle ait tant souffert, sans doute, comme c'est l'ordinaire, à cause de son mérite; et nous nous en tenons à signaler les plaintes amères de notre Sainte sur le retard mis par Louise de la Cerda, fondatrice de la maison des déchaussées de Malagon, à envoyer au père Jean d'Avila, sa vie, qu'elle l'avait chargée de lui remettre, pour la lui faire examiner.

LETTRE V.

A madame l'illustrissime dona Guiomar, Pardo et Tavera.

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, Madame. Le Seigneur n'a pas voulu que j'eusse le plaisir de recevoir une lettre de vous; c'est que ce qui en aurait été le sujet n'était pas de nature à donner du contentement. Que Dieu soit en tout béni! Il paraît qu'on l'aime bien dans votre maison, puisqu'il l'afflige de tant de manières différentes, afin que prises avec patience, comme elles le sont, ces afflictions lui donnent lieu de vous accorder des faveurs plus signalées encore. C'en sera

une assez grande, si par là on comprend bien le peu de cas qu'il faut faire de cette vie, qui ne cesse de nous avertir qu'elle est périssable, et qu'il faut aimer et chercher celle qui ne doit pas avoir de fin. Nous prions ici Notre-Seigneur qu'il lui plaise de donner la santé à madame Louise (de la Cerda) et à M. don Jean. Lorsqu'il y aura du mieux, tirez-moi, je vous prie, de l'inquiétude que vous venez de me causer. Je me recommande aux prières de mesdames dona Isabelle et dona Catherine. Je vous conjure de prendre courage, afin d'en donner à madame Louise. Certes, ce serait tenter Dieu, que de rester plus longtemps en ce lieu-là. Que sa majesté vous conduise par la main et vous accorde tout le bien que je vous désire et que je lui demande pour vous. Amen. Je forme les mêmes vœux pour madame dona Catherine. Nous sommes aujourd'hui le 22 octobre, et c'est le jour que j'ai reçu votre lettre.

L'indigne servante de Dieu,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Qui est intéressé à savoir l'année inconnue de la date de cette lettre de consolation? Qui me saura gré de lui avoir appris que dona Guiomar était nièce du cardinal Tavera, archevêque de Tolède, et fille d'Arias Pardo et de Louise de la Cerda? De telles notes ne sauraient être du goût d'un lecteur français; j'en ferai peu.

En voici deux doctrinales : le sujet en est important.

Puisque Dieu l'afflige de tant de manières, il paraît qu'il aime bien votre maison, dit la Sainte à madame Guiomar. O Thérèse! en quoi faites-vous donc consister l'amour de Dieu pour ses serviteurs? Qui voudra le servir pour des afflictions? C'est que vous savez la doctrine de saint Paul : *Un moment de tribulation est gros,* dit le saint Apôtre, *d'un poids éternel de gloire.* Ames chrétiennes, vos peines fugitives sont donc des messages de l'amour de votre Dieu, de l'or pur recouvert d'un plomb vil, des acquits de vos dettes et des promesses authentiques d'un immense bonheur! consolez-vous et réjouissez-vous. Vous aurez compris sainte Thérèse.

Elle ajoute que *les afflictions nous avertissent que cette vie est périssable et méprisable.* Il paraît que madame Guiomar et madame Louise de la Cerda, sa mère, étaient malades. Quoi de plus insultant que les maladies, pour la condition des grands? au sein des richesses et du luxe, tout à coup leur bonheur s'arrête et se change en deuil! ils sentent l'aiguillon malicieux de la douteur, et ils craignent qu'il ne soit empoisonné et ne leur cause la mort. Les maladies les avertissent donc qu'ils sont hommes et mortels. Ces réflexions leur sont-elles donc inutiles? S'ils ne perdaient ni l'une ni l'autre de vue, les grands seraient les dieux des villes et des villages. Cette idolâtrie n'est pas à craindre.

LETTRE VI.

A madame l'illustrissime dona Maria de Mendoza.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec Votre Seigneurie. Amen. J'ai été bien inquiète de vous, Madame, pendant ces mauvais temps, dont je craignais que la rigueur ne vous fit du mal, et il me paraît que mes craintes n'étaient que trop fondées. Dieu soit béni de ce qu'un jour nous serons dans l'éternité où il n'y a aucun changement de temps. Veuille sa majesté que nous passions celui de la vie de manière à mériter de jouir d'un si grand bien. La terre m'a éprouvée de telle façon que je pourrais croire que je n'y suis pas née; c'est tout au plus si j'ai jamais eu une bonne santé six semaines de suite, encore

était-ce au commencement, parce que le Seigneur a vu que, sans un peu de santé, il n'y avait pour moi rien à faire ; mais maintenant c'est sa majesté qui fait tout. Pour moi, je ne suis occupée qu'à me soigner ; surtout depuis trois semaines qu'il m'a envoyé, avec une fièvre quarte, un bon point de côté et une esquinancie. Ce serait assez d'un seul de ces maux pour me causer la mort, si Dieu le permettait, mais il ne paraît pas qu'il en ait déterminé aucun à me procurer ce bien. Après trois saignées, je me suis trouvée mieux ; la fièvre quarte m'a quittée, mais j'ai toujours une fièvre de chaleur qui ne me quitte pas, et je me purge demain. Je suis déjà ennuyée de me voir si infirme. Il est vrai que j'entends la messe, mais autrement je reste dans un coin, sans en pouvoir sortir. Un mal de dents que j'ai depuis un mois et demi est encore ce qui me fait souffrir le plus.

2. J'entre dans tous ces détails, Madame, afin de me disculper de ne vous avoir pas écrit, et pour que vous voyiez les grâces que le Seigneur m'accorde en m'envoyant ce que je ne cesse de lui demander. Certainement, il me paraissait bien impossible, lors de mon arrivée ici, vu ma mauvaise santé et ma faible complexion, de soutenir tant de fatigues ; car j'étais accablée des affaires ordinaires, de ce qui se passe dans les monastères, et de bien d'autres intérêts étrangers à cette maison ; mais c'était pour me faire voir que tout est possible en Dieu, comme dit saint Paul. Malgré mon peu de santé, il me donne tant à faire, et il me donne en même temps la force de tout faire. J'en ris parfois : il me laisse sans confesseur, et dans un tel abandon que je n'ai personne pour me conseiller et me soulager, et qu'il me faut tout faire à ma guise. Tandis que pour le soin de ma santé rien ne manque, ni attentions charitables, ni bons services ; les habitants de l'endroit me font tant d'aumônes, que je ne suis à la charge de la maison que pour la nourriture, et j'ai eu beau m'y opposer. Il ne nous reste presque plus rien de ce que madame dona Madeleine nous a donné ; avec cette aumône et celle plus abondante que nous avons reçue de Votre Seigneurie et de quelques autres personnes, nous avons donné jusqu'à ce moment un repas aux plus pauvres.

3. Il m'est pénible de voir souffrir ces pauvres filles, maintenant qu'elles me paraissent si tranquilles et si bonnes, et certainement elles le sont. Il y a bien de quoi bénir Notre-Seigneur du changement qu'il a opéré en elles. Les plus révoltées sont celles qui sont maintenant les plus contentes et le mieux avec moi. Durant ce carême, on ne visite ni hommes, ni femmes, à moins que ce ne soient des pauvres, et il y en a bien assez pour cette maison. On passe par tout cela avec une grande paix. En vérité, il y a ici de grandes servantes de Dieu, et presque toutes font des progrès. C'est ma prieure qui fait ces merveilles. Pour qu'il n'y en eût aucun doute, Notre-Seigneur a voulu que je ne sois venue ici que pour montrer de l'horreur pour la pénitence, et faire voir que je ne m'entends qu'à soigner mon corps.

4. Maintenant, pour qu'il ne me manque aucun genre d'affliction, la prieure de votre maison (de Valladolid) m'écrit que Votre Seigneurie veut y faire recevoir une religieuse, et que vous êtes fâchée contre moi, parce qu'on vous a dit que je m'y opposais, quoique j'aie envoyé l'autorisation de l'admettre, ainsi qu'une autre, présentée par le père Ripalda. J'ai pensé que vous aviez été induite en erreur, et, si je l'avais fait, j'en serais bien fâchée; car Votre Seigneurie est en droit de me faire des représentations et de me donner des ordres. Je ne puis croire que Votre Seigneurie m'ait retiré ses bonnes grâces, sans m'en rien dire, à moins qu'elle ne me le signifie elle-même. Sans doute vous aurez pris cet expédient pour vous délivrer des importunités des solliciteurs. S'il en est ainsi, je serai bien consolée. Quant aux pères de la compagnie, je sais m'entendre avec eux, mais ils ne prendraient jamais une personne qui ne leur conviendrait pas, en vue de me faire plaisir. Votre Seigneurie veut-elle décidément que cette personne soit admise? cela suffit. Vous pouvez commander dans cette maison et dans toutes les autres, et compter sur mon obéissance. J'enverrai demander l'autorisation du père visiteur ou du père général; car la postulante a un défaut qui, selon nos constitutions, l'exclut de notre ordre, et ce n'est pas moi qui peux en dispenser, mais seulement un de ces deux supérieurs. Elles apprendront à bien lire le latin, parce qu'il est expressément défendu de recevoir aucune postulante qui ne le sache bien lire.

5. Pour la décharge de ma conscience, je ne puis m'empêcher de dire à Votre Seigneurie ce que je ferais en pareil cas, après avoir recommandé la chose à Notre-Seigneur. Je parle, ainsi que je l'ai dit, en dehors de l'hypothèse d'une volonté arrêtée de votre part, parce que pour ne pas vous indisposer je suis prête à tout, et je ne vous en parle plus; mais je prie seulement Votre Seigneurie d'y bien réfléchir et de chercher davantage le bien de sa maison, car lorsque vous verrez que tout n'y va pas très-bien, vous en aurez du chagrin. Dans une maison où il y aurait un grand nombre de religieuses, on pourrait passer plus facilement sur un défaut quelconque, mais dans la vôtre, où il y en a si peu, il serait nécessaire qu'elles fussent bien choisies. J'ai toujours remarqué que c'était votre intention, et j'en étais tellement convaincue que, quoique je trouvasse des sujets pour toutes les maisons, je n'ai osé en envoyer aucun dans la vôtre, parce que je n'ai pas rencontré une personne telle que je le désirais et aussi parfaite que le demandait une telle position. Ainsi, d'après ma manière de voir, on ne devrait admettre aucune des deux prétendantes, parce que je ne leur vois ni assez de sainteté, ni assez de mérite, ni assez de talents, pour que la maison puisse y gagner, et si elle doit y perdre, pourquoi Votre Seigneurie voudrait-elle qu'on les reçût? Pour les placer, il y a assez d'autres monastères, où, comme je l'ai dit, les religieuses étant en grand nombre, leurs défauts passent presque inaperçus. Quant à votre maison, Madame, il faudrait que toutes celles qui y entrent fussent capa-

bles de devenir prieures et de remplir quelque office que ce fut qui se présentât.

6. Pour l'amour de Notre-Seigneur, réfléchissez-y bien, Madame, et ne perdez pas de vue que l'on doit toujours avoir plutôt égard au bien général qu'au bien particulier. Vos religieuses étant cloîtrées, devant passer toute leur vie ensemble, et supporter mutuellement leurs défauts et toute la gêne de leur ordre, où le pire serait incontestablement qu'elles ne fussent pas d'accord, vous devez viser à leur épargner ce désagrément, vous qui prenez en tout nos intérêts. Reposez-vous sur moi de cette affaire; si vous m'en chargez, je vous l'ai dit, je m'entends assez bien avec les pères. Que si cependant Votre Seigneurie le veut, rien n'empêchera que cela ne se fasse comme je l'ai dit; mais s'il en résulte de mauvaises suites, elles seront sous la responsabilité de Votre Seigneurie. Celle qui est présentée par le P. Ripalda ne me paraît pas mal pour une autre maison. Pour la vôtre, il faut en respecter les commencements qui ne permettent pas qu'on en ternisse l'éclat. Que le Seigneur en ordonne pour sa plus grande gloire et qu'il vous éclaire, Madame, afin que vous ne fassiez que ce qui convient; qu'il vous conserve bien des années, comme je l'en supplie, car je ne me relâche pas de le faire quoique je sois plus malade.

7. Je baise bien des fois les mains de madame la duchesse, celles de Son Excellence et de dona Béatrix, ainsi que celles de mesdames la comtesse et dona Eléonore. Ecrivez-moi, Madame (je veux dire commandez-moi), tout ce que je dois faire pour vous plaire, car en mettant tout sur la conscience de Votre Seigneurie, je crois mettre la mienne en sûreté, et je ne pense pas faire en cela peu de chose, puisque de toutes nos religieuses il n'y en a pas une atteinte d'un défaut aussi notable et que je ne l'admettrais jamais moi-même pour rien au monde. Il me semble qu'elle serait un sujet continuel de mortification pour les autres qui sont si unies, et, comme elles s'aiment tant, elle leur ferait toujours compassion. Elles sont heureuses avec la bonne Madeleine; plutôt à Dieu qu'elles lui ressemblent! C'est aujourd'hui le 7 mars 1572.

L'indigne servante de Votre Seigneurie,

THERÈSE DE JÉSUS, carmélite.

La mère supérieure baise les mains de Votre Seigneurie, je suis très-bien avec elle.

NOTES.

Madame dona Marie de Mendoza, à qui la Sainte écrivit cette lettre, était une grande et pieuse dame (en Espagne, le nom de Mendoza est historique et illustre). La Sainte lui écrivit d'Avila, où elle était prieure du couvent de l'Incarnation. Sa lettre est remarquable pour l'adresse avec laquelle elle ramène cette dame fâchée contre elle. Revenons sur les moyens qu'elle emploie pour rentrer dans ses bonnes grâces et pour la détourner d'un dessein qui la contrariait.

N. 1. La Sainte fait un noir bulletin de sa mauvaise santé.

N. 2. Elle s'en sert pour s'excuser de n'avoir pas écrit à madame de Mendoza. Elle n'aurait pas parlé de ses souffrances, si elles ne l'avaient empêchée d'écrire; car, si elle en a, c'est tout ce qu'elle ne cesse de demander à Dieu. En les racontant, elle ne se propose donc pas d'exciter la compassion. Du reste, elles ne nuisent pas à l'accomplissement de ses devoirs, ni à l'exercice de sa sollicitude pour ses monastères.

grâce à Dieu qui pourvoit à tout sans se servir d'elle. Les aumônes d'Avila abondent au couvent, tant pour elle que pour les religieuses les plus pauvres. Les aumônes de madame de Mendoza ne sont pas oubliées.

N. 3. La maison n'est plus dans le trouble ; toutes les sœurs sont contentes et admirables. L'honneur n'en appartient pas à Thérèse, mais à sa prieure (c'est à dire à la sainte Vierge). Thérèse mène une vie scandaleusement impénitente et délicate ; elle ne fait que soigner sa santé. Humble Thérèse ! madame de Mendoza pensera-t-elle que vous cherchez à l'emporter sur elle, lorsque vous allez combattre contre elle à armes blanches ?

N. 4. Après s'être montrée irréprochable à l'égard de cette dame, après avoir mis à découvert son inutilité au milieu des prospérités de son ordre, Thérèse, inoffensive et malade, lui demande comment il se fait qu'elle se plaigne d'elle, parce que la prieure de Valladolid, où demeure madame de Mendoza, refuse de recevoir une fille borgne que cette dame veut faire admettre, ainsi qu'une autre postulante, également peu convenable, présentée par le P. Ripalda. C'étaient les pères de la compagnie de Jésus, qui avaient mis en tête à cette dame de presser l'entrée aux Carmélites de ces deux filles. Mais je suis bien avec ces pères, dit la Sainte. Remettez-vous-en à moi de cette affaire ; je les mettrai à la raison. L'une de vos protégées est frappée d'une irrégularité spécifiée dans nos constitutions ; ce n'est pas moi qui peux en accorder la dispense. Voilà une grande difficulté.

N. 5. « Voulez-vous qu'elle entre ? ajoute-t-elle. — Plutôt que de vous déplaire, j'y consens. Mais je dois vous dire, pour la décharge de ma conscience, ce que je ferais à votre place : je prendrais la chose de plus haut ; je vous supplie d'examiner à fond ce qui en résultera pour la maison, et d'avoir égard au bien commun, plutôt qu'à l'avantage particulier. » Puis elle met dans le plus grand jour les inconvénients de l'admission de ces filles, et elle conclut par le regret qu'en aurait plus tard madame de Mendoza.

N. 6. Qu'on lui abandonne cette affaire, et elle tirera parti de ces sujets, sans nuire à ses maisons.

N. 7. Elle met sur la conscience de cette dame sa persistance dans son dessein et les suites fâcheuses qui ne manqueraient pas d'en résulter. Oh ! si elles étaient, ces deux filles, comme la bonne Madeleine de Valladolid, à la bonne heure !

LETTRE VII.

Au père Paul Hernandez de la compagnie de Jésus.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon Père. J'ai reçu, il y a à peu près huit jours, une lettre de la prieure de Tolède, Anne des Anges, qui m'apprend que vous êtes à Madrid ; j'en éprouve une grande consolation, car il me semble que Dieu vous y a conduit pour me soulager un peu dans mes peines qui, je dois le dire à Votre Révérence, ont été si grandes depuis le mois d'août de l'année dernière, que ce me serait une grande douceur de pouvoir en diminuer le poids en vous en racontant quelques-unes, car de vous les dire toutes, ce serait impossible. Ce qui y met le comble, c'est de nous trouver en ce moment dans la position dont vous parlera le porteur de cette lettre, qui s'intéressant vivement à nous, en est sensiblement affligé et mérite toute notre confiance.

2. Le démon ne peut souffrir la véritable piété de nos déchaussés et de nos déchaussées, qui est telle, que je dois vous dire que vous seriez édifié de voir comme ils avancent dans la perfection. Il y a déjà neuf maisons de déchaussés, et il s'y trouve un grand nombre de bons sujets. N'ayant pas encore de province séparée, ils éprouvent de la part des mitigés tant de tracasseries et de contrariétés, qu'on ne saurait les faire connaître par écrit. Tout notre bonheur, ou malheur, est maintenant, après Dieu, au pouvoir du nonce ; et, pour nos péchés, les

mitigés l'ont si bien prévenu contre nous, et il a si bien ajouté foi à leurs rapports, que je ne sais où cela doit aboutir. On lui dit de moi que je suis une aventurière, un esprit inquiet, et que mes fondations ont été faites sans la permission du Pape, ni du Général. Ces misérables m'imputent en outre des relations qu'il ne convient pas de vous expliquer, avec notre P. Gracian qui a été leur visiteur. Ces diffamations revoltantes sont à faire pitié. Après cela, je vous certifie, mon Père, qu'il est un des plus grands serviteurs de Dieu qui m'ait dirigée, et un homme de la plus grande honnêteté de mœurs et de la plus délicate pureté de conscience. Croyez bien, mon père, qu'en cela je dis la vérité; enfin, il a été élevé dans la compagnie, comme vous pouvez le savoir. C'est d'Alcala qu'est venue la cause du grand mécontentement du nonce contre le P. Gracian; il s'agit de peu de chose et il est bien peu en faute, ou même point du tout; il suffirait qu'on l'entendît. Il en est de même de moi qui n'ai rien fait contre son service, au contraire, j'ai fait acte de soumission à un bref qu'il a envoyé ici, et je lui ai écrit une lettre avec la plus grande humilité que j'ai pu.

3. Je pense que cela vient d'en-haut, que le Seigneur veut que nous souffrions, que personne ne prenne la défense de la vérité et dise quelque bonne parole pour moi. C'est la vérité que je vous dis, pour ce qui me touche, je n'en éprouve aucun trouble ni aucune peine, mais plutôt un contentement tout particulier. Toutefois, il me semble que si la fausseté des propos de ces pères contre moi, venait à être reconnue, peut-être finirait-on par ne plus croire à ce qu'on dit de notre P. Gracian, qui est ce qui nous intéresse davantage. C'est dans cette vue que je vous expédie une copie de mes patentes d'autorisation, à cause qu'ils disent que notre position est irrégulière, parce que nos maisons ont été fondées sans licence. Je vois que le démon rassemble toutes ses forces pour discréditer ces maisons. C'est pourquoi je voudrais trouver des serviteurs de Dieu qui pressent leur défense. O mon père! qu'on trouve peu d'amis dans l'adversité!

4. On me dit que le président vous affectionne particulièrement et qu'il vous a fait venir à Madrid pour lui rendre service. Je crois que le nonce l'a informé de tout ce que je vous écris et même d'autres choses. Votre Révérence ferait beaucoup pour nous, si elle le détrompait, et elle le peut faire, comme témoin oculaire, puisqu'elle voit le fond de mon âme. Je suis persuadée que vous rendrez un grand service à Notre-Seigneur. Dites-lui qu'il importe de remonter jusqu'à l'origine de ce saint ordre qui, comme vous le savez, était si déchu. Ils disent que c'est un ordre nouveau, que ce sont des inventions nouvelles; qu'on lise notre règle primitive, c'est uniquement celle-là que nous observons sans adoucissement et dans la rigueur, telle qu'elle était lorsque le pape l'approuva la première fois. Que l'on n'en croie qu'à ses yeux, que l'on examine notre genre de vie et celui des chaussés. Qu'on cesse de les écouter, car je ne sais d'où ils tirent tant de choses qui ne sont pas, avec lesquelles ils nous font la guerre. Je supplie encore Votre Révérence de parler de ma part

au père qui confesse le nonce, de lui faire mes compliments et de lui faire connaître toute la vérité, afin qu'il fasse au nonce une obligation de conscience de ne pas divulguer des choses aussi préjudiciables, avant d'en avoir fait des informations. Ajoutez que quoique je sois bien faible, je ne le suis pas encore au point de m'abandonner à ce dont ils m'accusent. Ceci, vous le direz, si vous le jugez à propos; sinon, non.

5. Vous pourrez lui montrer, si bon vous semble, les autorisations de mes fondations, les patentes, dont une renferme un ordre de ne pas cesser d'en faire. Ayant demandé à notre père provincial la permission de ne plus en faire, il m'écrivit qu'il voudrait que je fondasse autant de monastères que j'ai de cheveux sur la tête. Il n'est pas juste qu'on décrie tant de servantes de Dieu par des faussetés. Puis, comme c'est dans la compagnie que j'ai été, comme on dit, élevée et formée, il me semble qu'il serait convenable de mettre la vérité en évidence, afin qu'un personnage de l'importance du nonce, qui vient réformer les ordres et qui est étranger à ce pays, sût qui il doit réformer et qui il doit favoriser, et qu'il fît justice de quiconque procède au moyen de pareils mensonges.

6. C'est à Votre Révérence de voir ce qu'elle a à faire; ce que je lui demande pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, c'est que puisque vous nous avez favorisées, depuis que vous nous connaissez, vous le fassiez encore dans cette extrémité; Notre-Seigneur et sa sainte Mère vous en récompenseront dignement. Vous devez aussi pour mon dévouement pour vous et pour faire réparation à la vérité, le faire de la manière que vous jugerez qui convient le mieux. Je supplie Votre Révérence de me donner avis de tout et particulièrement des nouvelles de votre santé. La mienne a été fort mauvaise, car c'est de toute manière que le Seigneur m'a éprouvée cette année. Toutefois, ce qui me concerne me ferait bien peu de peine, si je ne voyais avec un grand chagrin ce que souffrent pour mes péchés ces serviteurs de Dieu. Que sa divine majesté soit avec Votre Révérence, et la garde. Faites-moi savoir si vous devez séjourner longtemps dans cette ville, comme on me l'a dit. C'est aujourd'hui le jour de saint François.

L'indigne servante et la véritable fille de Votre Révérence,
THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

NOTES.

Cette lettre fut écrite d'Avila, le 4 octobre 1578. Elle portait cette adresse : *Aux très-magnifique et révérend seigneur, mon père, le docteur Paul Hernandez, de la compagnie de Jésus, Mon Seigneur, à Madrid, en main propre.* Cette adresse autorisant tous ces titres, on peut juger du mérite du sujet, j'entends du destinataire.

On voit par cette lettre qu'il s'en fallait encore quelque chose que la bonne Thérèse fût canonisée dans le temps où elle l'écrivit.

Au-si, dans le N. 4, on remarque qu'elle ne se donnait pas pour une bienheureuse; tout-fois elle regardait comme une attention pour elle de la Providence que Paul Hernandez se trouvât à Madrid, où il serait à même de la soulager un peu de ses peines. Elles furent grandes cette année-là, grandes pour elle et pour sa famille mystique; elles furent au comble. M^{sr} Séga, prêtant l'oreille et ajoutant foi à la calomnie, déposa de son office le père Gracian et se mit lui-même à la tête de l'ordre des déchaussés. Il fut dit qu'il était venu de Rome pour étouffer la réforme dans

son berceau. Ce fut dans cette vue qu'il donna d'abord un bref aux couvents pour les mettre sous son obédience; il fit emprisonner Roca et il consigna sainte Thérèse, à Avila, réduisant ainsi la réforme sous ses ordres, après lui avoir enlevé ses chefs.

N. 2. Autres peines de la Sainte. Elle et, à son occasion, Gracian, puis son ordre dans son origine, sont sous le coup des plus graves accusations. A la vérité, ces accusations sont sans preuves, puisque la calomnie ne saurait en avoir de véritables. Mais le nonce y croit, et la réforme naissante n'est ni connue, ni jugée, ni dans des termes à l'être avantageusement. Quel chagrin pour la Sainte de voir ses grandes espérances à la veille d'être moissonnées dans leur première fleur par le démon! Elle dément la calomnie auprès du P. Hernandez, en le priant, pour l'amour de Notre-Seigneur, pour l'honneur de l'ordre de la sainte Vierge et pour faire réparation à la vérité, de désabuser le nonce. Pour son compte, elle désavoue à la vérité le mal qu'on lui impute, mais elle est prête à le laisser croire. *Je suis bien faible*, dit-elle, fin du N. 4. Toutefois, elle nie qu'elle soit coupable et même capable des faiblesses dont on l'accuse. Pourquoi, après tout, Gracian et elle sont-ils vus par le nonce de si mauvais œil? *pour une chose qui n'en mérite pas la peine, et qu'une explication éclaircirait à leur décharge.*

N. 5. Elle justifie aux yeux d'Hernandez l'origine de ses fondations, en lui envoyant une expédition de ses patentes d'autorisation. Cette justification emportait une présomption de la fausseté des accusations dirigées contre sa moralité et contre celle de Gracian, accusé en outre d'être un nouveau Luther.

N. 4. Elle réjette l'accusation faite à sa réforme d'être *une invention nouvelle*. La règle qu'elle fait observer est précisément la règle primitive des carmes. Elle prie Hernandez de se servir du confesseur du nonce pour empêcher celui-ci de porter les choses à des extrémités plus fâcheuses, en l'avertissant qu'il est temps, avant tout, de faire des informations.

N. 5. Elle relève le contenu de ses patentes et fait connaître les intentions du général relativement à ses fondations. Elle donne le moyen de se faire connaître elle-même; on n'a qu'à s'informer dans l'ordre qui l'a élevée, de ce qu'elle est. Le nonce ne s'y prend pas bien.

N. 6. Elle réclame la protection d'Hernandez, moins à cause des peines qu'elle éprouve, qu'à cause de celles des serviteurs de Dieu, *affligés pour ses péchés*. Cette lettre méritait une analyse, et le lecteur nous la passera.

LETTRE VIII.

Au père Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Première.)

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous, mon père. Puisque vous êtes en route pour vous rendre à votre destination, et que cette lettre ne vous trouvera pas à Madrid, je ne la ferai pas longue. Hier il nous est arrivé le P. provincial des mitigés, avec un maître, et peu après le prieur avec un autre maître. Avant-hier, nous avons reçu ici Gaspard Niéto. Je les ai trouvés tous déterminés à vous reconnaître et disposés à vous seconder dans la réforme de tous les abus, moyennant que d'ailleurs nous ne soyons point outrés. Je les assure, comme je l'attends de votre paternité, que vous ne prendrez que des moyens de douceur, et je leur parle comme je pense.

2. Je n'ai pas été mécontente de leur réponse au sujet du bref, *Motu proprio*. J'espère en Notre-Seigneur que tout ira très-bien. Le P. Elie est beaucoup plus tranquille et rassuré. Je vous dirai qu'en commençant sans bruit et avec douceur, je crois qu'on avancera beaucoup l'ouvrage, dont on ne doit pas espérer de voir la fin en un jour. En vérité, il me semble qu'il y a de ce côté des gens raisonnables et, de l'autre, il y en aura aussi. Sachez que Macaire est si terrible que, d'après ce qu'on m'en dit, il m'a donné de grandes peines par rapport à son âme. On

m'a écrit qu'il devait aller incessamment à Tolède. J'ai pensé qu'il voulait se rendre à sa maison qui a été visitée, pour ne pas se rencontrer avec mon Elizée. Je n'en serais pas fâchée, en attendant qu'il devienne plus raisonnable. Je tremble de crainte en voyant tant de bonnes âmes ainsi trompées.

3. On a exposé ce qui regarde la petite Thérèse aux lumières du docteur Henriquez, qui est un des plus habiles hommes de la compagnie. Il a répondu qu'il a trouvé dans les décisions du concile qui lui ont été envoyées, et qui avaient été arrêtées dans une assemblée de cardinaux tenue *ad hoc*, la décision qu'on ne peut donner l'habit à une jeune personne âgée de moins de douze ans, mais qu'on peut cependant l'élever dans le monastère. C'est aussi l'avis de F. Baltazar le dominicain. Elle est déjà ici avec son habit. C'est l'esprit familier de la maison, son père en est comblé de joie, et toutes les religieuses en sont folles. Elle a l'amabilité d'un ange et elle charme nos récréations, en racontant des histoires des Indes, de la mer, mieux que je ne le ferais moi-même. Je suis heureuse de voir qu'elle ne leur cause aucun ennui. Il me tarde que vous la voyiez. Dieu lui a fait une grande grâce et elle vous doit bien de la reconnaissance. Je crois que ce sera un grand bonheur que cette âme soit élevée loin des vanités du monde. Je commence à comprendre le prix du service que vous m'avez rendu, il n'est pas grand comme je l'entendais, mais en levant mes scrupules, il est plus grand encore.

4. Maintenant je me trouve un peu de charité. Bien que votre absence me soit très-pénible, je verrais avec plaisir que vous passassiez encore un mois à l'Incarnation pour corriger les abus qui y règnent et que l'on vous chargeât de la diriger. Il vous suffirait de huit jours seulement, si vous y laissiez en partant le F. Jean pour vicaire. Je sais sur quel pied sont les choses : du moment qu'elles (ces religieuses) se voient un chef, elles se rendent à discrétion, quoiqu'au premier abord elles jettent les hauts cris. Elles me font grand pitié. Si le nonce avait voulu frapper un grand coup, ce devait être celui-là. Que Dieu y pourvoie, car il le peut.

5. Il n'y a plus moyen pour Laurence de trouver des confesseurs comme elle était accoutumée d'en avoir. Comme ils étaient toute sa consolation, elle n'en a donc plus aucune. Que Notre-Seigneur sait bien blesser à l'endroit sensible ! Le confesseur qu'on lui a donné craint fort qu'elle ne le goûte guère, dans les embarras où elle se trouve. Il fait maintenant aussi chaud qu'à Madrid au mois de juin, et même plus chaud. Vous avez très-bien fait de ne pas venir. J'ai mis le bon Padille au courant de ce qui regarde l'Incarnation. Je vous supplie d'en donner connaissance à mon P. Oléa et de lui offrir mes respects. Je lui ai écrit trois lettres, informez-vous s'il les a reçues. O Jésus ! qu'il en coûterait pour mettre tant d'âmes dans le bon chemin ! Je ne puis comprendre comment je souhaite de vous voir aujourd'hui dans des embarras que j'ai toujours tant redoutés pour vous ; c'est que maintenant

ils me paraissent moindres et moins à craindre. Que Dieu le veuille, vous soutienne et garde votre paternité. C'est aujourd'hui le 27 septembre 1575.

L'indigne servante et sujette de votre paternité,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Le P. Gracian que la Sainte ne croyait plus à Madrid, y é ait encore. Il y était venu dans l'intention de passer dans l'Andalousie. Le nonce Hormanete venait de le nommer premier prélat de tous les déchaussés et visiteur apostolique des réformés de cette province. Ce père en avait donné avis à tous les pères de sa nouvelle obédience. Ceux dont parle la Sainte, et d'autres encore, se réunirent auprès d'elle pour décider si on tiendrait compte du bref de cette nomination, et si on reconnaîtrait le droit de visite qu'elle conférerait à Gracian. L'avis de ces messieurs fut pour l'affirmative, et cependant ils passèrent plus tard à l'avis opposé. Telle est l'inconstance des hommes, de ceux mêmes qui ont le plus de mérite.

Sainte Thérèse donne à Gracian un conseil excellent, en l'engageant à prendre les voies de la douceur. Elle avait commencé elle-même par celles de la rigueur et elle s'en était mal trouvée. L'expérience lui avait profité et l'avait ramenée à la bonne marche. Elle l'indique à son père. Elle avait reconnu que la sévérité assujettit bien le corps des inférieurs, mais qu'il n'y a que la bonté qui en gagne les cœurs.

N. 2. Elle donne aux pères andalous l'éloge de gens raisonnables, parce qu'ils se sont soumis. L'obéissance délibérée est un acte de raison.

Elle était, à ce qu'on présume, prieur de la maison de Séville, et Macaire de celle de Pastranne, qui venait d'être visitée et où, pour cette raison, il voulait rentrer, afin d'éviter la rencontre de Gracian, dont il n'approuvait pas les pouvoirs et contre lequel il avait une antipathie naturelle. C'était pourtant un excellent religieux. L'habit ne fait pas le moine et celui qui le porte ne l'est pas toujours en tout. Lecteur, voyez-le plutôt par vous-mêmes.

N. 3. Comme la Sainte est charmante avec son admiration pour les gentillesces de sa petite nièce ! N'y touchons pas, nous gâterions quelque chose.

N. 4. Elle préfère le bien de sa chère maison de l'Incarnation à son propre bien spirituel. Ceci ne fait pas moins l'éloge de Gracian que celui du couvent. Lorsqu'il aura imprimé le mouvement, Jean de la Croix fera le reste. De revêches qu'elles sont d'abord, ces filles deviennent bientôt soumises, lorsqu'elles sentent une fois l'ascendant de l'autorité. Leur audace et leur faiblesse font également pitié.

N. 5. Laurence, c'est Thérèse elle-même. Elle témoigne à son confesseur son regret d'être éloignée de lui. Que *Notre-Seigneur*, dit-elle, *sait finement nous blesser au vif !* Ah ! c'est une divine attention de son amour de répandre un peu d'amertume sur l'exercice de la vertu, de peur que nous ne la prenions pour lui-même, et que nous ne lui déplaissions par une ardeur intéressée pour les moyens de lui plaire.

LETTRE IX.

Au révérend père Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Seconde.)

Jésus.—1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec votre paternité. Je vous ai expédié aujourd'hui des lettres par le grand courrier, il sera nécessaire de m'en accuser réception, car je crois qu'elles ont dû vous parvenir d'autant plus sûrement que le porteur est le frère d'une de nos sœurs.

2. Je vous disais que Tostade partait pour le Portugal, le jour même que vous arrivâtes ici ; qu'Infante et un autre prédicateur de l'Andalousie l'attendaient et lui avaient envoyé un exprès à Madrid pour lui donner des nouvelles. Béni soit le Seigneur qui l'a ainsi ordonné.

3. Vous saurez que les membres du conseil disent que si la permis-

sion dépend du procès, elle ne sera pas accordée, parce qu'il nous faudrait d'autres preuves que celles que nous avons. Que si on leur produit l'autorisation du nonce, par écrit, ils donneront la leur, sans autre formalité. C'est un conseiller auditeur qui en a prévenu confidentiellement don Pierre Gonzalez. Ecrivez-moi par les pères qui viendront de l'assemblée pour m'indiquer le moyen que je dois employer. Vous feriez même bien de consulter sur ce sujet des personnes de la cour, voire le duc ou d'autres. Je me doute que ce sont des lettres de Rome qui le retiennent (le nonce) et l'empêchent de donner sa permission, parce qu'il me semble que déjà il en a accordé facilement une pareille au P. Antoine. J'ai pensé ensuite que si les chaussés trompent le pape par de fausses informations, et que nous n'ayons auprès de lui personne pour l'éclairer, ils obtiendront contre nous tout ce qu'ils voudront. Qu'il nous importe donc grandement d'avoir à Rome quelqu'un, parce qu'en faisant connaître comme ils y vont, on verra à découvert la passion. Je crois même que nous n'avons rien à faire jusque-là et que nos envoyés nous rapporteraient l'autorisation de fonder quelques nouvelles maisons. Croyez, mon père, que c'est un grand point d'être préparé à ce qui peut arriver.

4. Je vous écris à la hâte et je ne puis que vous dire que toutes les sœurs se recommandent à vos prières, et moi, à celles de tous mes pères, en particulier du père prieur des Remèdes, quoique je sois fâchée contre lui. Je désire savoir si le P. Marian est arrivé. Dieu garde votre paternité et la conduise par la main. Amen. Je suis bien contente de voir le beau temps qu'il fait pour voyager. N'oubliez pas, mon père, de me donner le nom de famille de l'évêque à qui je dois adresser des lettres à Madrid. N'y manquez pas et marquez-moi en quels termes je dois écrire l'adresse de mes lettres, comme aussi si je peux les lui affranchir. C'est aujourd'hui le 5 septembre 1576. Nous nous portons bien, et je suis joyeuse de voir que j'aurai ici toute facilité pour vous écrire.

Votre indigne fille et sujette,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Prenez bien garde, mon père, de perdre le papier que je vous ai donné. Je vous avais dit de le mettre dans la doublure de votre habit, et vous ne l'avez pas fait. Ce serait un grand malheur, s'il venait à être perdu.

NOTES.

Lecteur, vous n'achopperez pas contre mon sérieux. Cependant je dois ici vous dire : *Ambulate in luce, dum lucem habetis*; ce sont paroles d'Évangile. Approchez la lumière de vos pas pour considérer le chemin où vous marchez.

N. 4. La Sainte vous dit que le porteur de cette lettre fut le frère d'une déchaussée, et vous dites, qu'est ce que cela me fait? La connaissance de cette circonstance ne me serait pas moins inutile, quand tous les saints se seraient réunis pour me l'apprendre. Je suis de votre avis. Lors donc que ce qui aura besoin d'éclaircissement sera un point de cette importance pour vous, et tout l'historique des affaires de la réforme des carmélites n'en a pas davantage pour un Français, ni même pour un Espagnol contemporain de l'auteur de cette édition, n'attendez pas que j'assaisonne à grands frais la pâture d'une vaine curiosité. Les choses inutiles me répu-

général presque à l'égal des choses illicites. Au fond, elles le sont. On en rendra compte au jugement, ce qui témoigne que nos comptes seront assez chargés. Edifions-nous des maximes des saints, notre temps ne sera pas perdu.

N. 2. Je connais votre faible et j'en ai pitié. Par pure charité et contre le principe que je viens d'établir, je vais vous dire que Tostade était un des plus grands ennemis de la réforme. Arrivé de Rome dès le mois de mars, muni de pouvoirs contre les déchaussés, le 5 août, il demandait à Madrid l'autorisation du nonce et du roi, pour les exercer; sur le refus qui lui en fut fait, il partit pour le Portugal.

N. 3. On était en instance pour faire une fondation, probablement celle de Valladolid, qui eut lieu cette année-là. Le conseil royal, voyant les contestations des chaussés et des déchaussés, refusait son approbation, avant d'avoir vu celle du nonce qui, comme la Sainte l'a deviné, la faisait attendre, parce qu'il avait reçu de Rome des lettres qui le révoquaient de sa charge, contre l'intention du pape et celle du roi, qui entendaient qu'il continuât de l'exercer pour favoriser l'établissement de nouvelles fondations.

N. 4. Je suis bien contente, dit-elle, de voir le beau temps qu'il fait pour voyager. C'est que le P. Gracian qui venait de passer à Tolède, où il avait vu la Sainte, se rendait de Séville à Almodovar, pour assister à l'assemblée qui fut la première de l'ordre et se tint dans le mois de septembre.

LETTRE X.

Au père Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Troisième.)

Jésus soit avec V. P. — 1. Le porteur de la présente arrive à l'instant; et comme il ne me donne que très-peu de temps, je ne serai pas longue. Je bénis Notre-Seigneur que vous soyez arrivé en bonne santé. Je vous ai déjà écrit par deux voies que Péralte partit pour le Portugal le jour même que vous passâtes ici. Santelme m'a écrit aujourd'hui (et même le messager vous portera sa lettre) que nous n'avons rien à craindre, que Mathusalem (le nonce) est entièrement disposé à se rendre à notre désir de voir les aigles séparés, parce qu'il comprend que c'est indispensable.

2. On me marque aujourd'hui de Séville que le départ de Péralte y a causé une explosion générale d'hilarité et de contentement, que tout le monde dit qu'il s'était mis en tête de s'assujettir les papillons. Ce que le Seigneur a fait est assurément bien fait. Qu'il en soit béni à jamais. Infante est venu me voir, il voulait une lettre pour Paul. Je lui ai répondu que je ne ferais rien de moi-même, qu'il lui parlât lui-même, puisqu'il ne se trouvait pas compromis. Je pense que s'il conservait quelque espoir du retour de Péralte, il ne serait pas venu faire ses soumissions.

3. Je vous ai déjà écrit, mon père, au sujet de ce que vous dites de la prieure de Malagon. C'est une chose trop sérieuse pour la mettre sous ma responsabilité, cela ne peut se souffrir, et je n'ai pas le courage de m'y opposer, quand je vois que c'est votre volonté. Je vous supplie donc d'en faire pour le mieux, selon vos lumières, et de voir quelle serait celle qui conviendrait pour cette maison, où il en faut une capable d'être plus que sous-prieure; moi, je n'en vois pas d'autre que la prieure de Salamanque. Je ne connais pas celle dont parle votre paternité; elle est encore bien novice et cette autre remplirait encore mal la place de prieure. Vous m'embarrassez beaucoup, mon père; recommandez cela à Dieu, et suivez ce qu'il vous commandera. Nous som-

mes dans de mauvaises circonstances pour faire voyager des religieux. Que le Seigneur s'en mêle, car nécessité n'a pas de loi. C'est aujourd'hui jeudi, le 6 septembre : je n'ai ni le temps d'écrire à mon père Fr. Antoine, ni de vous en dire davantage.

La servante et fille de V. R.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre a été écrite le lendemain de la précédente. La Sainte y parle à peu près des mêmes choses, si on en excepte la maladie de la prieure de Malagon et la nécessité de lui choisir une suppléante.

N. 1. *Péralte*; entendez Tostado. N. 2. *Santelme*, c'est le P. Oléa *Mithusalem*, le nonce. *Les Aigles* sont les déchaussés, et les *papillons*, ses filles.

La prieure de Malagon était dangereusement malade; il s'agissait de trouver une sous-prieure en état de remplir ses fonctions. La prieure de Salamanque, proposée par la Sainte, était Anne de l'Incarnation, sa cousine germaine. On s'étonnera de cette désignation; mais pourquoi? la consanguinité ne devait pas nuire à cette dame, puisqu'elle ne nuisait pas à son mérite. On doit être pour ses proches encore plus sans injustice que sans préférence.

LETTRE XI.

Au révérend père Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Quatrième.)

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec votre paternité. Ne vous attendez pas, mon père, à conduire les choses tout d'un coup à la perfection. Quel est le fruit qu'on peut produire en passant deux ou trois jours dans ces maisons, que le P. Fr. Antoine ne le produise tout aussi bien? On n'en est pas plutôt sorti qu'elles redeviennent ce qu'elles étaient auparavant, et c'est encore s'exposer à mille dangers.

2. Madame dona Jeanne est bien persuadée que vous faites ce que je vous conseille; Dieu veuille que cela soit. Elle est restée trois jours, mais je n'ai pu l'entretenir autant que j'aurais voulu, à cause des nombreuses visites qu'elle a reçues. Elle s'est liée avec le chanoine d'une étroite amitié. Je vous assure que Dieu l'a douée des plus excellentes qualités. Elle a des talents et un caractère si remarquables, que je n'en ai vu que peu, ou point en ma vie qui y soient comparables. Sa simplicité et son ouverture me ravissent. En cela elle surpasse son fils de beaucoup. Ce me serait une bien grande consolation, si je me trouvais à portée d'avoir avec cette dame des relations habituelles. Nous étions aussi familières l'une avec l'autre que si nous avions passé ensemble toute notre vie.

3. Elle dit que son séjour à Tolède lui a été bien agréable. Dieu a fait qu'on a trouvé pour la loger la maison d'une dame veuve qui vivait seule avec ses domestiques. Ce logement lui a beaucoup convenu, et qu'a été un grand bonheur que ce fût dans notre voisinage. On lui portait d'ici sa nourriture toute préparée. Vous m'avez donné la vie, mon père, en me permettant de posséder quelque chose, afin que je n'aie pas d'attache aux biens du couvent, ce qui me causerait de grands

soucis. Comme je ne suis rien moi-même, cette disposition m'accommode très-bien.

4. Vous avez bonne grâce de me dire de vous parler à voile découverte ! il paraît, mon père, que vous ne me connaissez pas. Je voudrais pouvoir vous ouvrir mes entrailles. Avec elle est restée jusqu'au dernier jour mademoiselle dona Jeanne, sa fille, qui m'a paru très-bien. Je suis bien affligée de la voir avec ces demoiselles ; car elle a dit que véritablement elle ne s'y trouve pas aussi bien qu'ici. Je lui donnerais l'habit de bien bon cœur, pour qu'elle se trouvât avec sa sœur, mon petit ange, qui est, on ne peut voir plus, fraîche et grasse. Mademoiselle dona Jeanne ne pouvait se rassasier de la voir et de l'admirer. Pierrotin, son frère, qui est venu aussi avec tout son bon sens, ne pouvait venir à bout de faire sa connaissance. Elle est ma seule récréation. J'ai eu un long entretien avec mademoiselle dona Jeanne ; ç'a été tout à fait le dernier jour. Il paraît qu'elle en a éprouvé quelque impression, puisqu'elle a dit à Anne de Zurite, qui me l'a rapporté, qu'elle en avait été occupée toute la nuit, et qu'elle n'était pas fort éloignée de se rendre à mes désirs et qu'elle y réfléchirait encore. Dieu le veuille. Que votre paternité l'y exhorte ; vous voyez assez combien je souhaiterais de l'avoir avec moi.

5. Madame dona Jeanne a été si ravie du contentement et de l'union des sœurs, qu'elle est partie bien décidée à envoyer au plus tôt mademoiselle dona Marie à Valladolid. Je crois même qu'elle se reprochait d'avoir retiré mademoiselle dona Adrienne. Elle m'a paru très-contente, et je ne la crois pas dissimulée. Hier elle m'a écrit mille amitiés, en me disant qu'elle n'avait éprouvé ici aucun sentiment de ses peines ni de ses tristesses. On m'a déchiré cette lettre, ainsi que d'autres. J'en ai reçu ces jours-ci un nombre infini ; j'en perds la tête. Je regrette bien qu'elle soit perdue, car je me proposais de vous l'envoyer. Madame Jeanne y disait que le jour même de son départ d'ici, la fièvre tierce avait quitté monsieur Luc Gracian et qu'il continuait à se remettre. Oh ! que monsieur Thomas de Gracian est quelque chose d'excellent ! il me convient singulièrement. Il est aussi venu ici. Aujourd'hui j'ai fait réponse à madame Jeanne, et je lui marque que votre paternité est en bonne santé.

6. Comme il m'est venu à l'esprit de chercher quelle est celle des deux que vous aimez davantage, j'ai reconnu que madame dona Jeanne a un mari et d'autres enfants à aimer ; mais que la pauvre Laurence n'a autre chose sur terre que ce père. Que Dieu le lui garde ! Amen : car je fais mon possible pour la consoler. Elle me dit que Joseph l'a rassurée encore une fois, et que depuis elle passe sa vie au milieu des peines, quoique sans soulagement.

7. Quelques mots sur l'assemblée. Les pères en reviennent très-contents, et je le suis infiniment de ce qu'on y a fait de bien. Dieu en soit glorifié ! Pour ce coup, on vous donne cette fois de grandes louanges.

Tout vient de sa main, et ainsi les prières, comme vous le dites, font sans doute beaucoup. Ce qui m'a fait un extrême plaisir, c'est de voir qu'on a désigné le père Roca pour aller exciter l'émulation dans les maisons; c'est une mesure excellente et très-profitable. Je suis convenue avec lui qu'il insisterait beaucoup sur le travail des mains qui est d'une importance infinie. Il m'a dit qu'il en écrirait à votre paternité, parce qu'il n'en a pas été question dans l'assemblée. Je lui ai fait observer qu'il est prescrit par les constitutions et par la règle; et pour quoi, sinon pour qu'on le fasse observer? Il m'a encore appris, et je ne pouvais le croire, qu'on avait expulsé de l'ordre ceux qui ont failli. Or, c'est une ressource bien précieuse que d'avoir ce droit!

8. Il m'a parlé aussi des démarches qui se font pour nous obtenir une province séparée, par l'entremise de notre P. général; en employant tous les moyens à notre disposition. Aussi bien c'est une guerre intolérable que d'être mal avec le prélat. Si on peut en finir à force d'argent, Dieu en fera trouver assez à ceux qui sont à la tête de cette affaire. Pour l'amour de Dieu, mon père, pressez autant que vous pouvez leur départ; ne le regardez pas comme accessoire, car c'est le principal. Si le prieur de la Penuela est si bien avec le P. général, il irait bien pour l'accompagner avec le P. Marian. Quand même on ne pourrait pas réussir auprès du pape, cela ne fait rien. Mais cet autre ferait très-bien, et les circonstances sont tout à fait favorables. Avec les bonnes dispositions que nous voyons à Mathusalem, je ne sais ce que nous attendons: c'est se contenter ici de rien et trouver sa perte dans sa bonne fortune.

9. Sachez qu'un clerc, qui est mon ami, m'a dit ce matin, et il me communique ce qui se passe dans son âme, qu'il se tient très-assuré que Gilbert doit mourir bientôt; il m'a même dit que ce sera dans l'année; qu'il avait eu d'autres fois les mêmes avertissements au sujet d'autres personnes, et que jamais ils ne l'avaient trompé. Le fait est possible, lors même qu'on ne tiendrait aucun compte de cette prédiction. Puis donc que ce n'est pas impossible, il est bon que votre paternité arrange les choses comme si cela pouvait arriver, afin que les affaires réussissent. Regardez donc les visites comme quelque chose de transitoire. Fr. Pierre Hernandez se servait de frère Angel pour faire exécuter ce qui lui convenait dans la maison de la Visitation, et il se tenait de loin, et néanmoins il ne laissait pas d'être visiteur et de faire ce qu'il avait à faire. J'ai toujours gardé le souvenir de ce que ce provincial a fait pour vous, lorsqu'on était dans votre maison, et je ne voudrais pas, s'il était possible, qu'on lui fit de la peine. On se plaint que vous vous laissez conduire par le P. Evangéliste. Il est après tout de la prudence que vous vous en défiiez, parce que nous ne sommes pas tellement parfaits qu'il fût impossible qu'il ne fût prévenu contre quelques-uns et en faveur de certains autres; de sorte qu'il est nécessaire de tout examiner.

10 La prieure de Malagon va tant soit peu mieux, Dieu merci ; mais, au dire des médecins, on ne doit pas faire grand cas de ce changement. Pour plusieurs raisons, je suis bien surprise que vous ne m'ayez plus parlé d'envoyer une sous-prieure à Malagon, et que vous m'ayez même fait entendre que vous voudriez que j'allasse chercher la prieure. D'abord, je ne sais pas ce qu'il faut ; je n'ai ni assez de santé, ni assez de charité pour soigner des malades. Par rapport à la maison, et j'entends l'ouvrage, j'en fais beaucoup plus ici ; car les religieuses de Malagon, ayant à leur tête Antoine Ruitz, n'ont que peu de chose à faire, et fût-il à propos que j'y allasse, vous le voyez, mon père, le temps est trop mauvais.

11. Vous me fournissez en outre une autre raison solide, c'est que vous ne me faites pas une obligation d'y aller, et qu'il ne vous paraît pas que cela soit nécessaire ; en conséquence, vous me laissez libre de faire ce qui me semblera le meilleur. Ce me serait une belle perfection, vraiment, si je croyais que mon sentiment vaut mieux que le vôtre ! Comme on m'a dit que la prieure n'a plus ni sentiment, ni parole, ce qui sent assez l'exagération, j'ai fait dire qu'on chargeât Jeanne-Baptiste de la maison, parce que, selon moi, elle mérite la préférence ; car j'éprouve tant de répugnance à faire faire de longs voyages aux religieuses, que je ne m'y détermine qu'à la dernière force. J'ai écrit à la prieure de lire les lettres, si elle peut le faire, que c'est mon avis ; mais que si elle en juge autrement, elle peut les faire lire par qui elle voudra, parce qu'elle en a le droit.

12. Elle n'a pas voulu de Jeanne-Baptiste, et elle a désigné Béatrix de Jésus, prétendant qu'elle vaut mieux (cela peut être, mais ce n'est pas mon opinion). Elle n'a pas voulu non plus d'Isabelle de Jésus pour maîtresse des novices, qui sont nombreuses. Elle l'a été néanmoins et elle a fait de bonnes novices, car quoiqu'elle n'ait pas beaucoup de talent, elle est bonne religieuse. Ce n'a pas été non plus l'avis du licencié ; ainsi Béatrix est chargée de tout et elle en est très-fatiguée. Si elle ne s'en acquitte pas comme il faut, on pourra en charger une autre. Pour ce qui est de la maison, une de la maison, ce me semble, fera toujours mieux qu'une venue d'ailleurs, tant que Dieu conservera la prieure. J'ai bien vu, mon père, que vous l'aviez fait pour procurer un peu de contentement à la prieure. Mais si vous me donniez la tentation d'y aller ? Ce serait un peu fort : car à peine ai-je songé à aller quelque part, qu'il me semble que tout le monde le sait. Du reste, s'il faut vous dire ma pensée, je ne serais pas fâchée d'y aller pour y passer quelques jours.

13. Nous eûmes hier la visite de madame Louise de la Cerdà, et je pense finir de l'amener à donner, cette année, quatre mille ducats (elle ne devait en donner que deux mille). Le grand maître dit que si elle donne cette somme, de Noël en un an il y aura une maison de construite pour les religieuses, j'entends qu'elles pourront y entrer à

cette époque. Enfin, il paraît bien que c'est Dieu qui vous guide, mon père, car mon séjour dans cette maison ne lui sera pas moins avantageux, qu'il me sera agréable; je suis si contente de me voir éloignée de ma parenté et d'autant plus qu'à Avila je suis prieure.

14. Je suis d'un caractère bien singulier : comme je vois que votre paternité n'a fait aucun cas de ma répugnance à rester ici, elle m'a donné un contentement extrême et la liberté de lui manifester tous mes désirs et de lui exposer mes projets, parce qu'elle ne tient aucun compte de mes idées.

15. J'ai engagé la maîtresse d'Isabelle à vous écrire, et si vous ne vous rappelez pas son nom, voici une lettre d'elle : oh ! comme elle devient charmante ! comme elle prend de l'embonpoint et de la fraîcheur ! Que Dieu en fasse une sainte et qu'il vous conserve beaucoup plus que moi ! Pardonnez-moi d'avoir été si longue et prenez patience, c'est que vous êtes là-bas et moi ici ; je vais bien. C'est aujourd'hui la veille de saint Matthieu, je vous prie de presser l'affaire de Rome ; inutile d'attendre au printemps, il fait déjà beau et je crois que c'est le moment.

Votre indigne servante et sujette,

Tolède, 20 septembre 1576.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Mon père, ne vous tourmentez pas tant de ces religieuses, puisque vous ne devez en être chargé que pour peu de temps, d'après ce que dit Mathusalem. L'on assure qu'il a même dit à Péralte qu'il eût à se hâter, qu'il arrivât dans deux mois et qu'il se tint assuré d'avoir tous les pouvoirs. Oh ! si je voyais notre affaire terminée ! Que Dieu nous vienne en aide et que sa majesté divine nous tire tous de ces perplexités.

NOTES.

Il s'en faut bien qu'il soit aisé d'entendre, sans explication, toutes les parties de cette lettre, qui était plus longue, quoiqu'elle le soit encore beaucoup. On en a perdu le commencement, où il paraît que la Sainte parlait de la visite qu'elle avait reçue d'un des pères de l'assemblée d'Almodovar, député pour lui faire part de ce qui avait été arrêté. On présume que c'était le P. Roca.

N. 1. La Sainte fait observer à Gracian qu'il a besoin de modération dans l'exercice de sa charge de visiteur. Les choses, lui dit-elle, n'atteignent pas à leur perfection tout d'un coup. Ce n'est pas, ajoute-t-elle, en passant deux ou trois jours dans une maison, qu'on peut la réformer d'une manière durable.

N. 2. La dame dona Jeanne, dont il est question dans ce nombre et dans plusieurs autres de cette lettre, est la mère du P. Gracian. Cette dame était venue passer trois jours à Tolède, avec sa famille. Les enfants qu'elle avait amenés avec elle et qui sont nommés dans les nombres suivants, sont Pierre, Luc et Thomas, trois de ses fils ; Marie, Jeanne et Adrienne, trois de ses filles. Sainte Thérèse fait un éloge charmant de la mère : elle la loue même au préjudice du fils à qui elle écrit.

N. 3 et 4. Le N. 3 nous paraît clair, la Sainte est si contente de M^{lle} Jeanne, sœur du P. Gracian, qu'elle lui donnerait volontiers l'habit pour la voir avec Isabelle de Jésus, nièce de cette demoiselle, qui en est de bon compte émerveillée. Pierrotin, ou Pierret, est un jeune frère du P. Gracian.

N. 5. Dona Marie et dona Adrienne sont deux sœurs du P. Gracian ; Luc et Thomas sont ses frères.

N. 6. Laurence, c'est Thérèse. Joseph est Notre-Seigneur ; il a promis de nouveau à Thérèse de ne pas lui ôter son père Gracian.

N. 8. A la fin, Mathusalem est le nonce Normandé.

N. 9. Le provincial était François-Auguste Suarez, carme chaussé, et Gilbert, le nonce.

N. 10. Il paraît que Gracian avait engagé sainte Thérèse à aller prendre à Malagon la prieure malade, madame Brianda de Saint-Joseph, pour l'amener à Tolède et l'y soigner.

N. 12. Le licencié était Gaspard de Villanueva.

N. 13. Dona Louise était madame Louise de la Cerda.

N. 15. Isabelle était une sœur du P. Gracian.

POST-SCRIPTUM. — *Ces religieuses* étaient des mitigées. Mathusalem est encore le nonce Hormanète.

Passons sur les beaux sentiments que sainte Thérèse témoigne à Gracian, au sujet de sa mère et de ses frères et sœurs qu'elle a menés avec elle à Tolède. Ces sentiments sont une preuve touchante de la pure affection de la Sainte pour ce père, qui fut son plus cher confesseur. Après l'avoir bien flatté au moyen de ces doux portraits de famille, elle se plaint vivement de ce qu'il l'accuse de ne pas lui parler à découvert. Elle était aussi fine que sainte. Qu'on y prenne garde : toutes ses lettres en fournissent des preuves, je veux dire de l'un et de l'autre.

LETTRE XII.

Au même P. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Cinquième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec votre paternité. Le livre des Fondations touche à sa fin. Je pense que vous le lirez avec intérêt, car il en est digne. Voyez si je suis obéissante. Je crois avoir cette vertu, parce que chaque fois qu'on me commande une chose par plaisanterie, je voudrais sérieusement la faire, et je la fais plus volontiers que je n'écris ces lettres, qui sont pour moi des casse-tête assommants. Je ne sais comment j'ai eu le temps d'écrire ce que j'ai écrit, et il ne laisse pas d'y avoir quelque chose pour Joseph (Notre-Seigneur), qui est celui qui donne des forces pour tout faire.

2. Moi aussi, je jeûne, car il fait peu froid ici et je n'y suis pas mal portante, comme ailleurs. De grâce, faites de ma part de grands compliments au P. Antoine, à moins qu'il ne valût mieux, lors même que vous pourriez m'excuser, ne pas lui faire connaître que je vous écris beaucoup, et à lui si peu. Je lui adresserai peut-être tout à l'heure quelques mots.

3. Si Santelme avait pris l'affaire de sa religieuse comme Nicolas, je n'aurais pas été aussi contrariée. Je vous assure que je ne sais ce qui me dit que dans cette vie on ne parvient pas à devenir tout à fait saint. S'il connaissait les raisons de la prieure pour la recevoir, et ce que la prieure doit à celui qui la présente ! Plaise à Dieu, mon père, que nous n'ayons besoin que de lui seul. Du moins il gagnerait peu sur moi, car en voyant que la chose est contraire à la conscience, comme je le vois, le monde entier s'abîmerait en vain sur moi. Avec cela il dit qu'il ne s'y intéresse pas plus qu'à la première qui passe dans la rue. Voyez-moi cette vie ! Et que ferait-il donc s'il s'y intéressait ? J'ai grand-peur d'avoir à recevoir quelque chose de lui. Marian en est étonné. Comme je m'attends qu'il vous en écrira, je prends les devants, afin que vous ne lui accordiez rien, car on a déjà fait pour lui plus qu'on ne lui en devait ; enfin, qu'il se mette à la raison, sinon, on se passera de lui. Toute ma consolation est que

Dieu me garde votre paternité dans une grande sainteté. C'est aujourd'hui la veille de la Toussaint ; j'ai pris l'habit le jour des morts. Priez Dieu de faire de moi une véritable religieuse du Carmel ; il vaut mieux tard que jamais. Mes salutations au fiscal , à Aosta et au recteur.

La servante indigne et la véritable sujette de votre paternité.

S'il plaît à Dieu je le serai toujours , advienne que pourra ,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

La Sainte parle dans cette lettre du livre des Fondations qu'elle avait écrit par obéissance, ainsi qu'elle le dit dans l'avant-propos, et d'une postulante présentée par le P. Oléa, qu'elle nomme Santelme.

Il est fâcheux qu'il manque plusieurs lignes de cette lettre, remarquable par sa concision. La Sainte s'y montre d'une grande discrétion. Elle est de l'année 1576. L'adresse était : *A mon père , maître fra Jérôme Gracian , commissaire apostolique du Carmel.*

N. 1. Elle porte un jugement favorable de son livre des Fondations, et les habiles le tiennent pour le meilleur de ses écrits. Il s'y trouve quelque chose pour Joseph, c'est-à-dire pour Notre-Seigneur. Je crois bien ; tout est pour lui. Aussi bien elle lui en fait les honneurs : *C'est lui, dit-elle, qui donne la force de tout faire.*

N. 2. Elle profite du beau temps et de sa bonne santé pour jeûner. Le labourer et le vigneron, lorsqu'ils se portent bien et qu'il fait beau, ne restent pas oisifs, et Thérèse cultive le champ et la vigne de son âme. Lecteur, n'avez-vous pas aussi une vigne du Père céleste à cultiver ? La vigne de sainte Thérèse est arrachée depuis plus de deux siècles. Est-ce que les façons qu'elle lui a données vous tiendront lieu de celles que demande la vôtre ? Si vous n'y faites rien, vous serez sans vin. Avec quoi paieriez-vous donc votre divin Maître ? Pourquoi lisez-vous ce que faisait sainte Thérèse ? ou faites comme elle, ou laissez-moi ses lettres.

N. 3. Elle dit : Plaise à Dieu que nous n'ayons besoin que de lui seul ! Pour jeûner et pour garder ses commandements, il en est ainsi. Quel bonheur ! Pour le reste, il nous a assujettis à avoir besoin de bien des gens et de beaucoup de choses. Nous pouvons compter comme les passereaux, sur les choses nécessaires ; mais sur les hommes ? c'est qu'il n'y en a guère qui nous soient nécessaires. S'ils feignent d'être pour nous, c'est afin que nous soyons pour eux. Oh ! les bons amis d'eux-mêmes !

Sainte Thérèse a pris l'habit des carmélites le jour des morts. En le prenant, elle se proposait de mourir au monde. Elle ne s'y croit pas encore morte, parce qu'elle ne se regarde pas comme une véritable carmélite. Vous qui n'avez pas pris l'habit de son ordre, vous ne vous reprochez pas de n'être pas un véritable carme ou une vraie carmélite ; mais prenez-y garde : ce que la Sainte déplore, c'est de n'avoir pas fait servir le genre de vie des carmélites à sa sanctification, comme elle pense qu'elle aurait dû le faire. Or, avez-vous fait servir à votre sanctification, comme vous l'auriez pu, le genre de vie que vous avez choisi ? Si les regrets de Thérèse n'excitent pas les vôtres, pourquoi cherchez-vous à connaître les bons sentiments des saints ? Est-ce que vous espérez, par hasard, que la connaissance de leurs vertus et de leurs mérites vous sauvera avec et malgré votre mauvaise vie ?

LETTRE XIII.

Au même père Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Sixième.)

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec votre paternité, mon père, et vous donne assez de santé pour soutenir les fatigues qui vous attendent le long de ce carême, où je pense que vous aurez à aller prêcher d'un endroit dans un autre. Pour l'amour de Dieu, prenez bien garde de tomber dans vos courses ; depuis que j'ai eu un bras cassé, je suis beaucoup plus en crainte de pareils accidents. Mon bras est encore enflé, ainsi que la main, et il est couvert d'un cataplasme, qui me fait l'effet d'un brassard, et je ne puis presque pas m'en aider.

2. Il fait maintenant ici de fortes gelées, ce qui n'était encore arrivé qu'au commencement de l'hiver; car le reste du temps a été beau, et il faisait bien plus froid à Tolède, du moins pour moi. Je ne sais si cela vient de ce qu'on a placé la porte que vous aviez commandée pour la petite pièce attenant à celle que vous avez désignée pour l'infirmerie; mais elle est devenue une véritable étuve. Quoi qu'il en soit, je m'en suis très-bien trouvée dans ces froids. Vous voyez toujours juste, mon père, quand vous donnez des ordres. Dieu veuille que j'obéisse toujours avec le même bonheur.

3. Je désire savoir si le P. Antoine de Jésus continue à aller mieux, et ce que fait le P. Marian à qui j'ai tant d'obligations. Faites, s'il vous plaît, mes civilités au père Barthélemy.

4. Je vous envoie ici une lettre que m'a adressée le P. Provincial (des jésuites), au sujet de l'affaire de Carillo. J'en suis bien contrariée, car je sais que je lui avais dit que je n'avais été pour rien dans ce changement, ce qui est la vérité; et lorsque je l'avais appris, j'en avais été bien fâchée, comme je vous l'écrivis alors, et j'avais même fait des vœux pour que la chose n'allât pas plus avant. Je lui écrivis pour lui en témoigner mon très-grand regret, comme je le jure au provincial dans la réponse que je lui fais. Ils sont tellement prévenus, qu'il m'a paru nécessaire d'appuyer avec tant de force, sous peine de n'être pas crue, et il importe beaucoup qu'ils me croient, à cause de ce qu'ils nomment mes rêveries, et afin qu'ils ne pensent pas que c'est par ce moyen que j'ai persuadé Carillo, pendant qu'il n'y a rien de plus faux. Je vous assure, mon père, que leurs menaces m'intimident si peu, que je suis étonnée de la liberté que Dieu me donne et d'avoir dit au recteur (des jésuites d'Avila) que lorsqu'une chose me paraissait juste, ni la compagnie, ni le monde entier, ne seraient pas capables de m'empêcher d'en poursuivre l'exécution, et que n'ayant été pour rien dans cette affaire, je ne ferais rien non plus pour la lui faire abandonner.

5. Le recteur m'a priée, dans la supposition que Carillo se tiendrait tranquille, de lui écrire une lettre où je lui marquerais ce que je lui dis à lui-même, et qu'il ne peut donner suite à cette affaire sans encourir l'excommunication. Je lui ai demandé s'il connaissait les brefs. Mieux que moi, m'a-t-il répondu. Donc, ai-je ajouté, je suis sûre de lui, il ne fera pas une chose qu'il sait être une offense de Dieu. Il a prétendu que, dans son grand dépit, il pouvait très-bien s'aveugler et faire un coup de tête. Ainsi, je lui écris par la voie même dont il s'est servi pour m'écrire.

6. Admirez, mon père, quelle simplicité! J'ai des preuves certaines qu'ils l'ont vu, quoiqu'ils ne me l'aient pas donné à entendre. Je lui dis dans ma lettre de ne pas se fier à ses frères, que ses frères sont ceux de Joseph, parce que je sais qu'ils devaient le voir et que ce sont ses propres amis qui doivent l'avoir trahi; cela ne m'étonne pas.

parce qu'ils l'ont trop à cœur. Ils doivent craindre qu'on ne veuille s'en faire un précédent ; je lui demande s'il n'y a point de déchaussés parmi eux. Il répond qu'il y en a et que ce sont des franciscains, mais que les déchaussés les avaient d'abord exclus de leur ordre, et qu'ensuite ils leur avaient donné leur excommunication. Je dis qu'on pouvait agir de même dans le cas présent ; mais ils ne le feront pas et je ne pense pas à lui dire de ne pas le faire, mais à l'avertir, comme je le fais dans cette lettre, et à laisser l'affaire entre les mains de Dieu ; car si c'est son œuvre, ils y consentiront ; qu'autrement (comme je le dis ici), j'ai consulté et je n'ai pu connaître si cela doit pouvoir se faire.

7. Ceux que j'ai consultés doivent se baser sur le droit commun, comme un autre légiste qui m'assurait, lorsque je faisais la fondation de Pastranne, que je pouvais prendre une augustine, et il se trompait. Qu'ensuite le pape leur en accorde la permission, je ne pense pas qu'ils l'y trouvent disposé, et les voies sont interceptées. Prenez de votre côté des informations et avertissez Padille qu'il m'affligerait grandement, s'il offensait Dieu ; je crois bien qu'il l'entend ainsi, et il ne le fera pas.

8. C'est une affaire qui m'inquiète ; car s'il reste parmi eux, maintenant qu'ils savent l'envie qu'il a d'être des nôtres, il perd tout le crédit dont il jouissait. S'il nous reste et que ce ne soit pas très-bien, nous ne devons pas le souffrir. Je ne perdrai jamais de vue ce que nous devons à la compagnie. Il a beau nous faire faute, je n'entends pas que Dieu les abandonne. Ensuite, si on peut le recevoir, ne pas le faire parce que nous les craindrions, ce serait mal agir à son égard et mal reconnaître sa prédilection pour nous. Que Dieu conduise cette affaire et elle ira bien. Je crains bien qu'il n'ait pas été déterminé par ces choses d'oraison, auxquelles on dit pourtant qu'il a une croyance aveugle. Je lui en ai parlé assez de fois, et cela ne suffit pas.

9. Je suis encore en peine si les religieuses de Véas ne lui ont rien dit à ce sujet ; car Catherine de Jésus en montrait bonne envie. Ce qu'il y a de bon en tout cela, c'est qu'il est un bon serviteur de Dieu. S'il se trompe, c'est en pensant faire la volonté de Dieu, et sa majesté aura égard à lui. Mais il nous a mis bien en train, et dans ce que je vous ai écrit que j'avais entendu de Joseph (Notre-Seigneur), croyez que j'aurais fait tous mes efforts pour le détourner de sa démarche. Mais, bien que j'ajoute moins foi que lui à ces choses, je répugne beaucoup à le détourner. Que sais-je, si ce ne serait pas empêcher un grand bien pour cette âme ? Car croyez, mon père, qu'à mon avis, il n'a pas l'esprit de l'ordre où il est.

10. Il m'a toujours semblé que dans cette affaire il fallait en venir à ce que m'écrivit Ardapille, qu'il fallait faire écrire à Joanès par les pères, pour lui marquer d'envoyer ici quelqu'un chargé d'en prendre connaissance. J'en aurais été bien contente si cela s'était fait sans que

j'y misse la main; mais j'y ai vu bien des inconvénients, et je m'en suis excusée le mieux que j'ai pu. Je comprends maintenant que je le faisais pour notre bien, mais soyez bien persuadé, mon père, que si les choses ne viennent pas de fond, elles ne s'arrangeront que par les mains de Paul. Dieu la veuille, je le désire assez, et je suis grandement affligée de voir que je suis la pierre d'achoppement de tout le monde. Ainsi que je l'ai dit plus d'une fois, le vrai remède, ce serait peut-être de me jeter à la mer, comme Jonas, afin d'apaiser la tempête; car ce sont peut-être mes péchés qui l'ont soulevée.

11. La prieure de Séville m'écrit de supplier votre paternité de leur accorder une dispense pour prendre une autre sœur de Blanche, la Portugaise, qui n'a pas, à beaucoup près, l'âge accompli. Il serait bon qu'on pût la recevoir; ce serait le moyen de décharger la maison du cens, car elle doit tant que je ne m'en souviens pas bien. Si, lorsqu'on leur paierait cette autre dot (si celle-ci entrait), on voulait leur faire crédit de ce qu'elles doivent à l'autre, ou cesser de payer le cens ou ce qu'on leur donne pour la nourriture, ce ne serait pas un mal, car elles ne cessent de se plaindre qu'elles doivent énormément à cette Portugaise. Votre paternité examinera cela et en fera ce qui lui paraîtra le mieux.

12. Je ne sais plus en finir quand je vous écris. Ma sœur me fait toujours des compliments pour vous. Recevez-les maintenant tous en gros, de même que ceux de toutes les sœurs. Que Notre-Seigneur garde votre paternité et la conduise bientôt ici; j'en ai grand besoin pour moi et pour bien d'autres choses: cela ne veut pas dire qu'il y en ait que vous ne sachiez pas. Dona Guimar est malade; elle vient rarement ici, parce que sa mauvaise santé lui ôte ses forces.

13. Le plus tôt possible envoyez cette lettre au Père Salazar, par la voie du prieur de Grenade: Ayez soin, mon père, de n'y mettre aucun retard; car il importe de la lui envoyer, afin qu'il n'entreprenne rien, s'il n'a pas encore commencé. Ne vous pressez pas, c'est mon avis, de lui donner votre autorisation, parce que tout cela est pour son plus grand bien. Que Dieu vous donne ce qui est pour le vôtre, comme je le souhaite. Amen. C'est le premier dimanche de carême. Cette lettre du père provincial, et la réponse, pourra servir dans l'occasion; ne les détruisez pas si bon vous semble.

L'indigne servante et fille de votre paternité,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

L'original de cette lettre est conservé par les religieuses de Sainte-Anne, de Madrid. Elle fut écrite à Avila le 16 février 1578.

N. 1. Gracian était alors tantôt à Pastranne, tantôt à Alcalá, d'où il allait prêcher le carême d'un endroit à l'autre, en attendant que le nonce Séga décidât quelque chose pour la visite. La Sainte s'était cassé le bras gauche quelque temps auparavant: elle appelle agréablement une armure l'appareil qui lui couvrait encore le bras cassé, et puis, quel est l'effet que lui faisait cet accident? ce sentiment est naturel.

N. 2. *Vous voyez toujours juste, mon père*, dit-elle à Gracian. Quel compliment

au sujet d'une porte! Au sujet d'une fondation qui aurait été son ouvrage, il eût été grossier. *Puissé-je être aussi heureuse à vous obéir!* on ne saurait porter plus loin la bonne grâce.

N. 3. Barthélemy de Jésus était secrétaire du P. Gracian. Voilà qui est intéressant.

N. 4. Le P. provincial des jésuites était Jean Suarez. Carillo était le P. jésuite Gaspard Salazar, qui voulait quitter la compagnie pour entrer dans la réforme. Le provincial Suarez n'entendait pas cette émigration. On lui avait rapporté que ce dessein de Salazar était l'ouvrage de sainte Thérèse, qui lui aurait fait croire qu'elle avait eu une révélation à ce sujet; sur quoi le provincial avait écrit à la Sainte pour lui en témoigner son étonnement et son mécontentement. Elle s'en était défendue dans une réponse où elle assurait n'avoir pris aucune part à cette détermination. Suarez, peu satisfait de ce désaveu, venait d'écrire une nouvelle lettre à l'illustre accusée. C'est la lettre du provincial qu'elle envoie à Gracian. Elle y jure qu'elle est étrangère à la détermination de Salazar.

Ce serment de sainte Thérèse ne manquera pas de faire froncer les sourcils à certains lecteurs. Sainte Thérèse n'avait aucun autre moyen de faire croire aux jésuites qu'elle était étrangère à la détermination de Carillo ou Salazar, que de le leur affirmer par serment, puisqu'ils ne l'en croyaient pas sur ses simples désaveux. Or, elle était très-intéressée à en être crue, soit pour ne pas s'en faire à elle-même et à son ordre des ennemis, soit pour conserver l'union et la charité avec eux. D'autre part, c'était la pure vérité, et elle aurait fait tort à Salazar en ne la faisant pas connaître. Elle faisait donc serment pour la vérité, pour la justice et par nécessité. Mais dans ces trois conditions, le serment est un acte de religion par lequel on atteste l'indéfectible vérité de l'excellence de la nature divine. Est-il donc défendu aux saints de rendre gloire à Dieu, en le prenant pour vengeur du mensonge et de la fausseté?

C'était le recteur des jésuites d'Avila qui avait remis à la Sainte la lettre du provincial. Sa réponse à ce recteur témoigne fortement de sa fermeté pour la défense d'une cause juste.

N. 5. Salazar, dit-elle, ne fera pas une chose qu'il sait être une offense de Dieu. Quel éloge de ce père!

N. 7. La religieuse qui passa des Augustines dans la maison de Pastranne, était dona Catherine Machuche; elle fut redevable de son changement d'ordre à la haute protection de la princesse d'Eboli, qui l'imposa d'autorité à sainte Thérèse.

Fin du N. 8 et au commencement du N. 9, il est question d'une révélation par laquelle Notre-Seigneur aurait fait connaître à la Sainte que Salazar entrerait dans son ordre. La Sainte en a parlé plusieurs fois à ce père, sans avoir l'intention de le lui faire croire, et cependant elle ne lui en a pas assez dit; il le croit aveuglément, et elle-même ajoute moins de foi que lui à ces choses. Qu'est-ce que cela signifie? Discutons les preuves de cette révélation: elles se réduisent uniquement à la vérité bien connue de la Sainte. Elle racontait cette révélation à Salazar, et Salazar qui connaissait sa bonne foi, croyait à son récit: il croyait à un seul témoin qui doutait de lui-même; car la Sainte dit: Je crois moins que lui à ces choses. Cette révélation n'est pas sa raison pour croire ce père appelé à son ordre; *A son avis, c'est parce qu'il n'a pas l'esprit de l'ordre de Loyola.* Autant dire qu'elle ne juge pas de l'opportunité du changement de ce religieux, par la révélation qu'elle en a eue. Ou elle croit cette révélation véritable, ou non. Ce ne peut être qu'en la croyant fautive qu'elle fait bien de ne pas en tenir compte; mais alors, pourquoi en faire tant d'étalage? Pour moi, je pense qu'elle l'a crue vraie, et que c'est par pure modestie qu'elle a renoncé à en faire usage et à s'en tenir à d'autres raisons, bien assurée qu'une chose révélée ne peut pas manquer d'avoir son accomplissement, soit que pour l'amener on fasse usage, ou non, de la révélation qui en est faite.

N. 10. *Si les choses ne marchent pas, c'est qu'elle est pour elle et pour tout le monde une pierre d'achoppement. Si le vaisseau de la réforme est battu de la tempête, c'est elle qui en est cause.* Elle est un nouveau Jonas; il faut la jeter à la mer. Eh bien! on ne l'en croit pas, et ce Jonas prétendu se trouve l'ange qui sauve le vaisseau battu de la tempête.

N. 11. La sœur de la Portugaise, Blanche de Jésus-Marie, était dona Françoise Freyle, qui prit, en faisant profession cinq ans après, le nom de Marie de Saint-Joseph. Le couvent, d'après cette lettre, devait considérablement d'argent à la mère de ces deux heureuses filles.

LETTRE XIV.

Au même père Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Septième.)

1. — Jésus soit avec vous, mon père, et vous délivre de ces gens dont je vous parle. Je suis outrée de leurs indignités à l'égard de ces pauvres religieuses. Je les ai fait promettre d'obéir, à cause du scandale qui est déjà grand ; on a été ici de mon avis, en particulier les dominicains, ce qui m'a fait soupçonner qu'ils se faisaient la main les uns aux autres, car ils sont coalisés contre cette réforme, et j'étais rebutée d'entendre leurs clabauderies. Il y a longtemps qu'elles souffrent, et néanmoins je ne crois pas qu'elles eussent cédé, si je ne leur avais fait comprendre qu'elles le pouvaient sans préjudicier à leur cause.

2. Depuis que les déchaussés sont hors de la maison, leur procès n'a guère été poursuivi. J'ai donc écrit à Roques et à Padillé que, si ce qui regarde les déchaussés ne prenait pas une bonne tournure, et s'il restait des visiteurs, ce n'était pas la peine de presser l'affaire au conseil royal, parce qu'il ne me paraissait pas convenable, lors même que les sœurs gagneraient que j'allasse dans leur maison, et qu'il me paraissait très-mal de ne pas y aller et de les abandonner après qu'elles ont tant souffert. Après tout, je crois que je ne bougerai pas, d'autant plus qu'à ce que j'en vois l'affaire ne prend pas le bon chemin, et que le Seigneur cherche quelqu'un pour consoler ces bonnes âmes. J'en ai grand pitié, car elles sont affligées, comme vous le verrez par ces billets que je vous prie en grâce d'envoyer au père Germain, afin qu'il les recommande à Dieu. Il est heureux qu'il soit en liberté. Quant au frère Jean (de la Croix), je tremble de peur qu'ils n'inventent contre lui de nouvelles accusations. Dieu traite ses amis d'une manière bien triste ; il est vrai qu'il ne leur fait pas d'injustices, puisqu'il n'a pas mieux traité son propre Fils.

3. Lisez, mon père, cette lettre que m'a apportée un monsieur de Ciudad Rodrigue, qui venait exprès pour cette religieuse. Il en dit beaucoup de bien ; s'il dit la vérité, elle nous sera une bonne acquisition. Elle porte 400 ducats, cinquante par-dessus, et avec cela un bon trousseau. Celles d'Albe me demandent une sœur ; celle-ci désire aller à Salamanque, mais elle ira tout aussi bien à Albe, quoiqu'elle fût plus nécessaire à Salamanque à cause de la pauvreté de la maison. Elle peut aller où vous l'enverrez ; je m'abstiens de vous rien déterminer : elle paraît convenir également pour l'une ou l'autre de ces maisons.

4. Nous sommes en pour parler pour cette maison-ci avec deux postulantes qui apportent 1500 ducats de Burgos. Elles sont, dit-on, fort bien, et nous en aurions besoin pour l'ouvrage ; en en cherchant une autre tout serait au grand complet. Donnez-nous votre autorisation. Voyez le receveur de la compagnie pour la sœur de la prieure de Véas. J'ai envoyé la prieure de Médina prendre des informations : vous verrez là ce qu'on dit, et on doit en savoir plus long. Ne laissez pas de prendre garde à ce que vous faites ; je vous avertis que ce naturel ne se perd

guère. Enfin, quoique Anne de Jésus ne l'ait vue que deux ou trois fois, on doit le lui avoir dit. Je lui ai répondu comme si j'avais su tout ce que je sais maintenant; car, sans y réfléchir, en voyant qu'on ne l'avait traitée ni en frère, ni en sœur, et le frère est de la compagnie de Jésus, il m'a d'abord semblé qu'ils s'entendaient entre eux.

5. Je souffre déjà beaucoup d'avoir été si longtemps sans me confesser à vous. Je ne trouve pas ici de ce côté les ressources que j'avais à Tolède, et c'est pour moi une grande peine. Voilà ce que je vous écrivais hier, et tout à l'heure on m'en dit tant sur les injustices qu'on fait à ces sœurs, que c'est une grande pitié. Je pense que les filles de cette maison ont peur de tomber entre les mains des mitigés, et je ne suis pas surprise qu'elles le craignent, car il y a vraiment de quoi craindre. Que Dieu vienne à leur secours et qu'il vous conserve. La nuit est avancée et le messenger part demain. Nous sommes aujourd'hui le onze mars.

L'indigne servante de votre paternité,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre, datée du 10 et du 11 mars 1578, paraît avoir été écrite de Saint-Joseph d'Avila.

N. 1. Grande affaire : l'élite et le plus grand nombre des religieuses de l'Incarnation avaient élu sainte Thérèse, prieure de leur maison. Sans doute Thérèse était digne de leurs suffrages; elle en était si digne, qu'elles eussent fait vainement le tour du monde pour en trouver une autre aussi digne qu'elle. Mais plus son mérite était éminent, et plus il faisait ombrage; son éléction était donc un honneur rendu au mérite, contrairement à l'usage. Toutefois, les contradictions qu'elle soulève vont faire rentrer un peu notre étonnement; ce qui est arrivé au Fils de Dieu, et toujours, avant et après lui, à la vertu, ne nous a pas accoutumés à la voir arriver aux honneurs, du moins sans que de noires intrigues et cabales ne lui vinssent à la traverse. Son sort ordinaire et le plus doux est d'être méprisée et laissée impunie. Mais lorsqu'elle paraît trop et qu'elle est mise en évidence, ses ennemis se lèvent furieux; ils aiguilent leurs langues et leurs traits empoisonnés pour la percer et se débarrasser de sa présence qui leur est insupportable. Elle est propre à toute sorte de bien; donc elle ne l'est pas aux grandes places, où l'on veut quelqu'un qui laisse faire toute sorte de mal. Tout le monde bat des mains à l'élevation d'un fripon et d'un hypocrite. Contre celle d'un homme de mérite, d'une capacité reconnue et d'un grand cœur, tout le monde se récrie : Ou il ne connaît pas les hommes, ou il n'a que de fausses lumières. Oh! Thérèse, que vous manqua-t-il, lorsqu'on attaqua votre éléction? nous l'ignorons. Vous fûtes sans doute accusée d'être une fanatique. Peu importe. A peine fut-il question de faire confirmer cette éléction, qu'il y eut un déchaînement général du côté des mitigés, qui attirèrent dans leur parti les religieuses de l'Incarnation, qui n'avaient pas donné leur voix à la Sainte. Le provincial Magdeleine, et un maître, nommé Valdemore, se rendirent aussitôt au couvent, pour faire une information sur la manière dont les élections avaient été faites. Ils en dressèrent un procès-verbal qui n'eut rien de conforme à la vérité, et ils prononcèrent, en vertu de ces mensonges, la nullité de l'élection de la Sainte. Comme ils n'étaient pas compétents pour cet acte de juridiction, l'affaire fut portée au conseil royal. Elle était encore pendante, lorsque la Sainte écrivit au P. Gracian qu'elle les avait fait consentir à se soumettre et à obéir provisoirement aux mitigés qui s'étaient emparés du gouvernement de la maison.

N. 2. Que devint le fameux procès? il dura trois ans, pendant lesquels Anne de Tolède fut prieure de la maison, et les pères de l'Observance n'obtinrent pas, comme ils s'y attendaient, le gouvernement intérimaire, qui fut donné au nonce. La Sainte dit qu'elle est fort en peine de Jean de la Croix, et qu'elle craint qu'on n'invente quelque nouvelle accusation contre lui. Elle en fut quitte pour la peur. Il prit impunément cette fois la défense de ses religieuses, pour lesquelles il eut tant à

souffrir plus tard, comme auparavant. La Sainte ajoute immédiatement : *Dieu traite les siens d'une manière bien terrible; mais il faut convenir qu'il ne leur fait pas injustice, puisqu'il a traité son propre Fils de même.* Tout l'Evangile est dans ces quelques paroles sublimes pour le sentiment.

N. 4. *Prenez garde, mon père, le naturel ne se perd pas.* Le naturel est le résultat du tempérament et de la constitution, qui durent autant que la vie. Le naturel n'est pas un vice; mais il peut être un point d'appui pour la colère, par exemple, et une excitation à d'autres vices.

LETTRE XV.

Au même père Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Huitième.)

1. — Jésus soit avec vous, mon père. Oh ! que vous avez mal fait d'avoir été si court en m'écrivant par un aussi bon messager que Jean ! J'ai été bien contente de le voir et de pouvoir le questionner à mon aise sur votre compte. Il se trouve que j'avais déjà répondu d'avance, dans la lettre que j'ai donnée pour vous au père prieur de Mancère, à plusieurs choses sur lesquelles vous me consultez. Vous me mortifiez sérieusement en faisant un tel cas de moi; c'est ce qu'il en semblera à votre paternité qu'il sera à propos de faire.

2. Je suis tellement alarmée depuis que je vois le démon tourner tout le bien en mal, que je voudrais qu'il ne se présentât aucune occasion de dire ou de faire quoi que ce soit, jusqu'à ce que l'heure de ces pères fût passée; car, comme je l'ai dit autrefois, tout leur réussit. Je ne serai donc plus étonnée de ce qu'ils pourront faire : ils ne croient pas aller contre la volonté de Dieu, à cause qu'ils ont pour eux les prélats. Quant au roi, ils s'en mettent peu en peine, à cause qu'ils lui voient garder le silence sur tout ce qu'ils font. Ainsi, s'ils attentaient contre vous, les circonstances seraient très-malheureuses; et, sans parler de la grande douleur et de l'affliction des déchaussés, ils sont découragés et abattus. Dieu nous délivre, et, si je ne me trompe, sa volonté est que nous nous aidions nous-mêmes plus que jamais. Ce sont ces considérations qui, jointes aux autres choses dont je vous ai déjà parlé, me forcent à vous prier de ne pas venir ici, quel que soit mon désir de vous voir.

3. La priure d'Albe est très-mal : c'est là qu'il serait urgent que vous allassiez, mais je voudrais que vous eussiez plus de liberté et de tranquillité que vous n'en avez maintenant, et que vous ne vous éloignassiez pas de Madrid jusqu'à ce que les choses aient pris plus de consistance et que Peralte fût parti. Je vois ce qu'ils ont fait au père Marian après que le roi l'a eu mandé; cependant, à Madrid, ils seront moins audacieux qu'ici. D'un autre côté, je suis très-peinée qu'on ne puisse donner satisfaction à ma mère, et à une telle mère. Je ne sais donc que dire, si ce n'est qu'il n'est plus possible de vivre maintenant en ce monde.

4. Quant à ce que vous dites qu'il serait peut-être mieux de prendre un autre chemin, parce que c'est un grand détour de passer par ici,

je réponds que j'ai un grand désir de voir ces dames, mais que si votre paternité voyage avec elles, il y aura plus de sûreté à passer par ici, parce qu'il ne s'y trouve aucun monastère de mitigés. Sans cela encore, serait-ce si grand'chose que de faire huit lieues de trop, pour me priver de ce plaisir et vous remettre de vos fatigues pendant quelques jours? Enfin, craindriez-vous de donner trop de contentement à nos sœurs, qui vous attendent avec une si vive impatience, comme je vous l'ai déjà marqué dans la lettre que vous porte mon frère, qui est parti ce matin pour Madrid?

5. Vous me dites, en troisième lieu, que madame dona Jeanne est dans l'intention de nous amener elle-même sa fille. Je ne vois pas sans peine qu'elle entreprenne un voyage de 80 lieues lorsqu'elle peut s'en dispenser et que nous avons tant de craintes pour sa santé. Je connais ce chemin, et quoique je l'aie fait dans les meilleures circonstances et avec beaucoup de plaisir avec madame Marie de Mendoza, je l'ai trouvé fort long.

6. Sachez, mon père, que je suis déterminée à ne pas permettre à madame dona Jeanne d'aller plus loin qu'Avila. Il n'est nullement nécessaire que madame dona Marie soit accompagnée d'une dame, puisqu'elle est avec son frère. Ici finit son voyage, et ce serait une folie qu'elle se donnât tant de peine, après avoir vu sa fille. Il vaudrait mieux qu'elle attendît la prise de voile; car, s'il plaît à Dieu, les choses ne seront plus alors où elles sont, et vous pourrez aisément l'accompagner. Sa santé est si importante, que je ne voudrais pas prendre sur moi de lui conseiller ce voyage. Du moins, je ferai tous mes efforts pour l'empêcher d'aller plus loin. Comme il fait beau, je ne vois pas de danger à ce qu'elle vienne ici. J'ai réfléchi que, si on vient en voiture, il vaut mieux passer par ici, parce qu'il me semble qu'il n'y a pas de défilés comme par l'autre chemin.

7. J'ai pensé que dans le cas où madame dona Jeanne ne viendrait pas, et qu'il n'y aurait que M. Thomas pour accompagner sa sœur, il conviendrait peut-être que le P. Antoine de Jésus vint avec eux, puisqu'il est bien rétabli. Vous direz que c'est aussi un déchaussé. Ses cheveux blancs le mettront à l'abri de tout caquet; et, si vous ne venez pas, on ne fera pas grande attention à lui; parce que c'est sur vous seul que tous les yeux sont braqués maintenant. Je serai charmée de le voir ressuscité. Après tout, s'il ne vient pas, prenez cela pour un conte, car je ne sais plus ce que j'ai dit.

8. Je vous répète que je serais ravie de voir madame dona Jeanne; mais il me semble que nous nous risquerions beaucoup, surtout si elle s'avisait d'aller plus loin. Que Dieu me délivre de moi-même, puisque je fais si peu de cas de mon repos, et qu'il lui plaise m'accorder la grâce de pouvoir soulager mon âme avec vous pendant quelque temps.

9. Je vous fais savoir, dans la lettre que vous porte mon frère, quelles grandes difficultés ont soulevées le docteur Rueda et le maître

Daza sur les élections de prieures faites sans l'agrément du pape ou du général, parce que c'est affaire de juridiction. Je vous en ai parlé longuement dans ma lettre, et j'y reviens encore, afin que, pour l'amour de Notre-Seigneur, vous y fassiez bien attention. Il doit vous être bien pénible d'être réduit à pourvoir à tout. Que Dieu amène un autre temps. Maintenant, mon père, nous devons aller comme il le veut. La prieure et la sous-prieure vous ont écrit par mon frère. Si on a besoin du conseiller-auditeur Covarrubias, il faut le dire, car il est très-bien avec mon frère. Que le Seigneur soit avec votre paternité et la conserve de longues années dans une grande sainteté. C'est aujourd'hui le 17 avril (1578).

Votre indigne fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

sachez, mon père, que je suis en peine que madame dona Jeanne arrive sitôt. Le chœur de notre église est découvert, nous avons un grand nombre d'ouvriers, et les grilles sont enlevées. J'aurais cependant bien voulu lui parler par les grilles. Voyez quelle vie! On ne pouvait plus tenir dans le chœur à cause du froid. Il sera fort bien. Ne serait-il pas possible que madame dona Jeanne apportât une permission pour visiter notre maison, quoique tout y soit sens dessus dessous? Elle n'en trouverait que mieux celle de Valladolid.

NOTES.

Par cette lettre, la Sainte répond à plusieurs questions que lui avait proposées le P. Gracian; on y remarque la clarté et la solidité.

N. 1. Elle se trouve mortifiée du cas qu'il fait d'elle. Ses réponses n'en sont pas moins tranchantes, sous des formules d'hésitation. Après avoir tout mis à la discrétion de ce père, elle va tout décider; elle était la directrice de ses directeurs, toutes ses lettres en sont la preuve.

N. 2. Elle se plaint fort des succès des pères de l'Observance; toutefois elle ne leur en fait pas un crime. Comme ils ont pour eux les prélats, ils doivent avoir aussi pour eux leur conscience. Le roi les laisse faire. Ils ont gagné le nonce Séga, qui empêche Gracian d'exercer ses fonctions de visiteur. Le roi, sans le révoquer de cette charge, lui signifie de se retirer dans un couvent jusqu'à nouvel ordre. C'est dans ces circonstances que Gracian expose plusieurs doutes à la Sainte, qui d'abord ne lui conseille pas d'accompagner sa mère à Valladolid, où elle conduisait sa fille dona Marie pour lui faire prendre l'habit.

N. 3. Ira-t-il ensuite à Albe, où la prieure est malade, ou restera-t-il? Il vaut mieux qu'il se tienne près de Madrid, pour aviser aux moyens de reprendre ses fonctions; car Peralte, ou autrement Tostade, son grand antagoniste, finirait de le supplanter. Pour mieux le retenir, elle lui met sous les yeux ce qui est arrivé récemment à Marian, lorsque le roi l'a fait venir. Il paraît que ce père avait été mis en prison. Cette décision devait déplaire à la mère de Gracian. *Tant pis*, dit Thérèse; *je suis bien fâchée de ne pouvoir contenter ma mère.*

N. 4. On voit que Gracian lui demandait s'il fallait qu'il fit avec sa mère un détour pour aller la voir. « Si vous accompagnez ces dames, dit-elle, n'en faites pas; votre voyage ne sera pas remarqué, à cause que sur la route directe il ne se trouve pas de maisons de chaussés. Si vous venez sans elles, serait-ce en trop faire que de faire huit lieues de plus? » Mais laissons ces graves débats.

Le N. 5 est de cette force; saluons-le en passant.

Les autres sont aussi clairs que le jour.

LETTRE XVI.

Au même P. Fr. Jerome Gracian de la Mère de Dieu. (Neuvième.)

1.—JÉSUS soit avec vous, mon père et mon prélat, comme vous

dites. J'en ai bien ri et j'en ai été bien égayée. Chaque fois que j'y pense, mon hilarité redouble en songeant combien vous avez l'air d'avoir dit sérieusement qu'il ne faut pas que je m'avise de juger mon prélat. Oh! mon père, vous n'aviez que faire de jurer, même comme un saint, et à plus forte raison, comme un charretier, car je vous ai parfaitement compris. Quand Dieu a donné à quelqu'un un zèle pour le salut des âmes, aussi ardent que celui qu'il vous a donné, peut-il le lui ôter lorsqu'il s'agit de celles qui lui sont spécialement confiées? Je ne veux plus en parler; permettez-moi seulement de vous rappeler que vous m'avez donné la permission de vous juger et de vous dire franchement ce que je pense.

2. Madame dona Jeanne est arrivée ici hier soir sur le tard, à la chute du jour. C'était le 25 avril. Elle est arrivée en très-bonne santé, grâce à Dieu. Je l'ai reçue avec une grande joie. D'un jour à l'autre, je l'aime davantage, je la trouve mieux et plus spirituelle. Notre religieuse est si contente, qu'on ne saurait l'exprimer. Dès son entrée, on aurait dit qu'elle avait passé ici toute sa vie. J'espère que Notre-Seigneur en fera quelque chose de grand. Elle a un excellent caractère et d'heureuses dispositions. Je souhaiterais que madame dona Jeanne n'allât pas plus loin. Mais vous lui inspirez tant d'inclination pour Valladolid, que toutes nos instances pour la retenir ici ont été inutiles. Dieu soit béni et vous garde.

L'indigne fille de votre paternité,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre est du 26 avril 1578. On y admire la gaieté spirituelle de la Sainte, qui plaisante fort agréablement son P. Gracian.

N. 1. Il paraît qu'elle lui avait donné des avertissements au sujet de ses prédications, se plaignant qu'il s'y livrait au préjudice du recueillement qui lui convenait. Gracian, piqué, aurait répliqué que s'il prêchait, c'était pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu. La Sainte se met à rire de sa fâcherie. Elle n'avait pas besoin de sa justification solennelle.

N. 2. La Sainte parle à Gracian de sa mère et d'une de ses sœurs, qui est arrivée la veille pour prendre l'habit. Elle a toujours du bien à dire de cette sainte famille.

LETTRE XVII.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Dixième.)

1.—Jésus soit avec votre paternité. La lettre ci-jointe était écrite et j'étais prête à vous l'envoyer, lorsque sont arrivés les déchaussés, qui m'ont remis les vôtres. Je vous assure qu'elles m'ont rendu la santé. Le soir même que je reçus celles de Malagon, je me fatiguai tant à lire et à écrire, que, depuis, j'ai senti s'augmenter un gros rhume de cerveau que j'avais déjà; mais vos lettres m'ont fait tant de plaisir que j'en éprouve un sensible soulagement. Je remercie Dieu de ce qu'il vous donne la santé pour travailler à sa gloire autant que vous faites, et pour être utile à un si grand nombre d'âmes. J'en éprouve une très-grande consolation. Malgré cela, je voudrais bien vous voir

ici ; comme il n'a pas plu où vous êtes, il sera bien impossible que le pays ne soit pas très-mal sain. Je ne sais comment il se fait que vous préférerez y rester, plutôt que de venir chez nous, à moins que le Seigneur, qui connaît les besoins, n'ait donné un tel temps pour vous mettre à même d'être utile à ces âmes, auxquelles vous aurez nécessairement fait produire de grands fruits.

2. J'avais oublié de vous dire dans cette lettre combien j'ai été contrariée que ce fût le frère Ferdinand de Médina qui donnât l'habit à notre religieuse. Je ne sais d'où peut venir à cette petite prieure la tentation de contenter ces mitigés. Par cette lettre de frère Ange, vous verrez qu'ils savaient déjà que vous deviez venir avec votre sœur. J'ai été fort contente que vous ne l'ayez pas fait. Maintenant vous pouvez très-bien venir. J'ai déjà écrit à Ardapille pour l'engager à s'arranger pour venir avec vous. Je lui en donne de forts motifs. Lorsqu'il ne le voudrait pas, il faudra bien qu'il s'y décide, il ne peut pas moins faire.

3. J'ai déjà pensé que ma fille, Marie de Saint-Joseph, conviendrait très-bien pour me soulager ; elle a une belle écriture, de grands talents, et assez de gaieté pour m'en donner. Dieu pourra la décider à faire profession. Comme les jeunes ne doivent pas trop se plaire à la compagnie des vieilles, je m'étonne que vous, mon père, ne vous lassiez pas de moi. Dieu le permet afin que je puisse supporter la vie, avec la mauvaise santé qu'il me donne, sans autre contentement que celui qui me vient de vous. Je crois aussi qu'en recevant les bienfaits de Dieu, et en l'aimant véritablement, on ne doit pas manquer de se réjouir avec ceux qui désirent aussi le servir.

4. Je serais fort contrariée qu'Ardapille vint me casser la tête avec son histoire de l'Incarnation. Je vous ai fait demander si, en vertu de ses pouvoirs, il peut me faire une obligation de l'entendre ; vous ne me répondez pas. Sachez bien que je ferai tout ce que je pourrai pour ne pas le faire. Sans confesseur, ce serait folie ; à plus forte raison, sans le changement d'obédience. Mais s'il m'en fait une obligation sous peine de péché, je vois alors ce que je peux faire. De grâce répondez-moi d'une manière positive : Que ferai-je ? que puis-je faire ? ce ne sont pas des choses à permettre quelque obscurité. Puis recommandez-moi toujours bien à Dieu. Voilà que je suis vieille et bien épuisée, quoiqu'il n'en soit pas de même de mes désirs. Je ne manquerai pas de faire vos compliments à nos sœurs. Je désirerais savoir si vous viendrez avec le prieur de Mancère. Franchement, il me semble que vous perdez votre temps où vous êtes, et ce sera encore pis à l'avenir, puisque vous n'aurez plus à prêcher.

5. Quel train n'ont pas fait les autres avec les cent réaux ! Voyez, mon père, s'il est nécessaire de faire attention à tout dans ces visites ? Comme il vient un autre prélat, il importe qu'il ne puisse trouver à redire sur rien : cela m'a fait de la peine. Celle qui a donné cette somme, chargée de tout régler, pouvait bien ne pas négliger d'en tenir

compte. Frère Antoine n'y est pour rien, si ce n'est qu'en me touchant, si peu qu'il touche mon Paul, je ne puis le souffrir, quoique pour moi, cela ne me fasse rien. Dieu vous garde, mon père, il me fait une grande grâce en permettant que, malgré tant de travaux, votre santé soit aussi bonne que me le disent ces pères. Qu'il soit à jamais béni ! Dona Guiomar sera bien contente de la lettre. Elle se porte bien. Nous sommes le 14 mai, et moi,

La véritable fille de votre paternité,

THERÈSE DE JÉSUS.

6. Dieu veuille que tout ce que je viens de vous écrire ne me rende pas malade, comme ce que j'ai écrit à Malagon. Ce que je vous dis ne regarde en aucune manière ce monastère, j'entends celui de Villeneuve; si les franciscains y prennent intérêt, ils sauront bien aider les religieuses à trouver des aumônes, ils s'y entendent. Vous avez raison, mon père, c'est une rude chose que de tenir dans ces petits endroits. C'est Madrid qui est important. Tout est bien disposé pour un prochain dénouement. Regardez-le comme un point important, aussi bien que de donner quelque attention à Huerta. Quand nous nous verrons, nous y mettrons ordre.

NOTES.

L'original de cette lettre, qui fut écrite d'Avila, le 14 mai 1578, est conservé dans la maison de messieurs Heigueros de la Banez.

LETTRE XVIII.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Onzième.)

1.— Jésus soit avec vous, mon père. Ce père est sur le point de partir. Je ne pourrai donc pas vous écrire longuement. Je suis bien fâchée qu'on ne m'ait pas prévenue hier de son départ. Je vais mieux, et mon bras aussi. Dans les explications que vous avez eues avec Caton, je suis scandalisée de la manière inconvenante dont il vous a parlé d'une chose qui n'est encore qu'en projet. S'il était aussi méchant qu'il s'en donne l'air, les jésuites ne se seraient pas ainsi mis en quatre pour le conserver. Je suis bien aise que vous n'avez pas envoyé ma lettre à Séville, car, je vois maintenant qu'il n'y a pas mieux que d'user envers eux de toute la déférence possible. Nous leur avons réellement de grandes obligations et nous sommes encore redevables à plusieurs d'entre eux; il m'a semblé que ce père est peu au courant: je ne voudrais donc pas que vous entrassiez trop dans les détails avec lui.

2. On m'a écrit aussi de Tolède qu'on s'y plaint beaucoup de moi. La vérité est que j'ai fait tout ce que j'ai pu et même plus que je ne devais. Je ne leur connais pas d'autre sujet de se plaindre de vous et de moi, que les précautions que nous avons prises pour ne pas leur déplaire. Je suis persuadée que, si nous n'avions eu en vue que Dieu seul et les intérêts de sa gloire, dans une affaire qui demandait une si grande pureté d'intention, tout serait déjà pacifié, et nous serions les

uns et les autres contents, parce que le Seigneur aurait lui-même aplani toutes les difficultés; mais quand on agit par respect humain, on n'obtient jamais le but qu'on se propose; c'est tout le contraire, comme nous le voyons maintenant. Quand il se serait agi d'une hérésie dans ce que je voulais faire, comme je le leur ai dit, ils ne seraient pas plus indignés d'en entendre parler. Il est certain, mon père, que de notre côté et du leur, on a mis trop de vivacité dans cette affaire: je ne laisse pas d'être fort contente de son issue. Je voudrais que Notre-Seigneur s'en contentât de même.

3. Je vous ai déjà fait connaître combien les jésuites d'Avila tiennent à ce que le père Marian vienne voir leur fontaine: ils l'en pressent depuis longtemps. Il vient de leur faire savoir qu'il arrivera dans le courant du mois. Ecrivez-lui, je vous en prie, de ne pas y manquer. Ne l'oubliez pas.

4. Je ne puis m'expliquer ce mystère de l'emprisonnement du frère Jean de la Croix, ni la lenteur que l'on met dans ces affaires. Que Dieu y porte remède! On m'écrit de Tolède que Tostade en est parti, mais je ne le crois pas. On ajoute qu'il laisse frère Ange à sa place. Je ne sais que penser de ce que vous ne venez pas ici. Je commence à comprendre que vous avez raison; mais nous laissons le temps nous échapper, sans envoyer quelqu'un à Rome, et nous nous perdons dans des espérances de mille ans. Je n'y comprends rien, et je ne vois pas pourquoi Nicolas diffère de partir; car l'un n'empêche pas l'autre. Je vois bien que vous en êtes plus inquiet que personne; mais dans aucun cas, on ne peut avoir à se repentir d'avoir bien agi envers le général, et c'est le vrai moment. Si nous le laissons passer, que deviendrons-nous? on a beau faire ses diligences, cela ne nuit jamais.

5. J'approuve que l'on donne à ce collège le nom de Saint-Joseph. Dieu vous en récompense, ainsi que de ce que vous faites à ce sujet; l'acquisition de cette maison serait bien avantageuse pour l'Ordre. Pour ce qui est de Tolède, je suis de votre avis: la religieuse est bien entêtée, et la prieure a grand tort de dire que vous voulez que l'affaire soit plaidée, parce que cela appartient à la maison et qu'il s'agit d'une somme considérable. Madame Guiomar a été fort contente de votre lettre, et moi aussi. Cela ne m'étonne pas. Ce père sent la différence que l'on ne manque pas de faire à Guadalaxare entre Paul et lui; car il y en a vraiment une grande entre ce père et lui, et cela se sent naturellement. Je voudrais que vous eussiez pour lui beaucoup de déférence, parce que je le crois un peu vif dans ses paroles; or, c'est une grande chose que de prendre chacun avec ses défauts. Que Dieu nous donne la force nécessaire pour lui être toujours agréables. Amen.

6. Je ne sais que vous répondre au sujet de ces religieuses. 400 ducats pour vingt, je ne voudrais pas même de 600. Attendons ce que fera madame Marie de Mendoze qui ne manquera de bien arranger cela; je ne puis entendre parler de rentes.

7. Antoinette nous a parlé de tant de choses que vous aviez ordonnées, que nous en avons été toutes extrêmement surprises ; c'est pourquoy je vous ai fait demander ce qui en était. Croyez-moi, mon père, ces maisons vont bien et il n'est pas nécessaire de les surcharger de cérémonies. La moindre chose les gênerait ; de grâce ne l'oubliez pas. Il faut toujours tenir à l'observance exacte des constitutions, sans rien exiger de plus, et il suffira de bien les observer. Pour ce qui regarde ces religieuses, vous pouvez m'en croire, je vois par ce qui se passe ici ce qui doit en être ailleurs. Quelque légère que fût l'œuvre de surrogation que vous imposeriez, elle ne laisserait pas d'être fort pénible, à moi la première. Je ne dis pas, dans le cas où vous l'ordonneriez au nom de Dieu. Je le prie de vous conserver de longues années. C'est aujourd'hui le 22 mai (1578).

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

On conserve l'original de cette lettre chez les pères de Saint-Jérôme d'Espexa, diocèse d'Osma.

N. 1. Gracian avait été entrepris au sujet de l'émigration de Salazar, qui se proposait de quitter les Jésuites pour passer dans la réforme, par un religieux quelconque de je ne sais quel ordre. Ce religieux n'avait pas ménagé le transfuge en herbe, et la Sainte en fait un petit Caton. Ce religieux aurait pu dire comme Sancho Pança : *Je fouette ma toupie et ma mère me fouette*. Du reste, Dieu se rangea du parti de Thérèse, si j'ose ainsi parler, et les censures des hommes ne firent pas fortune ; Salazar fut un digne déchaussé.

Il paraît que la lettre que Gracian n'avait pas encore envoyée à Séville était la lettre que la Sainte lui recommandait, dans la treizième ci-dessus, d'envoyer en toute diligence. Elle ne se plaint pas de ce retard, et elle n'en dit pas la raison. Elle ajoute seulement que l'on doit beaucoup aux Jésuites. Or, il est juste qu'on passe bien des choses à qui on doit beaucoup. Un bienfaiteur a droit à des ménagements. Tant que les mauvais services ne l'emportent pas sur les bons, on reste redevable. Celui qui renoncerait à un ami, pour une fois qu'il aurait à s'en plaindre, se trouverait bientôt sans amis. A la fin de ce nombre, il est encore question du religieux qui avait eu altercation avec Gracian au sujet de Salazar. Ce n'est déjà plus un Caton.

N. 3. Les pères de la compagnie attendent le P. Marian avec impatience ; ils en ont besoin pour la construction d'une fontaine : c'est que Marian était habile architecte. Philippe II l'avait chargé de plusieurs travaux importants.

N. 4. La Sainte, qui connaissait tous les secrets du ciel, regardait saint Jean de la Croix comme enchanté ; elle ne pouvait découvrir sa prison. Au milieu de la tempête il avait disparu comme Jonas, et il n'y avait pas moyen de trouver la baleine qui le logeait. Elle finit pourtant par le vomir en Andalousie.

Tostade est encore parti. Le conseil lui ayant lié les mains, il ne pouvait rien faire ; il s'en dédommageait en faisant des peurs aux déchaussés.

Elle parle d'un voyage à Rome ; elle voudrait qu'il fût fait tout de suite.

N. 5. Gracian était à Salamanque pour la fondation d'un collège. La Sainte désirait qu'on lui donnât le nom de Saint-Joseph. Ce collège est devenu une université célèbre.

Ce n'est pas peu de chose que de prendre et de supporter chacun avec ses défauts. D'accord, saint Paul a enseigné que c'est un des devoirs de la charité ; et puis, comment faire mieux, à moins qu'il ne soit mieux d'être méchant, parce que d'autres le sont.

N. 7. La Sainte fait respectueusement la leçon au P. Gracian. Antoinette du Saint-Esprit, religieuse de Valladolid, en passant par Avila, lui a appris que le père leur a imposé des exercices dont elles se trouvent fatiguées. Les constitutions et rien que les constitutions, lui dit-elle ici. Une charge trop lourde empêche de marcher. Elle trouve que c'est assez pour elle-même de suivre la règle.

LETTRE XIX.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Douzième.)

1. — Jésus soit avec vous, mon père. Je vous ai écrit hier par la voie de Mancère. J'ai fait remettre la lettre au sous-prieur, en le priant de s'informer si vous êtes à Penaranda, comme vous me le marquez, et en lui recommandant que personne ne le sache, pas même un religieux. Je vous envoyais deux lettres de Roch dans lesquelles il fait voir combien il importe que vous vous rendiez promptement à Madrid. Il me dit qu'il vous écrit directement, mais comme je crains que sa lettre n'ait été interceptée, je vous apprends moi-même ce qui se passe. Si par hasard vous n'étiez pas allé où vous m'avez dit, je dois y envoyer un exprès et je pourrai marquer à la mère prieure ce qu'elle a à répondre; car Roch regarde comme important de faire partout la même réponse, sans quoi, dit-il, nous serions perdus. Il m'envoie par écrit celle que je lui avais envoyée; j'en ai donné connaissance à d'autres maisons. Dieu veuille que toutes ces précautions soient inutiles; car il est bien affligeant de voir ces âmes conduites par des gens qui ne les comprennent pas.

2. C'est, par-dessus tout, mon Paul qui m'inquiète et me peine. Quand le verrai-je libre! je n'en sais pas la véritable cause, et quoique ce soit bien ce que je cherche, je ne puis la voir dans le reste. Le Seigneur y pourvoira. Si vous étiez pour venir ici, au lieu de rester où vous êtes, je serais contente. Mais je tremble de peur; en allant et venant pour dire votre messe, vous ne pouvez manquer de courir des risques. Je ne puis m'imaginer comment vous faites: que je voudrais donc bien vous voir parti de là et vous savoir en lieu de sûreté! De grâce, faites-moi bien savoir où vous êtes, afin que je ne fasse pas d'étourderie lorsque je vous donnerai quelque avertissement; ce qui m'arrive lorsque vous changez les chiffres sans m'en avoir prévenue. Je désirerais que vous fussiez toujours accompagné, ne fût-ce que d'un frère lai.

3. Hier le prieur de Saint-Thomas était ici. Il pense que vous ferez bien d'attendre la réponse de Joanès (Jean de Padille) et ce que cela signifie, avant d'aller à la cour. C'est aussi l'avis du recteur et celui de mon frère (je leur ai dit que vous avez écrit à Joanès). Puisqu'on apporte les brefs au président, je ne vois pas pourquoi on se presse tant. Toutefois, deux choses, à mon avis, demandent votre départ pour Madrid: la première, c'est la grande crainte que j'ai qu'ils ne vous prennent par là, et si cela devait arriver (Dieu nous en préserve), il vaudrait mieux partir; la seconde, c'est qu'avant d'aller parler au roi, nous pussions savoir ce que le nonce veut faire de vous, et alors il serait nécessaire que vous fussiez à Madrid.

4. J'ai écrit hier ce qui précède. Vous y réfléchirez, et je crois que le Seigneur vous éclairera, puisqu'il vous donne la patience; j'ai vu par votre rapport au nonce comment vous prenez cette persécution. Voici

ce qui se passe : dimanche dernier, qui était le trois, on a notifié au P. Marian un bref, qui, à ce que je comprends, est celui du nonce : Roch cependant s'en est fort peu expliqué. Il se contente de dire que ce bref est très-long et qu'il annule ce qui a été fait par le nonce précédent. Ce doit être celui dont vous me parlez, seulement ils s'entendent mal. Il dit qu'il est du pape, je ne le pense pas, ce ne doit être que celui du nonce, puisque le père Marian dit, dans sa réponse, qu'il se soumet à ce qu'ordonne Sa Seigneurie.

5. Il dit qu'on lui ordonne de ne plus vous regarder comme prélat et de n'obéir uniquement qu'au nonce, sans s'inquiéter d'aucun autre. J'en suis bien aise; peut-être ne soutiendra-t-il pas ces pères autant qu'ils se l'imaginent, et puis il voudra toujours contenter le roi. Que je croie ce que vous dites, qu'ils se proposent d'arrêter les réformes, cela va sans dire; il n'y aura pas de plus grand contentement pour moi que de vous voir hors d'affaire et libre; après cela tout ira bien. Ici, ni à Mancère aucune notification; le provincial ne s'est montré en rien. Ils attendent sans doute quelque chose. Roch dit que le bref doit être notifié dans tous les monastères, sans expliquer s'il s'agit de monastères d'hommes ou d'autres. J'ai écrit à Albe, afin que la prieure garde cette religieuse, et à Thérèse-Laitz, de donner son approbation. J'éprouve une si grande consolation, en voyant que Dieu vous accorde un peu de relâche au milieu de tant de peines, que je ne sais comment je puis en avoir moi-même.

6. J'en étais là, quand le révérend P. Rioga s'est présenté à la porte avec un notaire pour notifier le bref. Ce n'est pas moi, c'est la mère prieure qu'on a fait appeler. Je ne crois pas me tromper, c'est bien le même qu'on devait porter au conseil, puisqu'ils disent qu'il se trouve dans le procès. Dieu me le pardonne, mais je ne puis croire qu'il soit de la rédaction et du style du nonce. Si vous n'aviez pas mis à contribution les lumières de tant de personnes instruites, je ne serais pas surprise que vous fussiez bien inquiet; mais comme tout s'est passé avec tant de justice, et que vous êtes resté près d'un an sans faire de visites, jusqu'à ce que vous fussiez certain que le nonce dirait qu'il ne vous avait pas retiré votre commission, je ne comprends pas comment il vous accuse aujourd'hui de la sorte. J'en éprouve une grande peine; mais d'un autre côté, je suis édifiée en voyant avec quelle circonspection vous avez agi et de quelles infamies vous êtes l'objet. Je vous promets, mon père, que vous êtes bien chéri de Dieu, et que vous l'imites comme il faut. Réjouissez-vous; il vous accorde ce que vous lui demandez, je veux dire des maux dont il vous récompensera dans sa justice. Qu'il soit béni en tout.

7. Les avocats d'Avila disent tous que le nonce n'ayant pas montré les pouvoirs en vertu desquels il vous donnait des ordres, vous n'étiez pas obligé de lui obéir. Oh! mon père, quels bons trésors que les vôtres! ils sont sans prix, puisque par eux on obtient une si grande cou-

ronne. Quand je me rappelle que Notre-Seigneur et tous les saints ont marché dans cette voie, je ne puis me défendre de vous porter envie. Pour moi, je ne mérite plus de souffrir, si ce n'est pour ressentir ce que souffre celui que j'affectionne tant, ce qui est pour moi une bien plus grande souffrance.

8. Demain nous nous concerterons pour envoyer après-demain Julien à Madrid, reconnaître le nonce pour notre prélat, et tâcher de nous mettre dans ses bonnes grâces, afin de pouvoir obtenir qu'il ne nous livre pas aux chaussés. Lorsqu'il sera de retour, j'écrirai à quelques personnes de le fléchir en notre faveur, en lui donnant de bonnes raisons et en lui disant que vous aviez suspendu tout exercice de votre charge, jusqu'à ce que sa volonté vous fût connue, et que vous vous seriez toujours soumis à ses ordres, n'eût été la crainte que Tostade venait dans l'intention de nous détruire. Je puis même, sans mentir, lui témoigner ma satisfaction, car, moyennant qu'on ne nous assujettisse pas aux mitigés, j'approuverai tout le reste.

9. Julien lui demandera diverses permissions dont nous avons besoin dans nos monastères, pour ce qui regarde les ouvriers et autres choses semblables; car on me dit que du moment que nous le reconnaissons pour prélat, nous devons lui obéir. Que le Seigneur nous vienne en aide. Comme on ne peut pas nous le faire offenser, saint Paul reste placé dans cette maison, sans que personne puisse me dispenser des promesses que je lui ai faites. Nos sœurs n'ont été affligées de rien tant dans ce bref, que de ce qu'on y dit de vous. Elles se recommandent instamment à vos prières. Nous prions assez; il n'y a rien à craindre, au contraire, il y a de quoi louer Dieu qui nous fait marcher dans la voie qu'il a parcourue le premier. Que sa majesté vous garde pour moi et me fasse la grâce de vous voir hors de tous ces débats. C'est aujourd'hui la veille de Saint-Laurent.

L'indigne servante et la véritable fille de votre paternité,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre fut écrite à Avila en deux jours, le 8 et le 9 août 1578.

N. 1. Il paraît que Gracian était à Valladolid. La Sainte fait savoir à la prieure de cette ville ce qu'elle a à répondre au bref dont il est tant question dans cette lettre. Qu'était-ce que ce bref si fameux? un bref par lequel le nonce Séga révoquait Gracian de la charge de visiteur apostolique. On s'empressait de le signifier à toutes les maisons des déchaussés et des déchaussées, avec de grandes formalités.

N. 2. La Sainte témoigne une grande crainte qu'on ne prenne et ne mette en prison le P. Gracian, qui se cachait, dans la peur qu'il en avait lui-même, et pour cause. Pour preuve, c'est que se trouvant dans la maison de Saint-Alexis, ses ennemis vinrent de nuit, ayant à leur tête un ex-déchaussé, Hernando de Médina, pour s'emparer de sa personne, dans l'intention de faire un holocauste agréable à Dieu de ce rebelle au nonce et à leur ordre. Mais c'est une histoire; voyons donc.

D'abord, ils cherchent à enfoncer la porte; au bruit qu'ils font, don Jérôme de Cobar accourt; un combat s'engage entre les religieux et les séculiers agresseurs. Cette expédition fait grand bruit dans la ville. Gracian, qui avait été averti à temps de ce coup de main, avait quitté Saint-Alexis pour aller passer cette nuit chez un de ses parents, et bien lui en voulut. Telle fut l'échauffourée et son résultat.

N. 3. Gracian avait reçu du pape et du nonce précédent sa nomination et ses pouvoirs de visiteur. Ils avaient été adressés au président de Castille, et la Sainte dit : *On porte les brefs au président.* Cela veut dire, il sera pour vous.

Le N. 4 est celui où commence la partie de cette lettre, écrite le 9.

Philippe II avait obtenu de Pie V un bref pour la visite et la réforme de l'ordre des Carmes. Plus tard, Gracian avait obtenu du nonce Hormanète un bref qui investissait des pouvoirs de visiteur de l'ordre en question; mais les pères de l'Observance obtinrent ensuite un contre-bref de Grégoire XIII, qui révoquait Gracian. La Sainte ne sait pas si c'est ce contre-bref qu'on signifie aux déchaussés, ou un bref du nouveau nonce Séga.

N. 5. Elle se réjouit qu'on mette fin aux réformes. Il faut l'entendre : c'est la commission générale de réformer chaussés et déchaussés, qu'elle désire voir finir; alors les déchaussés se réformeront eux-mêmes, comme ils l'entendent.

N. 6. On vint notifier pendant qu'elle écrivait, sans l'appeler. Toutefois, on lui vient dire quelque chose de ce bref, puisqu'elle assure qu'il ne saurait venir du nonce. On avait prévenu M. Séga contre Gracian à un tel point, qu'il avait écrit dans un mémoire adressé au roi contre ce père, qu'il le lui fallait, et que, si on ne le lui livrait pas pour en faire justice, il s'en retournerait à Rome. Tirons le rideau sur ces persécutions du juste; rien de plus trivial que cette manière de procéder contre les gens de bien et de mérite.

LETTRE XX.

Papier ou Mémoire écrit par la Sainte en faveur du P. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Treizième.)

1. Quand le nonce précédent mourut, nous regardâmes comme certain que les pouvoirs pour la visite avaient expiré avec lui. Cependant nous consultâmes des théologiens et des légistes d'Alcala, de Madrid et même de Tolède. Ils répondirent que non, parce qu'elle se trouvait déjà commencée, et qu'ainsi, malgré la mort du nonce, elle devait être continuée jusqu'à sa fin; mais que si elle ne s'était pas trouvée déjà commencée, elle aurait expiré avec celui qui avait donné les pouvoirs de le faire. Le président Covarrubias intima aux visiteurs l'ordre de continuer, à cause qu'il n'avait pas terminé; ainsi tous s'accordaient sur ce point.

2. Arriva le nouveau nonce qui commanda à Gracian de lui présenter ses pouvoirs et ses procès de visite. Ce père voulait tout abandonner. On lui représenta qu'il indisposerait le roi, de qui l'affaire dépendait, aussi bien que du nonce. Il alla donc trouver l'archevêque, et il lui fit connaître tout ce qui se passait. L'archevêque se moqua d'abord de lui, et il lui dit qu'il n'avait pas plus de courage qu'une mouche et qu'il fallait qu'il allât rendre compte de tout au roi. Comme ce père lui faisait remarquer les inconvénients qu'il y voyait par rapport au nonce, il lui répondit que chacun avait le droit de recourir au supérieur et il l'obligea à s'adresser au roi.

3. Le roi lui commanda de se retirer dans son monastère, en lui disant qu'il examinerait cette affaire. Quelques avocats et même le présenté Roméro, que j'ai consulté moi-même ici, disaient que, attendu que le nonce n'avait pas montré les pouvoirs en vertu desquels il donnait des ordres dans ce cas, le père Gracian n'était pas obligé de cesser la visite. Ils en donnaient une foule de raisons : que le nonce n'avait pas montré

ses pouvoirs au commencement, ni même à l'occasion du bref, et qu'il ne l'avait fait que dix jours plus tard. Je suis certaine qu'il en avait cependant été sommé de la part du roi.

4. Ces pourparlers furent cause que le P. Gracian fut neuf grands mois sans user de ses pouvoirs, pas même pour donner une signature, quoiqu'il sût bien que le nonce disait et jurait qu'il ne lui avait pas interdit les visites. On en a bon nombre de témoins, et il répondit à un religieux qui le pria de dépouiller le P. Gracian de sa charge, que cela ne le regardait pas.

5. Au bout de ces neuf mois, le président actuel fit appeler le père Gracian et lui ordonna de reprendre la visite. Ce père s'en défendit et il le conjura instamment de l'en dispenser; le président répondit que c'était impossible, attendu que c'était la volonté de Dieu et du roi, que lui-même se passerait fort bien de la charge, et autres raisons semblables. Alors le P. Gracian lui demanda s'il devait aller trouver le nonce. Il lui fut répondu que non, mais que dans le besoin il pourrait s'adresser à lui-même. Le conseil lui délivra ensuite des lettres de provision pour que l'autorité séculière lui donnât main forte dans l'occasion.

6. D'après ce qu'on entendait dire au nonce, on pensait qu'il n'avait aucun pouvoir sur les ordres religieux, d'autant plus que le roi s'étant plaint de ce que, précipitamment et sans lui en faire part, il avait mis en cause le P. Gracian, il s'était abstenu de rien entreprendre de nouveau jusqu'à ce moment; ce qui nous fait entendre qu'il a reçu quelque message du pape, à cause de ce qu'il fait, et non parce qu'il l'a communiqué au conseil, ou à personne que l'on sache.

7. Le P. Gracian se vit dans un grand embarras; en cédant au nonce et en n'exécutant pas les ordres du roi, nous perdions sa faveur et c'était fait de nous; car c'est le roi qui nous soutient maintenant et qui nous défend auprès du pape. On avait la certitude que le nonce voulait donner la visite à Tostade, religieux mitigé, qu'avait envoyé le général, en qualité de vicaire; et nous savions, à n'en pouvoir douter, que Tostade venait dans l'intention bien déterminée de détruire toutes nos maisons, puisqu'il avait été statué dans le chapitre général qu'on n'en laisserait subsister que deux ou trois, qu'on ne pourrait plus recevoir de nouveaux religieux, et que l'habit serait le même que celui des mitigés. Ce n'est donc que pour empêcher notre ruine que le père Gracian a consenti, malgré lui, à reprendre la visite.

8. Il éprouvait encore une grande répugnance à remettre les procès-verbaux de ses visites entre les mains des mitigés de l'Andalousie, à cause que les papiers mentionnaient certaines fautes qui lui avaient été révélées sous le secret et que cela pouvait les mettre tous en révolution et en diffamer un grand nombre. D'ailleurs il ne savait pas que le nonce était le prélat chargé de remédier au mal, attendu qu'il n'a jamais montré ses pouvoirs *ad hoc*.

9. Voilà la pure vérité. Il y a encore une multitude d'autres choses

qu'il suffirait d'entendre pour reconnaître que c'est injustement que le P. Gracian est si maltraité dans le bref; il n'a rien fait que d'après l'avis de gens très-habiles, et, quoiqu'il le soit lui-même, il n'a jamais suivi son propre sentiment. Quant au secret que le nonce a gardé sur ses pouvoirs, on dit que c'est une chose inouïe en Espagne, parce que les nonces les montrent toujours.

Voyez, mon père, s'il ne serait pas utile d'envoyer par quelque personne ce mémoire à Madrid, après l'avoir fait transcrire très-proprement.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

C'est dans ce mémoire que l'affaire de Gracian avec le nonce Séga est mise dans tout son jour. Le lecteur en est rebuté, et pour l'intérêt qu'il y a, nous lui épargnerons charitablement d'y ramener son attention. Cette pièce fut écrite peu de temps après la lettre dix-neuvième. On en conserve l'original, partie au couvent des récollettes de Lucène, et partie chez les déchaussées de Murcie.

LETTRE XXI.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu.

(Quatorzième.)

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec votre paternité, mon père. Si vous n'étiez pas venu ici, j'aurais peu mérité dans ces difficultés; ce n'était presque rien. Vous êtes cause que j'ai tout payé à la fois. J'ai été si fort émue de vous voir, qu'hier, mercredi, de toute la journée, mes palpitations de cœur n'ont pas cessé. Je ne pouvais tenir à vous voir si affligé, et avec tant de sujet, puisque vous courez de si grands périls, et que vous vous cachez comme un malfaiteur. Cependant je ne perds rien de la confiance que les choses finiront bien. Mon père, c'est bien le cas de dire que le Seigneur a trouvé le bon moyen de me faire souffrir, en portant ses coups sur une partie plus sensible pour moi, que s'ils tombaient sur moi-même.

2. Aujourd'hui, veille de Notre-Dame, le bon Roch nous a envoyé une copie de l'ordonnance du roi, qui nous a bien consolées. Puisque le roi prend ainsi l'affaire, vous ne courez plus de risques, qui était ce qui nous tourmentait toutes. Pour tout le reste, je vois nos sœurs pleines de courage. Le Seigneur n'a pas voulu que ma peine durât longtemps. Il est fort heureux que vous ayez fait ce voyage lorsque vous l'avez fait, et que vous ayez passé par l'Escurial.

3. Par ce messager, qui est Pierre, faites-moi savoir tout ce qui s'est passé et ce qui se passe à Madrid. Donnez-en aussi avis à Valladolid, où l'on est bien en peine. On m'a envoyé un messager, parce qu'on a appris ce qui est arrivé au P. Fr.-Jean de Jésus. N'oubliez pas, au retour du nôtre, de me faire savoir si on peut faire quelque chose pour Fr. Jean de la Croix, et s'il convient d'envoyer quelqu'un auprès du nonce pour lui faire voir qu'il y a de l'obéissance chez les déchaussés, lorsqu'ils ont reconnu son autorité. Si, par hasard, on ne vous ren-

contrait pas, nous délibérerons ici sur ce qu'il convient de faire, et on le fera. Après notre soumission, il ne nous est plus permis de nous gouverner nous-mêmes. J'ai reçu aujourd'hui des lettres de Valladolid et de Médina : on ne leur a encore rien notifié. Ils ne doivent pas ignorer ce qui se passe, et je ne crois pas que nos frères aient été paresseux.

4. Je ne suis pas sans inquiétude, en voyant que dans l'ordonnance royale et dans tout ce tapage, il n'est question d'aucun autre visiteur que de mon père Gracian. Je tremble, mon père, qu'il n'arrive de Rome quelque chose contre vous. Ainsi, il me semble qu'il faut que vous pensiez à la lumière que vit Paul, et dont celle qu'a vue Angèle semble nous donner une confirmation. Eloignez-vous de ce feu autant que vous pourrez, en prenant bien garde toutefois de ne pas déplaire au roi, quoi que vous en dise le père Marian. Votre conscience n'est pas faite pour s'arranger de choses sur lesquelles les avis sont partagés et contraires. Vous vous tourmentez lors même qu'il n'y a rien à craindre, comme il vous est arrivé ces jours derniers, pendant que tout le monde trouvait que c'était bien. Laissez-les se débattre là-bas, et restez tranquille en toute assurance. N'est-ce pas assez que vous vous exposiez aux dangers, sans vous faire encore des scrupules ? Je vous le dis, en vérité, mon père, la plus grande peine que j'aie ressentie, au milieu de ce tapage, c'est la crainte dont je ne saurais me rendre compte, que vous ne soyez pas déchargé de la visite. Tant qu'il plaira au Seigneur, il vous gardera, comme il l'a fait jusqu'à ce moment ; mais je ne laisserai pas d'être inquiète.

5. Quant à ce que je vous ai dit de vous tenir à l'écart, il faudrait le faire avec prudence, et sans montrer d'autre crainte que celle d'offenser Dieu, puisqu'aussi bien vous n'en avez pas d'autre. Si vous parlez au nonce, et qu'il veuille vous entendre, cherchez à vous justifier, en lui faisant entendre que vous serez toujours pour son obéissance, que vous n'avez résisté que parce que vous saviez que Tostade voulait renverser ce principe, qu'il peut s'informer de ce qui en est, et des choses semblables. Traitez l'affaire de la province par toutes les voies possibles et aux conditions que l'on voudra ; tout dépend de là. Parlez aussi de la réforme. Il faudrait traiter cela avec le roi et l'archevêque, même avec les personnes influentes, et leur faire entendre que les scandales et la guerre qui ont lieu proviennent de ce qu'on n'a pas encore séparé les provinces, surtout en Castille, où les pères font ce qu'ils veulent, parce qu'ils n'ont pas de visiteur ni d'autorité pour les réprimer. Vous saurez mieux le dire que je ne fais ici sottement ; mais j'ai craint que vos préoccupations ne vous le fissent perdre de vue. Je ne sais pas si ce sera Pierre qui vous portera cette lettre, parce qu'il ne trouve pas de mule ; en tout cas, ce sera un messenger sûr. De grâce, tenez-moi au courant de tout, quoique vous n'en ayez guère le temps ; et dites-moi comment va le P. Marian.

6. Les sœurs se recommandent instamment à vos prières. Si vous entendiez les renchérissements de leurs inquiétudes, vous en seriez attendri; et tout cela pour mon père. Je suis en peine des sœurs de Véas et de Caravaque (nous leur avons envoyé un exprès); elles seront profondément affligées et ne pourront avoir de sitôt d'autres nouvelles. Les lettres leur donnent toutefois de grandes espérances, si ce n'est au sujet de vos tourments, afin qu'elles vous recommandent plus ardemment à Dieu. Si vous aviez quelqu'un pour les mettre au courant, ayez la charité d'en parler à Roch. Je vous envoie aujourd'hui de quoi compléter les mille réaux, avec les deux cents ducats que je vous ai fait passer l'autre jour. Je voudrais bien savoir s'il y a pour vous nécessité de rester à Madrid pendant les chaleurs. Voyez s'il ne vous serait pas possible de venir à Mancère, nous serions plus rapprochés. Dites-moi ce qu'on fait des prisonniers de Pastranne. Oh! si d'aujourd'hui à demain pouvait finir la tempête de la visite! Que Dieu le veuille et qu'il me fasse la grâce de voir finir les craintes qui vous agitent. Ainsi soit-il. C'est aujourd'hui la veille de Notre-Dame d'août. Enfin, c'est dans ses fêtes que nous arrivent les peines et les consolations, comme des choses qui y sont propres.

Votre indigne sujette et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Cette lettre est du 14 août 1578.

NOTES.

N. 1. Il y avait deux ou trois jours que Gracian était venu voir la Sainte, qui, l'ayant trouvé profondément affligé, lui en témoigne sa vive douleur.

N. 2. Le roi confirme la commission et les pouvoirs de Gracian.

N. 3. Pierre, porteur de la lettre, était un bon garçon, grand admirateur de la Sainte et tout dévoué à son service. Une fois qu'il la conduisait dans un de ses voyages, il lâcha, sans doute par mégarde, quelque mot mal sonnante. Thérèse l'en reprit, en lui disant : *Ne parlez pas ainsi, Pierre, vous qui devez être un religieux.* Pierre devint un déchaussé, à l'âge de 71 ans, sous le nom de Pierre de Jésus, et il mourut à l'âge de 89 ans.

Jean de Jésus Roca, ayant eu le malheur de ne pas s'entendre avec le vicaire de Valladolid, au sujet de la fondation, se rendit à la cour, où il éprouva un second malheur pire que le premier. On le fit arrêter et conduire prisonnier au Carmel; les religieuses de Valladolid l'apprirent et le firent aussitôt savoir à la Sainte.

Quant à Jean de la Croix, le jour de l'Assomption, il s'évada de sa prison par la protection de la sainte Vierge, qui lui en fit trouver le moyen sans miracle.

N. 4. La Sainte est inquiète, quoique la provision royale ne fasse mention que du P. Gracian. C'est qu'il y en avait bien d'autres qui convoiaient la commission de visiteur apostolique. Elle craignait encore que quelque ennemi de la réforme ne supplantât son père.

N. 5. Elle le prie de s'y prendre adroitement pour demander au nonce l'importante séparation des provinces; puis elle s'en excuse: mais je suis une sotte de vous dicter ce que vous direz mieux que moi. Ce n'est pourtant pas si mal; c'est qu'elle est si modeste!

N. 6. C'est dans ses fêtes (de la Vierge), que nous arrivent les grandes peines et les consolations. La Sainte fait ici allusion à la fête de la Présentation, qui fut le jour où Gracian reçut le bref de sa commission, en 1575. La Sainte qui se trouvait à Séville en éprouva un grand chagrin. La sainte Vierge fut sa consolatrice, elle lui dit : *Femme de peu de foi, rassure-toi; ceci est pour un très-grand bien.* Sainte Thérèse fut favorisée de révélations presque habituelles. Cela est extraordinaire, mais nullement impossible; il y a entre les hommes un commerce continuel de communications intellectuelles, et il ne saurait y en avoir aucun entre les esprits célestes.

et les nôtres, entre l'Esprit increé et les esprits qui sont de sa création ! ou niez ce que vous faites, ou convenez que Dieu peut aussi le faire. Mais présentez à certains hommes certaines vérités, ces Pilates en détournent aussitôt leur esprit, et pires que le Pilate de la passion, ils se mettent à rire comme des niais. Le prestige des passions a dagnerréotypé en eux les préjugés les plus absurdes. A quoi peut-on les reconnaître ? ils parlent en matamores des préjugés !

LETTRE XXII.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Quinzième.)

Jésus. — 1. L'Esprit - Saint soit avec votre paternité, mon père. En vous voyant hors de tous ces embarras, je ne sens plus mes autres peines. Adviene que pourra. Ce qu'on vient de me marquer de notre père général, m'en cause pourtant une grande, j'en ai été navrée; et de pleurer, pleureras-tu, le premier jour, sans qu'il m'eût été possible de faire autre chose. Ma douleur venait des maux que nous lui avons causés, et que certainement il ne méritait pas. Que si nous étions allés à lui, toutes les difficultés se seraient aplanies. Que Dieu pardonne à celui qui vous en a toujours détournés. Je partageais votre avis, quoique vous ne l'avez pas cru. Le Seigneur conduira tout à bien. Mais je sens vivement ce que je vous dis et ce que vous avez souffert. Vous m'avez porté des coups mortels dans votre première lettre; j'en ai reçu deux depuis que vous avez parlé au nonce.

2. Sachez, mon père, que je m'impatisais beaucoup de voir que vous ne remettiez pas tout de suite les papiers de votre commission; je craignais que vous n'en fussiez détourné par quelqu'un qui se mettait fort peu en peine de ce que vous souffrez. Je me réjouis de ce que vous aurez au moins appris, à vos dépens, à conduire les affaires comme elles doivent l'être, et non à rebours de l'eau, comme je vous le disais toujours. Il est vrai qu'il s'est rencontré beaucoup d'obstacles, mais ce n'est pas la peine d'en parler. Dieu arrange les choses pour faire souffrir ses serviteurs.

3. Je désirerais vous écrire plus longuement, mais on doit venir chercher mes lettres à la nuit, et voilà qu'elle approche. J'ai passé le temps à engager l'évêque d'Osma à traiter, avec le président et le P. Marian, l'affaire sur laquelle je lui avais écrit, et dont je l'avais prié de vous donner connaissance. J'ai vu mon frère tout à l'heure, il se recommande bien à votre paternité. Ici nous sommes tous d'accord que ce ne soient pas des religieux qui aillent à Rome, si notre père général est mort, et voici pourquoi : d'abord, c'est qu'on ne peut y aller secrètement, et que les religieux seraient à peine sortis, que peut-être on les arrêterait. Ce serait donc les exposer à la mort, et nous exposer nous-mêmes à la perte des papiers et de l'argent. En second lieu, ils ne sont pas assez au courant des affaires à Rome. Quand ils y seraient arrivés, si le père général n'est plus, ils pourraient être arrêtés dans les rues comme des fugitifs, et ils se trouveraient sans aucune protection. Ainsi que je le dis au P. Marian, si, avec toute la faveur

dont nous jouissons ici, nous ne pouvons pas secourir le P. Jean (de la Croix), que sera-ce là-bas? Tout le monde est ici d'accord, que ce serait une faute que d'envoyer des religieux. C'est, en particulier, l'avis de mon frère, qui est sensiblement touché de la manière dont on les traite. On dit qu'il faudrait envoyer quelqu'un qui sollicitât l'affaire. Mon frère, qui les connaît bien, croit cela fort important, et il conseille d'envoyer la personne dont je vous ai parlé dans ma lettre. Le docteur Ruéda a tant de confiance en cette personne, qu'il lui semble inutile d'en chercher une autre.

4. Examinez tout cela, mon père; et, si c'est aussi votre avis et celui du P. Marian, envoyez un exprès à Almodovar, pour que les pères ne s'occupent pas du voyage des religieux, et faites-moi savoir promptement ce qui aura été décidé. La personne qui partirait d'ici convient parfaitement, mais il en coûterait à proportion. Pourvu toutefois qu'on trouvât l'argent maintenant, chaque couvent se cotiserait pour le rendre plus tard. La maison d'Alcala pourrait en faire l'avance. Je ne vois pas la possibilité de se le procurer par ici. Vous verrez que c'est en ce sens que j'écris au P. Marian.

5. Conservez-moi votre santé, mon père. Dieu fera que tout aille bien. Qu'il lui plaise que nous nous entendions une bonne fois, et qu'on ne fasse pas encore, dans cette circonstance, une équipée qui fasse martyriser nos frères. C'est une chose terrible de voir comment tout va maintenant, et comment le démon favorise les mitigés. Hélas! qu'il fit une bonne affaire pour eux, lorsqu'il nous ôta notre grand ange, pour le remplacer par cet homme tranquille qui lui a succédé. Je ne comprends pas comment on fit cette folie, et je crois que, si Ardañlle se fût trouvé ici en ce moment, on eût fait encore pis. Je vois maintenant, mon père, combien vous fûtes martyr de ce partage d'opinions; que, si on vous eût laissé faire, il est visible que Dieu vous guidait. Toutes vos filles réclament le secours de vos bonnes prières. Je suis contente qu'on n'ait dit à personne de partir. Prenons patience: le temps amène tout, et puis, comme vous dites, les choses s'arrangent. Je voudrais seulement que vous fussiez dans un endroit assez rapproché pour que nous pussions nous voir fréquemment; mon âme en serait bien consolée. Ce n'est pas ce que je mérite, mais bien croix sur croix. Comme vous n'en avez pas, elles me viendront à propos.

6. Je vais passablement, si ce n'est que ma pauvre tête est en assez mauvais état. Que Dieu soit toujours avec vous, mon père. De grâce, ne vous lassez pas de m'écrire beaucoup. Je ne suis pas fâchée que le chapitre ne nomme pas un provincial, et vous me dites que cela vous paraît sage. Frère Antoine m'a dit que, sans pécher, on ne pouvait faire autrement, et je ne l'ai pas contredit. Je pense que maintenant tout est terminé ici; que, s'il faut aller à Rome pour obtenir la confirmation, on ira aussi pour ce qui regarde la province. Dans le cas

qu'on passerait par ici, qu'on ait la bonté de me donner connaissance de tout ce qu'on se propose de faire.

Nous sommes aujourd'hui le 15 octobre (1578),

Et moi votre sujette et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Notre Sainte commence par féliciter Gracian d'avoir donné sa démission de la commission de visiteur. Le roi, comme on l'a vu, la lui avait conservée par ses patentes; mais le nonce l'exigea et le père la donna. Il fut ensuite envoyé aux arêts au couvent de Pastranne ou d'Alcala. Thérèse lui écrit qu'elle est bien aise qu'il soit sorti de ces embarras, advienne que pourra. C'est tout sacrifier à l'affection qu'elle porte à ce père. Comme elle paraît plus grande encore dans les sentiments généreux qu'elle montre au sujet de la mort du P. général de l'ordre, Jean Baptiste Rabéon! C'était lui qui avait écrit à la Sainte, au commencement de la réforme, de fonder autant de maisons qu'elle avait de cheveux sur la tête; et à Avila, il lui avait témoigné une tendre affection. *Si nous étions allés à lui*, dit-elle, *tout aurait marché*. Dans les derniers temps, il avait paru devant les tribunaux une pièce où on disait que le général leur écrivit plusieurs fois, qu'ils se hâtassent de fonder, et qu'aussitôt qu'ils auraient cinq maisons, il leur accorderait une province. A la vérité, lorsque plus tard, un déchaussé eût été revêtu de l'autorité de visiteur, il s'en était trouvé formalisé, et la Sainte n'avait pu le ramener par ses lettres. Que cette femme avait un grand cœur! A la nouvelle de la mort de cet ancien ami et protecteur, *elle n'a fait*, tout le jour, *que pleurer, pleureras-tu*. Hélas! on avait eu des torts contre cet homme de bien et de mérite; la réforme en avait même souffert. On ne peut plus rien réparer; de là ses lamentations, ses regrets et ses désespoirs. Père Jean, que cette satisfaction, bien que tardive, vous est honorable!

Depuis que Gracian a parlé au nonce, la Sainte a reçu deux coups mortels; la nouvelle de la résistance de Gracian à rendre ses pouvoirs, lui a porté le premier, et celle de la mort du général, le second.

N. 2. *Vous aurez du moins appris*, dit-elle, à ne pas conduire les choses à rebours de l'eau. Reproche amical. Elle s'en repent : *Dieu les arrange pour faire souffrir les siens*. Alors, ce n'est pas de vous, mon père, qu'il faudrait se plaindre. Je me rétracte.

N. 3. Après qu'elle avait tant de fois demandé qu'on envoyât des agents à Rome, comment peut-elle être ici bien venue à dissuader cette démarche? C'est tout bonnement que les circonstances sont changées. Le vénérable général est mort. Comment les envoyés seraient-ils reçus à Rome?

N. 4. Un zèle ardent et, partant, peu prudent avait fait faire quelque équipée; mais si Ardapille, ou Padille avait été là, c'eût été encore pis. C'est que ce père était d'un zèle bien outré.

N. 6. Ce chapitre, qui fut le second tenu à Almodovar, fut très-orageux : le nonce s'emporta d'une manière compromettante pour sa dignité, et envoya les uns en prison et les autres en exil.

La Sainte, en apprenant ce revers, tomba dans une si profonde affliction, qu'elle passa la journée entière à verser des larmes. Mais des filles l'ayant conduite le soir au réfectoire pour lui faire prendre un peu de nourriture, la vénérable sœur Saint-Barthélemy vit Notre-Seigneur s'approcher de la corbeille, couper un morceau de pain et le porter de ses mains divines à la bouche de la Sainte, en lui disant : *Mangez, ma fille, je vois que vous en avez grand besoin : prenez courage, il ne saurait en être moins*. Qu'en dirons-nous? Sœur Barthélemy avait-elle la berluie ou était-elle une menteuse? et la preuve de l'un ou de l'autre? Suffit-il d'être une bonne religieuse, pour se tromper ou pour mentir de la sorte? Le fait est possible et appuyé sur un bon témoignage : lequel des deux rejetez-vous? — Tous les deux. — A la bonne heure. Vous n'êtes pas le seul, mais je fais mes réserves, en attendant vos raisons. — C'est invraisemblable. — Oui, sans miracle, sans doute. — Et la raison du miracle? — C'est une autre affaire. Défendez-vous à Dieu de consoler miraculeusement les saints qu'il afflige extraordinairement?

LETTRE XXIII.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Seizième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon père. Il y a quatre jours que je suis arrivée ici, à Valladolid, en bonne santé, Dieu merci ! et même sans fatigue, parce que le temps était très-frais. Je suis encore tout étonnée de l'empressement extraordinaire avec lequel les religieuses et ces messieurs m'ont reçue, je n'y comprends rien. Elles se recommandent toutes à vos prières, et la prieure dit qu'elle ne vous écrit pas, parce que, aimant beaucoup à causer, elle ne trouve pas son compte avec des muets. J'ai trouvé Marie de Saint-Joseph bien portante et contente, et toutes les sœurs contentes d'elle. J'ai été charmée de la voir, ainsi que le bon état de ces maisons, en me rappelant la pauvreté de leurs commencements. Que le Seigneur soit à jamais béni !

2. Une demoiselle de bonne famille, remplie de bonnes qualités, vient de prendre ici l'habit. Sa dot se monte à près de 20 mille ducats ; mais, comme elle a des sœurs qu'elle aime beaucoup, nous prévoyons qu'elle ne laissera pas grand chose à la maison ; néanmoins, elle apportera de quoi, et avec ce que la prieure tient en réserve, elles parviendront à se faire une rente suffisante, puisqu'ils veulent tous qu'elles soient rentées.

3. Que Paul aille à Rome, c'est une folie dont il ne faut pas même parler, bien loin de se le mettre en tête. Je crains bien davantage que, s'il est nommé provincial, il ne soit obligé d'aller à l'assemblée générale ; car, pour ce qui est du conseil, ce père paraît être bien décidé, sans qu'il dise à quoi, ni comment. Tout ce qui reste à faire, c'est de remercier Dieu d'avoir conduit les choses de manière que ce voyage ne soit plus nécessaire. Nous n'avons pas besoin de nouveaux maux pour remédier à ceux du passé. Je ne voudrais pas même que cette pensée vous occupât un seul instant l'esprit.

4. J'ai passé à Avila trois ou quatre jours avec le P. Nicolas. J'ai éprouvé une grande consolation en apprenant que vous avez trouvé quelqu'un à ma convenance, qui vous aide de ses conseils et de son concours ; car j'étais bien peinée de vous voir tout à fait seul pour la direction de l'ordre. Le P. Nicolas m'a certainement paru un homme de sens et de bon conseil, un vrai serviteur de Dieu, bien qu'il n'ait pas cette grâce et cette aménité extraordinaire dont Dieu a favorisé Paul. Peu de personnes réunissent autant de qualités à la fois ; mais il est toutefois un homme qui a du fond, de l'humilité, de la mortification, l'amour de la vérité et le talent de gagner les cœurs. Il saura très-bien apprécier le mérite de Paul, et il est décidé à le suivre en tout ; cela m'a fait un grand plaisir. Si Paul s'entend bien avec lui, et je n'en doute pas (quand ce ne serait que pour me faire plaisir), il sera très-utile dans une infinité de circonstances ; et pourvu qu'ils soient d'accord,

j'en éprouverai un très-grand soulagement. Chaque fois que je considère ce que vous avez eu à souffrir de la part de ceux qui devaient vous seconder, je le regarde comme une des plus grandes peines que vous ayez eues à supporter. Ayez soin, mon père, d'être toujours en bonne intelligence avec le P. Nicolas; car, ou je me trompe bien, ou il en doit résulter un grand avantage pour bien des choses. Nous parlons assez et nous faisons beaucoup de projets. Dieu veuille que le temps arrive de les mettre à exécution et d'organiser définitivement le troupeau de la sainte Vierge, qui coûte tant de peines à Paul!

5. Je remercie Notre-Seigneur de votre bonne santé. De grâce, je vous en conjure, faites-moi le plaisir de rester le moins possible à Alcalá par ces grandes chaleurs. Je ne sais pour combien je suis ici, inquiète comme je le suis de ce qui se passe à Salamanque; ce n'est pas que je ne sois contente d'être ici (si je puis dire en vérité que je ne me trouve pas bien quelque part); mais je ferai mon possible pour n'y rester que ce mois-ci; ce n'est pas un malheur d'en partir pour aller acheter la maison qu'on nous propose à Salamanque, car elle est très-bien, quoique chère; mais Dieu y pourvoira.

6. Je n'ai jamais voulu vous dire, de peur de vous faire de la peine, combien la fille du licencié Godoy, qui est à Albe, est insupportable. Je l'ai fait éprouver de toutes les manières, et on ne peut la souffrir en aucune manière. Comme elle manque de jugement, on ne peut pas la conduire par la raison, et elle doit être très-mécontente, car elle jette de grands cris. Elle dit que c'est à cause d'un violent mal de cœur; je ne le crois pas. J'avais écrit à la prieure de mettre par écrit quelques-unes des plaintes qu'elle m'en fait, pour les montrer au licencié, et voici ce qu'elle me marque: Après y avoir réfléchi, il vaut mieux, ce me semble, ne pas lui donner de détails et lui faire entendre sommairement qu'elle n'est pas faite pour la maison. Cela me fait bien de la peine, car nous lui avons tant d'obligations; mais on ne pourra la souffrir nulle part. Je suis sur le point d'y retourner, et je me ferai rendre compte de tout; mais cela ne servira guère, parce que les choses qu'on m'a écrites annonçant tout à fait quelqu'un qui manque de raison, moyennant qu'elle craint son père, comme elle fait, elle sera mieux avec lui que partout ailleurs. Je ne l'ai pas encore vu. Il me dit, dans une lettre qu'il m'écrivit à Avila, d'avoir la bonté de la garder jusqu'à ce qu'il eût avisé à en tirer parti autrement, et on le fera. J'ai toujours redouté de la prendre dans la prévision du déplaisir qu'il aurait de la voir renvoyer. On a fait jusqu'à ce moment ce qu'on a pu; Dieu veuille que le licencié puisse l'entendre.

7. Mes compliments au P. Barthélemy. Sa lettre m'a fait grand plaisir; qu'il ne se lasse pas de me faire la charité de m'écrire, car j'ai maintenant à lui écrire sur le compte d'une grande dame qui vient ici, et je ne le fais pas. Hier, je vis la comtesse d'Osorno. L'évêque de Palerme est ici. Tous, aussi bien que votre paternité, nous lui avons

de grandes obligations. Recommandez-moi au père recteur. Que le Seigneur vous garde avec la sainteté que je le prie de vous conserver
C'est aujourd'hui le 7 juillet.

De votre paternité la véritable fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre est du 7 juillet 1579. Elle fut écrite de Valladolid.

N. 1. Notre bonne Sainte qui venait de passer deux ans à Avila, en réclusion forcée, ou plutôt en prison, ayant enfin recouvré sa liberté, se rendit, dans sa première sortie, au couvent de Valladolid, où elle fut reçue au milieu des transports d'allégresse de toutes ses filles et de bon nombre de personnes dévotes. On lui fit une véritable ovation. *Je n'y comprends encore rien*, disait-elle à Gracian, à qui elle écrivait cette lettre peu de jours après. Cela m'étonne ; rien n'était plus naturel, mais personne n'était plus humble que cette Sainte. Elle rougissait de son importance ; elle se faisait ombrage de ses succès et ne se réjouissait que de ses souffrances. Saint Paul se glorifiait aussi de ses tribulations et de ses humiliations. Il paraît que l'Esprit de Dieu ne se donne guère à moins. Avec cela, on voit bien où il n'est pas. Pardonnez-moi, lecteur.

Elle dit à Gracian que Marie-Baptiste, sa cousine, prieure de Valladolid, ne lui écrit pas, parce qu'elle est grande causeuse et qu'elle n'aime pas à avoir affaire à un muet. Ce trait malin, en effleurant sa cousine, va tomber sur le nonce, qui avait rendu Gracian muet, en lui interdisant le droit de donner son suffrage et celui d'écrire.

N. 2. La novice qui vient de prendre l'habit fit profession, l'année suivante, sous le nom d'Isabelle du Saint-Sacrement. Elle venait à propos avec ses mille ducats, car la maison avait des besoins. Le ducat est une pièce d'or fin, dont la valeur varie d'une province à l'autre : il y a les ducats de Séville, les ducats de Burgos, etc. *Cette fille*, dit la Sainte, *aime beaucoup ses sœurs*. Cette affection aura un inconvénient ; elle fera tort au couvent. Peu importe, elle est bonne à prendre.

N. 3. Gracian avait quelque envie de faire le voyage de Rome. « N'en parlons pas, lui dit la Sainte, et n'y pensez même pas. » Elle n'entendait pas que ce père s'éloignât ainsi d'elle.

Le N. 4. est un panégyrique du P. Nicolas Doria. Ce bon certificat de la mère Thérèse lui servira longtemps ; et, si par impossible, il le perdait, il en a un autre du P. Alonzo de Jésus-Marie, qui disait à ses frères : *Hélas ! nous ne sommes que des enfants, en comparaison du P. Nicolas*. Il faut convenir que le bon père fera bien de s'en tenir au premier et de ne pas le perdre.

Nous faisons de grands projets, dit la Sainte, *Dieu veuille que vienne le temps de les mettre à exécution*. Ces projets avaient pour objet le règlement de l'ordre et la dernière forme ou perfection qu'elle se proposait de lui donner, lorsque la réforme serait une fois reconnue et approuvée régulièrement. A cette occasion, un Espagnol ne manquerait pas de faire de la Sainte un Solon, un Lycurgue ou un Numa. Nous respectons trop la sublime législation de la Sainte pour la comparer aux grossières élucubrations législatives de pareils sages.

N. 5. Elle ira à Salamanque où l'appellent le P. Salazar et la prieure du lieu pour une maison que don Louis-Manrique consent à vendre à l'ordre.

N. 6. Il est question d'une novice sans vocation ni raison.

LETTRE XXIV.

Au même P. Fr. Jérôme de la Mère de Dieu. (Dix-septième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec votre paternité. J'ai eu tant d'occupations depuis l'arrivée du frère qui vous porte cette lettre, que je me suis vue dans l'alternative de me priver du plaisir de vous tracer ces quelques lignes ou de laisser de côté des choses nécessaires. Madame dona Jeanne m'apprend que votre santé est dérangée, que le sang vous gourmande et qu'on voudrait vous saigner. Ce reli-

gieux m'assure que vous allez très-bien et que vous êtes gras, et il me tire d'inquiétude. Vous êtes sans doute incommodé de ces chaleurs ; je l'avais craint. De grâce, quittez Alcalá au plus tôt. Je vais assez bien. Jeudi prochain, je pars pour Salamanque. Je suis bien contente de voir comment Notre-Seigneur conduit les choses. Qu'il soit toujours loué, et qu'il lui plaise, maintenant que vous pouvez partir, que vous trouviez quelque consolation au bout de tant de peines !

2. Je vous ai écrit deux fois d'ici. Notre sœur Marie de Saint-Joseph se porte très-bien ; c'est un ange. Toutes les religieuses vont très-bien. Elles ont l'espoir que la novice qui vient d'entrer, leur fera avoir une rente. C'est aussi un ange, et elle est très-contente. Dieu soit avec vous, mon père ; j'ai la tête bien fatiguée. Je vous assure que je ne puis m'empêcher de rire, quand je vois qu'on vous a mis en pénitence pour vous faire reposer, tandis qu'on nous laisse sur le terrain pour finir la bataille. Plût à Dieu que nous fussions déjà témoins de la victoire ! Qu'il vous donne la santé, c'est ce qu'il y a d'important. La mère prieure se recommande particulièrement à vous. Elle dit qu'elle ne veut plus vous écrire jusqu'à ce que vous lui ayez répondu. Elle a plus de tête que moi. C'est aujourd'hui le Saint-Jacques.

De votre paternité la servante et la véritable fille,

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

On peut voir en France, grâce aux *fac simile*, l'écriture de la Sainte. Il s'en trouve un en tête du premier volume de ses lettres éditées à Montrouge. Pourquoi donc vous dire que l'original de celle-ci se trouve à Séville ? Ai-je dû supposer que vousiriez le voir, ou que vous apprendriez avec quelque intérêt qu'il n'est pas perdu ? Mais, après les éditions espagnoles et cette traduction, que vous importe l'original ? que de papier imprimé ici et là inutilement ! mais, aussi bien, la vie est si longue !.....

N. 1. On remarque qu'à l'époque où fut écrite cette lettre, le nonce avait levé la défense d'écrire, que, d'après la précédente, il avait faite au P. Gracian. La précédente était du 3 juillet, et celle-ci est du 23, même mois et même année.

LETTRE XXV.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Dix-huitième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec mon père. Amen. Aujourd'hui, jour de Saint-François, j'ai reçu deux lettres de votre paternité, qui m'ont fait un grand plaisir, en m'apprenant que votre santé se soutient. Dieu veuille qu'il en soit toujours comme je l'en supplie. Je suis très-contente des arrangements qui ont été faits, car ils sont bons, et quand même ils le seraient moins, les procès ne nous vont pas.

2. Nous pouvons dire que je vais déjà bien, et presque mieux. Il y a aussi moins de faiblesse, et je commence à prendre un peu de force. Cependant, je n'ose pas encore écrire de ma main. Peu à peu je me remettrai ; n'ayons donc plus d'inquiétude de ma santé, c'est assez de celle que vous avez eue. Oh ! combien j'ai été contrariée que la mère prieure ne m'ait pas marqué, en me donnant des nouvelles de don Louis, comment se

porte maintenant madame Jeanne ! Notre Marie de Saint-Joseph commence à se lever et la fièvre l'a quittée ; elle en est si joyeuse que l'on dirait qu'elle n'a rien souffert.

3. Quant à la lettre de Pierre de Ahumède, il ne faut pas y prendre garde ; je m'étais même attendue à quelque chose de pis. Il a eu grand tort de ne pas envoyer ce qu'on lui demandait. Don François n'aura pas raison de lui, s'il ne remet son affaire entre mes mains ; car il n'y a que moi pour qui il ait quelque respect. On perdra beaucoup sur cette succession, mais si on gagne sur le principal, ce ne sera qu'un petit malheur. Maintenant que je vais mieux, les affaires m'affecteront moins. La maladie affaiblit grandement le courage, surtout quand on en a comme moi. Ne pensez pas que tout m'abatte.

4. La lettre de la petite Thérèse, le contentement et la santé de don François m'ont fait grand plaisir. Que Dieu les conduise par la main. Si Pierre de Ahumède prend un bidet, que don François l'accompagne, et qu'il l'envoie avec une mule de louage. Mais il est si fin, que je pense qu'il ne le mènera pas ; il n'en a pas besoin, à moins qu'il n'ait envie de se mettre en dépense. Que don François lui dise donc qu'il n'aura pas à tenir maison à la Serne, et qu'ainsi il n'aura pas à aller et à venir ; qu'il le fasse partir du mieux qu'il pourra, sans lui rien donner et sans lui faire aucun billet par écrit. Dites-lui qu'il aura toujours ce que mon frère lui a promis et que c'est chose bien sûre ; enfin que ceux de la Serne lui donnent tout de suite cent réaux sur la sollicitation de la prieure. Je ne sais comment il dit qu'on ne lui a rien donné. Il est d'un caractère si fâcheux, et ma tête est si mal en état que, bien que je n'écrive pas de ma main, je ne puis écrire à votre paternité aussi longuement que je le voudrais. Dieu vous garde et vous rende aussi saint que je l'en supplie. Mes compliments, s'il vous plaît, à ces messieurs et à la mère prieure, Agnès de Jésus. Anne de Saint-Barthélemy se recommande aux prières de votre paternité, et elle est charmée que vous soyez en bonne santé.

5. Je voudrais que don François demandât fort sérieusement à Pierre de Ahumède, d'où vient qu'il ne s'est pas entendu avec Péralvarez au sujet de l'administration de la succession. Mais ils ne font rien, l'un à cause de l'autre ; car quoique Pierre de Ahumède dise qu'il s'en occupe, il ne le fait pas. Il y a nécessité de prendre un syndic pour ce qui les concerne et pour le legs fait aux religieuses par François de Salcède ; c'est le seul moyen de s'en ôter les soucis.

6. Que don François ne montre en aucune manière du refroidissement à Pierre de Ahumède, qu'il s'en tienne à lui témoigner tout le désir qu'il a (et plus qu'il n'en a, s'il se peut) de sortir de cet état. Car, comme vous me le dites, il n'y a plus moyen de rien dissimuler ; le petit page qui en parlait à qui voulait l'entendre, en parlera là-bas et il s'entend bien à l'exagérer. Monsieur le licencié Godoy m'a dit ici que le corrégidor, de retour d'Avila, le lui avait raconté ; d'autres personnes

encore en ont parlé ici : c'est donc une chose publique. Il n'y a pas de raison pour tenir secret ce qui doit être, et une fois qu'on le saura, on n'en parlera plus. Je ne pense pas qu'il soit capable de nuire en rien à l'affaire. Il vient de m'écrire une lettre, dont j'ai loué Dieu. Qu'il soit avec votre paternité.

7. Je crains que ce petit mul et ne soit pas bon pour vous, et je crois qu'il faut en acheter un bon. Si vous le faites, vous ne manquerez pas de trouver quelqu'un qui vous prête de l'argent et, dès que j'en aurai, je vous l'enverrai. On vendra le bidet, si Pierre le laisse. Ma seule peur, c'est que vous n'achetiez une bête qui vous jette par terre. Avec ce bidet qui est petit, je crains moins que vous ne tombiez. Il me semblerait même qu'il ne vous convient guère d'aller à cheval, car c'est quitter le couvent en en conservant l'habit. Voyez vous-même ce qui est le mieux à faire et ne soyez plus sombre, car cet air triste me tue.

L'indigne fille de votre paternité,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Veillez, mon père, donner lecture à don François de ce que je vous écris au sujet de Pierre de Ahumède. Comprenez qu'il n'y a pas mieux à faire que de me l'envoyer, afin qu'ici nous nous entendions ensemble.

NOTES.

Sainte Thérèse écrivit cette lettre à Valladolid, en 1580.

N. 2. La Sainte ne peut pas écrire ; elle relève à peine d'une grave maladie. C'était probablement la grippe. Une maladie épidémique de ce genre fut, cette année-là, un fléau général pour l'Espagne, et fit appeler cette année, l'année *catharale* ; nous aurons occasion d'en parler encore. Don Louis, dont elle parle, pouvait être un frère de Gracian, qui mourut jeune.

N. 3. La Sainte parle de son frère, Pierre de Ahumède, brave militaire, qui revenait de la conquête du Pérou, et sollicitait vainement la récompense de ses services ; il lui fallut aller la chercher dans le ciel, car il mourut peu de temps après sa rentrée en Espagne, à Avila. Ce brave était d'une humeur très-mélancolique, qui le rendait malheureux, lui et ses frères. On a raison de dire que cette humeur est *opprobrium medicorum* (heureux, s'ils n'en avaient pas d'autres !) et *flagellum infirmorum*. Elle se joue de la faculté et des malades. La faculté ! moquez-vous-en ; mais prenez garde de lui faire réparation, car elle pourrait bien vous envoyer ad patres.

N. 4. Don François devait se rendre au couvent pour y prendre l'habit religieux. Pierre de Ahumède voulait l'accompagner à cheval. Mais alors il fallait deux chevaux. Cela avait un inconvénient ; la Sainte entendait que celui de don François resterait au couvent, et que Pierre, s'il venait, voudrait se l'adjuger pour faire ses courses à la Serne. Elle fait conseiller à don François de venir sans Pierre : qu'est-ce qui arriva ? Ils vinrent tous les deux à cheval et ils s'en retournèrent de même. Don François ne prit pas l'habit, comme on verra dans la lettre suivante.

N. 5. Laurent de Cépède, père de don François, venait de mourir. Il avait établi d'abord dans son testament, son cousin-germain Peralvarez-Cimbron, avant de le connaître, tuteur de ses enfants ; mais il avait ensuite changé cette disposition dans un codicille, et désigné Pierre de Ahumède, qui se trouvait ainsi tuteur de ses neveux. Pierre ne s'en cassa pas la tête. Il était sans doute trop préoccupé, le pauvre homme, des récompenses nationales qu'il sollicitait. Il avait grand tort ; la conquête du Pérou ne lui valut pas un maravedis de plus que la perte de sa santé et une mort tant soit peu prématurée. Gloire à Dieu ! quand on le sert, il n'en est pas ainsi.

Cimbron était fils d'Alvarez de Cépède, oncle du testateur, et de dona Marie de Ahumède. Ce cavalier fut un guerrier distingué ; il fit la guerre d'Allemagne avec le landgrave. Son goût pour les armes le fit juger, après réflexion, impropre aux affaires, par Laurent de Cépède.

N. 7. La Sainte ne décide pas si Gracian ira à pied ou à cheval ; je saurai me garder d'appeler à moi une affaire aussi délicate. Elle ne veut pas qu'il soit sombre. La terre fleurit sous un ciel découvert, et la vertu sous un visage ouvert. Les saints, avant d'avoir des statues, avaient des yeux, et ils voyaient sans scrupule ; des oreilles, et ils entendaient ; une langue, et ils parlaient : ils ne pensaient pas que la sainteté consistât à avoir le visage enfrogné et l'air sombre et inaccessible. Ne vous fiez pas aux mauvais sculpteurs ; ce ne sont pas les absurdes productions de leur ciseau, c'est la vie des saints qu'il vous faut imiter.

LETTRE XXVI.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Dix-neuvième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec votre paternité. Cette lettre n'era pas de ma main, parce que j'ai tant écrit aujourd'hui à Avila, que j'en ai la tête fatiguée. Hier je vous ai envoyé une lettre par la voie de madame Jeanne d'Antisque, et auparavant je vous en avais déjà envoyé une autre bien longue par la même voie. Dieu veuille qu'elles vous soient mieux parvenues que les vôtres ne me parviennent (si toutefois vous m'écrivez), car je suis passablement impatiente de savoir comment s'est passé votre retour. Je vous écris pour vous apprendre qu'il y a un courrier d'ici à Séville, et pour que vous ne manquiez pas d'en profiter pour m'écrire. Je vais bien, grâce à Dieu, et la sœur Marie de Saint-Joseph n'a plus la fièvre.

2. Ce que je vous disais dans ma lettre d'hier est l'histoire de don François, qui nous frappe toutes d'étonnement ; il n'est pas possible qu'on ne lui ait pas tourné la tête. Comme il est avec ses parents, je ne m'effraie pas ; mais ce qui me fait trembler, c'est de voir que Dieu abandonne ainsi une de ses créatures qui avait un si grand désir de le servir. Ses jugements sont impénétrables. Je suis bien affligée de voir une telle chose. Il est tout absorbé dans le soin de ses biens, et il craint tant de se rencontrer avec des religieux ou des religieuses déchaussées, qu'il ne voudrait pas nous voir, moi la première. On dit qu'il a peur que sa première idée ne lui revienne ; on voit par là combien la tentation est grande.

3. Je vous en supplie, recommandez-le à Dieu, et ayez pitié de lui. Il parle de se marier, mais non hors d'Avila : il sera malheureux, car il aura de grands regrets. Ce qui aura contribué à son changement, c'est que vous l'avez trop tôt laissé seul, vous et le P. Nicolas. Puis cette maison de Pastranne doit être déplaisante ; il me semble que c'est un grand souci de moins pour moi.

4. Il est de nouveau question de l'affaire de la chapelle ; le P. Ange m'a écrit hier à ce sujet ; tout cela me fatigue. Il n'est jamais allé à Madrid, et il vient maintenant à Saint-Pierre de la Moraleja. Il dit que le P. général lui a envoyé les actes du chapitre. Le P. Pierre Fernandez n'est pas mort ; mais il est très-mal. Nos sœurs se portent très-bien ; elles désirent savoir de vos nouvelles. Mon secrétaire et la mère Agnès de Jésus vous baisent les mains.

5. Comme je pense que vous êtes inquiet au sujet de ce qu'on a

donné au licencié Godoy, je vous dirai qu'on a fait en sorte que cela eût l'air d'avoir été prêté; on a donc fait une déduction sur ce qu'il me devait, et qui se montait à une plus forte somme. Nous sommes après matines, et la veille de Présentation de Notre-Dame (jour que je n'oublierai jamais, à cause que c'est le malheureux jour où vous présentâtes le bref dans le couvent de Séville). Dieu vous garde, et vous rende aussi saint que je l'en supplie. Amen.

L'indigne servante et fille de votre paternité,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

6. Dieu veuille que cette lettre aille aussi vite se faire lire qu'elle a été écrite vite. Ce pauvre François est bien agité: j'ai appris qu'il a des maux d'estomac, de tête et des défaillances. Dieu m'a fait une grande grâce en le détournant de prendre l'habit. Il a dit partout à Avila que personne ne le forçait. Je vous avoue, mon père, que j'ai toujours appréhendé ce que je vois aujourd'hui. Je ne sais ce qui me retenait, mais je suis bien aise de ne m'être pas occupée de lui; il dit pourtant que, relativement au mariage, il ne fera que ce que je voudrai. Mais j'ai peur qu'il ne soit pas heureux; c'est pourquoi, si je ne craignais qu'il ne crût que c'est à cause de ce qu'il a fait, je l'abandonnerais entièrement. Si vous voyiez les lettres qu'il m'adressait d'Alcala et de Pastranne, vous seriez étonné de l'impatience où il était que je lui fisse donner l'habit. Il a dû avoir une rude tentation. Je ne lui en ai rien dit, il le sentait déjà bien assez, et son parent était présent. Il doit aussi en être bien confus. Que Dieu lui vienne en aide, et qu'il garde votre paternité. A mon avis, il aurait été saint avec les saints. J'espère que, par la grâce de Dieu, il se sauvera, car il craint beaucoup de l'offenser.

7. La compagne de votre voyage, Anne de Saint-Barthélemy, se recommande bien à vous. Elle désire et s'inquiète vivement de savoir comment vous vous êtes porté, et comment vous vous êtes tiré, sans nous, de ces chemins. Pour nous, ici nous nous trouvons si mal sans vous, que nous nous croyons dans un désert. La sœur Casilde se recommande à votre paternité. Que Notre-Seigneur nous garde votre paternité, et qu'il nous procure le bonheur de la revoir bientôt. Mon père, de peur de vous fatiguer, je ne vous en dis pas davantage.

L'indigne sujette de votre paternité.

Si vous avez appris quelque nouvelle du bon Fr. Barthélemy, faites m'en part; j'en serai bien consolée.

NOTES.

Cette lettre fut écrite à Valladolid, le 20 novembre 1580. Le 19 février de cette année, le couvent des Remèdes, à Séville, avait élu pour son prélat le père Gracian. Le 10 mars suivant, le P. Fr. Angel, vicaire-général, avait confirmé cette élection. Gracian ne put se rendre aux Remèdes que peu de jours avant le 29 novembre; et, quelques jours avant son arrivée, on fit courir dans Séville le bruit qu'il avait été brûlé vif à Madrid par l'ordre du nonce. Les uns l'affirmaient, les autres le niaient. Les premiers en vinrent jusqu'à dire qu'on avait reçu de ses cendres dans du papier. Les autres eurent leur tour et ils firent annoncer, le jour de son arrivée, qu'on

verrait le lendemain un grand miracle dans l'église paroissiale du couvent ; qu'un mort y ferait le sermon, et, comme c'était un dimanche, Gracian prêcha.

N. 2. *L'histoire de don François*, neveu de sainte Thérèse, était qu'après être allé à Pastranne, accompagné du P. Gracian, pour y prendre l'habit de l'ordre, il en était reparti sans l'habit. Le père, qui ne se doutait de rien, l'avait quitté avant la cérémonie, et sainte Thérèse lui dit que ce n'était pas ce qu'il avait fait de mieux, parce que sa présence aurait sans doute soutenu ce novice. Elle ajoute que l'aspect du couvent, qui était une espèce de souterrain, avait aussi dû porter un coup terrible à la chair, quoique don François fût du sang de Thérèse. Ses parents furent bien aises de ce changement, et ils réconcilièrent de leur mieux avec le monde don François.

N. 3. Il entendait assez à leurs raisons et il parlait déjà de se marier ; la Sainte en l'apprenant lui prophétisa malheur, s'il ne revient pas à sa vocation religieuse. Le mariage se fit, et sa femme, plus noble que riche, ne lui ayant pas donné de fortune, il prit le parti d'aller aux Indes, où il mourut, à Quito, pauvre et sans postérité.

N. 4. La chapelle dont elle parle est une chapelle que son frère Laurent de Cépède avait désignée pour sa sépulture, dans l'église de Saint-Joseph d'Avila ; il y avait quelques travaux à faire pour y placer sa tombe.

Pierre Fernandez était mort, ou il ne tarda pas à mourir. Il était désigné pour présider le chapitre où devait se traiter l'affaire de la séparation des provinces.

N. 5. La signification du bref de visiteur, faite à Séville par Gracian, le jour de la Présentation, est une affaire connue. On ne parle plus de ce jour sans faire mémoire de cette disgracieuse circonstance.

N. 6. Elle revient à don François ; elle finit en disant : *J'espère qu'il sera sauvé, car il craint bien d'offenser Dieu.* Cette crainte est assurément un très-bon présage.

Dona Orofrise, veuve de don François, a déposé aux informations qu'elle et son père avaient entendu dire à la Sainte que, désirant les voir, lorsqu'ils étaient à Quito, Dieu l'avait transportée en esprit dans cette ville indienne, où elle les avait vus près du feu, don François assis auprès d'elle ; qu'elle avait entendu des paroles remarquables qu'ils échangeaient entre eux, et qu'elle leur avait donné sa bénédiction en les quittant.

N. 7. *Votre compagne de voyage, sœur Anne de Saint-Barthélemy.* C'est la même qui avait été témoin d'une réfection miraculeuse de la Sainte, dont elle était le secrétaire, et c'est sans doute à la faveur de ses fonctions qu'elle se recommanda si bien dans ce *post-scriptum* au père Gracian. La Sainte la regardait comme la première plume de son ordre. Elle fut une religieuse d'une grande vertu, et l'on doit croire qu'elle est encore dans le ciel la compagne de sa mère.

LETTRE XXVII.

Au même P. F. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Vingtième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec votre paternité. Je vous ai déjà écrit qu'en plaçant le P. Gabriel à la Rode, on rendrait un service important à la maison de ces religieuses. Il leur en a acheté une autre que l'on dit fort bien et qui est située au milieu de l'endroit ; mais je crains qu'il n'y ait ni vue ni terrain. Prenez des informations auprès de lui comme pour votre compte, et montrez-lui de la bienveillance. C'est un excellent homme, et il a beaucoup de qualités. Si vous ne sympathisez pas toujours avec lui, permettez-moi de croire, mon père, qu'il y a là-dessous un peu de jalousie, à cause qu'il est plus porté pour d'autres.

2. J'ai pensé aussi que, si vous êtes nommé provincial, vous devez tâcher d'avoir le P. Nicolas pour vous seconder, et qu'il serait important, pour les commencements, que vous agissiez de concert et ensemble. Je n'en ai pourtant rien dit au P. commissaire. Comme le P. Barthélemy est si mal portant, il est forcé de faire gras, et il y en a qui ont

les yeux sur lui et s'en scandalisent. Du moins, pour les commencements, je vous le répète, ce serait très-important, et il est homme de bon conseil pour tout. Quelqu'un qui a souffert de la part des hommes, comme vous, ne peut se trouver que très-bien d'un homme qui ne lui fera rien souffrir.

3. Recommandez-moi bien au P. Fr. Barthélemy. Je crois qu'il doit se trouver bien fatigué, vu son état, de votre habitude de ne vous lasser de rien. C'est à vous tuer vous-même, et quiconque veut vous tenir tête à l'ouvrage. Je me rappelle très-bien que vous aviez mauvaise mine la semaine sainte de l'année dernière. De grâce, ne vous tourmentez pas ainsi à prêcher le carême, et ne mangez plus de ces mauvais poissons. Quoique vous ne vous en aperceviez pas d'abord, la prédication vous fait bientôt du mal, et puis viennent les tentations.

4. Sachez que toutefois l'affaire de la chapelle de Sancho d'Avila va son train. Il y a des avocats qui prétendent que, quoiqu'on l'abandonne, on ne perd pas pour cela droit à l'héritage. Je crois qu'il y aura un procès. J'ai dit que, jusqu'à ce qu'il y ait un provincial, il n'y a pas à s'en occuper. Je vous en parle ici peu à propos, ce semble, mais il sera nécessaire que vous avertissiez celui qui sera nommé de ne rien faire sans aller auparavant sur les lieux et sans avoir pris toutes ses précautions, car il s'agit d'une mesure importante pour cette maison. Sancho d'Avila donne déjà de plus, et elles en ont un si grand besoin, que je crois qu'il faut que cela soit. Restent les conditions, qui ne sont pas peu de chose, et plusieurs autres points à régler; mais il faudra voir et traiter cela par moi-même.

5. Ici nous allons de mieux en mieux d'un jour à l'autre, grâce à Dieu. Nous sommes en marché d'une très-belle maison. Celle qui se trouvait près de Notre-Dame n'est pas bien et elle est très-chère; ainsi nous ne la prenons pas. L'autre est très-bien située. Je me porte mieux qu'à l'ordinaire, toutes en sont de même. Sœur Saint-Barthélemy et Agnès de Jésus vous envoient de grands compliments. Elles disent que, lorsque vous fuyez davantage les travaux, elles croient que les prières des déchaussées servent à les faire refluer sur vous avec recrudescence. Que Dieu conduise tout, de manière que vous le serviez de mieux en mieux. Le reste importe peu, quoiqu'on y soit bien sensible.

6. Je voudrais être courte; voyez quelle vie, je ne sais me borner à peu de chose avec vous. J'en ai bien dit à Marian sur l'envie qu'il a de nommer Macaire, qui me l'a écrit. Je ne comprends pas cet homme, et je ne veux m'entendre là-dessus qu'avec vous seul. Ainsi gardez pour vous seul ce que je vous en dis, cela importe grandement. Ne manquez pas de vous rapprocher de Nicolas, et qu'on ne se doute pas qu'il y pense pour lui-même. En vérité, je ne sais comment on peut en conscience donner son suffrage à d'autres qu'à l'un de vous deux.

7. J'ai déjà envoyé votre lettre dans les monastères. Elles sont toutes dans la joie, et moi encore plus. Je vous ferai passer ce que je rece-

vrai. S'il est question par là d'autres choses, faites-en à votre idée, ce qui vous semble à faire, faites-le. Dieu vous garde, et vous rende aussi saint que je l'en supplie. Amen. C'est aujourd'hui le 17 février. Si je me rappelle d'autres choses relativement à ces maisons, je vous en donnerai connaissance. Comme de raison, on ne terminera pas si promptement les choses au chapitre, que nous n'ayons encore du temps.

L'indigne servante et fille de votre paternité.

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre fut écrite à Palence le 17 février 1581. Elle était plus longue.

N. 1. La Sainte propose au P. Gracian de nommer prieur de la Rode, le P. Fr. Gabriel de l'Assomption. Gracian se rendit aux raisons de la mère, et cette même année, Gabriel fut nommé prieur de la Rode.

N. 2. La Sainte cherche à adjoindre au P. Gracian le P. Nicolas Doria. Puis elle cherche à faire mettre de côté au P. Gracian, frère Barthélemy, son secrétaire intime depuis bien longtemps. Elle lui en insinue finement deux raisons : à quoi est-il bon? avec sa mauvaise santé il faut qu'il fasse gras, et dans toutes les maisons où vous le conduisez, il scandalise les faibles; le traîner ainsi à votre suite, c'est augmenter vos fatigues, tout en lui en causant. Pour se débarrasser d'un personnage de considération, il faut y mettre des formes. Voilà des motifs bien polis, sans doute, pour mettre un ancien ami à la retraite. Bien entendu que c'était frère Nicolas qui devait le remplacer.

Fin du même nombre. La Sainte recommande à son père de se ménager en carême, de ne pas faire trop usage de marée et de ne prêcher que selon ses forces. Faut de prendre ces précautions, sa santé, bientôt affaiblie, rendrait des adoucissements indispensables, et, à son exemple, bien d'autres seraient tentés d'en réclamer aussi pour eux. Il y a dans cette raison un compliment au père d'une finesse charmante.

N. 4. Il est question d'une chapelle et d'un Sancho, inconnus l'un et l'autre à Avila.

Le N. 5 traite d'une fondation à Palence.

N. 6. Elle s'occupe de l'élection du provincial, qui doit se faire au prochain chapitre. Elle ne voudrait pas qu'on élût Macaire, c'est-à-dire le P. Fr. Antoine. Son suffrage était balancé entre Gracian et Doria. Le premier fut d'abord nommé, et quatre ans après, le second le fut à son tour. La Sainte était morte, mais, sans doute, du haut du ciel elle donna sa voix à Doria.

N. 7. Elle dit à Gracian qu'elle a envoyé sa lettre dans tous les couvents. Par cette lettre circulaire, Gracian demandait à toutes les maisons un état motivé des observations qu'elles avaient à faire relativement aux constitutions, que l'on allait établir dans le prochain chapitre général. La Sainte dit au père comment il doit se comporter dans cette grande assemblée, de faire toujours ce qui lui paraîtra le meilleur et de s'opposer à ce qui n'est pas à faire. Elle fait des réserves : s'il lui vient encore à l'esprit de lui donner de nouveaux conseils, elle le fera, soit avant, soit durant la tenue du chapitre, qu'elle l'avertit de ne pas mener trop rondement.

LETTRE XXVIII.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Vingt et unième.)

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, mon père. J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite d'Alcala. Je suis bien contente de tout ce que vous m'y dites, et, en particulier, de ce que vous vous portez bien; Dieu en soit béni; il me fait une grande grâce, après tous vos voyages et toutes vos fatigues. Je vais bien. Je vous ai écrit par deux voies, et je vous ai envoyé mes mémoires avec mon sentiment personnel. J'avais oublié ce que je dis, dans la lettre ci-jointe, au P. commissaire. Je la laisse ouverte, pour m'épargner la peine de la repro-

duire dans celle-ci. Fermez-la avec un cachet qui ressemble au mien et donnez-la lui.

2. Si le P. commissaire peut corriger les constitutions, et y faire de bonnes modifications, il faudrait qu'on retranchât et qu'on ajoutât ce que nous demandons. Personne ne le fera, si vous et le P. Nicolas ne le prenez fort à cœur, et, comme vous le dites, et je crois vous l'avoir écrit dans ma lettre, nous n'avons que faire d'en donner connaissance aux frères. Jamais le P. Fernandez ne leur confia rien. Ce fut entre lui et moi que furent concertés les actes qu'il y a établis. Il ne faisait rien sans me consulter; je dois lui rendre cette justice.

3. Si on pouvait refaire les constitutions, ou en abolir quelque article, prenez garde à celui des culottes d'étope, ou de bure, afin qu'on ne désigne rien et qu'on se contente de dire qu'ils peuvent en porter, parce qu'ils ne finissent pas d'avoir des scrupules. On substituerait à l'article qui porte que les coiffes doivent être *en fil du second brin*, qu'elles seront *en toile*. Si on le jugeait à propos, on abolirait l'acte de P. Fr. Antoine, qui défend l'usage des œufs en carême, et du pain à la collation. Je ne pus jamais l'amener à ne pas mettre cet article. Là-dessus, c'est assez qu'on se conforme à la loi de l'Eglise, sans la surcharger d'une autre, parce qu'il en naît mille scrupules et un préjudice pour la santé de plusieurs, qui ne croient pas avoir besoin de dispense, tandis qu'ils en ont besoin.

4. On nous a rapporté que le chapitre avait déjà fait bien des prescriptions relativement à l'office divin, et qu'il avait ordonné deux fêtes par semaine. S'il était possible, ce serait d'arrêter que nous ne serions pas obligés à tant de changements et que nous réciterions selon notre habitude. Souvenez-vous aussi, mon père, des nombreux inconvénients qu'il y a à obliger des déchaussés de loger dans les endroits où il y en a, dans les maisons de l'observance. Ce serait de dire que, quoiqu'il y en ait, ils pourront loger ailleurs, pourvu que ce soit avec édification.

5. Nos constitutions portent que *les religieux doivent être pauvres et qu'ils ne peuvent avoir de rentes*. Comme j'observe que toutes nos maisons se mettent sur le pied d'en avoir, voyez s'il serait bon qu'on retranchât cet article, et prenez garde à ce que vous direz sur ce point des constitutions, de peur que ceux qui les verront ne s'aperçoivent qu'on s'est déjà relâché; ou bien il faudra que le P. commissaire déclare que, puisque le concile le permet, les religieux peuvent avoir des rentes.

6. Je serais d'avis qu'on fit imprimer ces constitutions, car on y fait des changements, et il y a telle prieure qui, sans songer à rien, retranche, ajoute, lorsqu'on les transcrit, ce qu'elle juge à propos. Qu'on fasse une grande défense de rien retrancher et de rien ajouter, afin qu'on l'entende bien. En ces petites choses, votre paternité fera ce qui lui paraîtra convenable. Je vous prie de traiter ce qui nous

touche. Le père Nicolas fera bien de se joindre à vous, afin qu'il ne paraisse pas que cela vient de vous seul. Je pense aussi que F. Jean de Jésus s'occupera de ce qui nous regarde avec bienveillance. Je voudrais bien être plus longue, mais il est presque nuit et on va prendre les lettres ; puis, il faut que j'écrive encore aux amis.

7. J'ai trouvé bien doux ce que vous avez dit, que vous serez le père des déchaussées ; au moins que cela soit vrai, mon père, certainement cela vous est bien dû. Si votre paternité doit vivre toujours, et si elles doivent être toujours gouvernées par vous, il y a dans nos demandes plus d'un article de trop. Oh ! quels vœux elles font pour que vous soyez provincial ! Je crois qu'il n'y a pas autre chose qui puisse les contenter. Dieu nous garde votre paternité ; toutes se recommandent à vous. Nous sommes aujourd'hui le 21 de février.

Et moi, de votre paternité la véritable fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

8. Voici les mémoires qu'on m'a envoyés : lorsque j'aurai reçu les autres je vous les enverrai. Je ne sais s'ils sont bien ; c'était bien la peine de dire qu'on me les envoyât. Dieu le bénisse, celui de votre amie Isabelle de Saint-Dominique est le seul qui soit bien. C'est celui que je vous envoie.

9. Parlez à tort et à travers du voile, je vous en prie. Dites que ce sont les déchaussées elles-mêmes qui l'ont demandé, comme c'est la vérité, quoiqu'il y ait quelques exceptions

10. J'attache une grande importance à ce que les confesseurs ne soient pas les vicaires perpétuels des religieuses. C'est un point qui me paraît si essentiel, que, quoique je regarde aussi bien que vous, comme très-avantageux qu'elles se confessent aux déchaussés, j'aimerais mieux que les choses restassent telles qu'elles sont, ce qui ne peut pas être, que de voir chaque confesseur devenir vicaire. Cela a trop d'inconvénients, comme je vous le dirai, pour que vous puissiez y apporter remède. Fiez-vous-en à moi, je vous en prie. Lorsqu'a été fondée la maison de Saint-Joseph, le point a été soigneusement débattu, et une des raisons pour lesquelles plusieurs (j'étais du nombre) pensaient qu'il conviendrait que la maison fût soumise à l'ordinaire, c'était la crainte que cela n'arrivât. Il y a à cela de graves inconvénients dont j'ai découvert l'origine, et il me suffirait d'un seul que j'ai reconnu par moi-même : lorsque le vicaire est content d'une, la prieure ne peut plus l'empêcher de s'entretenir avec elle de ce qu'il veut, parce qu'il est supérieur, et de là naissent mille désordres.

11. Pour la même raison et pour beaucoup d'autres, il ne faudrait pas, non plus, que les religieuses fussent soumises aux PP. prieurs. Si par hasard il en venait un, peu instruit, il ferait des ordonnances qui les jetteraient toutes dans le trouble. Non, il n'en est pas qui s'y prennent comme mon père Gracian. Notre expérience nous a appris à prendre nos précautions pour l'avenir et à éloigner toutes les occa-

sions. Le plus grand service qu'on puisse rendre aux religieuses, c'est d'empêcher tout entretien avec les confesseurs hors du saint tribunal. Pour faire observer le recueillement, il suffit d'être confesseur et de donner des avis aux provinciaux. Je vous dis tout cela, en cas que quelqu'un fût d'un avis contraire, voire peut-être le P. commissaire, ce que je ne crois pas, puisque plusieurs religieux de son ordre confessent des religieuses et ne sont pas vicaires. Nous devons donc nous attacher surtout à ôter l'occasion, afin qu'il ne se rencontre point de ces noirs dévots qui perdent les épouses de Jésus-Christ. Pour cela, il faut toujours penser à ce qui peut arriver de pis, parce que c'est par là que le démon s'introduit, sans qu'on s'en aperçoive. Cette circonstance et la réception d'un trop grand nombre de religieuses, sont les deux choses que j'ai toujours redoutées comme pouvant nous faire le plus de tort. C'est pourquoi je vous conjure de faire tous vos efforts pour que cela se trouve spécifié dans les constitutions. J'attends de vous cette faveur.

12. Ayez la bonté d'offrir mes respects au P. Antoine et de lui dire que la lettre que je lui ai écrite n'était pas pour rester sans réponse ; que, puisque c'est parler à un sourd-muet, je ne veux plus lui écrire ; qu'il a rendu bien content le P. Marian, en lui envoyant ses gains pour donner aux pères une nourriture plus abondante qu'ils ne l'ont ordinairement. Je vous dis que, si on ne prend à cet égard une mesure générale, on verra où cela aboutira. On a été retenu par la crainte, c'est à tort, Dieu ne manquera jamais de donner le nécessaire. Si on leur donne peu, il donnera peu.

13. En grâce, tenez à la propreté des lits et du linge de table : c'est tout dispendieux, il est vrai, mais c'est une chose terrible que la malpropreté. Je voudrais que cela fût exprimé en termes formels dans les constitutions, et je ne sais encore s'il suffirait, vu le caractère des religieux.

14. Oh ! que c'est avec peine que je vois ces titres de révérendes, que l'on met sur les adresses ! Vous devriez les interdire à tous ceux qui vous sont soumis, ils ne sont nullement nécessaires pour savoir à qui la lettre est adressée. Il me semble que c'est tout à fait hors de propos de nous honorer ainsi entre nous et de nous servir d'expressions que l'on peut omettre sans aucun inconvénient.

15. Parlons maintenant de ce que vous me dites qu'on ne vous élira pas, ou qu'on ne confirmera pas votre élection. J'ai écrit au P. commissaire. Sachez, mon père, que, lorsque je manifeste le désir de vous voir libre, je consulte plutôt l'affection que je vous porte en Notre-Seigneur, que le bien de l'ordre. C'est de cette affection que me vient naturellement la faiblesse d'être si sensible au tort qu'on a de ne pas apprécier ce que l'on vous doit et ce que vous avez souffert, et qui fait que je ne puis supporter une parole contre vous, cela m'est impossible, mais lorsqu'il faut en venir au fait, le bien général l'emporte encore.

16. Plaise à Dieu, mon père, qu'il n'arrive pas à nos maisons un aussi grand malheur que celui d'être privées de vous. Elles ont besoin d'un gouvernement qui règle les plus menus détails et de quelqu'un qui les entende. Elles sont ses servantes, sa divine majesté pourvoira à leurs besoins.

NOTES.

Cette lettre fut écrite à Palence en 1581, lorsque Gracian préparait le grand chapitre pour la séparation des provinces et la révision des constitutions de l'ordre. La Sainte y donne ses vues relativement aux constitutions, comme elle l'a fait dans la précédente, pour les élections.

N. 1. Elle remercie Dieu d'avoir conservé la santé du père dans les voyages qu'il vient de faire. C'est qu'après l'arrivée des dépêches de Rome, le roi l'avait envoyé à Gelbes, et que de Gelbes il était allé à Talavère pour en donner communication à Jean des Grottes, commissaire dominicain; de là à Alcalá.

Elle lui apprend qu'elle a envoyé à toutes les maisons des expéditions de sa lettre. Elle l'avertit de lire la lettre à l'adresse du P. commissaire.

N. 2. Elle a reconnu par l'expérience que ses constitutions sont defectueuses. Elle propose d'y faire des amendements.

N. 3. Voyez cette capacité et cette portée au-dessus de son sexe : il est nécessaire, dit-elle, que nos constitutions soient imprimées, sans quoi elles seraient dénaturées.

N. 4 Elle n'entend pas qu'on déroge, par rapport à l'office, au mode accoutumé de récitation, ni qu'on établisse plus de fêtes que l'Eglise; ce sont choses qui ne gagnent pas à leur multiplication : *Assueta vilescunt*.

N. 5. Elle est pour une pauvreté rentée. Sainte Claire, qu'elle se plaît à imiter, a admis les rentes dans ses maisons.

N. 6. Elle demande qu'on fasse une grande obligation de ne déroger en rien aux constitutions. On le fit.

N. 7. Elle montré à Gracian son désir et celui de ses filles, qu'il soit nommé provincial.

N. 8. Elle a révisé les mémoires qu'elle a reçus. Le seul qu'elle a trouvé bien est celui de l'amie de Gracian, Isabelle de Saint-Dominique. Elle le lui envoie.

N. 9. Elle indique différentes dispositions très-sages; elle demande le voile, etc.

N. 10 et 11. Elle touche trois points très-importants : 1° Pas de vicaires pour les religieuses. Elle préférerait qu'elles n'eussent pas des déchaussés pour confesseurs, si l'un ne pouvait aller sans l'autre. Plutôt que de voir des vicaires à ses filles, elle avait déjà proposé de les assujettir à l'ordinaire. Avec des vicaires, tout était perdu. Elle avait contre eux un précédent terrible. Elle avait vu une maison tellement envahie par un vicaire, qu'aucune religieuse ne pouvait se confesser à aucun autre prêtre qu'à lui, parler à personne sans lui, recevoir une lettre sans lui.

2° Aucun prieur, ou prélat immédiat n'aurait une juridiction directe sur les religieuses. 3° On ne prendrait pas un grand nombre de religieuses. Ces trois points furent sanctionnés par le chapitre.

N. 12. Elle demande que les religieux aient de quoi pourvoir aisément à leurs besoins. Qu'on ne le fasse pas, dit-elle, et on verra quelles en seront les suites. Accordé.

N. 14. Vous souriez en lui voyant saccager ces titres d'honneur, ces fleurs de respect dont on embellissait les adresses des lettres pour les religieuses. Elle demande que le titre de révérend et de révérende leur soit interdit. En effet, aller nu-pieds et se qualifier ainsi, c'est un jeu de qui perd-gagne, où la tête rattrape ce que perdent les pieds.

N. 15. Elle dit à Gracian qu'elle l'aime bien, mais qu'elle aime encore plus le bien général. Comme Thérèse, elle l'aime, mais comme fondatrice, elle l'aime bien davantage.

N. 16. Il faut à ses maisons un gouvernement qui entre dans les menus détails. Il est évident que la vie religieuse étant une vie de petits détails, il importe qu'ils soient tous réglés.

LETTRE XXIX.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Vingt-deuxième.)

Jésus soit avec votre paternité, mon père, et vous donne une grande part à son amour. S'il faut aller tout de suite à Avila et abandonner cette entreprise, c'en est sans doute fait pour toujours. Il me paraît clair que frère Grégoire restant, avec moi pour prieure, quoique absente, cela peut aller pendant quelques mois. Je désirerais beaucoup vous voir plus rapproché de moi au moment où l'on prendra une détermination. Dieu veuille que la présente vous parvienne promptement, parce que Votre Révérence peut me répondre par Avila, car le P. Nicolas m'a dit qu'il m'enverrait un exprès. Vous pourrez m'écrire aussi par Valence et par Valladolid; quoiqu'il y ait du retard, on m'écrit que l'un vaut l'autre.

2. Dieu veuille que votre santé soit bonne, car il est fâcheux d'être si mal logé par ces chaleurs. Je vous porte cependant envie d'être sur le bord de la rivière; il m'a toujours semblé que c'était un bon site, du moins pour y avoir pris possession. Ici il fait très-chaud par moments, et précisément pendant que je vous écris. Mais les matinées et les nuits sont agréables. Toutes les sœurs se portent bien. La prieure s'y prend à merveille. Dieu veuille que cela continue, car il semble qu'il se plait à cette fondation. Qu'il vous ait en sa sainte garde. Amen. C'est le 27 juin, de ce couvent.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre fut écrite en 1581, du couvent de Soria. La Sainte ne fait qu'effleurer les choses et n'en dit que bien juste assez pour se faire entendre du père.

N. 1. *S'il faut aller tout de suite à Avila*, dit-elle : il le fallut, il y en avait nécessité pour le temporel et pour le spirituel; sa présence remédia à tout.

Abandonner cette entreprise, etc. C'était ou la fondation de Madrid, ou celle de Burgos. *Frère Grégoire restant*... C'était Fr. Grégoire de Nazianze qui était apparemment confesseur.

LETTRE XXX.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Vingt-troisième.)

Jésus.— 1. L'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence, mon père. J'ai reçu votre lettre datée de la Saint-Jean, et, peu après, une autre qui venait avec celle de P. Nicolas; mais la longue que Votre Révérence dit m'avoir écrite, ne m'est pas parvenue. Si celles que j'ai reçues étaient peu de chose, il n'en a pas été de même du contentement qu'elles m'ont donné, en me tranquillisant sur votre santé dont j'étais bien inquiète. Que Notre-Seigneur vous la donne aussi bonne qu'il le peut. Je vous ai écrit plusieurs lettres, une pour vous prier de ne pas accorder à madame Hélène la permission d'entrer en religion. Je ne voudrais pas qu'elle eût été perdue. On vient de me dire que le messenger, qui passe par Valladolid, est très-sûr. Je pense donc, d'après ce que vous me marquez, qu'elle vous y trouvera. Comme vous êtes si près de

Saint-Alexis, j'ai cru devoir vous envoyer ces lettres de Tolède, afin que vous voyiez avec quelle répugnance l'archevêque prend la chose, et il me semble qu'il est de notre intérêt de ne pas nous en faire un ennemi en quelque manière que ce soit.

2. Mais laissons ce point, je n'entends jamais parler de cette entrée en religion sans en éprouver une grande contrariété ; parce que cette dame est mère et fille, qu'elle a force parents et que l'on parle d'elle. Je crains d'en éprouver des désagrémens et qu'elle n'éprouve peu de contentement. Aussi, avant d'en parler à l'archevêque, j'ai prié le P. Balthazar Alvarez de le détourner de ce dessein. Il me l'avait promis, parce que, la connaissant, il pensait comme moi. Voyez le mérite que j'ai de l'y avoir gagné ! J'ai écrit au cardinal que je vous préviendrais, qu'il pouvait se tenir tranquille, et qu'on ne la recevrait pas, ou que du moins j'en serais très-fâchée. Vous comprenez que cette lettre demande le secret ; pour le mettre en sûreté, détruisez-la. Que personne ne se doute que c'est à cause de l'archevêque qu'on ne reçoit pas sa nièce. Laissez croire que c'est parce que cela ne convient ni à elle ni à ses enfants, comme c'est la vérité. Tenons-nous-en aux expériences que nous avons faites de ces veuves. Avant de l'oublier, il faut que je vous dise qu'on n'en finira jamais de l'impression de ces constitutions. De grâce, occupez-vous-en activement ; c'est très-important. On aurait déjà imprimé une longue histoire.

3. Venons maintenant à la fondation de Burgos. J'ai envoyé ma réponse, et je suis surprise qu'on croie que je devrais y aller. J'ai répondu tout simplement à l'évêque qu'à cause de mes infirmités, vous m'avez défendu d'aller à Burgos durant la saison de l'hiver, comme vous me l'avez écrit une fois. Je compte sur l'archevêque, parce qu'il est bien avec l'évêque de Palence, et que la fondation convient à l'évêque de Palence et à celui de Burgos. C'est pourquoi je lui ai dit que ce serait pour lui un désagrément, si la ville s'y refusait, comme je m'y attendais, et que jusqu'à ce qu'elle se fût prononcée, ma présence ne servirait de rien. L'heure de cette fondation n'est probablement pas encore arrivée, mais plutôt celle de frère Balthazar. Ainsi va le monde.

4. C'est la fondation de Madrid qui est l'affaire du moment, et je crois que si l'archevêque voit qu'on fasse ce qu'il veut, il accordera promptement la permission, et l'évêque de cette ville qui se propose d'aller à Madrid au mois de septembre, me promet de l'obtenir. S'il plaît à Dieu, j'aurai tout terminé ici à la mi-août. Après la Notre-Dame, si vous le jugez à propos, je me rendrai à Avila où il me paraît que les religieuses n'ont pas mis assez de franchise dans leurs rapports avec le P. Nicolas. Je n'y vois guère à faire, et n'y étant guère nécessaire, il me sera agréable de ne pas y rester prieure, car je ne suis déjà plus propre pour cette charge qui m'oblige à faire plus que je ne peux et me cause des scrupules. Si on laisse ici le P. Grégoire de Nazianze, ainsi que je vous l'ai annoncé, la prieure suffit et il n'y en a pas d'autre. Quoique je dise

qu'elle suffit, je me trompe, parce que pour ce qui est de l'intérieur, c'est comme s'il n'y avait personne. Votre Révérence verra ce qui est le meilleur. En comparaison des embarras que me donne cette maison, quelque fatigue qui se présente pour m'en délivrer, elle me paraîtra peu de chose. Cependant ma présence ne laissera pas d'y être utile, en attendant que Dieu ait tout arrangé pour la fondation de Madrid. Je souffrirai toujours sensiblement de rester ici, privée de mes amis et de mon frère, et qui pis est, de me trouver avec ceux qu'on y a laissés.

5. Quant au voyage de Rome, je vois qu'il est déjà temps de le faire, quoiqu'on n'ait rien à craindre, pour aller faire notre acte d'obédience au général et pour ces autres qui ne nous ont pas fait ici grande faute. Le P. Nicolas en ferait beaucoup à Votre Révérence, quoiqu'il fût le plus propre à aplanir toutes les difficultés. S'il survenait quelque nouvelle histoire, je vois qu'après avoir reçu notre obédience et quelque compliment de temps en temps, en signe de soumission, il n'en résulterait rien de fâcheux. Ce qu'il y a de plus essentiel, c'est que le général tienne les déchaussés pour soumis, et qu'ils entendent, eux, qu'ils n'ont pas un prélat comme par le passé, non plus que la dépense. On verra alors de belles choses dans leurs maisons.

6. J'oubliais de vous dire combien j'ai été contente de la décoration de la chapelle; elle est très-bien. Gloire à Dieu! nous avons à nous féliciter de ne nous être pas pressés. Cette fille de la Flamande est faite, je crois, pour nous contrarier toute sa vie, comme sa mère. Dieu veuille que ce ne soit pas encore pis. Croyez-le, je redoute encore plus une religieuse mécontente qu'une légion de démons. Dieu pardonne celui qui nous a engagés à la prendre. Je vous prie de différer la permission pour sa profession, jusqu'à ce que j'aie à Avila, si Dieu le permet. Je marque au P. Nicolas de me faire savoir s'il y a par là quelque moyen de me faire conduire, je n'en vois pas ici. Que Dieu dispose toutes choses selon son bon plaisir.

7. Qu'il lui plaise que vous puissiez quelque chose dans l'affaire de Béatrix! Elle me donne beaucoup d'inquiétude. A elle et à sa mère, j'ai écrit depuis quelques jours une lettre qui pouvait compter pour une correction. Je leur dis des choses terribles, car fussent-elles innocentes, je leur montre tous les dangers qu'elles ont courus devant Dieu et devant le monde. A mes yeux, elles sont coupables; leurs pères le sont encore plus, parce qu'elle s'en sert pour les leur envoyer. C'est une chose désespérée et je crois que, si l'on ne se hâte d'ôter entièrement l'occasion, cela peut devenir encore bien plus grave, s'il est possible, parce que cela l'est déjà bien assez. Quant à l'honneur qui est perdu, j'en fais bon marché, quoi qu'il m'en coûte. Ce sont leurs âmes que j'aurais voulu sauver, mais je les vois si égarées, pères et enfants, que je n'y trouve aucun remède; que Dieu y remédie et qu'il vous donne sa grâce pour que vous puissiez leur être utile! Je n'y vois point d'autre moyen que de la placer dans un monastère, mais je n'en

vois guère la possibilité à cause du peu de fortune de ses parents : je ne lui vois guère qu'Avila. Je vous supplie de m'écrire pour m'apprendre ce qu'on a décidé et si vous êtes d'avis que j'aille d'ici à Avila. Comme il y a peu de messagers et que vous écrivez rarement, il est nécessaire de vous y prendre à temps. Que Dieu vous conserve dans la sainteté que je lui demande pour vous. Amen. C'est aujourd'hui le 14 juillet.

8. L'évêque de cette ville est parti le 10 pour se rendre au synode. La fondatrice me charge de vous faire mille amitiés de sa part. Prenez-les pour dites, parce que je suis fatiguée. Je me porte bien et toutes nos sœurs aussi.

L'indigne servante et sujette de Votre Révérence.

Que je dis cela de bon cœur !

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

L'adresse de cette lettre, écrite à Soria, le 14 juillet 1581, était : *A N. P., provincial des déchaussés carmélites, à Valladolid.*

N. 1. Il s'agit de dona Hélène de Quiroga, cousine de l'archevêque, cardinal de ce nom. La Sainte ne voulait pas de cette grande dame, et le cardinal l'accusait de lui avoir mis en tête l'idée de se faire religieuse.

N. 2. La Sainte donne les raisons de son opposition à la démission de dona Hélène. Ses raisons sont fondées sur des considérations humaines ; elles sont plus spécieuses que solides. L'héroïque persévérance de la noble postulante les a réfutées avec le temps aux yeux de la Sainte et aux yeux du cardinal, qui les trouvait de son goût. L'issue de cette affaire est déjà connue du lecteur.

A la fin de ce nombre, elle presse Gracian de hâter l'impression des constitutions de l'ordre.

N. 3. La Sainte traite de la fameuse fondation de Burgos, demandée avec tant d'instance depuis 1577, par la mémorable Catherine de Tolosa. La Sainte fait en ce moment de nouvelles démarches, dans lesquelles elle est appuyée par les évêques de Palence et de Burgos, dont elle donne à entendre qu'elle a reçu des lettres à ce sujet, puisqu'elle parle de leur répondre. Cette grande fondation, qui devait être la dernière de la Sainte, lui coûta bien des luttés et des peines.

N. 4. C'est maintenant le tour de la fondation de Madrid. Elle dit que si on contente l'archevêque, il n'en fera pas attendre l'autorisation ; que M. Velasquez, évêque de Burgos, se charge de l'apporter à son retour d'un synode provincial, convoqué pour le mois de septembre, à Tolède, dont M. de Quiroga est archevêque. Même nombre, la Sainte se promet d'avoir mis ordre à tout dans la maison de Soria, pour la mi-août, et elle se propose d'aller alors à Avila, où Nicolas Doria avait été envoyé pour remédier à un commencement de relâchement dans cette première maison de la réforme, si chère à la Sainte qui en était prieure, et s'en faisait un scrupule, à cause des affaires qui l'empêchaient de remplir les fonctions de cette charge. Elle demande qu'on y laisse frère Grégoire, qui ne pouvait y être que comme confesseur. Ce qui la rend le plus malheureuse c'est qu'elle est, ce sont ceux qu'on y a laissés ; c'étaient des confesseurs étrangers.

N. 5. Elle juge qu'il est temps d'aller à Rome, rendre obédience au général, et lui donner connaissance du chapitre de la séparation des provinces. Ce ne serait pas le P. Doria qu'on enverrait ; il est l'homme nécessaire de son père Gracian. Le roi ne fut pas de cet avis ; il envoya Doria, et il fit bien. Ceux qui lui donnent des craintes, sont des frères de l'Observance, qui se plaignent que le chapitre général de la séparation ne leur a laissé presque aucune juridiction sur les déchaussés.

N. 6. La chapelle dont elle parle est celle où son frère avait sa sépulture depuis sa mort, arrivée l'année précédente. Mais voici bien autre chose : deux religieuses sont mécontentes, elles sont de la Flandre ; c'est la mère et la fille. La mère a causé bien des désagréments ; la fille menace d'en causer encore plus. Il faut ajourner sa profession. *Une religieuse mécontente, dit la Sainte, mais c'est pire qu'une légion de démons ! Dieu nous délivre des religieuses mécontentes !* Cela fait quelque peine. Du reste, ces

deux religieuses, qui étaient, la mère, Anne de Saint-Pierre, et la fille, Anne des Anges, devinrent dans la suite les modèles des déchaussées.

N. 7. La sainte n'était pas en veine. Elle parle contre sa cousine, dona Béatrix, dont l'innocence bien reconnue la venge de la sévérité de son illustre tante, abusée sur son compte.

Voici l'histoire : une dame de quelque distinction, ayant remarqué ou croyant avoir remarqué que son mari s'occupait plus de Béatrix que d'elle-même, en conçut une jalousie furieuse. Aveuglée par cette passion, sans prendre garde qu'elle se déshonorait elle-même, elle diffama cette noble demoiselle. Sainte Thérèse, sa tante, l'ayant appris, voulut que Béatrix quitât Albe. Celle-ci s'en défendait, en disant que c'était le moyen d'accréditer les soupçons qui planaient sur elle. Il fallut qu'elle cédât. On la conduisit à Avila, chez Peralvarez-Cimbron, cousin de sa mère. On sacrifia ainsi, par complaisance pour la tante, l'honneur de la nièce, qui en éprouva un grand chagrin. Le ciel, par un miracle, fit à cette innocente une digne réparation. Après sa mort, son corps se conserva sans corruption, et elle fit une apparition dans l'état glorieux. On ne peut que plaindre la calomniatrice de cette grande religieuse.

LETTRE XXXI.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Vingt-quatrième.)

1. Jésus soit avec Votre Révérence! Le départ des religieuses, qui a eu lieu aujourd'hui, m'a causé beaucoup de peine, et m'a abîmée dans la tristesse d'une grande solitude. Il n'en est pas de même d'elles, surtout de Marie du Christ, qui était la plus empressée à partir. La chose était déjà publique. L'autre n'était pas pour cela, comme vous le saurez. Je n'étais pas toutefois sans scrupule, à cause de ce que vous m'aviez écrit; mais le docteur Castro m'en a guérie.

2. Le frère Jean de la Croix désirerait beaucoup vous envoyer quelque argent, et il comptait bien pouvoir économiser encore quelque chose sur ce qu'il avait reçu pour son voyage, mais cela lui a été impossible. Je pense qu'il fera en sorte de vous envoyer ce qu'il a. Il y a trois ou quatre jours, Alphonse Ruitz est venu ici, et quoiqu'il fût dans tout son bon sens, il se proposait de partir avec moi. Il m'a remis pour vous deux pièces de monnaie (je crois qu'elles valent 4 écus). Je les garderai jusqu'à ce que je trouve un messenger sûr. Je vous assure qu'il m'en coûte beaucoup de ne pas les garder pour moi, car du train dont vont les choses, il ne serait pas surprenant que je fusse tentée de voler.

3. Agnès de Jésus m'a envoyé la lettre ci-jointe avec d'autres qu'elle m'a écrites elle-même. Ce serait trop tôt si elle partait après Pâques; je le lui ai déjà marqué, et comme je lui dis que Votre Révérence doit aller à Palence, on amusera le temps. Cette bienheureuse doit le faire, en voyant maintenant ces dames par de telles chaleurs. L'Avent terminé, ne leur promettez toutefois aucuns sermons, vous aurez ici de quoi vous exercer. Le docteur Castro désire que vous vous trouviez chez lui pour Pâques et je le voudrais bien aussi; mais il est rare que mes vœux s'accomplissent. Je crois maintenant que je ne pourrai pas me dispenser d'emmener avec moi la petite Thérèse, et le docteur prétend que je ferai très-bien. Aussi bien elle se chagrine tant de

de mon départ, surtout depuis celui des religieuses, qu'il n'y a pas moyen de la laisser ici. Elle est si triste, et si, avec cela, il lui survient quelque nouveau sujet de chagrin, je ne sais ce qu'elle fera, et cependant je n'ai pas cru devoir lui donner la moindre espérance, quoique cela me soit bien dur : gloire à Dieu qui veut que tout retombe sur moi !

4. Je suis à examiner qui je vais laisser pour me remplacer ici, sans pouvoir fixer mon choix. Quand je pense combien le bruit qu'Anne de Saint-Pierre voulait se retirer a été public, je ne puis soutenir l'idée de la laisser maintenant à la tête de la maison. C'est une chose terrible, car je la trouve bien d'ailleurs. Cette Marianne, je crois, ferait bien l'affaire, elle aurait bien ce qu'il faut pour cela, si Julien ne venait à la traverse, quoiqu'il se tienne bien à l'écart maintenant et qu'il ne s'entremette plus en rien. Dieu donnera des lumières à Votre Révérence et nous parlerons là-bas de tout cela.

5. Hier, on a donné le voile. La mère et la fille sont presque folles de joie. J'ai été extrêmement fatiguée et je n'ai pu me coucher qu'à deux heures. Celles que j'ai désignées pour la fondation de Grenade, sont trois religieuses d'ici et trois de Véas, avec Anne de Jésus, qui part en qualité de prieure, deux autres de Séville et deux sœurs converses de Villeneuve qui sont fort bien, sans dire que la prieure m'avait marqué que cela lui convenait, parce qu'elles sont cinq sœurs, et elle a raison : il est bon de décharger cette maison puisqu'on en dit tant de celle de Grenade. Cela contrariera peut-être Anne de Jésus, qui aime à tout faire par elle-même. Si la chose vous paraît bien, tenez ferme pour qu'elle se fasse. On ne trouvera pas de meilleurs sujets. Si vous en jugez autrement, faites-en à votre volonté. Dieu vous ait en sa garde. M'étant couchée à deux heures et levée de grand matin, j'ai la tête tout à l'envers. Du reste, ma santé est passable.

6. L'inconvénient qui s'offre tout à l'heure à ma pensée au sujet de la petite Thérèse, c'est que, si cette autre Béatrix voulait aussi que je l'emmenasse, je ne pourrais pas souffrir qu'elles vinsent toutes deux. Celle-ci me donnerait de l'embarras, tandis que Thérèse, qui récite bien l'office, pourrait m'être utile. Cependant, je ne lui dirai rien ; mais Béatrix se gardera bien de me donner de la peine, et, à mon avis, il ne convient pas que vous veniez avec Thomassine.

L'indigne servante et sujette de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre fut écrite à Avila, le jour du départ des fondatrices de Grenade, c'est-à-dire le 29 novembre 1581.

N. 1. Vous avez dû y remarquer le vide qu'a laissé dans le cœur maternel de la Sainte le départ de ses filles, moins affligées qu'elle de cette séparation. Les filles coûtent plus à la mère que la mère aux filles ; aussi les mères n'en sont pas aimées comme elles les aiment ; mais l'amour des mères approche souvent de l'aveuglement, tandis que celui des enfants est quelquefois très-voisin de l'ingratitude.

Le N. 2 finit par une agréable plaisanterie de la Sainte, qui est si à court d'argent qu'elle ne sait pas si les 4 écus qu'elle a reçus pour Gracian ne lui donneront pas le

tentation de devenir voleuse. L'occasion fait le larron; mais il n'y a pas de quoi. Comme elle sait égayer sa pauvreté et celle de son père!

N. 5. Mènera-t-elle avec elle sa petite Thérèse! affaire importante, autant que sa discussion. Nous n'en voyons pas l'utilité pour le lecteur. Elle ne mérite donc pas la peine que nous nous en occupions.

N. 4. Anne de Saint-Pierre est connue par la lettre précédente. Marianne était l'objet de quelque attention mystique du P. Gracian, confesseur dans la maison. Comme Anne, elle est jugée impropre aux fonctions de prieure suppléante. Elles furent dévolues à Marie de Saint Jérôme.

N. 5. La Sainte annonce que la veille la fille de la Flamande, ou d'Anne de Saint-Pierre, a reçu le voile; vient ensuite la désignation des fondatrices de Grenade.

N. 6. Elle lui représente que Thomassine n'est pas pour lui une compagne de voyage. Cette sœur fut la prieure de Burgos.

LETTRE XXXII.

Au même P. Fr. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Vingt-cinquième.)

1. JÉSUS soit avec Votre Révérence, mon père. Grand plaisir m'a fait votre lettre que j'ai reçue ce soir, avec les scapulaires. J'aime à vous voir si décidé à ce que je vous voie bientôt; Dieu veuille que ce soit pour le bien. Mon père, s'il reste encore quelque chose à imprimer des constitutions, chargez quelqu'un de s'en occuper, et, de grâce, si vous prêchez le dernier jour des fêtes de Paques, ne partez que le jour d'après, ne vous causez pas du mal, parce que vous ne savez pas jusqu'où vont vos forces: béni soit celui qui les donne! Je suis bien aise que vous vous enrichissiez; que Dieu vous enrichisse grandement de richesses éternelles!

2. Pour le coup, je n'entends pas certaines saintetés, je veux parler de celui qui ne vous écrit pas et de l'autre qui vous dit de faire comme vous l'entendrez. Cela me tente d'en penser assez mal. O Jésus! qu'il y a peu de perfection en cette vie! Ce courrier étant sur son départ, je je ne serai pas longue. Il faut que je finisse une lettre pour la duchesse de Villéna, qu'un exprès attend.

3. Je crois qu'il sera bien que Votre Révérence me fasse le plaisir, si elle le veut bien, d'envoyer chercher ma sœur à Albe où elle est. Quoiqu'on doive prendre cette jeune personne, telle qu'elle est, je n'ai nulle envie qu'elle vienne ici, et je ne sais pourquoi elle y viendrait, à moins que ce ne fût pour me contrarier; parce que d'entrer à l'Incarnation, c'est sans raison, et la dépense est terrible. Dieu soit avec elles; elles me font passer une belle vie. Thérèse est déjà bien, et je crois que nous pourrons être tranquilles à son sujet, car elle a bien fait ses preuves, comme vous le saurez. Je me porte assez bien.

4. La duchesse m'a écrit de nouveau par un chapelain. Je lui ai répondu en deux mots pour lui dire que je lui avais écrit longuement par la voie de Votre Révérence. Je vous le dis, afin que vous lui envoyiez la lettre, et si c'est à cause que je vous dis de ne pas voyager avec elle, peu importe. Faites envoyer celle-ci à ma sœur, si vous le trouvez bon; Dieu donnera peut-être à Béatrix de meilleures dispositions, si elle n'en avait pas de bonnes en partant. Si elles devaient rester toujours à la campagne, je ne me verrais pas en peine; mais

au retour du printemps, elles retourneront à Albe, et c'est à recommencer.

5. Après demain, on va à Madrid. J'enverrai vos présents. Les scapulaires ne manqueront pas d'édifier; ils portent à la dévotion. Don François en a fait demander un à sa sœur. Il me fait toujours grande pitié. J'y reviens : si vous croyez nécessaire de me marquer quelque chose au sujet du voyage de Béatrix et de sa mère, ne manquez pas de le faire, s'il vous plaît. Dieu soit avec vous. La nuit est bien avancée. Sachez que nous vous avons préparé une chambre; mais je crois que le docteur Castro ne voudra pas que vous l'occupiez. Je me trouve bien de lui; je lui ai remis la partie du livre de ma Vie que j'avais. Cet autre ne finit jamais de dire combien il lui a été utile et à moi d'être considérée de Votre Révérence, pour que tout soit bien pris. Je crois que pour me connaître, un confesseur n'a pas de meilleur moyen à prendre que de lire un de ces deux écrits. Cela m'épargne une grande peine à moi-même, et à lui des craintes. Dieu vous accorde le repos que je lui demande et vous garde. Amen.

De Votre Révérence la servante et sujette,

THERÈSE DE JÉSUS.

6. Je ne vous fais pas une lettre, mon père, parce que j'éprouve une si grande joie de votre prochaine arrivée que je ne puis que vous remercier infiniment et vous témoigner une vive reconnaissance pour l'intérêt extraordinaire que vous portez à ma santé et pour le présent que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je suis vraiment heureuse de l'espoir de vous voir bientôt et du plaisir que m'a fait le Diurnal. Que Dieu daigne vous en récompenser lui-même, comme je le lui demanderai instamment.

7. Le remerciement de la petite Thérèse m'a fait plaisir. Maintenant je crois qu'il n'y a rien de mieux que l'amour. Dieu nous le donne avec sa majesté.

NOTES.

On conserve l'original de cette lettre dans le couvent de Larréa, où il a été envoyé par le fondateur don Jean de la Réa, secrétaire de Charles II.

N. 1. D'après son contenu, il paraît qu'elle fut écrite d'Avila en 1581, peu après la précédente. Gracian était à Salamanque, mettant la dernière main à la fondation et à l'impression des Constitutions. La Sainte qui l'avait tant pressé d'en finir de cette impression, lui marque aujourd'hui d'en charger quelqu'un pour venir la voir, sans que cette opération en souffre du retard.

N. 2. La Sainte parle de nouveau de Béatrix. Elle veut la faire venir à Avila dans la maison de son parent Peralvarez-Cambron; ainsi que nous l'avons dit dans les notes de la lettre précédente, on l'y amena.

N. 3. Il est question de la duchesse d'Albe, grande dévote qui lui avait écrit qu'elle se proposait de faire un voyage avec Gracian.

N. 4. Elle dit que les scapulaires étaient pour des bienfaiteurs de Madrid. Elle parle du livre de sa Vie et autant qu'on peut croire de son livre des *Demeures*. Cet endroit est obscur.

Le N. 5 est de la petite Thérèse.

Le N. 6 est de la Sainte. On y remarque ces paroles : *Il n'y a rien de mieux que l'amour*. Dieu a fait l'âme humaine pour l'amour; voilà pourquoi il l'a douée de la faculté de connaître, et pourquoi il a placé l'homme au milieu de l'immense trésor des biens naturels. Mais l'homme n'aimait pas encore; Dieu est venu lui-même et

il lui a découvert l'abîme des biens véritables et éternels. Ils dépendent de l'amour; il n'est donc rien de mieux que l'amour.

LETTRE XXXIII.

Au P. Fra Ambroise Marian de Saint-Benoît. (Première.)

Jésus.--1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence. Dieu me pardonne! mais vous avez un caractère qui est bien fait pour tenter d'impatience. Je vous assure qu'il faut que j'aie beaucoup de vertu pour n'avoir pas succombé. Ce qu'il y a de pis, c'est que je crains que vous n'en ayez communiqué quelque chose à mon père, M. le licencié Padille, puisqu'il ne m'écrit pas non plus, et qu'il ne me donne pas plus de ses nouvelles que vous. Dieu vous pardonne à l'un et à l'autre; mais j'ai tant d'obligations à M. le licencié Padille, qu'il aurait beau me négliger encore plus, que je ne pourrais l'oublier, et je le prie de regarder cette lettre comme étant pour lui.

2. Lorsque je considère les embarras où vous m'avez laissée et combien vous paraissez avoir tout oublié, je ne sais qu'en penser, sinon que maudit soit l'homme, etc. Mais comme on doit rendre le bien pour le mal, j'ai voulu rompre le silence pour vous apprendre que nous avons pris possession le jour de la Saint-Jacques, et que les religieux ont été muets, comme des morts. Notre père avait parlé à Navarre et je pense que c'est lui qui leur avait fermé la bouche.

3. La maison est si bien que les sœurs ne peuvent en bénir assez le Seigneur. Qu'il le soit de tout. Tout le monde dit que nous l'avons eue pour rien et que nous ne l'aurions pas maintenant pour vingt mille ducats. On trouve que l'emplacement est un des meilleurs de Séville. Deux fois déjà le bon prieur des Grottes est venu nous visiter (il est enchanté de la maison). Frère Barthélemy d'Aguilar est venu une fois avant son départ (je vous ai déjà marqué qu'il s'était rendu au chapitre); ç'a été pour nous un grand bonheur de tomber à une telle maison. A l'occasion de l'alcala nous avons eu de grandes contestations, et pour en finir, je crois qu'il nous le faudra payer à la rigueur. Mon frère devait nous en faire les avances; c'est lui qui dirige les travaux; il m'épargne de grands embarras. C'est le notaire qui est cause des difficultés survenues au sujet de l'alcala. Notre père est très-content de la maison et tout le monde l'est comme lui. Le père Soto a de bonnes idées (il était ici tout à l'heure), il me dit que puisque votre paternité ne m'écrit pas, il ne vous écrira pas non plus. L'église est à l'entrée du couvent et elle sera belle. Tout va à souhait. Voilà ce qui regarde la maison.

4. Quant à Tostade, il vient d'arriver un religieux qui l'a laissé au mois de mars à Barcelone; ce religieux, d'une maison de Séville, est porteur d'une patente de Tostade, où il se donne le titre de vicaire-général de toute l'Espagne. Hier, nous avons vu Cota. Il se tient caché dans la maison de don Jérôme, attendant ici, dit-on, frère Augustin

Suarez. Les deux premières choses sont vraies, car, j'ai vu la patente et je sais que Cota est ici. On donne pour certaine l'arrivée prochaine du provincial, on dit même qu'il vient rentrer dans sa charge et qu'il a un bref *motu proprio* du pape, qui est, à ce que l'on dit, on ne peut plus favorable aux vues des chaussés. Le Père prieur m'a encore dit aujourd'hui qu'il en était sûr, parce qu'il le tenait d'une personne en qui les mitigés ont grande confiance.

5. Notre bon archevêque, l'assistant et le fiscal ont jugé à propos la disparition de notre père, afin qu'on ne pût lui faire de notification, avant de savoir ce que demande l'illustrissime nonce. Ils gardent pour eux les raisons de prendre cette mesure. Il va donc à Madrid, non en faisant des visites, mais en suivant des chemins détournés. Pour faire des visites, il n'y a pas moyen, les mitigés sont en révolution complète. Dieu pardonne celui qui met obstacle à un si grand bien ! Je suis toutefois assurée que le Seigneur ne le permet que pour un plus grand bien. Plaise à sa majesté qu'ils se rendent dignes qu'il y apporte remède ! Quant aux déchaussés, je ne crains rien pour eux ; le Seigneur dispose tout pour leur plus grand bien. Notre père a laissé pour vicaire provincial le Père prieur du Carmel, qui s'attend tous les jours à recevoir le coup, quoique je lui dise que (n'étant pas prélat) on ne lui notifiera rien. Le courage ne lui manque pas ; et, s'il lui arrivait quelque chose, l'assistant est là tout prêt pour le secourir.

6. Demain, le prieur et le sous-prieur des Remèdes doivent se rendre à Umbrète, où les appelle l'archevêque qui s'y trouve. S'ils n'apportent pas la nouvelle que ce qu'a fait le P. visiteur est nul (et ils ne le feront pas), ce sera un grand pas de fait. Que le Seigneur conduise tout pour son service et qu'il vous préserve du chant de la sirène, aussi bien que mon père, M. le licencié Padille, à qui mon frère présente ses respects, ainsi qu'à vous. J'ai un désir extrême de vous voir ici, parce que je suis sûre que vous seriez émerveillé de nos succès.

7. Nous sommes entrées dans la maison trois jours avant que le vice-assistant en sortît. Nous sommes très-bien avec lui et avec sa femme. On s'est empressé de nous donner à manger, et on nous a témoigné beaucoup de bienveillance. Le vice-assistant dit qu'il n'y a pas à Séville de maison qui soit mieux, ni mieux placée. Je crois qu'on n'y sera pas incommodé de la chaleur. La cour paraît faite d'*alcorza*. Tout le monde y entre et parcourt la maison, parce qu'on dit la messe dans une salle, en attendant qu'il y ait une église. Le jardin est très-joli et l'on a une très-belle vue. Nous avons eu bien de la peine à y arriver, mais nous y sommes et nous nous trouvons bien dédommagées de ce qu'il nous en a coûté. Je ne m'attendais même pas à y être si bien. La mère prieure et toutes les sœurs se recommandent beaucoup aux prières de Votre Révérence et à celles de mon père Padille. Moi, à celles du P. provincial, frère Angel, dont l'arrivée à Madrid m'a étonnée. Dieu fasse tourner le chapitre à sa plus grande gloire, ce qui arrivera, s'il se tient

comme vous me le dites. Dieu vous garde, malgré tous vos défauts, et vous rende très-saint. C'est aujourd'hui le 9 de mai.

8. Faites-moi savoir, mon père, ce qui se passe. Vous voyez bien que notre père n'étant pas ici, je n'ai personne pour me tenir au courant. Je ne voudrais pas que vous quittassiez Madrid avant de voir la tournure que prendront les choses. Vous ne sauriez vous imaginer, mon père, comme vous me faites faute ici, parce que vous devinez les opposants, mais nous avons soin de marcher avec précaution et de nous tenir sur nos gardes. Mes compliments, je vous prie, au P. Vincent; je le félicite d'avoir fait profession.

L'indigne servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

9. Oh ! les mensonges qui courent ici ! c'est à en perdre connaissance. On me dit, à l'instant même, que le visiteur des déchaussés (on le désigne ainsi) est à Carmone, et qu'un grand nombre de couvents se sont rangés sous son obédience. Tout cela me fait trembler pour ce qui est du côté de Rome, car je me rappelle le passé. Je ne crains pas toutefois que ce soit pour notre mal; au contraire, j'espère que tout nous réussira de mieux en mieux. Les mitigés doivent avoir quelque chose de positif, car, s'ils savaient bien que notre père est parti, ils ne seraient pas si simples que de venir. Ils doivent le croire ici. On nous fait de grandes félicitations. Tout le quartier est dans la joie, et il lui tarde que notre affaire soit terminée, et enfin le Seigneur ne souffrira pas que les mitigés aient le dessus. Tant de malheurs doivent avoir une fin.

NOTES.

Les déchaussées de Séville conservent l'original de cette lettre, datée du 9 mai 1576. Marian, à qui elle était adressée, était alors à Madrid, où il s'était rendu pour assister à un chapitre.

N. 1. Marian est un paresseux pour écrire, et Padille paraît menacé de le devenir. *Proh dolor !*

N. 2. Marian, le grand promoteur de la fondation de Séville, ne s'inquiète plus de la Sainte, maintenant qu'elle a sur les bras l'acquisition d'une maison pour ce nouveau couvent, et tous les travaux nécessaires pour la convertir en couvent de religieuses; car cette maison était un couvent de moines d'un autre ordre, et la Sainte dit que ses sœurs *prenaient d'abord pour des moines toutes les ombres qu'elles voyaient*. Elle est dépitée de cet abandon du père. *Maudit soit l'homme*, dit-elle. C'est une plainte plaisante de l'oubli où il l'a mise, et rien de plus.

N. 3. *L'alcalala* est un droit sur la vente des maisons, qui allait à cinq pour cent.

N. 4. Tostade, puis le bref *Motu proprio*. Tostade est connu et le bref aussi. C'est le contre-bref de Grégoire XIII, que les mitigés mettaient, de temps à autre, en circulation pour faire des paniques aux déchaussés.

N. 5. Protection de l'archevêque; c'était M. Roxas. Gracian partit pour Madrid, où il resta jusqu'au mois d'octobre, époque à laquelle il reprit ses visites. Il laissa à sa place, pour provincial intérimaire, Jean Evangéliste, qui de sous-prieur était devenu prieur depuis peu, grâce à son mérite.

N. 6. Que Dieu préserve Marian du chant des sirènes; elle entendait la cour par les sirènes.

N. 7. Dieu vous garde, lui dit-elle, malgré vos défauts. Allusion à son silence qu'elle lui reproche au nombre 1.

N. 8. Marian devinait les opposants et leurs desseins. C'était un homme capable; il rendit quelques services au concile de Trente.

N. 9. On en invente à déconcerter, dit-elle. Gracian étant parti secrètement pour Madrid (nous avons déjà annoncé son départ), on fit courir le bruit qu'il s'était caché.

LETTRE XXXIV.

Au même P. Fr. Ambroise Marian de Saint-Benott. (Seconde.)

1. Jésus soit avec Votre Révérence, mon père. Mgr. don Teutonio m'écrivit aujourd'hui, de Madrid, que le nonce ne partira pas maintenant. S'il en est ainsi, dût-ce être sous prétexte de maladie, il faut que vous vous teniez à Alcalá, car il ne faut en aucune manière avoir l'air de lui refuser l'obéissance. Sachez, mon père, que les pères jésuites ne seraient pas éloignés de rechercher notre amitié, et jusqu'à ce qu'on voie ce que le Seigneur en ordonnera, il convient de temporiser, comme vous l'avez déjà fait. Je ne jette certes pas la faute sur le nonce, mais les batteries du démon sont si bien dressées, que je ne m'étonne de rien. Ne craignez pas qu'on ose vous observer, le Seigneur veille à votre garde, et, puisqu'il nous a fait la grâce que vous ayez jusqu'à présent apaisé la colère du nonce, il ne s'en tiendra pas là. Prenez seulement ceci pour votre croix; elle ne sera pas petite. Si le Seigneur ne vous avait pas favorisé d'une assistance toute spéciale, comprenez que jamais vous n'auriez pu y tenir.

2. Pour ce qui est de la réponse du conseil, il n'y a rien à attendre. Ne voyez-vous pas que ce ne sont que de beaux compliments. Quelle nécessité y a-t-il de lever la défense qui vous était faite de sortir de là pour vous envoyer là-bas? Ne savent-ils pas que l'autre y est arrivé? Ce n'est pas maintenant le moment. Attendons un peu: le Seigneur sait mieux ce qu'il fait que nous ne savons ce que nous demandons.

3. Que vous en semble-t-il? comment nous traitent-ils dans cet écrit? Je ne sais pourquoi nous cherchons à nous justifier de pareilles choses. Notre père a eu tort, c'est trop s'abaisser. De grâce, ne le faites voir à personne, de peur qu'on ne nous juge sans prudence, si on nous voit faire de pareilles sottises. N'en parlez pas non plus. Je regarde cela comme une faute, il n'y a qu'à se moquer d'eux.

4. Sachez, mon père, que mes lettres et mes occupations m'accablent et ont fini par m'affaiblir et me causer un bourdonnement de tête. On me défend, à moins d'une grande nécessité, d'écrire de ma main. Voilà pourquoi je ne suis pas longue. Je me borne à vous dire que pour ce qui est de se procurer ce que vous dites du roi, il n'y faut nullement penser, parce que ce serait perdre un grand crédit, à ce que j'en vois. Dieu y pourvoira d'ailleurs. Qu'il vous ait en sa sainte garde.

De Votre Révérence la servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

On ignore la date de cette lettre, l'une des plus obscures que nous ayons dans la collection des lettres de la Sainte; c'est la faute de ces temps éloignés de nous. Il nous est impossible de trouver des éclaircissements sur les suiets qui y sont traités. Elle en aurait pourtant grand besoin pour devenir intelligible. Qu'y faire? hasarder des conjectures? l'importance des choses ne mérite pas cette peine.

A la fin du nombre 2. on est ravi de cette réflexion dont l'oubli cause tant de chagrins insensés : *Le Seigneur soit mieux ce qu'il fait, que nous ce que nous voulons.* Se le rappeler tous les jours est le seul moyen de passer une vie heureuse. Que cette pensée est donc précieuse !

LETTRE XXXV.

A M. Laurent de Cépède, son frère.

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon cher frère. Je dois vous le dire, Dieu semble permettre que nous soyons éprouvés par ce *pauvre homme*, pour savoir jusqu'où va notre charité. Il est bien certain, mon cher frère, que j'en ai si peu pour lui que j'en éprouve beaucoup de peine. Il est mon frère, et ne fût-il que mon prochain, la raison me ferait un devoir de m'affliger de son malheur, et cependant je ne le fais guère. Toutefois la considération de ce que je dois faire pour contenter Dieu me ramène à mon devoir, et lorsque je vois sa divine majesté intervenir entre cet homme et moi, il n'est rien que je ne fasse pour lui.

2. D'ailleurs, je vous dirai que je ne le détournerais nullement de ses courses; car il avait un tel désir de se voir hors de chez vous, que son contentement surpasse de beaucoup la peine que lui causent ses fatigues. Ainsi, je vous en prie, pour l'amour de Dieu, faites-moi le plaisir de ne plus le retirer, quelles que soient les instances qu'il vous en fasse et quelle que soit l'extrémité où il se voie réduit, afin que je reste tranquille. En vérité, il est fou à l'endroit de vouloir vivre avec vous, quoiqu'il ne le soit pas d'ailleurs, et j'ai appris de gens instruits qu'il peut très-bien en être ainsi. Ce n'est pas la campagne de la *Serne* qui a fait naître ce caprice (car avant qu'il lui fût venu en tête d'y aller, il l'avait déjà), il ne faut attribuer cette manie qu'à sa grande maladie, et, certes, j'en ai craint un moment quelque grand malheur.

3. Il convient que vous avez bien raison d'être fâché, mais il dit qu'il n'en peut mais. Il comprend bien qu'il court à sa perte et qu'il finira par tomber de fatigue, mais il prétend que plutôt que de souffrir de la sorte, il préférerait mourir. Il avait déjà traité avec un muletier pour partir demain matin pour Séville; mais je ne comprends pas dans quelle vue. Il est malade; une journée de marche par la chaleur le ferait mourir; il est arrivé avec un mal de tête, et que fera-t-il à Séville, si ce n'est de la dépense et demander l'aumône? Car il se figurait qu'il trouverait une ressource dans sa sœur dona Mayor, et il se trompe. Il m'a semblé, uniquement par charité, que je devais lui faire attendre ici votre réponse à la présente, bien qu'il se tienne très-assuré que cela ne servira à rien; mais, comme il commence à ouvrir les yeux sur sa perte, il se détermine enfin à attendre. Par charité répondez-moi au plutôt et donnez votre lettre à la prieure; je lui écris de me la faire parvenir par le premier courrier.

4. Quant à cette tristesse et affliction dont vous me parlez, je pense que son escapade en est la cause, car Dieu est fidèle. S'il est fou en cot

endroit, comme je le crois, il est clair que vous n'en êtes que plus obligé, selon les règles de la perfection, à l'assister comme vous le pourrez, à le préserver de courir à sa mort, et à laisser d'autres aumônes que vous faites, pour les lui appliquer à lui, comme à un pauvre à qui vous devez la préférence, à raison de la parenté : ce n'est pas la peine d'en chercher d'autres motifs, je vois bien qu'il n'y en a pas; mais Joseph en avait encore moins de faire du bien aux hommes, ses frères.

5. Croyez-moi, lorsque Dieu accorde à quelqu'un autant de grâces qu'à vous, il en attend de grandes choses, et celle-ci en est une. Mais je dis que s'il vient à mourir sur un chemin, vous ne devez jamais cesser de le pleurer tel qu'il est, et même Dieu peut-être de le tourmenter; il faut donc que nous y prenions bien garde, et même avant de faire une faute qui resterait irrémédiable. Que si vous y réfléchissez devant Dieu, comme vous le devez, vous comprendrez que vous ne serez pas plus pauvre pour ce que vous lui donnerez, parce que sa majesté vous le rendra d'un autre côté.

6. Vous lui donniez deux cents réaux pour s'habiller, plus, la table, et il pourvoyait à ses autres besoins avec ce qu'il avait de son côté; mais, quoiqu'il semble que rien ne devait lui manquer, il peut se faire après tout qu'il dépensât néanmoins plus que vous ne pensez. Il s'en tient déjà à ce que vous lui avez donné pour vivre cette année où il voudra. En lui donnant en outre des deux cents réaux que vous lui donniez pour son vêtement, deux cents autres réaux pour sa nourriture, il se fixerait chez ma sœur (il dit qu'on le lui a proposé), ou chez Diégo de Gusman, qui lui a donné cent réaux pour le voyage qu'il fait. Il ne faudra pas une autre année lui donner tout à la fois, il vaudra mieux payer de temps à autre ceux qui le nourriront; je prévois qu'il ne tiendra pas longtemps à la même place. Cela est bien triste; mais n'étant plus chez vous, je trouve tout cela bien. Comptez que les secours que je vous demande, vous me les donneriez, si vous me voyiez dans le besoin; je les accepte comme si par le fait vous me les donniez, et plutôt à Dieu qu'il fût en mon pouvoir de ne vous être aucunement à charge. Je vous assure que depuis longtemps il n'a pas mis le pied chez lui, tant il a de chagrin de ne plus vous voir, et puis à cause de ce tourment et des craintes dont je vous ai parlé.

7. Il me reste à vous dire que j'aurai soin de me faire donner les dépêches par le père Nicolas qui, je crois, les apporte de Séville et m'a promis de me voir. J'ai été bien contente d'apprendre que le petit Laurent est si près d'ici. Que Dieu soit avec lui. Je ferai en sorte de ne faire ici qu'un court séjour; je m'y porte moins bien que partout ailleurs. J'irai à Ségovie, si Dieu le permet. Frère Antoine de Jésus dit que, ne fût-ce pas pour vous voir, il irait toujours de vos côtés. Le P. Gracian est déjà parti d'ici. Mes compliments à don François. C'est aujourd'hui le dimanche de Quasimodo. Votre indigne servante,
THÉRÈSE de JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite à Tolède, l'an 1580. *Le pauvre homme* dont parle la Sainte, était Pierre de Ahuméda, son frère qui, après avoir perdu un peu la tête et presque tous ses biens en combattant vaillamment pour la conquête du Pérou, était venu se retirer chez Laurent de Cépède, autre frère de sainte Thérèse avec lequel il n'avait pu vivre, à cause de son caractère et de son humeur sombre et bizarre.

N. 2. Les pieuses ruses de sa rhétorique sont bien remarquables : elle se plaint elle-même de Pierre, autant que pouvait s'en plaindre Laurent ; mais c'est au profit de Pierre. Elle ne veut pas qu'il rentre chez son frère ; à ne le regarder que comme son prochain, elle l'aime peu, et comme frère point du tout ; mais elle le met pour tous ses besoins à la charge de son frère, sous peine pour celui-ci d'avoir à pleurer toujours sa mort et peut-être sa perte éternelle, etc. Elle fait grand étalage des travers de ce malheureux militaire, mais la mélancolie et une grave maladie en sont la cause.

N. 3. Elle annonce dans le nombre 7 son départ pour Ségovie, *si Dieu le permet*. Ces derniers mots paraissent être autre chose qu'une pieuse formule, et lorsqu'on voit qu'elle partit de là pour le ciel, on peut présumer qu'elle avait déjà reçu quelque avertissement de sa mort prochaine.

LETTRE XXXVI.

A madame dona Jeanne de Ahuméda, sœur de la Sainte. (Première.)

1. Jésus soit avec vous, Madame. Dieu soit béni de ce que M. Jean de Ovalle est en bonne santé, et qu'il est enfin quitte de ses faiblesses. Les fièvres tierces ont été générales ; il n'y a ici rien de nouveau ; elles m'ont aussi quittée, et depuis, chaque jour je vais de mieux en mieux ; que Dieu en soit glorifié. Je me suis bien portée cet été, j'ignore ce qui m'attend dans l'hiver ; il commence déjà à me donner des atteintes, mais tant qu'il n'y a pas de fièvre cela se dissipe.

2. Je voudrais bien savoir ce que c'est que l'acquisition qu'on vient de faire à Casa. J'ai reçu d'Oropèse la nouvelle que l'escadre est entrée dans le fort de San-Lucar ; cela a du reste besoin de confirmation. Lorsque j'aurai vu mon frère, j'en saurai davantage et je vous mettrai au courant. J'ai retenu son logement chez Peralvarez.

3. Je suis mécontente de ces jeûnes de la prieure ; dites-lui de ma part que c'est pour cela que je ne lui écris pas et que je n'ai aucune relation avec elle. Dieu me délivre de quiconque aime mieux faire sa volonté que d'obéir. Ce que je pourrai faire pour obliger madame dona Anne, je le ferai volontiers en considération de M. don Christoval. Nous étions convenus qu'ils seraient dans la maison où se trouve dona Sanche, mais cette maison n'est pas convenable pour eux. Personne ne peut y entrer, ni aucune femme de service ne peut en sortir. Les sœurs, bien qu'elles en eussent la volonté, ne pourraient, je pense, leur rendre presque aucun service ; n'ayant mangé depuis cinq ans que du pain de couvent, elles sont rendues, et dona Agnès est presque toujours malade ; ils voient assez le peu de ressource qu'il y a, et je commence à voir que je ne puis leur tenir parole, parce que je suis liée étroitement par la règle. Je me recommande particulièrement à la sous-prieure. On ne me laisse pas le temps de lui en dire davantage. C'est Isabelle Suarez qui nous est arrivée de Malagon et, dit-elle, bien malgré elle ; après l'avoir retenue plus d'une fois, la prieure l'a en-

voyée et je crois qu'un jour elle viendra aussi elle-même. J'ai bien des inquiétudes ; que Dieu m'en délivre. Mes compliments à M. Jean de Ovalle et à mes enfants (don Gonzale et Béatrix). Vous ne m'avez pas marqué que Béatrix avait été malade. Dieu soit avec eux.

Le 27 septembre.

Votre THÉRÈSE DE JÉSUS.

Quel grand bien fait ce déchaussé qui confesse ici ! C'est frère Jean de la Croix.

NOTES.

Cette lettre fut écrite en 1572 au couvent d'Avila ; les religieuses de Palence sont en possession de l'original.

LETTRE XXXVII.

A madame dona Jeanne de Ahunéda, sœur de la Sainte. (Deuxième.)

1. JÉSUS, Ma ie soient avec vous, Madame ; ici et là Dieu nous donne à tous des peines. Qu'il soit béni toujours ! Ne vous tourmentez pas du départ de don Gonzalez avec le petit Laurent ; mon frère n'y consentira pas et il n'y a pas d'apparence que cela lui convienne. Je ne lui ai pas écrit, le jeune homme était parti lorsqu'on m'a remis la lettre. Je les recommande déjà à Dieu.

2. Vous saurez que notre disgrâce est maintenant aussi grande qu'il soit possible. On a lancé un contre-bref et nous nous trouvons tous assujettis au nonce ; cela ne me cause aucun chagrin ; il me semble que c'est peut-être le meilleur chemin pour arriver à obtenir une province et à voir le P. Gracian quitter ces gens-là. Je suis tellement pressée que je ne sais trop ce que je vous écris. Je ferai donner des avis à ces maisons ; ainsi qu'on s'en tienne à me recommander à Dieu. Je suis ce que je suis toujours ; les travaux sont pour moi des remèdes et la santé. Bien des compliments de ma part à M. Jean Ovalle et à madame dona Béatrix. Les sœurs d'ici vous font les leurs ; mes frères sont en bonne santé ; ils ne savent pas encore que Pierre va là-bas. 8 août, et moi à vous.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est de 1578 ; elle fut écrite au couvent d'Avila, et elle est conservée par les religieuses du désert de Batuecas.

N. 2. Sainte Thérèse dit qu'elle est, dans les disgrâces où elle se trouve, *ce qu'elle est toujours* : les peines sont pour elle des remèdes et la santé. Ces paroles sont dignes de l'héroïne qui avait pour devise : *Souffrir ou mourir*.

N. 3. Elle dit que ses frères se portent bien ; il s'agissait de Laurent de Cépède et de Pierre de Ahumède, les seuls qui fussent alors à Avila. Il est question de Pierre dans la lettre 21^e.

LETTRE XXXVIII.

A Diégo de Gusman.

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, Monsieur. Voici une lettre qui m'a été adressée par M. Ahumède ; je vous l'envoie afin que vous voyiez ce qu'il vous demande et que vous ne manquiez pas de le faire à temps. Si vos occupations vous en empêchaient, vous

chargeriez madame dona Madeleine de vous suppléer. Ce serait une mauvaise affaire si, la maison ne lui servant pas, il venait à la louer, ou s'il venait à la garder, parce qu'il en aurait besoin. Faites-lui mes compliments et recommandez-lui de me faire savoir comment il se porte.

2. Il me semble que Notre-Seigneur a voulu enlever au ciel ce petit ange en même temps que sa mère ; qu'il soit béni de tout ! Suivant ce qu'on m'en avait dit, il était infirme. Dieu nous fait à tous de grandes grâces, et à vous en particulier, il vous fait celle de trouver là-bas qui vous soutienne dans les peines qui ne manquent pas en cette vie. Que sa divine majesté conserve dona Catherine et vous conduise vous-même par la main. Amen.

Votre indigné servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

LETTRE XXXIX.

A M. don Jérôme Reynoso, chanoine de Palence. (Première.)

JÉSUS. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous, monsieur. Je vous prie de dire au porteur de cette lettre comment vous avez passé la nuit, si vous êtes bien fatigué. Pour moi, je suis arrivée seulement bien contente. Plus je pense à la maison et plus je reconnais que l'autre ne nous convient pas et qu'il n'y aurait que la cour qui pût nous accommoder. Si on nous vendait la maisonnette, nous pourrions y passer des années bien, et très-bien. Je vous prie, monsieur, de tenter l'acquisition de la petite chapelle ; si elle n'est pas vendue, qu'on nous la loue pour quelques années ; elle serait nécessaire pour la femme qui nous sert.

2. Vous pourrez dire à Tamayo qu'en ne prenant que sa maison seule, on la lui paiera plus cher, et que si nous prenons tout, il faudra qu'il nous donne du temps pour lui en payer le prix élevé. Si vous le trouvez bon, plutôt que de lui faire entendre que nous n'en sommes pas contentes, laissez-le penser que plus tard nous pourrions la lui acheter. Une sœur a eu la bonne grâce de dire que la semaine sainte, ils redeviendront amis, et qu'alors il n'y avait pas de temps à perdre pour conclure le marché. La prieure et les sœurs vous assurent de leurs respects et vous remercient de leur avoir cherché une si belle maison. Elles sont très-contentes et elles ont bien raison. Pour nous tout est très-bien, et quand on considère qu'elles ont du terrain pour s'agrandir, c'est un grand point. Il serait bien à désirer qu'après Pâques on commençât à démolir. Dieu le veuille et qu'il vous garde, monsieur, comme nous l'en prions toutes.

Votre indigné servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est conservée dans un beau reliquaire, par les religieuses de Calahora.

LETTRE XL.

A M. don Jérôme Reynoso, chanoine de Palence. (Deuxième.)

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous, monsieur. Votre lettre m'a bien consolée, que Notre-Seigneur vous le rende. Je ne l'ai pas trouvée longue ; je voudrais bien que celle-ci le fût, mais il s'en est tant amassé, à cause qu'on ne trouve des messagers que tard à tard, qu'il vaut bien mieux, ce me semble, se trouver où il y en a un ordinaire. Enfin quand Dieu veut que nous souffrions, il ne nous sert de rien de fuir.

2. J'écris une lettre à Catherine de Tolosa que je lui dis de montrer à la prieure Agnès de Jésus et à vous, afin qu'elle voie mes raisons générales ; pour les autres, je vous les dirai à vous et à la mère prieure ; quand vous dites que vous voudriez savoir ce qui me donne sujet d'agir de la sorte, vous dites fort bien. Si je disais tout, une chose importante pour l'ordre, comme l'obtention d'une province, pourrait se manquer. Quoiqu'il y ait bien des raisons à alléguer, faute de temps, je serai brève. S'il ne fallait qu'une sortie d'un jour, on pourrait encore la faire, mais courir à tant de lieues à l'aventure, mon esprit ne peut en trouver la raison ; l'ordre n'est pas tombé tellement ici dans une détresse qui lui rende nécessaire cette fondation.

3. Depuis que je suis ici, il y en a déjà deux qui m'ont écrit, et je ne pense pas d'avantage y aller : l'une est de Ville-Rodrigue et l'autre de Ordugna. Compter déjà sur ce que fera l'archevêque, selon moi, c'est peu prudent. Sans être soupçonneuses, nous avons déjà vu clairement de quoi nous donner de la défiance. Après avoir vu le grand bien qui est résulté des grands embarras qu'on éprouva à Avila lors du premier monastère, il dit qu'il s'en souvient et que par respect pour l'habit qu'il porte, il veut éviter l'occasion de pareilles affaires ; c'est ce que m'apprend le chanoine Jean Alonzo. Que peut-on attendre ? En voyant qu'il craint ce qui n'arrivera peut-être pas, il est bien clair que, si le démon soulevait un grand orage, il n'accorderait pas la licence et qu'on me taxerait fortement d'imprudence de m'être ingérée dans cette affaire.

4. Il a dit encore à un père de la compagnie que cela se faisait sans le consentement de la ville, et que l'eût-on obtenu sans une rente, il ne donnerait en aucune manière son autorisation. Deux personnes dignes de foi m'ont déjà dit qu'il est de son naturel très-réservé ; s'il en est ainsi, ce serait le mettre sur les épines et hors d'état de rien faire, comme on l'y a déjà vu. Il ne s'agit pas d'une chose dont Dieu soit offensé ; après ce qu'a fait l'évêque de Palence, il devait tout risquer.

5. Pour moi, mon père, je fais valoir mes raisons ; puisqu'on doit s'en occuper, si c'est de concert avec la ville, il vaut mieux en venir

aux négociations de loin et à temps, puisque ce n'est pas une affaire qui puisse se conclure en huit jours, ni peut-être en un mois, que de rester, noire fondatrice, dans la maison d'un séculier, ce qui ne saurait manquer de m'attirer quelque grand déshonneur, et je préfère aller à plusieurs lieues et revenir ensuite ici, plutôt que de m'exposer aux inconvénients qui en peuvent résulter.

6. Si l'entreprise est pour le service de Dieu, elle n'en marchera que plus doucement et elle réussira, quoi qu'il en coûte au démon, mais non à force de bras. Comme j'y ai travaillé de mon mieux, je vous dis en toute vérité que ç'a été tout d'abord sans peine, mais au contraire avec plaisir; je ne sais comment cela s'est fait. Seulement, pour cette bienheureuse Catherine de Tolosa qui m'a tant encouragée dans ses lettres que j'ai lues, il faut, ce me semble, la contenter.

7. Nous n'entendons pas bien les dispositions de la Providence; peut-être vaut-il mieux que j'aille maintenant ailleurs: je crois que l'archevêque le désire et il fait néanmoins tant de résistance; il y a là quelque mystère. Je n'en ai rien dit ici à l'archevêque de Soria: il est tellement occupé qu'il n'a pu me recevoir ces jours-ci, et j'y répugne tant que je m'en suis bien passée; je serais même surprise qu'il se trouvât quelqu'un qui l'approuvât, après ce qui est arrivé à l'évêque de Palence. Je ne parle que du froid qu'il fait à Burgos et de ce que ma santé aura à souffrir d'un voyage au commencement de l'hiver. Je dis à l'archevêque que je ne veux pas le mettre dans ces embarras avant d'avoir traité avec la ville, et je le remercie de sa protection. Que le Seigneur arrange cela pour son service.

8. Pour certaines raisons le prébendier n'a pas cru devoir confier la réponse au commissionnaire qui a apporté le message; nous avons donc attendu celui-ci qui va certainement à Valladolid. Ecrivez-moi franchement ce que vous pensez des raisons que je vous ai données. Sont-ce des rêveries? J'en ai encore beaucoup d'autres. Si je vous en disais tout ce que j'en pense, il me semble que vous abonderiez vous-même dans mon sens.

9. Je suis bien sensible à la peine que vous vous donnez pour cette aumône, mais comme tout cela est pour les pauvres, je m'imagine que cela ne vous coûte pas. Ce n'est pas tout ce que vous nous envoyez. Dieu nous suscitera d'ailleurs d'autres charités, et peu à peu il pourvoira à tout. Je ne voudrais pas qu'on renonçât à la quête dans les villages, surtout après qu'il a dû y aller quelque prédicateur de l'ordre; il pourra néanmoins se faire que cette année les collectes soient moindres.

10. Que Notre-Seigneur vous tienne compte de vos bons avis touchant la rente de cette maison. Les pièces ont été passées avant le départ du P. Nicolas, et il a été si heureux qu'au lieu d'une rente de 14 pour mille comme on s'y attendait et comme cela pouvait être, on l'a eue de 20. L'acte est expédié. Le P. Nicolas l'a placé en tête des titres du monastère.

11. Remerciez ce petit saint de prébendier de ce qu'il fait, il prend plaisir à ce que je vous en parle. Cette âme ne doit pas être connue, une telle humilité ne saurait être sans de grandes richesses. Vous me donnerez, monsieur, bien plus volontiers la permission de finir cette lettre, que je ne la prendrai et que je ne vous la donnerai à vous-même. Je vous prie d'une chose, c'est de me faire savoir simplement ce que vous pensez de la prieure, comment elle s'y prend ; s'il est besoin de lui donner quelque avis, et sur quel pied sont vos relations avec elle. Elle ne finit pas de me dire du bien de vous. Que Notre-Seigneur vous garde et m'accorde le bonheur de vous voir souvent, s'il lui plait. Je me porte bien. C'est aujourd'hui le 13 juillet.

Votre indigne servante et fille quoiqu'un peu à charge,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

12. Je baise les mains à M. don Francisque, à ceux à qui vous le jugerez à propos, et je me recommande par charité à San-Miguel. Il importe peu que l'on diffère de changer la porte de la sacristie. Je bénis Dieu que l'on ferme de bonne heure la porte de l'église, je voudrais qu'on eût déjà placé la grille. J'espère que Notre-Dame et son Fils seront mieux servis désormais dans cette maison. On mettra d'autres grilles et, s'il est possible, on les fera venir de Burges. Si on y fait une chapelle de Notre-Dame, il faudra qu'elle soit toute petite. Je ferai tout payer, puisqu'elles n'ont pas de quoi. Cette maison m'inspire de jour en jour plus d'intérêt, je ne sais pour-quoi.

NOTES.

N. 1. Datée de Soria 1581, mais sans adresse, cette longue lettre se trouve en original dans l'oratoire de Saint-Louis-du-Noviciat, à Ville-des-Champs.

N. 2. On doit remarquer cette sentence du N. 1: *Quand Dieu veut nous faire souffrir, il ne sert de rien de fuir.*

N. 3. Au nombre 2, outre les raisons ostensibles données à Catherine de Tolosa, elle en donne d'autres secrètes à Reynoso.

N. 4. Elle dit au N. 3, qu'on lui a proposé deux fondations; or, c'était à Ville-Rodrigue et à Ordugna; celle-ci en Calabre, et l'autre dans l'ancienne Lusitanie.

N. 5. Dans le 5^e nombre, elle se traite de *noire fondatrice*: oui, noire, si elle veut, mais belle, comme celle qui dit dans le Cantique de Salomon: *Je suis noire.*

N. 6. Dans le nombre suivant: si c'est l'œuvre de Dieu, dit-elle, elle s'accomplira en dépit du démon; c'est une prophétie des contradictions et des succès de son entreprise.

N. 7. L'évêque de Soria qu'elle dit n'avoir pas consulté, était M. Velasquez; et dans le N. 7, elle demande à M. Reynoso ce qu'il pense de ses folles raisons: cela est modeste, sans doute.

N. 8. Elle change de sujet au 9^e nombre. Il y est question d'aumônes pour les religieuses. Au 10^e, d'une rente fondée par dona Béatrix de Beaumont, pour le couvent de Soria. L'affaire était bonne, 20 pour mille.

N. 9. Dans le nombre 11, c'est Pierre de Ribéra qui est le petit saint; il fut par la suite chanoine. La prieure dont elle demande des informations était Agnès de Jésus, sa cousine.

N. 10. Elle parle dans le post-scriptum de don François Reynoso, oncle de celui à qui elle écrit, alors chanoine, et plus tard évêque de Cordoue. On remarque ses attentions pour tout ce qui peut prévenir les désordres qui se commettaient dans la chapelle et ceux qui pourraient s'introduire au couvent, faute de clôture, etc.

LETTRE XLI.

Au licencié Alonzo de Salinas, chanoine de la sainte église de Palence.

Jésus.—1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous, monsieur. Nous sommes bien à l'hôpital, grâces à Dieu. Je comprends ici combien vous méritez dans celui où vous êtes. Il y a un grand mérite à exercer vos fonctions dans un tel lieu. Dieu soit béni de ce qu'il prend ainsi soin des pauvres. Je me console parfaitement.

2. L'archevêque m'a envoyé un exprès pour savoir si j'ai quelque chose à lui demander. Pour ma consolation, dit-il, pour l'évêque de Palence et pour moi, ainsi que pour ceux qui en ont fait la demande, il accordera enfin la licence, pourvu que nous ayons une maison, et nous sommes libres de retourner où nous étions. Cela suppose à peu près qu'on le lui a demandé.

3. Ces pères se tiennent sur la défensive et ils se plaignent de moi parce que j'ai écrit à M. le chanoine qu'ils n'en ont jamais fait autant. J'ignore qui a pu le leur dire, mais peu m'importe. Ils viennent de partir pour aller voir Catherine de Tolosa pour savoir comment nous l'avons fait sortir de sa maison, et ils m'ont envoyé dire de ne pas me tourmenter à chercher à les voir; qu'à moins que le général de Rome ne le leur ordonne, ils n'en feront rien jusqu'à ce que nous ayons un monastère; qu'ils n'entendent pas que nous croyions que notre ordre et le leur n'en font qu'un. Voyez, monsieur, ces gentilleses et la moitié de Palence en révolution pour ce que j'ai écrit. Je vous dis cela afin que M. le chanoine Reynoso en ait connaissance et pour vous prier de leur dire de ne me faire aucune grâce en cet endroit. Ils doivent s'entendre eux-mêmes; il en viendra bientôt d'autres qui ne seront pas de ce caractère.

4. Nous nous trouvons dans le cas, si nous voulons fonder, d'avoir une maison. Nous sommes donc réduits à attendre pour cela les renonciations de ces sœurs, car quel que soit le désir de Catherine de Tolosa, elle ne peut rien sans cela. Nous en avons ici bien du plaisir et un peu de souci. Nous sommes en marché d'une qu'on nous laissera, dit-on, pour 2,000 ducats; elle les vaut bien et au delà, car elle est très-bien bâtie, et il n'y aura rien à y faire d'ici à bien des années. Elle est très-mal placée. Le propriétaire se nomme Ulano de Ména. Nous ne devons pas chercher à nous trouver dans les quartiers les plus peuplés, et il y a si peu de bonnes places que, quoique celle-là ait des inconvénients, nous désirons beaucoup l'avoir.

5. J'en étais là de ma lettre, lorsqu'on m'a envoyé dire qu'outre les 2,000 ducats, nous aurions à notre charge une rente rachetable de 900 ducats que l'on pourrait éteindre pour 600. Cette nouvelle nous a consternées. Néanmoins, si on avait de quoi faire, ce n'est pas ce qui nous arrêterait, car c'est un grand point que la maison n'ait besoin de rien d'ici à plusieurs années et que l'église soit belle. Dites-moi, mon-

sieur, votre avis. Je viens de faire voir votre lettre dans tous ses détails, et je n'y suis plus. Que M. Reynoso prenne celle-ci pour lui. Que notre-Seigneur nous conserve votre seigneurie, comme je l'en supplie. Amen. C'est aujourd'hui le 1^{er} février.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Ecrite à Burgos en 1582, cette lettre a été conservée par le couvent de la primitive obédience de Duruelo.

N. 2. C'est de l'hôpital de la Conception que sainte Thérèse a écrit cette lettre, et c'est l'hôpital de Saint-Antolin de Palence qu'elle félicite d'avoir pour administrateur le chanoine de Salinas à qui elle écrit.

N. 3. L'archevêque qui fait des offres pour la fondation, était don Christoval Yéla. Ces offres étaient feintes et non sincères; plus tard il suscita de grandes difficultés.

N. 4. Il paraît que les pères de l'Observance, ceux de saint-Basile et les minimes cherchaient en ce moment à fonder à Burgos, des maisons de leurs ordres respectifs. Il y avait donc grande rivalité, etc.

LETTRE XLII.

Au licencié Louis Ruiz de la Pegna, chapelain du roi, aumônier et confesseur de Mgr Quiroga.

Jésus.—1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous, monsieur. Il n'y avait que vingt-quatre heures que j'avais dépêché un exprès dont s'était servi madame dona Louise pour m'écrire, lorsqu'on me remit votre lettre; j'en ai été bien fâchée, parce que j'aurais voulu y répondre de suite; comme il n'y a pas d'ordinaire en cet endroit, je ne sais quand pourra partir celle-ci. Je désirerais que ce fût bientôt, afin que vous sussiez combien il y a peu de ma faute, ou, pour mieux dire, qu'il n'y en a pas du tout. Cela est d'autant plus vrai que, par égard pour la personne dont vous parlez, qui est parente de son illustrissime seigneurie, je ne lui ai pas fait connaître les démarches que j'ai faites pour empêcher l'entrée de cette dame dans nos maisons. Si le P. Balthazar Alvarez, qui était provincial de la compagnie dans cette province, était encore en vie, il serait un bon témoin de tous mes efforts pour l'en détourner, car il était celui qu'elle considérait le plus et il s'en était chargé à ma prière.

2. Il y a déjà quelques années que je la relient, et ne croyez pas que c'est parce que son illustrissime seigneurie ne le voudrait pas, mais de peur qu'il ne nous arrive ce qui nous est déjà arrivé d'une autre dame qui a abandonné ses demoiselles pour entrer dans un de nos couvents, toutefois sans mon agrément; lorsqu'elle entra j'étais loin de cette ville. Je dois vous dire qu'il y a eu dix années d'inquiétudes (car il y a tout ce temps qu'elle est entrée) et de bien grandes peines, et cependant elle est fort bonne servante de Dieu; mais comme cela est contraire à l'ordre de la charité, je pense que Dieu permet qu'elles en soient punies ainsi que les religieuses. J'ai si bien recommandé cela dans les monastères que certainement, je le sais, la prière de Médina éprouve un

grand chagrin chaque fois qu'elle entend dire que cela doit avoir lieu. Telle est la vérité : admirez, monsieur, comment le démon a inventé de me faire imputer le contraire.

3. Notre-Seigneur a coutume de me réjouir par les fausses imputations, et je n'en ai pas peu essuyé en cette vie ; mais celle-ci me cause de la peine, parce que quand même je ne devrais à son illustrissime seigneurie que l'honneur et la faveur de m'avoir admise à lui baiser les mains, c'en serait bien assez ; mais à plus forte raison, après avoir reçu d'autres marques de sa bonté qu'elle croit toutefois que j'ignore, sa volonté en cet endroit m'étant bien connue, il faudrait que je fusse dépourvue de jugement pour ne pas empêcher cette démarche. Il est vrai que quelquefois, comme cette dame pleure à chaudes larmes, après lui avoir dit bien des choses pour la détourner, je dois lui avoir donné quelque lueur d'espérance pour la consoler, et c'est cela peut-être qui lui a fait croire que j'y consens, quoique je n'en aie aucun souvenir précis.

4. Il est certain que j'aime beaucoup cette dame, et elle le mérite bien. A part donc ce qui a rapport à nous, si pour elle arrivait à cause de mes péchés ce que je dis, je désire grandement qu'elle réussisse en tout. Hier, la prieure de cette maison qui vient du monastère de Médina, et avec laquelle cette dame a été très-liée, me racontait qu'elle lui avait dit avoir fait le vœu d'entrer aussitôt qu'elle pourrait, et que si on l'assurait qu'elle servirait mieux Dieu en n'entrant pas, elle y renoncerait. Mon avis à moi, est qu'elle a assez d'enfants et une bru assez jeune pour être dispensée de son vœu et ne pouvoir l'accomplir. Si vous le jugez à propos, dites-le à son illustrissime seigneurie, afin qu'elle connaisse bien ce que c'est que ce vœu. Elle consulte des docteurs qui l'inquiètent, et si peu qu'on donne de scrupule à une personne de cette sainteté, elle en est troublée.

5. J'eusse éprouvé une grande peine, si j'avais reçu votre lettre avant celle de madame dona Louise qui me marque que son illustrissime seigneurie est détrompée et sait très-bien maintenant qu'il n'y a aucunement de ma faute dans cette affaire. Dieu soit béni de la grâce qu'il me fait d'avoir mis au jour la vérité, sans que je m'en sois mêlée ; il rejaillira quelque éclat sur toute ma vie de ce que je me suis trouvée là-dessus exempte de toute faute. Je vous remercie, monsieur, de l'avertissement que vous me donniez, je vous ai une obligation toute particulière et c'est pour moi un nouveau motif de faire quelque chose pour votre service, et de prier pour vous avec plus de dévotion, quoique jusqu'à présent je n'y aie pas manqué.

6. Pour ce qui est d'une fondation à Madrid, j'ai supplié son illustrissime seigneurie de nous faire obtenir une licence, par la raison qu'il me semble que Notre-Seigneur en serait mieux servi, et pour me délivrer des importunités des déchaussés et des déchaussées qui sont toujours à dire qu'il importe grandement à tous d'y avoir une maison.

Mais comme son illustrissime seigneurie tient la place de Dieu, s'il ne lui semble pas que ce soit pour le bien, cela ne me fera aucune peine, et je croirai que c'est pour la plus grande gloire de Dieu, pourvu que je n'y renonce pas pour ne rien faire, car je vous dirai qu'il y a fort à faire en toute fondation.

7. Ce qui me causerait une très-grande peine, ce serait de penser que son illustrissime seigneurie aurait conservé quelque impression des imputations qu'on a inventées contre moi, car j'aime tendrement sa seigneurie en Notre-Seigneur; pourvu qu'il en ait fait bon marché, je me console que cela soit parvenu à sa connaissance. Notre-Seigneur n'a non plus nul besoin d'être aimé, et pourtant il se contente de l'être seulement, mais aussi lorsqu'il l'est véritablement, on le voit aussitôt par les œuvres et par le soin de ne pas s'écarter de ses volontés. En cela je ne puis rien pour son illustrissime seigneurie, mais de ne pas l'oublier en ce que je croirai utile, je vous assure, monsieur, que je n'y manquerai pas. Qu'il ne m'oublie pas dans ses saints sacrifices, nous en sommes convenus. Je ne vous dis rien de mes voyages, notre mère prieure vous en parlera. Je me porte maintenant mieux ici qu'à l'ordinaire. Je me réjouis beaucoup de savoir que son illustrissime seigneurie jouit d'une bonne santé. Que Dieu vous la donne avec la sainteté, telle que je l'en prie. Amen. De Soria, au monastère de la Trinité, le dernier juin.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Ces liens de soie dont elle attache les bouts aux mains du confesseur du seigneur de Quiroga, pour enlacer plus sûrement cet archevêque-cardinal, furent si adroitement filés au monastère de Soria, l'an 1581. Don Vincent d'Ovalle tenait, en 1774, l'original de cette belle lettre, l'une des mieux écrites à coup sûr de sainte Thérèse, et de celles qui témoignent le plus de sa finesse et de la grâce de son esprit.

N. 2. Rien ne surpasse la clarté, la douceur de ses paroles, la beauté de son langage dans ce qu'elle dit au N. 1^{er} pour se justifier d'avoir influencé dona Hélène de Quiroga, cousine du cardinal, et d'avoir provoqué l'entrée en religion de cette dame. Elle ne dira pas les démarches qu'elle a faites pour l'en empêcher; il serait moins adroit d'en parler. Mais elle en prend à témoin le P. Alvarez, qui est mort; c'était un si saint homme! Elle a un autre témoin qui est en vie, c'est frère Diégo Alderète, prieur des dominicains de Soria.

N. 3. Au nombre 2 elle continue son apologie. Il y a bien des années qu'elle s'oppose à cette entrée en religion par une raison personnelle à la dame et par une expérience malheureuse, faite aux dépens de dona Anne Wasteels, qui avait pris l'habit à Avila, la Sainte en étant absente. Enfin, elle s'y est opposée comme à un genre de vie contraire à l'ordre de la charité et puni de Dieu, même dans les religieuses: c'est de la théologie.

N. 4. Les imputations qui lui avaient été faites à ce sujet lui fournissent l'occasion de faire connaître sa vertu. Don Alvaro de Mendoza disait que, pour se rendre grand ami de Thérèse de Jésus, il n'y avait qu'à la calomnier. Elle se plaint pourtant d'avoir été affligée de la calomnie cette fois. Mais ce n'est pas du formel, c'est du matériel, ce qui est adroit et subtil. La vertu y trouve doublement son compte, elle a été exercée à la fois avec joie et déplaisir, avec humilité et charité; avec joie par rapport à Thérèse, avec déplaisir par rapport à M. de Quiroga. Elle fait un aveu qui pourrait la compromettre: elle a donné quelquefois des espérances à cette dame, mais c'est lorsqu'elle fondait en larmes et qu'il y avait nécessité de quelques paroles de consolation.

N. 5. Dans le nombre 4, elle dit avoir déclaré à Hélène de Quiroga que son vœu n'était pas obligatoire dans les circonstances où elle se trouvait; enfin elle se plaint que ses directeurs l'entretiennent dans des idées contraires.

N. 6. Après s'être déliée de toute participation au dessein de cette dame, sans se plaindre de personne, quoiqu'elle eût été accusée de l'avoir favorisé, elle plaint l'archevêque et sa cousine, tout le monde, excepté elle. Dans le N. 6, c'est une autre affaire : elle sollicite de M. de Quiroga une licence pour fonder une maison à Madrid, et elle ne s'y prend pas moins bien que pour dissiper les bruits qui l'avaient mécontenté.

N. 7. Dans le dernier nombre, qui aurait suffi pour lui assurer les bonnes grâces de l'archevêque, elle nous apprend qu'il lui avait promis de la recommander dans le saint sacrifice, et elle lui témoigne un bien tendre attachement. Il est bon et honorable d'avoir, à la cour surtout, des amis qui vont au ciel. Malheureusement il arrive rarement qu'on les y suive. M. de Quiroga a sans doute eu le bonheur d'y suivre sa sainte Thérèse.

LETTRE XLIII.

A un confesseur de la Sainte.

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, monsieur. Amen. Je vous assure que cela est mortifiant. Pensez-vous que parce que je suis éloignée, je n'ai que faire de savoir ce que vous faites et de m'y intéresser? Certainement non; bien au contraire, j'en suis bien plus en peine; je sais combien est grand le contentement de ces sœurs lorsque vous leur donnez vos bons soins et quelle est leur joie lorsque vous les confessez. Ainsi la prieure m'écrit qu'elle en a bien de la peine, et elle a raison.

2. Quoique le provincial y soit et qu'il les confesse, toutes ne s'arrangeront pas du même, et quoique vous ayez de la bonne grâce, ce n'est pas un obstacle. Je regrette de n'être pas dans l'âge de pouvoir en jouir, et je me recommande à vos prières. Comme je trouve le P. provincial bon, il me suffit d'avoir un parent comme vous, pour que je le trouve très-bon et d'autant meilleur.

3. Comme la mère prieure me donne de vos nouvelles et que vous lui donnez des miennes, à cause de mes grandes occupations, là-bas j'étais en repos en comparaison de ce que j'ai à faire ici, je ne vous écris pas souvent; mais je ne vous oublie pas dans mes pauvres oraisons. Je vous prie donc de ne pas m'oublier dans les vôtres.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

L'original de cette lettre sans date se trouve à Badajoz dans le couvent de Notre-Dame des Anges.

LETTRE XLIV.

A un confesseur d'un de ses couvents.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, monsieur. Voyez la nouvelle voilée un de ces jours, entretenez-la longuement et chargez-la de me recommander à Dieu, ainsi que les affaires de l'ordre. Que Notre-Seigneur la rende bien sainte, de même que madame dona Catherine, saluez-les de ma part.

2. Je suis étrangement mortifiée de voir notre genre de pauvreté et de ce que nous vivons si délicatement. Les frères ne manqueront pas de dire qu'il en est ainsi pour la nourriture, que la maison est belle et bien en état. Il manque quelques petites choses, mais je crains que tout ne nous abonde, car on nous donne beaucoup, et nous l'envoyons aux frères.

3. Je crois que Béatrix finira par vous faire honneur, puisqu'elle fait de tels progrès. Je me réjouis beaucoup de ce que la mère prieure et vous dites qu'elle ne vous cause aucune peine. Sa Révérence me marque qu'au tour elle parle peu. Dites-lui que j'ai oublié de lui dire que c'est moi qui le lui ai recommandé, parce que c'est une vertu nécessaire aux portières de nos maisons. Ici j'ai donné la consigne à Alberte qui l'est, de ne dire mot, mais d'écouter et de répondre, et si on lui dit ou demande autre chose, de répondre qu'elle n'en a pas la permission. Par ce moyen, elles édifient bien mieux qu'en parlant. Comme j'écris à la mère prieure une longue lettre, à la faveur de ce que j'en ai peu reçu aujourd'hui, elle vous dira ce qui ne se trouve pas dans celle-ci. Je ne vous prie plus de lui dire de m'écrire de temps en temps, que cela me fait un grand plaisir. Que Dieu vous accorde celui que vous désirez. Amen.

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre, dont l'original est conservé par les religieuses de la maison de Luéches, n'est qu'un fragment d'une lettre bien plus longue dont les autres parties sont illisibles. On n'a pu savoir à qui elle était adressée. Comme la Sainte prend la qualité de fille du destinataire, on présume que c'était à un de ses confesseurs, ou du moins à un de ceux de ses couvents. Cette lettre fut écrite à Médina et envoyée à Valladolid l'an 1571.

N. 2. Il est à remarquer que la Sainte craint pour ses maisons l'abondance, et non la disette; que les sœurs envoient aux frères ce qui n'est pas nécessaire à leurs besoins, ce qui renouvelle pourtant la communauté de biens des premiers chrétiens, façon de vivre assez tombée, avant et après, en désuétude.

N. 3. Elle fait l'éloge de la tourière Béatrix, que la prieure accusait de parler peu. C'est la consigne des tourières de sainte Thérèse; c'est la vertu propre de leur emploi. C'en est une grande pour tout chrétien. *Si quis verbo non offendit, hic perfectus est vir.*

LETTRE XLV.

A Antoine Gaytan, chevalier de Alva. (Première.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, monsieur, mon bon fondateur. Le muletier n'est arrivé qu'hier. Dieu veuille que le licencié l'envoie en message; il me l'a bien promis. Je lui en parlerai de nouveau, je suis trop inquiète. Dans le trousseau j'envoie deux doubles à la prieure, et je lui dis de payer le surplus. Maintenant nous sommes riches; à la vérité, rien ne nous a manqué jusqu'ici, si ce n'est au moment où je l'eusse le moins voulu, c'est-à-dire lorsqu'il fallait me mettre en route.

2. L'archevêque est arrivé ici; il fait tout ce que je veux, il nous

donne du grain, de l'argent et ses bonnes grâces. On nous prie de nous occuper de la maison et de l'église de Belen : je ne sais ce que nous ferons. L'affaire va déjà très-bien, qu'elles ne s'inquiètent pas, dites-le aux sœurs ; et à ma sœur, que je ne veux pas lui écrire jusqu'à ce que j'aie à lui donner de bonnes nouvelles de mes frères. Ne laissez pas, monsieur, de nous écrire, vous savez que cela me console.

3. Je me porte bien, il en est de même de toutes les sœurs et de la prieure. Il fait assez chaud : nous avons un plus beau soleil qu'à Alvino et nous sommes obligées de tendre des toiles dans la cour pour nous garantir de la chaleur : c'est beaucoup. Je lui ai déjà écrit que la licence a été obtenue pour Caravaque et Véas. Comme vous aviez donné votre parole, cela n'a pas peu servi. Si les fondateurs ne renvoient pas les religieuses de Ségovie, je dis qu'il faut s'en tenir là. Avant d'avoir vu à quoi aboutiront les négociations à la cour, nous ne pouvons rien faire. Notre bon ami don Teutonio conduit bien cette affaire, et, selon les apparences, elle obtiendra un plein succès. Recommandez-la à Dieu, ainsi que moi. Mes compliments à la mère prieure, à Thomasine et à San-Francisco.

4. Ecrivez-moi comment vous avez trouvé notre petit insecte, comment vous avez trouvé votre maison, si elle est tombée, et votre nourrice. Mes compliments à qui vous le jugerez à propos. Dieu soit avec vous. Je désirerais déjà bien vous revoir, dût-il m'en coûter une autre grande fatigue. Que sa divine majesté vous rende aussi saint que je l'en prie. Amen. Le 10 juillet.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Le nonce a dit là-bas de la lettre que je lui avais écrite pour lui demander des religieux, qu'il ne lui passait pas par la tête d'en envoyer. Voyez pour l'amour de Dieu madame la marquise et marquez-moi comment elle se porte ainsi que ses sœurs et madame dona Mayor.

NOTES.

N. 1. C'est à Salamanque, dans le convent des pères de Saint-Pierre d'Alcantara que se trouve l'original de cette lettre écrite à Séville, 1575, et adressée au dévot chevalier d'Alba. Antoine Gaytan, qui assista la Sainte dans les fondations de Véas et de Séville, et fit les préparatifs de celle de Caravaque.

N. 2. L'archevêque qui vient la voir, au nombre 2, est M. Roxas ; fâché d'abord contre elle, après l'avoir favorisée et avoir protégé sa famille, à cause qu'elle avait fondé à Séville sans son autorisation, il revient et lui rend ses bonnes grâces accompagnées de toutes sortes de secours. Elle est dans la prospérité et elle veut qu'on le fasse savoir à ses religieuses, sans doute pour qu'elles se réjouissent de sa bonne fortune après avoir compati à sa pauvreté. Elle ne veut pas écrire à sa sœur (c'était dona Jeanne d'Alumède), jusqu'à ce qu'elle ait reçu des nouvelles de ses frères qui étaient dans les Indes.

N. 3. Au nombre 3, elle dit que, le 10 juillet, il fait bien plus chaud à Séville en Andalousie, qu'à Alvino, en Castille. Cela doit être.

N. 4. Le petit insecte était une jeune fille de Gaytan ; il en sera question dans la lettre suivante. Lorsqu'elle lui demande des nouvelles de sa nourrice, elle fait entendre qu'il était veuf.

LETTRE XLVI.

Au même Antoine Gaytan, chevalier d'Alba.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, monsieur. J'ai reçu de vous une lettre et je vous aurais répondu bien plus tôt, s'il n'en avait tenu qu'à ma volonté; mais les travaux et les affaires ont été tels ces années-ci, que j'ai eu assez de peine à m'en tirer, grâces à Dieu, qui nous a fait réussir en tout.

2. Lorsque la mère prieure vous dira que je suis contente de votre état, c'est que je l'approuve. Dieu veuille que vous l'ayez fait pour son service; il y a des saints dans cet état comme dans les autres, et si vous ne vous y perdez par votre faute, vous serez du nombre.

3. La seule chose dont je pourrais d'ailleurs me plaindre de vous, c'est de ne m'en avoir pas donné connaissance dès que vous l'avez su; peut-être aurait-on prévenu les désagréments et empêché une partie du mal qu'a fait le démon, en faisant entendre qu'il y en a. Lors même que tout ce qu'a imaginé cette dame serait vrai, eu égard à sa qualité, elle eût dû s'y prendre autrement et ne pas diffamer avec ce cynisme. Au jugement de Dieu, l'on verra ce que l'on pourrait préjuger dès à présent sans l'offenser. Au fait, puisque l'amitié était si grande et si ancienne, si elle était innocente, il n'y avait pas de quoi en faire un si grand crime. Ma sœur est, par caractère, d'une si grande bonté pour tout le monde que, bien qu'elle le voulût, elle ne pourrait être sévère pour personne; tel est son naturel. D'ailleurs, elle croyait sa fille si rangée qu'elle ne pensait pas en avoir besoin à son égard; elle paraissait fort tranquille.

4. Après tout, je ne les ai guère fréquentées; mais j'ai eu pour ma part un grand chagrin des offenses qu'on doit avoir faites à Dieu, en envenimant ainsi cette affaire. Elle me jure qu'il n'en est rien; je m'en rapporte à son témoignage. Ma sœur n'est pas menteuse, et il n'y a personne ici qui ait le droit de l'accuser de l'être: ce ne serait que la pauvreté qui pourrait lui attirer un tel mépris, et Dieu le permet sans doute pour qu'elle souffre de toutes les manières, car elle est une vraie martyre en cette vie. Que Dieu lui donne la patience. Je vous dirai, monsieur, que si je le pouvais, quoique je sois témoin, j'ôtterais les occasions; mais tout ce que je puis, c'est de les recommander à Dieu, si cela peut y faire quelque chose; mais comme je suis si misérable, je ne leur sers pas plus que vous voyez, et il ne m'a servi de rien à moi-même d'être sa servante; c'est pourquoi, comme je vous l'ai dit, je mettrai au plus tôt la main à cette affaire.

5. Vous dites que je ne suis pas pour vous ce que j'ai été; je ne sais comment vous pouvez me juger ainsi, car tout ce qui vous touche, me touche moi-même; je fais en parole ce que je ne puis faire pour vous autrement, et je parle de vous comme vous le méritez; c'est la pure vérité. C'est vous-même, monsieur, qui avez changé à mon égard, et tellement que j'en demeure étonnée. A la vérité je le mérite bien.

6. La mère prieure m'a écrit que vous lui aviez dit avoir arrêté avec moi la dot de ce petit ange qui est au couvent : cela peut être ; je me rappelle seulement que vous m'avez dit que vous vouliez que tout ce qu'elle a fût pour sa dot, et que vous pouviez lui faire 700 ducats, c'est tout ce que je me rappelle. Le plaisir que j'avais de vous être agréable me fit trouver cette dot fort bonne, et penser que le père visiteur, qui était alors le P. Gracian, pouvait donner son autorisation ; en conséquence je lui écrivis et je lui dis tout ce que je pus. A part Casilde et la petite Thérèse, avec une petite sœur du P. Gracian, nous n'avons reçu aucune petite fille, et je ne consentirais pas à ce qu'on en reçût d'autres. Au surplus, mes pouvoirs ne sont plus ce qu'ils étaient ; c'est lui qui mène les choses à son gré et selon les constitutions établies. Elle ne peut prendre l'habit avant l'âge de douze ans, ni faire profession avant l'âge de seize ans. Il n'y a donc pas lieu de s'en occuper pour le moment.

7. Vous aurez soin de lui fournir en partie les aliments, parce que, comme vous avez bien d'autres dépenses à faire, vous ne pourriez le faire quand vous le voudriez. On me dit que vous ne les donnez pas depuis longtemps, et cela ferait penser qu'il pourrait en être de même de la dot. Soyez assuré que s'il ne tenait qu'à moi, vous ne seriez pas tourmenté à ce sujet. Que Notre-Seigneur vous donne le repos que je vous souhaite. Amen. Saint-Joseph de Palence, le dernier jour de Pâques.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. C'est en 1581, le 28 mars, que la Sainte écrit à Palence cette lettre, dont l'original est conservé par les religieuses de Salamanque.

N. 2. Dans le troisième nombre, elle déplore les calomnies répandues contre sa cousine Béatrix par une dame d'Alva, qui en était jalouse. Sainte Thérèse se plaint à M. Gaytan de ce qu'il ne lui a pas appris plus tôt et à temps ces diffamations qu'elle aurait arrêtées.

N. 5. Au nombre troisième, elle parle de la petite fille de ce monsieur dont il a été déjà question dans la lettre précédente ; cette enfant était déjà au couvent d'Alva, où la Sainte lui avait donné l'emploi de tourière.

LETTRE XLVII.

A Rodriguez de Moya, chevalier de Caravaque.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec V. M. J'ai été bien consolée par votre lettre qui m'apprend qu'il en est tout autrement qu'on le disait ici. Que Dieu soit béni de tout ! J'étais bien étonnée de la mère prieure et bien fâchée qu'elle eût fait quelque chose contre votre gré. Je connaissais assez les motifs de l'auteur de ces bruits pour soupçonner un peu qu'il n'en était rien. Il m'était bien malaisé de le croire, et c'est pour cela que je vous ai prié de me dire la vérité. La mère prieure me parle toujours de vous comme elle doit le faire ; elle me dit que vous êtes sa consolation et que vous lui rendez toutes sortes de services.

2. Je ne suis pas mécontente du prix de la maison, ne soyez pas plus difficile que moi. Lorsqu'une maison est avantageusement située, je ne regarde pas à un tiers de plus qu'elle ne vaut; il m'est même arrivé d'en donner la moitié plus. Cela est tellement important pour un monastère, que ce serait une faute de prendre garde au prix. Je paierais volontiers ailleurs l'eau et la vue beaucoup plus cher que ce qu'elle coûte. Dieu soit béni de ce qu'on a fait.

3. Pour ce qui est du proviseur, n'en soyez pas en peine, vous avez bien raison de le dire, ce n'est pas le principal. Le monastère est fondé avec l'autorisation du conseil des ordres et sur l'ordre du roi. Si Sa Majesté ne l'avait pas ordonné (et en cela elle me fait une grande faveur, en considération du grand intérêt que lui inspirent ces monastères), il en serait comme de celui qu'on a voulu fonder à Véas. On fut douze ans sans obtenir la licence; il était d'un autre ordre (et on n'avait pas encore connaissance de celui-ci), et on ne put réussir à y fonder. Une fois fondé, un monastère ne se supprime pas légèrement; il n'y a aucun sujet de rien craindre. Maintenant tout marchera rapidement, à moins qu'on ne fût arrêté par ce que je dis dans la lettre de M. Michel Caja, mais je vais l'envoyer; si je ne l'envoie pas tout de suite, c'est que l'évêque devrait y aller, comme il le dit aujourd'hui dans une lettre; mais il ira si bon train, que vous la recevrez bientôt, car il est fort bon cavalier, et j'y ai des parents et des personnes qui me rendront service: il n'y a donc rien à redouter.

4. La faute qu'on a faite, c'est de ne me l'avoir pas dit tout de suite; comme on m'avait écrit tant de fois qu'on ne le fonderait pas sans la licence de l'ordinaire, je pensais certainement qu'on l'avait, sans quoi je ne serais pas restée sans m'en mettre en peine. Elle sera nécessaire; car j'ai dit ici qu'elles ont 600 ducats de rente, comme l'a écrit la mère prieure. Ainsi l'ont-elles écrit; puissent-elles avoir dit vrai! Ainsi, qu'on reçoive quelque religieuse quoique un peu moins dotée, pour parvenir à ce taux, si on ne l'a pas encore atteint. Tout cela ira bien, n'en soyez pas en peine; Notre-Seigneur veut que nous souffrions un peu. Jusqu'ici cette fondation m'était suspecte, parce qu'elle marchait trop bien. Dans toutes les maisons il doit être bien servi; il en arrive ainsi, parce que le démon n'y trouve pas son compte. Je me suis beaucoup réjouie d'apprendre que notre sœur et maîtresse va mieux; Dieu veuille que ce soit pour bien des années. Qu'il vous conserve, ainsi que madame dona Constance. Je vous baise à l'un et à l'autre les mains bien des fois. C'est aujourd'hui le dimanche de la septuagésime.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. La maison de Madrid conserve une partie de cette lettre qui est lacérée, et les oratoriens de Grenade conservent l'autre. Elle aurait été écrite l'an 1576 le 19 février, du couvent de Séville.

N. 2. La prieure de Caravaqué, que la Sainte excuse dans le nombre premier, était

Anne de Saint-Albert. Dans son livre des *Fondations*, sainte Thérèse dit de cette religieuse *qu'elle vaut bien mieux qu'elle*. Quel éloge et quelle humilité!

N. 3. Avant l'acquisition dont il est question au nombre 2, les religieuses de Caravaque avaient occupé la maison de M. de Moya. Les *Fondations* de sainte Thérèse en font foi.

N. 4. Dans le quatrième nombre, elle donne de sages conseils pour sortir des embarras suscités par le proviseur, qui, du reste, lui servent à la faire augurer bien de cette fondation, puisqu'elle ne passe pas sans contradiction.

N. 5. La dame dont le rétablissement lui cause de la joie était la sœur Françoise, qui fut la première professe de Caravaque, et qui était la sœur de M. de Moya.

LETTRE XLVIII.

A Pierre de la Vande, chevalier de Salamanque.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, monsieur. Amen. Je suis venue ici dans le désir de me mettre incessamment à l'ouvrage pour établir convenablement ces sœurs. Je n'ai que peu de temps pour m'en occuper; donc pour cette raison, et parce que c'est le moment favorable pour faire bâtir, je suis un peu contrariée de ne pas vous rencontrer sur les lieux. Elles ont la cédule du roi et l'on n'attend plus rien pour procéder à l'enquête; je vous prie de venir au plus tôt, car l'affaire est pressée et de grande importance. Dieu me fait espérer que vous vous entendrez avec moi. Qu'il conduise cette affaire selon son bon plaisir et vous mène par la main.

2. La maison me paraît bien, mais il me semble qu'il ne faudra pas moins de cinq cents ducats pour y entrer. Quoi qu'il en soit, je suis contente et j'espère que Notre-Seigneur vous donnera la satisfaction de la voir employée à une si bonne destination: qu'il vous conserve longtemps. Considérez que ce serait un grand avantage de commencer les travaux par le beau temps que nous avons ces jours-ci. Pour l'amour de Dieu, faites-nous le plaisir de venir au plus tôt. Que si vous ne pouvez venir de suite, je vous prie de ne pas trouver mauvais que nous commencions à faire travailler aux murs de clôture. Il en faut plus de deux cents mesures, cela ne nuirait en rien à la maison, quand même elle vous resterait, faute de nous accorder sur le prix. Ce que je vous demande, c'est que vous veniez au plus tôt: nous prenons sur nous la dépense. A votre arrivée tout s'arrangera. Que sa divine majesté vous accorde une longue vie et la grâce de l'employer toujours à gagner la vie éternelle. Le 2 août.

Votre indigne servante vous baise les mains.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. C'est du collège de Salamanque, où elle se conserve, que cette lettre fut écrite, en 1575.

N. 2. L'acquisition de la maison de Pierre de la Vande n'eut pas lieu, et la Sainte en fut pour ses travaux.

LETTRE XLIX.

A Matthieu de las Penuelas.

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous, monsieur. Je

vous assure que votre lettre m'a fait un grand plaisir. Dieu vous rende le plaisir que me causent les choses que vous me dites et votre lettre. Quant au reste, j'ai passé par des temps qui m'ont fait m'oublier moi-même, à combien plus forte raison, les vivres des autres. S'il me vient quelque moment de relâche, je vous assure que je m'en occupe davantage que lorsque j'y étais. Je ne comprends pas comment vous dites que c'était moi qui vous encourageais, lorsque c'était vous qui nous donniez à toutes du courage, et je vous prie de le faire encore.

2. Je suis très-fâchée que l'on commence à prendre sur le grain qui est à vendre pour faire du pain. Comme je comptais qu'on le vendrait, je crains qu'on ne perde d'un côté ce qu'on gagne de l'autre. Je viens de donner l'ordre d'acheter du pain avec le prix du grain qu'on vend. J'ai bien ici d'autres soucis ; il faut que je voie si je pourrai trouver de quoi faire le voyage pour m'en aller. Enfin j'espère que Notre-Seigneur ne me laissera pas dans l'embarras. Ne manquez pas cependant de nous continuer vos bontés ordinaires. Je vous recommanderai à Dieu, faites-le au moins pour moi. Je me porte bien, et j'ai tant à écrire que je ne puis vous en dire davantage.

A vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

Faites-moi l'amitié de voir de ma part M. François de Salcède, et dites-lui que son malheur m'a affligée, mais que depuis que ce jeune homme m'a assurée qu'il ne pensait plus au procès, j'en ai eu bien de la joie. On m'a dit que depuis que je lui ai écrit, il était bien fâché et cela m'a fait de la peine : il ne doit pas avoir reçu ma lettre. Occupez-vous des lettres des villages, et voyez ce qu'il y a à faire.

NOTES.

N. 1. On ne connaît ni la date de cette lettre ni ceux qui la conservent. Matthieu de las Penuelas, à qui elle était adressée, était d'Avila, et majordome ou bienfaiteur de la maison de l'Incarnation, dont Thérèse était la prieure en titre. Absente, elle se faisait rendre compte de l'administration de cette maison, où il y avait alors plus de 150 religieuses.

N. 2. On voit au deuxième nombre, qu'il y avait du grain à vendre outre le grain destiné à la subsistance, et que le majordome faisait connaître à la Sainte que l'on commençait à faire du pain avec le grain destiné à être vendu. Sur quoi elle lui indiqua un moyen préférable en administration, etc.

LETTRE L.

A Roch de Huerta. (Première.)

1. Jésus soit toujours avec vous, monsieur. Amen. Lundi matin il y a eu huit jours que je vous ai écrit par un courrier d'ici pour vous faire connaître les arrangements que nous avons faits avec le provincial Madeleine, et je vous ai envoyé la provision et la notification qui lui a été faite. Je n'ai pas encore su si cela vous était parvenu. Je désirerais bien que vous me le fissiez savoir, car j'en suis fort inquiète. Vous verrez dans ce billet ce qui s'en est suivi. Ces religieuses me font grand pitié; elles m'en font tant que je ne sais qu'en dire, si ce n'est qu'il

me semble que Dieu les aime bien, puisqu'il les met dans de si rudes épreuves.

2. Depuis que le provincial et Valdémore sont ici, ils n'ont fait autre chose que des démarches, des menaces et des recherches de personnes qui leur disent par quels châtements il faut les contraindre si elles refusent d'obéir et de voter contrairement à ce qu'elles ont fait et à ce qu'a approuvé le conseil. Après avoir fait ce qu'il a voulu, il se rend maintenant à l'assemblée générale en toute diligence. On pense que c'est pour présenter au conseil les signatures des religieuses. Je vous prie, en grâce, monsieur, de faire connaître la vérité et qu'il les a prises de force; cela fera grand bien à ces pauvres filles. Il ne faut pas que le conseil pense que les informations de ces pères sont véritables, puisque tout s'est fait par des voies de rigueur. Que si M. Padille peut prendre connaissance de ce billet, donnez-lui en communication.

3. Madeleine a dit ici, pour le sûr, qu'il avait une provision royale pour faire arrêter Padille, s'il se trouvait ici, qu'il était déjà à deux lieues de Madrid lorsqu'il l'a reçue, et que Tostade a des pouvoirs pour les chaussés et les déchaussés et qu'il a déjà envoyé à Rome le père Jean de la Croix. Que Dieu l'en délivre, puisqu'il est en leur pouvoir, et qu'il vous donne à vous sa sainte grâce. Le 9 mars.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

4. Je vous en prie pour l'amour de Dieu, faites connaître le plus tôt possible au conseil qu'ils ont fait violence à ces religieuses; ce sera un grand remède à tout le mal, et il n'est personne qui prenne compassion de ces martyrs.

NOTES.

N. 1. Cette lettre, écrite d'Avila, en 1578, se trouve dans la sacristie de l'église des carmélites de Madrid. Roch de Huerta était un noble et riche courtisan. L'adresse porte : *Au magnifique seigneur, Roch de Huerta, garde majeur de los montes*; ailleurs elle le qualifie de *majordomemayor de los montes de Madrid*. Il fut aussi secrétaire du conseil royal, et il passa différents actes pour les déchaussés.

N. 2. Madeleine, provincial de Castille, était le P. Jean de la Madeleine, et Valdémore était un autre maître de l'Observance. Père Padille était un prêtre aimé du roi, à cause de sa vertu bien connue.

N. 5. Elle dit, dans le dernier nombre, qu'il n'y a personne qui ait pitié de ces martyrs; c'est le sort de ceux qui souffrent pour la justice. Celui qui les a traités le premier de bienheureux l'a éprouvé plus qu'aucun autre.

LETTRE LI.

Au même Roch de Huerta. (Deuxième.)

1. Jésus soit toujours avec vous, monsieur, et vous fasse la grâce de voir la fin de ces grandes fêtes et le commencement de la nouvelle année avec autant de joie que j'en ai éprouvé d'une si bonne nouvelle. Celle que nous avait apportée Pierre Riez m'avait fait passer les deux premiers jours dans une grande peine; mais lorsque le matin de la fête de saint Jean cet autre petit courrier est arrivé, nous avons été extrême-

ment consolées. Que Dieu soit béni de nous avoir fait une si grande grâce. Je vous dirai, monsieur, que ce succès réduit à bien peu de chose mes autres peines. Cependant ce me serait une grande consolation, si je voyais ces deux pères en liberté. J'espère de Notre-Seigneur qu'après qu'il nous a accordé cette faveur, il ne nous refusera pas les autres.

2. Quant à la province, que sa majesté en ordonne selon le besoin qu'elle voit que nous en avons, Dieu vous récompense, monsieur, d'avoir donné de l'argent au licencié et de tout ce que nous vous devons. Si vous en aviez davantage, je n'en aurais pas été fâchée, mais c'est assez en attendant votre réponse. Puisque vous avez avancé cet argent, quand j'y pense, je vous le rembourserai au plus tôt, et je n'y manquerai pas. Je vous prie de faire remettre en main propre les lettres ci-jointes, cela convient. Donnez-moi toujours avis de celles que je vous écris, car j'en suis inquiète et j'en ai sujet. Veuillez bien faire attention qu'il importe que toutes ces lettres parviennent à coup sûr à leur destination. Que je voie seulement nos pères en liberté; je m'inquiète peu des autres, car Dieu fera pour le mieux, puisque c'est son œuvre. Présentez mes respects à dona Agnès et à ces dames. Le dimanche des Innocents.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est pour te même, et datée de la même année que la précédente.

N. 2. Les deux pères dont la Sainte désire la liberté étaient père Gracian et père Doria, qui étaient en arrestation dans le Carmel de Madrid.

N. 3. Au nombre 3, la Sainte se charge de rembourser un prêt d'argent avancé pour les affaires de la réforme, et promet de s'acquitter au plus tôt, etc.

LETTRE LII.

Au même Roch de la Huerta. (Troisième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, monsieur. J'ai reçu votre lettre, ainsi que celles de Joseph Bullon. Que Dieu ait soin de vous; je suis bien inquiète de vous voir partir pour un si long voyage; mais il y en a si grande nécessité, il faut bien passer par-dessus. Nous vous avons de grandes obligations. Vos talents et vos vertus vous rendent bien estimable. Que Dieu vous fasse réussir! Je vous prie de me faire connaître le jour de votre départ et l'état de votre santé. Je ne vois pas quand je quitterai ce pays, les choses allant de la sorte; puisse-t-il ne nous arriver aucun malheur, ce serait en de terribles conjonctures.

2. Que Notre-Seigneur vous tienne compte des bonnes nouvelles que vous m'écrivez. Sachez que, depuis que ces deux messieurs et mes pères dominicains se sont entendus pour agir de concert, j'ai cessé de m'inquiéter de nos affaires, parce que je les connais, et que quatre hommes comme ces quatre-là, arrangeront tout pour l'honneur et la gloire de Dieu, qui est uniquement ce que nous prétendons.

3. Ce qui me cause maintenant de l'inquiétude, ce sont les pères. En effet, se peut-il plus vilains cas pour mortifier celles qui portent notre habit ! Que Dieu y remédie et qu'il vous garde, qu'il vous tienne compte de votre dévouement pour notre ordre et de vos travaux qui me font louer Notre-Seigneur. Partout où il y a de la charité, sa divine majesté fait naître des occasions de l'exercer. Qu'il vous garde ainsi que madame dona Marie. Je ne me lasse pas de l'en prier, quelque misérable que je sois, et je lui demande encore de vous rendre très-saints. Le 2 mai.

Votre indigne servant

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre, dont l'original est perdu, doit avoir été écrite l'an 1580.

N. 2. Bullon, dont elle dit, nombre premier, avoir reçu des lettres, était frère Jean de Jésus Roca. Ce religieux, partant secrètement pour Rome, où il allait plaider la cause de la réforme, se déguisa en militaire, et changea son nom de Jean en celui de Joseph, et celui de Roca qu'il avait hérité de sa mère, en celui de *Bouillon* qui était le nom de son père. Elle s'afflige de le voir partir pour un si grand voyage; mais il est nécessaire, et elle s'y résigne. Bullon a des talents et de la vertu, tout ce qu'il faut pour réussir, et il réussit. C'est extraordinaire.

N. 3. Au nombre 2, il est question de quatre hommes sur lesquels sainte Thérèse se repose de tout. C'étaient don Louis Manrique, grand-aumônier du roi; frère Laurent de Villavincence, augustin; frère Ferdinand del Castillo, et frère Fernandez, dominicain. Le roi les avait adjoints au nonce pour examiner ce qu'il y avait à déterminer relativement à la réforme.

LETTRE LIII.

A Diégo Ortiz.

Jésus. - 1. Que Notre-Seigneur vous donne, monsieur, sa divine grâce ! J'ai eu ces jours derniers une grande envie de vous voir, et c'est pour cela que je vous ai fait prier de venir; mais voyant que vous ne me faites pas cette amitié et que le moment de mon départ approche, je compte partir demain matin; j'ai voulu revenir sur nos conventions de l'autre jour au sujet des messes chantées, les dimanches et fêtes. J'ai remarqué que je n'avais pas bien compris lorsque je vous en ai parlé; je ne pensais pas même alors qu'il fût nécessaire de s'en occuper, et je croyais que quand on avait passé l'acte on avait trouvé ma fin toute simple : mais on me dit que je suis obligée de m'en expliquer.

2. Eh bien ! ce que je prétendais, c'est que messieurs les chapelains fussent obligés à chanter les jours de fêtes; car alors nous suivions notre constitution et nous n'y obligeons pas les religieuses qui, d'après la règle, peuvent à volonté chanter ou ne pas chanter; la constitution leur donnant cette liberté, il n'y a pas pour elles matière de péché à ne pas chanter. Voyez vous-même, monsieur, si je devais les y obliger; je ne le ferais pas pour quoi que ce soit. Personne ne me l'a demandé, c'est moi qui demandai cette disposition pour notre commodité. Si on commet une erreur dans l'écrit, il n'est pas juste de leur demander de force ce qui est libre de leur part; et puisqu'elles sont disposées à vous faire plaisir et à chanter ordinairement les messes, je vous prie de trouver bon

qu'elles usent de leur liberté, lorsqu'elles se trouveront empêchées de le faire. Pardonnez-moi de vous écrire d'une main étrangère : les sangsues m'ont affaibli et ma tête ne me permet pas de vous en dire davantage. Que Notre-Seigneur vous garde !

3. J'ai été bien contente de monsieur Martin Ramirez. Dieu veuille en faire son serviteur et vous conserver pour le bien de tous. Vous m'obligerez beaucoup, monsieur, en vous expliquant sur ce qui regarde vos messes. Puisqu'on en chante presque tous les jours, il est raisonnable que vous nous ôtiez tout scrupule et que vous rendiez le contentement à ces sœurs et à moi-même sur un point de si légère importance.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre fut écrite à Tolède, en 1570, dans le courant du mois d'août. L'adresse portait : *Au magnifique seigneur Diego Ortiz*; mon seigneur Ortiz était un noble habitant de Tolède. Cette lettre est la 41^e que la Sainte lui a écrite. Elle semblerait avoir besoin d'autres notes. On n'en voit pas l'utilité.

LETTRE LIV.

A une personne d'Avila.

JÉSUS. — La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, monsieur. C'est un grand bonheur d'avoir pour le temps du besoin un bon dépositaire. Je suis maintenant dans un grand besoin; je vous prie donc, monsieur, de donner à M. Julien d'Avila ce que vous pourrez de ce que vous avez. C'est pour frais de voyage qu'on lui a avancés. Je vous en donne décharge en mon nom par ce reçu. Recommandez-moi à Notre-Seigneur; je le fais pour vous quoique misérable. Dites à M. Le Maître et à madame Catherine Daza d'en faire autant. C'est pour moi une grande privation de vivre si éloigné de quelqu'un qui m'est si cher : ainsi se passe la vie. Si on n'est pas bien préparé à la trouver remplie de croix, elle devient pénible. Que Notre-Seigneur vous donne le repos et la sainteté que je vous souhaite

A Saint-Joseph de Séville, le 4 juin 1575.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

NOTES.

Le Maître était Gaspar Daza, celui-là même qui avait examiné son esprit, comme elle le rapporte dans le livre de sa Vie, chap. 25, n. 5, et le même qui plaça le Saint Sacrement dans la première maison de sa réforme. Catherine Daza pouvait être une sœur de ce digne prêtre.

LETTRE LV.

A Dona Thérèse de Layz, fondatrice d'Alva.

JÉSUS. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous, madame. J'ai reçu votre lettre, mais je ne puis guère à ce que vous me dites. Lorsque j'en parle à la mère Thomassine Baptiste, elle dit que des pieds à

la tête elle est troublée à la pensée de retourner dans cette maison ; puis elle donne de si bonnes raisons de ce qu'elle est bien pour la tranquillité de son esprit, qu'il ne se trouvera pas un supérieur qui prenne sur lui de le lui ordonner. Elle a maintenant une grande et très-belle maison, et elle est à son souhait. Si vous l'aimez bien, vous devez-vous en réjouir, et non chercher à l'avoir avec vous lorsqu'elle ne le veut pas. Dieu la pardonne ; je désirerais tant vous contenter que, s'il m'étais possible, je vous contenterais en tout. De grâce, ne vous mettez pas en peine : il y a assez de sœurs dans l'ordre pour qu'il y ait moyen de remplacer sœur Thomassine.

2. Si vous vous êtes mise en tête que la mère Jeanne du Saint-Esprit doit être la prieure, désabusez-vous ; elle m'a écrit que pour rien au monde elle ne reprendrait pas cette charge. Je ne sais ce que vous me dites de ces religieuses ; je crains que les prieures n'y soient pas longtemps, elles renoncent toutes. Je vous en prie, madame, examinez quel est l'état de votre maison ; dans le trouble on ne saurait servir Dieu. Il est nécessaire que vous ne leur passiez rien et ne leur accordiez aucune grâce, qu'autant qu'elles seront ce qu'elles doivent être. Que peut leur faire une prieure ? Mais ce sont des enfantillages et des caprices indignes des déchaussées et de celles qui n'ont rien de commun avec les chaussées. Peu à peu je parviens à connaître celles qui inquiètent les autres, et si Dieu me donne la santé, j'irai, dès que je le pourrai, prendre connaissance de ces intrigues. Je suis bien peinée : j'ai su avec certitude que l'on rend compte à des frères d'un autre ordre de choses bien inutiles et qui font l'entretien des gens de l'endroit. Ainsi par leurs enfantillages et leurs imperfections, elles font un grand tort à l'ordre et donnent à penser qu'il est comme celui des chaussées.

3. Je vous prie, madame, de le lui dire et qu'elle fasse ses efforts pour établir l'ordre, car le P. Gracian ne tardera pas à s'y rendre. Rendez-moi ce service, puisque telle que je suis, je suis toujours empressée à vous obliger. Si j'avais su certaines choses que l'on vient de me dire, je le dis, j'aurais remédié plus tôt au mal ; maintenant je dois faire pour cela tout mon possible. Je vous prie de faire part de cette lettre au P. Pierre Sanchez, et de l'assurer de mon respect. Qu'il réprimande celles qui le méritent et qu'il les empêche de communier fréquemment ; il ne faut pas qu'elles puissent penser que ce n'est rien de troubler un monastère et d'entretenir des rapports avec ceux de dehors sur des choses aussi préjudiciables à celles que le monde regarde déjà comme de bonnes religieuses. O Seigneur ! comment se fait-il que là où il y a votre esprit, les choses aillent mal ? Que Dieu se glorifie lui-même et vous conserve longtemps avec la santé que je vous souhaite. C'est aujourd'hui le jour de la Transfiguration.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

C'est le couvent du noviciat de Valladolid qui conserve cette lettre. Thérèse Laiz, à qui la Sainte l'adressa, fut la fondatrice de la maison d'Alva. Sainte Thérèse raconte dans l'histoire de cette fondation, que Thérèse Laiz parla trois jours après sa naissance; que Notre-Seigneur lui envoya des songes prophétiques, et qu'elle fut favorisée de plusieurs entretiens avec l'apôtre saint André.

Sainte Thérèse écrivit la lettre à cette dame, de Palence, le 6 août 1582.

LETTRE LVI.

A dona Agnès Niéto.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous. J'ai reçu une lettre de vous, madame, et le chapelain qui en était porteur, est venu me voir et me parler. Que Notre-Seigneur vous tienne compte des bontés que vous ne cessez d'avoir pour moi. Je prends une si grande part à vos travaux et j'en suis si fatiguée moi-même, que, s'il n'en tenait qu'à moi, vous en auriez déjà vu la fin; mais je suis si misérable que je n'ai pas grand crédit auprès de Notre-Seigneur. Qu'il soit loué de tout! S'il permet qu'il en soit ainsi, c'est qu'il le faut pour que vous méritiez une plus grande gloire. Oh! madame, combien sont grands les jugements de notre grand Dieu! Viendra le temps que vous en ferez plus de cas que de toutes les douceurs que vous avez goûtées en cette vie. Maintenant le présent nous est insupportable; mais si nous considérons le chemin qu'a parcouru sa divine majesté en cette vie, et celui de tous ceux que nous savons en possession de son royaume, il n'y aura rien qui nous cause plus de joie que de souffrir, et il ne doit pas y avoir de marque plus certaine pour nous inspirer la confiance que nous allons bien dans le service de Dieu.

2. Ces pensées me consolent en ce moment de la mort de cette sainte dame, madame la marquise de Velada; j'ai ressenti d'autant plus sensiblement sa perte, que toute sa vie a été une vie de croix. J'ai donc la confiance que Dieu la fait jouir maintenant de cette éternité qui n'a pas de fin. Prenez courage, madame: lorsque finiront ces maux, et ce sera bientôt, s'il plaît à Dieu, vous vous réjouirez et M. Albornos avec vous, de les avoir supportés, et vous en éprouverez l'avantage en vos âmes. Je lui présente mes respects; je souhaiterais bien vous voir ici; cela me serait tout à fait agréable. Que Notre-Seigneur vous comble de grâces, autant qu'il le peut et que je l'en supplie. Nous sommes aujourd'hui le 17 de septembre.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Il paraît que cette lettre fut écrite en 1580; mais peu importe. Ce qui importe beaucoup, c'est de sentir cette force d'âme avec laquelle la grande Thérèse relève le courage abattu de madame Niéto.

N. 2. Dans le premier nombre, elle lui dit pour sa consolation qu'elle porte elle-même une bonne partie du poids de ses peines, dont sans doute elle s'était plainte; compassion bien propre à toucher le cœur de celle qui souffrait. Ainsi préparée, comment ne recevrait-elle pas cette doctrine plus solide, qu'à de plus grands travaux

correspond une plus grande gloire ? Transportée ensuite dans le ciel par la Sainte, peut-elle rabattre quelque chose de ce qu'elle lui dit conformément à ce principe, que tous ses maux auront pour elle plus de prix que toutes les douceurs de cette vie ? etc.

N. 5. Au nombre 2, elle confirme sa doctrine du précédent par l'application qu'elle en fait à dona Velada, dont elle déplore la mort récente.

LETTRE LVII.

A une dame.

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, madame. Je n'ai pas besoin de vous avoir vue, madame, pour sentir ce que vous faites pour moi, en m'offrant l'occasion de vous présenter mes respects. Depuis que j'ai entendu dire comment vous appréciez ce qui est bien, je me serais procuré ce contentement de moi-même, si je l'avais pu. Je vous prie donc, madame, d'entendre que, lorsque vous viendrez ici, vous me ferez un bien grand plaisir; et si c'est dans des circonstances où votre séjour puisse se prolonger beaucoup, j'y gagnerai d'autant. J'aurais eu si peu de temps le jour de saint Thomas, que j'ai été charmée que vos affaires vous l'aient fait remettre à un autre jour.

2. Ce que vous dites, madame, serait bien plutôt de nature à accroître qu'à affaiblir mon contentement; si ce n'est pas pour traiter de choses de spiritualité, toutes les autres choses ne pourront qu'y gagner beaucoup. C'est ainsi qu'il doit en arriver, lorsque vous en êtes sur le service de Dieu, puisque vous respirez une si bonne doctrine. Il paraît que vous le méritez bien, madame. Veuillez Notre-Seigneur que la misérable servante que vous voulez prendre ne vous en fasse rien perdre. Considérez donc, madame, ce que vous faites; après m'avoir admise en cette qualité, vous restez liée et dans l'obligation de ne pas me renvoyer. En toutes choses, il sert de beaucoup de prendre garde aux commencements, afin que les fins soient bonnes. Pour moi, je ne saurais manquer de l'être: ainsi, le jour que vous voudrez, et à l'heure qui vous conviendra, le plaisir sera grand pour moi. Que Notre-Seigneur soit toujours, madame, votre lumière et votre guide.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. La beauté et le lionisme du style, non moins que les fleurs délicates de la plus exquise polite se, caractérisent et éminentement cette lettre, l'une des plus remarquables de la Sainte. On ignore à qui elle fut adressée, ainsi que le temps et le lieu où elle fut écrite. L'original est à Valladolid, entre les mains de don Joseph Lazo de Mendoza, vicomte de Vitoria.

N. 2. D'après le nombre premier, il paraîtrait que la dame avait demandé un entretien à la Sainte qu'elle désirait voir. Elle lui répond poliment qu'elle lui accorde sa demande et qu'elle n'a pas moins le même désir. Elle enchérit encore: ayant appris quel était son goût pour tout ce qui est bien, elle serait allée au devant de ses désirs et l'aurait prévenue, si elle l'avait pu. Cela donne à entendre qu'il s'agissait d'une dame de distinction. Elle emploie ensuite les attraits de l'amitié: la visite sera d'autant plus agréable, qu'elle sera plus longue. Elle est différée; tant mieux, elle en sera plus longue. Tout cela se dit avec une précision, une douceur de style et une finesse de langage inimitable et dont on voit peu d'exemples non-seulement dans

la langue espagnole, au dire même des naturels, mais encore dans la nôtre, du moins selon moi.

N. 5. La première phrase du nombre 2 donnerait à entendre que cette dame lui avait marqué qu'elle n'était pas venue le jour où la Sainte n'aurait eu que peu de temps à lui donner pour se ménager le plaisir de s'entretenir long-temps et seule à seule. Cette attention n'est pas perdue pour la Sainte. Il n'y a qu'à relire ce nombre pour voir comment elle s'en tire. Imitons une de ses finesses. Soyons laconique.

LETTRE LVIII.

A une dame.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, madame. Amen. Je vous apprends, madame, que l'évêque nous envoya hier douze fanèques de blé. Puisque c'est à cause de vous que l'aumône nous est faite, il est bon que vous le sachiez et vous le verrez par vous-même. Je vous prie de me faire savoir comment vous vous portez par ce temps humide, et si vous vous êtes confessée pour la fête de ce glorieux Saint, qui est si grand et auquel vous avez bien raison d'avoir de la dévotion, puisqu'il a tant aimé les pauvres.

2. Madame dona Marie m'a fait dire qu'elle ne se tient pas payée du reliquaire, tant que vous ne me l'avez donné; elle en parle comme s'il était à elle: je pense comme vous que vous y avez droit. Comme c'est à Dieu de récompenser cette libéralité et toutes celles que vous nous faites, il verra clair dans ce procès et il le jugera selon le bon droit. Que sa divine majesté vous conduise par la main et vous guide de longues années. La mère prieure et les sœurs se recommandent à vos prières.

Votre indigné servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre qui ne le cède guère en politesse à la précédente et qui était encore, selon les apparences, pour une dame de qualité, est conservée dans le couvent d'Uclès. Point de date, ni d'adresse.

N. 2. Le saint qui aime tant les pauvres est certainement saint Joseph.

N. 5. Le procès agréablement intenté dans le second nombre est plaidé par la Sainte en faveur de sa partie adverse. Cette dame a droit au reliquaire, parce qu'elle croit y avoir droit et que la Sainte est de son avis. Elle l'a bien gagné par ses largesses et sa protection: Dieu est pris pour juge en dernier ressort et s'il ne le lui adjuge pas, ce sera à lui de le payer. Quela dame qui avait jeté cette pomme de discorde, fut dona Marie de Meudoze, ou toute autre, nous n'y tenons pas.

LETTRE LIX.

A la mère Marie-Baptiste, prieure de Valladolid et cousine de la Sainte.

(Première.)

1. JÉSUS soit avec vous, ma fille. C'est un si grand marcheur que votre serviteur, que je l'attends demain matin de Madrid où je l'ai envoyé, faute de trouver quelqu'un à qui je confie ces affaires. Il est arrivé hier, jeudi. J'écrirai en même temps des lettres pour Avila, et je ne pourrai l'expédier que demain à midi, parce que mes yeux et ma tête n'en peuvent plus. Ainsi, si Dieu le veut, il partira demain. J'aurais voulu vous écrire longuement, ainsi qu'à madame dona Marie.

Je suis presque guérie ; le sirop dont je parle à notre père m'a délivrée du tourment de ma mélancolie, et ainsi je crois qu'il m'a ôté la fièvre.

2. Comme j'étais de bonne humeur, la lettre jointe à la vôtre m'a fait rire un peu ; ne le dites pas à notre père Dominique, à qui j'en écris une fort gaie, peut-être vous la montrera-t-il. La sienne et la vôtre m'ont fait un grand plaisir et surtout la dernière. En apprenant que cette sainte jouit du repos et qu'elle a fait une telle mort, je suis étonnée qu'il se trouve quelqu'un qui s'afflige de son grand bonheur, à moins qu'on ne lui porte envie. Je vous plains, ma fille, de la peine que vous aurez donnée ces grandes affaires ; je les connais, mais je ne crois pas que vous vous fussiez mieux portée. Au contraire, moins bien, si vous fussiez restée tranquille comme vous dites ; et cela me paraît certain, car je connais votre tempérament et je ne trouve pas mauvais que vous travailliez. Dans le fait, il faut que vous soyez sainte d'une manière ou d'une autre ; le désir de la solitude vaut mieux pour vous que la solitude

3. Oh ! si vous voyiez le mouvement que l'on se donne, quoique en secret, en faveur des déchaussés ! Il y a de quoi louer le Seigneur. Les auteurs de cette heureuse entreprise sont Gracian et Marian, qui sont partis pour l'Andalousie. Toutefois, ma joie est bien rabattue par la peine que cela va causer à notre père général, que j'aime beaucoup, et par la mauvaise situation où nous nous trouvons. Je la recommande à Dieu. Le P. Fra Dominique vous dira ce qui se passe et vous le verrez dans les papiers que je vous envoie. Ne m'envoyez plus ainsi ce que vous m'écrirez, mais servez-vous d'une personne sûre, fussiez-vous pour cela attendre quelques jours. Le P. visiteur nous fait bien faute, nous avons du malheur qu'il soit si loin ; mais le fût-il encore plus, je crois que nous devrions lui adresser un message. Nous avons des affaires pour lesquelles il ne suffit pas de notre prélat, ou pour lesquelles il n'est pas compétent. Qu'il le soit longtemps.

4. Quant au père Médina, lors même qu'il ferait encore pis, il n'y a pas de danger que cela me trouble ; je ne fais qu'en rire. Un demi-mot du frère Dominique me ferait bien plus de peine. Pour lui, il ne me doit rien, et s'il ne me rend pas justice, cela ne me gêne guère. Il n'a pas gouverné nos monastères, il ne les connaît pas, il ne doit pas s'y intéresser à l'égal de frère Dominique, qui les aime, et qui en fait sa propre affaire, lui qui en a été le vrai soutien. Ils ont eu là de grands embarras d'affaires, mais ils en auront encore quelqu'un dans celles de leur maison.

5. Faites de ma part de grands compliments à dona Marie de Samaniégo : dites-lui qu'ainsi va le monde, et qu'on ne doit mettre sa confiance qu'en Dieu seul. Je crois tout ce que Votre Révérence m'écrit d'elle-même et de sa sœur. Il est fort heureux qu'on n'ait pas été plus loin : nous devons être reconnaissantes, et c'eût été une grande ingratitude envers notre évêque. Avec le temps, Notre-Seigneur donnera

une autre tournure aux choses et l'on fera peut-être quelque chose pour la consolation de ces dames. Je voyais bien que cela ne ferait pas plaisir à madame dona Marie. J'ai eu la pensée de lui écrire, mais je ne crois pas pouvoir le faire. Faites de ma part de grands remerciements à la prieure de la Mère de Dieu. On nous fait ici beaucoup de bien par son entremise. Comme j'ai mal aux yeux, elle m'excusera de ne pas lui écrire. Prenez vous-même soin de votre santé; vous pourriez bien payer tant de travaux et de mauvaises nuits que vous avez eues.

6. Oh! quel désir j'ai de pouvoir y aller quelque jour, puisque je n'en suis pas éloignée! mais je n'en vois pas le moyen. Dites à ma Casilde de lire la lettre de sa tante, et que, si elle veut, je lui enverrai celle qu'elle m'a écrite. Il y a longtemps qu'elle est ma maîtresse et une personne à qui je confierais tout. Elle doit m'oublier un peu. Que Dieu soit avec elle et me la conserve! Je l'aime extrêmement. Je ne sais comment je suis jalouse qu'elle soit si bien avec mon père. Elle sera ici comme elle me trompe et que jela crois grande servante de Dieu. Qu'il la rende sainte. C'est aujourd'hui le 14 mai. J'ai un grand désir de voir ma bonne Marie de la Croix; dites-lui, ainsi qu'à Stéphanie, bien des choses de ma part. Pierre Hernandez est venu étonné d'elle, et il a raison.

Votre THÉRÈSE DE JÉSUS.

J'ai eu connaissance des conseils donnés par Isabelle de Saint-Paul, qui m'a fait rire avec ses monastères. Elle m'a donné la vie dans ma mauvaise santé; son caractère et son contentement m'ont fait plaisir. Je vous dirai qu'elle est au fond assez capable et que, lorsqu'elle se porte bien, on peut la charger d'une affaire.

NOTES.

N. 1. La Sainte écrit cette lettre à Ségovie en 1574.

N. 2. Dona Marie-Baptiste, à qui la Sainte adresse cette lettre, étant encore séculière, avait offert mille ducats pour les besoins de la réforme naissante. Elle s'offrit plus tard elle-même à Dieu en se faisant carmélite. A la fin du nombre 4, la Sainte parle d'un sirop qui lui a ôté la mélancolie et la fièvre, deux maux engendrés l'un par l'autre.

N. 3. Au nombre 2, il paraît que le P. Dominique Banez et Marie Baptiste avaient écrit à la Sainte pour lui donner connaissance de la mort d'une religieuse que la Sainte qualifie de sainte. Ce ne pouvait être que Béatrix de l'Incarnation.

N. 4. Le mouvement imprimé par Gracian et Marian avait pour but de faire le P. Gracian visiteur; il fallut un an aux ministres de Philippe II, pour se décider à lui accorder cette dignité. Dominique Banez menait cette affaire, c'est pourquoi la Sainte dit à sa cousine qu'il lui apprendra où elle en est. Il était alors visiteur par *intérim*, et c'est pourquoi, elle l'appelle *notre père*. Frère Pierre Hernandez, visiteur apostolique, avait donné et délégué ses pouvoirs à frère Banez, et il finit par le faire prélat; voilà pourquoi la Sainte dit qu'elle a besoin du visiteur principal, et que le prélat est incompetent pour les affaires qu'elle a.

N. 5. Au quatrième nombre, elle met une différence marquée entre père Médina et père Banez.

N. 6. On ignore quelle était la tante de Casilde.

LETTRE LX.

A la même mère Marie-Baptiste, prieure de Valladolid. (Seconde.)

1. Jésus soit avec vous, ma fille. Votre fâcherie ne m'a pas déplu :

toutefois je dois vous dire que je ne gagnerai guère à ne pas aller vous voir, ou plutôt j'y gagnerai d'autant plus qu'il me semble que je ne l'eusse pas fait par un motif de perfection, puisque rien ne m'y force. Où il y a le père Maître, quel besoin peut-on avoir de moi ? Ainsi, si on me le commande, j'irai ; sinon, je n'en parlerai pas. Il me semble bien que je sers à quelque chose partout où je vais, quoiqu'il ne paraisse pas qu'il y ait rien à faire ; mais comme vous êtes si prudente, peut-être que chez vous je ne ferais pas autre chose que de me réjouir. C'est que, sans doute, je ne suis bonne à rien de mieux.

2. Ce n'est pas la peine de parler de ce qui regarde la sœur converse, puisque c'est fait ; mais je dis que c'est un peu fort que trois religieuses, comme on dit, aient tant de converses. C'est tout-à-fait sans exemple. Je crois qu'il faudra se concerter avec le P. visiteur pour qu'il en détermine le nombre, comme celui des religieuses. Je ne sais que dire de ce que vous ne me dites pas à quel point vous allez mal, et cela me fait beaucoup de peine. C'est une grande illusion de croire voir de la perfection dans vos privations, lorsque vous voyez qu'il s'ensuit le dérangement de votre santé. Je ne sais ce que fait mon père ; qu'il sache que je serai fâchée, s'il n'obéit pas en cette circonstance à Marie de la Croix.

3. Je suis très-discrète sur de pareilles choses. A la vérité, j'ai toujours eu peu de perfection, et à présent, il me semble avoir encore moins occasion d'en acquérir, puisque je me fatigue, que je vieillis et que je suis effrayée de me voir. Ces jours derniers j'ai eu un mal d'estomac et les noix sont venues à propos, quoique j'en eusse qu'on m'avait envoyées ici : elles sont fort bonnes. Mangez pour l'amour de moi celles qui vous restent, et faites de grands remerciements de ma part à la comtesse d'Osorno. Je crois n'avoir reçu qu'une lettre de sa seigneurie et ne lui en avoir écrit qu'une ; mais je lui réécrirai, si je peux, car il m'est arrivé aujourd'hui trois paquets de lettres, sans compter celles que je reçus hier et mon confesseur est à la grille ; et comme il dit qu'il va expédier incessamment le jeune homme, je ne pourrai pas être longue.

4. Oh ! que la lettre de mon père respire la tristesse ! Voyez au plus tôt si le père visiteur vous a donné des pouvoirs par écrit. Ces chanoines me donnent de l'inquiétude : les voilà qui demandent au prélat une autorisation de nous obliger au cens. Si mon père peut la donner, ce doit être par écrit, ou par main de notaire. Qu'il voie les pouvoirs qu'il a. S'il peut donner cette autorisation, je le prie de me l'envoyer tout de suite, s'il ne veut pas qu'ils m'accablent ; car nous serions déjà dans la maison, n'étaient ces trois mille méchants maravédis, et peut-être serais-je assez libre pour qu'on m'y envoyât pour y voir les choses : je le voudrais, ne fût-ce que pour savoir ce que c'est que leur religieux. Dites à Marie de la Croix que sa lettre m'a fait grand plaisir, et que le plaisir que je veux qu'elle me fasse maintenant, c'est de rendre service à Votre Révérence.

5. Continuez vos bonnes relations avec le recteur, car je vous dis qu'il sera peut-être votre ami plus que personne, et enfin ces pères font des progrès. C'est le recteur d'ici qui fit l'acquisition. Il est entré au chapitre, où il fait fort bien. Que Dieu vous conduise, ma fille. Ne vous fâchez pas : si je vous disais que je désire y aller, ce serait un mensonge ; je ne le désire pas. Si j'y vais, toute cette seigneurie et les embarras me fatigueront assez : mais je passerai par-dessus pour vous voir.

6. Hier soir je vous ai écrit quelques lignes et c'est assez pour le moment, vu la presse que j'ai eue, vous écrivant celles-ci. Elles se recommandent toutes à vous. Que Dieu vous rende sainte. Vous avez mis beaucoup de politesse dans vos réponses à mon père. Je ne sais à qui croire. Ne vous rebutez pas de m'écrire, pourvu que vous me parliez de votre santé, je vous lirai sans peine. Dites-moi quel est son pays, parce que si c'est Médina, il se trouvera mal de ne pas venir ici. Ce jeune homme est arrivé aujourd'hui 16 juillet, à 10 heures, je le renvoie le même jour à 4 heures. Comment se fait-il que vous ne me disiez rien des affaires de madame dona Marie ! Dites-lui bien des choses de moi. Que Dieu vous garde.

Votre THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite à Ségovie en 1574. Une partie seulement de l'original se conserve au couvent de Soria. Le reste est tiré des anciennes archives des Carmélites.

N. 2. Aux nombres 3 et 4, pour détourner sa cousine des austérités préjudiciables à sa santé, elle lui dit que là-dessus elle a toujours été prudente; qu'elle a préféré avoir toujours peu de perfection. Oui, peu de perfection, comme on sait...

N. 3. Au nombre 5, le recteur de la compagnie de Valladolid est recommandé à Marie-Baptiste, et celui de Ségovie, qui était le P. Garcia de Zamore, reçoit des éloges.

N. 4. Celui dont elle demande le pays au nombre 6, est le P. Banez, qui avait écrit à Marie-Baptiste, qui lui avait répondu de manière à mériter les éloges de sa sainte tante. Moréri dit que ce père était né en Castille. Soit.

LETTRE LXI.

A la même mère Marie-Baptiste, prieure de Valladolid. (Troisième.)

1. Jésus soit avec vous, ma fille, et vous donne d'aussi heureuses et d'aussi bonnes années que je l'en prie : je vous dis que vous me faites rire, comme une autre fois je vous dirai ce que je pense de certaines choses : assurément j'ai des conseils à vous donner. Le dernier jour de ces fêtes on m'a remis votre lettre qui venait par Médina et l'autre d'au-paravant, avec celle de mon père Banez. Je n'ai trouvé personne pour vous envoyer ma réponse. Celle-ci m'a fait grand plaisir : j'y ai trouvé des nouvelles de madame dona Marie, qui, d'après une lettre de l'évêque, ayant la fièvre, m'a donné des inquiétudes. Nous l'avions toutes bien recommandée à Dieu. Dites-le lui, et faites-lui bien mes amitiés. Qu'il soit béni de lui avoir rendu la santé. Recommandez-moi à elle et à toutes ses filles.

2. La lettre a été écrite avec plus de dévotion que d'envie d'accomplir les conditions. Je voudrais bien qu'il y eût quelque accomplissement de ce que je lui dis. C'est une chose étrange que cet autre père ne m'embarasse pas plus que je le veuille, que si je n'étais rien. Je ne sais presque pas en ce moment ce que je vous écris. Portez-vous bien. Quels travaux nous essayons dans cette réforme ! Combien elle m'a donné plus de peine que de contentement, depuis qu'elle est commencée ! mais c'est surtout au point où elle est parvenue. Auparavant j'avais beaucoup moins de mal.

3. Si on me laissait faire, j'irais avec vous ; on m'a notifié l'ordre du Révérendissime, qui m'enjoint de faire choix d'une maison où je me fixe pour toujours, pour ne plus faire de fondations, parce que, d'après le concile, il m'est interdit de sortir. Bien entendu que c'est le chagrin de ma vie, dans la pensée que c'est faire un grand mal ; et c'est pourtant un si grand bien pour moi, que je ne crois pas même le voir jamais. Je voudrais faire ce choix pour certaines raisons qui ne sont pas pour cette lettre, si ce n'est une qui est, qu'il y a mon père et Votre Révérence. Le P. visiteur ne me laisse pas sortir d'ici, et, pour le moment, il en exige plus que N. Révérendissime. Je ne sais où il s'arrêtera. Ce serait un grand bien pour moi de ne pas me trouver aujourd'hui dans ces embarras de réforme ; mais Dieu ne veut pas que je renonce à de semblables travaux, quelque dégoûtée que j'en sois. Notre père dit que je partirai en été. Pour ce qui est de cette maison (je veux dire cette fondation), je n'y laisse rien manquer. Je vois clairement que cet endroit vaut beaucoup mieux pour ma santé et même pour mon repos, parce qu'il me fait perdre le souvenir des vaines idées que je leur avais données là-bas de moi ; mais il y a d'autres raisons pour lesquelles il vaudrait mieux que j'eusse ma résidence. Une, entre autres, serait d'être plus rapprochée des maisons. Que le Seigneur en dispose ; je ne crois pas avoir un sentiment personnel ; je serai contente où l'on m'enverra.

4. Mon frère est venu très-malade, et il est déjà sans fièvre. Il n'a rien entrepris, mais ce qu'il avait étant déjà assuré, il a bien de quoi faire. Il reviendra au printemps ; cette saison-ci n'était pas convenable. Il est très-content de sa sœur et de Jean de Ovalle (ils font tout pour lui), et eux sont très-contents de lui. Il n'a passé ici que très-peu de temps, et je ne lui ai rien dit de l'autre ; mais je crois qu'il m'est inutile de le lui dire, et à lui de le faire ; il faut aux enfants un page, et ils ne peuvent s'en passer. Ma sœur dit que, si elle vient ici, je dois compter sur sa mère qui est avec elle. S'il est raisonnable et sage, il étudiera avec eux à Saint-Gilles, et là il sera mieux qu'ailleurs. Pour Jean de Ovalle (comme on le dit chéri de Votre Révérence), il dit qu'il prendra l'affaire fort à cœur, ce qui m'a fait rire ; ce que mon frère s'imagine m'être agréable, il le fait avec empressement. J'en fais ainsi tellement ses amis que Dieu me fait espérer qu'ils y gagneront beaucoup et qu'il ne perdra pas avec eux, parce qu'il est en repos.

5. Jean de Ovalle est très-bien avec lui, et les enfants ne finissent pas de faire son éloge; je le dis parce que cet enfant n'apprendra de lui qu'à être vertueux. Si, par hasard, il vient (je dis ici pendant qu'ils ne sont pas à Avila au mois d'avril), si je puis remédier à tout, j'en aurai bien de la joie, parce que je tirerai mon père d'inquiétude; car je m'effraie de voir comment il l'a pris à cœur, eu égard à son caractère, et Dieu le fera sans doute, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen. Je serai bien contrariée s'il va à Toro. Je ne comprends pas comment il se plaît mieux là qu'à Madrid; je crains que cela ne se manque. Que Dieu le dispose pour son plus grand service, qui est ce qui importe le plus au cas. J'en aurais de la peine pour elle, et même je n'aurais plus envie de rester dans cette maison. Je crois bien que, comme je l'ai dit, on m'enverra où l'on aura un plus grand besoin de moi.

6. Quant à votre sœur, ce n'est pas la peine d'en parler jusqu'à ce que notre père y aille. Certainement j'ai bien peur que pour leur épargner de la dépense, on ne leur en occasionne davantage, parce qu'élevée là depuis son bas âge, j'ignore comment elle va faire là-bas; et, si je l'ai bien compris, elle ne doit pas être très-bien avec ses frères. Je dis qu'elle ne devrait pas y aller pour elle-même, surtout si elle a une sainteté de mélancolie. Enfin, notre père s'informerait de tout, et, jusque-là, il n'y a pas lieu d'en parler.

7. On vous aura déjà rendu une lettre de moi où je vous marque comment j'ai envoyé d'ici une prieure à Caravaque. Celle qu'il y avait l'a recue avec bien du plaisir. Ainsi, la prieure de Malagon (où elle s'est arrêtée) m'a écrit qu'elle était contente. Je vous dis que ce doit être une bonne âme; elle m'a écrit qu'elle désirait savoir de vos nouvelles; elle dit qu'elle vous doit beaucoup, et elle parle de vous avec beaucoup d'amitié. La maison serait fondée avant Noël, à ce que je comprends: je n'en ai rien su du tout.

8. Je crois qu'il sera bon que vous ne parliez du petit à mon père, jusqu'à ce qu'il ait vu mon frère. Ecrivez-moi quel âge il a, s'il sait lire et écrire, car il faut qu'il aille avec eux à l'étude. Je me recommande beaucoup à ma Marie de la Croix, à toutes et à Dorothée. Que ne m'avez-vous dit comment va le chapelain? Conservez-le, c'est un brave homme. Qu'est-ce que ces fièvres quartes? êtes-vous bien ainsi l'hiver et l'été? Je suis étonnée que vous disiez encore de la supérieure qu'elle n'est pas rendue. O Jésus! comme nous nous connaissons peu! Que sa majesté lui donne sa lumière et me la garde!

9. Au sujet de l'Incarnation, vous pouvez écrire à Isabelle de la Croix, qu'elle peut mieux vous aider de là-bas que si elle était sur les lieux, et je m'y prends de cette manière. J'espère de Dieu, s'il laisse vivre le pape, le roi, le nonce et notre père encore un an ou deux, que tout sera bien arrangé. S'il en meurt un, n'importe lequel, nous sommes perdues à cause que Notre Révérendissime est comme vous savez; mais Dieu pourrait y remédier autrement. Je me propose

de lui écrire tout à l'heure et de lui témoigner plus de dévouement que je n'ai encore fait, car je l'aime beaucoup et je le dois. J'ai bien du chagrin de voir ce qu'il fait d'après de mauvais rapports. Nous nous recommandons toutes à vous.

10. Nous ne sommes pas par deux. Pensez-vous que cela soit bien ? Nous recommandons beaucoup notre père à Dieu ; c'est une chose pitoyable que les offenses qu'on lui fait. Que sa divine majesté y mette ordre, et qu'il me laisse seule, si je dois le servir tant soit peu ; ma vie est peu de chose ; je voudrais en avoir plusieurs.

C'est demain la veille du nouvel an.

De Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

La vocation de mon frère en est restée là et n'en ira pas plus avant.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite à Séville, en 1575, le 30 décembre.

N. 2. Cette lettre a plusieurs endroits peu intelligibles. Ils ne l'étaient pas pour Marie-Baptiste. Le nombre 2 n'était apparemment clair que pour elle. Il paraît que la Sainte y parle d'un dévot qui avait l'air d'é luder ce qu'elle lui avait enjoint pour le guérir de quelque scrupule qu'il lui avait proposé.

N. 3. On voit au nombre 3, qu'on lui avait intimé la défense de fonder de nouveaux couvents, et signifié l'ordre d'en choisir un pour sa résidence parmi ceux qui étaient établis, avec défense de le jamais quitter. On y voit le choix qu'elle aurait fait, et sa disposition à entrer dans celui qu'on lui désignerait.

N. 4. Elle apprend à Marie l'arrivée à Séville de son frère Laurent de Cépède qui, pour certaines affaires, avait passé à la cour, où il devait retourner en été.

N. 5. Au nombre 5, le P. Bancz promet à la Sainte de procurer un page aux enfants de Laurent, son frère. Il s'agissait, ce semble, d'un fils de bonne famille appauvrie.

N. 6. Au nombre 6, elle parle d'une prétendante que l'on croit être la sœur du petit page en question ci-dessus. La Sainte n'approuvait pas le dessein de cette jeune personne, qui lui paraissait avoir une sainteté de mélancolie.

N. 7. Au nombre 7, elle parle d'une grande religieuse imitatrice de son obéissance et de son humble résignation. On pense que c'était Jéronyme de Jésus, qui mourut au couvent de Véas, où elle n'était pas encore alors.

N. 8. Au nombre neuvième, Isabelle de la Croix, qui avait été la supérieure de la Sainte dans le couvent de l'Incarnation, lui paraît devoir être même plus utile de loin que sur les lieux. La Sainte fait dépendre la fortune de la réforme de quatre hommes. S'il en mourait un dans deux ans, tout serait perdu, à moins que Dieu n'y remédiât par d'autres moyens. Eh bien ! le nonce Hormaneto, qui était le troisième, mourut, et tout parut désespéré ; mais Dieu, par d'autres moyens, rétablit tout et fit marcher la réforme.

N. 9. Laurent de Cépède, qui fait le sujet du post-scriptum, prit l'habit des déchaussés, le porta jusqu'à sa mort, mais il mourut séculier et sans avoir fait profession.

LETTRE LXII.

A la mère Anne de l'Incarnation, prieure de Salamanque.

1. Jésus soit avec Votre Révérence. Faites-moi savoir comment vous vous portez, vous et toutes les sœurs ; faites-leur mes compliments ; je voudrais bien pouvoir être en même temps là-bas avec elles et ici avec celles-ci. Je crois que je serai mieux ! J'ai un ermitage d'où je vois la rivière ; je la vois aussi de ma chambre à coucher ; je jouis de cette vue qui a pour moi un grand agrément. Je me suis mieux portée

aujourd'hui qu'à l'ordinaire. Dona Quitéria a la fièvre, elle dit l'avoir moins forte. On a emmené d'ici un médecin pour madame dona Jéronyme qui est encore malade; recommandez-la à Dieu, nous le faisons ici; elle me tient dans l'inquiétude. Que Dieu vous conduise par la main.

2. La duchesse m'a envoyé aujourd'hui cette truite; elle me paraît si belle que je me suis procuré un commissionnaire pour la faire porter à mon père, frère Barthélemy de Médina, si elle arrive à temps pour être mangeable. Faites-la lui tenir au plus tôt avec cette lettre. Si Michel n'est pas prêt pour la porter, ne laissez pas de l'envoyer pour voir s'il écrira quelques lignes.

3. Ne manquez pas, madame, de m'écrire et de manger de la viande ces jours-ci. Que l'on fasse connaître au docteur votre faiblesse, et qu'on lui fasse mes compliments. Quoi qu'il en soit, Dieu soit avec vous. Amen. Je me recommande à mon père Oscar, et je ne le laisserai pas là. Jeanne de Jésus me fera savoir comment elle va. Lorsqu'elle vint me voir, elle avait bien mauvaise mine.

C'est aujourd'hui le mercredi.

Et je suis à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS

4. Comment va la comtesse? la femme du corridor m'a fait demander de ses nouvelles; qu'on m'en donne. Je vous marquerai comment va votre sœur, et jusqu'à ce que je le sache, je ne veux pas envoyer à Navarre, parce que je lui en dirai aussi quelque chose. Ce messenger portera les six réaux, si j'y pense demain matin, car je les ai déjà oubliés aujourd'hui. Si Lescano demande quelque chose, il faut le lui donner; je le paierai; mais on est convenu que s'il avait quelque besoin, Votre Révérence y pourvoirait. Je crois bien qu'il demandera.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. La mère Anne, prieure de Saint-Joseph (d'après l'adresse de cette lettre,) fut la première prieure de Salamanque; elle était sœur d'Agnès de Jésus, et cousine de la Sainte, qui lui écrivit cette fois d'Alva, le 8 février 1574.

N. 2. Au nombre 2, la Sainte se prive d'une belle truite que la duchesse vient de lui envoyer pour la fête de son retour de Salamanque, pour la faire porter à son confesseur. Sainte Paule en avait déjà donné une à saint Jérôme qui était le sien. Le P. Médina, auparavant détracteur de Thérèse, en était devenu, au dernier voyage de cette Sainte à Salamanque, l'admirateur enthousiaste pour toujours. Sans doute ce changement avait prouvé à la Sainte le bon goût du père.

LETTRE LXIII.

A la mère Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville. (Première.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence, ma fille. J'ai écrit une longue lettre à notre père, et je n'ai pour le moment autre chose à vous dire, si ce n'est que je désire avoir de vos nouvelles et que la mère prieure de Malagon va un peu mieux. Mon frère me charge de vous demander si vous avez reçu une lettre de lui qui contenait quatre réaux pour un pharmacien dont la maison touche

à la vôtre, pour lui payer de l'onguent qu'il lui avait donné dans le temps, je crois qu'il avait mal à une jambe. Si vous ne les avez pas reçus, veuillez les avancer de votre argent et ne manquez pas de lui écrire ; car il me semble que c'est ce qu'il cherche, quoique je lui aie envoyé vos compliments. Je me recommande beaucoup à toutes les sœurs. La prieure vous écrira par le muletier, je ne laisse pas de le faire en ce moment, pensant que vous paierez moins de port. Il vient de m'arriver plus de lettres que je ne pensais et ainsi je suis bien pressée.

2. Je désire recevoir des nouvelles de mon père prieur des Grottes, et savoir ce qu'on a fait de l'eau. Que Dieu l'arrange comme il le peut, qu'il vous garde toutes. Faites-leur mes compliments, je vous en prie, ne manquez pas d'avertir notre père d'avoir soin de lui et traitez-le bien. Tenez bon compte des 40 ducats, et prenez garde d'être trop simple. Faites ce que je vous dis et payez aussi les ports, je les vérifierai. Ici, je recommande à toutes de vous recommander à Dieu, bien que je voie qu'il n'est pas nécessaire. C'est la vigile de saint Matthieu, et je suis

de Votre Révérence, etc.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite de Séville le 20 septembre 1576. Le nombre des lettres que sainte Thérèse a écrites à cette religieuse prouve combien elle l'aimait ; elle lui en a plus écrit à elle seule qu'à toutes ses autres filles ensemble.

N. 2. Il n'y a rien de plus digne de remarque dans ce billet que cette recommandation : *Ne soyez pas trop simple*. Quoi ! une prieure serait trop simple, si elle était désintéressée ou sans défiance ? Oui, si elle l'est au préjudice de sa maison, dit sainte Thérèse. Palafox dit à ce sujet : *Ce n'est ni poli, ni courtois, ni spirituel ; il paraît que sainte Thérèse pouvait être plus grande*. Mais il se réfute lui-même de toutes ses forces, et nous ne pouvons que l'applaudir.

LETTRE LXIV.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Deuxième.)

1. Jésus soit avec Votre Révérence. Je vous ai écrit il y a deux jours par le grand courrier. Je n'ai donc rien à vous dire aujourd'hui, si ce n'est que mon frère va déjà mieux et (je l'ai oublié) que l'étamine se vend moins cher. Celle dont on fait ici les jupes est comme celle dont on en faisait à Thérèse et même plus grossière, et plus elle le sera, mieux elle vaudra. De grâce, ne manquez pas de me donner des nouvelles de notre père par la voie que je vous ai indiquée dans la lettre qu'il a portée lui-même ; je désire savoir s'il est arrivé en bonne santé et comment il a fait son voyage. Comprenez que si, lorsque j'étais auprès, j'avais tant d'inquiétudes, je puis être tranquille à présent.

2. Je voudrais bien que vous vous occupassiez peu de remplir la maison de religieuses, à moins qu'il ne se trouvât quelqu'un qui vous vint en aide et fit une partie de la dépense. Je voudrais aussi que vous

vous fussiez entendue avec l'employé des droits de l'Etat. Je vous assure que je suis fort inquiète de voir ces personnes chez vous. Dieu veuille qu'elles n'y soient déjà plus et que vous jouissiez de la santé que je vous souhaite. Je me recommande à toutes les sœurs et à mon infirmière que je n'oublie pas, du moins pendant la nuit : je ne récris pas à notre père aujourd'hui, parce que, comme je l'ai dit, j'ai écrit avant-hier une longue lettre à sa paternité, et que je le crois si occupé, qu'il convient de ne pas l'occuper de choses sans importance : nous le recommandons beaucoup à Dieu. Ne vous découragez pas là-bas. Faites de grands compliments de ma part à frère Grégoire, dont vous ne me dites pas s'il se porte bien. C'était hier la Saint-Matthieu.

Je suis, de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Nous nous portons bien.

NOTES.

N. 1. L'adresse était : *A la mère prieure de Saint-Joseph du Carmel, à Séville, aux carmélites déchaussées, rue de Saint-Joseph, derrière Saint-François.*

N. 2. L'original de cette lettre se trouve chez les religieuses de Carthagène. Elle fut écrite à Tolède le 22 septembre 1576.

N. 3. Au nombre premier, elle dit que son frère va mieux ; c'était Laurent de Cépède tombé malade après son retour des Indes.

LETTRE LXV.

A la même Marie de Saint-Joseph. (Troisième.)

1. Jésus soit avec Votre Révérence. Le messager qui doit porter la présente est si pressé que je n'ai que le temps de vous dire que je me porte bien, et que le père Marian est arrivé hier soir bien tard. Votre lettre m'a causé bien de la joie : je remercie Dieu de ce que vous êtes toutes en bonne santé. Ne recevez pas la fille du Portugais (ou quel-qu'il soit), à moins qu'il ne dépose entre les mains de quelqu'un ce qu'il a à lui donner. j'ai su qu'on lui donnerait de quoi, et nous n'avons pas besoin en ce moment de faire des admissions gratuites : ayez bien soin de ne pas faire autrement. Donnez ces lettres à notre père provincial lui-même et dites-lui de n'être pas en peine, que le père Marian et moi nous avons ici, de concert, aux moyens de remédier au mal, que nous ferons tout notre possible, qu'après lui avoir écrit, comme le bon Alonzo Ruits allait partir pour Madrid, le P. Marian est entré ; que j'ai eu bien du plaisir de le voir et de savoir que le Seigneur a disposé les choses de manière que ces pères s'en vont sans qu'on les renvoie.

2. Votre Révérence aura la bonté de m'écrire au plus tôt et de me marquer principalement ce qui se passe ; qu'elle ne se fie à notre père, il n'y a pas sujet. Mes salutations à M. Garcia Alvarez, que je voudrais bien voir : voyez comme je désire une chose impossible en apparence. Que Dieu lui rende tout le bien qu'il nous fait et qu'il le garde, ainsi que notre bon prieur (père Pantoja). Nous l'avons beaucoup recommandé à Dieu ; je me réjouis qu'il soit un peu mieux. Donnez-moi

aussi des nouvelles de sa santé et de celle de notre père. J'aurais bien voulu que le père Marian l'eût attendu.

3. Je me recommande aux filles, et allez avec Dieu, ma fille : celles de Caravaque ont été malades ; elles disent vous avoir écrit qu'elles vont déjà mieux et qu'elles sont en marché d'acheter une maison ; comme je n'ai pas répondu à leur lettre, je ne vous l'envoie pas : celles de Véas et les contes du père Grégoire m'ont amusée ; je vous en dirai quelque chose. La mère prieure de Malagon est bien mal.

26 septembre.

Et moi à vous,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original quatre de cette lettre, écrite quatre jours après la précédente, est conservée avec vénération dans le couvent des dominicains de Saint Paul de Valladolid.

N. 2. Ce fut le 24 septembre que le P. Marian arriva de Séville à Tolède.

N. 3. Ce P. que Marian n'a pas attendu, fin du nombre 2, est Gracian. Marian était pressé ; il venait de Séville pour se rendre à Madrid où il était appelé par le grand conseil, afin de décider la question de la séparation des rovinces. Il passa à Tolède pour prendre sur ce grave sujet les instructions de sa vénérable mère.

LETTRE LXVI.

A la même Marie-Baptiste de Saint-Joseph. (Quatrième.)

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence, ma fille. Votre maladie m'afflige beaucoup : je ne sais comment il se fait que je m'afflige moins de celles des autres prieures. Celle de Malagon va mieux, grâces à Dieu. Prenez garde à vous : n'écoutez pas ceux qui vous conseillent la tisane de salsepareille et ne gardez pas cette fièvre sans faire des remèdes, pourvu que ce ne soient pas des purgatifs : je me console un peu en me rappelant que parfois vous aviez l'air d'avoir la fièvre sans l'avoir. Que Dieu vous rende la santé et vous conserve. Amen.

2. Les paquets de lettres sont arrivés exactement et ils viennent toujours par Figuière. Le port est bien ainsi : vous pouvez mettre en tête de l'adresse le port, et vous n'oublierez pas non plus de le mettre dans la lettre. Il faut que vous me disiez par quelle voie vous recevez mes lettres, car je suis en ce moment dans le doute si celles que je vous ai envoyées vous sont parvenues. Avec ce petit Figuière elles ne risquent rien de mon côté ; il est avisé, et c'est une bonne chose. Quoique vous répondiez à certaines de mes lettres, je ne distingue pas facilement auxquelles. Que Dieu vous garde ; car il le fait bien : il ne me semble pas nécessaire de mettre les miennes dans les vôtres, c'est trop d'ouvrage.

3. Oh ! combien je leur envie ces sermons, et combien je voudrais être en ce moment avec elles ! On dit ici que j'aime mieux les sœurs de cette maison que celles d'aucune autre, et certes, je ne sais ce que je fais, mais j'ai pour elles un grand amour : je ne m'étonne donc pas que Votre Révérence en ait tant pour moi, puisque j'en ai toujours eu beaucoup pour vous, au point que ce m'est un plaisir de l'entendre dire (et il ne faut plus parler du passé, je crois bien certainement qu'il n'est

plus en notre pouvoir). Votre courage me fait plaisir; je crois que Dieu vous viendra en aide; qu'il lui plaise de vous donner la santé, comme je l'en prie. La prise d'habit et la profession m'ont fait grand plaisir : félicitez-les de ma part , ainsi que Saint-François (Isabelle de Saint-François), dont les lettres me sont très-agréables, et dites-lui, ainsi qu'aux autres, qu'elles m'excusent de ne pas leur répondre. Ce n'était rien que mes peines là-bas, ici j'en ai de terribles.

4. Quant aux parentes de Garcia Alvarez, faites-en ce que bon vous semblera : il vous dira la vérité, et ce qui est de lui ne saurait être mal. Si j'en ai l'occasion, je vous en écrirai, pour vous recommander de ne pas laisser de les faire confesser, car j'en ai éprouvé de la peine ; sinon, dites-le vous-même de ma part : je suis bien affligée de la maladie de notre bon père prieur (le prieur de la Cartuja), et je le recommande à Dieu : je suis dans la crainte que le courrier ne parte, et ainsi je ne lui écris pas. Vous êtes menacées d'une grande perte ; mais Dieu, qui durera éternellement, vous restera.

5. Pour ce qui est de l'oraison de ces sœurs, j'en écris à notre père, il vous en parlera : lorsque Saint-Jérôme aura quelque chose, écrivez-le moi : il n'y a pas à s'occuper de Rodrigue : envoyez de grands compliments de ma part à Acosta : il est certain que je suis très-bien avec lui et nous lui devons beaucoup.

6. Je me réjouis des arrangements au sujet des droits ; mon frère vient d'acheter la Serne, qui est une propriété arrondie, non loin d'Avila (riche en herbages, en céréales et en bois); il la paie 14 mille réaux, mais il n'a pas déjà ces fonds, et l'argent lui manquant, ce ne serait donc pas le moment de lui refuser sa rente dont il a besoin pour vivre; cependant j'espère de Dieu que cela ne sera pas nécessaire : si on prend peu à peu ce que donneront ceux de la maison, ce sera un grand point : vous ne me dites rien de celle du lieutenant; faites-lui mes compliments, ainsi qu'à toutes les sœurs, aux autres que vous verrez, à Delgado et à Blaise, et soyez avec Dieu.

7. J'envoie mes compliments à frère Grégoire et je le prie de me donner toujours des nouvelles de sa santé. Que Dieu vous en donne une bonne, car vos travaux ont bien du prix à mes yeux : toutefois ne filez pas avec cette fièvre; elle ne se passera pas tant que vous remuerez les bras pour filer, et pour filer autant que vous faites : mes compliments à Marguerite. Si on a besoin d'une sœur converse, il y a une parente de notre père qui nous fait bien la guerre; dites-moi si vous pourriez la prendre. La prieure de Valladolid l'a vue, elle la juge très-propre à faire une bonne converse; elle ne doit pas savoir lire; notre père ne veut pas en entendre parler. Sa petite sœur est remarquable, elle est d'un caractère plus charmant que Thérèse, elle est d'une adresse étonnante; elle me plaît extrêmement. 13 octobre.

La servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Les religieuses de Valladolid conservent avec vénération l'original de cette lettre, datée de Tolède 1576.

N. 2. Sainte Thérèse, dans le nombre premier, se montre une mère compatissante. Elle prescrit à la sœur Saint-Joseph de s'occuper du soin de sa santé. Elle exclut de son traitement certains remèdes comme inutiles ou dangereux. Elle entend la médecine, c'est que la charité est un docteur de toutes les facultés.

N. 3. D'après le nombre 2, il paraîtrait qu'en son temps, celui qui écrivait marquait le port des lettres et qu'il n'y avait pas de tarif.

N. 4. Les sermons qu'elle regrette de ne pas entendre, étaient sans doute ceux du P. Gracian, excellent et zélé prédicateur.

N. 5. Au nombre 6, elle parle de l'acquisition que son frère vient de faire. Elle envoie ses compliments au lieutenant qui lui avait donné une hospitalité de quelques jours. C'est de la reconnaissance.

N. 6. Au nombre 7, Marguerite était sœur Marguerite de la Conception qui fut la seconde professe de Séville; elle était alors novice. La petite sœur du P. Gracian était celle qui fut par la suite sœur Isabelle de Jésus-Marie; elle fit sa profession à Tolède et mourut saintement à Cuença.

On voit avec intérêt la Sainte interdire à sa fille la quenouille, à cause de sa fièvre. Elle se la représente à l'ouvrage, elle la voit, et les mouvements qu'elle fait des bras doivent entretenir la fièvre. Comme elle l'aime!

LETTRE LXVII.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Cinquième.)

1. Jésus soit avec Votre Révérence, ma fille. Je vous en prie, tâchez de savoir quand notre père recevra ma lettre. Je ne manque presque jamais de répondre aux vôtres, et dans une des siennes, datée du 22 octobre, qu'on m'a remise aujourd'hui, je trouve qu'il y a longtemps qu'il n'en a pas reçu de moi, et je ne cesse de lui écrire, surtout par le courrier; je lui en ai écrit beaucoup, je ne voudrais pas qu'on les gardât; il n'y a pas grand mal qu'elles soient perdues. Si elles ne se trouvent pas chez votre courrier, à coup sûr elles sont chez le nôtre: vous auriez dû envoyer demander de temps en temps s'il y avait des lettres. De peur de l'oublier, il a paru de grands agnus et des bagues bénites; il y en a de belles à Avila, comme vous le verrez dans ces lettres. Mon frère me dit que les siennes lui ont fait plaisir et l'ont beaucoup fait rire; il les a données à Saint-Joseph: une autre fois il vous écrira qu'il y a une grande dévotion. Pour moi je vous dis qu'il ne m'en manque pas.

2. Nicolas dit avoir beaucoup à faire avec elles et qu'il faut qu'il les confesse: c'est une fort bonne chose. Faites-lui bonne grâce, et marquez-moi comment vous allez, et cela sans détours, mais en toute vérité. Je ne sais que vous dire de la prieure de Malagon, si ce n'est qu'elle est bien mal. Nous parlions tout à l'heure de la faire transporter ici, mais le médecin prétend que ce serait la faire mourir tout de suite. La maladie est de nature à ne pouvoir être guérie que par Dieu seul, qui est le véritable médecin; la terre n'y peut rien. Je vous renouvelle l'avis de ne pas leur laisser prendre de l'eau de salsepareille: j'ai écrit à Garcia Alvarez et à notre père à son sujet: dites-moi dans le plus grand détail comment il va et pourquoi il ne fait pas manger de la viande à notre mère certains jours de la semaine. Soyez avec Dieu.

il y a si peu de temps que je vous ai écrit que je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est de faire à toutes mes compliments.

La vigile de Toussaint.

La servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre est de 1576.

Au N. 1, la Sainte fait peu de cas de ses lettres ; peu lui importe qu'elles se perdent. La postérité n'a pas été de son avis. Nous regrettons infiniment qu'il y en ait eu tant de perdues, et c'est incomparablement le plus grand nombre qui a éprouvé ce mauvais sort.

Au nombre 2, Nicolas était un ecclésiastique qui se nommait Doria ; il n'était pas encore déchaussé, mais il le devint et il se distingua beaucoup dans l'ordre. La prieure incurable était sœur Brianda. La Sainte venait d'écrire à Garcia et au P. Gracian, au sujet de ce dernier qui était malade, et elle charge sa cousine d'en prendre un grand soin.

LETTRE LXVIII.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Sixième.)

1. Jésus soit avec Votre Révérence, ma fille, je n'ai pas le temps de vous dire ce que je voudrais. Le courrier m'a remis aujourd'hui votre lettre. Plus elle est longue, plus elle me fait plaisir. J'en ai tant reçu aujourd'hui que je ne pourrai pas même lire celles qui sont des sœurs. Recommandez-moi bien à elles. Je vous ai déjà engagée à prendre les sœurs de Garcia Alvarez ; il me semble que ma lettre a dû vous parvenir. Si elles sont si bien, elles ne donnent que des espérances. Je vois avec peine que nous nous imposons le fardeau d'un grand nombre de religieuses et que nous ne remédions à rien. Au moins avec les trois cents ducats qu'elles doivent, faites le paiement de cette année, et ne donnez pas l'argent à ce pauvre Alonzo Ruitz (il peut bien avoir de quoi vivre avec ce qu'il a gagné à Malagon), je vais vous trouver quelqu'un à qui il vaut mieux les donner, c'est mon frère, afin qu'il ait, lui aussi, de quoi pourvoir à quelque besoin (je vous dis que je me fais conscience de voir combien nous avançons peu ici). Quoique celle qui est présentée par Nicolas ne les vaille pas, je ne la refuse pas. Recommandez-moi bien à lui, et dites-lui que son cousin est venu me voir et qu'il m'a envoyé des aumônes.

2. Je ne sais que vous dire de ce qui regarde Paul ; je ne l'ai pas encore bien compris, il faut que je le relise. Pourquoi tant vous presser avant le commencement de l'année prochaine ? S'il vous donne quinze cents ducats avec ce qu'il doit payer cette année, il est à propos de renoncer ; car ces héritages ne nous valent jamais rien et ils n'aboutissent à rien. N'acceptez pas d'héritage, contentez-vous de leur faire passer une obligation pour ce qu'ils ont à donner à la maison. Qu'il ne vous passe en tête d'accepter d'héritage. Dites que vous ne le pouvez, parce que vous ne devez pas avoir de rentes. Enfin, là-dessus il n'y a pas sujet de m'écrire ; voyez là-bas ce qui vaut le mieux. Je ne voudrais pas qu'on relâchât rien sur cette dot, ni sur celle de Béatrix, mais

plutôt qu'elles fussent payées ensemble. Nous ne saurions gagner à ce qu'on les payât par termes chaque année et à mesure que nous en aurions besoin pour faire nos travaux ; je ne doute pas que nous n'y perdissions beaucoup. Au sujet de la converse, j'écrirai à Valladolid, je répondrai et je réécrirai aussitôt. Je me porte bien. C'est le 9 novembre.

3. Je ne mettrai pas de couvert sur les lettres de notre père ; je mettrai l'adresse sur les vôtres, avec deux ou trois croix. Il vaut mieux deux qu'une, il n'en manque pas ici. Vous l'avertirez de ne pas mettre lui-même mon adresse, mais de la faire mettre par vous, et vous le ferez avec le même signe pour les vôtres. Ceci le couvrira mieux et sera un meilleur expédient que celui que j'avais donné. Dieu veuille que vous ayez dit vrai en disant que vous vous portez bien. Soyez avec lui.

A VOUS, THÉRÈSE DE JÉSUS.

Je vous ai déjà marqué que les lettres ont été rendues à mon frère et qu'il en a éprouvé un grand plaisir. Il se porte bien, de même que la mère prieure. Brianda de Saint-Joseph, comme à l'ordinaire.

NOTES.

N. 1. La date est de Tolède, 8 novembre 1576. La Sainte, très-pressée, se borne à annoncer rapidement les sujets qu'elle touche ; mais son laconisme ne nuit pas à la clarté. Au premier nombre, elle décide la question de l'admission des filles de Garcia Alvarez ; elle les traite de sœurs. On ne sait si c'est de cousines germaines, ou, par anticipation, de religieuses. Elle demande les 500 ducats de leur dot pour son frère, de préférence à Alonzo Ruitz, mais elle s'en fait scrupule.

N. 2. Après avoir décidé la renonciation d'une novice, elle prescrit à la prieure de renoncer aux héritages, et c'est sans doute pour se conformer à l'esprit de pauvreté de l'Évangile. Elle disait souvent à ses filles : *Ne craignez pas de mourir de faim pour Notre Seigneur ; il ne vous accordera pas une si grande grâce.*

N. 3. Elle indique, au quatrième nombre, des précautions à prendre pour la sûreté du P. Gracian qui était le pivot de la réforme. Les croix qu'elle envoie doivent être portées sur la poitrine.

LETTRE LXIX.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Septième.)

Jésus.—1. La grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille. Il y a peu de temps que je vous ai fait réponse. Je reçois de vous moins de lettres que vous n'en recevez de moi. Vous ne m'avez jamais écrit les détails de la visite qu'a faite notre père ; faites-le, je vous en prie. Plût à Dieu qu'il suive le plan que suit, au dire de notre père, le visiteur de l'évêque et que suit notre père pour ses religieuses ; ce serait un grand profit. Ce n'est pas possible, quoiqu'il ait tant de zèle, mais que sa divine majesté lui soit en aide. Je désire beaucoup avoir des nouvelles des sœurs de Paterne. Je crois qu'elles feront très-bien d'après ce que vous dira notre père de ne pas admettre Tostade. La réforme des déchaussées ne se bornera pas à ce seul monastère. Que Dieu y veuille, car les choses paraissent miraculeuses de la manière dont elles vont.

2. J'ai été bien contente de l'écrit du P. Gracian pour Garcia Alvarez ; il ne laisse rien à désirer sur le sujet, tout s'y trouve. On ne sait pas

qui sera recteur : Dieu veuille que ce soit celui que dit le P. Acosta. Ce que je vous ai écrit l'autre fois, ne le faites pas maintenant ; je ne vous en dis pas, ni je n'en sais pas davantage. Je ne sais rien de plus de la prieure de Malagon que ce que je vous en ai écrit, on m'a dit encore depuis qu'elle allait mieux et qu'Alonzo Ruitz avait une rechute ; mais s'il était mort, je crois que je le saurais. Je me recommande beaucoup à toutes mes filles. Soyez à Dieu, je n'ai pas autre chose à vous dire. Je vous envoie cette lettre pour que vous me donniez des nouvelles de ma Thérèse, afin que nous la recommandions à Dieu. Que sa majesté me la garde.

3. Alberte a écrit à dona Louise et elle lui a envoyé une croix ; elle n'a pas même reçu une réponse. C'est une chose singulière que le plaisir que prend dona Yomar à ce qui lui vient de ses religieuses. Cette dame vient de se marier ; qu'elle ne soit pas une petite ingrate et qu'elle soit à Dieu. C'est aujourd'hui le 3 décembre.

Votre servante, THÉRÈSE DE JÉSUS

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve au couvent de Calahora ; elle fut écrite, à Tolède, le 5 décembre 1576.

N. 2. La Sainte demande sur quel pied le P. Gracian, visiteur apostolique, a mené la maison de Séville, où il vient de passer. Le premier nombre s'entend assez.

N. 3. Le nombre 5 prouve qu'Alberte, prieure de Caravaque, avait envoyé quelques croix à dona Louise de la Cerda, nouvellement mariée. Il faut savoir qu'il s'agit de croix avec lesquelles on avait touché la croix miraculeuse de Caravaque, que l'on disait être entièrement de la croix de notre rédemption. On raconte à ce sujet que le patriarche de Jérusalem la portait pour croix pastorale, mais qu'un ange la lui enleva et la porta en Espagne, et la donna à saint Genes, qui ne pouvait continuer la messe qu'il disait, faute de cette croix. On raconte d'autres miracles qui auraient été opérés par cette croix ; ce sont autant de pieuses légendes qui prouvent la simplicité de la foi dans ces temps peu raisonnés.

LETTRE LXX.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Huitième.)

Jésus.—1. Ma fille, l'Esprit-Saint soit avec vous. J'ai déjà répondu à vos lettres qui me sont exactement parvenues par le courrier. Elles m'ont fait grand plaisir, mais je suis en peine de votre dérangement de santé. Hâtez-vous, je vous prie, de m'en parler et de me dire de notre père (Gracian) ce que vous en savez. Je vous envie votre confession générale, je ris de voir que vous aviez moins que moi matière de confession ; car vous ne l'auriez pas faite si facilement. Dieu soit béni de ce qu'il nous aime tous. Mon frère me marque dans une lettre que je reçois en ce moment qu'il vous a écrit et qu'il a réclamé la rente que lui doit votre maison. Il se porte bien et l'acquisition est un fait entièrement accompli. Les sœurs de Saint-Joseph ne s'acquittent pas mal. Thérèse m'écrit : Les agnus-Dei et les bagues sont arrivés. Dieu soit béni, j'en ai été inquiète d'abord. Je me porte bien, on vous le dira et ainsi je ne serai pas longue.

2. Je désire avoir des nouvelles de mon bon prieur des Grottes

(P. Pantoja). La semaine dernière on nous a envoyé un thon de Malagon : il n'était pas cuit et il était fort beau et bon. Je n'ai pas rompu le jeûne depuis le jour de la Sainte-Croix : voyez si je me porte bien. Notre prieure de Malagon m'a écrit qu'elle va mieux ; elle l'a fait, la sainte fille, pour me tirer de peine, car son mieux n'est rien. J'ai reçu aujourd'hui une lettre d'elle : elle est très-mal et elle ne peut rien prendre, ce qui est le pire pour sa grande faiblesse. Nous la recommandons beaucoup à Dieu, mais malheureusement mes péchés sont grands. Je vois qu'il est inutile que je vous dise de la recommander de votre côté et je le fais de toutes parts. Dona Yomar a pris aujourd'hui le voile. Elle se réjouit d'apprendre que vous vous portez bien. Il en est de même de dona Louise qui ne m'a jamais tant aimée et qui ne néglige rien pour me faire plaisir ; ce qu'elle fait pour cela n'est pas peu de chose. Recommandez-les à Dieu, vous le leur devez et recommandez-moi aussi tout particulièrement aux sœurs.

3. Je suis bien préoccupée des monastères qui sont à la charge de notre père (Gracian). Je lui offre les déchaussées et vous les lui offrirez bien volontiers avec moi. Je lui dis que c'est pitié, il me dit que cela lui fait plaisir. Dieu vous garde, empêchez-le, je vous en prie, de manger avec ces religieux. Je ne sais pourquoi il va là-bas, si ce n'est pour nous donner du mal à toutes.

4. Je vous ai déjà dit de mettre sur le compte d'Avila ce que vous dépenserez pour lui à Saint-Joseph. Comprenez que ce serait simplicité de faire autrement et je m'entends. Nous pouvons le payer sans en être gênées. Faites-le donc. Que la bonne sous-prieure en tienne compte; elle peut même compter l'eau. Dites-le lui et faites mes compliments à ma chère Gabrielle. Dieu soit avec elles. Qu'on se hâte de faire rentrer ce que doit la sœur ainsi que ce qui peut d'ailleurs revenir à ceux de la maison ; afin qu'on n'ait pas d'intérêts à payer, ce qui est une triste chose.

La servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES

N. 1. L'original de cette lettre est conservé avec vénération par les carmélites de Valladolid. Elle fut écrite, d'après les affaires dont elle traite, en 1576, et peut-être avant la précédente.

Au nombre premier, la Sainte, à l'entendre, est une grande pécheresse. Plus de six de ses confesseurs ont eu l'indiscrétion de publier qu'ils n'ont pas trouvé dans ses confessions matière à l'absolution. Qui croire ? les témoins ou la partie ? l'humilité ou la vérité ? Oh ! Thérèse ! que diront donc les pécheurs ?..

N. 2. Au nombre 2, on remarque ses jeûnes. Elle parle ensuite de dona Yomar et de dona Louise de la Cerda, sa mère, qui croissaient toujours en vertu.

N. 3. Elle dit, au nombre 4, que Gracian réforme des monastères, et qu'elle l'appelle à réformer ses déchaussées.

N. 4. La sous-prieure, du nombre 5, était Marie du Saint-Esprit, que l'on appelait, dans la maison, Clarence, à cause de son ingénuité et de sa bonne foi. Elle finit en recommandant de finir de payer la maison avec ce que donne Béatrix, qui venait de faire profession. Reconnaissance, charité, justice, religion, la Sainte ne perdait jamais de vue aucun devoir ni aucune vertu. Pas une de ses lettres qui ne fasse faire cette réflexion et qui ne porte notre condamnation.

LETTRE LXXI.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Neuvième.)

Jésus.—1. Ma fille, que l'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence : jusqu'à ce qu'on m'ait marqué qu'elle est sans fièvre, je ne serai pas tranquille. Faites bien attention que cela a coutume d'arriver aux personnes d'un sang léger. J'en ai passé par là, moi qui en avais l'occasion. Le remède serait une fumigation à la vapeur de l'absinthe, du coriandre, avec des coquilles d'œufs, un peu de vinaigre, du romarin et du pied d'alouette. On la prend au lit. Je vous assure que je n'y pensais plus, c'est elle seule qui m'y a fait penser. Je croirais à propos qu'elle en fit plusieurs essais. J'eus une fois la fièvre pendant huit mois, et ce remède m'en guérit.

2. Je ne puis remercier assez Dieu de ce que Blaise s'est trouvé là la nuit de la mort de cette bonne vieille. Que Notre-Seigneur l'ait avec lui, comme nous l'en avons prié ici. Il me semble qu'il n'y a que faire de donner des consolations ni à sa sœur, ni à sa cousine. Faites-leur mes compliments ; elles doivent être contentes que cette âme soit allée jouir de la présence de Dieu. Mais Béatrix ne doit pas former ce désir, et elle doit prendre garde de commettre quelque péché dans cette simplicité. Vous m'avez fait bien plaisir de me le marquer dans tous les détails, et je suis bien aise que l'on ait fait un si bon héritage. Je vois que le démon ne vous a pas jouées comme moi par pusillanimité ; car je comprends maintenant que c'était lui ; mais j'ai repris mon ancienne marche.

3. Qu'est-ce que ceci ? Le bon prier des Grottes écrit au P. Marian de leur procurer un peu d'eau. Je ne vois pas comment, et cependant cela me ferait grand plaisir. Certainement il s'en occupe, comme si c'était pour lui-même. Dieu soit béni ! car il est bon. Je le leur écris. Recommandez-moi à toutes et à ma Gabrielle. Dites-moi si elle fait une bonne tourière et ne manquez jamais de faire mes compliments à Delgada. Faites-moi connaître l'état de la santé de frère Barthélemi d'Aguilar. Je ne sais comment vous êtes mal, ayant auprès de vous notre père. Chaque jour Dieu vous fait la grâce de le voir seule à seul.

4. C'est au Pérou que doit être mon frère, et je crois même qu'il est déjà plus loin. Laurent me l'apprendra. Quant à ce qu'ils font, il n'y a rien d'arrêté ; il n'a pas d'établissement, et, comme on dit, il est aujourd'hui dans un endroit et demain dans un autre. J'ai envoyé votre lettre à mon frère Laurent. Si on le disait dans le pays où est cet homme, peut-être il connaîtrait quelqu'un à qui il pourrait le recommander. Informez-vous-en et marquez-le-moi.

5. Il faudrait que Béatrix payât la maison ; puisqu'elle a été cause, à ce que je crois, qu'on nous a transplantées là. Dites toujours à Gabrielle de me faire savoir comment on se trouve à Paterne, pour qu'elle ne soit pas dans la peine. Ce n'est pas merveille qu'elles ne soient pas trop

tranquilles. Demandez à mon père s'il serait bon que Marguerite allât avec elles, si elle en avait le courage, car elles sont bien seules, et je crois qu'elle pourrait déjà faire profession, bien que je ne me rappelle pas quand elle a pris l'habit. S'il en tombait quelqu'une malade, ce serait peu de chose, il n'y manquerait pas de converses. Dieu soit avec vous. Amen. Le jour de sainte Lucie.

De Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

6. Vous verrez comment se trouve la prieure de Malagon, par la lettre ci-jointe qui est du médecin.

Lisez ces deux lettres (afin que vous ne fassiez pas ce que vous conseille saint François, je vous envoie la sienne décachetée), cachetez-les. Si le P. prieur vous donne les estampes, n'en prenez aucune pour moi. Il vous en donnera tant que vous voudrez.

NOTES.

N. 1. Les religieuses de Valladolid ont conservé l'original de cette lettre, écrite encore à Tolède, en 1576.

L'ordonnance de la Sainte pour la fièvre est un moyen homœopathique, très-rationnel et très-efficace pour la guérison de cette maladie débilitante, toujours causée par une faiblesse d'estomac ou par un engorgement de cet organe.

N. 2. Il mourut au couvent de Séville une bonne vieille qui servait les religieuses. A cette mort subite se trouva Blaise, qui était sacristain. La vieille laissa, à la maison, par son testament un bon héritage; elle était parente de Béatrix et de Jeanne de la Croix. Va pour les vieilles ! dira-t-on ; mais celle-ci va au ciel, et c'est Thérèse qui l'y envoie. Béatrix en est consolée ; mais elle pourrait même se réjouir d'en être débarrassée ; ce serait un péché. La Sainte l'en avertit.

N. 3. Les religieuses de Séville manquaient d'eau. Le P. Cartuja chargeait le P. Marian, qui était à la cour, d'ouvrir des négociations pour leur en obtenir. Gabrielle était Eléonore de Saint-Gabriel, et elle avait, à Séville, la charge d'infirmière. La Sainte s'en était bien trouvée. Delgada était quelque bonne connaissance de la Sainte. Aguilar était un dominicain ; il en est question dans la lettre LXXXVI. Plus loin, notre père était le P. Gracian.

N. 4. Au nombre 6, elle s'inquiète toujours de Brianda de Saint-Joseph, et enfin elle passe à Isabelle de Saint-François, prieure de Paterne. Rien ne lui échappe, voire même les estampes ; tout à l'heure, elle était au Pérou : l'Espagne et l'Amérique étaient à l'aise dans sa tête.

LETTRE LXXII.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Dixième.)

1. Jésus soit avec Votre Révérence, ma chère fille. Je ne puis vous écrire que quelques mots, parce qu'il est deux heures après minuit, et, pour la même raison, je n'écris pas au bon Nicolas. Souhaitez-lui de ma part la bonne année. La femme de son cousin était aujourd'hui ici, et celui du monastère est dans le bon dessein où il l'a laissé ; mais il attend là qu'on ait terminé les affaires à la cour, parce que le père Gracian, y étant retenu, ne vient pas pour l'admettre.

2. J'ai bien de la joie que ayez reçu une si bonne religieuse. Je me recommande à toutes. Les lettres de mon frère que vous m'avez envoyées m'ont fait un grand plaisir. Ce qui me fait de la peine, c'est que vous ne me parlez pas de votre santé. Que Dieu vous la donne comme je le souhaite. Il nous fait une grande grâce d'en donner une

aussi bonne à notre père. Qu'il soit à jamais béni ! Le courrier m'a remis la lettre que vous envoyez à Malagon ; j'ignore s'il a apporté l'argent. C'est une grande simplicité de ne pas prendre ce que vous donne mon frère. Plût à Dieu qu'il donnât davantage ! Vous ferez bien de m'envoyer des dragées. Si elles sont bonnes, je vous assure qu'elles me feraient plaisir, parce qu'il y a des sœurs qui en auraient besoin.

3. Je me porte bien, quoique j'aie été mal à mon aise quelques jours avant ces fêtes, et que j'aie eu bien du casse-tête de certaines affaires. Néanmoins je n'ai pas foulé la paillasse. Faites mes compliments à tous ceux que vous jugerez à propos, et en particulier au P. Fra Antoine de Jésus. Demandez-lui s'il a juré de ne pas me répondre. Je me recommande à frère Grégoire. Je suis bien contente que vous ayez de quoi faire vos paiements de cette année. Dieu pourvoira au reste. Que sa majesté vous garde. Je désire déjà bien recevoir une lettre de vous.

C'est le jour de saint Jean l'évangéliste, et je suis

De Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve au convent de Budia. Elle est du 27 décembre 1576.

On voit, au nombre premier, que quelqu'un se proposait de faire une fondation que poursuivait à la cour le P. Marian.

N. 2. La profession dont il est question était celle de Blanche de Jésus-Marie, fille du Portugais, dont il est parlé dans la lettre LXVIII. La lettre de son frère était sans doute de Laurent de Cépède.

N. 3. Que le vieux P. Antoine de Jésus fit attendre ses réponses, il n'y a pas à s'en étonner. Les vieillards sont lents à écrire.

LETRE LXXIII.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Onzième.)

1. Jésus soit avec vous, ma fille. Vous aurez eu sans doute de belles fêtes et un bon premier de l'an, puisque vous avez avec vous mon père. Il en eût été de même de moi, si j'y avais été. Il paraît que les choses ne doivent pas s'arranger là-bas si vite, et je suis inquiète ici de son absence. Oh ! quelles gelées nous avons ; peu s'en faut qu'elles soient comme celles d'Avila. Néanmoins je suis bien portante, mais désireuse d'avoir une lettre de là-bas, car il me semble qu'il y a longtemps que je n'en ai reçu. Les courriers éprouvent les mêmes retards en allant qu'en venant. Il est vrai que tout est en retard pour celui qui désire.

2. L'adresse de votre lettre m'a fait connaître que vous allez mieux depuis que vous avez été saignée. Si vous êtes sans fièvre, c'est tout ce que je veux savoir. Votre lettre m'a fait bien du plaisir, mais j'en aurais bien davantage, si je vous voyais, et j'en éprouverais un plaisir tout particulier, si c'était maintenant, car il me semble que nous sommes bien amies. Il en est peu avec qui j'aimerais autant à m'entretenir de grandes choses, comme avec vous, parce que je vous assure que

vous me convenez. Aussi je me réjouis en voyant dans vos lettres que, si Dieu veut que nous nous revoyions, il ne s'agira pas de bagatelles et que vous sentez ce que je vous demande. Aussi je suis très-sensible à votre maladie.

3. Personne n'entend rien à celle de la mère prieure de Malagon. On dit qu'elle va un peu mieux, mais que la fièvre ne la quitte pas et qu'elle ne peut pas se lever. Je désire beaucoup qu'elle se trouve en état d'être amenée ici. Qu'on ne cesse pas de la bien recommander à Dieu : comme je sais qu'il n'est pas nécessaire de vous en charger, je ne le fais pas chaque fois. Ne vous étonnez-vous pas de ce que toutes les fois que j'écris à mon père (Gracian), il me prend la fantaisie de vous écrire aussi, quoique j'aie tant d'occupations? Je vous assure que je m'en étonne; au moins si j'écrivais de temps en temps à ma Gabrielle! Recommandez-moi bien à elle, à Béatrix, à sa mère et à toutes.

4. Je marque à mon père que l'on ferait une bonne chose, puisqu'à Paterna on a besoin de sœurs, je dis de converses, d'y envoyer des nôtres pour aider celles qui y sont, et je lui dis qu'elles sont en petit nombre. Envoyez-leur mes compliments et dites-moi toujours comment elles sont. Frère Ambroise me dit que notre père va très-bien. J'en fais les honneurs à Votre Révérence, car je pense qu'il en est redevable à vos bons soins. Dieu soit béni de ce qu'il nous fait cette grande grâce! Dites de ma part bien des choses à frère Antoine. Comme il ne me répond jamais, je ne lui écris pas. Autant que possible, qu'on ne sache rien de tant de lettres; recommandez à mon père de n'en rien dire.

5. Mes compliments à Garcia-Alvarez et aux autres que vous verrez. Ici je pense à vous demander : Que fera-t-on la nuit pendant les matines? Faites-le-moi savoir et soyez avec Dieu; que sa majesté vous rende sainte, comme je le lui demande. C'est le 3 de janvier. Mon frère m'écrivit hier; les gelées ne l'incommodent nullement. Il y a de quoi louer Dieu des grâces qu'il lui accorde dans l'oraison : il dit que ses oraisons sont des oraisons de déchaussées. Il fait de grands progrès et nous fait du bien à toutes. Qu'on ne l'oublie pas. A vous.

THERÈSE DE JÉSUS.

Tournez le feuillet.

Donnez à une sœur l'écrit de notre père, l'écrit pour la translation de Garcia-Alvarez; il est très-utile pour chaque maison; et pour Avila, il semble que le démon en est disparu. Envoyez-m'en en tout cas une copie bien fidèle et ne l'oubliez pas.

NOTES

Cette lettre fut écrite, à Tolède, le 5 janvier 1671. L'original a passé par plusieurs mains. On ignore s'il existe encore et qui le posséderait maintenant.

Cette lettre est aisée à entendre; en fait de notes, elle ne donne lieu qu'à le noter.

LETTRE LXXIV

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Douzième.)

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence, ma fille. Je

vous dirai que je pourrais commencer par quelqu'un de ces grands éloges hyperboliques dont vous êtes prodigue pour notre père, et c'est d'autant plus vrai que je ne sais ce que j'en ai pour aimer comme je le fais. Je suis dans la persuasion que vous me payez de retour, Dieu veuille que vous le fassiez voir en me recommandant bien à lui.

2. Hier, jour de la conversion de saint Paul, le courrier me remit et votre lettre, et l'argent, et tout le reste; tout venait si à propos, et tout est arrivé si heureusement, qu'il fallait voir. Dieu vous tienne compte du contentement que m'a donné ce que vous avez envoyé pour la mère de notre père; car aucun autre n'a fait autant que vous, et cela lui a fait, à lui, un grand plaisir. Comment ne vous aimerais-je pas beaucoup, lorsque vous êtes sans cesse à me donner des plaisirs? Seulement j'ai attendu un peu l'agnus que je désirais donner ces jours-ci à l'administrateur (qui ne manque en rien à ce qu'il peut faire pour m'obliger; il a beaucoup fait dans la maison de Malagon, et il y travaillerait encore), et l'on est tellement à court dans cette maison, qu'à raison de mon caractère, j'en souffre beaucoup. Dans chaque maison il y a quelque petite croix, et cela ne me fait pas de la peine.

3. Dieu me fait une grande grâce en ce que celles de cette maison se suffisent; je ne sais de quoi je pourrais me plaindre, lorsque tout va si bien, particulièrement de ce qu'il me donne l'espoir d'être à même de payer quelque chose du prix de cette maison; car quand je songe que j'ai à donner plus d'un ducat par jour, je ne laisse pas d'en être inquiète. Il est utile de demander à Dieu qu'il leur ôte ce fardeau, qu'il lui plaise au moins de l'alléger. *Amen.*

4. J'en reviens à l'agnus; comme vous savez pour qui il est, ayez bien soin de l'envoyer; le reste le demandait, car c'était très-beau. On a pris ici un peu de baume, parce que la petite Isabelle a dit qu'on en avait beaucoup là-bas, et trois poupées, afin que ma petite ne croie pas être la fille d'une marâtre qui n'a rien à lui donner et qui ne lui laisse que ce qu'elle ne peut lui ôter. Dieu vous en récompense, ma fille; amen, amen, amen. Et les patates, elles sont arrivées dans un moment où j'ai un grand appétit, et elles sont en très-bon état; et les oranges, on en a réservé quelques-unes pour les malades, quoiqu'il n'y ait pas grande maladie; tout le reste est très-bien; les dragées de même, et il y en a beaucoup. Dona Louise est venue aujourd'hui ici; je lui en ai donné quelques-unes, et quand j'ai remarqué qu'elle en faisait tant de cas, je me suis mis en tête de les lui envoyer de votre part; car il ne faut qu'un rien pour lui faire plaisir, et *il semble plus convenable pour nous autres de ne faire que de petits cadeaux à ces grandes dames.* Mon frère m'avait envoyé la caisse mieux que je n'envoie les dragées.

5. Je suis bien aise qu'il ne vous en ait rien coûté. On peut bien, lorsqu'on rencontre quelqu'un qui a des moyens, demander quelque chose pour une personne, celle qu'on voudra, ou si on nous donne, aie que nous recevons pour quelqu'un, ou une personne, et ce n'est pas

ainsi donner du bien du couvent. Je n'avais rien envoyé à la prieure de Malagon de ce que mon frère m'a donné, de peur qu'avec la fièvre qu'elle a, cela ne la fît mourir. Je ne voudrais pas que vous lui envoyassiez rien d'échauffant, mais vous pourriez très-bien lui envoyer d'autres choses qui ne le seraient pas, comme des oranges douces, qui sont très-agréables au goût et ont des propriétés utiles pour les maladies. Ah! que je voudrais l'avoir ici! Mon espoir est maintenant dans l'eau de Loja. J'ai déjà écrit à notre père qu'il me fasse savoir si on aura le temps, et j'en enverrai chercher. Je crois qu'elle est bien traitée, parce que je lui donne beaucoup de consultations : ce sont les petits gâteaux qui sont maintenant de son goût.

6. Je voudrais répondre longuement à vos lettres, car je les ai reçues toutes; mais le courrier part demain matin, et j'ai déjà sous les yeux ce qui est pour notre père. Pardonnez-moi le port; la chose est si importante qu'il faut un bon courrier; vous aurez soin au plus tôt, ainsi que le père Grégoire, et vous le lui demanderez de ma part, de m'envoyer pour les prendre quelqu'un de sûr (Diégo, s'il y est), et qu'il aille vite; il le fera bien volontiers pour l'amour de moi. Si vous n'aviez pas une personne alerte et sûre, n'envoyez personne; le muletier n'étant pas sûr, je n'oserais rien envoyer.

7. Ici, on a vu aussi l'ordre du général qu'on m'avait envoyé là-bas; il me défend, non-seulement à moi de sortir, mais encore à toutes les religieuses; on ne pourrait ni les envoyer dans les maisons pour prieures, ni elles ne pourraient sortir pour leurs besoins et ce serait une abolition entière, si la commission de notre père venait à expirer; car quoique nous soyons sous la conduite de déchaussés, ce n'est pas assez, s'il n'en fait la déclaration étant commissaire. Pour elles et pour moi, sa déclaration suffit, et d'une heure à l'autre, il peut arriver que nous nous trouvions en cet état. Pour cela, faites vos diligences, je vous en prie, et vous pourrez observer à celui qui portera ces lettres, qu'il ne faut que peu de temps pour arriver et pour revenir auprès de Votre Révérence. Si ce n'est pas le muletier, en mettant un bon port, n'envoyez rien. Dites à notre père que je vous ai marqué qu'il fallait qu'on vous adressât l'envoi. C'est une chose étonnante que nous ayons été si simples. L'administrateur, qui est un grand légiste, et le docteur Vélasquez l'ont bien vu et ils disent que cela peut se faire. Ils envoient même l'instruction. Que Dieu fasse ce qui convient le plus à son service. On me mande de le faire au plutôt et ainsi je le fais.

8. C'a été un bonheur qu'on n'ait pas donné l'argent à Alonzo Ruitz, parce que l'alcade qui devait le prendre est ici. J'avais dit à celui qui paie mes ports de donner les vingt réaux, pour que nous ne restassions pas en arrière des petits comptes, mais on fera ce que vous dites. On a retenu aussi un peu de gomme; je voulais vous en envoyer demander. On s'en sert pour faire des pastilles avec du sucre râpé, fort bonnes pour les rhumes. C'est bien; jeudi prochain on vous en portera avec

le message. Je me suis grandement réjouie en apprenant que vous allez bien. N'allez pas vous conduire comme si vous étiez en bonne santé, ne retombez pas, vous m'avez fait de la peine. Je me recommande à la sous-prieure Marie du Saint-Esprit et à tous et à toutes. Je vous écrirai le plus tôt possible par le courrier; ainsi aussitôt que Casilde aura fait profession. Que Dieu vous garde, ma fille, et qu'il vous rende sainte. Amen.

La servante de Votre Révérence,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

Dites-moi bien des choses à Garcia Alvarez et à tous.

NOTES.

N. 1. La Sainte écrivit cette lettre, à Tolède, le 26 janvier 1577.

N. 2. Elle témoigne sa reconnaissance à Marie de Saint-Joseph, qui lui avait envoyé, à l'occasion de la nouvelle année, de petits présents pour elle et pour ceux à qui elle voudrait en faire part. Une partie des choses envoyées était pour dona Jeanne Dantisco, mère du P. Gracian. Aucune autre n'en a fait autant, lui dit la Sainte. Quel doux compliment! Elle désirait un agnus pour l'administrateur; c'était pour celui de Louise de la Cerda. La Sainte, détenue à Tolède, avait besoin de cet homme pour ménager les intérêts de Malagon, dont les rentes étaient établies sur les biens de cette dame.

N. 3. On voit, au quatrième nombre, que la Sainte prit quelque chose des dons à l'adresse de la mère du célèbre Gracian, pour une petite Isabelle qui était une fille de cette dame, afin que cette mère vît comme on traitait sa fille. On remarque surtout ces paroles: *Il nous convient beaucoup de ne faire que de petits cadeaux aux grandes dames. Sainte Euphrasie avait dit: Que les grandes dames fassent les religieuses, cela est très-bien; mais que les religieuses fassent les grandes dames, cela ne convient pas.* L'idée est la même et toujours belle; c'est une même fleur cueillie en différents climats.

N. 4. Au cinquième nombre, elle enseigne qu'une supérieure ne peut pas disposer du bien de son couvent pour faire des dons selon son bon plaisir; c'est un principe conforme à la justice qui interdit de faire l'aumône avec le bien d'autrui. C'est aussi, si l'on veut, de la théologie; mais la justice est plus ancienne et plus connue. Ici, l'une vaut l'autre.

N. 5. Au nombre sixième, elle recommande à Marie de bien prendre ses précautions pour envoyer à Marian, allant en visite, quelques lettres qu'elle lui fait passer. Elle lui demande une explication du décret du général de l'ordre, qui allait tuer d'un coup la réforme.

N. 6. Post-scriptum, elle salue Garcia et sa cousine. L'une entra dans l'ordre, l'autre en fut exclue pour sa mélancolie: cas exclusif.

LETTRE LXXV.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Treizième.)

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec Votre Révérence, ma fille, et vous ait fait passer ses fêtes aussi saintement que je le désire. Ici nous les avons bien passées, grâce à l'arrivée de notre père qui se rend à la cour, où le nonce l'a fait mander. Il est gras et bien portant, grâce à Dieu. Votre Révérence saura qu'il est maintenant nécessaire de recommander bien à Dieu les affaires de l'ordre et de le faire avec un grand empressement, car il y en a une grande nécessité. Tostade est déjà à la cour, il y a quatre ou cinq jours, il est passé ici, si pressé qu'il ne s'est arrêté que trois ou quatre heures. Qu'il plaise à Notre-Seigneur de faire ce qui convient le plus à sa gloire et à son honneur, puisque c'est tout ce que nous désirons. Recommandez à Dieu ma pauvre tête, qui est encore bien mauvaise. Nous n'avons pas

été heureuses pour votre toile : on l'a promenée dans tout Tolède sans pouvoir la vendre même dans les maisons et les monastères, parce que tout le monde trouve qu'elle ne vaut pas quatre réaux, et on se fait conscience de la donner pour moins. Nous ne savons ce que nous en ferons : voyez ce que vous voulez qu'on en fasse. Notre-Seigneur soit avec Votre Révérence. Le dernier jour des fêtes.

2. Notre père n'est pas ici aujourd'hui, il prêche où il y a sa sœur. Il ne pourra donc pas écrire, parce que le courrier sera parti. Je désire savoir comment vous allez, ainsi que toutes les sœurs. Il y a déjà longtemps que je n'ai vu de vos lettres. Dieu vous garde. La mère Brianda est fort mal; elle se recommande à vous, à toutes et à mon père F. Grégoire, et c'est maintenant que sont nécessaires les prières de tous. Envoyez de suite cette lettre et qu'elles prennent la chose à cœur; car par la grâce de Dieu, nous verrons bientôt la bonne, ou la mauvaise décision. Jamais la prière ne fut aussi nécessaire. Dieu vous garde.

De Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre et ceux des trois suivantes sont conservés avec une religieuse vénération par les religieuses de Valladolid. Cette lettre est datée de Tolède, 28 mai 1577.

N. 2. Pour l'intelligence du nombre premier, il faut savoir que Gracian, ayant terminé les visites qu'il avait reçu ordre de faire à son retour de Madrid, l'année précédente, voulait tenir un chapitre pour régler les articles de la réforme qu'il avait formé le plan d'établir, lorsque le nonce Hormanète lui ordonna de venir à la cour avec toutes les notes qu'il avait prises. Gracian arriva à Madrid au mois de juin. Le nonce mourut, et il emporta son projet dans l'autre monde. C'était ce que demandait Tostade, qui profita de ce malheur pour faire des siennes, et brouiller tellement les choses que sainte Thérèse vit le moment où tout était perdu. Il ne lui resta en ces conjonctures que ce qu'elle ne perdit jamais, l'espérance.

N. 3. Dans le dernier nombre, comme elle recommande la prière ! Elle est nécessaire pour la prieure malade, plus nécessaire encore pour la réussite des affaires de l'ordre. La prière est bonne à tout; cette parole de l'homme, qui est aussi celle de la piété, est comme la parole de Dieu : *Ad omnia utilis est.*

LETTRE LXXVI.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Quatorzième.)

1. Jésus soit toujours avec Votre Révérence, ma fille. Je me servis le mois dernier d'un muletier d'ici pour vous écrire, et mon frère aussi; je vous marquais que les affaires allaient assez mal, et vous allez maintenant savoir tout ce qu'il en est par le P. Grégoire; car je ne vous avais pas tout dit. Dieu soit béni; aujourd'hui tout va très-bien, et d'un jour à l'autre, de mieux en mieux. Notre père se porte bien, et sa commission est arrivée. Néanmoins, je voudrais bien qu'il n'eût plus rien de commun avec ces gens-là; ils en inventent tant, qu'il serait impossible de tout écrire. Ce qu'il y a de bon, c'est que tout leur retombe sur le dos et se change en bien pour nous autres.

2. Vous saurez d'abord que frère Michel et frère Balthazar se sou-

dédits, bien que frère Michel jurât qu'il n'écrivait pas dans le *Mémorial*, et que c'était par force et par menaces qu'on lui avait fait dire le contraire. Voilà ce qu'il avait déclaré, et même autre chose en présence du secrétaire, et devant le Saint-Sacrement. Le roi a compris que ce n'était que de la méchanceté, et ainsi ils ne font du tort qu'à eux-mêmes. Ma tête ne va pas : recommandez-moi à Dieu et à ces sœurs ; que Dieu les éclaire afin qu'ils se sauvent.

3. Je vous dirai qu'il est arrivé ici une chose à l'Incarnation, comme je crois qu'on n'en a jamais vu. Par ordre de Tostade, le provinciale est venu, il y a quinze jours, faire l'élection : il avait grande provision de censures et d'excommunications pour celles qui me donneraient leur voix ; et cependant, elles n'en ont pas été intimidées ; mais comme si on ne leur avait rien dit, cinquante-cinq religieuses ont voté pour moi. A chaque voix qu'elles donnaient au provincial, il les excommunait et les maudissait, et il brûlait le bulletin. Il les a laissées excommuniées il y a aujourd'hui cinq jours. Elles n'entendent pas la messe, n'entrent pas même au chœur, lors même qu'on ne dit pas la messe ; personne ne leur parle, ni les confesseurs, ni leurs pères ; et, ce qu'il y a de mieux, c'est qu'un autre jour après cette élection assommée, le provincial les a fait venir pour procéder à une nouvelle élection, et qu'elles ont répondu qu'elles n'avaient pas d'autre élection à faire que celle qu'elles avaient faite. Quand il a vu cela, il les a excommuniées de nouveau. Il a ensuite fait venir les autres, qui étaient au nombre de quarante-quatre, et il a nommé une autre prieure ; puis il a envoyé les pièces à Tostade pour obtenir sa sanction. Elles l'ont déjà reçue, et les autres tiennent bon, disant qu'elles ne veulent lui obéir qu'à titre de vicaire.

4. Les gens habiles disent qu'elles ne sont pas excommuniées, et que les frères vont contre le concile en nommant prieure, celle qui a eu le moins de voix. Elles ont envoyé dire à Tostade qu'elles me veulent pour prieure. Il répond que cela ne sera pas, que si je veux, je puis y aller pour me recueillir, mais qu'on ne peut souffrir que j'y aille pour prieure : je ne sais à quoi cela aboutira. Voilà en substance ce qui se passe. Nous sommes tous consternés de voir des choses qui blessent tout le monde. J'en ferais bon marché, si elles consentaient à rester tranquilles ; je n'ai nulle envie de me voir dans cette Babylone, surtout avec la mauvaise santé que j'ai, et moins encore lorsque je suis dans cette maison. Que Dieu l'arrange pour son plus grand service, et qu'il me débarrasse d'elles.

5. Thérèse se porte bien et se recommande à Votre Révérence ; elle est fort jolie et a beaucoup grandi ; recommandez-la à Dieu, afin qu'il en fasse sa servante. Faites-moi savoir si la veuve est entrée, je le désire, et si son frère est parti pour les Indes.

De Votre Révérence,

THERÈSE DE JÉSUS.

6. J'ai un grand désir de pouvoir traiter avec Votre Révérence de

certaines choses, vous me donneriez des consolations ; mais au premier jour que j'en aurai le temps, je le ferai, et je choisirai un messager plus sûr que celui-ci. Dona Louise nous aide beaucoup et nous rend toutes sortes de services. Recommandez-la à Dieu, ainsi que l'archevêque de Tolède et le roi, qu'il ne faut jamais oublier.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est de la fin d'octobre 1577.

N. 2. Faire des notes pour l'éclaircissement de cette lettre, autant allumer la chandelle en plein midi.

LETTRE LXXVII.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Quinzième.)

1. Jésus soit avec vous, ma fille. Oh ! qu'il y a longtemps que je n'ai vu de vos lettres, et qu'il me semble que je suis éloignée de vous ! Quoique vous soyez assez près pour que je vous écrive, ces jours-ci il y a eu tant de troubles, comme vous allez voir, que je vous assure que le Seigneur me laisse peu de moments libres. De peur de l'oublier, je voudrais bien que l'Agnus fût garni de perles. Il ne faut pas que je le perde de vue, puisque c'est une chose qui vous est agréable et qui me l'est également, puisque je tiens à le contenter. Ainsi, faites-le à votre commodité.

2. Je voudrais bien qu'au milieu de ces tourments que la Providence vient, me dit-on, de soulever de nouveau, vous vous fussiez hâtée de les faire sortir de Paterne ; c'est mon plus grand désir. Notre père m'a écrit qu'il vous avait marqué de le faire avec la permission de l'archevêque. Sachez gagner ses bonnes grâces avant qu'il n'y ait autre chose pour nous faire perdre son appui. Ici je pense à vous demander un peu de gomme aromatique, ou caragne, je m'en trouve très-bien ; que ce soit de la bonne, ne l'oubliez pas, je vous en prie. Vous pouvez la faire passer à Tolède bien arrangée et marquée ; qu'on me l'envoie par l'homme de là-bas, s'il vient, ce sera bien. Ne manquez pas de faire toutes vos diligences pour ce qui regarde Paterne : ne fût-ce pas pour elles, je le voudrais pour vous, car je ne sais comment elles ont pu y tenir : ma compagne vous racontera l'histoire de ces travaux.

3. Ecrivez-moi si elles ont payé cette maison, si elles touchent de l'argent, et ce qui les presse de s'en passer. Je vous apprends que les religieuses de l'Incarnation ont été absoutes après avoir passé près de deux mois sous l'excommunication et tenues de près. Le roi a ordonné au nonce de les faire absoudre. Tostade et ses assistants ont envoyé un prieur de Tolède qui était des leurs, il les a absoutes, mais en les molestant tellement, qu'il serait trop long de vous le dire. Il les a laissées plus opprimées et plus affligées qu'elles ne l'étaient déjà : le tout, parce qu'elles ne veulent pas pour prieure celle qu'ils veulent leur donner, et qu'elles ne veulent que moi. On leur a enlevé les deux déchaussés que leur avaient donnés le commissaire apostolique et le

dernier nonce ; on les a emmenés de force comme des malfaiteurs, et j'éprouve une grande peine de les voir au pouvoir de ces gens-là ; car j'aimerais mieux les voir entre les mains des Maures. On raconte que le jour de leur arrestation on les a battus deux fois de verges, et qu'on leur a fait toutes sortes de mauvais traitements. Le P. Jean de la Croix a été emmené par Maldonad, qui est le prieur de Tolède, pour être conduit devant Tostade. Frère Germain a été enlevé par le prieur d'ici, pour être conduit à Saint-Paul de la Moraléja. A son retour, le prieur a dit aux religieuses de son bord, qu'il a corrigé ce traître comme il faut ; et l'on raconte qu'en chemin il rendait le sang par la bouche.

4. Les religieuses en ont été et en sont plus affligées que de toutes leurs persécutions, quoiqu'elles en souffrent de grandes. De grâce, recommandez-les à Dieu, ainsi que ces saints prisonniers. Les religieuses disent qu'ils sont des saints, et que durant tout le temps qu'ils ont passé chez elles, elles n'ont rien vu en eux qui ne fût de vrais apôtres. Je ne sais à quoi doivent aboutir les folies de ces gens-là. Que Dieu parsa bonté porte remède, comme il voit qu'il y en a nécessité. Je me recommande particulièrement à frère Grégoire ; qu'il fasse recommander à Dieu tous ces maux. C'est pitié que les souffrances de ces religieuses, elles sont martyres. Je ne le lui écris pas, car il n'y a pas longtemps que je l'ai fait ; la lettre est partie avec la vôtre. Je me recommande bien à ma Gabrielle et à toutes. Dieu soit avec vous ; le 10 décembre.

5. Je ne vois pas du tout avec quel argent elles espèrent payer cette autre maison, et je ne me rappelle pas si celle-ci est déjà payée ; il me semble que vous m'avez dit que la rente est déjà amortie ; mais si cette autre ne devient pas religieuse, il est clair qu'elle voudra rentrer dans ses fonds, surtout si elle marie sa sœur. De grâce, expliquez-moi tout cela en détail : par la voie de père Padille, les lettres viennent sûrement ; vous les donneriez à l'archevêque ou à notre père ; elles arrivent aussi plus tôt que par Tolède. Si on a tant d'argent, qu'on n'oublie pas qu'on en doit à mon frère qui paie cinq cents ducats de rente pour un héritage qu'il a acheté ; et, ne lui donnât-on que deux cents ducats, ils lui seraient bien utiles, car on ne lui a rien envoyé des Indes.

6. Faites-moi savoir aussi où en est la séparation des provinces, quel est le vicaire nommé. Recommandez-moi au père évangéliste, et dites-lui que Dieu lui donne de bonnes occasions de se sanctifier ; parlez-moi de sa santé et de celle de toutes ; si vous ne le pouvez, ma Gabrielle me l'écrira. Bien des compliments à Béatrix et à M. Garcia Alvarès de la maladie duquel j'ai été affligée ; dites de ma part bien des choses à toutes et au P. Nicolas. Dieu vous garde.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite le 10 décembre 1577, dans le temps le plus orageux pour la réforme.

N. 2. Après avoir passé la précédente sans éclaircissement, nous en ferons à peu près autant de celle-ci ; mais nous ne saurions la passer sans quelques réflexions.

N. 3. Nombre premier : Dieu me laisse peu de moments de liberté, dit la Sainte. Depuis 1572 qu'elle avait entrepris la réforme, elle n'avait cessé d'être dans de grands travaux, mais à l'époque de cette dernière lettre elle n'avait rien à faire ; seulement elle avait beaucoup à souffrir, et à tel point qu'elle n'avait pas le temps d'écrire. Dieu travaillait, et toute la fatigue retombait sur elle.

N. 4. Dans la prévision de l'orage, elle prend des précautions pour faire rentrer dans l'arche les réformatrices de Paterno. Elles firent leur retraite le 4 du même mois.

N. 5. Au nombre 5, elle désapprouve l'acquisition d'une maison que cette prieure avait en vue. Elle y revient aux nombres 4, 5 et 7. Rien de plus clair qu'e l'histoire de l'excommunication dans la lettre précédente. L'histoire de l'absolution ne l'est pas moins dans celle-ci. Et ces deux pères emmenés prisonniers, l'un recevant une double ration de coups, l'autre vomissant le sang ; la Sainte en ayant tant de compassion qu'elle aimerait mieux les voir au pouvoir des Maures qu'entre de telles mains ! de tels ouvriers, de tels travaux méritaient bien une récompense.

LETTRE LXXVIII.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Dix-septième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence, ma fille. J'ai reçu votre lettre, et avec elle les patates, un petit baril et les citrons. Tout est arrivé en bon état ; mais les frais d'envoi sont si considérables qu'il ne faut plus que vous m'envoyiez autre chose, je m'en ferais conscience. Il y a un peu moins de huit jours, je vous ai écrit par Madrid ; ainsi je ne serai pas longue aujourd'hui, d'autant moins qu'il n'y a rien de nouveau dans les choses dont je vous parle, ce qui nous cause beaucoup de peine ; car, quoiqu'il y ait aujourd'hui seize jours que nos frères sont en prison, nous ignorons si on les a mis en liberté : néanmoins, nous avons la confiance que Dieu y remédiera. Comme nous sommes à la veille des fêtes de Noël, et que le cours de la justice dans les tribunaux va se trouver suspendu jusqu'après l'Épiphanie, si on n'y a pas déjà remédié, ceux qui souffrent en auront pour longtemps. Les religieuses de l'Incarnation me font aussi bien pitié, car elles sont tenues de près et dans la persécution ; et ce qui les afflige le plus, c'est qu'on les ait privées de ces saints confesseurs, et de voir qu'on les opprime de la sorte. Par charité, recommandez-les tous à Dieu, car c'est grand' pitié qu'ils souffrent tant.

2. Je me réjouis que vous vous portiez bien, ainsi que ces sœurs, et que l'on ait découvert la bonne œuvre que faisait Bernarde. Dieu veuille que la veuve fasse ce que vous dites, c'est-à-dire, quelle ne demande pas l'argent. J'ai écrit au père prieur des Grottes, et j'ai envoyé la lettre avec celle de Votre Révérence, par Madrid, comme je vous le dis. Comme je ne sais si ce messenger sera sûr, je ne vous en dis pas davantage ; faites mes compliments au P. Garcia Alvarès et au P. frère Grégoire à qui je ne fais pas de réponse, quoique sa lettre m'ait fait plaisir pour la raison que je dis : je chercherai à savoir s'il y a ici

quelqu'un qui connaisse ce recteur, et je lui ferai écrire. Je me recommande bien à ma Gabrielle, sa lettre m'a causé de la joie ; je me recommande à toutes les sœurs. Faites à Dona Eléonore tous les complimens que vous voudrez de ma part, et dites-lui que je suis bien consolée d'apprendre qu'elle exerce tant de charité envers cette maison. Pour qu'elle sache ce qui se passe, le port de ce qu'elle m'a envoyé s'est monté à douze réaux, encore tout était en mauvais état, je ne sais pourquoi. Soyez avec Dieu, et qu'il vous donne de bonnes fêtes comme je le désire ; 19 décembre.

3. Thérèse et toutes ces sœurs se recommandent bien à vous. J'ai la tête en bien mauvais état (je ne sais comment on veut qu'il en soit autrement), et toutes ces peines réunies me fatiguent parfois. Je ne sais quand vous recevrez celle-ci, ni si elle sera sûre. M. Laurent de Cépède, mon frère, se porte bien ; ne manquez pas de dire à toutes bien des choses de ma part : dites-en de même à celles de Paternelle, leurs chants me conviennent beaucoup ; d'après ce que j'en vois, leurs espérances seront bientôt évanouies, et elles le verront clairement. Je vous donne la permission de dire de ma part tout ce que vous voudrez.

L'indigne servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

4. Faites attention que je vous commande très-sérieusement d'obéir à Gabrielle en ce qui concerne votre traitement : je lui recommande à elle d'avoir grand soin de vous, car elle doit voir combien votre santé nous est importante.

NOTE.

Cette lettre est du 19 décembre 1577.

LETTRE LXXIX.

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille. J'ai reçu avant-hier votre lettre, et celles de mes sœurs. O Jésus ! quelle grande consolation ce serait maintenant pour moi de me voir dans cette maison, et plutôt à Dieu qu'il m'y eût été donné d'y être plus tôt pour avoir part à cette grande abondance de trésors que vous a prodigués Notre-Seigneur (1) : qu'il soit béni à jamais. Amen.

2. Quoiqu'il fût bien grand, il a été plus que doublé, l'amour que je portais à vos filles et à Votre Révérence, parce que vous avez été celle qui a le plus souffert ; mais qu'elles sachent bien et se tiennent assurées, que, lorsque j'ai appris qu'on vous avait refusé obéissance et destituée de votre office, j'en ai éprouvé une consolation toute particulière ; car, quoique je voie bien que ma fille Joséphine est très-méchante, je connais qu'elle craint Dieu et qu'elle n'aurait jamais fait contre sa majesté une faute qui mériterait un si grand châtement.

3. Je leur ai écrit par la voie de mon père le prieur des Grottes pour leur faire connaître le moyen de rentrer dans l'ordre. Je désire savoir

(1) Ces trésors, c'étaient leurs souffrances.

si sa paternité a reçu ma lettre pour lui avec celle-là et à qui il l'a donnée afin que je récrive. Le P. Nicolas ayant su ce qui était arrivé de celle de son frère, l'a déchirée. Votre Révérence lui doit beaucoup ; il est encore plus pris dans vos pièges que le P. Garcia Alvarès. Je suis fâchée qu'il ne dise pas la messe ; quoique ce soit l'entière perte de cette maison , il se trouve lui-même débarrassé d'une rude besogne. Certes, nous lui devons beaucoup, mais je ne sais ce que cela signifie ; car, si le révérendissime archevêque ne l'a pas fait pour le prieur des Grottes et pour le P. Marian, je ne sais pour qui il le fera. J'ai été un peu fâchée de ces billets du P. Marian à qui est passé par la tête qu'il fallait s'occuper de cela et même le mettre en pratique dans cette maison. Comme le démon y est allé avec tant de furie, il a voulu nous accabler en toute manière, principalement par ce qu'on nous fait..... c'est ce qui nous cause le plus grand de nos tourments. Il semble que Notre-Seigneur commence à réprimer sa licence, et j'espère que sa majesté fera bientôt découvrir la vérité. Dans cette maison il y a eu peu de sincérité, cela m'a fait bien de la peine, surtout quand j'ai vu les mauvaises raisons alléguées lors du procès, et pour d'autres choses que je savais être de grandes faussetés, parce qu'elles s'étaient passées du temps que j'y étais. Maintenant, après avoir vu comment ces sœurs s'y prennent, j'en ai remercié Notre-Seigneur qui n'a pas permis que leur révolte allât plus loin.

4. Ces deux âmes me désolent, et il est nécessaire que nous nous mettions toutes en prière pour que Dieu les éclaire. Dès que je vis que le P. Alvarès prenait cette marche, je conçus la crainte de ce que je vois maintenant, et s'il vous en souvient, madame, je vous ai marqué dans deux lettres que je croyais qu'elle sortait de la maison ; je vous ai nommé Marguerite que je n'avais jamais pu conduire par mes avis, et dont l'esprit ne m'avait jamais satisfaite, quoique j'eusse regardé cette idée comme une tentation, étant moi-même si faible. J'en avais instruit P. Maître Gracian, afin qu'après m'en être tant occupée, il s'y employât à son tour. Aussi maintenant je ne suis pas fort surprise, non que je la crusse une mauvaise fille, mais une fille égarée, d'une imagination faible et naturellement disposée à se laisser prendre aux artifices du démon, comme cela lui est arrivé ; car il sait très-bien tirer parti du naturel et du peu d'intelligence des personnes. Il n'y a donc pas sujet de lui en faire un grand crime, il faut bien plutôt la plaindre. A cette occasion, Votre Révérence et toutes doivent me faire la grâce de s'en tenir entièrement à ce que je leur dis maintenant, et croire que c'est, à mon avis, ce qui est convenable. Qu'elles louent bien le Seigneur de n'avoir pas permis que le démon les ait tentées aussi fortement ; et, comme dit saint Augustin, pensons que nous ferions des choses pires, s'il le permettait. Mes filles, ne perdez pas ce que vous avez gagné dans ces mauvais temps ; sou venez-vous de sainte Catherine de Sienna et de sa conduite à l'égard de celle qui l'avait accusée

d'être une mauvaise femme. Craignons, craignons, mes sœurs, que Dieu ne retire de nous sa main. Quels sont les maux que nous ne ferions pas alors ! Croyez-moi, cette sœur n'a ni assez d'esprit, ni assez de talent pour avoir inventé tout cela d'elle-même, comme elle l'a fait. Ainsi, c'est le démon qui a tout disposé pour lui donner une autre compagnie, et celui qui l'instruisait devait en être bien certain. Dieu soit avec elle.

5. Je dis premièrement, qu'il faut qu'elles ^fprennent à cœur de la recommander à sa majesté dans toutes leurs prières, et cela à chaque instant, si elles le pouvaient, que nous le ferons ici, afin qu'il lui accorde sa lumière, et que le démon la laisse réveiller du sommeil où il la tient : je la regarde comme une personne qui n'est presque pas à elle. Sachez qu'on voit des personnes (je ne dis pas dans nos maisons), dont l'imagination est faible, qui s'imaginent voir réellement tout ce qui leur passe par la tête, parce que le démon doit les aider à se tromper ; et ma peine, c'est qu'il doit avoir fait entendre à cette sœur qu'elle voyait ce qui lui paraissait, à lui, bon pour aider à la perte de cette maison, et peut-être est-elle ainsi moins coupable que nous ne pensons. De même donc qu'un fou, qui croit être Dieu le Père, ne pèche pas en cela, de même il n'y a personne qui puisse le lui ôter de l'imagination. C'est ici que mes sœurs doivent faire voir par leur compassion pour elle, le grand amour qu'elles ont pour Dieu. Qu'elles en aient donc pitié, comme si elle était la fille de leur père ; car elle l'est, de ce véritable Père à qui nous devons tant, et que cette pauvre a désiré servir toute sa vie. Prions, mes sœurs, prions pour elle ; combien de saints qui sont tombés et se sont ensuite relevés ! peut-être cela a-t-il été nécessaire pour l'humilier. Si Dieu nous faisait la grâce qu'elle se reconnût et qu'elle réparât ce qu'elle a fait, nous aurions gagné toutes à souffrir, et il pourrait en être de même pour elle : le Seigneur sait tirer le bien du mal.

6. Je vous dirai, en second lieu, qu'il ne doit plus vous passer par l'esprit pour le moment qu'elle sortit de cette maison ; ce serait une très-grande folie, cela ne serait aucunement convenable, et tandis que nous ferions le plus d'efforts pour éviter le danger, nous y tomberions. Attendons, le moment de ce changement n'est pas encore arrivé : j'en sais bien des raisons que je pourrais dire. Je m'étonne qu'on ne les comprenne pas. Réfléchissez-y, ma fille, Dieu vous les découvrira. Fiez-vous à sa majesté et à ceux qui veilleront à ce qui convient encore à cette maison. Qu'on se garde maintenant d'en parler et même d'y penser, s'il se peut.

7. En troisième lieu, qu'on ne lui montre aucune marque de refroidissement, mais plutôt que celle qui est au-dessus d'elle lui témoigne le plus d'amitié et que toutes fraternisent avec elle et lui fassent bonne grâce, ainsi qu'à l'autre. Cherchons à oublier tout et voyons ce que chacune voudrait qu'on fit pour elle, si le malheur lui était arrivé.

Croyez que cette âme est bien tourmentée, sans qu'il y paraisse, parce que le démon fait en sorte qu'elle ne s'en tire pas à moins. On pourrait lui faire concevoir une si mauvaise idée d'elle-même qu'elle en perdrait l'esprit et son âme. Pour lui faire perdre l'esprit, il n'en faudrait peut-être guère, et c'est ce que nous avons à nous mettre sous les yeux, au lieu de ce qu'elle a fait. Peut-être le démon lui faisait-il entendre qu'elle gagnait son âme et qu'elle rendait de grands services à Dieu. Qu'on n'en dise non plus mot en présence de sa mère, cela m'a fait pitié. Comment se fait-il qu'aucune ne m'ait dit comment elle a inventé toutes ces choses, et ce qu'elle lui disait? j'ai désiré le savoir et savoir comment elle a tendu sa trame.

8. Je crains bien que le démon ne leur prépare maintenant de nouveau d'autres tentations, à cause qu'on les regarde de mauvais œil et qu'on les maltraite, et on me fâcherait beaucoup si on y donnait occasion. On m'a déjà écrit ici que ceux de la compagnie trouvent mauvais qu'on la traite mal. Qu'on se tienne bien pour averti.

9. En quatrième lieu, qu'on ne la laisse parler à personne sans la présence d'un tiers, et que la tierce personne soit prudente; qu'on ne la laisse confesser qu'à un déchaussé, qu'on le lui laisse choisir entre tous, puisque c'est le P. général qui vous a donné ceux qui vous confessent. Qu'il en soit de même pour toutes. Qu'on fasse attention que ces deux-là ne s'entretiennent guère en particulier, qu'on ne les gêne en rien; nous autres femmes, nous sommes faibles, jusqu'à ce que le Seigneur nous guérisse. Il ne serait pas mal de lui donner un office pour l'occuper, mais il ne faudrait pas que les fonctions de cet emploi la missent en relation aucune avec les personnes du dehors; il faudrait qu'elle fût seulement occupée dans l'intérieur de la maison; le recueillement et ses idées, livrée à elle-même, lui feraient beaucoup de mal. Que celles qui croiront pouvoir lui être utiles aillent de temps en temps auprès d'elle.

10. Je crois que nous nous verrons avant que le P. Nicolas aille par là. Je voudrais que ce fût tout de suite, et nous parlerons de tout cela. Qu'on fasse maintenant ce que je dis, par charité. Après tout, celles qui ont un véritable désir de souffrir, n'ont aucune antipathie pour ceux qui leur nuisent; au contraire, elles les aiment davantage. En cela on verra si elles ont profité du temps des croix. J'espère que le remède à tous les maux ne se fera pas attendre longtemps et que la maison redeviendra ce qu'elle était, même meilleure qu'elle n'était; car Notre-Seigneur donne toujours cent pour un.

11. Remarquez que je reviens à leur demander avec instance qu'on ne parle en aucune manière de ce qui s'est passé entre les unes et les autres, que cela ne peut leur être d'aucune utilité et peut leur faire bien du tort. Pour y réussir, il faut une grande retenue; car, comme j'ai dit, je crains bien que le démon ne joue un mauvais tour à cette pauvre Béatrix, et quoique je craigne moins pour l'autre, sais-je si

elle ne peut pas s'en aller ? Qu'on les surveille comme il faut, surtout la nuit ; comme le démon travaille à discréditer ces monastères, ce qui paraît impossible, il le rend quelquefois possible.

12. Si ces deux sœurs se brouillaient et s'il survenait quelque occasion qui les désunit l'une d'avec l'autre, on pénétrerait les choses à fond, et cette division ouvrirait la porte pour les détromper. Que Votre Révérence sache que plus elles ont été amies entre elles, plus elles se vendraient l'une l'autre. Les prières peuvent beaucoup, j'espère donc que Notre-Seigneur les éclairera. Elles me tiennent dans une grande peine.

13. Si c'est pour vous une consolation d'écrire ce qui s'est passé, il ne sera pas mal de le faire, pour pouvoir prendre des leçons de l'expérience, puisque, pour mes péchés, il n'y en a pas dans les autres têtes ; mais si la sœur Saint-François est l'historien, qu'elle n'exagère rien, et qu'elle se contente de rapporter simplement les choses, comme dans la lettre de ma fille Gabrielle. Je voudrais écrire à toutes et je n'ai point de tête. Je leur ai envoyé bien des bénédictions ; puissent-elles recevoir celle de la vierge Notre-Dame et de toute la très-sainte Trinité. L'ordre a à toutes des obligations, particulièrement à celles qui n'ont pas fait profession : elles ont donné des preuves qu'elles sont ses filles. Pour qu'elles le soient encore plus, je me recommande à elles, et que celles qui m'ont écrit prennent cette lettre pour elles ; car, quoiqu'elle s'adresse à la mère Marie de Saint-Joseph et à la vicaire, mon intention a été qu'elle fût pour toutes en général.

14. Je voudrais écrire à ma sœur Jéronyme : qu'on lui dise qu'elle peut regretter avec d'autant plus de raison le discrédit tombé sur la maison par la faute du P. Garcia Alvarez, quoique sa propre réputation n'en ait rien souffert, parce qu'il était bien connu à Séville. Les pauvres étrangères sont celles sur qui tout tombe. Il était bien clair que, quand on penserait que c'était par sa faute, les religieuses ne peuvent pas rester sans en être complices et en encourir le blâme ; mais je suis bien sûre qu'il en est comme je dis, que sa vertu est bien connue. Du reste, ne vous en tourmentez pas : ce qu'il y a souffert et ce que nous lui devons toutes, passe toute reconnaissance et ne peut être récompensé que par Dieu seul. Faites-lui bien des compliments de ma part ; j'avais de quoi lui écrire une longue lettre, si ma tête l'avait permis ; mais on dit mal par lettres ce que je voulais lui dire. Je ne le fais pas, je pourrais faire certaines plaintes, parce que comme d'autres savaient le grand relâchement que ces sottes disaient qu'il y avait dans la maison, il n'y aurait rien d'étonnant qu'on m'en eût donné avis quelquefois, puisque c'était à moi principalement qu'on aurait dû se plaindre, au lieu de s'adresser, pour chercher les remèdes, à ceux qui s'intéressent si peu à nous, comme tout le monde le sait. Enfin, enfin, la vérité souffre, mais elle ne périt pas, et j'espère que Notre-Seigneur la mettra dans un plus grand jour.

15. Faites mes compliments à ce bon Perrano. Vienne le temps où nous puissions nous acquitter, comme je le désire, de tout ce que nous lui devons. Qu'on envoie de ma part un grand compliment à mon saint prieur des Grottes. Oh! quand pourrai-je passer avec lui un jour entier! Dieu vous garde et vous rende aussi sainte que je l'en prie. Amen. Ces sœurs ont pleuré plus que moi vos souffrances et elles se recommandent beaucoup à vous. Je réécrirai bientôt, et l'affaire de la mère Saint-Joseph qu'on me recommande sera peut-être terminée avant que cette lettre vous parvienne. Vous êtes bien maintenant, ne vous pressez pas, ne vous avisez pas de faire une nouvelle élection avant qu'on vous en avertisse d'ici. Prendre garde à soi, c'est de la prudence.

16. Si le P. Marian est là-bas, faites-lui part de cette lettre, mais qu'il vous la rende; je ne crois pas, si je lui écris, que la mienne l'y trouve, car je ne lui écris pas maintenant. Mes salutations au P. frère Grégoire; je désire recevoir une lettre de lui. Quant à la messe, je ne sais que vous en dire; ne vous pressez pas. Si personne ne vous la dit, ne vous tuez pas, contentez-vous des dimanches, jusqu'à ce que le Seigneur y pourvoie. Vous n'êtes pas à court de moyens à mériter. Je vais raisonnablement.

17. Le P. Jean d'Avila se sent de ses travaux; il pense, je crois, qu'il se fait temps de les quitter, car il s'en est allé de bonne volonté. Il se recommande à vous. Dieu vous donne la force de souffrir tant et plus. Vous n'avez pas encore répandu de sang pour lui et il a répandu tout le sien pour vous. Je vous dis qu'ici nous avons été oisives. C'est aujourd'hui la fête de la sainte Croix.

L'indigne servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Oh! combien mon frère a eu pitié de vos souffrances! il a été nécessaire de le consoler. Recommandez-le à Dieu, vous le lui devez. Tous les conseils que donne dans sa lettre la mère vicairie Isabelle de Saint-Jérôme m'ont paru très-bons et plus courageux que ceux de la mère Saint-Joseph. Je me recommande à la sœur Béatrix de la Mère de Dieu. Je me réjouis beaucoup qu'elle se trouve en ce moment exempte de peines; elle me marquait dans une de ses lettres que son office lui était bien mal aisé. Bien des choses de ma part à Jeanne de la Croix.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre, qui est une des principales de la collection des lettres de la Sainte, est conservé en deux feuilles entièrement de sa main, dans le couvent de Boadilla del Monte, sur l'archevêché de Tolède. Elle est datée de cette ville, 1579.

N. 2. Rien n'est plus énigmatique ou plus clair que cette longue lettre, selon qu'on est ou qu'on n'est pas initié à ce qui y est traité. Voici la clef ou le mot de l'énigme: à deux époques différentes il s'éleva des troubles dans la maison de Séville. La première fois, ce fut en 1576; la Sainte y était, et elle fut dénoncée, ainsi que sa communauté, au tribunal de l'inquisition. Le bon Garcia Alvarez se mit en tête d'accorder aux religieuses autant de directeurs qu'elles en désiraient et que le confesseur

en approuvait, sans qu'il fût besoin de l'avis ni de la permission de la supérieure. Le P. Marian condamna cette innovation, et en fit justice par écrit ; la Sainte trouva ses raisons excellentes. Voir la lettre LXXIII. Garcia ne fut pas de cet avis, et il persista toujours, du moins secrètement, dans sa préention. Le couvent, moins l'autorité, était pour lui. Il courut bientôt des bruits contre l'honneur des sœurs, c'était en 1577. Gracian fit alors une information. Mais une recrudescence de mécontentement ayant eu lieu vers la fin de cette année, il écrivit pour ramener les esprits. Les troubles s'assoupirent. Le mal couvait toujours sourdement. L'année suivante il éclata avec plus de scandale que jamais. C'est le second trouble. Deux religieuses, que le P. Garcia avait entretenues à journées faites pendant deux mois, sous prétexte de confession générale, en vinrent à une dénonciation en règle de la communauté au tribunal de l'inquisition, qui n'y prit pas garde. C'étaient les sœurs Marguerite et Béatrix de la Mère-de-Dieu. Dans cette lettre, sainte Thérèse nomme seulement la première comme la principale, et elle s'attache à la disculper. Ce qu'elle en dit est d'une charité admirable. Les trois avertissements qu'elle donne à la communauté renferment des trésors de son expérience, de sa bonté, de sa spiritualité et de sa grande capacité. Garcia et Gracian étaient pour cette maison le bon et le mauvais principe. Celui-ci s'éloigna et le bon ordre reparut, comme le soleil après l'orage.

N. 3. Au nombre premier, la Sainte appelle les souffrances et les tribulations des trésors, et elle regrette de n'être pas à Séville, où il y en a en abondance. Les tribulations, des trésors ? oui, plus précieux pour le ciel que l'or du Pérou ne l'est pour la terre.

N. 4. Elle dit au nombre 2, que son amour pour elles a été plus que doublé par leurs souffrances. Elle les aimait tendrement, parce qu'elles étaient ses filles et qu'elle était leur mère en religion ; mais elle les aime d'un nouvel amour et d'un amour plus fort, parce qu'elles ont souffert beaucoup. Il n'est pas de meilleurs amis que les compagnons d'infortune, et Thérèse avait bien ses peines.

N. 5. Au nombre 3, elle parle du P. Alvarez, mais avec quelle réserve ! offensée, elle était reconnaissante. Elle voulait qu'il sortît de la maison, mais que ce fût l'archevêque qui le renvoyât, et non pas elle. Marian voulait en renvoyer aussi les deux complices des troubles ; mais il pense que la Sainte désapprouverait cette mesure. Elle attribue tous ces maux à la rage du démon. Les deux délinquantes reconnurent bientôt leur faute, et la pleurèrent si amèrement que l'une d'elles en perdit la vue.

N. 6. Au nombre 4, la Sainte disculpe ces deux sœurs, Marguerite nommément. Elle les excuse par de bonnes raisons et des exemples. Sainte Catherine de Sienna avait été calomniée autant qu'elles, et elle ne s'en était pas mal trouvée.

N. 7. Le nombre 5 respire la plus tendre compassion. Que ses raisons sont belles ! elle inspire ses sentiments aux sœurs pour celle qui est tombée. C'est le premier avertissement.

N. 8. Au nombre 8, la Sainte s'oppose à ce que ces deux pauvres sœurs soient renvoyées ; elle n'en dira pas la raison ; on doit la deviner. C'est le second avertissement.

N. 9. Au septième et au huitième nombres, elle déploie une logique qui fait l'éloge de sa charité autant qu'elle fait honneur à son esprit. C'est le troisième avertissement.

N. 10. Les mesures de prudence et les précautions qu'elle leur recommande dans le quatrième avertissement sont la matière du nombre neuvième, qui n'est pas une des moins belles parties de cette admirable lettre.

N. 11. Les nombres 10, 11 et 12 composent le chapitre des espérances ; mais elles sont tempérées par certaines craintes. On y trouve les moyens d'écarter les unes et d'assurer les autres. Le démon y est démasqué, et Notre-Seigneur y est représenté *domnant toujours cent pour un*.

N. 12. Au nombre douzième, en cas de brouillerie entre ces deux sœurs, on pourrait pénétrer à fond leur intrigue ; plus elles ont été liées, plus elles se feraient connaître, une fois brouillées. Ainsi en est-il, et Thérèse savait la vie humaine.

N. 13. Relisez le nombre 13. Quelle finesse de vues ! comme elle enlace les cœurs de celles qui ne sont pas professes ! quelle attention délicate ! Elle adresse cette lettre à toutes. Quoi de plus propre à la faire goûter !

N. 14. A la fin du quatorzième nombre : *Enfin, enfin, la vérité souffre, mais elle ne périt pas ; la verdad padece, però no perece*. O Thérèse ! vous avez éprouvé sur la terre le sort de la vérité. Je ne plains ni vous ni elle ; ce sont vos ennemis et ceux de la vérité qui sont à plaindre ; et plus encore, les ennemis de la justice, qui, de toutes ces innocentes, est celle qui en a le plus et de plus puissants.

N. 15. Au nombre quinze, elle fait de grands remerciements au dévot Serrano.

qui lui a rendu de grands services dans les mauvaises affaires de Séville. Que le prieur des Grottes doit être content !

N. 16. A la fin du même nombre, elle dit : *No hay des cuidado en procurarse ; prendre garde à soi c'est de la prudence.* Comme elle distingue la prudence de la lâcheté ! La prudence est une vertu. Il n'y a donc pas incompatibilité entre l'une et l'autre. Que dirait le maître des sentences de celle-ci et de celle du nombre 14 ?

N. 17. Le lecteur sera édifié d'apprendre que la sœur Marguerite pleura sa faute au point d'en devenir aveugle, et, qu'après avoir été désabusée des faux conseils de son directeur, elle fit des progrès extraordinaires dans la perfection. Elle obtint le don d'oraison et de prophétie, et elle fit une très-sainte mort.

LETTRE LXXX.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Dix-huitième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec Votre Révérence, ma fille. Vous devez avoir reçu déjà ma lettre où je vous marquais que Dieu a retiré auprès de lui mon bon frère Laurent de Cépède et que je me rendais à Avila pour consoler Thérèse et son frère, qui sont bien désolés. Je me trouve en ce moment à Médina del Campo, d'où je vais partir pour Valladolid où je viens de recevoir avis de me rendre. Vous pourrez m'y écrire plusieurs fois, parce qu'il y a un ordinaire : vous savez quel plaisir me font vos lettres. J'emène avec moi mon cousin don François, parce qu'on doit passer par écrit certaines pièces à Valladolid et pour qu'il voie comment les affaires s'arrangeront ; car je vous dirai qu'il se trouve dans de grands embarras, aussi bien que moi : et je ne sais si je sers bien Dieu en cherchant à tout arranger, tant je le fais de mauvaise grâce, au point que je laisserais tout là volontiers ; mais il est très-vertueux.

2. Je prie Votre Révérence de me venir en aide pour ce qui est attendu des Indes : je vous en prie, pour l'amour de Dieu, au moment où la flotte arrivera, ne manquez pas de vous informer si elle apporte de l'argent pour mon frère (que Dieu l'aif dans sa gloire), et de m'en donner avis, afin que je le fasse toucher. Vous n'oublierez pas non plus de demander s'il y a des lettres, de vous informer de ce que je vous ai écrit, et si Diégo Lopez de Zuniga est mort ; il demeurait à Ciudad de los Reyes.

3. Mon frère laisse ce qu'il faut pour faire faire une petite chapelle à Saint-Joseph d'Avila, où il veut être enterré. Je vous ai déjà dit que les mandats que vous avez délivrés sont si mal payés, que je ne sais si on en touchera seulement quelque chose. Le mandat de Tolède, que j'ai avec recommandation, sera peut-être payé peu à peu et tard ; celui qui le doit et qui ne le nie pas, donnerait quelque chose : il dit qu'on lui doit, qu'il a des comptes à régler, qu'il a d'un autre côté des lettres, ou je ne sais ce qu'il dit, qu'il l'a payé en partie, et qu'il est si considérable qu'il ne se trouvera personne qui veuille le contraindre. Je saurai tout à l'heure ce qui en est de celui qui est dû à Valladolid, si le père Nicolas m'envoie des nouvelles. Comme je suis exécutrice testamentaire, il faudra que je fasse payer, de gré ou de force. Prenez à

cet égard des mesures, ainsi que pour ce qu'il a donné à l'ordre ; il serait bon de prendre une religieuse, si vous en trouviez une capable. Cette lettre qui est pour le président du commerce dans votre endroit, est de l'évêque de Canarie, qui est votre ami, et pour vous recommander de mettre en sûreté l'argent qui viendrait des Indes. Ayez soin de le faire mettre entre les mains d'une personne sûre et de bien vous acquitter de la commission, ma fille, sans manquer en rien à ce que j'entends vous dire.

4. Je vous dirai qu'il y a cinq jours notre frère Jérôme Gracian (qui est maintenant ici, qui m'a accompagnée depuis mon départ, et m'a déjà rendu de grands services dans ces affaires) a reçu une lettre de Rome, du frère Jean de Jésus qui lui marque qu'un bref a été donné à l'ambassadeur du roi relativement à nos affaires, avec ordre de le lui envoyer, et que le courrier par lequel il lui écrit en est porteur. Ainsi nous avons la certitude qu'il est maintenant sous les yeux du roi. Il en fait connaître la substance, et il traite de bien des choses. Dieu soit loué de nous avoir fait une si grande grâce; nous pouvons bien l'en remercier. Le P. Jérôme m'a dit qu'il allait écrire au P. frère Grégoire; je ne sais s'il le pourra, parce qu'il prêche aujourd'hui. Si le courrier lui en donne le temps, il ne manquera pas d'écrire; mais s'il ne le fait pas, donnez-lui ces nouvelles, et présentez-lui mes respects. Dieu veuille qu'il soit en bonne santé; sa maladie m'a causé bien du chagrin. Marquez-moi vous-même s'il est bien portant, je ne lui écrirai pas avant que je le sache. J'ai besoin de le prier de vous aider dans les informations que je vous charge de prendre.

5. Dites-moi comment vous vous trouvez de l'été, car je ne suis pas sans inquiétude en voyant la chaleur qu'il fait ici. Comment va Béatrix? mes compliments à toutes et en particulier à la mère supérieure. Le P. Nicolas va bien, grâces à Dieu. Je vais passablement, malgré de grands soucis et de grandes peines, si ce n'est que de tout cela je tire peu de profit. Que sa majesté soit avec vous et vous garde. Je m'estime si heureuse de vous avoir là pour ces affaires des Indes, que je crois que tout se passera bien. Marquez-moi aussi si, en vous envoyant une autorisation, en cas qu'il vint quelque chose, vous pourriez le toucher et le garder dans votre maison. Dites-m'en bien long sur votre santé. Dieu vous la donne telle que je vous la souhaite, et qu'il en voit le besoin. Amen. C'est aujourd'hui la Transfiguration.

L'indigne servante de Votre Révérence,

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite à Médina des Champs le 6 août 1580. L'original se trouve au couvent de Valladolid, qui en possède bien d'autres.

N. 2. On peut remarquer avec quelle résignation la Sainte reçut le coup de la mort de son frère si tendrement aimé, et son empressement pour mettre ordre aux affaires à la tête desquelles elle se trouvait en qualité d'exécutrice testamentaire.

N. 3. Au nombre 3, la Sainte ne s'arrange guère de ce mauvais payeur de To-

lède contre qui elle avait un mandat échu ; moins que d'autres , les religieuses ne sauraient se payer de papier , car elles ont moins de moyens de gagner leur vie.

N. 4. Au nombre 4, elle avertit sa fille de l'expédition du bref qui accorde la séparation des provinces ; il avait été donné à Rome le 22 juin.

LETTRE LXXXI.

A la même mère de Saint-Joseph. (Dix-neuvième.)

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Révérence, ma fille. J'ai reçu votre lettre et celle de la mère sous-prieure. Quoiqu'elles fussent de vieille date, la vôtre m'a fait grand plaisir jusqu'à ce que votre mauvaise santé en ait rabattu. Celle que vous avez écrite le 1^{er} octobre au P. Nicolas m'a beaucoup consolée, parce que vous y dites que vous allez mieux. Dieu veuille que votre rétablissement fasse de grands progrès. Ne vous imaginez pas que cette enflure soit de l'hydropisie ; on en a eu et on en a encore ici de semblables. Les unes sont guéries et les autres ne sont pas loin de l'être. Ne négligez pas cependant de vous soigner, et abstenez-vous de ce que le médecin juge vous être contraire ; lors même qu'il se tromperait, faites-le pour mon contentement et pour ne pas augmenter les peines que j'ai ici.

2. Pour moi, la mauvaise santé ne m'a pas manqué depuis que je suis à Valladolid ; c'est ce qui m'a empêchée de vous écrire. J'ai encore la tête en si mauvais état que je ne sais quand je pourrai écrire de ma main. Mais mon secrétaire est si sûr que je peux tout lui confier. Sachez que j'ai été si mal qu'on a cru que je n'en reviendrais pas. Maintenant je suis sans fièvre depuis quelques jours, et je ne sais pourquoi Dieu me laisse vivre, si ce n'est pour que je voie mourir cette année ses serviteurs : ce qui me cause un grand tourment. La mort du P. Soto ne m'a pas causé un très-grand chagrin ; j'en éprouve un plus grand de ce que souffrent le P. Grégoire et ceux de los Remedios. Cette tempête a été générale ; ainsi il n'y a pas de quoi nous épouvanter, mais plutôt de quoi louer Dieu ; car, quoiqu'il y ait eu tant de malades dans nos monastères, il ne nous est mort aucune religieuse. La bonne Marie du Saint-Sacrement vient de recevoir l'extrême-onction à Alva ; recommandez-la à Dieu, et moi beaucoup, afin que je serve un peu sa majesté qui m'a laissée là.

3. Ce que vous m'avez dit du dernier P. prieur des Grottes m'a bien affligée. Pour l'amour de Dieu, consolez-le en tout ce que vous pourrez et envoyez-lui de grands compliments de ma part ; je suis trop faible pour lui écrire. Composez-en un très-beau pour le P. Rodrigue Alvarez, et faites-le lui de ma part. En voyant que le P. prieur de Pastranne vous aime tant qu'il a soin de vous écrire en détail les choses qui arrivent, j'en éprouve une grande consolation.

4. Quant à Béatrix, vous avez fort bien fait de brûler son papier, et vous ferez encore fort bien de n'en parler, ni à elle, ni à personne. Si Dieu nous fait la grâce de voir la séparation des provinces, nous décide-

rons alors ce qu'on aura à faire de cette sœur; car, comme je vous l'ai déjà dit, il ne convient pas qu'elle reste impunie.

5. Je suis bien surprise qu'il n'y ait aucun message des Indes pour mon frère (que Dieu l'ait dans sa gloire), je tiens pour impossible qu'on ne lui ait pas au moins écrit. Faites-moi connaître le jour du départ de la flotte, et si vous vous êtes souvenue de ce que je vous avais écrit de Ségovie, qui était de faire attention de demander à quelqu'un de Ciudad de los Reyes, si Diégo Lopes de Zuniga est en vie, et si le chevalier de Salamanque était mort, d'en prendre deux témoins dignes de foi. Car c'est lui qui doit nous vendre une maison pour les religieuses de Salamanque, qui n'en ont point, et je suis dans la crainte que pour cette raison la maison ne nous fasse défaut.

6. Demandez cela à M. Oracio de Oria, suppliez-l'en de ma part, dites-lui que je me recommande à ses prières, et que je ne l'oublie pas dans les miennes; enfin que je l'en supplie, comme d'une chose qui est pour le service de Dieu. Voyez de me trouver un messenger sûr, par lequel je puisse écrire à Ciudad de los Reyes et au Pérou, à Ciudad de Quito, et avertissez-moi à temps du départ de la flotte; il y a un courrier ordinaire qui vient ici; je recevais sans cesse des lettres d'ici lorsque j'étais à Séville. Chargez le P. Nicolas de tenir la main à ce que je sois avertie. Je vous envoie celle-ci afin qu'elle soit plus sûre.

7. Ma tête est si faible que je me fatigue même à dicter, parce que celle-ci n'a pas été aujourd'hui la seule. Le dégoût a été si grand, qu'il m'a plus affaibli que la fièvre. Recommandez-moi bien à la mère Eléonore de Saint-Gabriel, sous-prieure, et à toutes. Je vous assure que j'ai un grand désir de les voir. Tout est possible à Dieu. Que sa majesté vous garde, comme je l'en prie, et qu'elle vous rende plus sainte. Dites-moi si l'enflure et la soif ont un peu diminué. Toutes celles de cette maison se recommandent beaucoup à vous. Elles se sont bien amusées de l'histoire des Maures. Quand vous ne m'écriviez pas de votre main, cela me serait égal. Vous pouvez donner toute confiance à la sous-prieure. 25 octobre.

La servante de Votre Révérence,

THERÈSE DE JÉSUS.

8. Mille compliments à la sœur Saint-François. Sa lettre nous a bien diverties. Je me recommande beaucoup à la sœur Jeanne de la Croix et à la Portugaise. Faites recommander à Dieu le P. Pierre Fernandez qui est à sa fin. Songez que nous lui devons beaucoup, et en ce moment il nous fait grand'faute. Mon P. frère Grégoire me fait bien de la peine; je voudrais bien pouvoir lui écrire. Dites-lui que c'est ainsi que se font les saints, et j'en dis autant à Votre Révérence. Excusez-moi si je ne vous écris pas de ma main.

9. La mère m'a envoyé cette lettre ouverte: je l'ai lue et je l'envoie à Votre Révérence avec une autre qu'elle m'a écrite à moi, afin que vous voyiez où en sont les affaires. De ce que vous y trouvez au sujet de

don François, fils de M. Laurent de Cépède, n'en tenez aucun compte; il est allé rejoindre la mère. Prions pour nos affaires et pour la vie de Pierre Fernandez, qui nous est si nécessaire que, lors même qu'il faudrait un miracle, et la Vierge peut le faire si facilement, il n'en faudrait pas désespérer, si celles qui font profession d'être ses filles, le demandaient comme il faut. Comme de Madrid je vous ai écrit longuement, maintenant que je suis à Pastranne, le jour de la Toussaint, j'en fais pas autant.

Le serviteur de Votre Révérence,

FR. NICOLAS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite de Valladolid, 25 octobre 1580, et le couvent de cette ville en conserve l'original.

N. 2. La maladie de la prieure de Valladolid, dont le P. Nicolas avait donné connaissance à la Sainte, était une maladie épidémique qui, cette année-là, fit le tour du monde et fit donner à l'année le nom de catarrhale.

N. 3. Au nombre deuxième, la Sainte est dans l'admiration de ce qu'au milieu de cette épidémie qui avait enlevé tant de monde, toutes les déchaussées avaient échappé. La frugalité de leur vie n'avait-elle pas été un préservatif? Marie du Saint-Sacrement qui venait d'être administrée ne mourut qu'en 1589.

N. 4. Au nombre 3, elle charge sa fille de composer un beau compliment pour le vieux prieur des Grottes. Quelle est cette jovialité au milieu de tant de peines et dans un moment où elle vient d'échapper à la mort! Les saints ont toujours l'esprit à l'aise.

N. 5. Elle parle au quatrième nombre de l'innocenté qui troubla la maison de Séville par la maladresse du directeur.

LETTRE LXXXII.

A la même mère Marie de Saint-Joseph. (Vingtième.)

1. JÉSUS soit avec vous, ma fille. Je suis arrivée cette nuit qui est celle du 4 septembre, en cet endroit qui se nomme Villacastin. Je suis bien aise d'être rendue. Je viens de la fondation de Soria qui est à 40 lieues d'Avila, où je vais. Nous avons essuyé bien des fatigues et couru bien des dangers. Néanmoins je suis arrivée bien portante, grâces à Dieu, et j'ai laissé tout le monde de même dans ce monastère. Puisse Dieu se plaire à toutes les souffrances qu'on y endure; elles sont grandes. Le P. Acace Garcia est venu me voir à l'auberge. La sœur Saint-François me reconnaît au moment de mon départ, et elle me dit qu'elle a un messenger sûr, et je vous écris ces lignes pour que mes filles aient de mes nouvelles. Je suis bien joyeuse d'apprendre que l'épidémie ait cessé, et qu'elles soient rétablies. Dieu les conserve pour quelque chose.

2. Notre père est à Salamanque. Le P. Nicolas m'attend à Avila. Il va à Rome (ce qui me fait bien de la peine) pour mieux assurer les affaires : c'est la volonté du roi. Il a eu la fièvre purpurine, mais il est déjà guéri. Recommandez-le bien à Dieu, on lui doit tout.

3. Ma fille, je n'ai pas reçu les deux cents ducats; on me dit qu'Oracio Oria les a touchés; s'il en est ainsi, ils sont bien placés. Je lui ai déjà donné avis de me les envoyer par Médina. Je voudrais commencer maintenant la chapelle pour mon frère (que Dieu l'ait en sa gloire), on

m'en fait un cas de conscience. Je prie Votre Révérence de donner des ordres pour qu'ils me soient remis, parce que, sans cela, je ne puis les porter en compte. Que Notre-Seigneur vous garde, ainsi que toutes les sœurs, et qu'il vous rende aussi saintes que je l'en prie. Amen, amen, qu'il me les laisse revoir.

La servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Dans une autre lettre pour la même, écrite de Soria, elle lui disait entre autres choses :

4. Ne vous fiez guère à cet embonpoint et prenez garde à vous. Je recommande bien à la mère Jeanne de la Croix, à la mère sous-prieure et à Saint-François de m'avertir si vous le faites. Tout à l'heure le P. provincial vient de me donner une patente de vice-provinciale, et c'est en vertu de ces pouvoirs que je vous ordonne de faire ce qui vous semblera convenable pour votre santé, et ce que vous indiquera ma chère Jeanne de la Croix, comme aussi de m'avertir l'une et l'autre comment vous vous y prenez. La pénitence serait, que je ne vous écrirais pas; pour le moment, nous ne vous voulons pas pénitente, mais bien que vous ne nous mettiez pas dans la peine par votre mauvaise santé, et que vous soyez obéissante, au lieu de me tuer. Je vous le dis en vérité, la perte d'aucune prieure ne me serait sensible comme la vôtre. Je ne sais comment il se fait que je vous aime tant.

NOTES.

N. 1. Le convent de Valladiégo conserve religieusement l'original de cette lettre, qui fut écrite à Villacastin 1581. La Sainte avait alors 67 ans.

N. 2. Rien de plus aisé à entendre que cette lettre : elle n'a donc pas besoin de commentaire. Du reste, elle est un monument de plus des qualités précieuses de la Sainte.

Le nombre 4 témoigne de la bonté de son cœur.

LETTRE LXXXIII (1).

Au très-prudent seigneur, le roi Philippe II.

Jésus. — 1. Que la grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Majesté. Amen. Je crois fermement que Notre-Seigneur a choisi Votre Majesté pour protéger et restaurer son ordre. Je ne puis donc mieux faire que de recourir à Votre Majesté pour ce qui en concerne les intérêts. Au nom de Notre-Seigneur, je supplie Votre Majesté de me pardonner ma hardiesse. Sire, vous n'ignorez pas sans doute que les religieuses de l'Incarnation ont voulu que je vinse ici dans l'espoir qu'il y aurait quelque moyen de les délivrer de ceux qui mettent obstacle à leur recueillement et à la dévotion à laquelle elles aspirent.

2. Dans cette vue, j'ai placé dans une de leurs maisons un frère déchaussé qui est un si grand serviteur de Notre-Seigneur, qu'il les édifie singulièrement, ainsi qu'un autre religieux que je lui ai donné pour le seconder; et qu'il étonne toute la ville par le bien immense qu'il y fait, de telle manière qu'on le prend pour un saint, et il l'est, à

(1) Cette lettre commence le tome IV^e de l'édition espagnole des Lettres de sainte Thérèse, dans lequel elle est la première d'une nouvelle série.

mon avis, et il l'a toujours été. Le dernier nonce en ayant eu connaissance, ainsi que du mal que faisaient les mitigés, par un long rapport que lui adressaient les habitants de la ville, qui se plaignaient que les chaussés en eussent chassé ignominieusement et scandaleusement ces deux religieux, leur a enjoint, sous peine d'excommunication, de rentrer dans la maison, et il a défendu, sous la même peine, à tous les chaussés d'y remettre les pieds pour y exercer aucune fonction, y dire la messe ou confesser, prescrivant aux déchaussés et autres clercs d'y exercer le saint ministère. Grâce à cette mesure, la maison a été fort tranquille jusqu'à la mort du nonce; mais alors ils y sont rentrés sans avoir aucun titre ostensible qui les y autorisât, et le trouble a recommencé.

3. Mais voici qu'un frère, venu pour absoudre les religieuses, les a tellement molestées, inquiétées et maltraitées, qu'elles sont dans la désolation et que leurs peines, me dit-on, ne sont pas moindres que dans le premier état de choses. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il les a privées de leurs confesseurs qu'il retient prisonniers dans le monastère : il a fait enlever les serrures de leurs cellules et il les a fait enfermer dans les archives. Toute la ville est très-scandalisée de ce que, n'étant ni prélat, ni muni d'un ordre qui l'y autorise, il se porte à de pareils actes dans un lieu situé au voisinage de Votre Majesté, contre des personnes qui sont sous la dépendance du commissaire apostolique. Pour moi, je suis bien affligée de voir qu'ils soient parvenus à remettre la main sur elles, comme ils le désiraient, et que ce frère, qui est un si grand serviteur de Dieu, soit réduit par les souffrances qu'on lui a fait endurer à une telle extrémité, que je crains pour sa vie.

4. Pour l'amour de Notre-Seigneur, je supplie Votre Majesté d'ordonner qu'il soit mis incessamment en liberté, et que les mitigés ne fassent plus souffrir de la sorte tous ces pauvres déchaussés, qui en sont réduits à se taire; souffrir et gagner de grands mérites, tandis que, sans aucun motif, cet intrus, au grand scandale du peuple, a fait arrêter; ce printemps à Tolède, frère Antoine de Jésus, qui est un saint vieillard et le premier de tous; ce qui leur fait dire qu'on va les perdre tous et que tel est l'ordre de Tostade. Que Dieu soit béni!

5. Si Votre Majesté n'y porte remède, je ne sais où tout cela aboutira : nous n'avons que vous sur la terre. Qu'il plaise à Notre-Seigneur de nous conserver longtemps votre appui. J'espère qu'il nous accordera cette grâce, à cause qu'il ne se trouve que vous qui vous intéressiez à son honneur. Nous ne cessons de la demander, toutes les servantes de Votre Majesté et moi.

Fait à Saint-Joseph d'Avila, le 4 décembre 1577.

L'indigne servante et sujette de Votre Majesté;

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Des précieuses lettres de sainte Thérèse qu'on est parvenu à recueillir, on a composé 4 volumes, en tête de chacun desquels se trouve une lettre au roi, Philippe II.

Nous n'avons à rendre compte ici que de celle qu'on vient de lire. Elle est du 4 décembre 1577 et datée d'Avila, où sainte Thérèse se trouvait alors recluse et prisonnière.

N. 1. Notre-Seigneur a fait choix, dit la Sainte, de Votre Majesté, pour défenseur et protecteur de son ordre. Mais il s'agit de l'ordre de Notre-Dame du Carmel; comment est-ce en même temps l'ordre de Notre-Seigneur? C'est que Notre-Dame est la mère de Notre-Seigneur, et que l'ordre de la Mère est aussi l'ordre du Fils. Ce choix divin ne peut que flatter ce protecteur couronné, qui en est l'objet. C'est la préparation à ce qu'elle a à dire, ou l'exorde. Il n'est pas plus long: elle entre aussitôt après en matière et elle expose les maux auxquels le saint ordre est en butte, par la malice d'une partie de ses enfants. Elle a été élue prieure de la maison de l'Incarnation dans les meilleures vues, et parce qu'elle a été jugée propre à lever les obstacles qui s'opposaient au recueillage et aux progrès de la dévotion. C'est donc protéger l'ordre que de faire confirmer cette élection, jusque-là combattue.

N. 2. Elle a placé dans cette maison un frère réformé qui est un saint, reconnu pour tel: c'est Jean de la Croix. Elle lui a donné un second qui a un grand mérite; c'est frère Germain. Qu'a fait le parti ennemi? Il a trouvé moyen de les chasser tous deux, au grand scandale des habitants de la ville. Le nonce, sur leur demande, a fait rentrer ces deux religieux pour reprendre leurs fonctions de confesseurs, et avec eux l'ordre est rentré dans la maison et y a régné jusqu'à la mort du nonce.

Mais, N. 3, depuis ce malheur, celui de la maison s'est renouvelé avec aggravation et au scandale de la ville, comme la première fois. Nous ne transcrivons pas la lettre.

N. 4. Le saint est en prison, et je viens vous supplier d'ordonner qu'il soit mis en liberté, et que l'audace des mitigés soit réprimée. Frère Antoine de Jésus, qui est aussi un saint vieillard, est en prison depuis le printemps: ils se prévalent de Tostade. Nous n'avons que Votre Majesté sur la terre. Aussi, comme nous prions pour elle! Cette lettre est belle, très-bien écrite: encore mieux qu'à l'ordinaire.

LETTRE LXXXIV.

A Son Eminence monseigneur don Gaspard de Quirogà, archevêque de Tolède et cardinal de la sainte Eglise romaine.

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec votre illustrissime seigneurie. Je suis toujours dans l'attente d'une réponse de Votre Eminence à une lettre qu'elle a reçue de moi la semaine sainte, ou un peu après, d'après ce qu'on m'a dit. Je suppliais Votre Eminence de daigner m'accorder l'autorisation d'établir un monastère à Madrid. Votre Eminence m'avait témoigné dans le temps qu'elle verrait avec plaisir une telle fondation, et elle n'avait été empêchée de m'autoriser à la faire, que par la considération d'un inconvénient que Notre-Seigneur a levé depuis. J'ignore si Votre Eminence se rappellera qu'elle me promit que cet obstacle une fois ôté, elle m'accorderait cette grâce. Comme je m'en tiens pour assurée, j'ai fait quelques préparatifs pour cette fondation, par la raison qu'il me serait bien commode d'y travailler avant que Sa Majesté rentrât dans Madrid, et que nous trouverions d'ailleurs une maison à meilleur marché.

2. Je suis en ce moment à Soria où m'a fait venir l'évêque de cette ville pour une fondation qui vient de s'y faire et qui, grâces à Dieu, est heureusement terminée. Je ne voudrais pas en partir ayant que Votre Eminence m'eût accordé la grâce que je lui demande. En me l'accordant tout de suite, elle m'épargnera un détour de plusieurs lieues. Puis, comme je l'ai marqué à Votre Eminence, il y a ici plusieurs personnes qui craignent qu'on ne leur fasse bien du mal. Enfin, Votre Eminence vient toujours en aide à ceux qui ont le désir de servir Notre-

Seigneur, et j'ai la confiance qu'elle prendra maintenant une grande part à cette œuvre et à la prospérité de l'ordre. Je la supplie donc de ne pas différer plus longtemps la faveur que je lui demande, s'il lui plaît de me l'accorder.

3. Madame dona Hélène persiste dans son dessein; mais jusqu'à ce que nous ayons l'autorisation de Votre Eminence, nous n'en sommes pas plus avancées. Elle est tellement sainte et détachée de tout, que ce sera, me dit-on, pour elle une grande joie d'entrer dans le couvent de Madrid, où elle a vraisemblablement l'espoir de vous voir quelquefois. Moi aussi j'ai toujours ce désir, et j'ai un soin tout particulier de recommander chaque jour Votre Eminence à Notre-Seigneur, et de la lui faire recommander dans cette maison. Qu'il lui plaise donc de nous exaucer et de conserver Votre Eminence de longues années dans l'accroissement de sainteté que je lui demande pour vous. Amen.

Soria, en la maison de la Trinité du Carmel, le 16 juin.

L'indigne servante et sujette de Votre Eminence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

L'original de cette lettre, datée de Soria, 16 juin 1581, est conservé dans l'église de Cadix. Elle demande dans cette lettre la licence du cardinal pour fonder une maison à Madrid.

N. 1. Elle demande cette autorisation comme une chose quasi promise et non moins agréable au noble cardinal qu'à elle-même. Il y avait un petit inconvénient, le tems l'a levé. Il n'en est pas arrivé de même aux raisons de fonder; elles n'ont jamais été meilleures.

N. 2. Elle lui déduit quatre raisons déterminantes.

Le N. 3 renferme sa raison de réserve, celle qu'elle croit la meilleure. La nièce du cardinal, dona Hélène de Quiroga, non moins désireuse d'être auprès de son oncle, que d'entrer dans l'ordre, trouverait dans la maison de Madrid la satisfaction de tous ses vœux. Le cardinal fut insensible à toutes ces raisons.

LETTRE LXXXV.

A monseigneur don Teutonio de Braganca, illustrissime archevêque d'Eborac, en Salamanque. (Première.)

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Grandeur. Je vous assure bien que, si vous mettez une autre fois une pareille adresse, je ne vous répondrai pas. Je ne comprends pas pourquoi vous cherchez à me faire de la peine, et c'est m'en faire à chaque fois, mais je ne l'avais jamais senti comme aujourd'hui. Apprenez du père recteur la manière de mettre mon adresse, et ne vous en écarter en rien. La vôtre est contre l'usage et contre mon ordre. J'étais bien inquiète sur votre santé, et j'ai eu bien du plaisir d'apprendre qu'elle est bonne. Je vous prie d'offrir mes respects au père recteur.

2. Le tems me paraît bien rigoureux pour les courses que vous faites. Fasse le Seigneur qu'elles ne vous soient pas plus contraires que je le lui demanderai. Je prie sa divine majesté de prendre soin de vos domestiques. Je lui fais ces demandes, mais je ne voudrais pas que

vous prissiez tant de peine : est-ce que votre santé a besoin de ces fatigues ? Oh ! si nous étions bien éclairés, que nous serions inquiets de peu de chose sur la terre ! J'envoyai d'abord la lettre, et j'écrivis au père recteur pour lui faire connaître combien je mettais d'importance à ce que la chose se fit en toute diligence. Je lui ai bien des obligations, il a traité du prix d'une maison que nous avons déjà achetée, grâce à Dieu. Apprenez-le au père recteur, dites-lui qu'elle est très-belle et bien située, puisqu'elle est attenante à celle où nous sommes maintenant. Elle nous a été vendue par un chevalier nommé Pierre de Portras. Vous apprendrez cette nouvelle au père Acosta ; je vous prie aussi de lui offrir mes respects et de l'assurer que ses novices sont de jour en jour plus contentes, ainsi que nous autres. Nous nous recommandons toutes à vos prières. Mais que je suis donc malhonnête de donner à Votre Grandeur toutes ces commissions ! en vérité, votre humilité souffre tout.

3. Quant à la tentation d'abandonner l'oraison, n'en faites aucun cas, mais louez plutôt le Seigneur qui vous inspire le désir de cet exercice, croyez que c'est sa volonté, et aimez à vous entretenir avec Dieu. Vous n'êtes sombre et de mauvaise humeur que parce qu'il vous semble que vous devriez recevoir des consolations. Faites en sorte, de temps en temps, lorsque vous vous verrez mal disposé, de vous placer en un lieu d'où vous verrez le ciel, et de vous promener sans discontinuer votre oraison ; car il faut que nous sachions transiger avec notre faiblesse, pour éviter de rebuter la nature. On commence par chercher Dieu, puis on cherche avec lui les moyens. Il est nécessaire de posséder son âme en toute douceur. Mon père recteur entendra mieux que moi ce qu'il faut faire en tout cela et en tout le reste.

4. On attend le père visiteur qui s'approche. Que Dieu vous récompense de la peine que vous avez pour nous faire du bien. Lorsque je saurai où il est, je lui écrirai, mais il est important que vous lui parliez vous-même, puisque vous devez le voir. Ma santé est déjà rétablie. Plaise à Notre-Seigneur qu'il en soit de même de la vôtre, et que la santé vous soit d'un grand profit ! C'est aujourd'hui le 13 juillet.

L'indigne servante et sujette de Votre Grandeur,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite

NOTES.

L'adresse de cette lettre était : *Au très-illustre Seigneur don Teutonio de Bragança, mon Seigneur, à Salamanque.* Le couvent de Séville conserve l'original de cette lettre, écrite de Ségovie, le 3 juillet 1574. Don Teutonio était de la maison royale du Portugal, l'une des plus grandes maisons princières de l'Europe. Don Teutonio, qui avait étudié à Salamanque, y avait fait connaissance de la Sainte.

N. 1. Elle lui donne de grands titres sur l'adresse de la lettre que nous venons de lire, et elle se plaint de ceux qu'il lui avait donnés dans l'adresse de la sienne pour elle. C'est que les saints, qui ne peuvent souffrir qu'on leur rende des honneurs, n'en sont pas chiches pour les autres.

N. 2. Elle ne s'occupe pas moins des petits que des grands : elle recommande à Dieu les domestiques de don Teutonio, qui, par le temps qu'il fait, souffrent plus que lui de ses voyages. Il se donne trop de tourments : *Si nous étions bien éclairés, que*

nous aurions besoin de peu de chose! l'ignorance de cette vérité qu'il nous suffit de peu de chose, fait tous les fripons de haut en bas. Elle finit ce nombre, en s'accusant de manquer aux convenances. Les convenances! elles sont la grande affaire des hypocrites et des alibés, qui se jouent de la justice et de la vérité.

N. 3. Comme elle en montre à don Teutonio sur l'oraison! Sur ce point elle a eu bien des élèves. Sainte Thérèse est le saint Augustin des femmes. Cette âme virile entendait la faiblesse humaine et les moyens de l'aider. L'esprit, le talent, le génie, l'inspiration, rien ne lui manque.

LETTRE LXXXVI.

A monseigneur don Teutonio de Braganca, illustrissime archevêque d'Eborá. (Deuxième.)

Jésus. — La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Grandeur. Qu'il vous accorde les grands et heureux commencements d'année que je vous souhaite, et la sainteté que je lui demande pour vous. J'étais bien impatiente de recevoir de vos lettres et de savoir si vous étiez à Salamanque, car je ne savais où vous écrire. Puissé-je avoir maintenant le temps de vous écrire bien longuement, puisque le messager qui doit porter cette lettre est très-sûr. Je remercie Notre-Seigneur de votre bonne santé. La mienne est bonne et elle n'a pas été dérangée, ce qui est beaucoup par le temps qu'il fait. Que la divine majesté vous récompense des peines que vous vous êtes données pour m'obliger. Enfin, il me semble que la Vierge, Notre-Dame, a choisi Votre Grandeur pour le protecteur de son ordre. Je me console de songer qu'elle saura mieux vous en récompenser, que je ne saurais l'en prier, quoique je l'en prie.

2. La fondation d'un monastère à Zamora est remise à un autre temps. Premièrement, parce qu'on n'en a pas le temps; c'est dans la saison où nous sommes qu'il faut faire les fondations dans les pays chauds. Secondement, parce qu'il paraît que celui qui devait nous donner une maison n'a pas trop bien fait ses affaires, et qu'il a disparu sans avoir rien terminé. D'ailleurs, j'ai considéré quelle charge c'est pour une maison de pauvreté, d'avoir un fondateur qui ne saurait l'aider, surtout avec des droits de patronage, et il m'a semblé préférable d'acheter une maison; mais alors cela demande plus de temps. Le Seigneur arrangera cette affaire lorsque ce sera son bon plaisir. Vous m'avez rendu un grand service en m'obtenant l'autorisation: s'il se présente une occasion, envoyez-la moi; il est inutile de le faire par un exprès. Il a été question de Torrijos, mais ne vous en inquiétez aucunement; il est certain que cet endroit-là ne me convient pas du tout. Pour y faire un établissement, il ne me faudrait rien moins qu'un ordre de votre grandeur. Admettre des personnes dont les apports nous seraient à tel point nécessaires que, lors même qu'elles ne conviendraient pas pour l'ordre, il nous serait impossible de les renvoyer, c'est une chose que nous ne pouvons pas souffrir.

3. Je regrette que ce dont Votre Grandeur s'est encore occupée n'ait pas eu lieu; toutefois le Seigneur me fait espérer que vos paroles

seront loin d'avoir été perdues, quoiqu'on n'en voie pas encore l'heureux effet. Tout ce que je lui demande, c'est le succès de l'affaire de Rome. Je le lui demande, s'il doit contribuer à son service, et je l'attends, s'il lui plaît de nous l'accorder, parce que je le lui demande avec tant d'instances.

4. Quant au monastère de la comtesse, je ne sais qu'en dire : il y a longtemps qu'on m'en parle. Je dirai à Votre Grandeur que je préférerais fonder quatre maisons de religieuses (en quinze jours on est au courant de notre genre de vie, parce que celles qui entrent n'ont qu'à se faire à la marche des anciennes) plutôt que d'amener, malgré leur sainteté, ces pauvres sœurs aux usages de notre réforme. Je me suis entretenue avec deux d'entre elles à Tolède. Or, je vois que ce sont de bonnes filles et qu'elles vivent bien. D'un autre côté, je ne vois pas pourquoi je m'aviserais de les prendre à ma charge. Je crois qu'elles pratiquent plus l'austérité et la pénitence, que l'oraison et la mortification, généralement parlant. Quoi qu'il en soit, je m'en informerai encore, s'il plaît au Seigneur, puisque vous semblez le désirer.

5. C'a été un grand bonheur que vous ayez si bien réussi à mettre le marquis dans vos intérêts ; c'est un point important. Fasse seulement le Seigneur qu'il nous vienne de bonnes nouvelles, car, pour ce qui nous regarde ici, j'espère qu'avec la médiation de Votre Grandeur nous le mènerons à bonne fin. Puisque vous devez écrire, je m'en abstiendrai pour ne pas faire de tort au P. Oléa. Je suis bien fâchée de lui avoir nui, car nous lui avons de grandes obligations. Il me semble que j'avais donné à mes lettres une autre direction. C'est que la prieure de Ségoïe a été peu sur ses gardes, en s'imaginant qu'il n'y avait rien à craindre. Je suis bien aise de savoir comment il faudrait m'y prendre, le cas échéant, et qu'il s'offrit, dans mes sorties, une occasion d'entretenir Votre Grandeur. Je vous assure bien que ces excursions continuelles sont une des choses qui me coûtent le plus et qui me contrarient davantage, surtout quand je considère qu'on y trouve encore à redire. J'ai pensé bien des fois combien je serais plus heureuse de ne pas sortir de ma solitude, si je n'avais un ordre du général. Toutefois, lorsque je vois l'honneur qui en revient au Seigneur, tout me semble peu de chose. Que sa divine majesté m'aide toujours à faire sa volonté !

6. Je vous assure qu'il y a ici dans cette maison des âmes qui me donnent un sujet presque continuel et ordinaire de louer Dieu. Bien que Stéphanie soit une grande religieuse et, selon moi, une sainte, sœur Casilde de la Conception ne m'étonne pas moins. Il est certain que je la trouve parfaite pour l'extérieur et pour l'intérieur. Si Dieu la conserve, il en fera à coup sûr une grande sainte, car il est visible qu'il agit en elle. Elle a de l'esprit incroyablement pour son âge, et un rare don d'oraison que le Seigneur lui a accordé depuis sa prise d'habit. Son contentement n'est pas moins grand que son humilité ;

c'est une chose étrange. Elles m'assurent l'une et l'autre qu'elles recommanderont Votre Grandeur à Notre-Seigneur d'une manière toute particulière. Je n'ai pas voulu que Casilde vous écrivît, d'abord parce que nous sommes convenues de ne pas avoir l'air de faire cas d'elle, bien que sa simplicité nous dispense de cette précaution, car elle est pour la simplicité un frère Junipère; ensuite, parce que je ne veux pas que Votre Grandeur fasse attention à ce que peuvent lui dire des femmelettes comme nous. Vous avez un bon père pour vous éveiller et vous éclairer, et un bon Dieu pour vous aimer.

7. Je ne sais ce que j'en ai de Madrid : il serait, ce me semble, fort utile à nos maisons d'y en avoir une, et cependant je répugne à l'y fonder. Ce doit être quelque tentation. Outre que je n'ai vu aucune lettre du prier Covarrubias, il serait difficile de s'y établir sans la permission de l'ordinaire, car elle est exigée par les patentes que j'ai et par le concile; mais s'il n'y a pas d'autres difficultés, je crois que nous l'aurons. Que le Seigneur nous guide. Je partirai d'ici après l'Épiphanie. J'irai à Avila par Médina où je ne séjournerai qu'un jour ou deux, ainsi qu'à Avila, et je me rendrai ensuite à Tolède. Je voudrais terminer l'affaire de Véas. D'où que ce soit, j'écrirai à Votre Grandeur dès que j'en trouverai l'occasion. De grâce, recommandez-moi à Notre-Seigneur.

8. Que sa divine majesté vous récompense du soin que vous prenez de ces sœurs, qui exercent si bien votre charité par les peines qu'elles vous donnent. J'aurais bien du plaisir d'aller chez vous, mais quoiqu'il m'en coûte, je ne dois pas y penser, puisque mes fondations m'appellent ailleurs. Je ne le ferais que par votre ordre, et je ne dois pas m'écarter de ce que me conseillent les personnes éclairées. Je crois que le propriétaire de la maison se contentera d'une augmentation de prix, et que nous n'aurons pas à nous plaindre : la maison est très-bien située, et l'on peut s'étendre (et je crois que celle dont vous me parlez est écartée), l'église est jolie. Enfin, le principal c'est le local, et je ne regretterai pas les travaux déjà exécutés, s'il faut les perdre. Pensez bien, vous et le père recteur, que vous traitez des intérêts de Notre-Dame; nous nous déterminerons d'après vous. Je voudrais que tout restât suspendu et que rien ne fût changé avant mon retour de Véas, qui aura lieu, s'il m'est possible, au mois d'avril.

9. Je ne m'étonne pas des imperfections de Votre Grandeur; j'en ai assez moi-même, mais ayant eu occasion de rester ici seule assez longtemps, j'ai eu le bonheur d'en retirer quelque consolation. Que Notre-Seigneur vous en remplisse l'âme, comme je l'en supplie. Amen. Votre Grandeur me parle de quelqu'un qui me loue avec exagération, je crois savoir qui fait ces propos et entendre le reste; mon penchant pour la reconnaissance et votre grand zèle me font passer pour être ce qui est bien éloigné de mon caractère. Encore une commission : la prieur Marie-Baptiste se recommande beaucoup à vos prières. Elle

regrette beaucoup de n'avoir pas assez compris la faveur que Dieu lui faisait en lui procurant l'occasion de vous voir depuis qu'elle vous a connu. C'est aujourd'hui le 4 janvier.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

L'original de cette lettre, écrite le 4 janvier 1575 à Valladolid, est conservé dans la maison des déchaussées de Turin. Lorsque la Sainte l'écrivit, elle était sur le point de partir pour Avila.

N. 1. Que de politesses à l'archevêque d'Eboral ! elles finissent par un mot sur la santé de la Sainte, qui n'est que passable. Tous les hivers, je crois, elle avait la fièvre. Cette maladie prenait chez elle ses quartiers d'hiver. La fièvre intermittente est encore un *opprobre* des médecins. Ah ! qu'est-ce que les médecins ? un moyen bien simple et même des plus simples emporte cette fièvre, quelles que soient son intensité et sa chronicité. Jamais l'efficacité de ce moyen n'est en défaut. Vous voudriez bien le connaître !

N. 2. Raisons de remettre à d'autres temps la fondation de Zamore. On ne fondera pas à Torrijos. La raison.

N. 3. Grandes espérances du côté de Rome.

N. 4. Une troisième fondation était sollicitée par don Teutonio. C'est trop d'ouvrage et trop peu de profit. Transformer une maison d'un ordre en une maison d'un autre ordre, ce n'est pas chose aisée. *Laissons les filles dont vous parlez, comme elles sont.*

N. 5. Père Oléa se trouve mortifié d'une lettre où la Sainte le blâme. Cette lettre ne devait pas lui être présentée, c'est la faute d'une prieure, s'il en a eu connaissance. Il n'est pas blâmé à tort, mais on le ménageait, à cause des obligations qu'on lui a. La Sainte est toujours en course, et ce n'est pas pour son plaisir ; elle serait heureuse de n'avoir pas à sortir de sa maison. C'est pour le bien de l'ordre qu'elle se dévoue à tant de fatigues.

N. 6. Acte d'admiration de deux religieuses de Valladolid, de sœur Stéphanie et de sœur Casilde. La première ne se démentit pas, mais la seconde finit par quitter les déchaussées. Défiez-vous de ces commencements incendiaires de dévotion. Le phosphore est très-inflammable, mais il ne fait pas long feu.

N. 7. Si vous l'entendez, il suffit.

N. 8. Elle le remercie des bontés qu'il témoigne aux religieuses de Salamanque. Elle dit que rien n'est plus important pour un couvent qu'un site convenable. C'est une observation physiologique, que le corps profite des avantages du lieu qu'on habite ; et que l'âme profite du bon état du corps, c'est une observation psychologique. Déridément Sainte Thérèse avait un grand sens, et rien n'était hors de sa portée.

N. 9. Elle se trouve indigne des éloges que l'archevêque a entendu faire d'elle par quelqu'un qui l'avait connue. Sa cousine, Marie-Baptiste, aurait pu tirer plus de parti qu'elle n'a fait des rapports qu'elle a eus avec Sa Grandeur, dans le temps qu'ils se voyaient. Ceci est si bien dit, quoique si malaisé à dire, que l'indifférence de la prieure sert de matière à un compliment, si on veut.

LÉTTRE LXXXVII.

A monseigneur don Teutonio de Braganca, illustrissime archevêque d'Eboral. (Troisième.)

Jésus. — La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec Votre Grandeur. Amen. La semaine dernière, en vous envoyant un petit livre, je vous ai écrit longuement ; je ne vous écris ce peu de mots aujourd'hui que parce qu'ayant oublié de vous prier de faire imprimer avec ce petit livre la Vie de notre père Saint-Albert, qui ne forme qu'un petit cahier, je viens vous prier de vouloir bien la faire imprimer. En nous rendant ce service, vous nous procurerez à toutes une grande consolation ; car

nous ne l'avions qu'en latin. La traduction dont je vous demande l'impression vient d'être faite par un dominicain, qui est un bon serviteur de Dieu et un des hommes les plus instruits qu'il y ait ici. Il n'a entrepris ce travail qu'à ma prière, et sans compter que cette Vie dût être imprimée, parce qu'il n'avait pas la permission de son provincial, et qu'il n'eût l'avait pas demandée; mais si Votre Grandeur en ordonne l'impression et lui donne cette satisfaction, cela n'aura pas grand inconvénient.

2. Dans ma dernière lettre, je vous ai fait connaître l'état prospère de nos affaires, et je vous ai marqué que je vous écrirai de Valence où je suis obligée d'aller pour y séjourner quelques jours, à ce que je pense. De grâce, ne manquez pas de me donner des nouvelles de votre santé, ne fût-ce que pour me dédommager de la solitude que votre absence m'y fera trouver.

3. Faites-moi savoir s'il y a eu quelque nouvelle favorable à la paix. Tout ce qui se dit ici me cause la plus vive peine. Si, à cause de mes péchés, nous avons la guerre, je prévois de grands malheurs pour ce royaume, et le nôtre ne manquerait pas non plus de s'en trouver fort mal. C'est, me dit-on, le duc de Bragance qui veut la guerre, et, comme Votre Grandeur s'y trouve impliquée, j'en ai plus de chagrin que de toutes les autres choses qui m'affligent. Vos raisons et vos conseils ne peuvent manquer de produire un puissant effet sur l'esprit du duc : je vous prie, au nom de Notre-Seigneur, de l'amener à un accommodement. On m'assure que le roi fait tout ce qu'il peut, et cela ne contribue pas peu à justifier sa cause, et il est retenu par la considération des grands maux qui peuvent en résulter, comme je vous l'ai dit. Je vous engage donc à prendre les intérêts de la gloire de Dieu, et je crois que vous le ferez sans aucun respect humain.

4. Dieu arrange cette affaire, comme nous l'en supplions toutes; car j'ai une telle appréhension d'un si grand mal, que si Dieu le permet, je désire mourir, avant qu'il n'arrive, pour ne pas le voir. Qu'il vous garde dans la sainteté, comme je l'en prie, de longues années, pour le bien de son Eglise, et qu'il vous fasse la grâce de pouvoir aplanir une affaire qui touche autant à sa gloire. On dit ici partout que la justice se trouve du côté de notre roi, et qu'il a fait toutes les démarches possibles pour s'en assurer. Que le Seigneur nous éclaire, sans qu'il en coûte la vie à tant de monde qu'il en périrait dans une guerre; car, lorsqu'il y a si peu de chrétiens, ce serait une chose vraiment déplorable qu'ils s'entre-tuassent les uns les autres.

5. Vos servantes, toutes nos sœurs que vous connaissez jouissent d'une bonne santé, et elles me semblent faire toujours des progrès spirituels. Elles ont soin de vous recommander à Dieu, et, quelque misérable que je sois, je le fais aussi continuellement. C'est aujourd'hui la fête de sainte Madeleine. A la maison de la Conception du Carmel de Valladolid.

L'indigne servante et sujette de Votre Grandeur.

TÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre, dont l'original est conservé par les religieuses de Murcie, fut écrite à Valladolid, en 1579, lorsque la Sainte, sortie de son honorable prison, y passa pour se rendre à Salamanque, où l'appelaient les ordres du P. vicaire général, frère Angel de Salazar.

Voici des choses sérieuses, s'il peut s'en rencontrer dans une lettre. Mettons-nous donc d'aplomb. A d'autres le ton badin et léger. Ce n'est certes jamais le nôtre; et vous vous en êtes déjà aperçu. Si nous nous moutrions à la fois prêtre et homme, qui ne serait scandalisé de ce phénomène?

N. 1. La Sainte prie l'archevêque de faire imprimer deux petits livres, dont un, qui n'est pas d'elle, est très-éifiant et sera utile à son ordre; mais l'autre, elle n'en dit rien. C'est qu'il est d'elle. Il fut imprimé par les soins de l'archevêque, quatre ans après, à Eboras, et il a pour titre: *le Chemin de la Perfection*. Puisque c'est un in-8°, il n'est pas si petit; il n'est pas non plus sans mérite. C'est de la théologie mystique, très-orthodoxe et bien écrite. La Sainte, comme on sait, n'était à court ni d'esprit, ni de spiritualité. Son humilité ne l'empêchait pas de se faire imprimer, par la raison que la véritable humilité ne dérobe pas au prochain ce qui lui est utile, mais seulement ce qui lui est nuisible. Il faut aussi, pour la même raison, que la Vie de saint Albert soit imprimée, et ce sera encore l'affaire de Mgr. de Bragançe.

N. 2. Elle fait connaître à ce prélat l'intérêt qu'elle lui porte.

N. 3. En Portugal, par la mort du roi, don Henri, le trône est vacant. Il y a deux prétendants: ce sont Philippe II, roi d'Espagne, et un prince royal portugais, le duc de Bragançe, cousin de l'archevêque d'Eboras. Il s'agit, comme à l'ordinaire, en pareil cas, d'une grande guerre pour mettre en lumière les droits du compétiteur fondé dans ses prétentions, c'est à-dire pour faire passer sur la tête du plus fort, la petite mais riche couronne en litige. On se propose donc de traiter la question, en écartant le droit, les armes à la main, au lieu de la plume, car il y avait trop de têtes en Espagne et en Portugal, pour qu'on pût y voir la vérité au sujet du droit contesté. Qu'est-ce que la justice lorsque l'usage lui fait concurrence? Une affaire d'argent ou de sang, selon l'usage. On parle donc de traiter et de décider cette affaire, selon l'usage. Sainte Thérèse n'est pas pour ce moyen. Une telle guerre lui fait également peur et horreur. *Plûtôt mourir*, dit-elle, *que de voir un si grand mal*.

Mais peut-elle le prévenir et faire désister de ses prétentions l'un des deux prétendants? Elle l'espère; pour cela, il suffira peut-être que l'archevêque d'Eboras représente au duc, son cousin, que le droit n'est pas de son côté; car, tel est son avis à elle, et l'avis des espagnols éclairés. Si le duc a de l'humanité et s'il est capable de commander à son ambition, que de sang humain épargné! quel scandale de moins donné aux infidèles, qui verraient tant de chrétiens s'égorger entre eux, avec d'autant plus de joie qu'ils leur inspireraient un grand mépris, tout en leur épargnant la peine de s'en débarrasser à leurs risques et périls! Quoi de plus déplorable! O Thérèse! vos raisons étaient bonnes et votre ambassadeur les fit valoir, mais l'éclat de la couronne éblouit son cousin et la guerre se fit. Qui rompra jamais le charme cruel de l'ambition des grands?

LETTRE LXXXVIII.

A monseigneur l'illustrissime don Alvarez de Mendoza, évêque d'Avila.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec votre seigneurie. Dieu soit béni de ce que vous êtes en bonne santé. Plaise à sa divine majesté de vous y conserver, comme je l'en supplie. Ce me serait une douce consolation de vous écrire bien longuement, si j'en avais le temps, mais je l'ai si peu, que j'hésite à commencer. Marie-Baptiste vous parlera de moi, je ne puis le faire ici. Elle ne manque pas de me donner des nouvelles de Votre Grandeur, chaque fois qu'elle m'écrit. Elle me marque également tout ce qui peut m'intéresser, grâces à Dieu. Néanmoins, ne pouvant souffrir plus longtemps de ne recevoir aucune lettre de vous, je vous en ai écrit plusieurs. Il en est une qui

ne vous a pas été remise, et je sais pourquoi; mais je ne sais ce que sont devenues les autres. Je n'en ai reçu qu'une seule de Votre Grandeur depuis que je suis ici (j'entends à Albe).

2. Je me suis acquittée de votre commission auprès de la duchesse. Elle m'a raconté l'histoire et m'a assuré qu'elle n'a jamais pensé que vous eussiez pris part à la dernière affaire. Elle mérite bien que l'on conserve son amitié. Je ne puis écrire non plus à madame dona Marie. Je lui présente mille respects, quoique la sainte Vierge s'intéresse bien plus à ses servantes, qu'à sa seigneurie à ses sujettes, s'il est vrai, comme on me l'a dit, qu'elle n'a pas ouvert la bouche pour elles dans cette affaire. Que le Seigneur vienne en aide à ce petit ange en faveur duquel Notre-Seigneur fait des choses bien extraordinaires pour le temps où nous vivons. Il me semble donc qu'il n'a permis qu'on l'abandonnât à elle-même que pour la mettre plus à même de prendre ses mesures et de mieux soutenir de tels combats. J'en loue infiniment sa divine majesté.

3. Depuis que Votre Grandeur a tant de saintes, elles se met peu en peine de celles qui ne le sont pas; voilà pourquoi elle m'a mise en oubli. Cependant, il me semble qu'il vous est enseigné de prendre plus de soin des pécheresses que des saintes. Je féliciterais plus volontiers madame dona Marie et madame la comtesse d'autre chose que de leur mariage, quoique je sois bien aise de voir qu'il s'est fait si promptement. Fasse Notre-Seigneur que ce soit pour sa gloire, et que madame Marie et vous, vous vous en réjouissiez longtemps! Je témoigne à madame dona Béatrix et à madame la comtesse l'assurance de mes respects empressés. Que Dieu vous conserve toujours au nombre des siens.

L'indigne servante et sujette de Votre Grandeur.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Ce serait se défier de l'intelligence du lecteur et lui faire injure, que de commenter cette lettre. Elle fut écrite à Albe en 1574, lorsque la Sainte y passait, en venant de Salamanque, pour aller fonder à Ségovie. L'original se trouve au couvent des religieuses de Sainte-Anne de Madrid. Don Alvarez de Mendoza à qui elle est adressée, fut un des grands protecteurs de la réforme naissante, qu'il continua de soutenir durant ses progrès. Cet évêque fut un homme de mérite.

N. 2. La duchesse dont il est question était la duchesse d'Albe. *La dernière affaire* sera, si vous voulez, notre dernière affaire. Elle est restée inconnue. *Dona Marie* était sœur de don Alvarez. Le *petit Ange* était dona Casilde de Padille. Elle voulait entrer dans l'ordre, mais les difficultés étaient si grandes, que sainte Thérèse, pour les aplanir, se transporta à Valladolid. Elle en vint à bout. Par le temps qui courait, cette demoiselle n'avait que Dieu pour elle. Au milieu de ses combats, elle venait de perdre son dernier appui, c'est-à-dire l'approbation de dona Marie, sœur de don Alvarez, à qui la Sainte s'en plaint si finement.

Le N. 3 est charmant. Voyez cette malicieuse pécheresse. Elle ne mérite pas qu'on pense à elle, et elle fait ce qu'elle peut pour s'attirer l'attention. *Fugit ad salices et se cupit antevideri.*

LETTRE LXXXIX.

A monsigneur l'illustrissime don Alvarez de Mendoza, évêque d'Avila.
(Deuxième.)

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec Votre Gran-

deur. Chaque jour j'apprécie davantage la grâce par laquelle Notre-Seigneur me fait comprendre l'utilité des souffrances, pour prendre, sans s'inquiéter, le peu de contentement que donnent les choses de cette vie, puisqu'elles disparaissent si vite. Je vais apprendre à Votre Grandeur que, comme je ne pensais qu'à passer un bon printemps à Avila, ou à Valladolid, il nous est arrivé le P. Gratian, établi provincial de l'Andalousie par une commission du nonce, qui lui a été envoyée après le contre-bref. Ce père est un homme si accompli et si distingué, que je serais bien aise qu'il vous offrît ses hommages, comme il en a le désir depuis que je lui ai dit combien Votre Grandeur a à cœur le bien de l'ordre : vous me diriez ensuite si je me trompe sur son compte. J'ai toujours eu une grande joie de l'y voir entrer.

2. Enfin, nous partons pour l'Andalousie la semaine prochaine, ce sera lundi. Nous aurons cinquante lieues à faire. Je crois bien qu'il ne m'y mènera pas de force ; mais il y tient tellement, que, si je n'y allais pas, je craindrais manquer à l'obéissance qui est un devoir que j'ai toujours désiré accomplir. Par rapport à moi, j'en suis contrariée, et ce n'est pas pour mon plaisir que j'irai à Séville, au milieu des brûlantes chaleurs de l'été. Que Dieu y trouve son compte, le reste n'est rien. Je supplie Votre Grandeur de m'envoyer sa bénédiction, et de ne pas oublier de me recommander à Notre-Seigneur.

Cet endroit-ci se trouvant écarté, j'ai manqué de commissionnaires. On dit qu'à Séville nous en trouverons à volonté. J'écrirai de cette ville à Votre Grandeur. Veuillez Notre-Seigneur que vous jouissiez de la santé que je vous souhaite, et que je lui demande pour vous. Le P. Jean d'Avila fait pour vous les mêmes vœux. Il m'est d'un grand secours. Il vous présente ses hommages. Nous pensons souvent à vous, à la maison de Saint-Joseph et au doux repos qu'on y goûte. Que tout serve à la gloire de Notre-Seigneur, et qu'il vous fasse vivre plus longtemps que moi.

C'est aujourd'hui la veille de l'Ascension.

L'indigne servante et sujette de Votre Grandeur ;

THÉRÈSE DE JÉSUS.

P. S. Je me suis bien portée ici, et, grâce à Dieu, je m'y porte beaucoup mieux qu'à mon ordinaire.

NOTES.

L'original de cette lettre se trouve à Grenade, dans une maison particulière. Elle fut écrite à Véas, le 11 mai 1575.

N. 1. La Sainte y traduit saint Paul, qui dit : *Præterit figura hujus mundi. Les choses de ce monde, dit-elle, passent si vite.* Sont-ce les astres, ou le globe terrestre qui passent ? Eh non ! ce sont ces petits habitants habillés de la troisième planète du soleil, que le temps, dans son vol rapide, étouffe sous son aile toujours jeune et meurtrière. Qu'y faire ? Suivre le conseil éclairé de la Sainte : comprendre l'utilité des souffrances pour prendre, sans s'inquiéter, le peu de contentement que donnent les choses de la vie. Pour cela, il faut la foi et la grâce de Dieu. L'une et l'autre est en notre pouvoir. L'une et l'autre est pourtant un don de Dieu ; mais il l'accorde toujours, lorsque le cœur le demande. Vous ne le demandez que dès lèvres. Vous voulez l'avoir pour des paroles. Dieu ne vous le donnera jamais que pour votre cœur.

N 2. Vous êtes si content de ce que je viens de vous dire, que vous ne vous occupez pas du reste de cette lettre qui, sans cela, ne vous eût servi de rien.

LETTRE XC.

A don Pedro de Castre, alors chanoine d'Avila, et depuis évêque de Ségovie.

1. Jésus soit avec vous, Monsieur. Le plaisir que m'a causé votre lettre a été si grand que j'en ai remercié Dieu le premier par un *Te Deum*, parce qu'il m'a paru que je devais ce service à celui qui est l'auteur de tous les biens. Je vous remercie mille fois, et je désirerais vous témoigner ma reconnaissance autrement que par des paroles. Que la miséricorde de Dieu est grande ! Quoi ! mes iniquités vous ont fait du bien ! Ah ! c'est avec raison, puisque vous me voyez échappée à l'enfer que j'ai bien mérité depuis longtemps. Aussi bien j'ai intitulé ce livre : *Les miséricordes de Dieu*.

2. Qu'il soit à jamais loué ! Je n'en avais pas espéré la grâce qu'il vient de me faire. Cependant je me troublais chaque fois que j'entendais ses paroles menaçantes. Je ne voudrais pas vous en dire davantage par écrit. Je vous supplie donc de venir me voir demain soir, jour de la Présentation, afin que je puisse vous ouvrir mon âme, qui s'est désespérée tant de fois. Je vous prierai de me faire entendre tout ce que vous penserez qui est propre à me rendre agréable à Dieu ; car j'espère que sa divine majesté m'accordera toute ma vie la grâce de l'obéissance. Je ne pense pas que votre absence me donne la liberté ; j'y renonce ; car je vois les désordres qu'elle a enfantés. C'est impossible. Mais je trouverai de grands biens dans l'obéissance, si vous ne m'abandonnez pas, et vous ne le ferez pas. En témoignage de ma résolution, je me propose de garder ce billet, quoique j'en aie une garantie plus sûre.

3. Je vous supplie, au nom de Notre-Seigneur, de ne jamais oublier ce que je suis, pour ne faire aucun cas des faveurs que Dieu m'accorde, si ce n'est pour me regarder comme la plus misérable des créatures, puisque je le sers si mal, et que je ne fais que m'endetter de plus en plus. Vengez plutôt ce Dieu de bonté, qui ne veut se venger de moi que par des bienfaits, quoique ce ne soit pas une légère punition pour qui se connaît.

4. Lorsque vous aurez fini de lire ces cahiers, je vous en donnerai d'autres qu'il ne vous sera pas possible de lire sans concevoir une juste horreur, en voyant combien je devrais être différente de ce que je suis. Je crois néanmoins qu'ils vous causeront quelque plaisir. Que le Seigneur vous accorde un parfait contentement. Amen. Vous n'avez pas perdu auprès de moi dans le style de vos lettres : j'étais tentée de vous faire compliment des fleurs dont vous les ornez. Tout profite au service de Dieu, quand l'intention et le fonds sont vraiment pour lui. Qu'il soit béni en tout. Amen. Car il y a bien longtemps que je n'ai

éprouvé un si grand contentement que cette nuit. Je vous fais bien mes compliments pour l'adresse, car elle est bien grande pour moi.

A Monsieur le docteur Castro el Nero.

NOTES.

Ce billet est exposé à la vénération publique dans l'église de Cordoue. Nous l'y avons vu et lu.

N. 1. Don Pedro de Castro n'étant encore que chanoine à Avila, et Thérèse simple carmélite, reçut de cette religieuse le livre de sa Vie, écrite par elle-même. Après l'avoir lu avec l'intention bien arrêtée d'en faire bonne justice et de ne rien passer à l'auteur, le chanoine resta interdit et sensiblement touché de ce qu'il s'était proposé de critiquer. Sous l'impression de ces sentiments inattendus, il écrivit à la Sainte que la lecture du livre de sa Vie *lui avait fait du bien*. Quel ne fut pas l'étonnement, ou plutôt l'admiration de celle-ci? Dans son attendrissement, elle s'écria en lui répondant : *Que les miséricordes de Dieu sont grandes! quoi! mes iniquités vous ont fait du bien!* Oui, Thérèse, nous vous le dirons pour don Pedro: vos imperfections ont tellement relevé vos vertus, ces ombres font un effet si saisissant sur le tableau, que je n'ai pu le contempler sans répandre des larmes d'admiration. C'est donc pour vous avoir admirée, qu'à votre tour vous m'admirez. Et dans aucune de ses lettres, la Sainte ne s'est montrée attendrie comme dans celle-ci. Le principal sujet de sa joie vient de se croire échappée à l'enfer. Elle en remercie Dieu par un *Te Deum* et elle lui élève un monument de sa reconnaissance en intitulant son livre : *les Miséricordes du Seigneur*.

N. 2. Jusqu'alors elle s'était crue perdue, mille terreurs l'avaient agitée. Elle lui en fera un plus long détail dans un entretien qu'elle lui demande pour le lendemain, afin de lui ouvrir son âme rassurée après ses désespoirs. Elle impute à son indocilité ses désordres passés. L'obéissance en arrêtera le cours et les expiera. C'en est fait, il ne faut pas qu'il l'abandonne. Elle promet l'obéissance, et si elle y manque, ce sera ce billet qu'elle garde qui sera son accusateur.

N. 3. Qu'il ne prenne pas garde aux faveurs que Dieu lui accorde; ce Dieu de bonté ne veut se venger d'elle que par des bienfaits; toutefois ce n'est pas là une légère punition pour qui se connaît. Il ne faut pas qu'il imite Dieu, et qu'il la ménage. Elle est la plus misérable des créatures, elle vit si mal! grand Dieu, quels sublimes sentiments! Je l'ai déjà dit : Thérèse, que vous avez un grand cœur!

N. 4. *Lorsqu'il aura fini la lecture de ces cahiers*, elle lui en donnera d'autres qui ne manqueront pas de lui inspirer d'elle une juste horreur. On pense qu'elle lui promet ici le Livre des demeures. *Le style de vos lettres ne vous fait pas de tort auprès de moi. Vous les ornez de fleurs de bon goût, et tout profite pour Dieu, quand c'est l'amour de son service qui l'inspire.* Grande maxime de perfection! il y a longtemps qu'elle n'a passé une si bonne nuit. *L'adresse qu'il a mise à sa lettre, est bien grande pour elle.*

Elle ne signa pas ce billet, qui est cependant de sa main.

LETTRE XCI.

A don Pedro Manzo, alors chanoine de la sainte Eglise de Burgos, et, depuis, évêque de Calatrava.

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, Monsieur. Notre père provincial m'a chargé de vous dire qu'il a reçu une lettre où on lui marque qu'un père qui va à Rome, doit passer à Soria, pour vous parler, et qu'il n'aura pas le temps de s'arrêter. En effet, il est parti ce matin, et, malgré le désir qu'il avait de vous voir, il ne l'a pas fait à cause des nombreuses occupations qui lui ont pris hier tous ses moments. Il vous prie de le recommander à Dieu. Il nous a laissés dans une grande solitude, et je vous supplie de songer que vous avez dorénavant ici des filles, au nombre desquelles je me trouve, et que ;

comme la plus indigne, j'ai besoin que vous ne m'oubliez pas. La mère prieure et toutes les sœurs vous présentent leurs respects.

2. La cérémonie de la prise d'habit aura lieu, dit-on, vendredi prochain. C'est monseigneur qui la fera. Que Dieu se donne à nous, afin que ces absences nous soient moins pénibles. Qu'il vous garde, et vous fasse croître beaucoup en sainteté. Il serait nécessaire que vous me parliez avant de traiter avec aucun prêtre pour le placer ici. Cependant, si vous en trouvez un, ne vous en inquiétez pas

Votre indigne servante et sujette,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cette lettre fut écrite à Burgos, la seconde semaine de mai 1582. Un habitant de Bribiesca en conserve l'original. Don Pedro Manzo était de la maison des Manzos Zunigas, de Calahora; de chanoine qu'il était à Burgos, dans le temps que la Sainte lui adressa cette lettre, il devint évêque de Calahora, comme la Sainte l'avait prédit. Le père, dont le départ pour Rome fait un grand vide dans la maison, était le P. Gracian. Elle prie le P. Manzo de venir les consoler et réparer la faute que leur fait Gracian.

N. 2. L'illustrissime qui devait donner l'habit était don Christoval Véla, et la novice qui devait le prendre, dona Béatrix de l'Arco-Covarrubias. Nouveaux regrets de l'absence de Gracian. Parents, amis, tout nous quitte, il n'y a que Dieu avec qui nous puissions être toujours. *Qu'il se donne donc à nous!* Elle avait demandé un chapelain au chanoine. Avant de rien arrêter avec celui de son choix, il ferait bien de fenvoyer à la Sainte. De ce qui nous convient, nos propres yeux sont les meilleurs juges.

LETTRE XCII.

A Madame l'illustrissime et excellentissime Dona Maria Henriquez, duchesse d'Alva.

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec Votre Excellence. En m'envoyant ce livre, Votre Excellence m'a fait un si grand plaisir que je ne sais comment l'en remercier. Je vous présente mille fois mes respects, et je tiendrai ce que je vous ai promis. Si cela peut être agréable à Votre Excellence, comme je ne vois pas qu'il puisse aller si loin en sûreté, je retiendrai ici le père Médina, jusqu'à votre retour à Albe, si vous le permettez. Que Votre Excellence charge la prieure de me dire si elle consent à ce que je lui ai fait demander; que si elle ne m'en parle pas, je comprendrai que Votre Excellence est disposée à me rendre ce service.

2. Que Notre-Seigneur accorde à Votre Excellence la parfaite santé que lui demandent pour vous toutes ces filles et moi. J'offre à sa divine majesté le déplaisir vivement senti que m'a causé le départ de Votre Excellence, sans que je lui eusse baisé les mains. Qu'il soit à jamais béni de ce qu'il prend soin de me donner si peu de contentement sur la terre; que sa volonté soit faite en toutes choses; je comprends que c'est tout ce que je mérite. Sous un rapport, vous vous trouverez mieux (autant que j'ai pu m'en apercevoir) à cause des peines que vous aviez ici: je veux dire en y rencontrant ma présence.....

Chaque jour je prie Dieu d'accorder la santé à monseigneur le duc, et à Votre Excellence beaucoup d'années, pour le moins plus qu'à moi-même. Le rhume dont Votre Excellence est atteinte m'a ôté tout le plaisir que m'a causé votre lettre. Je supplie Votre Excellence de ne plus m'écrire ainsi à mes dépens : c'eût été assez pour moi que Votre Excellence m'eût fait adresser quelques mots par son secrétaire. Je tiens toutefois à ce que Votre Excellence me donne de temps en temps des nouvelles de sa santé et de celle de monseigneur don Fadrique. Que Notre-Seigneur la conserve toujours bonne à vos seigneuries. Lors même que vos seigneuries me mettraient en oubli, je n'oublierai pas de faire ce à quoi je suis obligée dans mes pauvres prières, tant pour vous que pour ceux à qui Votre Excellence veut du bien.

3. Le père provincial me donne de bonnes espérances des affaires. Cette nouvelle m'a donné beaucoup de consolation, ainsi que l'honneur que lui fait Votre Excellence, en lui permettant de lui tenir compagnie. Je ne crois pas faire un péché en lui portant envie. Sa Révérence me marque qu'elle désire impatiemment de recevoir l'ordre de se rendre auprès de vous ; mais je voudrais bien supplier Votre Excellence, pour l'amour de Notre-Seigneur, de ne pas le lui donner en ce moment ; car il fait imprimer les constitutions de l'ordre, dont nous avons un besoin pressant. Les monastères les attendent. Que Notre-Seigneur soit avec Votre Excellence.

L'indigne servante de Votre Excellence, et sa sujette,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Ecritte à Avila, fin de 1581, cette lettre est conservée par les religieuses de Méline des-Champs, autrement pour l'espagnol, Médina del Campo. C'est cette longue lettre dont la Sainte parle dans une du troisième tome. Par malheur, nous n'en avons qu'une partie ; le reste a été usé par les mains des dévots curieux.

N. 1. Elle remercie la duchesse d'un livre qu'elle lui a rendu. On entend que c'était le livre de la Vie de la Sainte qui, encore en manuscrit, était déjà en circulation et venait de passer entre les mains de cette grande dame.

N. 2. Thème de même utilité.

LETTRE XCIII.

A la-très-illustre dame dona Louise de la Cerda, seigneuresse de Malagon. (Première).

1. Jésus soit avec vous, madame. Votre lettre m'a été remise aujourd'hui, fête de l'Ascension, par le licencié. La nouvelle de l'arrivée de cette lettre m'avait fait quelque peine avant que je l'eusse lue. Dieu soit glorifié de ce que vous êtes bien portante, de même que don Juan et tous ces messieurs : le reste ne doit compter pour rien. Cependant, quoi que je dise, j'ai été bien contrariée et j'ai fait voir au licencié le tort qu'il a eu ; il en est resté confus et il ne se comprend pas lui-même. D'un côté, il a bonne envie de vous contenter, et il dit qu'il vous aime beaucoup, et il le fait ; mais d'un autre côté, il ne sait pas tirer parti de sa bonne volonté : il ressemble à Alonzo de Cabria, il a un peu de

mélancolie. Ce que c'est que le monde! Le licencié qui pourrait vous servir, ne le veut pas, et moi, tout en le désirant, je ne puis le faire. Nous subissons ces déplaisirs et d'autres encore pires, sans parvenir à connaître ce monde, ni à désirer de le quitter.

2. Je ne m'étonne pas que vous ayez des peines, je connais votre caractère; vous n'êtes pas d'humeur à vous accommoder de tout le monde; j'avais déjà prévu que vous auriez fort à souffrir des gens de ce pays-là : mais puisque vous y êtes pour servir le Seigneur, prenez votre mal en patience et entendez-vous bien avec lui, il ne vous laissera pas dans l'abandon. Personne ici n'a trouvé mauvais votre départ, seulement on vous plaint; chassez ces idées noires et prenez soin de votre santé. Ces tours passés, la mienne a été fort dérangée : si ce n'étaient les secours qu'on m'a prodigués dans votre maison par votre ordre, j'irais bien plus mal encore. La chaleur, pendant mon voyage, ayant fait augmenter la douleur que j'éprouvais déjà lorsque vous étiez à Malagon, il est devenu nécessaire de me faire saigner deux fois en arrivant à Tolède; telle était la douleur que je ressentais des épaules à la tête, que je ne pouvais pas me retourner dans le lit. On m'a ensuite fait prendre médecine, et demain, vendredi, il y aura huit jours que je suis ici. Je pars bien affaiblie, car on m'a tiré beaucoup de sang, mais il était bon. Je me suis trouvée bien abandonnée en me voyant sans mon amie et ma maîtresse; le Seigneur soit loué de tout. Réolin et tous les autres ont eu grand soin de moi, en sorte que j'ai admiré comment, pendant que vous étiez là-bas, je me trouvais bien de vous ici. Je vous recommande à Dieu de grand cœur. Quoiqu'encore un peu faible, je suis presque rétablie.

3. J'ai des obligations extraordinaires au curé de Malagon, et il veut encore me conduire. Alonzo de Cabria est si bien avec l'administrateur, qu'il n'a pas eu envie de venir avec moi; il prétend que cela ferait trop de peine à l'administrateur. Pour moi, qui me suis trouvée en si bonne compagnie, je l'y ai d'autant moins engagé qu'il arrivait bien fatigué de son voyage. Je dois vous faire savoir que l'administrateur se conduit très-bien, il se conduit, dit-on, on ne peut mieux; Antoine de Cabria en fait le plus grand éloge; tout le monde en fait autant, et M. Hernando en est très-content.

4. Carleval est parti, et je crois que c'est pour ne pas revenir; on dit que c'est la Providence qui a fait choix d'Alonzo de Cabria, pour travailler à la fondation du monastère de Malagon et de l'hôpital, pour en faire les frais, et on dit vrai. Je dois vous dire, madame, que je suis très-contente de l'avoir placé là; à part mon Paul, je ne sais trop si j'aurais pu faire un choix qui valût le sien, de sorte que c'en est un très-heureux. Il est très-versé dans l'oraison, dont il a une grande expérience; il est très-content et il ne lui manque qu'un petit logement. Comme je vous ai laissé tout cela par écrit à Malagon, je ne vous en dirai pas davantage; je trouve encore ici de grandes nouvelles sur ce père.

5. Les sœurs sont très-contentes ; nous avons arrêté que l'on prendrait une béate instruite , qui sera nourrie par la maison (puisque nous sommes tenues de faire une autre aumône, ce sera celle-là) ; elle apprendra gratis aux petites filles à travailler, et par là même, elle aura occasion de leur enseigner la doctrine chrétienne et leurs devoirs envers Dieu, ce qui fera un très-grand bien. Le père Carleval a aussi envoyé chercher un jeune homme pour les servir : ce sera lui et le curé qui expliqueront la doctrine. Enfin la confiance que j'ai en Dieu me fait espérer que tout ira bien ; de manière que je suis très-contente : soyez-le aussi vous-même, et soyez assurée que mon absence ne nuira en rien à la religion de cette maison. Quand je considère que les religieuses en ont beaucoup, qu'elles ont un tel confesseur et que le curé ne les négligera pas, j'ai l'assurance qu'avec l'aide de Dieu, les progrès iront croissant de jour en jour.

6. Personne n'ose dire au dernier aumônier de ne pas continuer à dire les messes : veuillez, madame, le lui faire dire. Le père Paul cherche quelqu'un pour le lui faire défendre, mais il ne voudrait pas que cet aumônier fût abandonné. L'administrateur se charge de le placer si bien qu'il se trouvera mieux qu'il n'est ; mais puisque c'est à lui de le consoler, il ne voudrait pas lui intimer lui-même son renvoi. Je vous prie, madame, de ne pas négliger cette affaire ; on a déjà payé le licencié ; c'est Miranda qui l'a payé. Veuillez faire savoir qui doit rembourser Miranda. Il faut obvier à ce que le démon n'ourdisse pas quelque trame pour nous faire perdre un homme comme celui-là ; car il ne manquera pas de faire tous ses efforts contre celui qui lui cause de grands préjudices. Examinez bien ce que c'est, et ne donnez pas votre consentement ; j'ai été si occupée aujourd'hui que je n'ai pas eu le temps de m'occuper de cette affaire, et il est maintenant trop tard et je suis en outre trop fatiguée. Je me sers de la grande selle à dossier que vous aviez au château (je vous supplie de ne pas le trouver mauvais), et d'une autre fort commode que j'ai achetée ici. Je sais bien que vous verrez avec plaisir que je me serve de votre selle pour mes voyages, et que du moins je les fasse avec quelque chose qui est à vous ; j'espère que Notre-Seigneur me fera la grâce de revenir sur cette même selle, sinon, je vous la renverrai lorsque vous serez de retour.

7. Je vous ai déjà marqué, madame, dans la lettre que j'ai laissée pour vous à Malagon, qu'il me semble que le démon empêche que maître Avila ne voie mon affaire. Je ne voudrais pas qu'il mourût sans la voir, ce serait un grand malheur ; je vous prie donc, puisque vous êtes si près, de lui envoyer par un exprès l'écrit bien cacheté et de lui écrire pour l'en prier, car il a bonne envie de le voir et il le lira aussitôt qu'il le pourra. Frère Dominique vient de m'écrire tout à l'heure de le lui envoyer à Avila par un exprès ; jésuis bien en peine et je ne sais que faire : comme je vous l'ai dit, s'ils le savent, cela me fera bien du tort. Pour l'amour de Notre-Seigneur, faites, je vous en prie

vos diligences ; considérez qu'il s'agit de son service, et ne perdez pas courage dans le pays étranger. Rappelez-vous que la Sainte Vierge et notre père saint Joseph allèrent en Egypte.

8. Je m'en vais par Escalona, où se trouve la marquise qui m'a fait dire d'y passer. Je lui ai répondu que je me trouve si bien de vous qu'il n'était pas nécessaire qu'elle s'occupât de moi et que j'irais. J'y serai une demi-journée, s'il m'est possible, et cela parce que le frère Garcia le lui a promis et que ce n'est pas un détour. M. don Hernando, madame dona Anne m'ont fait l'honneur de me rendre visite. Don Pedre Nino, madame dona Marguerite, nos autres amis, ainsi que beaucoup d'autres, m'ont fait le même honneur et quelques-uns m'ont beaucoup fatiguée. Les gens de votre maison sont tranquilles et bien rangés. Je vous prie, madame, d'écrire à madame la supérieure ; vous voyez combien vous lui avez déjà d'obligations. Comme j'ai gardé le lit le reste du temps, je n'ai pu la voir, bien qu'elle m'ait fait faire ses compliments. Demain matin avant mon départ, j'irai voir la supérieure qui le désire beaucoup.

9. Je ne voudrais pas parler de la mort de madame la duchesse de Médina-Cæli, si je croyais que vous l'ignorez. Mais je pense que vous l'aurez apprise avant que cette lettre vous parvienne. Je ne voudrais pas que vous en fussiez trop affligée. Le Seigneur lui a fait à elle-même et à tous ceux qui la chérissaient une grande grâce en l'enlevant si subitement au milieu de ses souffrances qui lui faisaient endurer mille morts. Elle a si bien vécu qu'elle vivra toujours ; que Dieu nous accorde à vous et à moi le même bonheur. Mes respects à tous ces messieurs. Antonia vous offre les siens. Faites bien mes compliments à M. don Juan ; je le recommande beaucoup à Notre-Seigneur. Que sa divine majesté vous conserve et vous conduise toujours par la main. Je suis déjà bien fatiguée et je ne vous en dis pas davantage.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

10. On a fini par accorder une autorisation à notre père éternel. Sous un rapport, j'en suis fâchée, mais d'un autre côté, je vois que c'est la volonté de Notre-Seigneur, qui veut aussi que vous ayez des peines sans consolation. Ce père vous écrira lorsqu'il trouvera un commissionnaire. Je remets cette lettre-ci à dona Francisca, en la lui recommandant bien. Si je trouve une occasion, j'aurai soin de vous écrire d'Avila. J'oubliais de vous parler d'une religieuse que notre père regarde comme très-capable et très-recommandable par ses qualités. Elle n'a que deux cents ducats ; mais nos filles sont tellement surchargées et le besoin est si grand dans un monastère qui ne fait que commencer, que je suis d'avis qu'on la reçoive. J'aime mieux prendre une telle fille que des imbéciles, et si j'en trouvais une autre comme elle, je n'en admettrais pas d'autres. Je vous laisse avec Dieu, madame : si

je m'écoutais, je ne finirais pas. Je ne comprends pas comment je puis vivre si éloignée de celle que j'aime tant et à qui j'ai de si grandes obligations.

NOTES.

Conservée par les religieuses de Talavera, cette lettre fut écrite à Avila, lorsque la Sainte fut de retour de la fondation de Malagon, le 27 mai 1568. Il paraît, par le contenu, que madame de la Cerda était alors en Andalousie.

N. 1. Il est question d'un homme de confiance de dona Louise, aussi maladroit que dévoué. Il est confus de ses bévues; son caractère mélancolique en est cause. Que voulez-vous? puis, une conséquence morale de cette déconvenue: ceux qui peuvent nous servir n'en ont pas la volonté, et vice versa. La preuve: voyez toutes ces demoiselles qui ont bonne vocation à l'état religieux et pas de dot, et ces dotées, sans vocation. Toutes ces choses disgracieuses ne servent de rien pour nous faire apprécier le monde, ni pour nous y faire renoncer. C'est pourtant vrai, Thérèse, ce que vous dites là. Oh! nous en voyons bien d'autres sans être désabusés, pas plus que si tout était roses. Quoi qu'il en soit, vous avez doré la pilule à votre grande dame. A-t-elle opéré? oui.

N. 2. Dona Louise ne s'arrangeait pas, selon les apparences, des Andalous. La Sainte lui conseilla de se mettre bien avec Dieu, parce que c'est le moyen de se trouver bien des hommes. Elle a été malade; la fatigue et la chaleur en ont été la cause. On l'a saignée deux fois. On eût mieux fait de la faire transpirer au moyen du thé et d'une fomentation. Mais c'eût été trop peu de deux saignées: on lui a fait prendre médecine. C'était de trop. Non, disent nos Hippocrates qui prennent fait et cause; car elle n'est pas restée sous le coup de cette médication. C'est la raison par laquelle ils nous prouvent que nous avons besoin d'eux pour ne pas vivre longtemps, ce qui serait ennuyeux.

N. 3. Grands éloges du curé de Malagon, le licencié Gaspard de Villeneuve à qui la Sainte a écrit plus d'une fois. Elle est bien aise que le bon Alonzo Cabria, personnage mélancolique, soit satisfait de ne pas l'accompagner. Ces caractères-là ne vont pas au sien. Mention honorable de l'administrateur de la dame.

N. 4. Carleval, ce frère d'un honnête mitigé que la Sainte avait laissé pour confesseur à ses filles, est comparé à l'incomparable Paul Hernandez de la compagnie de Jésus. Elle fait une belle réflexion sur Alonzo Cabria. Qu'il prenne patience, il devint directeur.

N. 5. Elle revient à Carleval: il a le talent d'instruire la jeunesse. On lui adjoint une béate.

N. 6. Elle la charge de prier Paul d'expédier un aumônier, sans lui faire de la peine; parce qu'il est bon homme. Que l'administrateur en ait soin. Miranda est l'objet de quelque vexation. C'est l'ordinaire du démon de faire des siennes à ceux qui lui font le plus ombrage. Déjouez ses ruses. Enfin, il s'agit d'une selle. Evidemment ce n'est pas un bât.

N. 7. L'affaire dont elle veut qu'Avila connaisse, n'est autre chose que le livre de sa Vie.

N. 8. Projet de voyage pour le lendemain. Visites reçues, fatigue par suite, etc.

N. 9. La duchesse de Médina-Céli est morte. Elle a si bien vécu qu'elle vivra toujours.

LETTRE XCIV.

A madame l'illustrissime dona Louise de la Cerda. (Deuxième.)

1. Jésus soit avec vous, madame. Je suis arrivée ici, bien fatiguée, le mercredi avant Pâques. Après avoir été si mal, comme je vous l'avais marqué, je n'étais guère en état de me mettre en route. Aussi suis-je venue lentement avec le curé, qui m'a rendu bien service, et qui est extrêmement aimable. J'avais avec moi un parent, qui, quoiqu'enfant, a été atteint de la pierre. Je lui ai fait boire de l'eau de cette fontaine, et il est parfaitement guéri. Je me réjouis de cette heureuse guérison, parce que j'espère obtenir par le même moyen celle de don Juan. Que votre

santé aille comme nous le demandons à Dieu. Je vous présente mes respects, ainsi qu'à tous ces messieurs.

2. J'ai trouvé déjà, religieuse et bien contente, dona Thérèse, fille de la marquise de Velada. Dimanche dernier, j'ai vu la marquise de Villena; elle m'a comblée d'amitiés. Mais, comme je n'ai besoin que de madame Louise, cela m'a fait peu d'effet. Que Notre-Seigneur me la ramène en bonne santé et sans accident. Je vous prie de nouveau de ne pas négliger mon affaire, pour les raisons que je vous ai marquées. J'y mets une grande importance. J'ai laissé à Malagon une longue lettre pour vous, une autre à Tolède; et celle-ci n'est que pour vous apprendre que j'ai fait bon voyage. C'est aujourd'hui le mercredi

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie.

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

NOTES.

Cette lettre fut écrite le mois suivant, même année et du même couvent que la précédente.

N. 1. Le voyage annoncé dans la précédente, a fatigué la Sainte, à peine relevée de la maladie qu'elle venait de faire. Le curé de Malagon a été pour elle une agréable compagnie. Elle a fait boire à une fontaine médicinale un enfant dont elle était parente, et par sa vertu, cette eau étonnamment dissolvante a guéri cet enfant de la maladie de la pierre, dont il n'était certainement pas atteint. Don Juan, qui est voué à cette merveilleuse fontaine, en sera, à coup sûr, pour son voyage.

N. 2. Elle lui recommande de nouveau le livre de sa Vie.

LETTRE XCV.

A madame l'illustrissime dona Maria de Mendoza et Sarmiento, qui fut comtesse de Ribadavia. (Première.)

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec Votre Seigneurie. Ce voyage m'a été bien pénible. D'un côté, je quitte à regret cet endroit; et, de l'autre, monseigneur l'évêque m'écrit que vous êtes dans une grande peine, sans m'en dire le sujet. Si je n'étais pas à la veille de mon départ, je ne partirais pas sans savoir quelle est cette peine. J'ai eu grand soin de vous recommander du moins à Notre-Seigneur. Il m'est venu à l'esprit, je ne sais comment, que l'administrateur pourrait avoir déplu en quelque chose à madame l'abbesse. Cette pensée m'a un peu consolée; si elle éprouve quelque désagrément, Dieu le permet sans doute, pour lui faire acquérir de plus grandes richesses spirituelles. Que sa divine majesté arrange cette affaire, comme je l'en supplie.

2. L'on m'a appris que vous vous portiez beaucoup mieux, et j'en ai été bien contente. Oh! si vous aviez une seigneurie dans l'âme comme vous en avez une sur la terre, que vous vous inquiéteriez peu de ce qu'on nomme tribulations! Toute ma crainte, c'est qu'elles ne nuisent à votre santé. Je vous supplie, madame, de me faire connaître (les messagers ne vous manquent pas), dans le plus grand détail, ce qui en est. J'en suis fort en peine. Je suis arrivée ici en bonne santé, la veille de Notre-Dame: dona Louise en a éprouvé une extrême joie.

Nous passons de bons moments à nous entretenir de vous, et j'y prends tant de plaisir, à cause de l'amitié que je vous porte, que je ne m'en lasse pas.

3. Je vous dirai, madame, que tout ce qu'on peut désirer, c'est qu'il plaise à Notre-Seigneur que vos œuvres répondent à la considération dont vous jouissez ici. L'on n'y cesse pas de vous traiter de sainte, et deme répéter les louanges que l'on fait de toute votre vie. Que Notre-Seigneur soit loué du bon exemple que vous leur avez donné! A quoi pensez-vous donc, madame? vous souffrez de si grandes peines, que déjà Notre-Seigneur a tellement allumé dans votre âme le feu de son amour, que vous le communiquez aux autres. Considérez donc, je suis forcée de vous le dire, ce que Notre-Seigneur a souffert sur la terre. La vie est courte, il ne nous est accordé qu'un moment pour notre épreuve. O mon Jésus! Comme je lui offre la peine que me cause votre absence, sans que je sache seulement des nouvelles de votre santé, comme je le souhaiterais!

4. Les fondateurs de cette maison où je me trouve sont de fort bonnes gens. Nous faisons des démarches pour obtenir l'autorisation: je voudrais mener cela rondement, parce que je pense que si on nous l'accorde bientôt, tout ira à merveille. J'aurais bien des choses à dire à madame dona Béatrix et à mesdames les comtesses. J'ai toujours présent à mon souvenir mon ange dona Eléonore: que Notre-Seigneur en fasse sa servante. Je vous prie, madame, de faire mes compliments au père prieur de Saint-Paul et au père Prévot. Le provincial des dominicains prêche ici: il est très-suivi et il le mérite: je ne lui ai pas encore parlé. Que Notre-Seigneur vous conduise par la main et vous conserve pendant bien des années. Amen.

De Votre Seigneurie l'indigne servante et sujette,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

NOTES.

Celle-ci fut écrite à Tolède, vers la fin du carême de 1569.

N. 1. La courtoisie et les attentions de la Sainte pour les grandes dames, se sont fait remarquer dans les lettres précédentes. Dans celle-ci, elle renchérit encore. Quelle finesse d'esprit!

N. 2. Marie de Mendoza a une belle seigneurie temporelle; si elle en avait une spirituelle, elle n'aurait plus rien à désirer, elle ne s'inquiéterait pas des tribulations, qui sont peut-être la cause du dérangement de sa santé. La Sainte met des ailes dorées à cet avertissement salutaire.

N. 3. Madame de Mendoza est canonisée à Tolède par la voix publique: qu'est-ce que cela fait, si elle ne l'est en même temps dans le ciel? C'est à elle de prendre garde et de vivre de façon qu'il en soit ainsi. La bonne renommée ne suppose pas nécessairement la vertu, elle n'en suppose ainsi que les apparences. Or, sont-ce les apparences qui sauvent? Cette dame est dans les souffrances, mais ce ne sont pas précisément les souffrances qui sont la vertu. La vertu, dans les souffrances, consiste à les bien prendre et à les supporter comme le divin Jésus nous l'a appris dans sa passion et sur la croix. Aussi la Sainte renvoie-t-elle la dame à ce modèle. Jésus ne choisit pas et il souffre tout jusqu'à la fin. Lecteur, prenez-y garde.

N. 4. Que vous importe le nom des fondateurs de Tolède?

LETTRE XCVI.

A madame l'illustrissime dona Maria de Mendoze. (Deuxième.)

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, madame, et vous donne des forces pour supporter tant de peines. Celle-ci a dû être un rude coup, et si vous l'avez vivement senti, je n'en ai pas moins ressenti le contre-coup. Toutefois, les faveurs que Notre-Seigneur vous accorde me donnent la confiance qu'il ne vous laissera pas dans cette affliction, sans consolation, et sans vous rappeler le souvenir de ce que sa divine majesté et sa glorieuse Mère eurent à souffrir dans ce saint temps. Si nous ressentions leurs souffrances, comme nous le devrions, tous les maux de cette vie se changeraient pour nous en une grande félicité.

2. Je voudrais bien me trouver assez près de vous pour vous tenir compagnie et vous aider à supporter votre peine, à laquelle je prends d'ici une si grande part. Je n'ai trouvé d'autre consolation que de supplier saint Joseph d'être avec vous, madame, et de m'empresser de réunir toutes nos prières et de les adresser à Notre-Seigneur pour vous et pour cette sainte qui est déjà, j'aime à le croire, en sa sainte présence. Car il s'est hâté de la retirer de ce monde avant qu'elle en connût tous les dangers. Tout doit finir sitôt ici-bas, que si notre raison était éclairée et éveillée, il nous serait impossible de regretter ceux qui meurent dans la connaissance de Dieu; au contraire, nous nous réjouissons de leur bonheur.

3. Le comte m'a fait pitié; ses vues ne vont pas au-delà de ce que nous voyons; mais les jugements de Dieu sont grands et ses secrets sont impénétrables. Qui sait si son salut ne dépend pas de la perte de ses Etats? je pense que Notre-Seigneur, qui est le meilleur des amis, prend un soin tout particulier de vous et de tous vos intérêts. Tenons-nous pour assurés qu'il a eu en vue le plus grand bien des âmes; et qu'en comparaison de celui-là, il faut faire peu de cas de tout le reste. Ce qui nous est important, c'est notre bonheur ou notre malheur éternel: je vous supplie donc, par l'amour de Notre-Seigneur, de ne pas arrêter vos pensées sur ce qui peut nous causer de la peine, mais sur ce qui doit nous consoler. A faire ainsi on gagne beaucoup, et à faire autrement, on perd et on peut nuire à son salut. Or, vous êtes dans l'obligation, comme tout le monde, d'y prendre garde. Que Dieu vous accorde une aussi bonne santé que nous l'en prions.

4. Nos sœurs et la mère prieure vous offrent leurs respects, et moi à madame dona Béatrix. C'est aujourd'hui le mercredi de la semaine sainte. Je ne vous ai pas écrit plus tôt, parce qu'il m'a semblé que vous n'étiez pas en état de lire des lettres.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

C'est le couvent des déchaussées d'Ecija, qui possède l'original de cette lettre. Comme avant 1576 la Sainte signait : *Thérèse de Jésus, carmélite*, on peut présumer que cette lettre est postérieure à cette date, puisque la signature est sans l'addition de *carmélite*, supprimée depuis 1576.

N. 1. C'était la semaine sainte. Madame de Mendoze pleurait la mort d'une grande comtesse. La nouvelle de ce malheur l'avait accablée, et la Sainte lui dit, comme dans la lettre précédente : Songez donc aux douleurs de la Mère de Dieu, qui, *cette semaine*, voyait les tourments de son Fils mourant sur la croix.

N. 2. La Sainte regrette de n'être pas auprès d'elle. Elle ne se contente pas de prendre part à sa peine, elle recommande cette affligée à Notre-Seigneur, toutes les sœurs le prient aussi pour elle et pour la dame, dont la mort cause son chagrin. Cette défunte est moins à plaindre d'être déjà morte, qu'elle ne le serait si elle avait encore à mourir. Elle est heureuse d'être morte dans la connaissance de Dieu, et elle n'a perdu que les dangers qui l'attendaient, si elle eût vécu plus longtemps.

N. 3. Elle conseille au comte de Mendoze la résignation sur une perte qu'il vient de faire.

LETTRE XCVII.

A madame l'illustrissime dona Anna Henriquez.

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, madame. J'avais un grand désir de vous écrire, et si j'avais pu le faire plus tôt, vous ne m'auriez pas fait l'agréable surprise de me prévenir; mais ces jours derniers j'ai reçu tant de lettres, et les affaires de la province m'ont donné tant d'occupation, que je ne sais vraiment pas comment j'ai pu y tenir avec ma faible santé. La mère prieure, Marie-Baptiste, m'a marqué que vous avez éprouvé une grande joie de la grâce que Dieu nous a faite; mais c'était inutile : je sais assez que lors même que nous y aurions été étrangères, nous qui sommes si bien vos servantes, il suffisait, pour que vous en eussiez de la joie, que la chose fût pour Dieu ; car vous êtes de sa maison et de son royaume. J'en ai éprouvé, madame, un grand soulagement, en pensant que dorénavant régnera la paix, qui est une si grande chose, et que ceux qui sont entrés dans cette voie sous la conduite de prélats si peu d'accord, ne trouveront plus d'obstacles, et sauront aisément ce qu'ils ont à faire. Que Dieu soit béni en toutes choses.

2. Quand donc pourrai-je vous voir, madame, quelque contentement ? Il me semble que Dieu vous les réserve tous pour la vie qui n'aura point de fin. Votre peu de santé n'est pas le moindre de vos maux. Le bon temps qui approche diminuera peut-être un peu celui-là. Que sa divine majesté y remédie, comme elle le peut. Depuis mon point de côté, je me suis bien portée; j'ignore combien cela durera.

3. Nous sommes fort bien ici, et chaque jour nous nous félicitons davantage de la fondation de cette maison. Les habitants du lieu sont charitables, simples et sans déguisement : cela me fait grand plaisir. L'évêque nous a bien servies et il nous accorde des faveurs vraiment extraordinaires. Je vous supplie, madame, de le recommander de temps en temps à Dieu. Nous nous tenons très-honorées du tableau qui vous représente ; il est placé au maître autel, et il est si beau et si grand, que nous pouvons bien nous passer d'y en mettre d'autres. Nous avons ici une excellente prieure et des sœurs qui me semblent bien dignes d'elle.

La maison est déjà sur un tel pied qu'on la dirait une ancienne fondation. Néanmoins, je me sens dans l'isolement pour ce qui est de l'âme, parce que je ne me trouve pas ici avec des pères de la compagnie qui soient de ma connaissance. En vérité, je suis en toute manière dans l'isolement ; car, quoiqu'il fût éloigné de moi, notre saint Alvarez me tenait toujours compagnie en me communiquant bien des choses par lettres. Enfin, nous sommes ici-bas en exil, et il est bon que nous le sentions.

4. Que vous en semble, madame ? frère Dominique Banez n'a-t-il pas obtenu honorablement sa chaire ? Que Dieu me le garde, puisqu'il ne me reste aussi bien guère autre chose. Cette chaire lui donnera bien de l'ouvrage, car il en coûte pour acquérir de la gloire. Je vous prie de faire des compliments de ma part à madame dona Maria. Je désire beaucoup de la voir en bonne santé, mais mes prières ne sont bonnes qu'à augmenter le mal ; voyez-le plutôt pour vous-même. Si le père Garcia Manrique est auprès de vous, je vous supplie de lui dire que je voudrais bien qu'il fût ici, et de ne pas m'oublier dans ses prières.

5. Nous n'en finissons pas de l'acquisition de cette maison, et cependant je désire bien en voir la fin ; car je me proposerais, s'il plaisait à Dieu, de profiter du beau temps qui approche, pour aller à Burgos et revenir promptement afin de passer plus longtemps avec vous, madame. Que Notre-Seigneur arrange cela, comme il le peut, et qu'il vous donne en ce saint temps de grandes consolations spirituelles, puisque les temporelles paraissent vous manquer. J'offre mes respects à M. don Louis et je prie Dieu de le sanctifier beaucoup. De la maison de Saint-Joseph. Nous sommes aujourd'hui le 4 mars.

L'indigne servante et sujette de Votre Seigneurie.

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

C'est le 4 mars 1581 que la Sainte écrivit de Palence cette lettre qui a été conservée par les religieuses de Saint-Clément.

N. 1. La séparation des provinces vient d'être décidée. La Sainte n'a pu en donner la nouvelle à cette dame, elle s'en excuse et reçoit ses félicitations avec reconnaissance.

N. 2. Elle déplore la mauvaise santé de cette dame et elle soutient son courage.

N. 5. Elle lui exprime le contentement qu'elle éprouve à Palence. La maison qu'elle y a fondée est très-bien : elle n'a qu'à se louer des habitants de la ville. L'évêque a fait pour elle des merveilles. Cette dame lui a donné un grand tableau, il est placé derrière le maître-autel. Tout ce qui chagrine la Sainte, c'est de n'avoir là aucun père de sa connaissance. Elle est exilée tant qu'elle est ici-bas, et il est bon qu'elle le sente. Rien n'est plus positif et rien n'est moins compris que notre exil.

N. 4. Voilà frère Banez, prédicateur en titre.

N. 5. Il s'agit de l'acquisition d'une maison à Burgos.

LETTRE XCVIII.

A madame l'illustre dona Béatrix de Castille et Mendoze.

Jésus.— 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec votre seigneurie. Il me semble que lorsque je vous suppliai de ne pas m'écrire, ce fut seulement pour ce qui concerne ces affaires ; car c'eût été à moi

une insigne fausseté de vous dire que je ne prends plus plaisir à recevoir de vos lettres, tandis que j'en éprouve un si grand lorsque j'en reçois. Mais ce qui me fait de la peine et m'en fait beaucoup, c'est qu'il s'agisse de choses que je ne peux faire sans blesser ma conscience et que, selon moi et bien d'autres, don François lui-même ne saurait faire sans manquer à l'honneur.

2. Comme on fait entendre autrement la chose à votre seigneurie, elle ne peut pas manquer de révoquer en doute ma bonne volonté. Ce soupçon m'est extrêmement pénible : aussi désiré-je infiniment l'entière conclusion de ces affaires. Que Notre-Seigneur termine tout cela pour sa plus grande gloire, comme c'est le vœu de votre seigneurie. Voir en repos votre seigneurie et reconnaître le grand mérite de madame dona Orofrisia ont été ma première pensée et mon constant désir.

3. Vous dites que j'ai écrit à sa seigneurie que Notre-Seigneur lui donnerait des enfants. Eh bien ! je le dis encore et j'espère de sa divine majesté qu'elle en aura. J'ai toujours mis peu d'importance à savoir ce que prétendait dire Pierre de Ahumada : j'y en mets maintenant, et je suis dans une telle répugnance de me mêler de quoi que ce soit, que, si on ne m'en faisait pas un cas de conscience, j'abandonnerais tout : et j'y étais toute décidée, si Peralvarez ne m'eût dit que vous m'en blâmeriez beaucoup, attendu que cette affaire intéresse saint Joseph. Puisque mes péchés m'ont faite prieure de cette maison, je vois bien que vous avez raison.

4. Il est juste aussi que la maison ait recours en droit, afin que cela finisse ; et, en vérité, d'après ce que les avocats m'ont dit, quoique les enfants de mon frère arguent de nullité son testament, à cause que l'on ne sait qui l'a ouvert, il y aurait bien des procès. Vous faites bien de chercher à faire tout déclarer, car les procès sont une chose terrible et bien coûteuse. Que Notre-Seigneur l'arrange, comme il le peut, et qu'il conserve bien des années votre seigneurie pour le bonheur de ses enfants. Amen.

L'indigne servante de Votre Seigneurie et sa sujette,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

5. La sœur Thérèse de Jésus vous offre ses respects. Dieu me fait espérer que dans quelques jours nous vous les présenterons l'une et l'autre en personne. Nous nous recommandons toutes deux aux prières de M. don François.

NOTES.

Cette lettre est conservée par les déchaussées de Guadalaxare. Elle fut écrite en 1582 ; le lieu d'où elle fut écrite est inconnu. Elle était pour dona Béatrix de Castille, dame de la plus grande distinction et belle-mère de don François, neveu de la Sainte. Laurent de Cépède en mourant avait établi sainte Thérèse son exécuteur testamentaire, et le testament s'étant trouvé ouvert, dona Béatrix l'attaquait en nullité pour cette cause légale. La Sainte en défendait la validité, pour certains legs faits à son couvent. On ne parlait du côté du monde de rien moins que d'un procès en règle. Sainte Thérèse en eut toujours horreur, et au dernier nombre de cette lettre, elle demande un accommodement à l'amiable.

N. 1. Elle est trop heureuse lorsqu'elle reçoit une lettre de dona Béatrix ; mais il

n'en est pas de même lorsque cette lettre roule sur des intérêts temporels, et qu'elle lui demande des sacrifices auxquels sa conscience s'oppose.

N. 2. On avait inspiré à dona Béatrix des soupçons sur la bonne foi de la Sainte; elle s'efforce de les dissiper. Elle n'a rien dit contre dona Orofrisia.

N. 3. Nous n'entendons pas ce qu'elle veut dire de son frère Ahumède. Ses péchés l'ont faite prieure d'Avila, et ses vertus, qu'en ont-elles fait? C'est bien connu. Son humilité lui gagnait tous les cœurs. Cette vertu ayant le double pouvoir de gagner Dieu et les hommes, les hypocrites s'en servent à cette dernière fin seulement, et ils reculent pour mieux sauter. Thérèse, au contraire, ne s'abaisse jamais plus qu'après son élévation. Mais je suis insupportable avec de telles vérités. Pour vous plaire, il aurait fallu vous dire que tous les masques sont de bons visages naturels. Si vous cherchez des mensonges, pourquoi achetez-vous sainte Thérèse et son honnête commentateur?

LETTRE XCIX.

Au révérend père Dominique Banez, de l'ordre de saint Dominique, confesseur de la Sainte.

1. Jésus soit toujours avec vous, mon père. Je vous dis, mon père, qu'il me semble que mes joies ne sont déjà plus dans ce monde, puisque je n'ai pas ce que je désire, et que j'ai ce que je ne désire pas. La preuve, c'est que les consolations que je trouvais dans mes confesseurs, je ne les y trouve plus. Il me faut plus qu'un confesseur. Tout ce qui est moins qu'une âme ne remplit pas le désir de la mienne. Ce que je viens d'écrire m'a grandement soulagée. Que Dieu vous récompense en vous faisant la grâce de l'aimer toujours.

2. Dites à cette pauvre fille qui s'inquiète tant de savoir si elle obtiendra, ou non, les suffrages des sœurs, qu'elle présume trop d'elle-même et qu'elle manque d'humilité; que vous et nous qui sommes chargés de veiller au bien de cette maison, nous trouverons bien fait ce que l'on fera, et non ce qu'il semble à une religieuse que l'on doit faire; qu'il nous importe plus qu'à elle d'y prendre garde. Ce sont des choses qu'il est nécessaire de faire entendre. Dès que vous verrez madame dona Maria, ne manquez pas de lui faire mes compliments; car il y a longtemps que je ne lui ai écrit. C'est beaucoup de se porter mieux par de si fortes gelées. Je crois que nous sommes le trois décembre. et moi,

Votre fille et servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Le commencement de cette lettre est perdu. L'indispensable date manque, et pour comble de désolation, l'intelligence n'en est pas aisée.

N. 1. La Sainte s'adresse au P. Banez. Ils s'entendaient à demi-mot. Elle se plaît à régaler ce bon dominicain, qui se piquait d'une spiritualité transcendante. Elle a ce qu'elle veut et c'est sa mort, Elle a ce qu'elle ne veut pas, c'est sa vie. Il s'agit simplement des désirs opposés de l'esprit et de la chair. La chair ne veut pas les souffrances, qui sont la vie. Dieu est nécessaire à son bonheur. Ses confesseurs avec leurs consolations, sont usés et la laissent dans le vide de l'âme.

N. 2. Elle parle de la répugnance de Marie-Baptiste, sa nièce, qui s'inquiétait du bruit qui courait de sa réélection. Elle ne doit s'occuper que de faire la volonté de ses supérieures. Eh! Marie-Baptiste, que faites-vous là? Vous allez à rebours de bien d'autres, qui ne s'inquiètent que de leur non-élection.

LETTRE C.

Au très-révérénd père Nicolas de Jésus Marie Doria, premier général de l'ordre des déchaussés de Notre-Dame du Mont-Carmel. (Première.)

Jésus.— 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon révérend père. Serrano est arrivé aujourd'hui, qui est la Saint-Thomas. Votre lettre m'a fait un grand plaisir, car j'étais inquiète de savoir si, dans votre retour, vous aviez fait bon voyage. Dieu soit béni de la grande grâce qu'il nous a faite. Qu'il veuille qu'il en soit de même à votre prochaine visite. Elle ne sera pas aussi pénible, car c'est un grand soulagement, lorsqu'il y a peu d'ouvrage. Je pense que vous avez déjà reçu deux lettres de moi; au moins une que je vous ai écrite aussitôt après mon arrivée ici, le jour même de la Sainte-Catherine. Je les avais remises l'une et l'autre à M. François Doria.

2. Dieu a permis notre translation à la maison neuve, le jour même de la Conception de la sainte Vierge. J'avais eu fort à faire pour rendre cette maison habitable. J'y avais passé huit jours avant l'arrivée des sœurs, et j'étais bien fatiguée. Toutefois je ne perdis pas mon temps, et quoiqu'il s'en manque que tout soit encore achevé, elles s'y trouvent déjà bien. Du reste, Dieu a tout conduit beaucoup mieux que je le mérite.

3. Je suis effrayée du ravage que fait le démon à la faveur d'une mauvaise administration, de la crainte et de la séduction qu'il a répandues parmi ces religieuses, qui sont dans le fond de bonnes âmes, désireuses de leur perfection. Ce qui n'allait pas les inquiétait presque toutes, et elles n'y voyaient aucun remède. Elles sont à présent bien désabusées, et je ne pense pas qu'il y en ait une qui voudût autre chose que ce qu'elles ont, pas même la sœur de Brianda qui s'est tant félicitée de n'être pas venue.

4. Je vous ferai observer, mon père, qu'il faut donner une attention toute particulière aux personnes qui doivent être nommées aux charges. Ces religieuses n'étaient si rebutées que parce qu'elles avaient de grandes inquiétudes causées par le scrupule qui leur venait de l'idée que la supérieure n'agissait pas bien, ce qui était vrai. Maintenant elles sont très-contentes de leur prieure et elles ont raison. Deux ou trois auront vu avec peine qu'on leur ait ôté leur confesseur; d'autres, et je crois presque toutes les autres, se sont réjouies dès qu'on leur a dit qu'il ne leur était plus permis de s'adresser à lui. J'ai pris toutes mes précautions et je lui ai parlé ouvertement. Je reconnais vraiment que c'est une âme du bon Dieu et qu'il a agi en toute simplicité. A la faveur de notre éloignement et de ses grandes occupations, tout s'est passé sans bruit. J'ai voulu qu'il nous prêchât, et je le vois de temps en temps. Grâce à Dieu, tout est déjà dans l'ordre.

5. Une chose me fait peine, ce sont les dettes qu'elles ont; tout

est en mauvais état par suite de la mauvaise administration. Elles s'attendaient bien qu'il en serait ainsi, mais on ne leur rendait presque aucun compte. Nouvellement entrée en religion, la supérieure n'en savait pas davantage. La détermination de s'en rapporter à son propre jugement fait bien du tort.

6. Que Votre Révérence avertisse celle qui est chargée de tout mettre en ordre, de s'instruire comme il faut de ce qu'elle est tenue de faire, d'après notre ordre, et de l'observer ainsi que les constitutions; que c'est le moyen de ne pas s'écarter. Quand les religieuses agissent autrement, Dieu permet que leurs plus grandes amies deviennent un jour leurs accusatrices. Qu'elles ne s'imaginent pas avoir la liberté de faire et de défaire, comme les personnes du siècle. Veuillez bien leur montrer cette lettre. Cette supérieure, ainsi que d'autres religieuses que j'ai tirées d'ici, m'ont causé plus d'une fois de la peine, faute de m'avoir avertie, bien qu'à la vérité il ne se fût pas encore passé des choses comme celles qui sont arrivées depuis.

7. Si quelques-unes demandent à se confesser à un autre père que le confesseur ordinaire désigné par vous, il faut le leur permettre. Que celui de votre choix remédie aux tourments qu'elles ont essayés jusqu'ici de ce côté. Ce sont des âmes qui ont beaucoup souffert pour avoir été mal nourries.

8. On m'a dit que ces religieuses-là avaient écrit à celles d'ici pour leur demander Brianda, en leur disant qu'en s'y prenant bien, après l'avoir obtenue pour elles-mêmes, elles pouvaient aussi la leur faire avoir. Que Votre Révérence impose une bonne pénitence à la prieure, qui devait bien voir que je ne suis pas une si mauvaise chrétienne que j'eusse fait tant de bruit pour une chose qui n'en vaudrait pas la peine, ni fait faire tant de dépenses pour une chose inutile, que j'en ai fait faire pour acheter la maison. Je leur pardonne ces mauvais jugements, que Dieu les leur pardonne. Plaise à sa divine majesté que la supérieure leur convienne; car autrement je la ferais revenir ici, comme je l'ai déjà fait une fois. Je dois vous prévenir que si elle revenait, c'en serait fait de la paix de cette maison, sans parler d'autre chose. Mais je n'aurais pas dû vous exposer mon avis de loin dans une affaire si grave. Ce n'est pas là ce que devrait faire quelqu'un qui sacrifierait son repos pour le bien et la paix d'une seule âme.

9. J'ai su, il y a quelques jours, qu'à Pastranne on ne jouit pas d'une bonne santé; je n'en ai eu depuis aucune autre nouvelle. Ce ne doit être rien, ne vous en mettez pas en peine et faites-y ce qu'il faut; car ce qui restera à faire après l'Epiphanie attendra longtemps. Si Dieu permet que ce que nous attendons de Rome arrive, il serait bon de se trouver ici avant le temps.

10. Le frère Gabriel, prieur de Roda, est venu me voir ici avant la Conception. Il m'a fait entendre qu'il était venu pour l'affaire de dona Elizabeth Osorio. Je la retiens jusqu'à ce que je voie si elle peut con-

tribuer de ses biens à la fondation de ce monastère-là. Madame dona Louise m'a dit que l'archevêque ne donnera pas l'autorisation, si elle n'a pas une rente, et je ne sais comment faire. Elle veut bien nous donner tout ce qu'elle a, mais elle ne peut le faire avant d'entrer. Il nous faudrait donc quelqu'un de sûr qui nous garantît que nous l'aurons. Nous traiterons cette affaire lorsque vous serez ici.

11. Je vois avec plaisir qu'on ait envoyé secrètement le message à Rome. Frère Gabriel m'a appris qu'il était déjà parti, et que c'était don Louis qui le lui avait dit. Il est bien persuadé que, puisque le roi le demande, il sera expédié promptement, et qu'on n'attendra pas le chapitre général. Dieu veuille qu'il en soit ainsi. J'ai fait semblant de l'ignorer. Il m'a dit qu'il s'en réjouissait beaucoup, et peut-être a-t-il dit vrai, soit à cause de la belle vue, soit pour le reste. La prieure de Véas m'a envoyé des lettres pour Casa de Montès. Elle demande à qui elle doit donner les cent ducats qu'elle a entre les mains; il ne nous reste donc là-dessus aucun sujet d'inquiétude.

12. Ce que vous me marquez de l'archevêque me cause un grand plaisir. Vous faites bien mal de ne pas lui présenter mes respects; faites-le maintenant. Vous pouvez l'assurer que chaque jour, en communiant, je le recommande très-particulièrement à Notre-Seigneur. Que sa divine majesté garde Votre Révérence et vous donne une bonne santé. Ne craignez pas qu'il vous laisse partir de sitôt. La prieure se recommande beaucoup à vous, et plusieurs sœurs désirent votre arrivée.

L'indigne servante de Votre Révérence,

THERÈSE DE JÉSUS.

13. Le P. frère Philippe se conduit très-bien. Faites bien mes compliments à mon frère Grégoire et à sa sœur. Elle est très-bien et très-contente. Considérez qu'il convient de faire maintenant la maîtresse des novices prieures. Car, après tant de changements, il faut éviter que l'amour se partage, et faire en sorte qu'il se réunisse uniquement sur la supérieure. Elle pourra se faire aider à les instruire. Pour qui est de l'oraison intérieure et des tentations, avertissez-la de prendre garde de leur en faire dire plus qu'elles ne veulent. C'est ce que lui prescrivent les engagements que Votre Révérence a fait signer, et c'est un point important. Je suis bien aise que le père prieur des Grotes soit content. C'est une grande chose que la vérité. Je vous prie de lui faire mes compliments.

NOTES.

L'original de cette lettre, écrite à Malagon, le jour de Saint-Thomas, 1579, a été conservé par le couvent d'Ubéda. Elle renferme de bonnes maximes de gouvernement monastique.

N. 1. Elle lui parle de lettres qu'elle lui a écrites, et du plaisir avec lequel elle a reçu la sienne; mais c'est avec plus de plaisir encore, qu'elle le reçoit lui-même. Doria était à Séville pour la pacification des religieuses un peu en révolution. Elle a remis deux lettres de lui à M. François Doria, qui était frère de Nicolas.

N. 2. Elle a transféré les religieuses dans la maison neuve, qu'elle a fait mettre en état, en se donnant bien de la peine

N. 5. Voici ce que Anne, la secrétaire de la Sainte, a déposé aux informations, au sujet des troubles auxquels fait allusion ce troisième nombre : Lorsque j'étais à Malagon, dit-elle, il se fit une élection de prieure qui fut un grand sujet de contradictions. Notre mère leur donna une prieure dont elles ne voulaient pas. Une religieuse entre autres ne voulait pas en entendre parler, c'était la plus opiniâtre opposante. Lorsqu'elle combattait avec le plus de passion l'élection de la Sainte, je remarquai plusieurs fois autour d'elle une volée de démons qui l'excitaient et l'animaient à repousser cette prieure. Mais comme elle était à faire ainsi des siennes, arriva la Sainte qui amenait de Salamanque la prieure de son choix, qu'elle y était allée chercher, et qui était Jéronyme de l'Esprit-Saint. Qu'arriva-t-il ? C'est qu'à peine la Sainte eut mis le pied dans le couvent, que tous les diables de l'opposante et de l'opposition disparurent ; que personne ne dit plus mot de l'élection, et que durant six ans que vécut Jéronyme, il n'y eut pas le moindre trouble.

N. 4. Les auteurs des troubles étaient nombreux et, chose singulière, ils étaient innocents, voire même le confesseur qui y avait donné occasion. C'est qu'après le coup, il avait tout ramené. On admire le tour d'adresse de la Sainte, qui dissimule ici charitablement les torts, pour la paix de la maison et pour l'honneur du confesseur. C'est au père Nicolas de mieux voir ce qu'il fait, lorsqu'il nomme des directeurs.

N. 5. Elle laisse les affaires de Malagon pour s'occuper de celles de Séville. La maison de cette ville est fort endettée par suite d'une mauvaise administration. Cela ne surprend personne, les sœurs s'y attendaient ; la supérieure est excusée sur son inexpérience et blâmée de sa suffisance.

N. 6. Elle donne d'excellents avis à la supérieure qui va remplacer la précédente. Elle lui fait remarquer que les amies de celle qui prévaut, sont les premières, lorsque ses fautes sont mises à découvert, à se déclarer contre elle. C'est ce qui vient d'arriver à la supérieure qu'elle remplace. C'est Dieu qui le permet. Ce n'est qu'en gouvernant selon la justice et la raison, qu'on a tous ses inférieurs pour soi. Sans cela, ceux mêmes qui chantent les louanges de l'administration, en sont des ennemis cachés. Il y a tels personnages dont les seules vertus sont l'orgueil et l'injustice. Eh bien ! ils sont étourdis d'applaudissements par un certain nombre de petites ambitions ambiantes, qui attirent à elles les places par le vent politique de ces adulations perfides. C'est bien la peine de mal faire ! que le prévaricateur tombe ; qui lui jette la première pierre ? Demandez-le à votre mémoire.

N. 7. Maintenant il s'agit des pertes spirituelles qu'a faites cette maison. Il faut s'en prendre au confesseur. Veillez à le remplacer par quelqu'un qui sache les réparer.

N. 8. Les religieuses de Séville voudraient se servir de celles de Malagon, pour obtenir Brianda. Elles ont écrit à ces dernières contre la manière dont la Sainte les a menées. La prieure Marie de Saint-Joseph la paie d'ingratitude. Il faut que Doria la mette en pénitence. On l'accuse de n'être allée à Malagon que pour l'acquisition d'une maison, et non pour s'occuper du bien spirituel des sœurs. Qu'elles prennent garde de se conduire comme il faut envers la supérieure ; ceci est suivi de menaces.

N. 9. Des nouvelles de Pastranne, Doria qui en était prier. Qu'il se hâte de mettre fin au désordre qui règne à Séville, afin de revenir au plus tôt en Castille, en cas que le bref de séparation arrive.

N. 10. On voit le P. Gabriel de l'Assomption chargé de conduire l'affaire de dona Isabelle Osorio, dame de Madrid, qui désirait entrer dans la maison qu'on désirait fonder dans cette capitale. Il y a la manière de s'y prendre.

N. 11. D'abord, c'est le roi qui demande au pape la bulle de séparation ; c'est chose déjà faite. Ensuite elle lui apprend que la prieure de Véas, Anne de Jésus, a cent ducats pour couvrir les dépenses des voyages de Rome.

N. 12. L'archevêque à qui elle charge Nicolas de dire combien elle s'occupe de lui devant Notre-Seigneur, est don Christoval de Roxas, archevêque de Séville.

N. 13. Dans ce post-scriptum elle fait l'éloge de frère Philippe, qu'elle a laissé à Malagon pour confesseur. C'en est un bon. Ce qu'il fait de mieux, c'est de ne s'occuper d'aucune autre chose. Puis viennent Grégoire de Nazianze et sa sœur, la mère Catherine de Saint-Cyrille, qui fit profession le jour de la sainte Trinité, 1576. Enfin, elle entend que la maîtresse des novices soit nommée prieure. Elle en donne sa raison ; mais alors elle aura une sous-maîtresse, afin que l'instruction des novices ne souffre pas du bien commun du couvent. Ce n'est pas tout : elle est encore bien aise que le P. prieur des Grottes soit content, et moi, que vous le soyez de ce que je vous le dis.

LETTRE CI.

Au même Révérendissime père frère Nicolas de Jésus Marie Doria.

(Seconde.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon révérend père ! J'ai reçu, il y a trois ou quatre jours, votre lettre du 30 décembre. J'avais déjà reçu celles dont Perrano était porteur, et j'y avais répondu longuement, ainsi qu'à la mère prieure. J'avais encore écrit au père Rodrigue Alvarez. J'avais remises différentes lettres à Perrano qui s'en était chargé. On m'a dit depuis qu'elles avaient été mises à la poste. Depuis que vous êtes venu ici je vous ai écrit deux autres lettres que j'ai fait passer à M. Oria, de Tolède, en le priant de vous les envoyer. J'ai fini par cesser de vous écrire, en voyant que toutes mes lettres se perdaient. Dieu veuille qu'il n'en soit pas de même de celle-ci que je vous envoie par Vélasco.

2. Vous vous en rapportez entièrement à la mère prieure de ce monastère, et elle ne me parle de rien. Qu'elle se porte bien, à la bonne heure ; pour le reste, je pense que vous ferez votre affaire de mettre ordre à tout, surtout avec un tel majordome. Qu'est-ce que ne fait pas l'amour de Dieu ! il ne dédaigne pas de faire l'aumône à ces pauvres filles. Je me recommande à ses prières. Vous ne me parlez pas de notre Lucrece ; faites-lui un grand compliment de ma part.

3. De peur de l'oublier, je vous apprends que la prieure de Véas a fait dire à Casa de Montès qu'elle avait les cent ducats. Elle demande à qui elle doit les remettre. Il lui a fait dire de les envoyer à Madrid. Je vous l'ai déjà marqué ; je ne dois donc pas vous en dire davantage. Sachez, mon père, que cet endroit est si écarté qu'il n'y a pas à compter sur moi pour vous donner des nouvelles. Je le puis moins qu'à Séville et j'y pouvais même beaucoup mieux, parce que je n'aurais que Tolède qui me procurât quelque messenger, et que je vois que par cette voie mes lettres se perdent aussi. Je vous dis cela parce que vous me marquez de vous faire savoir le moment où il faudra que vous veniez et ce qui se passe ici. J'avertis Vélasco de ne pas s'occuper de moi pendant qu'il resterait ici. Si vous attendez longtemps à venir, il pourra se faire que vous ne me trouviez pas, parce que je crois que l'on va faire la fondation des filles à Villeneuve, près de la Roda, et qu'il sera possible que j'y aille avec elles ; car si ma présence a été nécessaire pour quelqu'une, ce sera pour celle-là. Le père frère Antoine de Jésus et le prieur sont si accablés et ils m'importunent depuis si longtemps que je ne saurais m'en dispenser. Ce doit être la volonté de Notre-Seigneur. Il n'y a encore rien de bien certain, mais si je dois y aller ce sera avant le carême. Je m'afflige d'avance de la crainte de ne pouvoir vous entretenir, après avoir déjà manqué cette consolation que j'avais déjà compté trouver à Malagon.

4. Ma santé est bonne et cette maison marche si bien que je ne me lasse pas de remercier Dieu de m'y avoir fait venir. Le spirituel fait des progrès, la paix règne et rien ne manque au contentement. Le temporel qui était dans un état désespéré prend déjà une nouvelle face; que Dieu soit en tout béni.

5. Ce que vous m'apprenez du Révérendissime m'a fait tant de plaisir, que je voudrais le voir déjà terminé. Je l'ai marqué à Vélasco et à celui des Grottes. Seulement j'ai ajouté qu'il n'y a pas le moindre doute sur la validité, ou la nullité de cette substitution, parce que lors de la mort du nonce, les opinions étaient partagées sur la validité de la commission qu'il avait adressée au père Gracian, et nous sommes assez las de procès. Ainsi donc, pour un oui, ou pour un non, si Dieu nous fait la grâce que cette affaire réussisse, il faut faire ce qu'il faut du vivant de celui qui est le principal. Toutes vos raisons me paraissent excellentes et même meilleures que je ne puis le comprendre. Ainsi donc point de retard.

6. Ne feriez-vous pas une faute de rester là jusqu'à la fin, en cas que l'affaire vint à manquer? je consulte Vélasco et je m'en tiendrai à sa décision. J'aimerais bien mieux vous consulter vous-même, n'était la peine que je vous donnerais, à cause qu'il vous serait très-fatigant de venir en si peu de temps et de vous en retourner, et puis il paraît que je puis facilement communiquer avec Vélasco; c'est pour cette raison que je lui écris. Il est toujours bon de débattre les choses avec plusieurs personnes. Il pourrait bien se faire que votre absence nous fit grande faute, du moins j'en aurai un grand regret, quelque bien disposés que soient nos amis. Comme notre père Gracian est en liberté, il ne convient pas de traiter cette affaire, parce que si elle a l'issue que nous espérons, on dira que c'est à lui qu'il en faut faire les honneurs, et puisque c'est peu de chose, il est bon de ne pas donner occasion à ces propos.

7. J'ai pensé que si celui des Grottes ne doit pas être provincial et qu'on lui donne un autre emploi, il serait bon que ce fût frère Antoine de Jésus qui a déjà été nommé à cette charge. Il s'en acquitterait bien, surtout avec un supérieur et un compagnon capable. Il a déjà fait ses preuves par la manière dont il a rempli sa commission pour Salamanque. Nous sortirions par là d'une incertitude et d'un partage d'opinions qui est un plus grand mal que les fautes qu'il pourrait faire, s'il était provincial. Je vous parle aujourd'hui de cela, parce que je ne sais quand je pourrai vous récrire, tant mes lettres sont malheureuses. Celle-ci part recommandée comme il faut.

8. Je voudrais bien savoir la cause du trouble qui vient de naître à Séville. Dieu veuille y mettre fin et vous ait en sa sainte garde. Je suis fatiguée d'avoir tant écrit. Bien que ma santé soit moins mauvaise qu'à l'ordinaire, mon mal de tête ne me quitte pas. Présentez mille respects de ma part au père prieur d'Almodovar, s'il s'y trouve. J'en fais assez

pour ses amis ; j'ai pris de chacun d'eux une religieuse. Dieu veuille me l'agréer. Celle qui est sortie de Véas et qu'on me dit vous convenir beaucoup, est de Jean Vasquez et de celui de Cantalapiédre.

9. La prieure se recommande à vous, mon père, et nous vous recommandons toutes à Notre-Seigneur ; moi en particulier, je ne l'oublie jamais. Cela ne m'empêche pas de soupçonner que si vous en trouviez quelque prétexte, vous seriez bien aise de rester un peu à Séville ; si je me trompe, Dieu me le pardonne. Que la divine majesté vous accorde une grande sainteté et de longues années. Amen. Nous sommes aujourd'hui le 13 janvier.

L'indigne servante de Votre Révérence.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Les religieuses déchaussées de Consuégro, conservent l'original de cette lettre écrite à Malagon, comme la précédente et seulement 15 jours après, en 1580.

N. 1. On ne peut y aehopper que contre une voyelle, ou une consonne.

N. 2. Qu'est-ce que ce majordome ? à ce que j'en vois, c'est une personne de qualité et de charité, qui est la meilleure qualité. De Lucrece, je ne sais rien.

N. 3. Elle lui donne avis que les cent ducats de Véas vont prendre la route de Madrid.

N. 4. En douze jours, elle a fait changer entièrement de face Malagon ruiné et révolutionné. Tout y a reflué : les affaires, la santé, la piété et la paix.

Nombres 5, 6, 7. *Celui des Grottes* était le P. Gracian ; un projet relatif à la hiérarchie de l'ordre était proposé par Doria, la Sainte l'approuve ; mais elle entend que ce soit un parti stable, à cause des hésitations auxquelles a donné lieu la mort du nonce Hormanète, et qu'il n'y ait pas de procès ; ceux même qu'on gagne ne valent rien. C'est bien encore de même en France. Que dis-je ? Grâce aux progrès des lumières, les oiseaux de proie de la justice ne laissent plus le moindre duvet sur leurs victimes.

Gracian est appelé *celui des Grottes*, parce que le nonce l'avait mis en pénitence.

Père Antoine, qu'elle propose pour provincial, non que ce soit son avis, mais parce qu'elle remarque qu'il est généralement proposé, est le P. Pierre Hernandez, qui fut nommé à cette charge au second chapitre d'Almodovar.

N. 8. Elle demande à être informée des nouveaux troubles que le démon suscite à Séville.

N. 9. Elle finit par ses compliments, ceux des sœurs et, en particulier, de la prieure Jéronyme de l'Esprit-Saint. Elle le croit disposé à séjourner un peu trop à Séville et elle l'en détourne avec une politesse charmante. Comme elle savait mener son monde !

(La traduction et l'annotation des lettres suivantes, jusqu'aux fragments, sont de M. l'abbé Landeretche, curé doyen de Saint-Palais, diocèse de Bayonne. La traduction des lettres a été revue et corrigée par M. l'abbé de L'Herm.)

LETTRE CII.

Au R. P. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu. (Première.)

Jésus. — 1. Que la grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon Révérend Père ! J'ai écrit à dona Louisa, pour lui dire que ces religieuses (de Malagon) pourraient aller à son palais de Paracuellos, jusqu'à ce qu'elle ait construit ici une maison. Paracuellos est à trois lieues de Madrid à deux d'Alcala, ce me semble ; c'est un lieu très-salubre,

où je voudrais fort qu'elle bâtît un monastère , mais elle ne l'a jamais voulu. Je désirerais encore plus que les sœurs ne sortent pas d'ici , pusqu'elles y sont , et que c'est un lieu de passage ; mais , puisque nous n'en pouvons pas davantage , Dieu veuille y mettre la main , et Votre Révérence l'approuver aussi : nous n'attendrons pas une autorisation , parce que je crois que nous l'aurons , et qu'il n'y a pas d'autre moyen. Défaire le monastère comme celui de Pastranne , c'est chose qu'il ne faut pas souffrir. Enfin , si cette fois sa réponse n'est pas favorable , je me rendrais à Tolède , pour prier quelques personnes de voir cette Dame , et je n'en sortirai pas avant que cette affaire ait pris une issue quelconque.

2. Je suis arrivée en bonne santé : j'ai mieux fait de marcher que de venir en voiture , je marchais aux heures que je voulais , et j'étais fort bien traitée par mon frère. Il vous fait ses compliments : il est arrivé et se trouve en bonne santé. Il serait bien bon , s'il voulait se retirer et me laisser à Tolède , jusqu'à ce que l'affaire de là-bas fût arrangée , pour que nous sussions de Votre Révérence qu'il n'y a plus moyen d'y remédier. La petite Thérèse nous a beaucoup amusés en route : elle est arrivée sans aucun accident.

3. O mon père ! quel affreux accident m'est arrivé !... Nous étions logés dans une grange (et nous ne pensions pas que ce fût peu pour nous) , près d'une auberge de campagne , où nous ne pouvions rester. Une grosse salamandre se fourre le long de mon bras , entre la tunique et la peau : mon frère la saisit , et dans sa précipitation , la jette au visage d'Alonzo Ruiz , qui nous a été fort utile en route ; Diégo , aussi beaucoup : c'est un petit ange , à qui j'ai déjà donné l'habit. Il a amené une religieuse que je préfère à la sœur Catherine que je dois ramener d'ici. Elle est mieux qu'elle ne le paraît , n'était une manie d'aller : la malade est perdue , et sans ressource. Vous pouvez , mon Révérend Père , être bien convaincu qu'elle l'était déjà , lorsqu'elle fit ce beau trait : elle prétend qu'elle le faisait pour l'honneur de l'ordre

4. La mère prieure se recommande beaucoup à vos prières : c'est pour ne pas vous fatiguer , dit-elle , qu'elle ne vous écrit pas ; elle se leve , et comme elle se donne beaucoup de mouvement , et qu'elle veut se trouver à tout , ce sera un obstacle à sa prompte et parfaite guérison. Lorsque vous irez à notre maison , vous direz de ma part des paroles bienveillantes à la sœur Gabrielle : je l'ai laissée en proie à bien des peines ; c'est un ange de sincérité , elle est d'un excellent esprit , et je lui dois beaucoup.

5. Votre Révérence doit faire une défense formelle et absolue de donner à manger au parloir : les sœurs s'en inquiètent beaucoup , et si elles ne sont avec vous (exception que je ne compte pas , lorsque la chose est indispensable) , elles le font de si mauvaise grâce , et cette répugnance me paraît encore plus blâmable que le fait. Il y a

en cela de graves inconvénients, et elles doivent se le tenir pour dit. Il suffit même qu'en le faisant, elles risquent de n'avoir pas de quoi manger; les quêtes produisent peu, et plutôt que de le dire, elles se priveraient de manger, ce qui serait le moindre des inconvénients. Lorsque j'étais au milieu d'elles, je pourvoyais à leur nourriture, et rien ne se perdait. Toutes choses se ressentent de leur origine, et c'est ici un principe qui peut engendrer un grand mal; vous devez comprendre, et ce sera une grande consolation pour elles de savoir que Votre Révérence veut tenir la main à l'observation des réglemens que vous avez tracés d'après le P. Pierre Fernandez. Toutes sont jeunes; et croyez-moi, mon père, le plus sûr est qu'elles n'aient pas de rapports avec les religieux. C'est la chose que je redoute le plus pour nos maisons, parce que, malgré que tout soit pur et saint encore, je prévois où tout cela pourrait aboutir, si l'on n'y remédiait dès le principe, et c'est ce qui fait que j'y attache une si grande importance. Pardonnez-le moi, mon père, et soyez avec Dieu.

Votre fille,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve dans le couvent des carmélites de Guadalaxara. Elle fut écrite l'an 1476, la Sainte était alors au couvent de Malagon, nouvellement arrivée de Séville. Elle est pleine de grâces et de science.

N. 2. Dans le premier nombre, on voit ici cette sollicitude maternelle avec laquelle sainte Thérèse s'occupait à procurer une maison durable à ses filles de Malagon. A cette fin, elle se rend à Tolède: elle ne s'épargne aucune fatigue pour adoucir le sort de ses filles chéries qui doivent lui en être tendrement reconnaissantes.

N. 3. Dans le deuxième nombre, elle donne une relation charmante de son voyage. Elle parle des bons traitements de son frère, Laurent de Cépède, qui l'accompagna jusqu'à Tolède, avec sa nièce Thérèse. Ceci donna lieu, selon le célèbre historien de sa vie, Yepes, au bruit qui se répandit qu'elle traînait à sa suite des courtisans et des femmes suspectes, et elle fut ainsi calomniée par un monde qui est d'autant plus fou qu'il devient vieux. *Quanto mas viejo, es mas loco.*

N. 4. Le séjour que sainte Thérèse fit à Tolède a induit en erreur les historiens de sa vie, sans en excepter Yepes: ils ont cru qu'elle y fut incarcérée par ordre du général. Nous voyons le contraire par cette lettre et par plusieurs autres. Selon ma manière de penser, la Sainte sortit de Séville dans le dessein de se retirer à Avila; mais les besoins du couvent de Malagon, et d'autres raisons obligèrent le P. Gracian à la retenir à Tolède. Mais elle n'y demeura que trois ans, et il n'y eut aucun ordre du nonce de l'enfermer dans le couvent de Tolède.

N. 5. Au fort de la persécution qu'eut à essayer la sainte réforme qu'elle poursuivait, elle dut se renfermer dans le couvent d'Avila; mais elle y était avant que le nonce, Mgr. Séga, lui en eût intimé l'ordre.

N. 6. La Sainte conclut cette lettre par un avis d'une haute importance sur la réserve avec laquelle les religieux doivent converser avec les religieuses: le glorieux saint François avait les mêmes craintes que notre sainte réformatrice. Il avait l'habitude de dire ces paroles remarquables: *Timeo quod Deus abstulit a nobis uxores, et diabolus dedit nobis sorores.*

LETTRE CIII.

Au même. (Deuxième.)

Jésus. — 1. Que l'Esprit-Saint soit votre guide, mon Révérend Père: qu'il vous communique sa lumière, et que la Vierge accom-

pagne vos pas ! Je crois devoir vous dire qu'il faut se servir de ceux qui sont moins coupables parmi eux , pour faire exécuter vos ordres. Ce bon N. eût été propre à cela , s'il n'eût été aussi égaré. Je me sens aujourd'hui plus de courage que cette autre fois. Vous devez savoir que j'ai auprès de moi mon excellent ami Salazar : à peine je lui ai fait savoir que j'avais besoin de causer avec lui , qu'il a entrepris un long voyage ; c'est un véritable ami. J'ai eu beaucoup de joie à le voir ; il dit que *l'ange* est bien content d'avoir sa nièce parmi nos *papillons* (religieuses) , qu'il les estime beaucoup. Il lui a parlé aussi fort avantageusement des *aigles* ; il ne tarit pas sur leur éloge.

2. La mère prieure et les sœurs vous font leurs compliments ; elles vous recommandent beaucoup dans leurs prières. Ma chère Isabelle se porte bien. Voici une lettre de la signora Juana : j'espère bien me consoler avec elle , quoique nous n'ayons pas dans cette maison tout ce qu'il faudrait pour la recevoir... Mais comment a-t-elle parlé à ce bon Roques de mes lettres?... Elle a vu que c'était le nom que je voulais savoir. Pardonnez-moi la longueur de celle-ci : je me suis oubliée , et que le Seigneur soit avec vous. C'était hier la fête de Notre-Dame. Alonzo arrive aujourd'hui.

Votre indigne fille,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se conserve chez les religieux du convent de Manzanarès. Elle a été écrite de Tolède, quoique la date n'en soit pas certaine; il paraît probable qu'elle est de l'an 1476, au mois de septembre.

N. 2. Elle parle du voyage que faisait le P. Gracian pour s'acquitter de sa charge de commissaire apostolique. Elle cite le P. Salazar, comme un ami vrai et sincère : ce qui fait croire qu'il en était qui ne méritaient pas cette qualification. Les vrais amis sont en effet peu nombreux. Nous trouvons dans l'histoire profane, Damon et Pythias, Oreste et Pylades ; et dans l'histoire sainte, nous voyons l'exemple plus noble de David et de Jonathas.

N. 3. *L'ange*, dont il est question dans cette lettre, est Mgr. Quiroga, si heureux d'avoir sa nièce, dona Hieronyma de l'Incarnation, parmi les carmélites que la Sainte désigne ici, comme en d'autres lieux, sous le nom de *Papillons*.

LETTRE CIV.

Au même. (Troisième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec vous, mon Révérend Père, et vous conserve longtemps. Amen. Je vous avoue que, si Dieu ne me faisait comprendre que le bien que nous faisons, et le peu que nous pouvons, vient de sa main puissante, il y aurait de quoi s'enorgueillir de vos succès. Que son nom en soit béni et loué toujours. Amen. On est étourdi de tout ce qui se passe : et ce que j'admire le plus, c'est de vous voir agir avec tant de calme et de paix, changeant les ennemis mêmes en amis, et en faisant les auteurs, ou pour mieux dire, les exécuteurs de vos projets.

2. J'ai fort approuvé l'élection du P. Evangéliste : de grâce chargez-vous de lui faire mes compliments, comme aussi au P. Paul ; que

Dieu lui rende la joie que nous a causée la lecture de ses poésies , et la lettre de Thérèse. J'apprends avec plaisir que ce qu'on a dit des *cigales* est faux. J'espère que l'arrivée des *papillons* produira quelque bien , et qu'elles suffiront pour cette maison ; elles ont beaucoup d'envieuses : nous le sommes toutes , quand il s'agit de souffrir. Que Dieu nous assiste dans cette œuvre.

3. Les peines ne manqueront pas , si l'esprit est mauvais. Je vois maintenant la grande misère des personnes spirituelles de ce pays-là. Dieu soit loué de ce que vous vous êtes trouvé là pour ces troubles ; après tout , elles sont heureuses , puisqu'il y a déjà quelque bien , et c'en est un considérable en ce que vous me dites du visiteur de l'archevêque. Il faut que cette maison fasse de grands progrès , puisqu'elle nous coûte si cher. Ce n'est rien , ce me semble , ce que souffre *Paul* aujourd'hui auprès de ce qu'il éprouva de frayeur à la visite des *anges*.

4. J'aime beaucoup ses courses pour demander l'aumône , et il ne dit pas quel était son compagnon. Il me parle d'une lettre de Péralta , qui devait se trouver dans ses papiers , et qui n'y est pas. L'écrit qui me venait par le P. Mariana ne m'a pas été remis , et celui-ci ne m'a pas écrit depuis plusieurs jours. Il m'a envoyé une de vos lettres , et peut-être la sienne est-elle restée avec l'autre , et le papier de Garcia Alvarez. Il m'a fait passer une ou deux lettres pour Ségovie : j'ai pensé qu'elles étaient de Votre Révérence , quoique l'adresse ne fût pas de votre main : depuis j'ai reconnu mon erreur.

5. Le jour de la Présentation , je reçus deux de vos lettres : depuis , une fort courte , qui arrivait avec une missive pour dona Louisa de la Cerda , qui est enchantée de l'avoir reçue ; là se trouvait la permission pour Casilda : je l'avais déjà expédiée.

6. Oh ! que de bon cœur *Angèle* eût donné à manger à *Paul* , lorsqu'il éprouvait la faim dont il parle ! Je ne sais pourquoi il s'impose encore plus de fatigues que celle que Dieu lui ménage dans sa quête ; il paraît avoir sept esprits : après avoir usé une vie , il doit en avoir une autre. Que Votre Révérence le gourmande par charité , et le remercie de ma part de la grâce qu'il me fait par le soin qu'il a de m'écrire : que ce soit pour l'amour de Dieu.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Voilà ce qui se passe dans le moment , quoique je pense que la sœur Espéranza a eu soin de vous l'apprendre.

NOTES.

N. 1. Cette lettre se conserve en original dans notre maison de Tolède : elle fut écrite vers la fin de l'année 1476.

N. 2. Dans le premier nombre , la Sainte parle avec éloge de la conduite du P. Gracian dans l'exercice de sa commission , et celle qui n'avait eu pour ses propres œuvres la moindre pensée de vaine gloire , paraissait vouloir s'en défendre pour celles d'autrui , quoiqu'il fût vrai de dire que la gloire du fils n'était pas étrangère à la mère. A ce propos nous citons une parole de la Sainte , qui nous a été trans-

mise par la mère Isabelle de Jésus. Un prêtre lui disant un jour qu'elle avait à se tenir en garde contre la vaine gloire, sainte Thérèse lui répondit qu'elle ne se rappelait pas d'en avoir eu ; mais aussi que c'était une grande misère de n'avoir aucun motif d'en avoir quelque tentation. Parole aussi sainte qu'elle est pleine de sel et de finesse.

N. 3. Elle fait un grand éloge du P. Gracian, en disant que dans sa visite il changeait ses ennemis en autant d'amis ; c'est un point important dans l'art du gouvernement qui, pour l'ordinaire, nous gagne peu d'amis et nous fait beaucoup d'ennemis.

N. 4. Dans le troisième nombre, elle donne des avis qui sont d'un grand prix pour les confesseurs et pour les pénitents : du moins il semble qu'elle y fasse allusion à cette matière. Elle disait dans une autre lettre : *Que les sœurs fassent la confession de leurs péchés à un seul confesseur, et qu'elles se confessent toutes dans une demi-heure.* Excellentes confessions, que celles où l'on ne déclare que ses propres fautes ! Je suis porté à croire que la longueur des confessions provient ordinairement du défaut de capacité. On ne doit soumettre aux clefs que ce qui est matière d'absolution : tout le reste est étranger à ce saint tribunal, engendre l'ennui, et devient un manque de respect au sacrement. La multitude des paroles est un signe de peu de contrition : celui qui est pénétré d'une douleur sincère ne se souvient de personne ; il est un juge sévère de lui-même. Sachant que le sacrement est établi pour purifier l'âme, il laisse les histoires inutiles et les consultations pour un autre lieu.

N. 5. Sainte Thérèse donne dans cette lettre le surnom d'*anges* aux membres de l'Inquisition : elle rappelle la frayeur qu'éprouva le P. Gracian, lorsqu'il vit les inquisiteurs dans le couvent de Tolède, qui fut dénoncé au saint office.

LETTRE CV.

Au même. (Quatrième.)

1. Jésus soit avec vous, mon révérend père. Je dois vous parler d'une affaire, à présent que j'ai une occasion de vous le mander. Vous savez comment Angèle a pris pour confesseur le prieur de la Sisle. En bien des circonstances, elle ne peut se passer de conseils ; elle n'y aurait d'ailleurs ni succès, ni repos. Ce directeur la voyait souvent, avant ce choix ; mais depuis, presque jamais. C'est en vain que la prieure et moi cherchions à deviner les raisons de cette conduite. L'ingrate Angèle s'entretenant un jour avec Joseph, il lui dit qu'il retenait son directeur, parce que le docteur Velasquez était celui qui lui convenait le plus (c'est un chanoine d'une grande science et des plus savants d'ici) ; qu'elle trouverait quelque soulagement sous sa direction ; qu'il inspirerait à ce docteur de s'en charger ; car il en avait quelque doute, à raison de ses grandes occupations : et Joseph étant une personne grave comme vous le savez..... elle ne voyait guère le parti qu'elle avait à prendre, à cause qu'elle devait beaucoup, d'un côté, à son autre directeur, et que, de l'autre, elle craignait de déplaire à Joseph.

2. Elle fut dans cet état pendant quelques jours, et c'était pour elle grande peine de ne pouvoir vous consulter : elle craignait d'ailleurs de vous ennuyer et d'en parler à tout le monde. Sur ces entrefaites, le Père Salazar vint ici, et Angèle se décida à suivre son avis, quoi qu'elle fût contrariée d'un changement et qu'elle dût se plaindre de ce que Joseph ne l'en eût pas avertie plus tôt. Elle découvre tout au père Salazar, le même qui, dans un dernier voyage, l'avait adressée au

prieur de la Sisle. Ce père est un de ceux avec qui l'on peut conférer de tout, comme vous le savez, puisqu'il sait tout ce qui se passe. Il a conseillé de suivre l'avis de Joseph; c'est ce qui a été fait, et tout s'accomplit comme Joseph l'avait prédit. D'un côté, le prieur est revenu: la révérende mère lui demandant pourquoi il en avait agi de la sorte, il a répondu qu'il ne savait comment expliquer ce mystère; bien qu'il n'y eût au monde chose qu'il désirât plus ardemment et qu'il prévit qu'il aurait à se repentir de sa conduite, il n'avait pas été maître de lui-même dans cette circonstance: qu'il en était lui-même étonné, mais qu'il n'en pouvait pas davantage.

3. Quant à l'autre, à peine lui a-t-on proposé la chose, qu'il a dit qu'il viendrait chaque semaine, ses occupations fussent-elles encore plus nombreuses, aussi content que si on lui donnait l'archevêché de Tolède; et comme il est fort ingénu, je ne crois pas qu'il y attachât grande importance. Frère Hernando de Médine vous dira ce qu'il est. Ne manquez pas de vous en informer. Afin que Votre Révérence puisse voir comment il a pris la chose, je vous envoie le billet que je lui adressais pour l'appeler à l'occasion de quelques embarras de conscience: il serait trop long de vous en parler: il n'était pas question d'oraison.

4. Ainsi, mon père, Angèle est contente de s'être confessée à ce docteur; ce qui fait sa joie principale, c'est que, depuis qu'elle a goûté de la direction de Paul, elle ne trouve ni calme, ni satisfaction avec aucun autre. Maintenant elle goûte de la joie et du repos, quoiqu'il ne soit pas aussi parfait que celui dont elle jouissait sous la direction de Paul: elle se sent portée à lui obéir en tout, ce qui fait pour elle une indicible consolation, à cause de sa propension pour cette vertu, et parce que, privée des lumières de Paul, elle n'aurait ni calme, ni succès en tout ce qu'elle ferait, et qu'elle pourrait s'assujettir à un autre directeur, quand elle en aurait le désir. Croyez-bien, mon père, que celui qui a fait l'un a fait l'autre, et qu'Angèle est étonnée de tout ceci, comme aussi de l'empêchement qu'a éprouvé le prieur.

5. Je vous prie, mon révérend père, de vous réjouir de ce changement, si vous désirez procurer quelque soulagement à Angèle; car, bien qu'elle n'ait pas le même contentement qu'avec Paul, son âme n'est pas néanmoins sans quelque consolation.

Le docteur n'ignorait pas l'amitié de Joseph pour elle: il en avait entendu parler assez, et il ne s'en étonne pas: étant plein d'érudition, il trouve dans la sainte Ecriture le fondement de tout cela: ce n'est pas une petite consolation pour la pauvre Angèle à qui Dieu en fait éprouver de toutes les manières, d'être éloignée de tout ce qu'elle affectionne: qu'il en soit à jamais béni.

6. Il nous reste à nous arranger avec l'autre, de sorte qu'il comprenne qu'en son absence, l'on se confessera avec ce dernier, et que Votre Révérence m'ordonne d'en agir de cette manière, afin d'avoir le

mérite de l'obéissance. Je dois vous dire que la bonne volonté de cette pauvre personne est si grande, et son désir de faire quelque chose pour Dieu si ardent que, puisqu'elle ne peut rien dans les grandes choses, elle doit chercher à lui plaire d'avantage dans celles qui sont en son pouvoir.

Votre indigne servante et fille,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est une des plus précieuses de cet admirable recueil. Elle renferme un trait singulier de la vie de sainte Thérèse dans ses rapports avec le seigneur Yepes, son confesseur, et le docteur Velasquez, qui devait la diriger. Elle fut écrite de Tolède l'an 76.

N. 2. Pour la parfaite intelligence de cette pièce, il convient de rapporter ici un passage de l'Année Thérésienne, du savant P. Antoine de Saint-Joachim. Voici ce qu'il dit : « L'on sait positivement que, du vivant de la Sainte, ce trait de sa vie fut un mystère pour le seigneur Yepes, et qu'il en fut informé dans la suite par le R. P. Diego Yanguas : ce qui résulte de la déclaration de dona Marie Henriette et Colona, duchesse d'Albe, dans les informations qui eurent lieu pour la béatification de la servante du Seigneur. Cette illustre dame déclare que le P. Yanguas et Mgr. Yepes étant venus vérifier l'incorruption du corps, ce dernier se mit à pleurer et à regretter vivement de ce qu'un jour ayant été mandé par la Sainte, il ne s'était rendu à son appel ; que trois fois qu'il s'était mis en marche, il avait trouvé un obstacle. Le P. Yanguas lui dit alors qu'il le tirerait de cette peine. Sur ses instances et celles de la duchesse, il dit qu'il tenait de la Sainte elle-même que, se plaignant en cette circonstance à Notre-Seigneur, il lui apparut, et que, pleine de joie et de consolations, elle lui dit : *Pourquoi, ô bon pasteur, me tenez-vous dans la peine, en me privant des secours de votre ministre ? Pour quel motif celui que j'ai appelé ne vient-il pas, tandis qu'il dépendait de vous de me l'envoyer ? Notre-Seigneur lui répondit : Ma fille, c'est moi qui le retiens, parce que je veux que tu te confesses au docteur Velasquez. La duchesse en concluait que c'était pour sanctifier le docteur. »*

N. 3. D'après cette citation, le sens de cette lettre devient clair. Il suffira de faire remarquer les noms supposés. *Joseph*, c'est Notre-Seigneur : elle se désigne elle-même sous le nom d'*Angèle*, et sous celui de *Paul*, le P. Gracian.

N. 4. Mgr. Yepes nous dit de la Sainte, qu'elle était si humble et si reconnaissante, que jamais elle ne quittait un directeur qu'elle avait une fois choisi. Or, se voyant ici obligée de quitter le sien par ordre de Joseph, elle s'accusait d'ingratitude : *negra Angela*.

N. 5. Dans le nombre 3, elle parle du contentement du docteur Velasquez, plus heureux que s'il était nommé à l'archevêché de Tolède. Ce n'était pas sans motif, le choix venait du ciel ; quel plus grand bonheur que d'être choisi par Notre-Seigneur lui-même pour être confesseur de sainte Thérèse. Le docteur Velasquez sut dans la suite renoncer à des archevêchés ; mais jamais il ne renonça à l'insigne bonheur de diriger la Sainte. Il en fit sa directrice et le guide de son oraison : il la vénérât comme un oracle du ciel et un trésor de sainteté : entre autres éloges, il disait de la Sainte que c'était une des femmes les plus parfaites qui eussent paru sur la terre. Le ciel avait choisi cette femme pour faire un saint du docteur, comme aussi pour sanctifier plusieurs de ses directeurs.

N. 6. Le docteur Velasquez fut un modèle des confesseurs : il réglait en quelque sorte jusqu'aux moindres pas de la Sainte. Celle-ci fut de son côté un modèle d'obéissance et de docilité pour les avis de son directeur. Elle renonçait aux choses les plus grandes, pour exécuter les moindres, lorsqu'elles lui étaient suggérées par son confesseur, en disant, *qu'il lui était impossible de ne pas se porter à ce qui lui avait été ordonné.*

N. 7. Dans le sixième nombre, nous devons remarquer la demande qu'elle fait au P. Gracian, comme à son supérieur, afin d'augmenter, par l'obéissance, le mérite des œuvres qu'elle veut faire, dans son désir d'opérer quelque chose pour Dieu. Par là, elle nous apprend d'abord le prix et le mérite de cette vertu ; secondement, combien est agréable à Dieu une œuvre dirigée par l'obéissance, et enfin comment cette vertu agrandit une action aux yeux de la divine majesté, quelque

petite que soit l'action en elle-même. A ce sujet, le vénérable Avila disait : *Je préfère m'occuper à lever des pailles de terre par obéissance, que de faire de grandes œuvres par ma propre volonté.*

N. 8. Elle finit humblement par désirer de contenter Notre-Seigneur en ce qu'elle peut, puisqu'elle ne peut pas faire ce qu'elle voudrait. Maxime propre du grand docteur saint Augustin : *Si vous ne pouvez ce que vous voulez, tâchez de vouloir ce que vous pouvez.*

LETTRE CVI.

Au même. (Cinquième.)

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, mon révérend père ! Oh ! que de bénédictions je vous renvoie pour la lettre que vous m'avez fait passer par le P. Mariana ! Je l'ai reçue aujourd'hui même, le 9 janvier. J'avais reçu la veille des Rois celle qui venait par le message de Caravaque : il y a de deux en deux jours un messenger fidèle, ce dont je me réjouis beaucoup. Votre lettre me causait une affliction profonde, quelques précautions que vous eussiez prises, pour me parler de votre maladie. Béni soit le Seigneur qui m'accorde une si grande faveur, en vous rendant la santé : j'ai, sur-le-champ, fait écrire à toutes les maisons, pour vous recommander à Dieu ; j'aurai à écrire de nouveau pour leur annoncer la bonne nouvelle ; je ne vois pas d'autre moyen pour faire cesser l'inquiétude. L'arrivée si prompte de votre seconde lettre a été pour moi un grand bien : vous m'obligez chaque jour davantage par le soin que vous avez de me rendre contente ; j'espère que le Seigneur vous en récompensera.

2. Je dois vous dire combien je suis dans une grande joie de vous voir travailler à une méthode pour se bien confesser : cela me paraît au-dessus de la nature. Après tout, nous n'avons pas besoin de miracles, et il ne faut pas oublier que vous n'êtes pas de fer, et que nous avons beaucoup de sujets rendus de fatigue dans l'ordre, pour s'être livrés à un travail excessif.

3. Quant à ce que vous me dites de la perte de certaines personnes qui viennent pour servir Dieu, il y a longtemps que je déplore ce malheur. Ce qui doit opérer le plus grand bien, c'est d'avoir de bons confesseurs. Si vous ne trouvez quelque moyen d'en pourvoir les maisons où l'on envoie nos sœurs, je crains qu'il ne s'y fasse pas grand bien : être vexées au dehors, et n'avoir aucun soutien au dedans, l'épreuve est trop forte. Ainsi je l'ai expérimenté moi-même au couvent de l'Incarnation jusqu'à l'arrivée des pères de la réforme. Puisque vous voulez travailler uniquement pour le bien des âmes, procurez-leur celui de leur donner un soutien dans ces épreuves, et envoyez dans tous les monastères des frères la défense d'aller les inquiéter dans leurs maisons. Millan se trouve à Antequera, peut-être y sera-t-il bien : du moins les lettres qu'il vous écrit me causent une grande joie. Plaise à Dieu qu'il fasse tout marcher vers le bien ! Amen.

4. Oh ! combien je suis contente de la lettre parfaite que vous écrivez

à Esperanza : c'est en effet ainsi qu'il faut écrire des lettres qui doivent être vues ! Combien vous avez raison de dire (en ce qui concerne le bien de la réforme) qu'il ne faut pas conquérir les âmes, comme les corps, par la force des armes ! Que Dieu vous conserve pour notre bien ! Je voudrais être parfaite pour vous recommander à Dieu, j'entends pour tirer quelque fruit de mes désirs et de mon courage : jamais je ne trouve mon cœur si faible qu'en ce qui concerne Paul. Oh ! combien Angèle est heureuse de tout ce que vous voulez bien lui dire dans une autre de vos lettres ! elle me charge de vous offrir ses respects, et de vous dire de n'être plus dans la peine.

Votre indigne et obéissante fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se vénére en Catalogne, au couvent de Mataro. Elle fut écrite de Tolède le 9 janvier 1577. Le P. Gracian était en Andalousie.

N. 2. Dans le nombre 2, la Sainte se montre très-soucieuse à cause des fatigues excessives du P. Gracian, qui alors était l'apôtre de la réforme. Il devait être occupé en ce moment à la composition de quelque ouvrage de spiritualité. La Sainte cherche à modérer son ardeur, en lui disant qu'il ne faut pas des *miracles*.

N. 3. D'après le nombre 3, il paraît que le P. Gracian aurait mandé à la Sainte, qu'elle trouverait du mal dans quelque maison de la réforme : ce qui faisait gémir sainte Thérèse qui voulait voir ses filles parfaites. Elle propose comme un remède efficace de leur donner de bons confesseurs, citant l'exemple du couvent de l'Incarnation, qui faisait peu de progrès dans le bien, malgré les exemples de la Sainte jusqu'à l'arrivée des pères de la réforme.

N. 4. A la lumière de cette céleste doctrine, on voit l'importance d'un bon confesseur pour les âmes qui tendent à la perfection. La Sainte en fit elle-même l'expérience, et comme elle avait beaucoup souffert de ce côté, elle ne cesse dans ses écrits de prôner le prix et la valeur des bons directeurs. *Un entre mille*, disait le vénérable Avila. Saint François de Sales à peine en trouvait un entre dix mille. De là le docte Concinna conclut l'obligation pour une âme chrétienne de choisir un confesseur instruit et le plus capable ; celui du moins qu'elle juge tel après un examen sévère et impartial, comme l'on choisit le meilleur médecin ou avocat, pour des affaires d'une moindre importance. Il est à craindre qu'on ne soit mu dans ce choix plutôt par un attrait aveugle que par le désir de son avancement spirituel. Mais bientôt on se trouve cruellement trompé : ce qui convient le plus à notre goût est souvent ce qui nuit le plus à notre santé.

LETTRE CVII.

Au même (Sixième.)

1. Que l'Esprit-Saint soit toujours avec vous, mon révérend père ! J'ai reçu deux de vos lettres il y a peu de jours, l'une du mardi-gras, et l'autre qui renfermait celle du pasteur pour nos chères sœurs. Plaise au ciel que nous puissions vous revoir aussi bien que vous le dites ; mais je crois que ce que vous nous donnez est fort au-dessus de ce que nous vous donnerons.

2. Le petit traité me paraît fort bon. Je ne sais pourquoi Paul nous dit qu'il n'entend pas la matière de l'union : cette nuit claire et cet éclat font entendre le contraire : seulement ce qui se passe au delà de cet état (ce qui n'est pas ordinaire) ne se comprend plus. Je porte bien envie aux âmes que vous faites tant avancer dans la perfection, et je

me fais pitié à moi-même en voyant que je ne fais ici que manger et dormir, et converser avec nos pères, car l'occasion ne nous en manque pas, comme vous le verrez par cet écrit où, pour m'en épargner la peine, je charge la sœur Catherine de vous dire ce qui se passe : il se fait tard, et nous avons ce soir sermon du P. Daza, grand homme de bien : les dominicains ont beaucoup de charité pour nous; ils nous prêchent deux fois la semaine, et ceux de la compagnie une fois : je me souviens toujours de ceux de Votre Révérence.

3. Je ne sais pourquoi vous allez ainsi de paroisse en paroisse : je me suis fâchée à bon escient de ce qu'on a allégué là-dessus. Que Dieu vous conserve, mon père : les temps deviennent si mauvais, qu'il faut avoir beaucoup de courage pour courir ainsi, parce qu'il y a des âmes en tout lieu. Quant à cet autre, fasse le ciel que ce qui paraît un zèle ardent ne soit pas quelque tentation qui nous coûte cher ! le P. Castagno suffirait en cet endroit : d'ailleurs je crois qu'il y a des dominicains et des franciscains. Toutefois je suis convaincue que ce bon père ne prêche pas mal; faites-lui mes compliments... faites-moi savoir si on l'écoute : mais non, voyez quelle curiosité!... détruisez cette lettre, et ne me parlez de rien pour mes péchés : et vos repas à l'hôpital, et vos noirs pâtés de morue nous ont fait vivre; mais ce que l'on m'a dit de vous me fait désirer que vous preniez plus de précautions.

4. Carrillo a raison de dire que j'ai peu de courage, qu'il a répondu à la première lettre que je lui ai écrite, où je lui disais qu'il était un méchant, et autres choses. Il en a ri, dit-il, mais cela ne l'a changé ni plus ni moins. Il dit que je suis une souris qui craint les chats, et que, la main sur le saint-sacrement, je lui avais promis la chose : que rien au monde ne l'y fera renoncer. Quant à moi, je suis étonnée de cela; ses frères assurent que ceux qui oseraient lui donner le nouvel habit seront frappés d'excommunication. Il prétend qu'il a déjà la permission du père provincial, que vous lui avez écrit une lettre, et que, bien que vous trembliez comme un homme, vous écrivez comme un ange, et il a raison. Les siens demandent une chose bien dure, en exigeant qu'on ne le reçoive pas : c'est sans doute parce qu'ils sont persuadés qu'on ne le peut pas. Je pense qu'ils vous auront écrit, afin d'en donner avis à nos maisons. Ils m'ont tellement pressée que je leur ai dit que j'en avais écrit à Votre Révérence.

5. Certes, si la chose doit et peut être, comme il le dit, il vaudrait mieux qu'elle fût faite avant qu'il y eût eu par là tant de bruit pour nous en parler, et je ne sais comment fera Votre Révérence; car si la chose est possible, il me paraît que ce serait un cas de conscience de ne pas l'admettre. Je crois que, de la manière dont il nous parle, personne n'y mettra obstacle : ainsi il vaut mieux suspendre, si la chose n'est pas déjà faite. Que Dieu conduise cette affaire : il me semble que plus on s'en occupera et plus le Seigneur en sera glorifié, et que le démon s'efforce de la faire manquer. Ils ont à craindre qu'il ne soit pas

seul ; et ils sont si nombreux, qu'ils ne négligeront rien, quand même ils seraient tels que vous me les dites.

6. Quant aux scrupules de Paul, s'il peut ou non user des pouvoirs de sa commission, il me semble qu'au moment de ces scrupules ou à celui d'écrire sa lettre, il était en proie à la mélancolie, parce que la chose me paraît claire dans l'exposition même des motifs : aussi je n'ai pas voulu consulter de nouveau, et d'ailleurs, selon le docteur Ardapilla, Gilbert a déjà fait passer la consultation de l'ange-majeur : les doutes dureront peu ; chaque jour on attend la réponse.

7. J'ai éprouvé les frayeurs d'Elie sur votre absence : il y a tout à craindre pour qui va dans des sentiers aussi scabreux. Daigne le ciel en retirer Paul : l'aveuglement est si grand, que je ne pourrais m'étonner de rien de ce qui pourrait arriver : je m'étonnerais bien plus de qui ne craindrait rien et irait d'un bout à l'autre sans fâcheuse rencontre.

8. Pour revenir à ce que je disais, j'avais déjà écrit à Paul que, m'entretenant un jour avec un savant dominicain de ce qui était arrivé à *Mathusalem*, il me dit, je crois, qu'il n'y avait aucune contrainte, qu'il n'avait qu'à faire connaître pour quoi il en agissait ainsi ; il n'y a donc plus maintenant aucun motif d'en parler.

9. Je voulais vous envoyer la lettre de la prieure de Valladolid, où elle me parle du bruit qui a eu lieu au sujet de l'affaire de Carrillo : enfin il paraît qu'on est très-content de moi et des sœurs : toutes les menaces, ce me semble, n'aboutiront à rien. Ce qui me préoccupe et me fait craindre, et sur quoi vous devez être fixé, c'est que la chose puisse se faire sans offenser Dieu et sans excommunication : s'ils sont fondés en ce qu'ils disent, vous ne pouvez avancer en aucune manière : le comte de Tendilla, allant à Rome, et même quand il n'irait pas, envoyant sa relation, je suis convaincue que l'autorisation lui sera accordée.

10. Je me réjouis fort de la bonne occasion du départ du comte pour Rome, parce que nos frères pourront y aller avec lui. Que le Seigneur conduise cette affaire et conserve Votre Révérence : je ne sais si je réponds à tout ; je n'en ai pas le loisir : mais combien peu j'ai été courte, pour n'en avoir pas ! Toutes les sœurs ici vous font leurs compliments, et sont charmées des charges que vous leur avez données. Je n'ai pas vu dona Yomar qui vient rarement ici ; elle est très-mal.

C'est aujourd'hui le second jour de mars.

Votre indigne servante et véritable fille, et combien
véritable !... combien peu je me retrouve avec les
autres pères !

THÉRÈSE DE JÉSUS.

11. Je suis bien peinée de ce que le P. Marian est si faible : alimentez-le bien ; qu'il ne soit pas question d'aller à Rome ; sa santé avant

tout. Oh! que votre sœur tarde d'arriver! combien je l'attends avec impatience! on m'écrit qu'Izabelita est fort bien.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve chez les religieuses de Séville. Elle fut écrite d'Avila le 2 mars 1578. Le P. Gracian se trouvait à Alcalá.

N. 2. Le traité, dont il s'agit dans le nombre 1, devait être une espèce de lettre pastorale, adressée par ce père à toutes les religieuses de la réforme.

N. 3. Dans le second nombre, la Sainte parle d'un autre opuscule sur des matières de spiritualité. On admire ici l'humilité du vénérable P. Gracian. Ceux qui veulent approfondir ce point de mysticité, peuvent consulter sainte Thérèse, chap. 17 de sa Vie, et saint Jean de la Croix, Flamme du divin amour, Cantique 3, page 3.

N. 4. Dans le troisième nombre, la Sainte parle d'un autre prédicateur, dont la prudence n'égalait pas le zèle.

N. 5. Dans le quatrième nombre, sous le nom supposé de Carrillo, il est question du R. P. Salazar, jésuite, qui manifestait le désir d'embrasser la réforme du Carmel. La Sainte avait déjà écrit deux lettres à ce sujet : on peut les voir dans le premier tome de ce recueil. Ce père éprouvait une grande opposition de la part de ses supérieurs. La Sainte paraît ici assez disposée à l'admettre : du moins elle n'est pas d'avis que l'on écrive aux maisons de l'ordre, pour leur intimer la défense de le recevoir.

N. 6. Dans le cinquième nombre, elle combat les scrupules du P. Gracian, qui ne voulait plus user des pouvoirs de sa commission..... La Sainte les réfute avec clarté et précision..... *L'ange-majeur* est le cardinal Quiroga, archevêque de Tolède. Ce prélat, au nom du roi, avait consulté Rome, sur les démarches et les mesures du nonce apostolique, Mgr. Séga.

N. 7. Dans le huitième nombre, Mathusalem, c'est le nonce. Ceci a rapport à la commission du P. Gracian.

N. 8. Dans le neuvième nombre, c'est toujours l'affaire du P. Salazar : sainte Thérèse voulait profiter du départ du comte de Tendilla pour lui obtenir une permission du pape, ou du général de l'ordre. Quelques pères devaient être de ce voyage, et solliciter la formation de la réforme en province séparée. Dona Yomar est cette dame qui rapporta de Rome la première bulle, pour la fondation du monastère primitif d'Alcalá.

LETTRE CVIII.

Au même. (Septième.)

1. Jésus soit avec Votre Révérence. Pour qui avait grande envie de vous écrire au long, cette lettre que j'ai reçue de vous, pleine de tristesse et de mélancolie, demandant une prompte réponse, je suis heureuse d'en avoir d'autres à vous envoyer, car ma tête n'en peut plus. Faites écrire l'adresse de celle qui est pour le nonce, par celle de ces dames qui imite le mieux mon écriture; je ne la mets pas moi-même de peur de me tromper.

2. Quant au premier point, mon cher Paul est bien simple avec tous ses scrupules : dites-le lui vous-même : mais je n'ai que faire de vous rien dire. Tous les hommes instruits assurent que vous êtes en sûreté de conscience, jusqu'à ce que le bref vous soit notifié : et que de vous livrer entre les mains du nonce, avant que le président du conseil de Castille l'ait ramené, serait une folie : si c'était possible, vous devriez, la première fois, le voir en sa présence.

3. N'allez pas, de grâce, vous forger de sinistres pressentiments : Dieu tournera tout à bien. Je comprends maintenant ce que me disait Joseph

(Notre-Seigneur Jésus-Christ), que l'absence du docteur Ardapilla ne convenait pas mal au succès de nos affaires : je n'ai aucun doute sur les desseins de Dieu, puisque votre œuvre est si mal appréciée. Que me parlez-vous des ermites *hypocrites qu'on a châtiés* ? Dieu découvre le bien, comme il veut que le mal se découvre. Vous n'êtes pas tenu d'entendre la messe : j'ai consulté sur ce point, et d'ailleurs vous le savez vous-même. Tâchez de vous tenir aussi caché que vous le pourrez : c'est l'objet de mes soucis. Si, avec une bonne conduite, vous avez tant de contrariétés, qu'auriez-vous fait dans la persécution qu'a essayée le P. Jean de la Croix ?

4. L'argent sera compté à Alonzo Ruiz : s'il n'est pas parti, dites-lui que j'ai déjà entre mes mains cent fanègues : que bientôt il nous faudra de l'argent pour Malagon : c'est là qu'il trouvera la portion qui lui revient. Ma tête n'en peut plus : adieu, mon bon père ; honorez une dame aussi bonne, aussi compatissante que la Vierge qui prie pour vous ; ne vous inquiétez de rien, quoiqu'il y en ait mille occasions. Mes compliments à dona Juana (la mère du P. Gracian).

THERÈSE DE JÉSUS.

P. S. Qu'on fasse dire au président que nous demandons instamment à Dieu le rétablissement de sa santé.

NOTES.

N. 1. Cette lettre se conserve en Catalogne, chez les pères de Cîteaux du monastère de Poblet. Elle fut écrite vers la fin du mois d'août 1578.

N. 2. Le président, dont il est parlé au second nombre, était Mgr. Pazos, évêque de Pati. La Sainte désire que cet évêque accompagne le P. Gracian dans sa première visite au nonce, Mgr. Séga, qui, par un bref, venait de révoquer les pouvoirs de Gracian, comme visiteur.

N. 3. Dans le troisième nombre, le docteur Ardapilla avait dû s'éloigner de la cour. Le zèle qui l'animait pour le succès de la réforme était outré : Notre-Seigneur fit entendre à sainte Thérèse qu'il valait mieux qu'il fût éloigné de la cour. On avait dans le même temps découvert des ermites faux et hypocrites, qu'on fut obligé de punir sévèrement. Le P. Gracian redoutait le même sort pour les pères de sa réforme ; c'est contre cette crainte que l'intrépide fondatrice le prévenait ici.

N. 4. On voit par la fin de cette admirable épître jusqu'où s'étendait la sollicitude de cette tendre mère. Elle embrassait tous les soins et toutes les affaires de la réforme.

LETTRE CIX.

Au même. (Huitième.)

1. Jésus soit avec vous, mon père. Ce serait chose fort importante que d'envoyer à Rome le père N. et N ; sinon les deux, au moins un ; mais il vaudrait mieux qu'ils partissent ensemble. Ils sont tous les deux fort considérés dans leur ordre ; cela leur serait fort avantageux pour négocier. En tout cas, écrivez-moi promptement, et de grâce, ne nous berçons pas toujours d'espérances. On est étonné de voir que nous n'y ayons personne pour nos affaires ; et ainsi les autres font tout ce qu'ils veulent : ils verront si la réforme peut avoir un protecteur.

2. C'est ici qu'il faut de la promptitude, et comme vous le voyez, le

temps est si court. Vous pourrez de là me dire s'il est déjà tard; car quelque diligence que l'on fasse, tout ce mois sera nécessaire. Mais je me surprends à rire de ceci, comme si j'avais sous la main les sujets à envoyer, et de quoi les expédier; mais il faut commencer, autrement rien ne se fera. Nous aurions dû avoir commencé lorsque nous fûmes assujettis au bref.

3. Le P. Antoine se plaint fort de ce que nous ne lui avons rien fait savoir, et il a raison. Je suis étonnée de Roques de Huerta, qui a tant de messagers pour Grenade: je lui ait dit ce que vous deviez faire, parce que, tant qu'il a ignoré la chose, il a fait usage de ses pouvoirs sans nul scrupule: je ne sais ce que j'ai fait de sa lettre: si je la trouve, je vous l'enverrai. Je vous dis que j'ai bien souffert de ce que vous avez des pères si peu fidèles (je parle de celui qui est parti avec le frère Baltazar); les géoliers du père Jean de la Croix se sont mieux conduits. Plaise au ciel que ce père ne fasse pas des siennes, aussitôt qu'il se sentira en liberté! du reste il est mieux dehors.

4. Je crains que le P. Jean de la Misère ne soit retenu en prison: il ne reparait plus depuis que ces autres disent l'avoir vu. Que le Seigneur soit notre secours: qu'il conserve vos jours, nous le lui demandons instamment, mes filles et moi. Amen. Ma santé est assez bonne. La prieure de Salamanque m'a déjà écrit qu'elle vous a annoncé l'admission de la sœur. C'est aujourd'hui la fête de saint Michel.

Votre indigne fille et servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

P. S. Faites part de ceci au P. Mariano, autant que vous le jugerez à propos: mes compliments à ce père et au P. Barthélemi; répondez-moi promptement sur l'affaire de Rome. Vous saurez qu'il s'y trouve un père de l'ordre, un de mes intimes amis: on dit qu'il y est pour le compte du président; je ne sais s'il est de son pays. S'il convient à l'affaire, je lui écrirai: il se nomme Paul Fernandez.

Cette lettre vous était portée par un voiturier: on l'a ramené malade: il me l'a rendue, et je l'ai ouverte pour voir ce que je vous disais: je crois devoir vous la renvoyer, dût-elle vous ennuyer.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve entre les mains des religieuses de Rioseco: elle est datée du jour de saint Michel 1578. Dans le premier nombre, il s'agit d'envoyer à Rome pour régler les affaires de la réforme avec le général:... celui-ci était déjà mort au commencement de septembre de la même année; mais la nouvelle de sa mort n'était pas encore arrivée en Espagne. Ce que la Sainte avait en vue dans cette négociation, c'était d'obtenir du général que sa réforme fût entièrement séparée du reste de l'ordre.

N. 2. Le bref, dont il est question au second nombre, était celui par lequel Mgr. le nonce avait révoqué les pouvoirs du P. Gracian, et assujetti les pères de la réforme à leurs prélats ordinaires.

N. 3. Dans le troisième nombre, le P. Antoine était un délégué du P. Gracian pour la visite des couvents de l'Andalousie. Il se plaignait de ce que la révocation des pouvoirs du commissaire ne lui avait pas été notifiée..... les géoliers sont ceux qui furent chargés de la prison où fut retenu le P. Jean de la Croix.

LETTRE CX.

Au même. (Neuvième.)

1. Jésus soit avec vous, mon père. Je vous annonce que le P. Ambroise se trouve ici : il attend le moment de s'aboucher avec le P. Gabriel, qui nous est destiné : il me paraît homme de bien et d'intelligence. Ce n'est pas que je me sois ouverte à lui le moins du monde. J'ai en tout procédé avec la plus grande réserve, par oui et par non ; mais je crois devoir vous dire qu'il ne fait aucune mention des ordres dont on le croyait chargé, si tant est qu'il en ait reçu. Quant au père Jean de la Croix, je jurerais qu'il a si peu contrarié les agents de Rome, qu'il les a plutôt aidés de tout son pouvoir : si c'était nécessaire, il mourrait pour vous ; c'est la pure vérité.

2. Ce P. Ambroise est très-zélé pour le bien de l'ordre : je suis donc convaincue qu'il ne fera rien d'inconvenant. Il arrive de Séville ; il a vu ce qui s'y passe. Le P. Nicolas n'a pas peu souffert avec ce monde-là... J'ai trouvé la petite Isabelle, fort bien de santé, avec un teint et des couleurs admirables. On m'annonce tout récemment que tous vont bien à Madrid, sans en excepter votre sœur, dona Juana. Ne manquez pas de m'envoyer la permission pour la petite d'Antoine Gaytan. Je suis bien contrariée de ce que le P. Marian ne me fait pas passer les papiers que vous lui avez adressés : que Dieu le lui pardonne. La mère prieure et toutes nos sœurs se recommandent à vos prières. Que Dieu vous conserve pour le bien que vous nous faites ; qu'il vous donne tout ce qui vous convient le mieux, et beaucoup de courage au milieu de si grandes épreuves. Amen.

Votre indigne fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se conserve au couvent de Larréa : elle paraît écrite de Malagon, l'an 1580.

N. 2. Le P. Ambroise était prieur d'Almodovar... le P. Gracian avait dû se plaindre de lui et du P. Jean de la Croix : mal informé sur leurs dispositions à l'égard de la réforme, il les soupçonnait sur ce point. La Sainte cherche ici à dissiper ces soupçons. Le P. Jean de la Croix avait été le plus ardent à conseiller et à aider même l'envoi de quelques agents pour Rome, pour traiter des affaires de la réforme : c'est ce que l'on peut voir dans sa Vie, par le P. Alonzo de la Mère de Dieu, livre 1, chap. 36.

N. 3. Vers la fin du nombre 2, la fille d'Antoine Gaytan entra toute jeune au couvent d'Alva, et y prit l'habit sous le nom de Marianne de Jésus.

LETTRE CXI.

Au même. (Dixième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon père. C'est aujourd'hui que nous arrivent le P. Antoine et le P. prieur de la Roda ; ils amènent un carrosse et un chariot, et selon les nouvelles qu'ils apportent, je crois que tout va bien pour cette fondation : priez pour le succès de cette affaire. Le bon P. Antoine ne peut nier l'affection qu'il

me porte, puisque, malgré sa vieillesse, il veut bien venir auprès de nous : pour moi, je me sens soulagée; je vous en ai déjà dit la cause. Le P. Antoine va bien; il y a même de l'embonpoint. Il me semble que cette année tous s'engraissent de fatigues et de travail.

2. Dites au seigneur Velasquez que j'ai reçu ses lettres, et que je désire pouvoir y répondre : je ne sais si j'en aurai le temps, étant excessivement occupée. Que Dieu vous récompense de la faveur qu'il nous a faite de nous laisser en liberté pour pouvoir communiquer avec vous. Toutes, nous le recommandons à Notre-Seigneur dans nos prières (Je désire bien de connaître celui qui nous a fait un si grand bien).

3. Si vous et don Louis Manriquez pouviez obtenir de l'archevêque la permission de fonder à Madrid un monastère, je le pourrais, en partant pour cette autre fondation, et très-vite, avant que personne en sût quelque chose; j'ai déjà trouvé quelqu'un qui me donne de quoi avoir la maison, et si l'archevêque veut qu'elle soit rentée, vous savez que les filles de Louis Guillamas ne tarderont pas d'entrer, et qu'elles ont un revenu annuel de quatre cent mille maravedis, qui suffirait pour treize religieuses. Le père vicaire m'en donnera de suite l'autorisation. Peut-être que ces messieurs connaîtront quelque ami de l'archevêque, qui décide ce prélat : ne laissez pas de n'en parler que par oui ou par non; si la chose doit avoir lieu, il serait nécessaire de m'en donner avis promptement. Tâchez d'avoir un homme pour m'écrire, afin que je sache l'état de votre santé. Que Notre-Seigneur répande sur vous ses faveurs, comme il le peut; je les lui demande pour vous.

C'est aujourd'hui le 12 de février.

Votre indigne servante et fille,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Les religieuses du couvent de Madrid conservent l'original de cette lettre, qui fut écrite de Malagon le 12 février 1580.

N. 2. Dans le premier nombre, il s'agit de la fondation du couvent de Villanueva : ces deux pères devaient accompagner la Sainte dans le voyage qu'elle allait entreprendre à ce sujet. Les années 1579 et 1580 furent en effet pour la réforme entreprise par sainte Thérèse un temps de grandes épreuves.

N. 3. Le seigneur Velasquez avait obtenu du nonce que le P. Gracian pût correspondre librement avec la Sainte et les sœurs de la réforme : faveur insigne dont elle se montre si reconnaissante. Sainte Thérèse nous apprend qu'une religieuse s'était donné cent fois la discipline pour obtenir cette grâce.

N. 4. Dans le nombre trois, il est question de la fondation du couvent de Madrid. Il ne manquait à la Sainte, pour le fonder, que l'assentiment de Mgr. Quiroga, archevêque de Tolède.

LETTRE CXII.

Au même. (Onzième.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon père ! Je suis fatiguée, et la nuit est déjà fort avancée, ainsi je vous dirai seulement que l'évêque (de Valladolid) arriva hier : aujourd'hui tout a été réglé pour la procession de demain, et ce n'a pas été un petit travail :

elle aura lieu le soir avec toute la pompe possible. Nous allons d'ici à la paroisse de Saint-Lazare. Messieurs les chanoines ne font pas demain d'autre solennité que celle d'y prendre le saint sacrement : je crois que nous passerons par Sainte-Claire, qui se trouve sur le chemin. Tout irait le mieux du monde, si vous veniez ici, mon bon père : je ne sais ce que vous m'en direz.

2. On est aussi venu de Soria pour nous prendre : je crois qu'on devra nous attendre jusqu'à lundi. Je me porte bien. L'évêque a passé ici toute la soirée ; il montre d'excellentes dispositions pour notre œuvre : il y a de quoi en louer le Seigneur : que sa grâce vous accompagne en tout lieu. Recommandez-lui dans vos prières le P. Jean Diaz.

3. Toutes nos sœurs se recommandent à vos prières. Le P. Nicolas est bien et moi aussi. Il nous a fait aujourd'hui une excellente instruction. J'ai vu avec plaisir le P. Jean de Jésus : je sens que je lui veux du bien toutes les fois que je vois son attachement pour vous : ne lui montrez pas de mauvaise humeur ; c'est un si grand bien d'avoir un ami par le temps qui court !

Votre fille et servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

P. S. C'est la sœur Isabelle de Jésus qui vous remettra cette lettre : je vous prie de lui faire un bon accueil.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se conserve au couvent des dames de las Huelgas de Burgos. Elle fut écrite de Palencia l'an 1581. Il s'agit ici de la translation de la communauté au nouveau couvent. L'évêque de Valladolid était le vénérable don Alvaro, qui se rendit à Palencia l'avant-veille de cette cérémonie ; c'était un des jours de l'octave du Saint-Sacrement. Tout le cérémonial de cette journée fut réglé par la Sainte elle-même. Saint Lazare était une paroisse de Palencia, et Sainte-Claire, un monastère des filles de Sainte-Claire. Sainte Thérèse, pour honorer cette illustre servante du Seigneur, voulut que la procession entrât dans l'église de ce couvent. Le P. Gracian se trouvait alors à Valladolid.

N. 2. Dans le nombre deux, la Sainte parle de son projet d'aller fonder une maison à Soria. Le P. Nicolas devait l'y accompagner.

N. 3. Le P. Jean de Jésus était l'un des hommes les plus éminents de la réforme. La Sainte parle ici de la joie qu'elle éprouva dans les entretiens spirituels qu'elle eut avec ce saint personnage.

LETTRE CXIII.

Réponse de sainte Thérèse, faite à la marge d'un écrit du vénérable P. Gracian.

1. Les gens du monde se soucient peu d'être raisonnables en matière d'intérêt : ce qui manque à cette mère supérieure, c'est que, habituée à l'abondance du couvent de Pastranne, il lui est resté fort peu de pauvreté d'esprit : ce qui m'a causé et qui me causera toujours un grand chagrin, parce que, grâces à Dieu, ces maisons se sont établies sur la confiance en sa bonté : ainsi je crains que, si nous commençons à nous appuyer sur des moyens humains, le secours de Dieu ne vienne à nous manquer : je ne dis pas cela pour cette affaire ; mais je sais que ce sei-

gneur ne placerait sa fille que de cette manière, et nous lui devons si peu, que Dieu doit vouloir que la chose se fasse ainsi.

La manière de faire la visite des maisons du Carmel est telle que si Dieu lui-même nous l'avait tracée : qu'il soit loué en toute chose.

2. Votre Révérence n'a pas besoin de me donner des ordres ; j'agirai tout comme si j'en avais reçu. Vous me rendrez un vrai service en m'épargnant cet embarras : je crains seulement que, dans quelques maisons, on ne soit plus intéressé que je ne le voudrais. Je désire qu'on ne vous en impose pas plus qu'à moi : je me suis plus inquiétée de cela que de tout le reste.

Autant que je puis me connaître, j'étais décidée, lors même que vous n'eussiez pas été notre supérieur, à ne pas la recevoir sans vous en parler, puisque vous étiez si près, et même quand vous auriez été plus loin. Il est impossible de bien rencontrer en tout. Le temps nous apprendra ce qui en est, et ce sera pis encore, si nous courons après les dots.

3. Voici l'enquête de la prieure... Quand je crois devoir me passer de plus amples informations, c'est pour le succès des affaires et le bien de nos maisons. Je ne sais comment on peut alléguer cela : je l'offre à Dieu, et le prie de nous éclairer pour la suite : mais que fais-je en cherchant à me justifier ? Ce qu'il y a de pis, c'est que je suis bien tentée de soutenir ce que j'ai dit.

NOTES.

N. 1. L'écrit du Père Gracian, auquel la Sainte répond à la marge, se réduisait en substance à ces deux questions, savoir : 1° si l'on pouvait recevoir sans dot une personne capable d'en avoir, que *Laurence* (sainte Thérèse) s'engagea à recevoir gratis ; le père pensait que non ; 2° s'il ne convenait pas de défendre à *Laurence* de rien promettre dans la suite, sans en donner avis au P. Gracian.

N. 2. La mère dont il s'agit au premier nombre de cet écrit, était la mère Isabelle de Saint-Dominique qui avait habité la maison de Pastranne. La Sainte avait une affection si vive pour cette admirable religieuse, qu'elle lui dit un jour : *Je vous aime tant, parce que vous me ressemblez.* L'humble religieuse lui ayant dit : *Mais si cela était, ma mère, que me manquerait-il ?* La Sainte ajouta pour l'humilier : *Dans le mal ; je veux dire, dans le mal.* Elle disait aussi aux religieuses de Ségovie : *Quelle prieure pensez-vous que vous avez ? sachez qu'elle n'est pas moins sainte que sainte Catherine de Sienne.*

LETTRE CXIV.

Au P. Jean de Jésus, carme déchaussé.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon révérend père. Cette maison est si écartée que, malgré mon bon vouloir, je n'ai personne pour vous répondre ; j'ai dû attendre le départ de ces pères. Nous nous félicitons du départ du P. Antoine. Je savais qu'il était en proie à une profonde mélancolie, et avec notre régime, elle aurait pu dégénérer en une grave maladie. Que Dieu lui soit en aide : c'est chez lui faiblesse de santé, et non défaut de bonne volonté. Je désire qu'il rentre dans son ordre. Pour nous, nous ne perdons rien à ces allées et venues.

2. J'étais dans l'idée que vous passeriez par ici : vous ne faisiez pas un grand détour. Vous ne devez pas avoir un grand désir de nous être agréable : dans votre dernier voyage, vous ne m'avez pas entretenue longtemps. Je dois vous dire que mon pouvoir est très-borné en ce qui regarde l'affaire de Rome : il y a quelques jours que je demande ce départ : et je n'ai jamais pu obtenir qu'on écrivît même une lettre à qui nous avons tant de motifs de nous adresser. Mais faisons notre devoir : arrivera ce que pourra. Il ne dépend pas de notre père visiteur que la chose ait lieu : il y en a tant qui conseillent autrement, que j'ai peu d'influence. Je souffre bien de ne pouvoir davantage. J'ai pensé que ce qui a été décidé en resterait là ; on me l'avait fait entendre. Que Dieu conduise cette affaire : mais vous, ne cessez de la poursuivre ; vous pouvez plus que moi.

3. J'avais déjà expédié les lettres à Séville et à Almodovar : comme elles étaient parties avec célérité, le prieur devrait être déjà rendu à Madrid et il y est. J'ai aussi envoyé celle de Caravaca ; par bonheur, car les occasions sont rares ; un messenger partait pour ce pays. Je suis affligée de la maladie du P. Gabriel ; dites-le lui en lui faisant mes compliments : nous le recommandons dans nos prières. Je lui veux le plus grand bien ; mais lui ne répond pas à mes sentiments.

4. Notre père m'écrit pour me dire qu'il est arrivé en bonne santé, que quelques pères de la grande communauté étaient allés le voir, et qu'il avait donné satisfaction à Cabilde. Ces pères lui ont fait un parfait accueil, et ont réclamé sa protection. Si Dieu nous le laisse, je le crois destiné à faire un grand bien. Faites en sorte qu'il soit recommandé dans toutes les prières : ne m'oubliez pas moi-même. La mère prieure se recommande à vos prières, et moi, à celles de tous ces pères. Je prie le Seigneur qu'il fasse de vous un grand saint. Amen.

Votre indigne servante,

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite de Tolède l'an 1576, et adressée au P. Jean de Jésus, l'un des personnages les plus éminents de la réforme.

N. 2. Au nombre trois, le P. Gabriel était prieur du couvent de la Roda, que la Sainte estimait singulièrement.

N. 3. Dans le quatrième nombre, il est question de l'arrivée du P. Gracian à Séville, où il reçut l'accueil le plus gracieux chez les pères non réformés du Carmel. Ce vénérable père fut dans la suite exposé à de grandes persécutions ; le temps de souffrir n'était pas encore venu pour ce zélé serviteur de Dieu.

LETTRE CXV.

Au P. Ambroise Marian. (Première.)

Jésus. — 1. Que l'Esprit-Saint soit avec vous, et vous récompense de la nouvelle que vous m'avez donnée de la santé de notre bon père, le licencié Padilla. Dieu veuille qu'elle se soutienne longtemps ! Vous me donnez à présent les titres de *dame* et de *révérende* !... Dieu vous le pardonne... il paraît que vous et moi nous nous sommes rechaussés. J'ap-

précie assez le souvenir de ce révérend qui a été réclamer vos faveurs ; je l'ai vu à Avila, et je désire que Dieu lui donne une meilleure santé. Ah! il y a douze heures dans le jour... peut-être a-t-il changé.

2. Je vous annonce, et la chose est ainsi, que Tostade a envoyé ici un courrier avec des lettres pour le P. provincial, et celui-ci est dans l'intention d'envoyer là-bas un frère. Il paraît qu'il y a beaucoup de mouvement. Je suis fâchée du retour du P. Bonaventure qui a laissé tout le bien qu'il faisait dans *sa visite*. S'il doit aussi se ressentir des folies que l'on fait, tout le monde dira ensuite que Dieu lui fait une grâce ; et vous ne me dites pas ce qui en est de cette dernière bravade... O Jésus, que de choses vous souffrez !

3. Je désire vivement que l'on fasse l'acquisition de cette petite maison : l'autre affaire sera traitée plus tard, s'il plaît à Dieu. Oh! je ne voudrais pas même voir les murailles de ceux qui sont si contraires à notre œuvre. Je vous ai dit déjà que tout est terminé avec une lettre du nonce. Mon bon père, donnons-nous du mouvement en ce que nous pouvons, et vous, s'il est possible, attachez-vous à l'affaire (de la séparation) de la province. Nous ignorons l'avenir, et en cela, loin de perdre, nous gagnons beaucoup. De grâce, faites-moi savoir des nouvelles du P. Gracian, aussitôt que vous en aurez : je suis très-inquiète sur ce point. Mes compliments au licencié Padilla et au P. Balthazar (de Jésus) : de même que ceux de la mère prieure (Anne des Anges). Je suis charmée de savoir que ce bon père se trouve là : Dieu soit avec lui et avec vous, toujours.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se conserve en grande vénération chez les carmélites de Zumaya. Elle fut écrite de Tolède l'an 1576 : le P. Marian, que la Sainte qualifie de docteur, se trouvait alors à Madrid.

N. 2. Le révérend du second nombre était le P. Valdemore.

N. 3. Le P. Bonaventure était visiteur apostolique des pères capucins en Andalousie. Ami du bien public, il favorisait de tout son pouvoir la visite et la réforme du Carmel. Tostade paraît un de ceux qui contrariaient les vues de la Sainte réformatrice.

N. 4. Dans le nombre troisième, sainte Thérèse veut qu'on achète une maison à Madrid ou aux environs, pour y placer les pères de la réforme.

LETTRE CXVI.

Au même. (Deuxième.)

1. Jésus soit avec vous. J'ai reçu aujourd'hui la visite du bon Valdemore. Je crois qu'il est sincère dans ses démonstrations d'amitié ; il en a pour le moment. Il me parle beaucoup de la conduite de saint Paul lorsqu'il persécutait les chrétiens, et de ce qu'il a fait depuis. Qu'il fasse pour Dieu la dixième partie de ce que fit saint Paul, et nous lui pardonnerons ce qu'il a fait, et ce qu'il fera. Il me prie d'intercéder auprès de vous pour la réception de son frère ; s'il est comme il dit, et qu'on ait besoin de prédicateurs, ce serait une bonne

acquisition pour l'ordre. Mais comme notre père (Gracian) renvoie dans le cours de sa visite ceux qui appartiennent à d'autres ordres, je crains qu'il ne veuille pas admettre celui-ci dans le sien. La meilleure preuve d'amitié que je puisse lui donner, c'est de le recommander à Dieu dans mes prières : on verra là-bas ce qui convient, si le reste est faisable.

2. Nous demandons avec ferveur la santé de ces pères ; nous prions le Seigneur de la leur donner en proportion de nos besoins. Les épreuves de notre bon père Padilla me causent beaucoup de chagrin. Le démon doit nécessairement faire la guerre à de si grandes œuvres. Que Dieu lui donne force et santé : qu'il fasse de grands saints de vous et du Père Maestro. Je n'en sais pas davantage sur l'état des affaires. Je pense que là on recevra les premières nouvelles. Demain je remettrai une lettre pour vous à Valdemore ; dans cette lettre, je vous solliciterai en faveur de son frère. Mais ma dernière volonté sera que l'on fasse ce qui conviendra le mieux au service de Dieu. Ces bons petits frères sont autant de saints : la vue de telles âmes encourage à soutenir les plus grandes tribulations qui pourraient arriver. C'est aujourd'hui le 3^e de novembre.

De Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'adresse de cette lettre porte : *Au R. père et docteur frère Marian de Saint-Benoit*. L'original se trouve chez les religieuses de Rioseco. Elle fut écrite de Tolède l'an 1576.

N. 2. La Sainte paraît ne pas trop compter sur l'amitié du P. Valdemore. Ses démonstrations étaient intéressées ; il sollicitait pour faire entrer son frère dans l'ordre du Carmel. C'est ce même père qui renvoya du couvent de Médina une prieure nommée par sainte Thérèse, et les obligea toutes les deux à rentrer dans leur couvent d'Avila. Etant prieur d'Avila, il renvoya les pères réormés du couvent de l'Incarnation.

N. 3. Le P. Padilla, dont le sort inspire tant d'inquiétudes à sainte Thérèse, avait été dénoncé à l'Inquisition, qui toutefois le renvoya libre.

LETTRE CXVII.

Au même. (Troisième.)

1. Jésus soit avec vous, mon révérend père. Oh ! quelle joie j'éprouve en apprenant que vous jouissez d'une bonne santé ! que Dieu soit loué à jamais ; ces jours-ci j'en étais bien en peine. Ménagez-vous pour l'amour de Dieu : pourvu que vous soyez en bonne santé, tout ira bien. Il est certain qu'en vous voyant malade ou dans la peine, je sens combien je vous affectionne dans le Seigneur. Avant de l'oublier, vous ne devez en aucune manière faire venir Nicolas (Doria) à la cour (ce serait rendre un très-mauvais service à ces religieuses) jusqu'à l'entrée de cette veuve dont me parle la prieure : le démon y met mille obstacles ; mais Nicolas est très-bien au courant de cette affaire. Elle a bonne volonté, mais les autres lui en font un cas de conscience : je vois l'intérêt qu'ils y ont : ils ont envie de lui faire payer leur maison.

2. Je suis enchantée du bon archevêque que Dieu vient de nous

donner ; quant aux propos des frères , je n'en fais pas le moindre cas : il en sera comme de tout ce qu'on vous a d'ailleurs imputé ; du reste, ils ont trouvé l'homme envieux (de souffrances). J'ai vu votre lettre aujourd'hui, et aussitôt j'ai envoyé la sienne à l'archidiacre ; je crois qu'il ne fera rien : je voudrais cesser de l'en importuner ; et lors même que nous n'aurions pas d'archevêque, je doute que, puisque la chose est publique, nous dussions user de sa médiation pour en faire parler à ceux d'ici (du chapitre).

3. Si l'on prend envers Tostade le parti dont vous me parlez, ne craignez plus que les pères s'opposent encore à l'œuvre. J'applaudis à votre projet de faire une visite à dona Louise (de la Cerda) : nous lui devons beaucoup de toutes les manières. Elle m'a écrit qu'elle s'attendait à votre visite. L'archidiacre m'a dit qu'il ferait faire une prompte réponse à la lettre, et qu'il viendrait me voir. Je m'occuperai de cela : ces jours-ci ne sont pas des jours d'affaires.

4. Je n'osais pas m'expliquer aussi ouvertement dans les autres lettres sur l'affaire que Jean Diaz a adressée à ces bons pères ; je vous dirai maintenant que je l'ai retirée de leurs mains, parce que Cordova lui-même est cousin du P. Valdemore, et l'autre, l'ami du prieur et du provincial, et à tout ce qu'ils leur disent (et ils en disent beaucoup), ils y ajoutent une foi entière. Je pense bien qu'ils ne chercheraient pas à tromper sciemment, parce qu'ils sont gens de bien ; mais ils ne mettront pas une grande chaleur dans une négociation qui leur paraît blesser la justice. Autant que nous pouvons le conjecturer, le P. Gracian doit être maintenant à Grenade. La prieure de Séville m'a fait dire que l'archevêque l'avait priée de revenir auprès de lui : je ne sais plus rien.

5. Faites agréer nos remerciements à Nicolas pour ce qu'il fait en faveur de nos sœurs : de grâce, laissez-le libre, si Dieu l'appelle à des affaires plus importantes que celles de l'archevêque : Dieu lui en donnera un autre. Ce n'est pas, toutefois, que je ne ressente les contrariétés qu'il éprouve, et c'est le moins que je puisse faire pour celui à qui nous devons beaucoup. Il y a longtemps que je savais d'une manière certaine que le grand inquisiteur devait être archevêque ici (Séville) : cela nous convient parfaitement

Indigne servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite l'an 1577. C'est à cette époque que Mgr. Quiroga fut élevé au siège de Tolède. Le P. Marian se trouvait alors à Madrid. La Sainte avait prophétisé dans une autre circonstance l'élévation de Mgr. Quiroga, alors évêque de Cuença : ce prélat est célèbre dans l'Eglise d'Espagne par ses rares talents et son éminent vertu. Il était, avant sa nomination, grand inquisiteur.

N. 2. L'affaire qu'elle traitait en secret avec l'archidiacre devait être quelque projet de fondation à Tolède, ou quelque autre lieu sujet à la juridiction de l'archevêque de Tolède.

N. 3. Le parti qu'on devait prendre contre Tostade était un décret du roi pour lui retirer les pouvoirs de sa commission ; c'était le moyen de briser les obstacles que les anciens carmes opposaient aux progrès de la réforme.

N. 4. L'archevêque de Séville était l'illustre Roxas, qui avait prié le P. Gracian de revenir auprès de lui pour l'aider de ses conseils et de ses lumières.

LETTRE CXVIII.

Au même. (Quatrième.)

1. Jésus soit avec vous, mon révérend père. Je ne sais pourquoi vous avez manqué de m'écrire par ce voiturier, et de m'annoncer que vous avez reçu la réponse du conseil que je vous ai envoyée l'autre jour. Je désire de savoir comment vous êtes en cet endroit, séparé des frères (je veux dire hors du couvent), puisque le nonce ayant tant insisté sur ce point, il ne nous convient en aucune manière de le mécontenter : nous avons des raisons pour cela. Je désirerais vivement avoir un entretien avec vous : il y a des choses qui se disent, mais qui ne s'écrivent pas.

2. Jusqu'à présent, espérant qu'il y aurait une maison, on a pu tolérer cet état de choses : mais quatre déchaussés seulement, et attendre si longtemps, croyez-moi, mon père, personne n'approuve cela, et surtout en haut lieu (à la cour). Pour ce que peuvent dire les anciens, il n'y a pas lieu à s'en inquiéter : dans les choses qui ont une apparence de mal, ne donnons aucune prise, et de ce que vous dira le marquis que le nonce ne s'en fâchera pas, n'en tenez aucun compte.

3. Je vous prie instamment d'être très-réservé dans vos paroles, si vous avez lieu de vous plaindre d'une personne ; je crains qu'elle ne vienne pour cet objet (et c'est assez clair) et que ce que vous diriez n'arrive à ses oreilles. Songez que tout l'enfer est déchainé contre nous, et que nous n'avons à espérer de secours que de Dieu seul : pour cela, obéir et souffrir, et alors il prend la chose en main.

4. Je trouverais fort à propos que vous et les autres religieux, vous vous rendissiez à Pastranne, ou à Alcalá, pour le dimanche de la Passion, puisque le temps n'est pas pour négocier : et les affaires que nous avons, le licencié Padilla suffira pour les traiter, comme il l'a toujours fait : il ne convient pas que, ces jours-ci, des religieux soient hors de leur monastère : personne ne le trouvera bien, moins encore le nonce, et c'est prudent. Je serais enchantée que vous prissiez ce parti : soyez bien convaincu que cela convient, ou bien il faudrait demeurer avec les anciens, ce qui serait pis encore.

5. Si l'archevêque a été instruit de la chose, gardez-vous de lui en parler de nouveau, quand vous auriez toute facilité de lui parler ; cela ne convient pas. Il en reste chargé, et cela étant, le meilleur moyen de réussir est de se taire et de s'en entretenir avec Dieu. Je vous écris cette lettre avec une attention particulière, non sans de pressants motifs, dont je ne puis vous parler ; mais je vois qu'il convient beaucoup que vous fassiez ce que je vous demande : il n'y a au-

cun inconvéniént à le faire, et il y en aurait beaucoup à ne pas le faire. Lorsque les choses sont fondées en raison, l'on n'a que faire de prétextes.

6. Notre-Seigneur nous fournit beaucoup d'occasions de mériter : je connais celles que vous avez eues, et que vous avez, et votre patience m'étonne : mais c'est le moment d'une grande prudence, et Dieu la donne en conséquence, comme il l'a fait dans l'affaire de l'évêque. Qu'il soit béni en toute chose ; il protégera enfin notre œuvre. On donne comme certaine l'arrivée de Tostade en Andalousie : que Dieu nous le ramène, tel qu'il soit : je crois qu'il vaudra mieux avoir nos débats avec lui qu'avec celui à qui nous avons affaire jusqu'à ce jour : que Dieu nous éclaire et vous conserve, ainsi que ces autres pères : je suis un peu mieux. C'est aujourd'hui le 15 mars.

De Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre, dont l'original se trouve au monastère d'Alcala, fut écrite le 15 mars 1578. La Sainte était à Alcala, et le P. Marian, à Madrid.

N. 2. La réponse du conseil devait concerner un procès qu'avaient les religieuses du couvent de l'Incarnation. Le P. Marian poursuivait à Madrid le projet d'un établissement de la réforme. Avec trois autres pères de la réforme, il paraît qu'il habitait le palais du marquis, dont il est parlé au nombre 2. La Sainte n'approuve pas le séjour si prolongé de ce père hors du couvent ; on était en carême.

N. 3. Elle recommande au père une grande réserve dans ce qu'il pourrait dire, surtout sur le compte du nonce qui, à cette époque, traitait sévèrement les pères de la réforme, et tenait la Sainte elle-même en réclusion. Elle fut rendue à la liberté, le mois de mars de l'année suivante.

N. 4. On ignore quelle est l'affaire de l'évêque, dont la Sainte parle à la fin de cette admirable épître. On sait seulement qu'elle eut affaire avec Mgr. Soto, évêque de Salamanque, concernant la fondation qu'elle fit dans cette ville.

LETTRE CXIX.

Au même. (Cinquième.)

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, mon révérend père. Je vous ai écrit, il n'y a pas longtemps. Notre père vous aura déjà fait la relation de ce qui s'est passé ici avec l'archevêque, qui a consenti à l'achat d'une maison. Grâce à Dieu, nous l'avons achetée, et elle convient parfaitement : nous voudrions sortir de cet hospice, parce que d'abord nous y sommes à l'étroit, et ensuite pour voir l'issue de cette affaire.

2. L'archevêque est content de la maison : il dit qu'elle est bien. Mais l'on soupçonne qu'il ne fera rien de plus, et ainsi je désirerais obtenir du nonce la permission d'y faire dire la messe : avec cela nous pourrions supporter toutes ces longueurs. J'ai écrit à ce sujet à la duchesse (d'Albé) une lettre qui vous vient avec celle-ci, pour lui demander une lettre de recommandation. Lisez-la d'abord, et expédiez-la, de grâce, après l'avoir fermée : faites en sorte d'avoir une prompte réponse, que vous enverriez à Madrid au P. Nicolas, ou à Jean Lopez, et écrivez tout ce qui convient pour obtenir promptement cette autorisation. Songez que vous nous rendez un service très-signalé : quoique nous soyons

près d'une église, c'est un grand inconvénient d'avoir à sortir de la maison, pour aller entendre la messe.

3. Si vous croyez que le duc le fasse, en le lui demandant en mon nom, cela irait plus vite : je crois que c'est facile : car, comme je le fais observer dans la lettre à la duchesse, il y a dans la maison une chapelle qui n'a servi à autre chose qu'à la célébration de la sainte messe : mais aussi, dans la maison que nous voulions fonder, le saint sacrement avait été laissé pendant les quatorze années que la communauté y a passées, et jamais il ne consentit à ce que la messe y fût dite ; et si vous entendiez ses belles paroles, et combien il dit qu'il le désire, on n'en peut pas demander davantage : il paraît qu'il n'est pas maître de lui : cet établissement contrarie beaucoup le démon : ce n'est pas une raison pour qu'il réussisse, puisque nous avons la maison : nous attendrons peut-être longtemps, mais à force de les laisser, on pourra finir par les amener à nous autoriser. Je désire vivement de savoir si vous avez remis mes lettres à ces messieurs, et s'il y a quelque chose de fait. Quand on devrait échouer, cette mesure ne nuit en rien. De grâce, ne négligez rien pour me rendre ce service.

4. Je suis tellement affligée des procédés du père N., que j'ai pris le parti de lui écrire la lettre que je vous envoie avec la vôtre : si vous êtes de cet avis, l'on fera peu de tentatives : fermez ma lettre : expédiez-la avec les autres, parce que je ne connais pas d'autre voie pour les envoyer : mes salutations au licencié Padilla, et au P. Antoine de la Mère de Dieu. Toutes nos sœurs vous saluent. Dieu vous conserve, et vous fasse aussi saint que je le lui demande dans mes prières. Burgos, 18 mars.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite de Burgos, l'an 1582 : on en conserve l'original chez les carmélites de Séville. En attendant qu'elle eût une maison, la Sainte logeait à l'hospice de la Conception, où elle eut à essuyer les plus terribles épreuves. Elle fut singulièrement aidée dans cette circonstance par le révérendissime Christophe de Santolis, augustin, et théologien du concile de Trente.

N. 2. L'archevêque de Burgos, don Christophe Véla. Il se disait parent de la Sainte. Dans les informations que l'on fit dans cette ville, sur la vie de sainte Thérèse, l'archevêque avait déclaré que, dans les entretiens qu'elle eut avec lui, ses paroles furent si sublimes qu'il croyait entendre saint Paul.

LETTRE CXX.

A M. Laurent de Cépède, frère de la Sainte. (Première.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous. Quoique je vous aie écrit plusieurs fois depuis peu, je le ferais encore plus souvent, si j'avais une occasion. Je le fais aujourd'hui, parce que j'ignore si, à Villanueva, j'en aurais la commodité : je pensais que nous y serions déjà, et comme on ne doit pas tarder à venir nous chercher, je suis contrariée d'avoir à voyager en carême. Je trouve plaisant ce que m'écrit la

prieure de Séville sur la question de vous payer. Je ne sais si cet objet n'était pas mieux là-bas : vous me disiez toujours que vous le vouliez pour la chapelle, et il ne fera que tout gâter. Dieu fasse (car c'est pour sa gloire que vous le voulez) que vous gagniez avec ce que vous avez gagné. Comme je vous l'ai déjà mandé, je suis un peu mieux que là, mais toujours avec mes attaques ordinaires.

2. Tout va bien à Séville. Nos sœurs viennent de recevoir huit cents ducats dont elles ont hérité de la vieille dame qui mourut dans les Indes. Le prieur de las Cuevas est très-mal d'une chute qu'il a faite : je n'ai pas d'autre nouvelle à vous donner. Priez bien pour lui : nous lui devons beaucoup. Tout ce qu'il fait pour nos sœurs est admirable : elles feront une grande perte. Dieu veuille que vous gagniez dans cette solitude de grandes richesses pour l'éternité : tout le reste est de l'argent sans valeur : toutefois ces biens sont en bonnes mains, puisque vous en faites un si saint usage. N. vous fait ses compliments. C'est aujourd'hui le N. de février.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JESUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est de l'an 1580. Elle est écrite de Malagon, où la Sainte se trouvait, alors en route pour Villanueva de la Hara. On en conserve l'original au couvent de Carnide.

N. 2. Dans le nombre 2, il est question de Pantoja, prieur des chartreux. M. Laurent de Cépède, après avoir gagné de grandes richesses dans l'Inde, s'était retiré à la solitude de la Serna, où il s'occupait à s'enrichir pour le ciel, par le saint emploi qu'il faisait de ses biens. Sa sainte sœur l'encourage dans cette route. Ses avis à son frère rappellent ces paroles de saint Grégoire : *Si vere divites esse cupitis, veras divitias amate.*

LETTRE CXXI.

Au même. (Deuxième.)

1. Jésus soit avec vous. Comme l'on vous aura déjà remis une longue lettre de ma part sur le compte de Pierre de Ahumada, je me borne dans celle-ci à vous demander une prompte réponse, que vous confierez à la mère prieure : les occasions ne manquent pas pour ce pays-ci. Ce pauvre homme est ici, dépensant beaucoup, faible et bien affligé. Je serais contrariée si votre réponse n'arrivait pas avant mon départ qui aura lieu sous peu de jours.

2. Je suis mieux que je n'ai été; il n'y a pas à s'étonner qu'il y ait des restes de mes vieilles infirmités. Je suis bien de n'être pas plus mal. Je crois que, là-bas, être sans tant de lettres et d'affaires me donnait de la santé. Nous apprenons de Rome que les affaires vont très-bien, quoique les contradictions ne manquent pas. Demandez à Dieu le succès de nos démarches, comme aussi de connaître le parti à prendre sur ce qui regarde Pierre de Ahumada : Dieu vous inspirera ce qu'il y a de mieux à faire.

3. Je vous ai dit déjà qu'il m'avait donné les quatre cents réaux : il

doit prendre ses dépenses sur ce que lui donna Diégo de Gusman, et avoir déjà tout dépensé. Je dois vous dire que dans ma position je souffre beaucoup de ne pouvoir lui rien donner en bonne conscience: je serais heureuse de le pouvoir, ne fût-ce que pour vous décharger de cet embarras: que Dieu y porte remède.

4. Je trouve fort dur que vous n'ayez la messe que les jours de fête: je pense au moyen que vous auriez à prendre, et je n'en trouve pas. Pierre de Ahumada me dit que la maison est mieux que celle d'Avila, et surtout les chambres à coucher: J'en suis fort aise. Je pense encore aux inconvénients d'avoir à la maison les hommes du labourage: si vous bâtissiez une petite maison pour les loger, ce serait éloigner une grande occasion de distraction de votre logis... Pourquoi n'avez-vous pas raccourci la cuisine, comme nous l'avions dit? ... Mais de quoi parlé-je? Je vois bien que chacun connaît mieux sa maison que personne. Serna, qui vous porte cette lettre, doit, dit-il, revenir dans huit jours. Si, pour lors, vous n'aviez pas envoyé votre réponse, donnez vos ordres afin qu'il en soit porteur: je ne serai pas encore partie, et dussé-je partir, j'attendrai.

5. Ce que vous me disiez de le placer dans une maison de nos Pères, il me l'avait dit lui-même: mais la chose ne peut avoir lieu, parce que l'usage n'est pas de loger des séculiers, et qu'il ne pourrait supporter les mets qu'on lui donnerait. Même à présent, il ne peut manger la viande qu'on lui sert dans son logis, à moins qu'elle ne soit très-tendre et parfaitement cuite: il ne mange qu'un gâteau. Quand je le puis, je lui fais passer quelque petite chose, mais c'est rare. Je ne sais qui pourra le supporter et lui donner les choses si à point.

6. C'est une terrible chose que cette mélancolie qui nous rend à charge à nous-mêmes et aux autres. Que Dieu vous donne tout le bien que je lui demande pour vous, et vous ôte la pensée de le ramener à la maison: je désire que l'on prenne tous les autres moyens, afin que, s'il vient à mourir, nous soyons, vous et moi, à l'abri de toute inquiétude. Mes compliments à don François et à Aranda. Dieu vous conserve et fasse de vous un grand saint. Amen. Pourquoi ne me dites-vous pas comment vous êtes dans la solitude? C'est aujourd'hui le 15 avril.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite de Tolède, l'an 1580: La Sainte revenait de Villanueva de la Hara; l'original en est conservé avec vénération chez les carmélites de Tolède.

N. 2. Dans le nombre premier, Pierre de Ahumada était un frère de sainte Thérèse. Après avoir vaillamment combattu dans les guerres de l'Inde, il tomba dans une profonde mélancolie, qui ne le quittait nulle part. Il avait laissé son frère Laurent pour se rendre à Tolède, auprès de sa sœur, qui cherchait tous les moyens de le guérir. Elle devait faire un voyage à Ségovie.

N. 3. On croit qu'elle ressentit, à cette époque, les douleurs que Notre-Seigneur éprouva dans la nuit du jeudi saint. La faiblesse dont elle parle était une suite de ses douleurs... Quant aux affaires de Rome, le P. Roques sollicitait alors la séparation

de la province, et venait, malgré toutes sortes de contradictions, d'obtenir à Rome un bref favorable à ce projet.

N. 4. Dans le dernier nombre, la Sainte attaque avec force la mélancolie, qui était la maladie de son frère, Pierre d'Ahumada. Déjà, à la demande de ses filles du couvent de Salamanque, elle avait décrit les causes, les effets et les remèdes de cette terrible maladie, dans le chapitre 7 de l'histoire de ses *Fondations*. Aristote n'a pas égalé la force et la clarté avec laquelle sainte Thérèse a parlé de cette passion. C'est là qu'elle explique les symptômes et les accès des mélancoliques. Virgile semble avoir en vue leurs bizarreries dans ces vers, cités pour le même sujet par saint Augustin et le docteur angélique :

Hinc metuunt, cupiuntque, dolent gauden tque, nec auras
Respiciunt clausæ tenebris, et carcere cæco.

(*Eneid.*, lib. VI, v. 752.)

LETTRE CXXII.

Au même. (Troisième.)

Jésus.—1. L'Esprit-Saint soit avec vous. Me voilà à présent à Ségovie, mais en proie à beaucoup d'inquiétudes, jusqu'à ce que je connaisse l'état de votre santé ; car je ne sais ce qui en est ; on me remit une de vos lettres, aussitôt après le départ de Pierre de Ahumada, mais depuis je n'ai aucune nouvelle d'Avila. On ne m'écrit pas de Saint-Joseph, et je crains que ce ne soit pour ne pas m'annoncer votre maladie. Le P. Antoine de Jésus vous remettra cette lettre ; il doit vous voir, et il vous rendra compte de tout : c'est par ce motif, et pour être fort occupée que j'abrège ; je m'en réfère à ce qu'il vous dira.

2. Le mariage qui se traitait ici avec le personnage dont vous parliez n'a pas lieu : on ne le voulait pas ici. La prieure me dit tant de bien de la jeune personne, que j'aurais regardé comme un bonheur qu'elle eût été acquise pour notre famille : elle est très-liée avec la prieure ; elle a le dessein de me venir voir. Nous prendrons quelques détours pour que la prieure fasse un essai, et voir si vous ne pourriez pas vous occuper de cette affaire. Dieu conduise tout cela comme il convient le plus à sa gloire, et conserve vos jours.

3. Ne tardez pas de me donner des nouvelles de votre santé ; j'ai laissé pour vous une lettre à Tolède ; je ne sais si vous l'avez reçue. Je me recommande aux prières de don François ; le P. Gracian vous prie de ne pas l'oublier. Dieu vous conserve et fasse de vous un saint. Amen. Nous arrivâmes avant-hier. C'est aujourd'hui le 15 juin.

4. Je ne sais d'où vous savez que vous mourrez bientôt et pourquoi vous occupez votre esprit de pensées si étranges et de pressentiments qui ne se réaliseront pas. Fiez-vous en Dieu ; c'est un vrai ami qui n'abandonnera jamais, ni vous, ni ses enfants. Je désirerais bien que vous vinssiez ici, puisque je ne puis aller là. Du moins vous faites mal de rester si longtemps sans aller à Saint-Joseph. C'est si près, la promenade vous ferait un grand bien, et vous ne seriez pas toujours dans la solitude. De grâce, changez de régime et parlez-moi de votre santé. Je suis beaucoup mieux depuis que je suis dans ce pays-ci : je ne ressens plus ces mouvements de fièvre. Je ne m'occupe plus de l'affaire sur

laquelle je vous écrivis, et je ne le pourrai pas jusqu'au départ du P. Ange de Salazar (vicaire général). La mère prieure, le P. Gracian et le P. Barthélemi se recommandent à vos prières, et moi à celles de don François. De grâce prenez soin de votre santé. Je vous laisse avec Dieu: le temps me manque. C'est aujourd'hui le 19 juin.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre, dont l'original se trouve au couvent des carmélites de Barrameda, fut écrite l'an 1580. La Sainte parle de son voyage de Tolède à Ségovie, où elle arriva le 13 juin.

N. 2. Dans le nombre 2, il s'agissait d'établir don François, neveu de sainte Thérèse, et fils du frère dont la santé lui inspire tant de sollicitudes.

N. 3. Le nombre 4 est le fragment d'une lettre qu'elle écrivit à ce même frère quatre jours plus tard. Les pressentiments de son frère sur sa fin prochaine n'étaient que trop fondés: cet excellent et digne frère de sainte Thérèse passa à une meilleure vie le 26 juin 1580, sept jours après avoir reçu cette lettre de sa sœur bien-aimée. On a pu voir dans une autre lettre de ce recueil la description de cette belle mort par la Sainte elle-même. Elle couronna une vie pleine d'œuvres saintes. *Qualis vita, finis ita*; telle vie, telle mort.

LETTRE CXXIII. -

A la dame Jeanne de Ahumada, sœur de la Sainte. (Première.)

Jésus.—1. L'Esprit-Saint soit avec vous. J'ai envoyé de l'argent à Avila, pour vous faire faire ce message; ces lettres devront vous causer une grande joie: l'arrivée de mon frère m'en a causé une bien grande, et j'espère qu'elle sera pour vous un grand soulagement au milieu de vos épreuves: des desseins si pieux doivent nécessairement produire quelque bien: je préférerais que ces bons frères fussent en paix dans leur maison que dans ces hauts emplois: en tout il y a un *si* et un *non*. Béni soit le Seigneur qui a fait cette belle œuvre. Je ne vous cache pas que, pour votre compte et celui de Jean de Ovalle, je suis charmée de tout ceci: enfin il y a quelque profit dans mes lettres, bien que les vôtres en produisent peu.

2. J'ai écrit au petit Gonzalez par le grand inquisiteur Soto: je n'en ai aucune nouvelle; je ne sais si ma lettre lui est encore parvenue. Ne voit-on pas maintenant les desseins de Dieu sur Laurent de Cépède? Il me semble qu'il songe plus aux moyens de sauver ses enfants, qu'à l'agrandissement de sa fortune. O Jésus, combien je vous suis redevable, et combien peu je vous sers!... il n'est pas pour mon cœur de satisfaction aussi grande que de voir des frères que j'aime si tendrement portés à embrasser le parti le plus profitable à leur âme. Ne leur disais-je pas de se confier à Notre-Seigneur qui aurait soin de tout? je leur redis encore de remettre leurs affaires entre ses divines mains: sa majesté sainte fera ce qui nous convient le mieux. Je m'arrête ici, ayant beaucoup écrit aujourd'hui, et il se fait tard. Enfin je suis heureuse en pensant que vous serez dans la joie: que Dieu nous la donne dans le lieu

ou elle est toujours durable !... toutes celles de cette vie sont suspectes. Je suis bien : je me presse pour acheter la maison : la chose marche sur un bon pied. Je me recommande aux prières de Béatrix. C'est aujourd'hui le 19 octobre.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS

P. S. J'avais ouvert cette lettre de mon frère pour... mais j'allais l'ouvrir, et j'en ai eu du scrupule. S'il y a quelque lacune dans ce qui vient, prévenez-m'en.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve chez les carmélites du couvent de Toro. Selon toutes les conjectures, elle fut écrite de Salamanque l'an 1575. Elle est adressée à cette heureuse sœur de sainte Thérèse, riche en noblesse et en vertus, quoique peu favorisée du côté de la fortune, Jeanne de Ahumada. On croit que sa famille remonte jusqu'aux temps du roi don Pelayo : elle s'illustra par la valeur héroïque avec laquelle ses ancêtres défendirent près de Burgos une forteresse, contre laquelle les Arabes, qui l'attaquaient, avaient dirigé le fer et les flammes. Sainte Thérèse était donc issue d'une famille célèbre depuis neuf siècles en gloire et en vertus.

N. 2. Dans le premier nombre, la Sainte annonce à sa sœur l'arrivée de leur vertueux frère Laurent de Cépède, qui venait de l'Inde avec les intentions les plus pures.

N. 3. Dans le nombre 2, Gonzalès d'Ovalle est un neveu de sainte Thérèse : étant enfant, il fut ressuscité par la Sainte, et il était alors attaché au service des ducs d'Albe. L'inquisiteur Soto fut nommé dans peu évêque de Salamanque. Tout le reste de cette lettre est une doctrine divine.

LETTRE CXXIV.

A la même. (Deuxième.)

Jésus.—1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, ma chère amie, et vous donne le bonheur de jouir de la présence de vos frères, qui, grâces à Dieu, sont déjà arrivés à San Lucar. Ils ont écrit aujourd'hui au chanoine Cueva, pour nous le faire savoir, à Jean de Ovalle chez les ducs d'Albe, et à moi, à Avila, où ils supposent que je me trouve. Je ne doute pas de la joie qu'ils éprouveront en me trouvant ici : mais les joies de cette vie sont toujours mêlées d'amertumes, afin que nous ne nous enivrions pas.

2. Je vous apprends que le bon Jérôme de Cépède est mort comme un saint, au nom du Seigneur : nous verrons arriver Pierre de Ahumada, et Laurent qui, m'a-t-on dit, a perdu sa femme : mais ne nous chagrignons pas de cette mort ; je connaissais sa vie, et je savais que, depuis longtemps, elle s'était donnée à l'raison : sa mort a été telle qu'elle a laissé tout le monde dans l'admiration ; je le tiens de celui qui l'a raconté. Il a aussi perdu un enfant : il emmenait trois garçons et la petite Thérèse : ceux-ci arrivent en bonne santé, grâce à Dieu : je leur écris aujourd'hui, en leur envoyant quelques petits cadeaux.

3. On m'a dit qu'ils seront ici dans deux ou trois jours : je regarde comme une heureuse circonstance pour eux, de me trouver si près. Les secrets de la Providence m'étonnent, en m'amenant ici, dans ce mo-

ment, ceux que je croyais si loin de moi. J'écris aujourd'hui au P. Gracian, à Madrid, afin que vous appreniez promptement cette nouvelle, qui est une chose certaine, par cette même voie, qui est celle de cette lettre : ne pleurez pas celui qui est déjà au ciel : remerciez plutôt le Seigneur de nous avoir ramené ceux-ci.

4. Je suis d'avis que Jean de Ovalle ne se mette pas en route, jusqu'à ce que j'aie vu mon frère : d'abord parce que le temps est mauvais ici, et qu'ensuite il pourrait avoir des affaires qui le retiennent dans ce pays : si elles devaient l'arrêter longtemps, il voudra peut-être que vous veniez avec lui, pour retourner ensemble : sous peu je lui écrirai de nouveau, pour lui dire que c'est moi qui ai empêché son départ, et aussi le temps deviendra meilleur : je vous prie de féliciter de ma part Jean de Ovalle, et de lui dire que cette lettre est aussi pour lui.

5. Je vous annonce encore que tous les pères et toutes les sœurs de la réforme sont placés sous l'autorité du P. Gracian : c'est ce qui pouvait nous arriver de plus heureux. Sachez que c'est un homme, comme vous l'aura dit M. Antoine Gaytan, à qui je vous charge de faire mes compliments, en lui disant que cette lettre est aussi pour lui : il m'est impossible d'écrire davantage : item, à la mère prieure, en me recommandant beaucoup à ses prières, et à celles de toutes les sœurs. Veuillez faire une visite de ma part à madame la marquise, et dites-lui que je me porte bien : félicitez aussi madame dona Mayor de l'arrivée de M. Pierre de Ahumada qui, je crois, lui est bien dévoué : mes compliments à toutes les sœurs : faites passer ces nouvelles à la mère prieure de Salamance : dites-lui que le Seigneur vient encore de lui retirer une autre sœur.

6. Que Dieu vous conserve, ma chère dame. Je vous écrirai plus au long : les occasions ne me manquent pas : soyez dans la joie et dans le repos. C'est aujourd'hui le douze d'août. J'ai mis la date d'hier à cette lettre que je vous charge de faire partir, et il me semble que c'est le douze, jour de sainte Claire. Si vous voyez par là le P. Gracian, le bon accueil que vous lui ferez, je le regarderai comme fait à moi-même.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est du 12 août 1575; elle fut écrite de Séville. Les deux frères, dont elle annonce l'arrivée à San Lucar de Barrameda, revenaient de la conquête du Pérou. Jérôme de Cépède était un troisième frère qui avait fait aussi la guerre dans l'Amérique méridionale : il mourut à l'âge de 53 ans, étant né le 28 décembre 1522. La femme de Laurent de Cépède était Jeanne de Fuentes, native du Pérou. Ce mariage eut lieu le 18 mars 1556. Elle mourut des couches d'une fille le 14 novembre 1567. Laurent de Cépède fait le plus grand éloge de sa piété et de sa belle mort. L'enfant qu'il avait perdu dans la traversée s'appelait Etienne. Il lui restait trois enfants, François, Laurent et Thérésita.

N. 2. Dans le cinquième nombre, le nonce Hormaneto avait donné le titre de provincial au P. Gracian, et soumit tous les religieux de la réforme à son autorité. Une lettre de la Sainte au roi avait contribué à cette mesure, qui causait tant de joie au cœur de la sainte réformatrice. *La personne*, dont il est parlé, était le P.

Gracian lui-même. La prieure était celle du couvent d'Albe; la dame *mayor* était une sœur d'Ovalle; la prieure de Salamanque, c'était la mère Anne de l'Incarnation, cousine de sainte Thérèse.

LETTRE CXXV.

A M. Laurent de Cépède, neveu de la Sainte.

Jésus.—1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon cher enfant. J'ai reçu votre lettre, et en même temps que je me suis réjoui du bonheur que le ciel vous a accordé, je partage aussi avec vous le chagrin que vous avez ressenti avec tant de raison: comme je vous ai écrit longuement sur la mort de mon frère (que Dieu l'ait dans sa gloire), je ne veux pas rouvrir vos plaies. Je ressens moi-même de vifs chagrins, en voyant les choses aller autrement que je ne l'aurais voulu: je vous ai mandé que don François avait heureusement rencontré, et c'était pour moi une grande satisfaction: car sa femme, outre qu'elle appartient de tous les côtés à ce qu'il y a de plus grand en Espagne, est douée de si bonnes qualités, que cela seul suffirait pour le bonheur de cette union. Ecrivez-lui avec toutes sortes d'égards, montrez-lui de l'estime; car elle le mérite. Je dois vous dire que, lors même que don François eût été riche de plusieurs millions de fortune, il est parfaitement bien établi: mais après les legs qu'a faits son père (que Dieu ait dans sa gloire), la dot de Thérèse et les dettes, il lui est resté si peu de bien, que, si Dieu n'y pourvoit, je ne sais comment il pourra vivre.

2. Que bénie soit toujours la divine bonté, qui vous a fait tant de faveur, en vous donnant une compagne qui vous porte la paix et le bonheur. Recevez toutes mes félicitations: cette pensée est pour moi une source de consolations. Je fais mes compliments à la dame dona Maria: elle a ici plusieurs personnes qui lui sont dévouées. Je voudrais bien la voir ici: mais si cela doit être avec les amertumes que nous éprouvons, je préfère qu'elle soit là dans la paix et le calme, plutôt que de la voir ici dans le chagrin.

3. J'éprouve beaucoup de satisfaction de la part de votre sœur Thérèse de Jésus: c'est déjà une femme faite, et elle croit toujours en vertu: vous pouvez certes accueillir ses conseils: la lettre qu'elle vous écrit m'a fait rire: c'est Dieu lui-même qui parle en elle, et elle met en pratique ce qu'elle dit aux autres: que sa divine main la soutienne: elle est pour nous toutes un sujet d'édification. Elle a beaucoup de prudence, et je la crois propre à tout. Ne manquez pas de lui écrire, car elle est bien abandonnée dans sa solitude: en me rappelant l'affection que lui portait son père, et ses attentions pour elle, je souffre de voir que personne ne se souvienne plus d'elle: don François la chérit tendrement, mais voilà tout ce qu'il peut faire.

4. Diégo Suarez s'est étendu plus que vous et que mon frère, en me parlant des bonnes qualités de la dame dona Maria, et de vos autres

succès : vos lettres sont trop courtes pour venir de si loin. c'est une faveur singulière de Dieu d'avoir été si heureux et d'avoir conclu ce mariage si promptement.

5. Cette maison se trouve maintenant dans un grand besoin. François de Salcêdo vient de mourir, et nous a fait un legs qui, loin de suffire à notre entretien, ne fournit pas pour un seul repas : à la suite de cela les aumônes ont cessé : quoique je pense que le temps améliorera notre situation, jusqu'à présent la collecte a été nulle, et nous souffrons beaucoup. La dot de Thérèse sera d'un grand secours, si Dieu veut qu'elle fasse sa profession ; elle en a le plus grand désir. Pour moi, par moment, ma santé va mieux que de coutume. Depuis votre départ, Dieu a fondé une nouvelle maison à Palencia, une autre à Soria, et une autre à Grenade : et après la fête de la Nativité, je vais en établir une à Burgos : s'il plaît à Dieu, je compte être de retour dans peu de temps.

6. J'attends ici ma sœur et sa fille : leurs besoins sont si grands que vous en auriez pitié. Je porte un intérêt particulier à dona Béatrix : elle n'a pas de quoi se faire religieuse, quoiqu'elle en ait un grand désir : ce sera une excellente aumône que de leur faire passer quelques secours ; le peu que vous pourrez leur faire sera beaucoup pour elles. Je suis celle qui n'a aucun besoin d'argent : priez Dieu seulement qu'il me donne la grâce d'accomplir sa volonté en tout, et qu'il fasse de vous tous de grands saints ; tout le reste passe bien vite. Toutes nos sœurs, et en particulier la mère saint Jérôme, se recommandent à vos prières ; nous prions aussi pour vous. Songez, mon fils, que puisque vous portez le nom d'un si bon père, vous devez en montrer les œuvres.

7. Lorsque cette lettre vous arrivera, selon ce que l'on m'écrit, mon frère, Augustin de Ahumada, sera en route : Dieu veuille qu'il vienne avec quelque chose. S'il n'était pas encore parti, faites-lui passer cette lettre, car je n'ai pas aujourd'hui la tête pour écrire beaucoup. Je vous déclare que s'il n'apporte pas de quoi manger, personne ne sera en état de lui fournir ; il sera dans un terrible embarras, et ce ne sera pas une petite peine pour moi que l'impuissance d'y remédier. Le vice-roi est déjà arrivé, et le P. Garcia jouit d'une bonne santé, quoique je ne l'aie pas encore vu : ce n'est pas une belle chose que d'entreprendre dans un âge aussi avancé un voyage aussi dangereux pour raison de fortune ; nous ne devrions plus songer qu'à appareiller pour le ciel... Dieu nous y conduise un jour, et vous fasse aussi saint que je le lui demande dans mes prières. Amen, amen. Mes compliments bien sincères à la dame et à tous ces messieurs. Je m'arrête ici, m'en référant à la lettre de Thérèse de Jésus : si vous faites ce qu'elle vous dit, vous remplirez tous mes vœux.

Du couvent de Saint-Joseph d'Avila, 15 décembre 1581.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre étant adressée à un neveu de sainte Thérèse qui se trouvait dans l'Inde, la Sainte a cru devoir y mettre la date complète. Ce neveu était marié à la dame Marie de Inojosa, native de Saint-Domingue. C'est à l'époque de ce mariage que mourut Laurent de Cépède, frère de la Sainte et père du neveu auquel elle écrit cette lettre.

N. 2. Dans le troisième nombre, Thérèse de Jésus, dont la Sainte fait un si bel éloge, était novice au même couvent que la Sainte .. On ne sait pas quel est ce *Diégo Suarez* dont elle parle dans le nombre suivant.

N. 3. Dans le cinquième nombre, François de Salcedo s'était fait prêtre, après la mort de sa femme; il fut dix ans dans l'état ecclésiastique. Plusieurs fois il avait rempli les fonctions de chapelain et de confesseur au couvent d'Avila. Il mourut le 12 septembre 1580. Dieu permit que ce bon prêtre fût sujet à de grandes épreuves par des peines intérieures. Etant venu un jour de grande tribulation célébrer la messe au couvent, Dieu fit entendre ces paroles à la Sainte : *Oh! combien les sacrifices de ce prêtre me sont agréables.*

N. 4. Dans le septième nombre, *Augustin* est un frère de sainte Thérèse. Après s'être couvert de gloire dans la guerre, il était resté pauvre au milieu des richesses du florissant empire qu'il venait de conquérir. Il songeait à revenir en Espagne; mais la mort l'empêcha de réaliser son projet. Né le 25 février 1527, ce digne frère de sainte Thérèse mourut à Lima, assisté dans ses derniers moments par sa sainte sœur, quoiqu'elle fût déjà couronnée dans le ciel. Voir les notes de la lettre L^e du second tome.

LETTRE CXXVI.

A M. Jean de Ovalle, beau-frère de la Sainte.

1. Jésus soit avec vous. Ce soir, on m'a remis une lettre du P. Gracian, qui m'annonce l'arrivée des bulles de l'archevêque à Tolède, et qu'il y croit ce prélat déjà arrivé : s'il y est, ce sera pour prendre possession de son siège. Je suis heureuse d'avoir trouvé cet homme tout à l'heure : c'est aujourd'hui dimanche, à ce que je crois, le 19 octobre, et il m'a dit que la lettre sera remise mardi à midi. Je finis, parce qu'il se fait tard ; je n'ai rien fait dire à mon frère du départ de cet homme, parce qu'il n'aura rien à mander. Je lui ai remboursé trois réaux : au retour, je lui en donnerai deux autres : que là on lui en donne deux pour le retour ; on est convenu de sept réaux, et je me fais un cas de conscience de lui rembourser le tout ici, jusqu'à ce qu'il en fasse la demande.

2. Oh! quel embarras dans les obligations de notre pauvreté ! Puisque je ne puis rien, je désire que Dieu vienne à notre secours d'un autre côté. Je vous ai déjà écrit de ne pas vous arrêter ici, qu'il me suffira de vous trouver à Tolède. J'y ai écrit de nouveau hier, pour prier la dame Louise de la Cerda de ne pas oublier *son engagement*, et la prieure, d'avoir soin de le lui rappeler. Grâce à Dieu, les démarches et la faveur ne manquent pas : amenez une monture qui aille bien et pas haute, elle pourrait vous broyer.

3. Les religieuses sont privées d'entendre la messe ; rien de nouveau du reste : les affaires vont bien. Qu'on parle à la prieure de ce message, en cas qu'elle veuille m'écrire : cette lettre est aussi pour ma sœur. Je me recommande aux prières de Béatrix. Si vous aviez pu deviner, vous auriez eu un beau temps pour aller d'ici à Tolède, et il

est encore assez bon : que le Seigneur conduise cette affaire. Il est déjà tard, et je finis.

Votre indigne servante,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. On conserve l'original de cette lettre dans la paroisse de Saint-Jean d'Avila, où sainte Thérèse avait reçu le saint baptême. Elle est du 19 octobre 1577. Dans le premier nombre, il est question des bulles de Mgr. Quiroga, nommé à l'archevêché de Tolède.

N. 2. Dans le second nombre, elle engage Jean d'Ovalle à venir d'Albe à Avila, pour aller ensuite à Tolède. La mère Anne des Anges était alors prieure du couvent de Tolède. Dans le troisième nombre, il s'agit des religieuses du couvent de l'Incarnation.

LETTRE CXXVII.

A Louis de Cépède, petit-neveu de la Sainte.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec vous. Amen. Je viens de recevoir vos lettres et les quatre ducats ; ils seront renaix cette semaine. Que Dieu vous paye du secours que vous accordez à notre sœur de l'Incarnation : c'est celle qui éprouve le plus de besoins. La sœur Béatrix de Jésus est chargée provisoirement de la direction du couvent de Malagon, la prieure étant malade. Gloire à Dieu ! elle s'en acquitte parfaitement ; je ne lui savais pas tant de talent.

2. Ne vous étonnez pas de ne pouvoir vous recueillir au milieu de tant d'embarras : la chose n'est pas possible ; remettez à la fin de vos affaires de reprendre le gouvernement de votre âme ; j'en serai contente. Fasse le ciel que tout cela tourne à bien ; ne vous tourmentez pas pour rien : quand il vous en resterait beaucoup, tout doit finir bientôt. Je me recommande aux prières de ces dames, et la mère prieure aux vôtres. Ce 26 novembre.

Votre indigne servante,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite de Tolède le 26 novembre 1576. Louis de Cépède, auquel elle est adressée, était le fils de François de Cépède, qui avait pour père François Alvarez de Cépède, frère du père de sainte Thérèse.

N. 2. Béatrix de Jésus devait être la sœur de la religieuse à qui cette aumône est adressée. Elle dirigeait le couvent de Malagon pendant la maladie et l'absence de la supérieure, qui était la mère Brianda.

LETTRE CXXVIII.

A un parent de la Sainte.

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous. Grâce à Dieu, le mal n'étant pas au bras droit, je puis vous écrire cette lettre. Je suis mieux, et en état de garder le carême. Vos attentions m'en adouciront la rigueur ; que Notre-Seigneur vous récompense de cette faveur : quoique j'en sois l'objet, elle n'en est pas moins grande pour la sœur Isabelle de Jésus, tant est vive et sincère l'affection qu'elle me porte ! Je goûte beaucoup de consolations dans sa société : elle me paratt

un ange. Je désire que vous jouissiez d'une bonne santé, ainsi que ces dames que je salue affectueusement. Je vous recommande tous à Notre-Seigneur.

2. La mort de cette dame m'a causé un bien vif chagrin. Je venais d'écrire à Don Teutonio (1), pour le féliciter du succès de ce mariage : je lui suis grandement obligée. Ces messieurs sont rudement éprouvés. Ils doivent être de bien grands serviteurs de Dieu. Les souffrances sont le don le plus précieux que sa divine main puisse nous faire, tant que nous vivons : cette vie si courte n'a de prix que parce qu'avec elle on peut gagner la vie éternelle. Je remercie bien Notre-Seigneur de ce que vous ne vous négligez pas sur ce point. Qu'il daigne vous continuer ses faveurs, comme aussi à ces dames que Laurent de Cépède salue affectueusement.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite d'Avila, pendant le carême de 1578. Isabelle de Saint-Paul fut la première professe de la réforme. Elle mourut en odeur de sainteté le 4 février 1582... on ne sait pas quelles sont ces dames dont elle parle dans le premier nombre.

N. 2. Dans le second nombre, la dame dont la mort a causé tant de chagrin à sainte Thérèse, devait appartenir à quelque illustre famille ; mais on ne connaît aucune particularité de sa vie ou de sa naissance.

LETTRE CXXIX.

A une Dame, parente de la Sainte.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous. Ma sœur est arrivée aujourd'hui ici, avec son mari et ses enfants, pour voir mon frère Laurent, et celui-ci était déjà parti pour la cour ; il a pourtant laissé ses enfants, car il compte passer l'hiver ici : il se rend d'abord à Avila. Il vint ici bien faible et bien malade ; mais il est mieux. Nous avons beaucoup parlé de vous. Augustin est resté là-bas.

2. La sœur Béatrix de Jésus s'est tellement attachée à la prieure de Malagon, qu'elle m'a priée instamment de ne pas l'en retirer. Elle n'a pas de santé : je prie Notre-Seigneur de lui en donner ; toutes sont parfaitement contentes de son caractère. Quant à moi, je ne le suis pas trop de Louis de Cépède ; il ferait bien de me donner par fois de ses nouvelles. J'ai reçu aujourd'hui une lettre d'Isabelle de Saint-Paul. Dieu vous conserve longues années, et fasse de ces sœurs autant de saintes. Je me porte beaucoup mieux ici que par là. Je me recommande bien aux prières de toutes ces dames. C'est aujourd'hui le 14 octobre.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Extrait d'une autre lettre à la même, ou à quelqu'autre Dame.

Vous ne paraissez avoir d'autres soins que de me procurer toutes

(1) En réponse à une de ses lettres.

sortes de satisfactions ; c'est une véritable joie pour moi d'avoir une de vos lettres et de savoir que votre santé est bonne. La mienne ne l'est pas trop en ce moment ; ne m'oubliez pas devant Dieu. Sachez que je suis heureuse d'avoir une fille comme celle que j'ai eue, et que j'aurai toujours en vous. Je ne manquerai pas de vous recommander à Dieu : nos sœurs le font aussi. Toutes celles de cette maison vous font leurs compliments , en particulier la mère sous-prieure , qui vous est bien obligée ; priez pour elle. Elle ne jouit pas d'une bonne santé. Que le Seigneur veuille vous conserver et vous donner son divin Esprit. Le dernier jour du mois d'octobre.... Je me recommande bien aux prières de mesdames vos sœurs. Que Dieu donne la santé au malade , je l'en supplierai , et à vous aussi , ma fille.

NOTES.

N. 1. Dans le premier nombre, *Augustin* est un des frères de la Sainte, qui était resté dans le Pérou.

N. 2. On ne sait si la seconde lettre s'adresse à la même dame ou à une autre ; sainte Thérèse lui donnait le nom de *fille*. Ce titre, que la Sainte ne prodiguait pas, suppose chez cette dame une vertu consommée.

N. 3. *Louis de Cépède* était un frère de sainte Thérèse.

LETTRE CXXX,

OU

Instruction que la Sainte donna à une personne qui devait conférer avec le révérendissime général de l'ordre, sur l'affaire de la séparation des carmes déchaussés d'avec ceux de la primitive observance.

Jésus. — 1. Le provincial doit toujours être chargé de la direction des monastères des religieuses : comme dans ces maisons, il ne s'agit que de mortification et de perfection, et qu'il n'y a de commerce qu'avec Dieu, il conviendrait beaucoup, si c'est possible, de nommer à cette charge le P. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu ; parce que d'abord, il les a visitées ces dernières années, et qu'à raison de sa prudente discrétion et de ses procédés pleins de décence et de douceur, il paraît avoir été choisi par la Vierge, pour faire avancer ces sœurs dans la voie de la perfection ; et ensuite, celles-ci se sentent à chacune de ses visites, animées de saints désirs, et portées à l'avancement spirituel de leurs âmes.

2. C'est le père qu'il convient de nommer, si la chose est possible, et aucune des sœurs ne pourra parler autrement ; mais cette nomination paraît ne pouvoir se faire parce que le général est aigri autant et plus encore contre lui, que contre Thérèse de Jésus, pour les motifs qui se diront ailleurs (c'est ce père qui a été visiteur apostolique par ordre du dernier nonce et du roi), et sa disgrâce ne doit pas étonner, vu les griefs qu'on lui impute.

3. Ce serait une œuvre bien agréable à Notre-Seigneur, que d'en finir avec cette cabale, mais la chose paraît impossible : il faut donc songer à en faire nommer d'autres à cette charge : ce sera, ou le

P. Presentado Antoine de Jésus, ou le P. Jean de la Croix : ces deux pères sont les premiers de la réforme, et tous les deux grands serviteurs de Dieu. Si le général refusel'un et l'autre, que ce soit celui qu'il voudra, pourvu que ce ne soit ni l'un de ceux..... ni N..... Faisons ce que nous pourrons ; avec du temps et la grâce du Seigneur, nous pourrions obtenir autre chose. L'essentiel d'abord est de se soustraire à l'autorité des anciens.

4. Quel que soit celui qui sera nommé, il aura soin d'envoyer chaque année les taxes ordinaires, en reconnaissance de la visite du général ; et quand même il ne la ferait pas (ce que je ne suppose pas, puisqu'il y est tenu), les monastères les enverront toujours. Ces dons seraient doublés, s'ils devaient passer par les mains du P. Jérôme Gracian. Quand les religieuses donneraient encore davantage, elles y gagneraient beaucoup, vu l'importance de cette nomination. Mais ce dernier point ne se dit qu'à un père confident du général, après avoir connu quel est celui qui jouit le plus de son intimité. Il conviendrait même de conférer de tout ceci d'abord avec celui-là. Il importe beaucoup au succès de cette négociation, de gagner, et par des paroles et autrement, la faveur de ceux qui entourent le général.

5. Le troisième point consiste à obtenir du général de ne pas plus lier le pouvoir du provincial de ces monastères, que ne l'est celui des supérieurs des autres ordres ; ceux-ci peuvent, dans le cas où ils acquerraient une maison, ou qu'on leur en donnerait une pour des religieuses, en amener quelques-unes pour commencer la fondation ; sans cela, le bien de l'ordre ne se fera pas, et jamais aucun général n'a posé de tels obstacles dans le sien. Au contraire, ils aident et applaudissent au progrès de leur religion, comme le faisait le révérendissime général des carmes, avant d'avoir reçu ces faux rapports. On ne conçoit pas ce qu'on a pu alléguer contre des personnes aussi religieuses, de tout temps exemplaires, et qui mettaient dans la fondation des monastères tant de décence et de religion, pour leur ôter un pouvoir qui s'accorde dans tous les ordres, comme nous l'avons dit.

6. Dans le chapitre, le général a défendu, sous peine d'excommunication, qu'aucune religieuse sortît d'un couvent, et aux supérieurs de donner aucune autorisation semblable, nommément à Thérèse de Jésus. Celle-ci, lorsqu'une maison était sur le point d'être fondée, allait avec quelques religieuses, pour en poser les fondements, et l'affiliait à l'ordre, conformément aux lettres patentes qu'elle tenait du révérendissime général ; cela se faisait avec tant de religion, que tous les témoins de leur conduite en restaient édifiés, comme on pourra s'en assurer par une enquête, si on la croit nécessaire.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 4. L'original de cet écrit se conserve avec vénération chez les carmélites du *Corpus-Christi* d'Alcala. Le commencement et la fin nous en manquent, ce qui fait qu'on ignore la personne à qui il est adressé. C'est une instruction adressée par la

Sainte à la personne qui devait négocier auprès du général de l'ordre, l'érection de la réforme en province séparée.

N. 2. Cette instruction renferme trois points bien distincts; le premier reste ignoré par la perte du commencement de cet écrit; les deux autres paraissent assez clairs par la teneur de l'instruction.

N. 3. Dans le premier nombre, elle propose pour provincial de la réforme le P. Jérôme Gracian, dont le nom se retrouve souvent dans les lettres de la Sainte. Ce père lui inspirait la plus grande confiance. Il paraît même qu'il avait mérité les suffrages de toutes les religieuses. A son défaut, sainte Thérèse désigne pour cette importante charge le P. Antoine de Jésus, ou le P. Jean de la Croix, ou enfin tout père au choix du général, à l'exclusion de quelques pères, dont les noms sont inconnus.... Elle insiste sur toute chose sur ce que la nouvelle réforme soit formée en province indépendante; tout le succès de l'œuvre en dépend d'après elle.

N. 4. Dans le nombre 4, elle propose de doubler les dons que les monastères envoient au général, en reconnaissance de ses saintes visites, mais à condition que le P. Gracian sera nommé provincial.

N. 5. Ce fut au chapitre général de Placencia que fut faite la défense de sortir de leurs couvents à toutes les religieuses, *notamment à Thérèse de Jésus*. La Sainte demandait la levée de cette défense, comme arrêtant l'essor de l'ordre du Carmel.

LETTRE CXXXI.

A don Jérôme Reynoso, chanoine de la sainte église de Placencia.

(Première.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, monsieur!... Me voici de retour à Avila: que volontiers je serais de nouveau votre fille spirituelle, si vous y étiez, mon père. Je ne trouve ici personne pour me guider et me consoler dans mes embarras de conscience. Dieu daigne remédier à ma pénible situation: en vérité, plus j'approche du terme de ma vie, moins je trouve qui adoucisse mes peines. Je suis arrivée ici avec une légère fièvre; mais je suis bien, et je me sens soulagée de ne devoir pas voyager de sitôt. Je vous assure que ces voyages sont bien fatigants. Toutefois, je ne dis pas la même chose, pour celui que j'ai fait d'ici à Soria: ç'a été plutôt une agréable récréation; d'abord le chemin est uni et l'on a sous les yeux plusieurs rivières dont la vue charme la fatigue de la route. Notre bon prébendier vous aura dit ce qui nous est arrivé dans ce voyage.

2. C'est une chose étrange, qu'aucun de ceux qui veulent me secourir n'échappe à de grandes contrariétés, et Dieu, comme à vous, leur donne à tous assez de charité pour s'y exposer. Ne laissez pas de m'écrire, lorsque vous en aurez l'occasion, fussiez-vous vous fatiguer. Je vous dis que de repos, nous en trouvons ici-bas bien peu; mais de tribulations, beaucoup. L'entrée de Denise m'a causé bien de la joie. Je vous prie de le faire savoir à son parent, le surintendant des postes, et de lui présenter mes hommages. N'oubliez pas de me recommander à Notre-Seigneur. Étant nouvellement arrivée, les visites ne me manquent pas: ainsi je n'ai pas le temps de goûter la consolation de vous écrire cette lettre. Je salue respectueusement don François. Que Notre-Seigneur daigne vous conserver, et vous donne

un accroissement de sainteté, comme je l'en supplie. Amen. C'est aujourd'hui le 9 septembre.

Votre indigne servante et fille,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite d'Avila, l'an 1581 ; on en conserve l'original au collège de Salamanque. On trouve l'éclaircissement de quelques points de cette lettre, au chap. 29, n. 10, de l'histoire de ses *Fondations*.

N. 2. Dans le premier nombre, la Sainte arrivait de Soria.... Au chap. 50, r. 7, de ses *Fondations*, elle dit quel était ce bon *prébendier*, et les services éminents qu'il lui avait rendus pour ses établissements. Il se nommait *Pierre de la Ribera*, et il fut depuis chanoine de la même église.

N. 3. Au second nombre, *Denise* devait être quelque jeune personne qui venait d'entrer au couvent de Palencia, et parente du directeur-général des postes. Nous pensons que *don François* doit être un autre Reynoso, qui fut depuis évêque de Cordoue, et un prélat de vertus apostoliques, ch. 29, n. 10, de l'histoire des *Fondations*.

LETTRE CXXXIII.

Au même. (Seconde.)

Jésus. — 1. Que la grâce du Saint-Esprit soit avec vous. Toutes vos lettres me sont d'une grande consolation, et néanmoins je souffre beaucoup de ne pouvoir y trouver le repos ; vous n'ignorez pas cela, et malgré tout, je suis bien fâchée de ne pouvoir autrement. Je sais que vous me comprenez et je regrette de n'en pouvoir davantage.

2. Par la lettre ci-jointe, que j'écris au P. recteur Jean d'Aguila, et que vous montrera la mère prieure, vous verrez un peu où nous en sommes avec le père de la compagnie (de Jésus) ; en vérité, cela paraît aller jusqu'à une inimitié déclarée, le démon semble la fomenter par les mêmes raisons pour lesquelles on me devrait de la reconnaissance. Ils ont des preuves non équivoques ; ils trouvent contre eux-mêmes (car tout ceci est un vil et sordide intérêt) des témoins qui assurent que *j'ai dit..... que j'ai voulu..... que j'ai tâché.....*, et c'est beaucoup qu'on n'ose pas ajouter : que *j'ai pensé.....* : mais comme je suis convaincue qu'il y aura des mensonges, il est clair que c'est ici une cabale du démon.

3. Tout à l'heure on a dit à Catherine de Tolosa de n'avoir aucun rapport avec les carmélites, pour ne pas s'entacher de notre manière de faire oraison. Si le démon se presse tant de nous diviser, c'est qu'il y trouve son compte. Ils ont dit encore à la même personne que leur général arrivait, qu'il avait déjà débarqué. Il me vient dans l'esprit qu'il est lié d'amitié avec le seigneur don François : si par ce moyen et par un entier exposé de la vérité, on parvenait à rompre cette trame et à imposer silence, ce serait une œuvre fort méritoire devant Dieu : c'est une pitié que de voir des personnages aussi graves se mêler de pareils enfantillages. Vous examinerez cette affaire et vous tâcherez de la terminer de la manière que vous jugerez la plus convenable.

4. Je vous suppose déjà bien ennuyé de ces papiers ; je vous prie de me les renvoyer, mais par une voie sûre en tout cas. Priez Dieu pour

moi. Que sa divine majesté vous conserve, comme je l'en supplie. Amen.
C'est aujourd'hui le 20 du mois de mai. Je salue respectueusement
vos tantes et don François.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se conserve en grande vénération dans l'église de Palencia, renfermé dans un reliquaire de la chapelle de Saint-Jérôme. Elle fut écrite de Burgos, l'an 1582.

N. 2. Pour bien comprendre tout ce que dit la Sainte dans le second et le troisième nombres de cette lettre, nous donnons ici, d'après le vénérable Gracian, l'origine de la querelle qui s'éleva entre les pères de la compagnie de Jésus et les carmélites du monastère de Burgos. Catherine de Tolosa, qui demeurait à Burgos, avait, par testament, fait donation de tous ses biens au collège de Burgos, dirigé par les Jésuites. Dans la suite, elle signa plusieurs contrats, par lesquels elle révoquait sa donation pour appliquer ses biens au nouvel établissement des carmélites. Ses confesseurs, qui étaient les frères de la compagnie, lui faisaient un cas de conscience de cette révocation. Cette bonne dame, qui sans doute avait de bonnes raisons de suivre la dernière impulsion de son cœur, hésitait entre ses scrupules et ses engagements; telle fut la source de sa mésintelligence, qui troubla pendant quelque temps l'harmonie entre ces deux ordres; mais la Sainte cherche à excuser ses adversaires, en supposant que c'est ici une trame du démon.

N. 3. Le général des jésuites était alors le père *Aqua-Viva*, dont on annonça la prochaine arrivée en Espagne, mais qui ne vint pas, en effet. Le seigneur don François, ami du général, était l'oncle du chanoine Reynoso, qui fut depuis évêque de Cordoue.

LETTRE CXXXIII.

A Alonzo de Aranda, prêtre d'Avila.

Jésus. — 1. Que l'Esprit-Saint soit avec vous, mon père, et vous récompense de la consolation que me donnent vos lettres. L'arrêt favorable de notre procès m'en a fait goûter une bien grande: j'en ai bien remercié Notre-Seigneur; mais je ne sais, si c'est une grande perfection que d'éprouver tant de joie dans une affaire d'intérêt temporel. Je suis persuadée que vous en avez vous-même une grande satisfaction, et que c'est le cas de vous en féliciter, comme je le fais. C'est un malheur pour nous que vous soyez absent de la cour dans cette circonstance. Dieu veuille que les affaires s'arrangent de manière à nous dispenser d'avoir besoin de la protection de madame la marquise et de votre bienveillante activité.

2. Je dois vous dire, mon père, que la situation de ces religieuses (du couvent de l'Incarnation) me cause beaucoup de soucis. Je désire vivement qu'elles reconnaissent pour prieure celle qui a été nommée à cette charge (elles ne la reconnaissent que comme vice-prieure). Comme il leur semble (et c'est peut-être une erreur) que le bien de la maison dépend de la conduite qu'elles ont tenue, et que sa ruine est imminente, elles disent qu'elles veulent tirer en longueur tant qu'elles pourront.

3. Je vous demande en charité de voir si le P. Tostade, ou le provincial n'a pas quelque moyen de les absoudre, ou si le nonce ira en personne.

c'est un triste état de choses, si cela doit durer. Le tribunal, qui instruit ce procès ne s'y opposerait pas. Conférez sur cette affaire avec le licencié Padilla, et selon que vous le jugerez convenable, écrivez-en au père Julien d'Avila, qui peut beaucoup auprès de ces religieuses; peut-être obtiendra-t-il qu'elles obéissent à dona Anna: elles auraient peu de déférence pour moi, sachant que je ne veux pas y aller.

4. Je supplie madame la marquise d'intervenir dans cette affaire, autant qu'elle le pourra; ce serait une bien grande consolation pour moi de les voir rendues à la paix. Je n'écris pas au licencié Padilla, pour ne pas le fatiguer. Il a bien assez de fatigues en ce moment. Je désire beaucoup savoir ce que l'on fait du P. Tostade. Faites-lui part de cette affaire. Je le conjure de travailler à mettre un terme à cet état de choses: le trouble est à son comble, et Dieu est beaucoup offensé. Que sa divine majesté vous conserve!... Ces filles se recommandent à vos prières; c'est aujourd'hui la veille de Saint-Martin.

5. Lorsque vous serez instruit de tout, et que vous en aurez conféré avec le licencié Padilla, si vous n'avez pas un commissionnaire qui vienne promptement, madame la marquise voudra expédier un de ses domestiques, ou si vous voyez que cela la dérange, faites un exprès qui sera payé ici: il est impossible d'attendre au delà de la semaine prochaine; vous pouvez vous figurer ce que c'est qu'une maison en désordre. Selon le rapport que m'en fait aujourd'hui le P. Jean. Si vous expédiez un commissionnaire, avertissez-en le licencié Padilla et M. Roch de Huerta; ils auront peut-être à nous envoyer quelques lettres de notre père. Que le Seigneur y remédie et daigne vous conserver. Toute cette affaire me tient dans l'accablement.

C'est aujourd'hui la veille de Saint-Martin.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

P. S. J'écris au licencié Padilla; ainsi bornez-vous à lui parler de la marche à tenir dans cette affaire: elle est de nature à ne souffrir aucun retard. Montrez-lui ce billet.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite d'Avila, le 10 novembre 1577; l'original se trouve chez les carmélites déchaussées de Jaén. Nous ne savons pas bien quel est le personnage auquel elle est adressée.

N. 2. On ignore le sujet du procès sur lequel la Sainte croit devoir féliciter Alonzo de Aranda. Sainte Thérèse, à l'exemple de saint Augustin, montre ici beaucoup de répugnance pour les procès. Il est rare que la justice, et plus rare encore que la charité n'y soit pas blessée, quelque légitimes que soient les droits que l'on réclame ou que l'on défend.

N. 3. Il paraît qu'une partie des religieuses du couvent de l'Incarnation avait été excommuniée pour ne vouloir pas reconnaître dona Anna, en qualité de prieure: elles avaient promu à cette charge sainte Thérèse elle-même, qui crut ne devoir pas se rendre à leurs vœux. On ignore quelle est cette marquise qui pouvait user d'un grand crédit dans cette affaire.

N. 4. Au troisième nombre, le tribunal qui instruit le procès, c'est le conseil royal de Castille. La Sainte voulait que le provincial ou le nonce, Mgr. Segá, leur donnât une absolution provisoire; mais, du reste, elle désirait qu'elles reconnussent pour prieure

dona Anna de Tolède, qui avait partagé avec elle les suffrages de la communauté, et elles finirent par là. Cet état de choses était intolérable pour le cœur de la Sainte, si amie de la paix et de l'union. La moitié de la communauté était depuis un mois privée des sacrements, de l'entrée du chœur, et n'assistait pas au saint sacrifice de la messe.

N. 5. Le P. Jean, dont il est fait mention au cinquième nombre de cette lettre, c'était saint Jean de la Croix, qui dirigeait cette maison, et qui en fut aussi éloigné le 4 décembre de cette même année. Ce fut Alonzo qui fit lui-même l'express pour porter sa réponse à la Sainte. On trouve dans l'original de cette lettre la note suivante, écrite de sa main : *J'ai expédié, pour Avila, Jean Gallego, piéton, pour seize réaux, le 16 novembre 1577 : je lui ai donné en partant huit réaux.* Sainte Thérèse plaidait dans cette lettre contre elle-même la cause de sa rivale, dona Anna de Tolède.

LETTRE CXXXIV

A don Antoine Gaytan, habitant de la ville d'Albe.

1. Jésus soit avec vous et vous récompense de la charité que vous avez eue de m'envoyer un livre, qui me convient si bien. Pour répondre à vos questions, en ce qui touche l'oraison, il me faudrait beaucoup plus de temps : au fond, c'est la manière ordinaire de ceux qui sont arrivés jusqu'à la contemplation. Si vous ne l'avez oublié, je vous l'ai déjà dit plus d'une fois. Il en est de l'intérieur, comme du temps qui change souvent : comme vous n'en pouvez mais, et qu'il n'y a pas matière de péché, n'en tenez aucun compte.

2. Quant au reste, je ne puis juger, parce que je suis partie : il pourrait m'arriver de vous conseiller, non selon vos besoins, mais selon mon attrait qui m'a toujours inspiré le goût de la solitude, qui est aussi dans l'esprit de notre ordre, mais que je n'ai pas mérite de suivre. Conférez-en franchement avec le père recteur : il verra ce qu'il y a de mieux pour vous. Examinez bien quel est votre principal attrait. Que Dieu conserve vos jours : j'ai tant écrit de lettres, que je ne sais comment j'ai pu vous écrire celle-ci : le messager attend.

3. On ne me dit rien de mon voyage, je ne sais comment il sera possible cette année : Dieu peut tout. Ayez soin de me recommander à sa majesté ; de mon côté, je n'y fais faute. Donnez-moi toujours de vos nouvelles.

Votre indigne servante

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Un ancien exemplaire de cette lettre se trouve entre les mains des carmélites de Séville. Il serait difficile d'en fixer la date et les lieux où se trouvaient la Sainte et la personne à qui elle écrivit.

N. 2. Dans le nombre 3, il paraît que le bon Gaytan désirait que sainte Thérèse se rapprochât, dans un de ses voyages, du lieu de sa demeure. On ne sait quel est ce lieu, pas plus que le livre dont il est question au commencement de cette lettre. Cet écrit est plein des meilleurs avis pour la direction des âmes.

LETTRE CXXXV.

A Simon Ruiz, habitant de Medina del Campo.

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit toujours avec vous. Amen. La mère prieure et plusieurs autres personnes m'ont déjà annoncé que tout

s'est bien passé. Notre-Seigneur en soit loué toujours, j'ai éprouvé les plus douces consolations de cela et surtout des bonnes nouvelles, que la mère prieure me communique sur le compte de la sœur Isabelle des Anges. Dieu veuille la conduire par la main, ainsi que la sœur de Saint-François, et qu'il les rende contentes.

2. Il ne faut pas s'étonner de ce que cette affaire ait causé de l'édification et du mouvement. Nos péchés ont rendu le monde tel que, parmi les personnes qui ont les moyens de vivre, selon elles, dans la joie et le repos, il s'en trouve peu qui embrassent la croix de Notre-Seigneur; mais en demeurant dans le monde, il leur en reste de bien plus lourdes. Ici aussi, ces nouvelles produiront du bien, autant que j'ai pu le comprendre. Votre joie et celle de dona Maria m'en causent à moi-même une bien douce. Je me recommande bien à vos prières.

3. Il paraît bien que vous avez été en bonne compagnie, puisque vous avez si bien appris la vérité. Du reste, c'est une chose sûre, que dans tout ce qui peut contribuer à la gloire de Notre-Seigneur, le démon veut aussi essayer son pouvoir sous les plus belles couleurs. Il ne s'est pas endormi dans cette occasion, et on a eu raison jusqu'à un certain point. Il semble que la protection de quelques personnes aisées doit finir par nuire à des maisons qui s'entretiennent d'aumônes: cela serait possible pendant quelque temps; mais on saurait bientôt ce qui en est. Finalement, ce sont des affaires graves, et qu'on ne peut pas conclure si rapidement. Gloire soit au Seigneur de ce que tout s'est passé si bien. Que Dieu vous conserve longues années; élevez une demeure à un si grand roi; il saura, je l'espère, vous en donner une qui n'aura jamais de fin.

4. On me donne de très-bonnes nouvelles du P. Jean de Montalvo: je n'ai pourtant aucune lettre de lui, depuis mon arrivée; j'ai pensé qu'il était là-bas. Vous nous faites une grande faveur, en laissant en de si bonnes mains l'affaire du chapelain. Si celui dont vous parlez a les qualités convenables, peu importe son jeune âge. Que Notre-Seigneur règle tout cela, comme le reste.

5. Vous avez parfaitement raison au sujet des religieuses; c'est le parti qui convient; (tout à l'heure) il suffit d'en avoir deux. Je le mande à la mère prieure, notre règle en veut treize, et, avec celle-là, le nombre est complet. Dieu daigne diriger ce choix, et vous conduise par la main. Amen. Ordonnez, je vous prie, que l'on remette sans retard ces lettres à la mère prieure.

Ce 18 octobre, le jour où j'ai reçu votre lettre.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, carmélite.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se conserve au couvent de Médina del Campo. Elle fut écrite de Tolède, l'an 1569. Elle est adressée à Simon Ruiz Embito, oncle de la vénérable Isabelle, dont nous parlerons plus bas, fondateur du célèbre hôpital de la Conception de cette même ville de Médina.

N. 2. *Isabelle des Anges* ayant perdu ses parents, fut élevée dans la maison de son oncle. Ce fut un ange de perfection.... La sœur *Marie de Saint-François* était une fille attachée au service de la vénérable Isabelle, qui prit l'habit de l'ordre au couvent de Médina. La sœur Isabelle fit sa profession au couvent de Salamanque.

N. 3. Dans le nombre 4, le P. de Montalvo paraît être un oncle de la sœur Isabelle. — Nombre 5. Sainte Thérèse avait d'abord fixé à treize le nombre des *choristes*... Plus tard, il fut porté jusqu'à vingt et une, mais pas au-delà.

LETRE CXXXVI.

A Diégo de Saint-Pierre de Palma, natif de Tolède.

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit toujours avec vous. Sachant que depuis quelque temps, vos filles, nos chères sœurs, désirent de prendre l'habit de Notre-Dame, et que vous ne vous y opposez pas, je me suis décidée aujourd'hui à le leur donner, vu l'esprit de ferveur avec lequel elles me le demandent : je ne doute pas que ce ne doive être pour la gloire de Notre-Seigneur.

2. Je vous prie, par charité, de le trouver bien, et d'admirer la faveur que vous fait le Seigneur, en vous donnant des filles qu'il choisit pour ses épouses : elles sont inondées de consolations, et elles n'ont d'autre peine que celle qu'elles vous donnent. Pour l'amour de Notre-Seigneur qu'elles n'entendent rien qui puisse troubler des âmes qui sont si bien dans leur état : vous pouvez compter qu'elles seront ici votre consolation, peut-être plus qu'ailleurs. Car toutes celles de cette maison sont vos servantes et chapelaines. Que Notre-Seigneur soit toujours avec vous, et vous conduise par la main. Amen.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS, Carmélite.

NOTES.

L'original de cette lettre se trouve entre les mains de don François Léon, habitant de Tolède. Les deux filles de Palma, dont il est ici question, se nommaient Jeanne du Saint-Esprit et Inès Baptiste. La première fit sa profession le 15 juillet 1571.

LETRE CXXXVII.

A une personne de Tolède.

1. Jésus soit avec vous, et vous récompense de toutes les consolations que vous me donnez. Certes, il y a dans votre écrit des choses auxquelles je n'ai jamais pensé, et que jamais je n'ai ouïes ; que Dieu soit béni en tout. Quant à ce qui est de venir ici et à ce qu'il y a matière de confession, cela tient plus du scrupule que de la vertu. Vous me causez en cela bien de la peine ; mais vous devez avoir quelques fautes à vous reprocher... car enfin vous êtes enfant d'Adam.

2. J'ai vu avec un grand plaisir l'arrivée inattendue de mon P. saint Joseph, et votre dévouement pour lui. Ces sœurs doivent s'en louer, étant étrangères dans ce pays, et loin de toutes consolations, quoique je pense que le véritable consolateur n'est pas éloigné d'elles ; ayez la charité de faire prendre promptement la mesure de la longueur et de la

largeur du coffre, afin qu'il soit achevé demain; mardi est un jour de fête, et les voitures partent mercredi.

3. Je ne fais pas un petit sacrifice, en me privant si vite de l'image de la Vierge : j'en reste dans une grande solitude. En compensation, envoyez-moi pour Pâques celle que vous m'avez promise. Nous demanderons volontiers à Notre-Seigneur une heureuse année pour vous et ces messieurs. Présentez-leur mon respect. Je vous laisse avec Notre-Seigneur.

Votre indigne servante,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

P. S. Les fondatrices font leur profession le jour de l'an; elles seront bien aises d'avoir les images.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre est entre les mains des religieuses de Tolède, où elle fut écrite l'an 1576. On ignore la personne à qui elle est adressée.

N. 2. Les images de la Vierge et de saint Joseph étaient destinées aux religieuses fondatrices du couvent de Caravaque, qui étaient au nombre de trois.

LETTRE CXXXVIII.

A quelques personnes qui s'occupaient des affaires de l'Ordre.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec vous. Comme le P. recteur et la prieure auront soin de vous dire ce qui se passe ici, je ne m'étendrai pas dans cette lettre. Je désire vivement de savoir où en sont vos affaires et votre santé. Si je savais en profiter, je n'aurais nulle part plus qu'ici le loisir de vous recommander à Dieu. Dieu veuille que mes prières valent quelque chose; le désir du moins ne me manque pas de vous voir en progrès de santé et de sainteté. Je me porte ici beaucoup mieux que là-bas, sauf les accidents ordinaires, surtout de paralysie : car c'est être bien que de n'avoir ni la fièvre ni le dégoût que j'éprouvais à Ségovie.

2. C'est en revenant d'Avila que j'appris l'arrivée des réponses de Rome, et le tout en notre faveur; voilà tout ce que je sais. Ce messager devant revenir, je vous prie de m'annoncer tout le détail, surtout ce qui regarde votre santé. La prieure se porte bien; elle se recommande beaucoup à vos prières; elle s'acquitte parfaitement de son office. Que Notre-Seigneur fasse de vous un grand saint.

C'est aujourd'hui le 8.

Votre indigne servante,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

Pour Roques de Huerta.

3. Je reçus sa lettre, et j'ai éprouvé une grande joie, en voyant la réponse favorable de Sa Majesté. Dieu nous conserve longtemps le roi et tous les seigneurs de sa cour. Le porteur de la dépêche m'a consolée ainsi que les nouvelles de nos voyageurs qui m'inspiraient beaucoup d'inquiétude. Béni soit le Seigneur qui les a délivrés de si grands périls et conduits à bon port. Quoique le P. Nicolas m'ait rendu compte de ses affaires, je suis enchantée de ce que vous m'en parlez : on ne se

lasse pas d'entendre plusieurs fois ce qui donne tant de joie. Daigne Notre-Seigneur nous faire voir promptement ses desseins selon nos desirs. Qu'il vous donne sa sainte grâce. Ce 26 juillet.

Pour Casademonte.

4. Ayant été longtemps malade, je n'ai pu m'occuper de vous, quel-que désir que j'eusse d'avoir des nouvelles de votre santé : grâces à Dieu je vais mieux, quoique je sois faible, et que ce soit pitié de ma tête. J'ai été bien aise d'apprendre que tout prospère aux *Romains* et que nos affaires marchent; donnez-moi des nouvelles de notre ami, le licencié Padilla. Je suis pour peu de temps ici, je ne sais où me trouvera votre réponse à cette lettre, vous pourrez me l'adresser à Ségovie. Que Notre-Seigneur vous garde et vous donne la sainteté que je vous souhaite. Tolède, 6 mai.

NOTES.

N. 1. L'original de la première lettre se trouve au couvent de Boltana, dans l'Aragon, et les deux autres sont chez les carmélites de Ternel; elle fut écrite l'an 1580.

N. 2. Au troisième nombre, la réponse favorable du roi se rapporte à la séparation de la réforme en province. Les *voyageurs* sont les pères de la réforme expédiés à Rome, pour solliciter cette séparation; c'est aussi ce que la Sainte entend par les *Romains*.

N. 3. Nombre 4 : *Casademonte* était un riche négociant de Madrid, plein de zèle pour les affaires de la réforme. La séparation en province fut arrêtée à Rome le 14 avril; le bref en fut signé le 22 juin, et il arriva entre les mains du roi le 15 août suivant.

LETTRE CXXXIX.

A dona Isabelle Osorio, dame de Madrid. (Première.)

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit toujours avec vous. Je ne pensai pas pouvoir vous écrire, et, puisque la mère prieure l'a fait, je me borne à vous dire que le P. Nicolas est d'avis que vous entriez dans le couvent qui, avec la grâce du Seigneur, doit bientôt s'établir à Madrid. Si vous patientez pour attendre le moins, comme vous avez attendu pour le plus, on doit absolument ignorer votre projet et celui de cette fondation : ce secret importe beaucoup.

2. Vous êtes déjà admise par les religieuses du couvent de Salamanque : je vous le dis, soyez-en sûre, quand même il y aurait quelque doute sur l'autre projet; de plus, le P. Nicolas a quelques raisons de croire qu'il convient davantage au service du Seigneur que vous concouriez à cette fondation. Nous n'avons pas d'autre vue : vienne seulement le P. Nicolas, et vous aurez aussitôt ce que vous désirez le plus. Fasse sa sainte majesté que vous le possédiez un jour et que vous consacriez votre âme à sa plus grande gloire. Amen.

3. Je me réjouis bien du bonheur de votre chère sœur et du vôtre. Il nous suffira que vous soyez aussi parfaite qu'elle; c'est véritablement un ange; nous avons passé ensemble des moments bien agréables.

Ce 19 novembre.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve entre les mains de don Cajetan Arriaga, célèbre gentilhomme de Burgos. Elle fut écrite de Tolède l'an 1579.

N. 2. Au nombre 5, la Sainte parle de la sœur Inès de l'Incarnation, sœur d'Isabelle Osorio. Elle fit sa profession à Tolède, le 10 avril 1580, et mourut l'an 1655, après 55 ans d'une vie angélique. On ne sait pas si Isabelle avait embrassé la religion.

LETTRE CXL.

A la même Isabelle Osorio. (Deuxième.)

Jésus. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit avec vous, et vous sanctifie autant que je le lui demande chaque jour. Le père prieur de la Roda m'a remis deux lettres de vous, dont une devait s'arrêter à Tolède. Je remercie Notre-Seigneur de votre désir de renoncer au monde: un pareil désenchantement ne peut venir que d'en haut. La divine miséricorde me fait espérer que vous servirez Dieu bien sincèrement, répondant à de si bons desseins par les œuvres d'une véritable fille de la Vierge, notre maîtresse et patronne; et certes je ne voudrais pas, même un seul jour, arrêter une vocation si grande. Les motifs de ma conduite, en cette affaire, je veux vous les dire en toute simplicité, puisque vous êtes déjà une des nôtres et ma maîtresse.

2. Il y a déjà quelques années, plusieurs personnes m'ont demandé avec instance, de fonder un couvent dans cette ville (Madrid). Je n'y ai pas consenti parce que j'y avais passé une fois huit jours d'ennui au milieu de ces grandes dames, en me rendant au couvent de Pastranne. Mais après toutes les contrariétés que nous avons essayées, je vois que l'état des affaires dans les autres couvents se trouverait bien de ma présence en ce lieu. Je consens à cette fondation, mais j'y vois un grand obstacle; on m'assure que l'archevêque (Mgr. Quiroga) n'y consentira qu'autant que la maison aura des rentes, et quoiqu'il y ait là quelques personnes qui le désirent depuis longtemps, en état d'en donner de bonnes, elles ne sont pas libres de le faire, avant d'entrer en religion, et, comme vous pouvez nous aider beaucoup en cela, nous croyons convenable, le P. Nicolas et moi, que vous patientiez pendant quelques jours. Je pense que, Dieu aidant, le délai n'ira pas au delà du terme dont vous parlez. Priez Notre-Seigneur à cette fin. Si vous êtes d'un autre avis, à la bonne heure; faites-le moi savoir, et alors ce sera quand vous voudrez, mais on risque de manquer cette fondation, tandis que si vous servez d'instrument pour cette grande œuvre, je regarderai votre coopération comme un grand service. Que Notre-Seigneur arrange cette affaire pour sa plus grande gloire.

3. Le père prieur est arrivé si tard, que je n'ai guère pu m'entretenir avec lui de cette affaire; je lui en parlerai demain, et je vous dirai sa manière de voir. Je vous écris cette nuit, parce que demain je serai absorbée par un objet dont il vous parlera. Ma santé est passable, grâce à Dieu, quoique je sois arrivée bien fatiguée, et que je trouve

encore ici des raisons de nouvelles fatigues. Que sa divine majesté en soit glorifiée et vous donne des années nombreuses pour les consacrer toutes au service de ce grand Dieu et maître.

4. Je vous prie de faire de ma part de grands compliments au P. Valentin : chaque jour je prie pour lui ; je le supplie de me payer de retour. Je serai abondamment récompensée quelque peu qu'il me recommande au Seigneur ; tant je me sens pauvre et misérable !... Ce 3 décembre.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

5. Tout ce que j'ai dit dans cette lettre est pour vous seule ; je ne sache pas en avoir jamais dit autant.

6. Certes, nous avons causé bien longuement de votre affaire aujourd'hui ; cela ne peut être autrement. Je reste très-satisfaite de mes entretiens avec le père. Il vous rendra compte de tout ; informez-moi de ce que vous aurez arrêté avec le père prieur : je ne doute pas que vous ne preniez le parti le plus convenable.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite de Malagon, le 3 décembre 1579 ; elle se trouve entre les mains des religieuses capucines de Tolède. Le P. prieur de la Roda était le P. Gabriel de l'Assomption.

N. 2. C'est en 1569 que sainte Thérèse fit le voyage dont elle parle au second nombre ; nous ne savons quel est ce P. Valentin, aux prières duquel la Sainte se recommande en terminant sa lettre.

LETTRE CXLI.

A la même. (Troisième.)

JÉSUS. — 1. La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, ma chère dame. Je suis arrivée à Tolède la veille des Rameaux. Quoique le trajet ait été de trente lieues, je n'en ai pas été fatiguée : au contraire, ma santé est meilleure qu'à l'ordinaire ; mais depuis mon retour elle est un peu dérangée ; je pense que ce ne sera rien.

2. La nouvelle que l'on m'a donnée de votre amélioration m'a comblée de joie : une lettre que j'ai reçue de vous m'annonce que tous les maux ne vous ont pas ôté votre bonne résolution. Dieu soit loué en tout. Dieu nous fera la grâce d'achever ce que je vous ai dit le jour où vous serez assez bien pour exécuter votre dessein. Lors même que notre œuvre serait manquée, vos saints désirs ne resteraient pas sans effet ; on prendrait d'autres mesures.

3. Si Dieu me donne des forces, c'est une chose certaine que je passerai prochainement par Madrid : je ne voudrais pas toutefois qu'on le sût. Je ne sais comment nous pourrions nous voir : je vous ferai savoir secrètement le lieu où je m'arrêterai. Ecrivez-moi à ce sujet, et n'oubliez pas de me recommander à Dieu dans vos prières, et de présenter mes civilités au P. Valentin. Néanmoins ne confiez à personne le secret de mon passage par cette ville.

4. On m'assure qu'un père de la compagnie, qui vient d'être nommé

provincial, ne tardera pas de se trouver en ce lieu, s'il n'y est déjà. Je dois vous dire que c'est un de mes meilleurs amis, et qu'il m'a dirigé pendant quelques années : c'est un saint. Tâchez de le voir, et de lui remettre cette lettre à la main : je ne connais pas de voie plus sûre. Que Notre-Seigneur vous guide en toutes choses. Amen.

5. J'ai éprouvé autant de surprise que de consolation, en trouvant notre chère sœur Agnès de l'Incarnation si grasse et si avancée dans le service de Dieu. Que Dieu la conduise par la main. Elle a fait des progrès extrêmement grands dans l'obéissance ainsi que dans toutes les autres vertus.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Le P. prieur est bien : je lui ai présenté vos hommages : vous lui devez beaucoup. Faites en sorte, je vous prie, de me procurer la réponse à cette lettre, et de me la faire passer par une voie sûre : c'est une affaire de conséquence.

Ce 8 avril.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre est entre les mains de Cajetan Arriaga. Elle fut écrite de Tolède, le 8 avril 1580. Elle arriva dans cette ville le 26 mars, revenant de la fondation de Villanueva, après sept jours de marche.

N. 2. Au nombre 4, il s'agit du vénérable Baltazar Alvarez, qui avait été son confesseur pendant quelque temps. Un jour que ce père célébrait la messe, la Sainte le vit couronné d'une brillante auréole. Inès de l'Incarnation était novice au couvent de Tolède, où elle professa, le 10 avril. La lettre du post-scriptum était pour le P. Alvarez.

LETTRE CXLII.

A la vénérable vierge, Anne de Saint-Augustin, fondatrice de Villanueva de la Xara.

1. Jésus et Marie soient avec vous et vous gardent. Amen. Qu'ils vous rendent aussi sainte que je le souhaite. Vous me comblez de joie en me disant que vous me recommandiez à Dieu ; le P. Gabriel me mande la même chose. Dieu veuille que vous ne l'oubliez pas : car je ne sais si vous m'aimez autant que je vous aime. Serions-nous dans l'erreur sur votre compte, le P. Gabriel et moi : prenez garde à ce que vous faites.

2. Dieu vous le pardonne : je dois vous dire que vos lettres sont pour moi la source de consolations incroyables. Ne laissez pas de m'écrire toujours, et dites-moi où vous en êtes avec le P. Gabriel ; je pense que Dieu l'a amené pour vous en ce lieu ; je le désirais vivement. Je voudrais même qu'il y fût de nouveau nommé prieur, pour que vous fussiez assurée de le garder ; mais je pense qu'il vous restera maintenant et qu'il vous fera beaucoup de bien d'une manière ou de l'autre. Quand on a l'attachement qu'il a pour vous, l'occasion de le prouver ne manque jamais. Je ferai mon possible pour qu'il ne vous soit pas enlevé ; car je l'aime beaucoup et je serais bien fâchée qu'on le changeât.

3. Dès que vous le verrez, dites-lui que la sœur Saint-Barthélemi se recommande bien à ses prières, et qu'elle est bien contente que vous vous souveniez d'elle ; qu'il ne cesse de le faire par charité, et que de son côté elle le fait pour lui, quelque pauvre et misérable qu'elle soit. Elle vous demande la même grâce, et vous la lui devez, à raison de la tendre amitié qui vous unit. Je vous laisse avec Dieu, et je le prie de faire de vous une grande sainte.

Palencia, le lendemain de la Trinité.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS

NOTES.

La vénérable Anne de Saint-Augustin, à qui cette lettre est adressée, fut une religieuse célèbre par ses vertus, ses miracles et ses prophéties. La cause de sa béatification a été admise par la sacrée congrégation. Sainte Thérèse lui écrivait de Palencia, le 22 mai 1580. A cette époque, la Sainte était arrivée à un si haut degré de perfection, que le docte Banez disait qu'il souhaitait sa mort, afin que ses riches trésors ne fussent pas exposés à périr. Qui ne tremblerait pour soi ?

LETTRE CXLIII.

A la mère Brianda de Saint-Joseph, prieure de Malagon.

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, ma fille, et vous donne en cette fête un amour si pur et si ardent pour Dieu, que vous en ressentiez moins vos douleurs. Dieu soit béni : il y en a beaucoup qui croient que tout va bien avec la santé, au milieu des plaisirs et de l'abondance, et qui se trouveront fort mal le jour qu'il faudra rendre compte à Dieu. Soyez-en sans inquiétude ; vous gagnez des trésors de gloire dans ce lit. C'est beaucoup que vous ne soyez pas plus mal avec un aussi mauvais temps. La faiblesse ne doit pas vous étonner ; il y a si longtemps que vous souffrez. Sur un simple rapport, et sans connaître le principe du mal, on ne saurait d'ici vous indiquer aucun remède ; mieux vaut qu'ils soient indiqués par les médecins du lieu.

2. Aucune de nos sœurs ne désire l'entrée de la religieuse ; mais comme je les voyais dans le besoin, je disais qu'il serait bien d'en admettre une qui se trouve à Médina : on la dit très-bonne. Mais puisque vous dites qu'on remédie à tout avec ces cent ducats, il vaut mieux n'en recevoir aucune jusqu'à ce qu'elles aient une maison.

3. Je suis étonnée de ce que l'on vous fait lever par un tel temps : de grâce ne le faites pas, cela peut vous faire mourir. Mes compliments à N. et annoncez-lui qu'on éprouve de grandes difficultés pour obtenir la renonciation de la sœur Casilde ; don Pédro m'a écrit sur ce sujet. Le docteur Velasquez, qui est mon directeur, prétend qu'on ne peut pas faire violence à sa volonté. J'ai fini par laisser tout sur la conscience de don Pédro ; je ne sais comment cela finira. On veut lui donner quinze cents ducats et les frais du voile ; voyez quelle terrible dépense, pour s'en mettre tant en peine, et encore on ne la lui compte pas sur-le-champ. Certes, cet ange doit bien peu à sa mère. Je voudrais voir cette affaire terminée pour le compte de cette enfant, qui en est fort

peinée. Aussi je viens de lui écrire que, si l'on ne veut rien donner, elle vienne sans rien.

4. Béatrix m'annonce qu'elle va bien et qu'elle ne souffre plus : quelque mal qu'elle ait, elle se croira bien en voyant l'affection que vous lui portez ; je n'ai pas encore vu pareille chose. Ma santé est bonne, et Dieu fasse que la vôtre, ma fille, s'améliore promptement. Amen. Le trousseau de Béatrix était bien léger d'après l'inventaire qu'on m'en envoie ; j'ai dit qu'il fallait envoyer au moins les couvertures et deux draps de lit, et quelques pièces de toile ; je crois que le port coûtera plus que cela ne vaut. J'en déboursurai le prix, si vous le voulez. Sa sœur me fait demander les couvre-pieds et quelques autres bagatelles.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. On croit que cette lettre fut écrite de Tolède, vers Noël. Les religieuses de Locches en conservent l'original.

N. 2. Au nombre 5, la Sainte fait allusion aux débats qui avaient lieu à Valladolid, au sujet de la renonciation de la bonne Casilde. Elle fit sa profession au couvent de cette ville, et ne reçut qu'une pension alimentaire. Cette sœur sortit dans la suite de cette maison, en vertu d'un bref, pour entrer chez les franciscaines.

N. 5. Au nombre 4, Béatrix de Jésus, nièce de sainte Thérèse, native de Torrijos, sortit du couvent de l'Incarnation, à la suite de sa tante, pour aller embrasser la réforme au couvent de Malagon.

LETTRE CXLIV.

A la mère Marie-Baptiste, prieure de Valladolid, nièce de la Sainte.

(Première.)

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, ma fille. En voyant que depuis si longtemps vous ne m'écriviez pas, je pensais avec peine que c'était faute de santé, lorsque la prieure de Médina m'a marqué que vous vous portez bien : Dieu soit béni ; car je vous souhaite comme il faut la santé : que ces autres soient malades, à la bonne heure, si tel est le bon plaisir de Dieu : elles auront ainsi de quoi acquérir du mérite.

2. Je vous annonce que Dieu a retiré de ce monde Isabelle des Anges, qui était des environs de Médina, et qu'elle a fait une mort si belle, qu'on prendrait pour une sainte celle qui en ferait une semblable ; oui, elle est allée à Dieu, et moi, je reste ici comme une chose inutile. J'ai éprouvé pendant trois semaines un grand mal de tête avec d'autres indispositions ; ce mal ne m'a pas encore quittée tout à fait ; mais je suis mieux : je me réjouis des nouvelles que je donne au P. Dominique. Rendez grâces à Notre-Seigneur que les choses aient été aussi bien arrangées ici. Qu'il soit béni en tout.

3. Faites passer cette lettre à la prieure de la Mère de Dieu. Je lui envoie un remède qui, je crois, m'a fait du bien. Son mal, que j'ai eu tant d'années, me cause bien de la peine. C'est une douleur pitoyable. Que pense Antonia en m'envoyant ces scorsonères ! à peine en ai-je eu goûté, qu'il m'est venu un terrible dégoût pour les douceurs : avec

tout cela j'apprécie beaucoup son envoi à ces sœurs, notamment à Isabelle, qui paraît déjà une personne de sens et parfaite.

4. Qu'elle est simple de m'envoyer tant de soumissions au sujet des compliments, et sur le reste! Jusqu'à ce que nous puissions nous revoir, je n'ose lui déclarer mes vues. Je dois vous dire que chaque jour je me sens plus libre, et que je prends garde que cette personne ne soit pas exposée au danger d'offenser Dieu, ce qui est tout ce que je crains; car j'ai vu de grands périls et de grandes chutes en pareille position que la sienne; c'est une âme que j'affectionne beaucoup, et il me semble que Dieu lui-même m'en a confié le soin; aussi plus elle est simple et ouverte, plus je crains pour elle. J'aime bien qu'elle soit en lieu sûr : toutefois il n'est pas de sûreté entière en cette vie, et il n'est pas prudent de se trop livrer à la confiance : nous sommes en guerre et environnés de beaucoup d'ennemis.

5. Voyez, ma fille, quand je suis hors des grandes douleurs que j'ai eues à souffrir ici, comme le moindre mouvement des choses me fait une grande impression : que ceci ne soit que pour elle seule ; car qui ne me comprend pas ne doit être conduit que d'après son caractère. Si quelqu'un peut me rendre pour elle ce petit service, c'est celui que j'en charge; mais une âme libérale sait beaucoup de gré des petits services. Dieu veuille qu'il en soit ainsi de moi, pour que je ne manque pas de prendre part à son service comme je le dois. O ma fille, nous sommes dans un monde que vous ne connaissiez pas encore comme il faut, fussiez-vous à mon âge! Je ne sais comment je vous écris ainsi sans avoir une personne sûre pour vous envoyer cette lettre : puisse-t-elle arriver à bon port!

6. Tout ce que vous ferez pour dona Guiomar sera bien fait : c'est une sainte personne remplie de bonnes œuvres. C'est beaucoup que cette autre soit sortie en paix. Dieu veuille que nous soyons plus heureuses avec celle que nous avons reçue avec tant de craintes de mon côté. Les sujets de leurs maisons finissent par entrer dans les nôtres : toutefois il semble que maintenant cela ne fera pas trop mal. Isabelle vous écrira là-dessus. Voilà que je vous ai écrit, mais point de messenger : on vient me dire qu'il y en aura un et que je n'ai que de donner mes dépêches.

Voire servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se conserve avec vénération au couvent des carmélites de Séville. Elle fut écrite de Ségovie, le mois de juin de l'an 1574.

N. 2. Au nombre 2, Isabelle des Anges mourut le 11 juin. On ignore la nature des nouvelles qu'elle annonçait au P. Dominique Banez.

N. 3. Au nombre 3, la Mère de Dieu était un couvent de dominicaines à Valladolid : *Antonia* du Saint-Esprit.

N. 4. Au nombre 6, dona Guiomar de Ulloa avait contribué par son crédit à la première fondation de Saint-Joseph. *Isabelle*, qu'elle nomme à la fin, était Isabelle de Jésus, native de Ségovie, que la Sainte avait amenée de Salamanque.

LETTRE CXLV.

À la même. (Seconde.)

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, ma fille. Je trouve, ce me semble, quelque consolation à la peine que j'ai ressentie en parlant sans vous voir, dans la peine que vous en avez éprouvée vous-même. Enfin, Dieu peut disposer les choses de manière à nous voir plus longuement : certes, je n'ai pu faire autrement ; d'ailleurs c'est une grande fatigue que de se voir seulement pendant quelques heures : tout le temps se perd en visites, et on perd le sommeil pour causer, et du train qu'on y va, il ne manque pas d'échapper quelques paroles oiseuses. Mais ma lettre ne comporte pas tout ce qu'on dirait de vive voix : toutefois je vous recommande de ne pas vous brouiller avec le père Médina. Croyez bien que j'ai mes raisons et que déjà j'ai vu quelque bien à cela : néanmoins ne lui laissez pas envoyer la lettre : qu'on ne lui donne rien, ce n'est pas un grand ami, il n'a pas de si grands motifs de l'être, et peu importe ce qu'il dira de moi. Pourquoi ne me le dit-il pas à moi-même ?

2. J'ai déclaré au P. provincial qu'ils avaient très-bien fait de nous retirer la Samanu. Savez-vous ce que je pense ? c'est que Dieu vous veut pauvres, mais honorées ; qu'il vous a donné Casilde qui l'est, et qui vaut mieux que tout l'or du monde. Il paraît que le P. visiteur s'est ravisé en cette affaire, et qu'il a voulu m'en décharger : au moins il a beaucoup excusé Orellana, et ainsi je pense qu'elle l'a voulu elle-même. Je suis ennuyée de parler de cette pauvre fille.

3. Depuis la lettre à laquelle je réponds, je vous en ai écrit une, par un théatin, ou je ne sais par qui. C'était toujours le commissionnaire ordinaire de la Mère de Dieu. Je vous disais que nous avons trouvé les fonds tout prêts, et que tout était terminé, grâce à Dieu. Je me donne beaucoup de mouvement pour que nous puissions passer avant mon départ ; je ne sais si vous serez débarrassée. Il y a peu à faire, c'est près d'ici : que cela ne vous fasse aucune peine : Dieu vous récompense de vos bons conseils. Je crois avoir deviné les ratures. Vous saurez que Véas n'est pas en Andalousie, mais à cinq lieues en deçà, et je sais que je ne puis y faire des fondations.

4. Le livre est entre mes mains depuis deux ou trois jours après le départ de l'évêque pour la cour. Je devais le lui envoyer là ; mais je ne savais où il logeait ; on vous le porte, remettez-le-lui à son départ, tel qu'il est ; mais auparavant donnez-lui cette lettre à son adresse, où je le prie de saluer dona Maria.

5. J'emmène pour prieure Anne de Jésus, que nous avons prise à Saint-Joseph de Placencia ; elle a été et est encore à Salamanque. Je n'en vois pas en ce moment d'autre propre à cette place. On dit des merveilles sur la sainteté et l'humilité de l'une des deux fondatrices, et toutes les deux sont parfaites : il ne faudrait pas leur donner quel-

qu'un qui les fit dégénérer. Car cette maison, dit-on, doit être la source d'un grand bien : je le dis pour cette religieuse.

6. S'il plaît à Dieu, il s'en fondera une autre dans peu : mais qui ne s'entend avec elle, posera de mauvais fondements ; je désirais vivement qu'on la prit. Il doit y en aller quatre de Pastranne, et c'est bien peu. Nous serons ici vingt-deux, avec deux qui vont entrer sous peu : celle de 1500 ducats entre samedi ; on est effrayé de sa vivacité. Je ne sais comment cela finira. Celles qui sont ici, sont tremblantes. Six sont parties, et entr'autres la prieure qui n'est pas du pays : la sous-prieure est assez bien. On sera obligé de retirer encore d'autres religieuses, car je vois qu'ici on en trouvera d'excellentes qui voudront entrer. Voyez si on pouvait renoncer à la fondation de Véas, puis qu'il nous faut encore un monastère.

7. Vous me faisiez, ma fille, un grand honneur en m'engageant à rester : ce sera cet hiver, car Dieu le veut ainsi. Je ne crois pas que je puisse le passer dans ce pays froid, où je me trouve si mal, que j'y souffre plus que je n'ai jamais fait.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite, l'an 1574, on ne sait quel jour ; l'original se conserve au couvent de Consuegra.

N. 2. Le P. Médina était un célèbre dominicain, d'abord déclaré contre sainte Thérèse, et, dans la suite, l'un de ses apologistes les plus ardents.

N. 3. Au second nombre, *le visiteur*, c'était le P. Fernandez, dominicain. Orellana était aussi un célèbre dominicain.

N. 4. Au nombre 4, il s'agit de l'histoire de sa Vie, écrite par elle-même, qui fut déferée au tribunal de l'inquisition par le P. Baez.

LETTRE CXLVI.

A la même. (Troisième.)

1. Jésus soit avec vous, ma fille. Je voudrais avoir plus de temps pour vous écrire : je m'étonne comment j'ai pu tenir à tant de lettres et de lecture. Je veux abrégé, et Dieu veuille que je le puisse. Y pensait-on bien ? est-ce à moi d'élire aucun chef, à moins qu'on ne m'en charge ? Aussi n'y suis-je pas allée ? Quant à ce que nous en avons dit, notre père le voulait pour des raisons qui n'existent plus, et je pense que ce ne fut jamais son intention que ce fût pour toujours. Un de ses motifs était que le nonce disait qu'il ne fallait pas laisser de fonder. Il paraît qu'il lui a parlé des affaires, de manière à faire croire qu'il partageait son opinion. Selon les renseignements qu'il a reçus, il use de la prudence dont je vous parle, et je suis décidée à ne pas fonder, à moins que je n'aie un ordre de lui. Il suffit de ce qui est fait. Notre père est ici : et il est temps qu'il commence la visite des frères qu'il n'a pas encore commencée.

3. Mes frères, et en particulier Lorenzo, se remuent tellement, pour m'emmener avec eux, qu'il veut, dit-il, attendre ici la décision du père, qui paraît mollir un peu. Pour moi, je me tais, et je prie le Seigneur

de mettre dans son cœur ce qui convient le plus à sa gloire, et je l'en remercierai : c'est toute ma joie; faites de même de votre côté. Je souhaite, dites-le à mes chères sœurs, que Dieu les récompense, en les rendant contentes; mais que, si elles veulent me croire, elles ne mettent pas leur joie dans les choses périssables; elles y trouveront du mécompte. Vous direz la même chose à ma chère Casilda, puisque je ne puis lui écrire.

4. Dans une lettre que la prieure a dû vous faire passer, je vous annonçais de Médina la réception de vos lettres avec le port. Ne m'en envoyez plus, jusqu'à ce que je vous le dise.

5. La maladie de mon père (Banez) me cause bien de la peine; je crains qu'il n'ait fait quelque une des pénitences qu'il s'impose d'ordinaire pendant l'Avent, comme de dormir sur la terre nue; car il a un mal auquel il n'est pas sujet; il est vrai que la douleur n'est pas grande; mais si le mal se fixe, c'est chose fâcheuse, surtout durant tant de jours. Voyez s'il est assez couvert : faites-lui surtout bien couvrir les pieds. Dieu soit loué de ce qu'il est mieux. Il n'est pas de chose qui me fasse tant de peine qu'une grande douleur; je ne voudrais pas même en voir mes ennemis atteints. Je vous charge de lui faire mes compliments.

6. L'enfant est bien jeune, s'il n'a que onze ans; douze, ce serait bien. Je voudrais qu'il sût écrire, avant de venir : car il doit aller étudier à Saint-Gilles, avec ces petits, afin qu'il commence à apprendre quelque chose. Mon frère a dit qu'il fallait le prendre, quand même on n'en aurait pas besoin, puisque c'est une affaire du P. Domingo Banez.

7. Je désirerais fort qu'on reçût là cette converse, et je n'y vois pas moyen : car le bon Asencio nous a priées de prendre une de ses domestiques, et je dois en retirer une de Médina pour la faire venir ici : elle est aussi sainte que Stéphanie; et elle n'a pas encore l'habit; elle peut le demander à Alberta qui me donnerait la vie, si elle voulait recevoir cette sainte. Certes, si dona Marie avait su ce qu'elle est, elle me l'aurait demandée. Je pouvais la prendre à la place de dona Marianna, et placer ailleurs celle de notre père.

8. C'est une chose étrange qu'elle ne m'ait pas dit qu'elle parlait d'elle-même. Elle doit être tout je ne sais comment. Voyez un peu ce que c'est, et si elle est bien, il faut la recevoir, n'eussions-nous où la placer. Ici il nous en manque une, et je voudrais bien la tirer de ce pays-là, quoique je ne sache comment faire, à cause que c'est si loin. Puisqu'elle a retirés ses père et mère qui n'avaient d'autre ressource qu'elle nous sommes obligées à lui rendre le même service.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite le mois de novembre de l'an 1575. Au nombre 2, le

nonce était Hormaneto, qui favorisait assez les projets de sainte Thérèse ; il s'agit du P. Gracian.

N. 2. Au nombre 2, c'est à Avila que don Lorenzo de Cépède, frère de la Sainte, avait dessein de l'emmener.

N. 3. Au nombre 3, la Sainte veut parler du célèbre P. Banez ; on ignore la nature de la maladie qu'il avait contractée par suite de ses austérités.

N. 4. Aux nombres 7 et 8, elle veut parler de Françoise de Jésus, cousine de la sœur Anne de Saint-Barthélemi.

LETTRE CXLVII.

A la même. (Quatrième.)

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, et vous rende, ainsi qu'à ces sœurs, la bonne fête que m'a procurée le billet de quittance, que vous m'avez envoyé si spontanément : il est arrivé fort à propos. Le messenger de Madrid était sur le point de partir, et on m'écrivait pour me dire de me presser : voyez quel bonheur !

2. Je vous assure que je n'aurais pas reçu cet argent avec plus de plaisir, lors même qu'il eût été destiné à mes besoins personnels. Elles m'ont fait une faveur et un acte de générosité : que l'Esprit-Saint les en récompense. Oui, je dis que Dieu les en récompense abondamment. Lisez cet article à toutes les sœurs. Je me recommande bien à leurs prières. Pour les faire connaître, j'ai écrit à Madrid ce quelles m'ont marqué.

3. J'ai tant écrit aujourd'hui, et il est si tard, que je ne vous dirai ici que peu de chose. D'abord, de grâce, traitez-vous bien afin que je puisse vous trouver bien portante, si Dieu me dirige de ce côté-là. Le vicaire général, notre P. Ange, me l'a déjà fait espérer à demi ; mais c'est si loin, que je ne voudrais guères faire tant de chemin pour avoir le regret de se séparer si vite.

4. Il m'écrit pour me dire qu'il est d'avis que je parte, quoique cela ait besoin d'une confirmation qu'il m'enverrait à Malagon, et que j'aurais autant de mérite que si je fondais la maison : il veut que chemin faisant, j'aie à porter quelque consolation à cette famille, qui le demande ; il m'envoie la lettre de l'évêque et il me mande de revenir sur-le-champ à Salamanque, pour y acheter une maison ; c'est le besoin le plus urgent de ces sœurs, qui ne se plaignent pas plus que si elles étaient mortes ; ce qui du reste enflamme encore mon zèle. Voyez cette pauvre vieille, sur-le-champ à Malagon. Je vous assure que j'en ai ri, et je me sens du courage pour entreprendre davantage. Que Dieu soit notre guide.

5. Il peut se faire que l'avis arrive avant que j'aie terminé à Salamanque et que j'aie vous voir avec moins de presse : d'autres pourront arranger les affaires de Malagon. On soupçonne, et non sans quelque fondement, que les pères non réformés seront enchantés de me savoir si loin, et le père doit aussi être bien aise de me voir loin du couvent de l'Incarnation. Il faut du temps pour les affaires de ces maisons, et mon voyage sera un moindre sujet de murmures que ma

course d'à présent pour des riens. Que le Seigneur règle tout pour que je fasse quelque chose pour sa plus grande gloire.

6. Le père m'avertit dans sa lettre que ce qu'il me dit n'est qu'une ébauche de son dessein, qu'il doit en conférer d'abord avec le P. Pierre Fernandez : que jusque-là il n'y a rien à faire. Il s'expliquera d'une manière plus claire dans la lettre qu'il écrit à l'évêque. Il désire extrêmement de leur être agréable. et il est d'un si bon naturel qu'il ne saurait dire un non.

7. Il a approuvé la maison des pères déchaussés, mais non celle des religieuses ; c'est parce que le P. Antoine de Jésus et le prieur de la Roda ne l'ont pas jugé convenable. J'ai approuvé leur décision parce que je m'étais opposée autrefois à cette fondation, où devaient entrer huit béates. Je préférerais fonder quatre couvents.

8. Le P. Pierre Fernandez est d'avis qu'il ne se fasse aucune fondation jusqu'à ce que nous ayons une province séparée, et il en donne de très-bonnes raisons, quoiqu'il ne s'y oppose pas ; on vient de me l'écrire. Le nonce étant travaillé, et un peu aigri contre nous, il pourrait en résulter des inconvénients. Il faut y songer.

9. Je suis fâchée de tout le bruit qu'a fait l'affaire de Casilda : il en arrivera qu'on ne leur donnera rien. Tout ce qu'il y avait à faire c'était de leur donner les deux mille cinq cents réaux qu'on a promis, ou au moins deux mille. A quoi bon tant de bruit ?

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve dans le couvent de Séville ; elle fut écrite, d'Avila, l'an 1579, au commencement de juin.

N. 2. Au nombre 5, le P. Ange Salazar fut nommé vicaire général, le 1^{er} avril. Il ordonna à la Sainte de se rendre à Valladolid, à la demande de don Alvaro et Marie de Mendoza.

LETTRE CXLVIII.

A la mère Anne des Anges, prieure de Tolède.

1. Jésus vous donne sa grâce. Je reçus votre lettre à Palencia au moment où je ne pouvais vous répondre. Je le fais à présent en toute hâte ; car l'évêque qui prend ma lettre veut partir sur-le-champ. De grâce, s'il arrive jusque-là, faites-lui toutes un bon accueil ; faites-lui faire beaucoup de visites : car nous lui devons tout.

2. Pour ce qui concerne la maison, j'approuve fort la pensée de Diégo Ortiz, et la clause qu'il met, s'il achète cette maison, me paraît bien ; il lui convient plus qu'à nous de ne pas remplir la condition que nous ne prendrons pas la maison. Ne vous inquiétez pas de sa peine : il ne la perd jamais. Traitez-le aussi bien que vous le pourrez.

3. Quant à la sœur de la mère Brianda de Saint-Joseph, elle ne doit être ni religieuse, ni converse : ce n'est pas qu'elle n'ait un bon esprit, une raison saine et calme ; je la crois parfaite : mais elle est im-

propre à autre chose qu'à ce qu'elle fait. On ne l'empêche pas, d'après son aveu, de se donner à Dieu et de se livrer à tous ses goûts de dévotion, et elle se dit comme toute façonnée pour ce genre de vie. Il est bon qu'elle ait des contrariétés : il y en a partout, et de plus grandes.

4. Je ne sais comment je ferai pour aller dans ce pays-là; vous seriez étonnées de toutes les affaires dont je suis écrasée; mais tout est possible à Dieu. Recommandez-moi à sa divine Mère. Je fais à toutes mes compliments. Je suis tellement pressée, que je ne puis en dire davantage, ni vous écrire de ma main. Le 16 août.

5. S'il plaît à Dieu, je serai à Avila à la fin du mois. Je suis bien contrariée du départ de notre père (Gracian) en pareille circonstance. Que Dieu soit avec lui. J'ai envoyé une expédition des lettres patentes au P. Antoine de Jésus. S'il veut se charger de l'affaire, et se rendre sur les lieux, tout ira bien.

6. Je dis que j'approuve fort la marche qu'on prend; mais vous oubliez seulement de me dire comment vous aiderez Diégo Ortiz pour l'achat de la maison; tout sera bien employé, pourvu que ce soit avec modération. Le nouveau projet vaut mieux que l'ancien pour laisser l'église libre : on peut donc se hâter de traiter. Quoiqu'on avance peu pour construire l'église par les rentes, comme le veut le P. Provincial, il goûtera cette idée, parce qu'il s'intéresse beaucoup à tout ce qui fait le bien de cette maison. Ceci se verra dans la suite : l'une pour l'autre. Je suis d'avis qu'on ne laisse pas d'acheter la maison pour l'église; pour le reste on s'arrangera dans la suite. Il faut d'abord aviser à ce que ce qu'il doit donner puisse suffire.

7. Donnez-moi tous les détails de cette affaire. Je serai ici jusqu'après la Nativité de la Vierge, et le reste du mois, à Médina. Vous pouvez m'écrire à ces deux endroits. Recommandez-moi aux prières de toutes les sœurs. Je suis extrêmement pressée.

Votre servante,

THERÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. La mère Anne de Jésus, à qui cette lettre est adressée, fut la première supérieure du couvent de Saint-Joseph : elle devint dans la suite la fondatrice et la première supérieure du couvent de Cuerva. La Sainte écrivit cette lettre deux fois; d'abord le 26 août 1582, et puis le 2 septembre de la même année.

N. 2. Au nombre cinq, il est question du vénérable Gracian qui venait de partir pour l'Andalousie.

LETTRE CXLIX.

A la vénérable mère Marie de Jésus, fondatrice du couvent de Vêas.

Jésus.— 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, ma fille. Si vous aviez ma pauvre tête et mes affaires, vous auriez une excuse pour le long silence que vous me gardez; mais vous ne les avez pas, et alors je ne sais comment je n'éclate pas en murmures contre vous et contre ma bien-aimée sœur Catherine de Jésus. Non certes, vous ne deviez pas me traiter ainsi. Car s'il m'était possible, je vous écrirais si

souvent que je ne vous laisserais pas vous endormir dans un si long oubli. Ce qui me console, c'est de savoir que vous êtes dans la joie et la santé, et que l'on m'assure que vous aimez bien Notre-Seigneur. Je le demande pour vous instamment à Notre-Seigneur. Je cherche maintenant à me reposer dans cette maison de toutes les fatigues et des peines de tout genre que j'ai essayées dans ces derniers temps. Ce désir est conforme à ma sensualité; mais lorsque je consulte la raison, je vois bien que je ne mérite que croix sur croix, et que Dieu me fait une grande faveur, en ne me donnant que des croix.

2. La mère prieure vous aura déjà dit comment on me fait un devoir d'aller faire une fondation devant laquelle je recule depuis bien des années. Puisque l'on persiste ainsi et que tel est l'avis du supérieur, je pars avec l'espérance que Notre-Seigneur sera glorifié. Demandez-le à Notre-Seigneur ainsi que la grâce pour moi de faire toujours sa sainte volonté. Vous ferez mes compliments à la sœur Catherine de Jésus, à Isabelle de Jésus, et à Eléonore du Sauveur. Je voudrais que ma tête et le temps me permissent de vous en dire davantage. Quant à vous, gardez-vous de m'écrire brièvement, et ne vous étonnez pas, si je ne vous répons pas sur-le-champ. Soyez persuadée que vos lettres me causent une grande joie, et que je n'oublie pas de vous recommander à Notre-Seigneur: que sa majesté vous rende aussi sainte que je le désire.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se trouve au couvent des carmélites de Valladolid, exposé à la vénération publique sur l'autel de la Sainte. Pour bien connaître la vénérable Marie de Jésus et Catherine de Jésus, on peut voir le chapitre 22 de l'histoire des Fondations.

N. 2. Au nombre 2, la Sainte veut parler du couvent de Villanueva de la Xara, qu'elle allait fonder par l'ordre du P. Ange de Salazar.

LETTRE CL.

A la mère Anne de Saint-Albert, fondatrice du couvent de Caravaque.

1. Jésus soit avec vous, ma fille. J'apprends avec joie que la maison est fraîche, et que vous n'aurez pas les inconvénients de l'année passée dans la saison où nous sommes. Je serais heureuse si les affaires et les lettres qui me pleuvent, me permettaient d'aller passer quelques jours en ce lieu, en société de ces chères petites colombes, sur le bord d'une eau si limpide. Vous devez être comme des ermites; je n'en suis pas digne; mais je me réjouis de ce que vous en jouissez pour moi. Je comprends que je vous affectionne tendrement par le grand désir que j'ai de vous voir; Dieu m'accordera peut-être cette faveur. Je vous recommande d'une manière particulière, et j'ai la douce assurance que le Seigneur vous aidera en tout. Je n'ai aucune peine à croire que vous servez beaucoup à rendre ces âmes parfaites.

Mais remarquez bien que vous ne devez pas les conduire toutes d'une manière uniforme, et que vous traitez la sœur à qui notre père a donné l'habit, comme une infirme. Ne vous inquiétez pas pour l'élever à une haute perfection. Il suffit qu'elle fasse, comme l'on dit, tout bonnement ce qu'elle peut, et qu'elle n'offense pas Dieu.

2. Il y a beaucoup à faire à chaque entreprise, surtout dans les commencements; jusqu'à ce que la maison soit fondée, nous prenons celles que nous pouvons, et qui peuvent fournir pour les autres : cela est juste surtout pour celle qui a été la première; conduisez-la, ma fille, comme vous pourrez. Si elle a une âme bonne, songez qu'elle est la demeure du Seigneur : chaque fois je le remercie de la satisfaction qu'elle a donnée à notre père. Afin que vous le deveniez, je dois vous dire qu'il a déclaré que vous étiez une des meilleures prieures qu'il y eût. Comme vous êtes toute seule, que Dieu vienne à votre aide. Ne vous mettez pas en peine de l'affaire de Malagon, il suffit de l'expédier quand vous pourrez.

3. Notre père est bien portant, grâces à Dieu, mais dans de grandes affaires : car il faut que vous sachiez que le nonce est mort, et que le P. Tostade est à Madrid, envoyé par le général de l'ordre en qualité de vicaire-général. Quoique le roi n'ait pas encore voulu qu'il commençât ses visites, nous ignorons à quoi il se résoudra. La commission de notre père ne finit pas par la mort du nonce, et il reste visiteur comme avant. Je crois qu'en ce moment il se trouve à Pastranne. Il faut prier beaucoup, afin que s'accomplisse ce qui peut le plus contribuer à la gloire de Dieu : nous le faisons ici, et nous y joignons des processions publiques. Ne vous négligez pas : c'est un temps de pressantes nécessités; toutefois les choses semblent prendre une tournure favorable.

4. Malgré tous ses travaux, notre père n'a pas laissé de s'occuper de l'affaire de cette maison : il en a parlé deux fois à l'évêque, qui lui a témoigné beaucoup d'amitié, et lui a promis sa protection; il a écrit à cette dame. Il m'a écrit aussi la semaine dernière qu'il attendait je ne sais quoi. Notre père est très-content; il dit que la chose ira bien. Ne vous inquiétez pas du retard; je vous assure qu'il y a mis le plus grand empressement : on a déjà terminé l'affaire de la rente; ainsi n'ayez aucune peine; tout s'achèvera bientôt.

5. Si vous êtes contente de ces personnes (je parle des filles de la vieille), vous n'avez qu'à les admettre à la profession, quoiqu'elles aient quelques défauts, car on ne trouve pas de femme sans cela. Mon mal de tête diminue un peu, mais pas assez pour pouvoir écrire longuement de ma main; je n'écris à aucun monastère que de la main d'une autre, sauf quelques affaires particulières, et c'est ainsi que je finirai celle-ci.

6. Que vous dirai-je des maladies qui règnent ici, surtout à Séville? on vous en parlera ici : l'état de la mère Incarnation m'inquiète beau-

coup, quoique ces infirmités soient de celles qui diminuent avec l'âge : ayez soin de la recommander à Dieu, comme toutes les autres, en particulier la sous-prieure et les fondatrices.

7. La présidente de Malagon se nomme Anne de la Mère de Dieu. C'est une excellente religieuse, qui s'acquitte très-bien de sa charge, sans s'écarter d'une ligne de la constitution. Quant aux jupons de drap dont parle notre père, les sœurs doivent s'en défaire peu à peu jusqu'au dernier, si on ne peut en procurer d'autres pour toutes les sœurs à la fois : vendez-les aussi bien que vous le pourrez. Ayez toutes sortes de bons égards pour Catherine de Otalora, et cherchez à lui plaire en tout : l'ingratitude nous siérait mal, vous savez tout ce que nous lui devons. Si quelque sœur lui écrit, remettez-lui les lettres, et obtenez-en la réponse. Que Notre-Seigneur en fasse une grande sainte. La mère Brianda se recommande à vos prières, tant elle est affaiblie. Ce 2 juillet. Votre mère et votre sœur se portent bien.

Votre indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est écrite de Tolède le 2 juillet 1577. On en conserve l'original de Caravaque. La mère Anne de Saint-Albert était native de Malagon.

N. 2. Au nombre 3, c'est le nonce Hormaneto qui venait de mourir.

N. 3. Au nombre 5, trois novices avaient fait leur profession dans ce couvent depuis la date de cette lettre, Marie du Saint-Sacrement, Florence des Anges et Marie de Saint-Paul, toutes les trois filles de Gines de Reyna et de Marie de Lafleur.

N. 4. Au nombre 7, la mère de l'Incarnation était native de Pampelune, issue des vice-rois de Navarre, élevée au palais de Philippe II. Après avoir fondé plusieurs couvents, elle termina sa sainte carrière à Grenade, conformément à une prophétie de sainte Thérèse. La dame Otalora était la fondatrice du couvent de Caravaque.

LETTRE CLI.

Aux sœurs Marie de Saint-Joseph et Isabelle de la Trinité, filles de Catherine de Tolosa, novices au couvent de Palencia.

Jésus. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, mes filles. J'ai reçu votre lettre avec les écritures. Chaque fois que vous m'écrivez, c'est une consolation pour moi : c'en serait une autre de vous répondre, si mes travaux me le permettaient ; mais ils m'empêcheront de le faire chaque fois.

2. Je me suis réjouie de vous voir déjà au nombre des fondatrices : certes, je vous assure que, sans votre secours dans ce pressant besoin, je ne voyais aucune ressource pour acheter la maison. Quelle que fût la bonne volonté de madame Catherine de Tolosa, elle ne pouvait faire plus qu'elle ne fait, et ainsi vous n'avez pu le faire que par une disposition divine : car l'archevêque ne voulant pas autoriser notre établissement, si nous n'avions pas une maison à nous, et ne sachant par quel bout nous y prendre pour en avoir une, voyez où nous en serions. Avec votre secours et l'aide de Dieu, quoiqu'on ne puisse donner d'abord qu'un petit à-compte, on se procurera une maison com-

mode. Remerciez bien le Seigneur d'avoir fait de vous le fondement d'une si bonne œuvre, chères filles ; toutes ne méritent pas la faveur qu'il a faite à la mère et aux filles. Ne soyez pas en peine de tout ce qui s'est fait ici ; tout cela fait voir l'importance de l'œuvre et combien elle contrarie le démon. J'espère de la bonté de Dieu que l'archevêque nous voyant en possession d'une maison, nous accordera l'autorisation. Ma fille, ne vous troublez jamais de nous voir souffrir, puisqu'il y a tant à gagner dans les souffrances.

3. Je dois vous faire savoir qu'Hélène de Jésus sera une grande religieuse : elle est avec nous, et nous en sommes bien contentes. Thérèse est mieux ; elle se recommande bien à vos prières, comme aussi la mère Thomassine et toutes les autres sœurs ; elles sont très-reconnaisantes de ce que vous avez fait, et elles ne vous oublieront pas dans leurs prières au Seigneur ; que sa divine bonté vous conserve, Amen, et fasse de vous autant de saintes.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre se vénère chez les religieuses de Yepes, Elle fut écrite de Burgos l'an 1582, en mars ou au commencement d'avril. Les deux chères sœurs, à qui elle est adressée, étaient filles de Catherine de Tolosa, alors novices au couvent de Palencia, où elles firent profession le 22 avril. Les chroniques de l'ordre parlent d'elles comme de modèles accomplis de toutes les vertus.

N. 2. La sainte leur donna le titre de *fondatrices* au nombre 2. Elles avaient renoncé à leur part paternelle et maternelle, pour contribuer à la fondation du couvent de Burgos ; l'archevêque de cette ville ne voulait autoriser l'établissement des carmélites, qu'autant qu'elles auraient une maison en propre et une rente suffisante.

N. 5. Hélène de Jésus était une sœur de ces deux novices. La Sainte lui demanda fort jeune encore, si elle voulait aller avec elle, et la petite enfant partit sur-le-champ. Sa bonne mère lui ayant dit : *Est-ce ainsi que les demoiselles quittent la maison paternelle ?* l'admirable enfant lui répliqua par ces mots : *Notre mère fondatrice m'appelle, je ne puis faire moins que de la suivre.* Thérèse était une nièce de la Sainte ; Tomassina, prieure de Burgos.

LETTRE CLII.

A la mère Eléonore de la Miséricorde, religieuse du couvent de Soria.

Jésus. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, ma fille. Quoiqu'il soit une heure du matin, j'ai voulu vous écrire cette lettre. J'ai désiré trouver un messager pour ce lieu ; je ne sais ce que deviennent les lettres écrites ; et là-bas on se met bien peu en peine de m'écrire. Maintenant la personne qui porte ma lettre est en état de vous rendre compte de ce qui se passe ici. Je voudrais que vous la communiquassiez au directeur de votre âme, et que vous trouvassiez du repos en lui parlant en toute franchise ; il saura vous tranquilliser en toute manière. Je suis charmée que vous le connaissiez.

2. Le jeune homme devant revenir ici, de grâce, dites-moi où vous en êtes pour le repos de votre esprit et pour le reste. J'ai bien soin de vous recommander à Notre-Seigneur. Dites ce qu'a fait don François ; on m'a dit qu'il n'était pas encore décidé à renoncer au mariage ; j'en

suis dans l'étonnement : je désire vivement qu'il parvienne à servir Notre-Seigneur.

3. La chère fille dona Maria de Beaumont est malade depuis quelque temps; écrivez-lui ainsi qu'à dona Juana. Remerciez-les bien de ce qu'elles ont fait pour nous. Je vous laisse avec Dieu, ma tête n'en peut plus. Mes compliments bien affectueux au P. Valléjo : je le prie de faire connaître à notre père tout ce qu'il croira devoir être réformé dans cette maison.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JESUS

P. S. Vous pourrez traiter avec notre père l'affaire de Pampelune : que Dieu veuille la diriger, si elle doit être pour sa gloire. Dans le cas où il faudrait prendre les choses dès le principe, je crois que l'affaire ne convient pas.

NOTES.

N. 1. L'original de cette lettre est entre les mains des marquis de Saint-Andrien à Tudèle : on en ignore la date.

N. 2. La mère Eléonore a été l'une des premières religieuses du couvent de Pampelune.

LETTRE CLIII.

A la mère Thomassine Baptiste, prieure du couvent de Burgos.

1. Jésus soit avec vous, ma révérende mère, et qu'il vous rende sainte. Votre lettre m'a comblée d'autant de joie, que si je ne vous avais vue depuis longtemps. Que Dieu conserve votre santé et celle de la chère sœur Béatrix de Jésus, dont la maladie m'a bien chagrinée; dites-lui que je prie pour elle, et faites-lui mes compliments.

2. Lorsque s'en ira Catherine de Tolosa, faites fermer l'ouverture qui fut pratiquée au parloir à l'époque de l'inondation; si elle reste encore, suspendez cette mesure, et ne permettez à personne d'entrer en ce lieu, excepté à ces dames. Comme je vous dis, si plus tard, on veut rentrer par là, il y aura peu de chose à changer; il suffira d'une légère cloison, et on cédera une pièce, s'il le faut. Mais on doit faire une fenêtre, de manière à ce qu'on ne puisse dominer le jardin; on nous a déjà trop vues.

3. Je me trouve mieux de mon mal de gorge : depuis bien des jours je n'ai pas été aussi bien. Je suis presque sans douleur, et c'est beaucoup un jour de pleine lune. Le logement est bon et très-frais, et le reste de la maison me paraît mieux que je ne croyais. Tout est si élégamment arrange, qu'on n'y trouve rien à dire. Thérèse se recommande à vos prières. Elle ne paraît pas ici aussi fraîche que là-bas; la mère prieure et toutes les sœurs se portent bien et se recommandent toutes à vos prières.

4. Je me recommande de mon côté aux prières de la mère sous-prieure et de toutes les sœurs, à celles de Catherine de Tolosa, de Béatrix et Lesmitos, de dona Catherine et de sa mère, enfin de tous

nos amis : la sœur Saint-Barthélemi se recommande instamment aux prières de vous toutes et de vos chères petites sœurs. Ayez toujours soin de présenter nos devoirs à nos amis ; quand je ne vous le dirais pas, je vous autorise à le faire en mon nom.

5. J'ai admiré la manière de laver dans ce pays-ci, avec deux sœurs seulement : on pourrait peut-être faire de même chez vous, si Marie entraît : ce vous serait plus économique ; songez-y bien ; quant à moi, je n'y cherche que l'économie. L'eau de ce pays-là est excellente. Vous pourriez aussi tirer parti d'Isabelle pour aider Marie à laver.

6. J'ai reçu une lettre du P. Nicolas ; il dit comment le général était arrivé dans les dix jours qu'il marquait dans l'autre lettre, comment il en a été bien accueilli, ajoutant qu'il allait s'acquitter de la charge qu'il lui avait confiée avec le plus grand empressement. Le général prouve bien sa confiance en lui, en le nommant son procureur pour toute la province des réformés de l'un et de l'autre sexe, et que tout ce que fait le général passe par ses mains, et se fait d'après ses conseils.

7. Les frères du P. Nicolas se sont très-bien comportés avec le général, et l'ont renvoyé très-content. En voyant le P. Nicolas aller loger chez eux, les pères chaussés ont cru qu'il allait se chausser : ils l'ont engagé à rester dans leur maison, en lui promettant de le nommer prieur : mais cela n'est pas de son goût. Il se peut qu'il soit déjà dans ce pays-ci : il disait qu'il voulait partir sans retard, s'il trouvait un message sur les navires. Priez bien pour lui, et rendez grâces au Seigneur de la faveur qu'il nous fait de nous mettre dans les bonnes grâces du général. Remerciez bien la divine majesté ; faites quelque procession : il ne nous manque que d'être bien saintes, et d'user de ces faveurs pour la gloire de Dieu. Qu'il soit toujours avec vous et vous donne sa grâce. Le 3 août.

8. Si je devais complimenter tous nos amis (de Burgos), je devrais recourir à une main étrangère, et puisque je n'écris pas à mon docteur, il pensera bien que je n'en ai pas le temps. Faites-lui mes compliments ; faites-lui part des nouvelles qui m'inondent de joie : réjouissez-vous-en toutes, puisque Dieu nous fait des faveurs aussi insignes : qu'il vous garde, ma chère amie, et fasse de vous une sainte.

De Votre Révérence,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite de Palencia le 3 août 1582. La mère Thomassine, à qui elle est adressée, fut une des religieuses les plus célèbres de la réforme par son rare talent de gouvernement, ses vertus héroïques. Elle mourut à Victoria en odeur de sainteté : toute la ville pleura sa mort et voulut assister à son enterrement.

N. 2. Béatrix de Jésus fut sous-prieure au couvent de Victoria, où la mère Thomassine était prieure. L'inondation, dont il est question au nombre 2, eut lieu le jour de l'Ascension, 24 mai ; toute la ville de Burgos fut envahie par les eaux ; les couvents furent abandonnés par les religieux. Sainte Thérèse, quoiqu'on l'engageât

à quitter sa maison, voulut y rester ; elle réunit toutes ses sœurs dans un appartement élevé, pour y adorer le saint sacrement et demander la cessation du fléau : tout à coup les eaux se retirent, et la ville est sauvée. L'archevêque affirmait que Burgos devait son salut à la présence de la Sainte dans ses murs.

N. 3. Au nombre 4, Béatrix était fille, et *Lesmitos*, fils de Catherine de Tolosa. *Lesmitos* fut dans la suite un carme déchaussé, sous le nom de frère Jean Chrysoptome, et connu par trois traités estimés sur la *Trinité*, les *Lois* et les *Péchés*.

N. 4. Aux nombres 6 et 7, le P. Nicolas Doria fut envoyé au général, pour lui offrir l'obédience de toute la réforme. Le P. Caffard était alors général de l'ordre. Le pape voulut dans la suite nommer le P. Doria à l'archevêché de Gènes, et lui donner le chapeau de cardinal.

N. 5. Le nombre 8 est écrit tout entier de la main de sainte Thérèse. Les amis sont les protecteurs du couvent de Burgos ; le docteur était le médecin Aguiar, l'un des hommes les plus dévoués à la Sainte.

LETTRE CLIV.

Au Révérendissime P. Jean-Baptiste Rubeo de Ravennes, général de l'ordre de Carmel.

Jésus.—1. La grâce du Saint-Esprit soit toujours avec vous, monseigneur. J'écrivis à votre seigneurie, la semaine dernière, deux longues lettres, par deux voies différentes ; l'une était un double de l'autre : car je désirais qu'elle ne manquât pas de vous parvenir. Hier, 17 juin, on me remit deux lettres bien désirées, de votre seigneurie : l'une était du mois d'octobre, et l'autre du mois de janvier. Quoiqu'elles ne fussent pas de la date que j'eusse désirée, elles m'ont comblée de joie, en m'apprenant que votre santé était bonne. Que Notre-Seigneur vous l'accorde : toutes vos filles ne cessent de le demander dans nos maisons où chaque jour nous faisons au chœur une oraison particulière ; toutes les sœurs sachant combien je vous affectionne, sont fidèles à ce point ; elles-mêmes ne connaissant pas d'autre père que vous, vous portent une singulière affection, et ce n'est pas trop, puisque nous n'avons pas d'autre bien sur la terre : comme elles sont toutes très-contentes, elles ne cessent de se féliciter de vos commencements.

2. J'ai annoncé à votre seigneurie pour lui donner connaissance de la fondation de Véas, et de la demande qu'on fait à Caravaque d'une maison. Je vous disais qu'on avait accordé l'autorisation avec les inconvénients..... J'ai aussi fait savoir par écrit à votre seigneurie les raisons que j'ai eues de fonder un couvent à Séville ; que Notre-Seigneur me fasse la grâce de voir s'aplanir les difficultés qui se rencontrent dans ce projet de réforme, sans vous causer le moindre chagrin. Je dois dire à votre seigneurie que, lorsque j'arrivai à Véas, je pris des informations pour ne pas fonder en Andalousie : je voulais absolument éviter d'y mettre le pied : or, il est certain que Véas n'est pas de l'Andalousie, quoiqu'il soit enclavé dans une province de l'Andalousie. Je n'ai su ce que j'avais fait qu'un mois après avoir fondé le monastère. Comme je me voyais déjà établie avec des sœurs, j'ai cru qu'il ne fallait pas abandonner cette maison : cette affaire est en partie le motif de mon arrivée ici ; mais mon but principal, comme je vous l'écrivais, est de m'occuper de l'affaire de ces pères. Quoiqu'ils donnent

des raisons de leur conduite, et que je les considère comme vos fils bien soumis et fort zélés à vous plaire en tout, je ne puis m'empêcher de leur donner des torts. Ils commencent, ce me semble, à comprendre qu'il eût mieux valu s'y prendre autrement et ne pas vous contrarier. Il y a eu des explications vives, particulièrement entre Marian et moi ; il est d'une grande promptitude ; le P. Gracian est comme un ange ; s'il eût été seul, les choses auraient été autrement ; il n'est venu ici que par ordre du P. Balthazar, qui était alors prieur de Pastranne. J'assure votre seigneurie que, si elle le connaissait, elle serait charmée de le compter au nombre de ses enfants, et il l'est en toute vérité, aussi bien que Marian lui-même.

3. Le P. Marian est un homme de pénitence et de vertu ; il est connu de tout le monde pour son talent : que votre seigneurie soit persuadée qu'il n'a été mu que par le zèle de la gloire de Dieu et l'amour de l'ordre ; seulement, comme je vous l'ai dit, il est un peu indiscret et pas assez modéré. De l'ambition, je ne crois pas qu'il en ait ; mais, comme vous le dites, c'est le démon qui trouble toute cette affaire, et lui dit aussi beaucoup de choses qui le font entendre. Je lui en ai passé plus d'une fois, et comme je le vois plein de vertu, je lui passe encore celle-là. Si vous l'entendiez, vous en seriez satisfait. Il m'a dit un de ces jours qu'il n'aura de repos que, lorsqu'il pourra se jeter aux pieds de votre seigneurie. Je vous ai déjà dit que tous les deux m'ont priée de vous écrire (ils n'osent le faire eux-mêmes) et de vous offrir leurs excuses ; et, vous ayant écrit déjà, je ne vous dirai ici que ce que je me crois obligée de vous dire.

4. D'abord, au nom de Notre-Seigneur, je prie votre seigneurie de bien comprendre que tous les déchaussés ensemble, je les compte pour rien en comparaison du moindre manquement fait à votre seigneurie. Oui, cela est ainsi, et c'est me frapper à la prunelle des yeux, que de causer la plus légère peine à votre seigneurie. Ces pères n'ont pas vu, et ils ne verront pas ces lettres. J'ai seulement dit à Marian que je savais que vous useriez d'indulgence, s'ils obéissaient. Le P. Gracian n'est pas ici. Soyez convaincu qu'à les savoir indociles, je ne voudrais ni les entendre ni les voir jamais : mais je ne pourrais moi-même avoir plus de soumission filiale pour vous qu'ils n'en montrent.

5. Maintenant, je dirai ma manière de voir à votre seigneurie ; si c'est simplicité, vous me le pardonnerez ; quant à l'excommunication, voici ce que le P. Gracian vient d'écrire de la cour à Marian : que le provincial P. Angel lui a déclaré qu'il ne pouvait le garder dans sa maison, parce qu'il était excommunié et qu'il est allé chez son père : le nonce ayant appris cela a mandé le P. Angel et lui a fait de vifs reproches, en lui disant que c'est l'outrager que de les déclarer excommuniés, lorsqu'ils n'étaient venus que par son ordre : qu'il saura punir tous ceux qui le soutiendront. Alors il s'est rendu sur-le-champ au couvent, où il est encore, et il prêche à la cour.

6. O mon père et mon seigneur, les choses ne sont pas tout-à-l'heure pour tant de rigueur : ce P. Gracian a un frère qui est secrétaire intime du roi, qui l'affectionne beaucoup ; et le roi, à ce que j'ai su, n'est pas loin d'adopter la réforme. Les pères chaussés disent qu'ils ne savent pourquoi vous traitez ainsi des hommes si vertueux ; qu'ils voudraient traiter avec les contemplatifs, et qu'ils en sont empêchés par votre excommunication. Là, on vous dit une chose, et ici l'on parle d'une autre manière. Ils vont trouver l'archevêque et ils disent qu'ils n'osent pas sévir, parce que sur-le-champ ils ont recours à vous. Ce sont des gens étranges. Quant à moi, mon seigneur, je vois l'une et l'autre chose, et Notre-Seigneur sait que je dis la vérité : je crois que les déchaussés sont les fils les plus soumis, et qu'ils doivent l'être. Votre seigneurie ne peut voir ce qui se passe ici ; moi, je le vois et je le dis, parce que je connais parfaitement combien vous êtes saint et ami de la vertu.

7. Quelques pères sont venus me voir, en particulier le prieur (c'est un excellent homme) ; il a voulu que je lui montrasse les lettres-patentes qui m'autorisent à fonder. Il voulait en avoir une copie ; je n'ai pas voulu la lui donner, pour ne pas leur fournir les armes d'un procès, puisqu'il voyait que j'étais autorisée à fonder. Dans la lettre-patente que vous m'envoyâtes en latin depuis l'arrivée des visiteurs, vous m'autorisez à fonder partout ; c'est ainsi que l'entendent les hommes instruits ; car vous n'y indiquez ni maison ni royaume : vous n'y signalez aucun lieu ; il s'agit donc de tous les lieux : je l'ai même pris pour un ordre, et je me suis donnée plus de mal que ne permettent mes forces ; car je suis déjà vieille et épuisée. Les fatigues que j'ai éprouvées au couvent de l'Incarnation ne m'ont rien semblé. Chaque jour Dieu me fait des faveurs plus abondantes : qu'il en soit béni.

8. J'ai déjà parlé au P. Marian de ces religieux qu'on a reçus : il dit que c'est par ruse que Penulla a pris l'habit : qu'il s'était rendu à Pastranne, qu'il prétendait que le P. visiteur Vargas le lui permettait ; et que, lorsqu'on découvrit le fond de l'affaire, il se l'est donné à lui-même. Depuis quelque temps on cherche à le renvoyer, et on le fera : l'autre n'est plus chez eux. Les monastères ont été fondés par un ordre du visiteur Vargas en vertu d'une commission apostolique qu'il avait. La principale réforme ici consiste à établir des déchaussés : de même le nonce a donné son autorisation comme réformateur, quand il a chargé de la visite le P. Antoine de Jésus, pour l'établissement des monastères ; mais ce père faisait mieux lorsqu'il s'adressait directement à votre seigneurie pour être autorisé, et si Thérèse de Jésus se fût trouvée ici, il se peut qu'on y aurait avisé un peu mieux. Il n'était question d'établir une maison qu'avec votre autorisation : je n'aurais pas manqué d'y tenir fortement la main. Toutefois le visiteur, père Pierre Fernandez, a été fort prudent sur ce point, et je lui sais gré d'avoir évité avec soin de vous causer la moindre peine. Le visiteur ici

a distribué tant d'autorisations et des pouvoirs si amples, pressant en outre ces pères, que, si vous connaissiez tous leurs pouvoirs, vous ne les jugeriez pas si fautifs: et aussi ils disent qu'ils n'ont jamais voulu admettre le P. Gaspard, pas plus que d'autres, ni avoir des relations avec lui, malgré ses vives instances, et qu'ils ont laissé sur-le-champ la maison qu'ils avaient soustraite à l'ordre; ils avancent encore beaucoup d'autres excuses; par où je vois qu'ils n'ont pas agi avec une si grande malice. Lorsque je considère les fortes épreuves qu'ils ont subies, la pénitence qu'ils font, comme de vrais serviteurs de Dieu, je suis affligé de voir que votre seigneurie les ait disgraciés.

9. C'est une chose vraie qu'ils vivent dans un grand et pieux recueillement, et parmi les sujets qu'ils ont admis, il s'en trouve plus de vingt qui ont fait leurs cours, ou je ne sais comment on appelle cela, des hommes saints et de beaucoup d'esprit: l'on dit qu'il y en a plus de soixante-dix ici, dans la maison de Grenade et à la Penuela: il me semble que je l'ai entendu dire. Je ne sais ce qu'ils pourraient devenir et le jugement qu'en porterait le monde, avec la bonne opinion qu'on en a; je crois qu'une mesure de rigueur nous coûterait cher à tous; car ils sont en grande considération auprès du roi, et l'archevêque prétend qu'eux seuls sont de vrais religieux. Maintenant les exclure de la réforme, croyez-moi: quand vous auriez toutes les raisons du monde, vous ne devez pas vous arrêter à cette idée. Les prendre sous votre protection, c'est ce qu'ils veulent et que vous n'avez aucune raison de ne pas vouloir; Notre-Seigneur n'y trouverait pas sa gloire. Que votre seigneurie recommande bien cette affaire à sa divine majesté, et comme un vrai père, veuillez oublier le passé. Songez que vous êtes serviteur de la Vierge et qu'elle s'offenserait si vous abandonniez des sujets qui font tant d'efforts pour étendre son ordre. Les affaires sont à un point tel, qu'elles demandent une sérieuse réflexion.

Votre indigne et soumise servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. Cette lettre, dont l'original se conserve au couvent des carmélites de Rome, fut écrite de Séville le 18 juin 1575; l'objet principal de cette lettre est de justifier auprès du général les deux pères Gracian et Marian qui avaient été dénoncés. Le second de ces pères avait assisté au concile de Trente.

N. 2. Au nombre 6, Antoine Gracian, frère du P. Gracian, était secrétaire du roi. Nombre 7: le prieur se nommait Michel de Ulloa. Ces lettres-patentes se trouvent en original dans les archives de l'ordre. Le général s'opposait si peu à la réforme de l'ordre, qu'il dit un jour au P. Banez qu'il désirait que la Sainte fondât autant de couvents qu'elle avait de cheveux sur la tête. Dans la suite, les rapports mensongers qui lui furent envoyés avaient changé ses dispositions à l'égard de la réforme. Les lettres admirables de la Sainte, si toutefois elles lui furent remises, ne purent le ramener à ses premiers sentiments.

N. 3. Au nombre 8, la Sainte veut parler du P. Gabriel de la Penuela, natif d'Ubeda. On peut consulter sur cette même affaire les notes du vénérable Palafox, sur la treizième lettre du tome premier.

LETTRE CLV.

Au Révérend Père Dominique Banez.

JESUS. — 1. L'Esprit-Saint soit avec vous, mon révérend pere. J'ai reçu une lettre de Votre Révérence, et avec elle les preuves ordinaires de votre zèle et de votre charité. Elle est si grande pour moi, que je ne sais d'autre moyen d'y répondre, que de demander à Dieu de vous le rendre, avec tous les autres biens que vous pouvez désirer. Quant à votre visite dans ce pays-ci, je dois vous dire franchement que la peine que j'éprouvai de vous voir partir avec une personne aussi incommode, et le souvenir du peu de santé que vous avez eue ici, font que je ne me permettrai jamais de vous appeler sans une grave nécessité : je ne veux pas que vous ayez des vacances qui vous coûtent si cher : pour le moment je ne me sens pas le besoin de vos avis, grâces à Dieu. Les travaux et les tribulations ne me manquent jamais : ils me priveraient des consolations que je voudrais avoir : ainsi je vous prie plutôt de ne pas venir, et d'aller dans un lieu qui vous offre un repos dont vous avez un si grand besoin, après avoir travaillé toute l'année : et si l'arrivée du P. visiteur coïncidait avec la vôtre, je n'aurais pas le temps de prendre vos conseils.

2. Croyez-le bien, mon père, le Seigneur, je le sais très-bien, ne me veut en cette vie que des croix, et encore des croix ; et la plus pénible de toutes est de voir qu'il y en a une portion pour ceux mêmes qui me veulent du bien ; c'est là une de mes tribulations : qu'il soit béni en tout.

3. Je ressens vivement le malheur du père Padille, car je le tiens pour un vrai serviteur de Dieu. Je le prie de lui manifester la vérité. On a beaucoup à souffrir quand on a tant d'ennemis que lui. Nous sommes tous plus ou moins exposés à ce malheur, mais c'est bien peu de chose que de perdre la vie et l'honneur pour l'amour d'un si bon maître. Recommandez-nous à lui dans vos prières : je vous assure que toutes nos affaires sont bien embrouillées. L'état de ma santé est passable, quoique mon bras aille encore assez mal pour m'empêcher de m'habiller moi-même ; il va cependant de mieux en mieux : et que ne vais-je mieux dans l'amour de Dieu ! Qu'il daigne conserver vos jours et vous donne toute la sainteté que je lui demande pour vous. Amen.

Ce 28 juillet.

Votre indigne servante et soumise fille,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

P. S. Toutes les sœurs se recommandent instamment à vos prières ; ne consentez pas à ce que la prieure renonce à l'usage de la viande, et dites-lui de bien soigner sa santé.

NOTES.

N. 1. Cette lettre fut écrite d'Avila le 28 juillet 1578. Selon toutes les conjectures elle est adressée au P. Banez, célèbre dominicain et défenseur de la réforme fondée par sainte Thérèse.

N. 2. Au post-scriptum, il s'agit des religieuses du couvent d'Avila que le P. Banez avait dirigées pendant longtemps ; c'est la mère Anne de l'Incarnation qui en était supérieure.

LETTRE CLVI.

Au P. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu.

JÉSUS. — 1. La grâce de l'Esprit-Saint soit avec vous, mon révérend père. Depuis que je vous ai écrit, le licencié Godoy est venu ici ; il me paraît une excellente personne. Nous avons traité longuement l'affaire de sa novice : Dieu a permis qu'on la reçût dans une maison de bernardines ; je crois que c'est à Valdéras. Nous avons donc arrêté qu'à mon arrivée à Albe, j'examinerais cette affaire à fond et que, si je jugeais qu'elle ne peut pas rester, on la fera passer à cet autre couvent. Je m'en réjouis ; d'après mes informations, je crois qu'il vaut mieux qu'elle s'en aille ; que si l'on différerait plus longtemps, on pourrait perdre cette bonne occasion. Il supporte cette contrariété en bon chrétien : ces jours-ci il a eu quelques accès de fièvre tierce : comme ils sont faibles, ne laissez pas de vous réjouir et priez bien Dieu pour moi.

2. Je vous apprend que l'abbé de ce lieu est ami intime de l'évêque de Palencia ; il est bien avec moi, quoique je ne l'aie pas encore vu : déjà il y a un autre proviseur. Si Dieu nous en donne les moyens, nous sommes sûrs d'être autorisés à fonder à Saint-Alexis. La prieure qui est venue ici, est très-mal ; elle persiste bien dans son idée : elle a été presque à sa fin : elle nommait le licencié Godoy pour son exécuteur testamentaire et pour confirmer toutes ses dispositions. Je désire vivement que Dieu termine toute cette affaire.

3. Ma sœur Marie de Saint-Joseph jouit d'une bonne santé ; elle est chérie de toutes les sœurs ; c'est une petite sainte, ainsi que Casilde. Toutes se recommandent bien à vos prières, et la prieure d'une manière expresse. Mon état est passable, et je me trouve bien ici : je ferai tous mes efforts pour partir au plus tôt ; car l'affaire de Salamanque m'occupe beaucoup ; toutefois je serai encore ici passé ce mois.

4. Je dois vous faire part d'une tentation que j'ai eue et que j'éprouve encore au sujet d'*Elisée* : je me demande s'il ne lui échappe pas quelquefois de dissimuler la vérité en quelque chose, quoique ce soit en des choses de peu d'importance. Je désire qu'il y veuille d'une manière particulière. Ayez la charité de le lui recommander de ma part ; car je ne vois pas comment une grande perfection pourrait s'accorder avec un semblable oubli. Mais voyez de quoi je m'occupe, comme si je n'avais pas d'autres soucis. N'oubliez pas de me recommander à Dieu, j'en ai un grand besoin. Je vous laisse avec lui ; ayant déjà écrit beaucoup de lettres, je suis fatiguée.

Ce 18 juillet.

Votre fille et indigne servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

P. S. Je salue le P. recteur et le P. Barthélemi de Jésus ; je vous prie au nom de Dieu de m'écrire comment vous traitez ces chaleurs.

NOTES.

N. 1. Cette lettre est écrite le 18 juillet 1579. La Sainte venait de sortir de sa prison, par les ordres du P. Salazar. Le licencié Godoy avait une fille novice au convent d'Albe, que la Sainte ne jugea pas appelée à la vie des carmélites.

N. 2. Au nombre 2, la Sainte parle de son projet de fonder un convent de religieux déchaussés à Valladolid. *L'abbé* de ce lieu, c'était Alouzo de Mendoza. *L'évêque de Patencia* se nommait Alvaro de Mendoza. La prieure de l'hermitage de Saint-Alexis voulait laisser ses biens à l'ordre du Carmel, et dans ce but, elle nomma le licencié Godoy pour son exécuteur testamentaire.

N. 3. Au nombre 3, Marie de Saint-Joseph est sœur du P. Gracian. Au nombre 4, la Sainte reproche au P. Gracian, sous le nom d'*Elisée*, quelque légère faute contre la vérité, en lui disant qu'elle ne comprenait pas qu'on pût s'élever à une haute perfection, si, en tout et toujours, on ne parlait pas conformément à la vérité.

N. 4. Au post-scriptum, le P. Hélié de Saint-Martin était alors recteur d'Alcala.

LETTRE CLVII.

Au père Ambroise Marian.

J. M. J.

Mon père Marian,

1. Vous n'avez pas laissé de me faire quelque peine par votre lettre, lorsque vous me dites comment les choses se sont passées avec le nonce, qui ordonne la dissolution de la réforme. Vous m'apprenez qu'il y a sur ce sujet une ordonnance de Sa Grandeur, à la requête des pères mitigés; vous ajoutez qu'on a voulu incarcérer à Valladolid le P. Jean de Jésus, qui serait arrivé l'âme bien triste à cette cour, et que vous êtes tous affligés de me voir, en quelque sorte, comme en prison.

2. Que Dieu soit loué toujours, puisque telle est sa volonté. Mais à présent que je vois le monde et l'enfer soulevés contre mes enfants, j'ai une si grande assurance que Dieu et mon père saint Joseph prendront si bien la défense de notre cause, que, dès ce jour, vous devez vous tenir, non pour vaincu, mais pour vainqueur; Lucifer ne demanderait pas mieux que de voir la ruine de ce petit troupeau de la Vierge. Or il n'en sera pas comme il le pense; bien au contraire, ô mon fils, ceux qui nous tourmentent finiront par se déclarer en notre faveur.

3. Ainsi donc, que ces pleurs se changent en allégresse: quant à moi, je pleure en voyant mes enfants dans la souffrance, persécutés et dispersés à cause d'une pécheresse comme moi: voilà ce qui me fait pleurer et gémir; car, pour le reste, je me tiens assurée de la victoire, puisque nous soutenons la cause de Dieu.

4. Ainsi je vous charge de dire au P. Jean de Jésus de retourner à Valladolid dans la maison de la dame dona Marie de Mendoza, et de ne pas en sortir, jusqu'à ce que je lui en donne avis: donnez-lui ces lettres pour les remettre à leur adresse; dites-lui de ne pas passer par Ségovie, mais bien par Butrago et qu'il ne craigne rien. Quant à vous, mon révérend père, ne perdez pas un instant; allez remettre cette lettre au roi de ma part; faites-lui connaître l'état de nos affaires; je l'en informe de mon côté, et vous verrez comment il prendra la chose à cœur, pour plaire à Dieu. Montrez-vous humble devant le roi, et sans rancune.

pour ceux qui nous ont donné lieu d'acquérir du mérite ; il nous convient de tout supporter en grande patience. Je vous en prévient, en cas que l'on touche à ce point : de cette manière tout pourra s'aplanir. Vous ne remettrez cette autre lettre au nonce qu'après trois jours, pour donner au roi le temps de lui parler ; vous observerez comment les choses se passeront, et ayez confiance ; ne vous laissez pas aller à la faiblesse de dire que nous ne pouvons plus porter le poids de nos souffrances ; nous pouvons tout en Jésus-Christ.

5. Ainsi donc foi vive ; c'est elle qui achève les grandes œuvres de Dieu ; je vous le dis, afin que désormais nous apprenions à espérer en Dieu. Faites de ma part une visite à la princesse de Pastranne, et dites-lui que j'ai accompli ponctuellement ce qu'elle m'a mandé, et qu'elle ne soit pas en peine de ma captivité, que j'en mérite bien davantage et que nous nous verrons dans peu de temps.

6. Quant aux autres avis, je les renvoie au moment de notre entrevue. Ma compagne (la mère Anne de Saint-Barthélemi) est fatiguée ; priez pour elle. Elle vous prie de dire au P. Jean de la Misère de lui peindre le saint Joseph qu'il lui a promis. Qu'il ait soin de le faire ; car je voudrais voir le monde entier plein de dévotion pour mon père saint Joseph. Ma santé est bonne ; j'ai même de l'embonpoint, mais mon cœur est affaibli, parce que tout a été douceur, sans aucune pénitence. Quelle pitié de me voir telle que je suis ! ayez soin de recourir à Dieu, et de le prier de me rendre vertueuse. Que sa divine majesté soit bénie en tout et pour tout, et vous donne sa grâce et son esprit.

A Tolède, le 11 octobre 1576.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

N. 1. La date qui se trouve à la fin de cette lettre est d'une main étrangère et paraît fautive. Cette lettre fut écrite d'Avila vers la fin de l'année 1578 ; à cette époque la Sainte était en réclusion au monastère d'Avila. Mgr. Séga était alors nonce du saint-siège, et s'était prononcé contre la réforme.

N. 2. Nombre 4 : Le religieux monarque Philippe II s'était hautement déclaré en faveur de la réforme fondée par sainte Thérèse.

N. 5. Au nombre 6, le P. Jean de la Misère, chargé de peindre un saint Joseph, ne devait pas exceller dans son art. Il fit plus tard le portrait de sainte Thérèse, par ordre du P. Gracian.

CLVIII.

ECRIT DE SAINTE THÉRÈSE.

Chiffre de l'année de sa mort..... avec quelques sentences sur le martyre spirituel, que la Sainte portait dans son bréviaire.

JÉSUS

1. Le dix-sept novembre, octave de Saint-Martin, de l'an mil cinq cent soixante-neuf, je vis, pour les raisons à moi connues, que j'avais passé douze ans pour les trente-trois années que Notre-Seigneur a vécu : il en manque vingt et un ans à Tolède, au monastère du glorieux Saint Joseph du Carmel.

2. Moi pour toi, et toi pour ma vie XXXIII.
3. Douze pour moi, et ce n'est pas pour ma volonté qu'ils se sont écoulés.
4. Saint Chrysostome. Le véritable martyr ne consiste pas seulement à verser son sang : il consiste encore à s'abstenir de tout péché, et à être fidèle aux commandements de Dieu. On est encore martyr par une inaltérable patience dans les tribulations.
5. Ce qui donne du prix à notre volonté, c'est de l'unir à celle de Dieu ; de manière à ce qu'elle ne veuille autre chose que ce que veut sa sainte majesté.
6. C'est une gloire que d'avoir cet amour en perfection

NOTES.

Le nombre 1 de cet écrit renferme une prophétie mystérieuse, où Notre-Seigneur, entre autres choses, fit connaître à la Sainte le terme de sa carrière. Elle le portait toujours dans son bréviaire. Le P. Alonzo de la Mère de Dieu raconte que le P. Ribera et le P. Louis de Léon essayèrent de trouver la clef de cette énigme, et qu'ils furent obligés de renoncer à l'entreprise. La Sainte refusa plusieurs fois d'en donner l'explication à ses sœurs, en condamnant leur pieux désir comme une vaine curiosité. Les nombres 2 et 3 semblent se rapporter au même sujet, et offrent la même obscurité. Sainte Thérèse mourut le 4 octobre 1582.

LETTRE CLIX.

Réponse de la Sainte à un cartel, ou défi spirituel que lui avait envoyé une communauté de déchaussés, lorsqu'elle était prieure de l'Incarnation.

JÉSUS, MARIE.

1. En voyant votre cartel, il nous a semblé que nous n'aurions jamais la témérité de nous risquer en champ clos avec des chevaliers vaillants et braves comme vous ; que la victoire vous était assurée, ainsi que toutes les dépouilles, et que nous ne pourrions rapporter d'un tel combat qu'un découragement qui ne nous laisserait plus la force de faire le peu que nous faisons. Par ces considérations, aucune n'a souscrit, et Thérèse de Jésus moins qu'aucune autre. Telle est la vérité sans aucun déguisement.

2. Nous sommes convenues de faire l'épreuve de nos forces, et après les avoir essayées quelques jours à ces gentillesses, il pourrait bien arriver, qu'avec l'appui et l'aide de ceux qui voudraient prendre parti pour nous, d'ici à quelques jours encore, nous souscrivissions au cartel.

3. Ce serait à condition que le tenant du tournois ne nous ferait pas faux bond, et que, sortant de sa caverne, il s'élancerait sur-le-champ de ce monde où nous sommes. Il pourrait alors se faire qu'en se voyant sur les bras une guerre qui le forcerait à ne pas quitter les armes, à se tenir sur ses gardes et à n'avoir pas un instant de repos ni de sécurité, il ne fût pas si audacieux. Dire et faire ne sont pas tout à fait la même chose, et nous en connaissons un peu la différence.

4. Qu'il vienne donc et qu'il quitte, lui et ses compagnons, son délicieux genre de vie : qui sait si, faisant des faux pas et des chutes, on

ne sera pas bientôt obligé de les relever? C'est une chose terrible que d'être toujours dans le danger, chargé d'armes et sans vivres. Puisque le tenant en a fait de si abondantes provisions, qu'il se hâte d'envoyer ceux qu'il promet; car, en nous prenant par famine, il acquerra peu d'honneur et peu de profit.

5. Tout chevalier ou toute fille de la Vierge, qui, chaque jour, priera le Seigneur de conserver dans sa grâce la sœur Béatrix Juarez, et de lui accorder la grâce de ne jamais parler inconsidérément, ainsi que celle de faire toutes ses actions pour la gloire de Dieu, aura en récompense deux années des mérites qu'elle a acquis en soignant les malades.

6. La sœur Anne de Bergas dit que si lesdits chevaliers et frères prient le Seigneur de la délivrer d'une contrariété qu'elle éprouve et de la rendre humble, elle leur abandonnera tout le mérite que sa délivrance, si elle lui est accordée, la mettra à même d'acquérir.

7. La mère sous-prieure fait savoir aux mêmes que, s'ils prient le Seigneur de lui ôter sa volonté propre, elle les gratifiera de deux années de ses mérites. Elle se nomme Isabelle de la Croix.

8. La sœur Sébastienne Gomez dit que qui que ce soit des chevaliers qui considérera le crucifix trois fois le jour, aux heures où Notre-Seigneur était en croix et lui obtiendra la victoire sur une grande passion qui lui tourmente l'âme, elle leur appliquera les mérites qu'elle acquerra à la faveur de cette victoire, si elle lui est accordée.

9. La mère Marie de Tamayo donnera à qui que ce soit des chevaliers qui récitera chaque jour un *Pater* et un *Ave* pour lui obtenir la patience et la grâce de prendre, à l'exemple de Notre-Seigneur, les souffrances de sa maladie, le tiers des mérites qu'elle acquerra chaque jour que l'on priera. Elle est en un tel état qu'il y a plus d'un an qu'elle ne peut parler.

10. « La sœur Marie de la Misère promet à qui que ce soit des chevaliers ou des filles de la Vierge, qui, après avoir considéré la pauvreté où naquit et mourut Notre-Seigneur, lui demandera pour elle la pauvreté spirituelle qu'elle lui a promise, qu'elle leur donnera tout le mérite qu'elle en acquerra devant lui; tant elle est affligée des fautes qu'elle fait en cet endroit dans son service.

11. « La sœur Isabelle de Saint-Ange donnera aux chevaliers ou aux filles de la Vierge, qui tiendront compagnie à Notre-Seigneur durant les trois heures qu'il fut sur la croix avant d'expirer, et qui lui obtiendra de sa divine majesté la grâce de garder en perfection ses trois vœux, une part considérable aux grandes peines d'esprit dont elle a été tourmentée. »

12. La sœur Béatrix Raymon dit qu'elle donnera au frère ou à la sœur de la Vierge, qui chaque jour demandera pour elle l'humilité et l'obéissance, un an de ce qu'elle méritera.

13. La sœur Marie de la Cueva offre au chevalier ou à la sœur

de Notre-Dame , trois années de ce qu'elle a mérité , et je sais que ce n'est pas peu de chose , car elle souffre de grandes peines intérieures , à condition de demander chaque jour pour elle la foi , la lumière et la grâce.

14. La sœur Marie de Saint-Joseph dit qu'elle donnera une année de ses mérites à qui que ce soit des susdits qui demandera pour elle à Notre-Seigneur l'humilité et l'obéissance.

15. La sœur Catherine Alvarez dit qu'elle donnera à qui demandera pour elle au Seigneur la grâce qu'elle se connaisse , un an de ce qu'elle a souffert , ce qui est un bien considérable.

16. La sœur Éléonore de Contreras offre un échange : chaque jour on récitera pour elle trois *Salve* à l'intention de lui obtenir de Notre-Seigneur , par l'intercession de Notre-Dame , la grâce de la bonne vie et de la persévérance ; et , de son côté , elle récitera à leur profit trois *Salve* chaque jour , jusqu'à sa mort.

17. La sœur Anne Sanchez dit que si on prie chaque jour Notre-Seigneur de lui accorder la grâce de l'aimer , elle rendra trois *Ave, Maria* en l'honneur de la pureté de la sainte Vierge.

18. La sœur Marie Guttière promet d'abandonner , à qui lui obtiendra le parfait amour de Dieu et la persévérance , tout ce qu'elle méritera devant le Seigneur.

19. La sœur Marie Cimbron donne aux susdits part à ce qu'elle souffre , si , chaque jour , ils demandent à Dieu sa bonne fin. L'offre en vaut la peine , car la malade ne peut pas se retourner dans son lit , et elle touche à sa fin.

20. La sœur Agnès Dias veut bien réciter chaque jour cinq *Pater* et cinq *Ave* pour ceux qui demanderont qu'elle ressente les souffrances de la Vierge au pied de la croix.

21. La sœur Jeanne de Jésus dit que les chevaliers , ou sœurs de l'ordre , qui chaque jour prieront Notre-Seigneur de lui accorder la contrition de ses péchés , auront part aux souffrances et aux humiliations qu'ils lui ont attirées , et qui n'ont pas été peu de chose.

22. La sœur Anne de Torres donnera ses mérites de l'année aux susdits qui demanderont à Notre-Seigneur , par les tourments qu'il souffrit pendant qu'on le clouait sur la croix , la grâce qu'elle le serve bien dans une grande obéissance.

23. Sœur Catherine de Velasco donne le temps qu'elle passe chaque jour avec Notre-Dame , et c'est beaucoup , à ceux qui demanderont , aux mêmes conditions que pour la précédente , la grâce de ne pas offenser Notre-Seigneur , et la prospérité ainsi que l'accroissement de l'ordre des déchaussés.

24. Sœur Jérôme de la Croix dit qu'à ceux qui demanderont pour elle à Notre-Seigneur la patience , la lumière et l'humilité , elle leur récitera trois *Credo* et leur cédera une année des peines qu'elle a souffertes. On devra le faire pendant un an.

25. « Un aventurier entend que si le tenant du champ clos lui obtient
« de Notre-Seigneur la grâce dont il a besoin pour le servir en toute
« perfection dans ce que l'obéissance lui prescrit, il ait droit à tous
« les mérites qu'il en retire cette année.

26. « Sœur Stéphanie Samaniégo dit qu'elle s'offre à réciter chaque
« jour pour le chevalier, ou la sœur de la Vierge, qui demandera pour
« elle à Notre-Seigneur la grâce de le servir, sans l'offenser, et le don de la
« foi vive et de la douceur, l'oraison : *O bone Jesus* ; et à lui donner une
« année des mérites des infirmités et des tentations qu'elle souffre.

27. « Sœur N. de la Géla consent à abandonner le tiers des mérites,
« des maux et des souffrances de toute sa vie, à celui des fils ou à celle
« des filles de la Vierge qui se représentera chaque jour, pendant un
« certain temps, les angoisses de cette Mère de Notre-Seigneur, et lui
« demandera un remède pour un grand mal spirituel qu'elle souffre,
« ainsi que la prolongation de la vie de notre mère prieure Thérèse de
« Jésus, pour la propagation de l'ordre.»

28. Thérèse de Jésus dit qu'elle donne au chevalier de la Vierge qui fera
chaque jour la résolution bien déterminée de souffrir toute sa vie un prélat
bien ignorant, vicieux et intempérant, du plus mauvais caractère, la
moitié de ce qu'elle méritera ce jour-là, tant dans la communion que
dans les souffrances qu'elle endure ; ce qui enfin sera peu de chose. Il
devra considérer l'humilité de Notre-Seigneur en présence de ses juges,
et son obéissance jusqu'à la mort de la croix. Le défi est pour six se-
maines.

NOTES.

Ce cartel est la première provocation de ce genre que l'on connaisse. Il a été
l'origine des défis qui se sont faits depuis dans les séminaires, en carême, et il est
devenu célèbre.

N. 1. L'original de cet écrit se trouve entre les mains des carmélites de Burgos,
excepté le dernier nombre qui est au couvent de Guadalaxara. Il est tout entier de
la main de sainte Thérèse, sauf les cinq numéros que nous avons guillemetés. Il
est difficile de fixer la date de cet écrit.

N. 2. On croit que cette réponse fut adressée aux religieux de Pastranne ; parmi
eux brillait alors le vénérable P. Gracian, nouvellement entré dans la réforme.

N. 3. Au nombre 5, il est vraisemblable qu'il s'agit d'une petite nièce de sainte
Thérèse, qui, plus tard dans la réforme, prit le nom de Béatrix de Jésus. Il en est
fait souvent mention dans les lettres de sainte Thérèse.

N. 4. L'étranger dont il est parlé au nombre 25, devait être saint Jean de la Croix,
qui alors était le confesseur des religieuses de ce couvent.

SUJETS INCOMPLETS

OU

FRAGMENTS DE LETTRES

ET D'AUTRES ECRITS DE LA SAINTE.

§ I.

FRAGMENTS DE DIFFÉRENTES LETTRES ADRESSÉES AUX ÉVÊQUES ET AUTRES PRÉLATS, OU A DES PERSONNES DE DISTINCTION.

I

Pour l'illustrissime et révérendissime seigneur don Alvaro de Mendoze.

1. Toutes nos religieuses offrent à votre seigneurie leurs très-humbles respects. Il y a à présent un an, nous attendions que vous viendriez ici pour voir madame dona Marie. M. don Bernardin nous l'avait assuré, et nous étions dans une grande joie. Notre-Seigneur ne le voulut pas. Qu'il plaise à sa majesté que je vous voie dans le lieu où l'on ne se quitte jamais. Les psaumes seront récités cette année le même jour, et ainsi ils le seront toujours avec beaucoup de dévotion. Que Notre-Seigneur vous conduise toujours par la main et qu'il vous conserve de longues années pour son plus grand service.

2. M. Garcia se porte très-bien, grâces à Dieu; chaque jour il devient de plus en plus son serviteur, et il ne cesse de nous rendre service. Le provincial lui a donné la charge de maître des novices, qui est un emploi bien au-dessous de son mérite; mais on ne l'en a chargé qu'afin que son esprit et sa vertu passassent dans l'ordre, en l'obligeant à rendre les âmes semblables à la sienne. Il l'a accepté avec tant d'humilité, qu'on en a été extrêmement édifié. L'ouvrage ne lui manque pas.

C'est aujourd'hui le 6 juillet.

L'indigne servante de Votre Seigneurie,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

Vous m'obligerez si vous expédiez le plus tôt possible les dépêches à ce père. Une lettre de votre seigneurie ne sera peut-être pas inutile.

NOTES.

L'éditeur espagnol de ces morceaux détachés semble s'être rendu à l'ordre donné par Notre-Seigneur, après que le peuple, qui l'avait suivi dans un lieu désert, eut été rassasié des cinq pains multipliés par sa bonté toute-puissante : *Colligite qua: superaverunt fragmenta, ne pereant.*

L'original de cette lettre est entre les mains des bernardines de Yepes, au royaume de Tolède.

N. 1. Puisque le psaume, lui dit la Sainte, sera récité cette année, de manière que les psaumes reviennent le même jour, cette disposition aurait été conseillée par le prélat, ou soumise à son approbation. Frère Garcia était frère Garcia de Tolède; ce noble dominicain était frère de don Fernando, duc d'Albè, fondateur et premier prieur du couvent de dominicains de la Mère de Dieu, d'Alcala, où il eut, pour second, P. Banez. Le provincial vient de charger Fr. Garcia de l'instruction des novices. Fr. Jean de l'Espriu-Saint, après avoir été procureur-général à Rome, et général de l'ordre, avait aussi été nommé maître des novices de Valladolid. Il y avait de l'humilité dans les chefs de cet ordre.

II.

Pour l'illustrissime et révérendissime seigneur D. Sanche d'Avila, qui fut dans la suite évêque de Jaën.

1. Quoique votre lettre m'ait fait un grand plaisir, comme je vous attendais vous-même ces jours-ci, et que je vois que je n'aurai pas la satisfaction de vous voir, le plaisir que m'a causé votre lettre s'est déjà évanoui. Que Notre-Seigneur en soit loué. Je regarde comme un grand avantage ce que vous prenez pour une perte : une peine si accablante ne pouvait être d'aucun profit, ni d'aucun bien pour l'âme. Vous pouvez donc remercier la divine majesté de vous en avoir délivré, puisque vous retrouvez la liberté de servir Notre-Seigneur qui est ce qui importe uniquement.

2. Votre Grandeur ne sent pas cette grande détermination de ne pas l'offenser, qu'elle a lorsqu'il se présente une occasion de faire quelque chose pour son service, et lorsqu'il faut fuir les occasions où l'on peut l'offenser; mais elle se trouve forte, et c'est là la véritable marque, à mon avis, qu'elle en a le désir. Le plaisir que vous trouvez à rendre chaque jour des visites au saint sacrement, et la peine que vous éprouvez en y manquant, témoignent d'un amour plus étroit que vous ne le dites, en prétendant que vous êtes comme tous les autres. Continuez à apprécier les grâces que vous recevez de sa main, afin de croître de plus en plus dans l'amour que vous lui portez, et cessez de vous étonner de l'excès de vos misères; nous en avons tous assez, et moi en particulier, je n'en manque pas.

3. Pour ce qui est des distractions qui me viennent dans la récitation de l'office divin, quoiqu'il y ait bien de ma faute, j'aime à penser que la faiblesse de ma tête y est pour beaucoup. Que Votre Grandeur pense de même des siennes; le Seigneur sait bien que, lorsque nous récitons, nous voudrions faire comme il faut. Je m'en suis confessée aujourd'hui au père maître fra Domingo, et il m'a dit qu'il n'en faut faire aucun cas; je supplie donc Votre Grandeur de regarder cela comme un mal incurable.

4. Je vous plains bien de votre mal de dents; je sais assez par expérience combien ces douleurs sont sensibles. Lorsqu'une dent fait mal, il semble que toutes font mal. Il n'y a pas de meilleur remède que de la faire arracher, et s'il y a fluxion, cet expédient ne sert encore de rien. Que Dieu vous guérisse, comme je l'en prierai.

5. Vous avez très-bien fait d'écrire une vie si sainte : je serais un bon témoin de cette vérité. Je baise les mains de Votre Grandeur pour la grâce qu'elle me fait espérer de la voir bientôt. Je vais mieux; en comparaison de l'année dernière, je puis dire que je me porte bien, quoique je sois bien rarement sans souffrir, et comme je vois que je ne laisse pas de vivre, c'est le meilleur, je prends bien mon mal. Je désirerais savoir si le marquis est dans votre ville, comment va madame la marquise et avoir des nouvelles de mademoiselle dona Jeanne de

Tolède, leur fille. Je supplie Votre Grandeur de leur dire que, quoique je sois allée bien loin, je n'ai pas oublié de recommander leurs seigneuries à Notre-Seigneur dans mes pauvres prières. Je le fais aussi pour Votre Grandeur, car vous êtes mon père et mon seigneur.

NOTES.

C'est ici une lettre entière de sainte Thérèse, et dont l'original est entre les mains des carmélites d'Ocana. Elle est la même, en substance, que celle que le vénérable Palafox a annotée dans le premier tome de ses lettres, numéro 6.

N. 1. Elle l'attendait lui-même, et la lettre qu'elle en a reçue ne la dédommage que faiblement du plaisir qu'elle aurait eu de le voir. Il était affligé d'une grande peine; elle a cessé; il le regarde comme une perte. La Sainte en pense autrement, et elle lui en donne la raison.

N. 2. Il est dans de bonnes dispositions, et il a des scrupules; la Sainte les lève. On admire les sages leçons de ce docteur des docteurs nominaux.

N. 4. Elle le plaint de son mal de dents. Elle lui conseille un remède plaisant, parce que tout le monde le connaît et répugne à y avoir recours. C'était le meilleur qui fut alors connu. Aujourd'hui on en a découvert un autre qui vaut mieux. Au moyen du suc de la baie d'une plante très-commune, on guérit à l'instant et radicalement le plus furieux mal de dents. Il est regrettable que ce remède soit encore sur le pied d'un secret.

N. 5. Elle lui fait compliment d'une biographie qu'il vient d'écrire. Viennent ensuite quelques petites nouvelles du même degré d'intérêt.

III.

Pour un autre illustrissime prélat.

Vous m'obligez en toute façon. Je vous ai écrit par une autre voie et je pense que vous avez déjà reçu ma lettre : en ce moment il n'y aurait rien de nouveau, si le trouble ne s'était mis dans une maison ; je crains bien que ce ne soit une raison pour moi de passer ici le printemps. Relativement à l'affaire dont vous me donnez connaissance, quoiqu'elle soit à notre commun avantage, je ne sais si je désire vous voir dans les embarras qu'entraînent ces sortes de choses, car ils sont terribles ; je la recommande au Seigneur : que sa majesté la conduise. Je me porte bien, et les affaires semblent aller assez bien. Fasse le Seigneur que votre santé soit toujours bonne. Je suis si pressée que je ne puis vous en dire davantage.

C'est aujourd'hui le mardi de la semaine sainte.

NOTES.

L'original de ce fragment est à Madrid, entre les mains de dona Maria de Saint-Pierre.

A qui s'adresse-t-elle ? on n'en sait rien. L'affaire, dont elle ne paraît pas curieuse que se mêle trop ce personnage a l'air d'une fondation de couvent. Une fondation était une chose terrible. Il y avait fort à faire pour le matériel et pour le personnel.

IV.

Pour différents confesseurs de la Sainte.

Tout hier je fus dans une grande solitude, et, si ce n'est quand je communiais, je ne fis aucune action qui me fit sentir que c'était le jour de la Résurrection. Le soir, étant toutes réunies, nous chantâmes un

cantique qui exprimait combien il est insupportable de vivre sans Dieu. Comme je me trouvais dans la peine, l'effet qu'il produisit sur moi fut tel que les mains m'enflèrent; toute ma résistance fut inutile : de même que dans les transports de mes ravissements je suis hors de moi, de même l'excès de la peine suspend l'usage des facultés de mon âme, qui en reste aliénée, et je ne le comprends qu'aujourd'hui. Depuis quelques jours ces transports étaient moindres qu'à l'ordinaire, et maintenant il me semble que ce que j'ai dit en est la cause; j'ignore si cela peut être. Auparavant la peine ne me jetait pas hors de moi, mais comme elle est si intolérable et que j'en avais le sentiment, elle me faisait pousser de grands cris sans pouvoir m'en empêcher. A présent qu'elle a augmenté, elle est venue au point qu'elle me fait perdre connaissance, et je comprends mieux les douleurs que souffrit Notre-Dame; car, comme je l'ai dit, jusqu'à présent je n'avais pas su ce que c'est que perdre l'usage des sens. J'en ai le corps tellement excédé, que tout en écrivant ceci aujourd'hui, j'ai tout ce que je puis faire; j'ai les mains endolories et presque disloquées.

NOTES.

Le cantique dont parle sainte Thérèse commence par ces mots : *Que mes yeux puissent le voir*, et fut composé par une de ses religieuses. Il fut chanté par la sœur Isabelle de Jésus, alors novice au couvent de Salamanque.

V.

Le violent désir, la passion que j'avais de mourir m'ont quittée depuis la fête de la Madeleine, où je me déterminai à vivre volontiers pour servir Dieu longtemps. Cependant j'éprouve encore par fois le désir de le voir, et quoi que je fasse pour m'en empêcher, je ne le puis.

NOTES.

La crise fâcheuse dont il est question dans la lettre précédente eut des suites prolongées. L'affaissement et la prostration des forces physiques et morales produisirent dans l'esprit de la Sainte l'idée qu'il fallait qu'elle mourût; et, comme elle était une Sainte, elle voulait mourir pour Dieu, et la sainteté de ce motif augmentait encore ce désir; mais, vers la fin de juillet, la nature reprenant le dessus, elle commença à se débarrasser de cette idée fixe, qui lui revenait cependant de temps en temps à l'esprit.

VI.

Je vous dirai, monsieur, que je trouve ici un agrément dont je souhaitais jouir depuis bien des années. Quand la nature est livrée à elle seule, sans aucun appui étranger, l'âme ne laisse pas d'être en repos, et la vérité est qu'il n'est pas plus question ici de Thérèse de Jésus que si elle n'était pas au monde. Aussi je ne songe pas à quitter ce lieu, à moins qu'on ne me l'ordonne. Là-bas j'avais à digérer tant de folies mortifiantes, comme d'entendre dire : C'est une sainte, ce qu'on ne pouvait dire sans entendre une sainte sans tête et sans pieds. Qu'ils s'en moquent, je leur conseille d'en faire une autre, puisqu'il ne leur en coûte que de le dire.

NOTES

On ignore et le confesseur à qui la Sainte adresse ce billet et le lieu où elle se trouvait. Il est possible que ce fût Véas ou Malagon. Cette admirable Sainte était bien là

où son humilité pouvait la dérober aux applaudissements du monde. Mais la renommée est comme l'ombre, qui s'attache à celui qui veut la fuir.

§ II.

FRAGMENTS DE LETTRES POUR LE VÉNÉRABLE P. FRA-JÉRÔME GRACIAN, DE LA MÈRE DE DIEU.

VII.

1. Que Dieu vous donne la force pour que vous restiez ferme dans la justice, fussiez-vous menacé de grands dangers. Lorsqu'ils ne nous en détournent en rien, nos combats sont heureux, quelque grands qu'ils soient. Je ne m'étonne pas que vos amis désirent vous voir hors de ces périls et vous suggèrent les moyens d'en sortir : toutefois il vous siérait mal d'abandonner la sainte Vierge au moment où elle est dans de si mauvaises affaires. Nous sommes bien assurées que madame dona Jeanne ne vous conseillera pas cette désertion et qu'elle n'y consentira pas. Dieu nous en préserve ! Ce ne serait pas fuir le péril, mais s'y précipiter. Ceux où vous êtes engagé finiront bientôt, avec l'aide de Dieu, et ceux d'un autre ordre dureront toute votre vie.

2. Mais cependant si on vous charge encore de la visite, plus j'y réfléchis, plus je m'en afflige pour vous ; car alors, j'irai tout le jour en sursaut et je vous verrai en butte à mille vexations en mille manières. Enfin, je vois ce que c'est que ces visites ; ce sont des honneurs de la durée desquels il ne faut pas s'inquiéter, et nous ne pourrions supporter de vous voir toujours dans un grand danger. Pour l'amour de Dieu, je vous en supplie, quand même le nonce vous en ferait un devoir...

NOTES.

N. 1. A l'époque où sainte Thérèse écrivait cette lettre au P. Gracian, celui-ci était retenu prisonnier chez les pères de l'Observance, à Madrid, depuis le mois de novembre 1578. Il paraît que le principal grief qu'on lui imputait, était qu'il voulait changer d'ordre : ce même père effectua dans la suite ce projet.

N. 2. Elle ne lui conseille pas d'accepter la charge de visiteur, si on la lui offre. Elle lui donne deux raisons pour la refuser. Ces visites sont de si peu d'utilité et elles attirent tant de désagréments, en exposant à mille dangers.

VIII.

1. Avec nos dispositions à négocier, je ne voudrais pas qu'on remuât des questions très-malaisées à résoudre. Il faut aussi faire attention s'il serait bon d'avoir une maison à Rome avant que nous nous soyons fortifiés ; car ce n'est pas tout d'avoir déjà fait des préparatifs. Si les Romains prenaient en aversion les déchaussés, lorsqu'il y en aurait si près du pape, ce nous serait un terrible revers pour tous. Si on envoie la lettre au chanoine du roi, il est nécessaire que Votre Révérence lui écrive pour lui marquer qui on doit nommer pour provincial.

2. Pour le présent je ne voudrais pas que vous fissiez ce voyage, puisque tout marche si bien que, selon les apparences, il n'y en a pas nécessité, et que tous ici ne seront pas mis en pénitence pour être abandonnés, sans que personne ne s'en mêle. Lors même qu'il y au-

rait nécessité de partir, ce serait spécialement l'affaire du chapitre général d'en ordonner, si c'est au provincial de partir, comme c'est à lui, si Dieu en donne un. Ceux qui partiraient maintenant auraient à prendre garde de nous faire essuyer un affront. Que Notre-Seigneur conduise tout pour sa gloire, et qu'il vous conserve en augmentant votre sainteté.

3. Je n'ai rien voulu dire de peur que vous n'éprouvassiez de plus grands embarras au milieu de tant de difficultés. Je crains que le père Marian ne se prononce pas, car Dieu sait qu'il est faible. Que sa majesté nous rende assez forts pour mourir pour lui; car il est certain que ce refroidissement a été un effet de sa miséricorde.

Nous sommes aujourd'hui le 20 février.

L'indigne servante de Votre Révérence,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

Celle-ci est plus remplie de conseils qu'il ne convient à une lettre d'une vieille un peu humble. Dieu veuille qu'il y en ait quelqu'un qui porte juste. Sinon, amis comme devant.

NOTES.

On conserve au couvent de Sainte-Anne de Madrid, ce débris d'une lettre écrite le 20 février 1579.

N. 1. Le nombre premier renferme une grande précaution à prendre, que négligent souvent les négociateurs d'affaires. La raison que donne la Sainte, pour ne pas se presser de fonder à Rome une maison, est solide. Comme les assistants se trouvaient réunis auprès de la cour pontificale, elle craignait peut-être que le pape ne la nommât elle-même provinciale. Il faut que Gracian écrive au chanoine du roi d'en proposer un autre.

N. 2. Elle le détourne de faire le voyage de Rome. Tout va si bien que sans lui on réussira à Rome. Sa présence y est inutile, et elle est nécessaire en Espagne, où toutes les maisons sont en pénitence et ont besoin d'un consolateur. Mais je répète ce qui est déjà clair.

N. 3. Elle est inquiète de l'attitude que prendra Marian, qui est faible de caractère. Le P. Roca et le prieur de Pastranne sont ceux qui allaient à Rome, pour négocier l'importante affaire de la séparation des réformés. Ils partirent au commencement de mai 1579.

IX.

1. Il ne convient pas de mettre à rente cette somme; car il faut qu'ils achètent par force au plus tôt une maison bonne ou mauvaise. Je ne sais pourquoi je n'éprouve aucune peine de ce qu'ils ne tombent pas d'accord pour celle de Monroy, où il me semble qu'ils seraient mal. Tous les monastères ne sont pas où l'on veut, mais où l'on peut: enfin vous verrez ce qui est le mieux. Je n'entends pas comment vous dites que vous venez avec ma sœur, ni en quel temps vous pourrez venir.

2. La belle-sœur de Francisque m'a écrit cette lettre: il y a deux jours qu'on me l'a remise. J'ai été bien affligée de voir de si mauvaises intentions. Ici les hommes éclairés prétendent qu'on ne peut annuler le testament sans pécher mortellement. Je crois nécessaire de ne pas me séparer de cette jeune personne, et enfin, ils n'y pourront rien et nous ne consentirons pas. La mettre en liberté, c'est ce que je crains;

elle a un gros rhume et de la fièvre. Elle se recommande beaucoup à Votre Révérence, ainsi que toutes les sœurs. Dieu soit avec vous. Minuit vient de sonner. Faites savoir là-bas, ou avertissez-moi de ce qu'il y aura à faire pour les faire venir. Anne de Saint-Barthélemi ne cesse d'écrire; elle m'aide beaucoup. Elle vous offre ses respects. Vous saurez que je n'ai personne avec qui aller. Ne pensez donc pas me laisser dans le froid.

Le 4 décembre.

NOTES.

Ce morceau et le suivant ont été conservés par dona Manuela Palacios de Madrid. Ils furent écrits à Avila en 1581.

N. 1. Il est d'abord question de la rente qu'on voulait fonder sur la dot d'une religieuse de Salamanque. Ce n'est pas son avis; il y a un autre emploi à faire de cet argent.

N. 2. Elle revient sur le testament de son frère qu'on argue de nullité, parce qu'il s'est trouvé décacheté et ouvert. La petite, que la Sainte ne lâchera pas, est la petite Thérèse, que les parents voulaient détourner de l'état religieux sous prétexte de la mettre en liberté. Quoique la Sainte la crût appelée de Dieu, elle ne laisse pas de craindre que le monde lui fasse perdre sa vocation. L'Eglise, en exigeant la liberté dans ceux qui font profession de l'état religieux, n'entend pas donner au monde la liberté de les séduire; mais ôter aux couvents celle de faire violence aux sujets qu'ils engagent.

X.

Je me réjouis du bien que l'on a fait dans l'Andalousie, quoiqu'il soit encore nécessaire que Votre Révérence y fasse cet hiver la visite, lorsque la peste aura fait son effet. Casademonte m'apprend qu'elle a déjà cessé, et je me réjouis de cette bonne nouvelle. Il ne peut pas croire que je voudrais pouvoir lui envoyer beaucoup d'argent, car il est bien pauvre, et, en vérité, tous devraient secourir cette maison, qui est une si grande ressource pour tout l'ordre. Je me tourmente assez l'esprit pour trouver des expédients; je ne sais à quoi j'aboutirai; à peu de chose, sans doute. Il fait ici de grandes chaleurs; il faut prendre garde de ne pas perdre la tête à l'ouvrage; car le soleil commence à donner sur les oreilles.

De Votre Révérence, la fille et sujette,
THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Il est question de l'acquisition faite, au mois de juin de cette année, d'une maison pour la fondation de Salamanque, où se trouvait Gracian.

XI.

1. Madame dona Jeanne est venue ici hier soir, presque à la nuit. Elle est arrivée en très-bonne santé, grâce à Dieu. J'ai éprouvé bien de la joie de la voir. Chaque jour je l'aime davantage, et elle me paraît mieux et plus prudente. Le contentement de notre religieuse est au-dessus de tout ce qu'on en peut écrire; dès son entrée on eût dit qu'elle avait passé ici toute sa vie. Dieu me fait espérer qu'elle ne sera pas peu de chose; elle a l'esprit fin et elle est très-adroite.

2. Je voulais bien que madame dona Jeanne n'allât pas plus loin,

mais votre paternité rend Valladolid si cher à cet ange, que mes prières pour la retenir n'ont servi de rien. Mais, ô Thérèse! qu'a-t-elle fait? qu'a-t-elle dit? ne l'a-t-elle pas plutôt pris en personne discrète, en disant qu'elle ferait ce que je voudrais; mais elle entendait très-bien que je ne le voudrais pas.

3. Je lui ai parlé en particulier, et je lui ai dit beaucoup de choses de cette maison, qu'elle s'est établie par miracle, et autres choses. Elle m'a dit qu'elle ne se trouvait pas mieux ailleurs qu'ici. Nous commençons à penser que nous tenions déjà quelque chose; cependant je m'apercevais qu'elle devenait triste; enfin elle s'en est expliquée secrètement à madame dona Jeanne, et elle lui a dit que, sans donner à entendre qu'elle le voulait, elle ne laissât pas de la conduire à Valladolid.

4. Il a semblé à elle et à moi qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, parce qu'il pourrait y avoir des inconvénients à prendre d'abord l'habit ici et à aller ensuite là-bas. Elle m'a dit clairement que ce serait lui faire de la peine, qu'elle ne souffrirait pas qu'on la fît sortir de la maison où elle entrerait. Je crois donc que madame dona Jeanne partira demain après déjeuner avec sa fille. J'aurais désiré qu'elle fût demeurée jusqu'à lundi au moins; mais en voyant qu'elle faisait tant de dépense, je ne l'en ai pas trop pressée. Elle loge chez mon frère, où elle est très-bien traitée par Aranda. Que Dieu l'accompagne, j'en suis en peine. Quoiqu'elle soit arrivée ici heureusement, elle a encore à faire le pire du chemin. Dieu la préservera de tomber malade, elle est bien portante et de bonne complexion. Je l'aime beaucoup: je l'ai embrassée à la porte; en ce moment entrait madame dona Marie. Que Dieu la ramène heureusement dans sa maison, car c'est une personne précieuse.

NOTES.

Les deux premières notes se trouvent dans la lettre xv du tome III.

N. 3. Il s'agit d'une demoiselle de madame dona Jeanne, mère de Gracian. Cette jeune personne entrait dans l'ordre; sainte Thérèse voulait la placer à Avila, dont elle lui contait merveilles; mais la novice voulait être à Valladolid, et on ne put pas la gagner à rester. Elle y alla donc, accompagnée de sa mère, au désappointement de la Sainte.

XII.

Je suis bien contente que le père fra N. ne soit pas avec vous, mon père, parce que, comme il voit tant de mes lettres, et qu'elles ne sont pas pour lui, il en éprouve beaucoup de peine. O Jésus! ce que c'est lorsqu'une âme s'entend avec une autre âme! elle ne finit jamais de tout dire et elle n'ennuie jamais.

NOTES

La Sainte fait une réflexion intéressante sur la sympathie des deux âmes montées à l'unisson; elles s'entendent sans se parler; elles s'aiment de loin comme de près. Leurs pensées et leurs sentiments sont de communauté, ainsi que leurs joies et leurs peines.

XIII.

Joseph ne m'a jamais fait entendre que je dusse aller bientôt à Burgos ; il ne dit ni bientôt, ni bien tard ; mais seulement que je ne charge pas une autre d'y aller, comme je me proposais de le faire.

NOTES.

D'après ce que dit la Sainte, Notre-Seigneur n'entendait charger qu'elle-même et elle seule de l'intéressante fondation de Burgos, qui est donc d'institution divine. Quel motif pour les religieuses de cette maison de mener une vie sainte!

XIV.

1. Le temps vous fera perdre, mon père, un peu de la franchise que vous avez, qui est certainement celle d'un saint, à mon avis. Mais comme le démon ne veut pas que tous soient saints, celles qui sont faibles et malignes comme moi, voudraient éviter les occasions. Je puis vous parler de bien des choses et vous en parler avec beaucoup de liberté ; mais toutes les religieuses ne le pourront pas, et tous les prélats ne seront pas comme mon père, et ils ne souffriront pas tant de simplicité ; et puisque Dieu vous a confié ce trésor, ne pensez pas que tous le garderont comme vous ; je vous le dis avec assurance : je crains bien plus que les hommes vous le dérobent que les démons. Ce qu'elles me verront faire (je sais à qui je parle et à raison de mon âge je puis parler ainsi), il leur semblera qu'elles peuvent le faire aussi, et elles auront raison ; ce n'est pas là manquer d'amour pour elles, c'est au contraire les aimer beaucoup.

2. La vérité est que, quelque faible que je sois, depuis que j'ai commencé à avoir des filles, je leur ai été si attachée et si réservée, observant soigneusement tout ce qui pourrait de ma part les mal édifier, que, grâce à Dieu, je leur ai donné peu de mauvais exemples dans les choses importantes (la divine majesté m'ayant en cela favorisée). J'ai mis un grand soin à leur dérober mes imperfections, je l'avoue ; cependant, comme elles sont si nombreuses, elles en auront remarqué assez, et l'amour que je porte à Paul, et la sollicitude que j'ai pour lui. Bien des fois je lui ai représenté l'intérêt de l'ordre, et que c'était nécessaire, comme aussi que, si ce n'était pas un moyen, je renoncerais à le faire.

3. Mais pourquoi suis-je inquiète ? Mon père, ne vous rebutez pas d'entendre de telles choses ; vous et moi nous sommes chargés d'un grand fardeau, nous avons à rendre compte à Dieu et au monde. Puisque vous connaissez l'amour qui me le fait dire, vous pouvez me pardonner, et me faire le plaisir que je vous ai demandé, de ne pas lire en public les lettres que je vous écris. Considérez combien les esprits sont différents ; que jamais les prélats n'ont besoin d'être aussi clairs sur certaines choses ; il pourra se faire que je vous parle d'une personne tierce, ou de ma personne, et il serait mal que quelqu'un le sût ; qu'il y a bien de la différence entre parler avec moi-même de ce qui vous regarde, et d'en parler devant d'autres personnes, fût-ce même

devant ma sœur; or, de même que je ne voudrais pas que quelqu'un m'entendît lorsque je m'entretiens avec Dieu, ni qu'on me troublât lorsque ie lui parle seule à seul, de même en est-il lorsque je suis avec Paul.

NOTES.

N. 1. D'après cette lettre, il paraît que le P. Gracian était d'un caractère doux et facile, et la Sainte cherche avec adresse à corriger une qualité qui peut être un défaut dans un supérieur.

XV.

Les lettres d'Alcala m'ont effrayée, surtout celle que je vous avais écrite, étant assez fâchée. Dieu me soit en aide! Et comment, nous ne nous connaissons pas! je vous dis donc, mon père, comme je vous l'ai déjà écrit une autre fois, que j'ai tant de crainte, même de ce qui est fait, que je ne voudrais pas le voir là, et je crois que cela doit arriver. Plût à Dieu qu'il s'en retournât avec les chats. La menace est bonne.

NOTES.

Elle enseigne la nécessité de se connaître soi-même pour excuser les autres des sujets de plainte qu'ils donnent.

§ III.

SUITE DES FRAGMENTS DE LETTRES POUR LE MÊME PÈRE FRA JÉRÔME
GRACIAN DE LA MÈRE DE DIEU.

XVI.

Par la voie du courrier de cette ville, j'ai écrit la semaine dernière pour répondre à Paul sur ce qui regarde les langues; et en m'entretenant avec Joseph, il me dit que je devais l'avertir qu'il a beaucoup d'ennemis visibles et invisibles, qu'il eût à se tenir sur ses gardes. Je ne voudrais donc pas qu'il se fiât tant à ceux d'Égypte (que votre paternité le lui dise), ni aux oiseaux nocturnes.

NOTES.

Le P. Gracian avait dû écrire à la Sainte sur le compte d'une femme de Séville, qui parlait toutes les langues; sainte Thérèse apprit de Notre-Seigneur que cette femme n'était pas animée d'un bon esprit.

XVII.

La nuit dernière je lisais l'histoire de Moïse et les maux que les plaies faisaient à ce roi et à ce peuple, sans qu'on touchât jamais à Moïse, de manière que l'on éprouve autant d'étonnement que de plaisir en voyant que, quand le Seigneur veut, il n'y a personne d'assez puissant pour nuire. Je prenais plaisir à voir le passage de la mer Rouge, en me rappelant combien est moindre ce que nous lui demandons. Je prenais plaisir à voir ce saint engagé par l'ordre de Dieu dans cette difficile entreprise. Je me réjouissais de voir mon Elizée dans des difficultés semblables; je l'offrais de nouveau à Dieu. Je me ressouvénais des grâces que m'a faites Joseph; et il m'a dit: *Tu verras des*

choses bien plus grandes encore pour l'honneur et la gloire de Dieu. J'étais confuse de me voir dans mille dangers pour son service ; c'est ainsi et en choses semblables que la vie se passe. J'ai écrit aussi ces simplicités que vous verrez. Je vais en venir aux fondations dont Joseph m'a promis de grandes choses pour les âmes. Si Dieu aide, je le crois ; quoique sans qu'il me l'eût dit, j'étais déjà dans le dessein de le faire à cause que vous me l'aviez recommandé.

NOTES.

La Sainte se pose ici comme un nouveau Moïse, et nous avions déjà pensé en nous-même qu'elle avait pris dans l'histoire des grandes choses exécutées par ce grand homme, l'idée de sa glorieuse entreprise. Les maisons de l'Observance étaient pour elle l'Égypte, et celles de la réforme, la terre promise. Elle avait pris à tâche de vider, à force de travaux et de miracles, les unes dans les autres. Que soit, dit-elle, à ces choses ou à d'autres que la vie se passe, il faut toujours qu'elle se passe. On y perd le sommeil, ou il fait perdre un temps nécessaire à l'entreprise. Pas du tout, dit-elle ; il y a assez de temps pour les affaires et pour le sommeil.

La Sainte devait être à Tolède, lorsqu'elle écrivit ce billet, dans l'été de 1576. Le P. Gracian faisait la visite des couvents. La mère Marie de Saint-Joseph, dans son traité intitulé : *Bouquet de myrrhe*, fait mention de cet écrit.

XVIII.

Je viens de relire la lettre de Paul, où il dit qu'il perd le sommeil pour former des desseins, et je crois qu'il veut parler des ravissements de l'oraison ; qu'il ne se fasse pas une habitude de négliger un si grand trésor. Dites-le-lui vous-même, mon père, à moins qu'il ne dût lui en coûter le sommeil dont le corps a besoin ; car le Seigneur accorde de très-grands biens dans l'oraison ; et je ne m'étonnerais pas que le démon cherchât à les lui ravir. Comme cette faveur n'est pas accordée quand on veut, il faut mettre à profit les moments où il l'accorde. Il est des temps où sa divine majesté inspire de meilleurs desseins pour son service, que ceux que nous cherchons avec notre propre esprit, en négligeant les grands profits de ce saint exercice. Croyez que je vous dis la vérité. Je n'entends pas parler du temps où l'on a à décider quelque affaire de grande importance, quoique alors les soucis écartent le sommeil, et s'il vient, on trouve encore des moments pour penser à ce qu'il convient de faire. Il est dit dans un livre que j'ai lu, que si nous nous éloignons de Dieu lorsqu'il nous cherche, nous ne le trouvons plus quand nous le cherchons.

NOTES.

Elle s'y prend finement pour inviter Gracian à faire oraison. Il s'adonnait trop à la vie active, au préjudice de la contemplative. La Sainte le corrige sur les épaules de Paul. Gagner les autres à Dieu et se négliger soi-même, ce n'est pas suivre les règles de la charité. Elle entend qu'en allouant le feu du ciel dans l'âme du prochain, il l'entretienne dans la sienne par l'exercice de l'oraison.

XIX.

Que l'Esprit-Saint soit avec vous, mon père, et qu'il vous donne la force de livrer cette bataille ; car dans le temps où nous sommes, il en est peu que le Seigneur expose ainsi à toute la furie des démons et du monde. Que son nom soit béni de ce qu'il a voulu que vous méritiez tant et tant à la fois ! Je vous dis que si la nature n'était pas si sensible, la raison nous fait bien voir combien il nous est avantageux d'a-

voir la liberté d'esprit. Je suis consolée en voyant que vous n'appréhendez pas d'excommunication, bien que je n'aie jamais eu de raison pour y croire.

NOTES.

On était allé à Valladolid pour intimer à Gracian l'excommunication du nonce Séga. Gracian se trouvait absent, et on la signifia à un autre en sa place. Gracian et les déchaussés furent atterrés de ce revers. La Sainte lui dit de s'en réjouir et de faire bon cœur contre fortune. Les apôtres avaient fait ainsi.

XX.

Que Dieu vous garde, mon père, et me fasse la grâce de vous voir quelque jour tranquille, ne fût-ce que pour vous reprendre afin de souffrir de nouveau. Toutes les sœurs se recommandent beaucoup à vous. Dieu veuille que vous répondiez à tout, puisque vous êtes redevenu Biscayen. Je vois bien que j'ai eu déjà des occasions de souffrir, mais dans celle où je suis il paraît qu'il ne doit y avoir aucune mesure.

NOTES.

Ceci fut écrit dans les mêmes circonstances que ce qui précède. Les tribulations étaient grandes. La Sainte témoigne sa compatissance au P. Gracian, qui est dans les peines. Elle lui souhaite un peu de relâche; mais, puisqu'il est redevenu Biscayen, elle en attend de grandes choses. Il est redevenu Biscayen. Qu'est ce à dire? *Silius Italicus* dit des Biscayens : *Cantaber ante omnes hiemisque, æstusque, famisque invictus palmam ex omni ferre labore*. Les Biscayens sont invincibles. Leurs bannières sont glorieuses et elles ne reculent jamais.

XXI.

Je suis inquiète et affligée au sujet de ces deux âmes; que Dieu en prenne soin. On dirait que toutes les furies de l'enfer se sont réunies à Séville pour y tromper et aveugler ceux du couvent et les autres. Vous saurez, mon père, que toute la grande affliction que j'éprouvai lorsque vous m'annonçâtes ce procès, venait de ce que je prévoyais ce que je vois maintenant, que l'on accuserait Paul de quelque chose, et cette méchante vicairie s'est toujours prévaluée de grands témoignages. Il y avait déjà du temps que j'étais dans cette peine. O Jésus! que m'est-il donc arrivé! en comparaison de ce malheur tous mes autres ne sont rien. Dieu nous dit à bon droit combien nous devons faire peu de cas de toutes les créatures, quelque bonnes qu'elles soient, et que nous avons besoin de prudence et non de trop de simplicité. Dieu veuille que Paul et moi nous profitons de cette leçon.

NOTES.

Il s'agit dans cet écrit d'une bourrasque qui s'éleva au couvent de Séville, par la simplicité de deux religieuses, dont l'une avait été vice prieure très-peu de temps. La Sainte a parlé de cette affaire dans d'autres lettres.

XXII.

Notre Isabelle est devenue un ange. Louer Dieu est la condition et le bonheur de cette créature. Le médecin sortait aujourd'hui par une pièce où elle se trouvait; il n'a pas coutume d'y passer. Comme elle s'est aperçue qu'il l'avait vue, quoiqu'elle ait été très-prompte à courir, elle s'est crue excommuniée et elle se désolait, disant qu'on allait la renvoyer de la maison. Elle nous donne bien du contentement, et toutes l'aiment grandement et avec raison.

XXIII.

Mon Isabelle fait tous les jours des progrès. Dès que je parais aux récréations, ce qui n'arrive pas souvent, elle laisse tout et se met à chanter : *La mère fondatrice vient à la récréation, dansons, chantons, réjouissons-nous.* Cela dure un moment. Quand ce n'est pas l'heure de la récréation, elle est tout entière à son petit Jésus, à ses bergers et à son travail qui est pour louer le Seigneur, et à ce qu'elle dit qu'elle pense dans sa cellule. Elle me dit qu'elle se recommande à vous et que vous la recommandiez à Dieu. Elle désire vous voir, mais non madame dona Jeanne, ni aucune personne qu'elle dit être du monde. Elle me récréé beaucoup : toutefois cette lettre que j'écris ne me laisse guère le temps de la retenir.

NOTES.

Il est question dans ces deux fragments d'une sœur de Gracian, à qui la Sainte avait donné l'habit, lorsqu'elle s'était présentée, encore enfant, à Tolède. Elle y fait l'éloge de sa bonne grâce, de ses talents et de sa vertu. Ce serait en 1576, après son retour de l'Andalousie à Tolède, qu'elle aurait écrit ces éloges. Cette religieuse en a reçu bien d'autres de la Sainte.

XXIV.

1. Quoique, sous un rapport, vous m'avez donné de grandes inquiétudes, sous un autre rapport vous me donnez une grande consolation ; car je sais avec quelle prudence vous êtes sorti de tant d'infamies. Je vous dis, mon père, que Dieu vous aime beaucoup et que vous l'imitez très-bien. Soyez dans la joie, puisque vous avez ce que vous demandez, des peines dont Dieu vous récompensera, car il est juste. Qu'il soit béni à jamais.

2. Quant à cette autre demoiselle ou dame, je ne puis m'empêcher de penser que c'est moins l'imagination que le démon qui la tient et qui la pousse à vous tendre ces pièges pour voir s'il pourrait vous y faire tomber, après l'y avoir prise elle-même. Vous avez donc besoin de beaucoup de prudence dans vos relations avec elle, et vous ne devez point aller chez elle, de peur qu'il ne vous arrive comme à sainte Marine, de qui, je crois, que l'on disait qu'elle avait un enfant, ce qui la fit beaucoup souffrir. Ce n'est pas le moment pour vous de souffrir de la sorte. Suivez mon pauvre conseil, écarterez cette personne ; il en est d'autres pour prendre soin de cette âme, et vous en avez assez à qui vous devez être utile.

3. Faites attention, mon père, que si elle ne vous a pas donné cette lettre sous le sceau de la confession, ou en confession, ce serait un cas d'inquisition, et le démon a mille pièges. Déjà une autre y est morte pour le même cas, à ma connaissance. En vérité, je ne crois pas qu'elle l'ait donnée au diable, qui ne la lui aurait pas si tôt rendue, ni tout ce qu'elle dit ; mais je pense que c'est une hypocrite (Dieu me le pardonne), et qu'elle aime à traiter avec vous. Peut-être a-t-elle pour cela inventé

ce moyen. Toutefois j'aimerais bien vous voir loin de là, pour couper court aux suites.

4. Mais que je suis malicieuse! on a besoin de tout en cette vie. Absentez-vous de vous mêler de cela d'ici à quatre mois : considérez qu'il y a un grand danger. Qu'ils s'arrangent ; s'il y a quelque chose à dénoncer (je dis en dehors de la confession), donnez-en avis : je crains que l'affaire ne s'ébruite davantage et que vous soyez inculpé, parce qu'on dira que vous le saviez et que vous gardiez le silence ; mais e vois que c'est une affaire de rien et que vous le savez.

NOTES.

N. 1. Elle exhorte le P. Gracian à la patience. On invente contre lui mille calomnies ; qu'il se rappelle Jésus-Christ calomnié et qu'il suive ses traces et son exemple. *C'est un fourbe et un séducteur.* Eh bien, dit saint Augustin : *Hoc appellabatur nomine Jesus Christus.* Il y en a malheureusement qui ne sont que trop dignes de ces qualifications. Les hypocrites sont ceux qui n'ont que la peau et les dehors des saints. Ce sont des loups jouant la vie innocente des agneaux.

N. 2. Voici la Sainte prononçant en maître sur une consultation, au sujet d'une femme équivoque. *C'est une séductrice,* dit-elle. Cette personne affectait des scrupules et des peines intérieures. On la prenait pour une fille, et elle était mère. On pourrait croire qu'il s'agirait ici de la *savante de Séville*, qui parlait plusieurs langues ; mais la charité de la Sainte nous apprend à ne pas désigner la coupable.

XXV.

Je bénis beaucoup Notre-Seigneur de ce qu'il vous donne, mon père, cette tranquillité et le désir de le contenter en tout. Cette connaissance qu'il vous donne à propos de choses si avantageuses est de sa part une grande miséricorde. Enfin, sa divine majesté proportionne les secours aux travaux, et comme ils sont grands, ses grâces le sont aussi. Que son nom soit béni à tout jamais.

NOTES.

Les douceurs spirituelles du P. Gracian sont la récompense de ses travaux et de ses souffrances. *Deo gratias,* dit la Sainte. Vous y reviendrez, j'espère ; on n'y perd pas. Félicitation et encouragement.

XXVI.

Je dis, mon père, qu'il faut que vous dormiez. Voyez quels sont vos travaux, considérez que vous ne vous apercevez pas de l'affaiblissement de vos forces jusqu'à ce que la tête n'en puisse plus, et comprenez que votre santé est très-importante. Suivez en cela l'avis d'autrui pour l'amour de Dieu, et laissez les affaires, quelque nécessaires qu'elles soient, ainsi que l'oraison, pour dormir autant que vous en avez besoin. Ne me refusez pas cette grâce ; car souvent le démon, remarquant de l'ébullition dans l'esprit, nous représente des choses très-importantes pour le service de Dieu, afin d'empêcher le bien par un côté, quand il n'y peut réussir par l'autre.

NOTES.

Sainte Thérèse était la tête de la réforme ; mais Gracian en était le bras droit. Sa conservation, sa santé même étaient d'une grande importance. Il ménageait peu ses forces, et la Sainte était souvent obligée de le rappeler à la modération. Elle le fait ici d'une manière également touchante et agréable. Elle le condamne à dormir au-

tant que de besoin, aux dépens même de son âme et de l'oraison, quoiqu'elle pensât, ainsi que nous l'avons remarqué, qu'il en avait bon besoin.

Lecteur, ce qu'elle lui dit n'est pas pour vous. Vous demandez la recette pour ne pas succomber aux attaques de sommeil que vous causent ces notes opiacées ? Allez vous promener.

XXVII.

Paul s'est fait une idée sublime de la grandeur de Joseph ; il y a pourtant du plus et du moins dans tout ce qu'il fait, et nous ne voyons pas toujours combien l'intention est droite. Il faut donc user toujours de précaution, comme on fait dans les choses humaines, et nous fier peu à nous-mêmes. Comme vous allez rire, mon père, de ces simplicités, en songeant que je l'ai toujours dans ma pensée. D'autres soucis pourraient nous distraire de ceux-là, et je fais bien de les faire connaître, au moins rien n'est perdu.

NOTES.

Elle a une grande idée de son Paul ; elle en parle beaucoup. A la fin, Gracian va s'en moquer. De peur que cela n'arrive, elle contrôle les intentions de Paul. L'intention est, dans l'action, de la première importance ; elle en est l'œil. Si cet œil n'est pas simple, dit le Dieu de l'Evangile, tout le corps n'est que ténèbres. L'action est ce corps, l'intention en est l'âme. N'allez pas vous imaginer que l'action soit autre chose que l'homme agissant.

XXVIII.

Je les aime tendrement. Je me réjouis donc lorsque vous m'en faites l'éloge et cela ne m'est pas moins agréable que si je le faisais moi-même.

NOTES.

Cette bonne mère, en recevant des louanges de ses filles, est contente comme si elle avait quelque part au bien dont on les loue. Voyez cette humilité ! si elles vont si bien, qui en est cause ? Ce n'est pas Thérèse. Qu'a-t-elle fait pour les mettre dans la bonne voie ? Il faut respecter tant de vertu.

XXIX.

Que mon Paul est bien nommé ! tantôt il est très-élevé, tantôt il est abîmé au fond de la mer. Je le dis, il y a bien de quoi nous glorifier dans la croix de Notre-Seigneur.

NOTES.

Son Paul est tantôt élevé jusqu'au cieux, tantôt précipité au fond de la mer. C'est un autre saint Paul, et Paul est bien son nom. Il y a bien de la gloire à moissonner, dit-elle, sur la croix de Notre-Seigneur. Il y en a d'autant plus qu'on en moissonne peu.

XXX.

Je suis certaine que le démon ne manquera pas de chercher toutes les inventions qu'il pourra pour nuire à Elisée ; il fera bien de le tenir par les griffes. Je pense donc qu'il ne serait pas mal de ne pas prêter l'oreille à ces propos. Si c'est pour faire faire pénitence à Joanés, Dieu lui en a fait faire et lui en fait faire assez. Ce qu'il fit, il ne le fit pas seul, et les trois qui durent le lui conseiller ne tardèrent pas à le payer. Joseph assura alors que Clément était innocent : que s'il était coupa-

ble, c'était par faiblesse, et qu'il était en repos où on l'avait envoyé, et avant qu'on ne l'eût inquiété, Joseph me l'avait prédit. Laurence ne sut rien de Joseph; elle ne l'apprit que par le bruit public. Je ne crois pas que Joseph dise ses secrets de cette manière; car il est très-prudent. Je pense donc que c'est une invention.

NOTES.

Cet écrit paraît avoir été fait vers l'an 1577.

La Sainte disculpe ici Gracian, devenu, à Séville, où il s'était rendu pour apaiser les seconds troubles, l'objet de diverses calomnies et persécutions. Celui à qui la Sainte écrivait, si ce n'était Paul lui-même, était sans doute à portée de lui dire de sa part de tenir bon. Elle ne croit à rien de ce qu'on impute à ce père. Elle l'appelle *Elizée et Joanès*. Il avait eu seulement le tort de donner dans un piège que trois individus, qui en furent bientôt punis, lui avaient tendu. *Clément* doit être encore Gracian. Joseph ou Notre-Seigneur avait prédit à la Sainte ces disgrâces de son père; mais depuis qu'il les a éprouvées, il ne lui en a pas parlé. Elle n'en a eu connaissance que par la voix publique. Notre-Seigneur est trop prudent pour parler à Laurence ou à Thérèse par une voix aussi indiscreète que celle de la renommée. Ce qu'elle raconte est si incertain, que la Sainte n'hésite pas à regarder ces bruits sur Gracian comme des calomnies.

XXXI.

1. Je regarde comme une très-grande grâce de Dieu qu'au milieu de si grandes tempêtes, Paul ait trouvé le courage de si grandes déterminations; car une heure seulement dans un mois serait beaucoup, ayant tant d'occasions de perdre la paix. Gloire à celui qui la donne.

2. S'il fait ce traité, il ne me reste rien à désirer pour ma consolation. Tous les autres travaux après tout doivent avoir une fin; s'ils n'en ont pas, peu importe. Prenez garde que je retiens cet écrit pour le sommer de sa parole, s'il y manque.

3. Paul entre bien dans mes craintes, car tout ce qui m'en causait, c'est qu'il fit quelque chose qui ne fût pas la volonté de Dieu. A ce sujet Joseph a assuré à Angèle qu'il va bien et qu'il mérite de plus en plus.

NOTES.

Elle fortifie Paul dans ses tribulations. C'est beaucoup pour un homme de soutenir de grandes peines et de grands travaux seulement une heure par mois.

Qui peut entendre le nombre 2?

Il n'en est pas de même du 3: Joseph est Notre-Seigneur; et Angèle, Thérèse.

XXXII.

1. Je dis que Joseph a raison de vous laisser dormir, cela m'a fait plaisir. Lors de votre départ je vous le demandai en grâce, et je vous en priai comme d'une chose qui me paraissait nécessaire. Peu s'en faut que je ne croie que vous le faites pour moi; et même je crois que cela vient tout de vous, pour m'être tant tourmentée à vous le persuader. Peut-être avec le sommeil suffirez-vous à vos travaux. Je mets peu d'importance à ce que vous dormiez après, parce qu'en allant à matines et en vous levant matin, je ne sais plus si vous dormez assez.

2. J'ai trouvé très-bien portantes ma Marie de Saint-Joseph et toutes les sœurs. J'ai eu bien du plaisir de la voir, et de voir que toutes ces maisons vont bien. Je me suis rappelé la pauvreté dans laquelle elles ont commencé. Que le Seigneur soit toujours loué. Une novice de

bonne maison et de mérite vient de prendre ici l'habit. Elle a environ deux cents ducats ; mais nous pensons qu'elle ne laissera pas tout à la maison , parce qu'elle est très-attachée à ses sœurs ; quoi qu'il en soit, elle laissera une dot raisonnable, et avec ce que la prieure a amassé, elles se trouveront des rentes presque suffisantes, puisqu'elles veulent toutes en avoir

NOTES.

N. 1. Nouvelle exhortation à dormir, parce que les précédentes ont produit leur effet.

N. 2. Marie de Saint-Joseph est une sœur de Gracian. La Sainte, en faisant une tournée dans ses maisons, l'a vue à son grand plaisir, et elle l'a trouvée très-bien, très-contente, et ses sœurs très-contentes d'elle. En comparant l'état où elle a trouvé ses maisons à leurs petits et pauvres commencements, son âme s'est dilatée.

XXXIII.

Dans une autre lettre où elle parle d'une religieuse qu'elle a établie supérieure d'un couvent, elle dit : « Pour le gouvernement d'une maison il vaut mieux une religieuse de cette maison que toute autre du dehors. »

NOTES.

Le conseil que donne ici sainte Thérèse de ne choisir aucune étrangère pour supérieure, ne doit regarder que le cas présent. Il est certain qu'on en a usé autrement dans certaines occasions, et que, dans les élections, des votes ont été donnés à des religieuses d'autres maisons.

XXXIV.

Au sujet d'une religieuse dont la santé était très-mauvaise dans la maison où elle était et qu'on se proposait de transférer ailleurs pour voir si un autre climat lui conviendrait mieux, elle disait : « Quand il s'agit de la santé de l'âme, elle doit être préférée à tout ; mais ce principe ne doit pas s'étendre à la santé du corps ; il aurait des inconvénients et de très-grands. Du reste j'ai exposé, il y a quelque temps, ceux qui en résulteraient. »

XXXV.

Si quelque frère séjourne dans votre maison, avertissez-le d'avoir peu de rapports avec les religieuses. Considérez, mon père, que cela est très-nécessaire. Je voudrais même que le licencié en eût moins ; car quoique tout cela soit très-bon, de ces bontés on prend occasion de bien des jugements malins, surtout dans ces petits endroits et même partout. Croyez, mon père, que tant que vous verrez que vos filles n'ont pas de ces entretiens particuliers et intimes, quoiqu'ils soient très-saints, tout en ira mieux, même pour la tranquillité de l'intérieur de la maison. Je voudrais bien que cela ne fût point oublié.

NOTES.

Cet avertissement est très-sage, et les raisons sont bien déduites. La Sainte avait en vue le couvent de Malagon. Le licencié c'était, son confesseur, Gaspar de Villalueva ; le P. Gracian était alors visiteur.

XXXVI.

Ne pensez pas, mon père, comme je vous l'ai écrit autrefois, que l'on trouve l'argent et les qualités réunis ; je vous le dis, si je ne m'étais arrangée du petit nombre de celles qui se sont présentées, vous n'auriez pas aujourd'hui des religieuses ayant de l'argent et d'autres des qualités.

NOTES.

Gracianse faisait scrupule d'admettre une postulante, qui n'avait pour elle que ses bonnes qualités. La Sainte le décide en l'éclairant des lumières de son expérience.

XXXVII.

Pensez, mon père, que pour les maisons que j'ai fondées, je n'ai passé que peu de choses qui ne me convenaient pas, le moins que j'ai pu, mais il faut souffrir quelque chose dans de pareilles nécessités.

NOTES.

La Sainte lui fait observer que nécessité passe loi.

XXXVIII.

Je n'ai pas regardé comme un mal cette contestation : je prends plutôt plaisir à une telle contradiction, c'est un signe qu'il y va singulièrement du service de Dieu.

NOTES.

Elle rappelle ici sa maxime, que l'œuvre de Dieu ne passe jamais sans contradiction. Rien n'a moins besoin de preuve. Qu'on jette les yeux sur les persécutions auxquelles la vérité, la religion et la vertu furent toujours et partout en butte.

XXXIX.

Antoine Gaytan est venu ici ; il est venu demander que l'on reçoive pour Alva sa petite fille qui doit avoir l'âge de ma petite Isabelle. Les religieuses me marquent qu'elle est extrêmement bien. Son père lui fournira des aliments et ensuite il lui donnera tous ses biens matrimoniaux que l'on estime six ou sept cents ducats, et même plus. Ce qu'il fait pour cette maison et ce qu'il a fait pour l'ordre est inappréciable. Je vous en prie, mon père, ne négligez pas de m'envoyer votre autorisation ; de grâce, envoyez-la moi au plus tôt. Je vous assure que les anges nous édifient et nous donnent un grand plaisir. S'il y en avait un et pas de plus dans chaque maison, je n'y verrais pas d'inconvénient, mais plutôt de l'avantage.

NOTES.

La Sainte voyait plutôt un avantage qu'un inconvénient à ce qu'on reçût dans chaque maison une seule petite fille, comme la petite Gaytan, qui fut admise à Alva, comme la petite Thérèse l'avait été à Avila, et la petite Isabelle, sœur de Gracian, à Tolède. Hors ces trois on n'en prit pas d'autres. Défense en fut faite à l'assemblée de 1583.

XL.

Elle conseille de laisser quelque rente à la maison de Médina, et elle dit : « Mon père, pour l'amour de Dieu tenez-vous toujours pour averti sur ce point, si vous ne voulez pas voir périr vos maisons ; car tout va en enchérissant, et elles ont besoin de treize cents francs de rente pour n'être pas pauvres, et si on les réduisait à ce qu'on leur donne, elles mourraient de faim, n'en doutez pas. »

NOTES.

La Sainte distingue deux états, sous le rapport de la subsistance, dans la vie religieuse : ou on a le nécessaire ou on est tout à fait à la charge de la Providence. Avec le nécessaire on a plus de liberté pour le service de Dieu. Dans la pauvreté absolue, ou l'on vit dans la perfection, et alors la pauvreté ne nuit pas, ou on tombe dans le relâchement, et si la maison tombe c'est un petit malheur ; il y aura toujours assez de monastères relâchés, comme elle le dira dans le morceau suivant, auquel servira cette note.

XLI.

Il est certain, mon père, que je voudrais que les maisons fondées dans la pauvreté n'eussent jamais de rentes. J'entends, je vois et il sera toujours que si les religieuses ne manquent pas à Dieu, elles n'en seront que plus libres, et que, si elles lui manquent, autant vaut qu'il n'y en ait pas ; il y a assez de monastères relâchés.

NOTES.

Dans le principe, la Sainte voulut fonder des maisons sans rentes et dans une pauvreté absolue ; mais, dans la suite, le chapitre général d'Almodovar crut devoir modifier ce système, conformément à l'esprit du concile de Trente, et ordonna que les maisons de la réforme pourraient avoir des rentes.

XLII.

Dieu pardonne à ceux qui ont établi un subside sur les fondations ; sans cela on venait à bout de tout ; mais tant que les maisons n'aient été pourvues, cet impôt leur a fait bien du tort : la divine majesté y mettra ordre : on ne peut en sortir à moins. Jusque-là il faut, mon père, que vous mettiez bien de la réserve à accorder des autorisations pour recevoir des religieuses et ne le faire que lorsqu'il y aura nécessité ou un grand avantage pour les maisons. Tout leur bien dépend de ce qu'elles ne soient pas en trop grand nombre pour pouvoir se maintenir, et si l'on n'y prend extrêmement garde, nous nous verrons dans des affaires irrémédiables.

XLIII.

Il vaudrait beaucoup mieux ne pas fonder que de prendre des sujets mélancoliques qui perdent les maisons.

NOTES.

Prendre plus de religieuses que les moyens de la maison ne le permettent est contraire au bien de la maison et aux décrets des conciles. La Sainte a donc bien raison de recommander à Gracian d'y prendre garde. Dans le fragment XLII, la Sainte devait faire allusion au couvent de Ségovie, où le nombre des religieuses était excessif, parce qu'on y avait accueilli celles qui étaient sorties de Pastranne.

Elle n'a jamais pu supporter les mélancoliques, et, tant qu'elle a pu, elle leur a fermé la porte de ses maisons. Ces caractères sombres et sauvages ne sont bons qu'à rendre la piété et la vertu haïssables. Ils paraissent en avoir, et ce n'est que de la mauvaise humeur et souvent une noire méchanceté.

XLIV.

Je le dis, je ne puis oublier ce qu'on a fait à frère Jean de la Croix et je ne sais comment Dieu souffre de pareilles choses. Vous n'en avez pas une entière connaissance. Il a passé neuf mois dans un étroit cachot où, tout petit qu'il est, il avait grand peine à tenir. Durant tout ce temps il n'a pas changé de vêtement, bien qu'il ait été à l'article de la mort. Trois jours avant d'être mis en liberté, le supérieur lui a donné une de ses chemises et une discipline très-rude, et personne ne l'a visité. Je lui porte une très-grande envie : sans doute que Notre-Seigneur a trouvé en lui un homme capable d'un tel martyre et qu'il est bon qu'on le sache, afin de se tenir en garde contre de telles gens. Dieu les pardonne. Amen.

XLV.

J'ai été bien affligée de ce qu'a souffert frère Jean, et de ce qu'après avoir été si mal, on l'a laissé aller sitôt là-bas. Plaise à Dieu pour nous qu'il ne meure pas. Ne manquez pas, mon père, de lui faire donner toutes sortes de soins à Almodovar; que, pour m'obliger, il y reste. Ne manquez pas de le lui recommander : prenez garde de ne pas l'oublier. Je vous dis que, s'il venait à mourir, il vous en resterait peu comme celui-là.

XLVI.

J'assure que si quelqu'un de considération réclamait frère Jean au nonce, il le rendrait aussitôt à ses maisons : il suffirait de lui dire de prendre des informations sur ce père et de constater combien injustement il est détenu. Je ne sais par quelle fatalité il se fait qu'il n'y ait jamais personne qui s'inquiète de ce saint ! Si on en priait la princesse d'Eboli, elle s'en occuperait.

XLVII.

On devait faire une information pour faire connaître au nonce ce qu'on a fait à ce saint frère Jean, innocent, qui est une chose déplorable. Dites-le à frère Germain, car il le fera, lui qui est très-zélé et courageux.

NOTES.

Dans les quatre fragments qui précèdent, sainte Thérèse parle des persécutions qu'on suscita à S. Jean de la Croix, et de son emprisonnement à Médina. Le XLVI^e numéro est un fragment d'une lettre de sainte Thérèse, en date du 19 août 1578, peu de temps après que ce père eut été mis en liberté. Comme la Sainte ignorait cette circonstance, elle prenait des moyens d'obtenir sa mise en liberté. Le frère Germain fut le compagnon de saint Jean de la Croix ; quoiqu'il fut très-doux et très-patient, il montrait une grande ardeur pour défendre l'innocence du P. Jean.

XLVIII.

1. Les huit écus que m'a donnés Alonzo Ruiz pour que je vous les envoie, vous sont portés par frère Ambroise. Je lui en ai retenu deux pour de bonnes raisons. Je crois qu'il faudra me mettre à demander ouvertement, c'est pour moi une chose bien nouvelle, et je n'en suis nullement mortifiée : à la vérité, comme c'est pour des personnes de l'ordre, je tiens que je fais peu de chose. Que Notre-Seigneur vous.

rende très-saint, comme je l'en supplie. La mère prieure se recommande beaucoup à vous. Si ces pères ont tant de froid dans la maison qu'on achète, que sera-ce des sœurs? leur foi les sauvera, j'en ai certainement peu en ce qui regarde cette maison.

C'est le premier décembre.

2. Dites-moi comment vous avez les pieds; car vous devez souffrir beaucoup du froid. Je crois maintenant... que ce mal ne vient pas d'ailleurs. Je vais assez bien, quoique très-fatiguée. Toutes se recommandent à vos oraisons, mon père, et Thérèse en particulier. Elle est très-contente de son Diurnal, et l'autre, de ses livres.

NOTES.

Sainte Thérèse adressait ce billet d'Avila au P. Gracian, qui se trouvait à Salamanque, en 1581. Ambroise devait être le P. Ambroise de Saint-Pierre, qui fut supérieur à Almodovar. Il s'agit du collège de Salamanque. L'adresse de cet écrit porte : A N. R. P. Jérôme Gracian de la Mère de Dieu, provincial des carmes déchaussés, mon Père, à Salamanque.

XLIX.

Je reçus hier une lettre de Valladolid : notre Marie de Saint-Joseph se porte très-bien et elle est très-contente et joyeuse. On m'écrit de mon Isabelle de Jésus des choses dont il y a de quoi louer Notre-Seigneur. Faites-le vous-même, vous qui avez là-bas deux anges pour vous recommander sans cesse à sa divine majesté.

L.

Vous saurez, madame, que depuis longtemps toutes mes oraisons avaient pour objet de demander à Dieu des travaux et des peines avec une grande ardeur. Je voyais que c'était le moyen de disposer sa divine majesté à ceux qu'il devait me donner, et ont-ils été grands! Que son nom soit béni. Il s'agit maintenant d'en tirer un tel profit pour l'âme. que tout le monde reconnaisse qu'il nous a fait une grâce.

NOTES.

Dans ces deux fragments, la Sainte s'adresse à madame dona Jeanne Dantisque, mère de Gracian. Dans le premier, elle lui donne de bonnes nouvelles de deux de ses filles déchaussées, de Marie de Saint-Joseph et de la petite Isabelle de Jésus, qu'elle appelle les deux anges de cette bonne mère.

Dans le second, elle lui dit qu'elle a demandé à Dieu des peines, et que ses prières ont été exaucées. Quel motif de bien prendre les souffrances! de quel droit se plaindrait-on, lorsqu'on a ce qu'on a demandé? maintenant que l'on a de quoi mériter, comme les âmes, dit-elle, vont faire des progrès!

§ IV.

FRAGMENTS DE LETTRES POUR D'AUTRES PERSONNES.

Pour sa sœur dona Jeanne de Ahumède.

LI.

Je me porte bien, mais je suis si occupée que je ne voudrais pas avoir à vous écrire en ce moment. Dieu soit béni de ce qu'on bénit M. Jean de Ovalle. Ne consentez pour rien à venir ici, ce serait trop pour vous. Mes lettres pour les Indes ont été plus heureuses que les

vôtres qui ne sont jamais parvenues : aussi les ai-je envoyées par d'autres messagers. Je me réjouis que madame dona Madeleine se porte mieux, et je me recommande aux frères, mes enfants. Frère Diégo est ici, je ne l'ai encore vu qu'un moment ; il ira vous voir, s'il le peut. La mère prieure est en bonne santé, et ma compagne aussi ; je suis tellement mieux, que je doute que cela dure. Que le Seigneur en dispose pour son service et qu'il soit avec vous. C'est une grande erreur de penser que M. Jean de Ovalle ne doit pas sortir.

C'est la veille de la Saint-Augustin.

NOTES.

Ce morceau est conservé dans la maison de Saint-Paul de Ségovie.

LII.

Je loue Notre-Seigneur de ce que M. Jean de Ovalle va mieux par ce temps humide : qu'il plaise à sa divine majesté d'en prendre pitié. Ma fièvre quartie me reprend, et ce qu'il y a de pis c'est que mes douleurs de ces hivers passés reviennent aussi ; j'en ai bien peu dormi la nuit dernière. Je crois qu'on va me saigner encore. Sans doute Dieu en ordonne de la sorte ; pour qu'on ne voie pas que j'ai gagné cela à l'Incarnation... La vérité est que c'est là que m'est venu ce dérangement, dont je me suis depuis toujours ressentie. Peut-être me reprendrai-je ici et déjà les douleurs sont beaucoup moins vives qu'elles ne l'étaient là-bas, et lors même qu'elles le sont autant, j'ai mieux la force de les supporter. Les affaires de Pierre de la Bande sont en bon état, cependant je crains que nous ne soyons un peu en retard. Lorsque j'aurai achevé la vérification, j'irai voir les ouvriers qui n'ont pas terminé. Il semble que Dieu veut que je reste ici, car il n'y a personne dans la maison qui entende l'ouvrage ni les affaires. Nous avons donné hier l'habit à une demoiselle de bonne famille ; je crois qu'elle aura quelque chose, et même beaucoup, et qu'elle nous viendra en aide. C'est une personne faite exprès pour nous (gloire à Dieu), que la fille de Martin d'Avila Maldonné. Il en est de même de dona Yomar de Ledesma, sa mère ; c'est un grand bonheur. Elle est très-contente et on ne l'est pas moins d'elle ici. Je me recommande bien à M. Jean de Ovalle que je prie de prendre cette lettre pour lui, et aux sœurs, mes filles. Dona Antoinette se recommande à elles, elle est guérie de sa fièvre et se porte déjà bien. La prieure se recommande aussi à vous ; moi, à ces sœurs et à la mineure ; je ne crois pas pouvoir lui écrire et je n'ai en ce moment rien à lui dire, si ce n'est de me recommander à Dieu. Que sa divine majesté me la rende sainte. Que le Seigneur vous paie les services que vous me rendez, et dont la raison que vous me donnez est excellente, puisque c'est parce que j'en ai besoin. J'ai éprouvé une vive joie de l'amélioration de la santé de M. Jean de Ovalle et de ce que vous continuez, ainsi que ces anges, à jouir d'une bonne santé.

NOTES.

L'original de ce fragment se trouve chez les déchaussées de Logrono. Il serait de

1575, et il aurait été écrit à Salamanque. Après avoir parlé de ses frères, elle donne un bulletin de sa santé, qui n'a jamais rien valu.

Les affaires de Pierre de la Bande étaient l'acquisition d'une maison du majorat de ce cavalier, laquelle donna longtemps de l'ouvrage à la Sainte, qui ne put venir à bout de l'avoir. Après avoir dirigé elle-même avec les officiaux des travaux pour la convertir en convent, elle eut la douleur de la voir séculariser.

Eléonore de Jésus était déjà morte, lorsqu'on obtint la séparation des provinces. Nous ne connaissons ni dona Antoinette, ni la mineure; il n'en est pas de même des deux anges, qui étaient Gonzale et Béatrix.

LIII.

Pour Roch de Huerta.

Arrivée hier à l'Escurial, je croyais parler aujourd'hui au roi; il faut mettre la plus grande attention à ne rien avancer qui n'ait été exactement vérifié, lorsqu'il s'agit des faits dont on donne la relation au nonce; car j'ai remarqué qu'il y a bien des choses de fait qui ne sont pas de droit. C'est sur l'article de la province qu'il y a surtout à prendre garde.

NOTES.

Ce billet était à l'adresse de Roch de Huerta, connu par plusieurs lettres de la Sainte. Il y est question de quelque mémoire où la Sainte recommande une scrupuleuse exactitude. Son avis témoigne de sa prudence et de son amour pour la vérité. On était alors dans de grandes agitations.

LIV.

Pour des personnes inconnues.

Vous deviez faire moins de cas de mon avis: je me connais peu à la chicane et je voudrais voir tout le monde en paix. Mais pour ce point, si on l'abandonne, je crois qu'il s'ensuivra de plus grands différends; il suffirait que ce fût le sentiment de M. le comte de Tendille.

NOTES.

Sainte Thérèse devait beaucoup au comte de Tendille, qui lui avait donné de nombreuses preuves de son zèle pour la réforme qu'elle méditait.

LV.

Il me semble que maître Cordova est cousin du P. frère Alonzo Hernandez, et je ne sais, puisqu'il le retient auprès de lui, comment il ne l'avertit pas de la manière dont vont les choses. S'il a reçu la réponse du prier à sa seigneurie, il faudra qu'il parte avant que celui-ci n'arrive; sinon marquez-moi si on donnera la lettre à l'archidiacre. Mais avant de laisser expirer la cédule royale, on peut, au surplus, en se désistant, s'entendre tout d'un coup. Hâtons-nous donc. Le P. Diégo Pérez pourra donner en ce sens sa réponse à sa seigneurie, et, de son côté, l'archidiacre ne pourra en faire une aussi convenable, et il vaut mieux éclaircir encore cette affaire. Dieu veuille que votre santé aille mieux que je ne le crains.

NOTES.

Ce morceau est extrait d'une lettre conservée en entier, dont on ne peut lire le reste. On ne peut savoir à qui, ni de quoi parle la Sainte. C'était bien la peine de faire une note; mais il vous faut des notes. Si vous ne les lisez pas, de quoi vous plaignez-vous? et si vous les lisez, seriez-vous fâché qu'elles ne soient pas toutes égales? Songez que toutes les ruches sont également des ruches, mais que toutes les ruches ne sont pas égales.

LVI.

Que l'Esprit-Saint soit avec vous et qu'il vous rende la grâce que vous m'avez faite aujourd'hui. Je m'étais promis de pouvoir vous entretenir, non pour me plaindre, car je n'en ai pas sujet, mais pour me consoler. Ayez la bonté, monsieur, de ne pas m'oublier dans vos prières : vous venez de me rendre votre obligée en soulageant la pauvreté de mes filles. Le Seigneur soit avec vous.

NOTES.

La Sainte traite avec une personne à qui elle avait parlé et qui était partie sans avoir pris congé d'elle. Elle aurait voulu l'entretenir plus longuement, non pour lui faire des plaintes, mais pour en recevoir des consolations. C'est une gracieuse courtoisie. Cela passe toujours bien, ce n'est pas comme une vérité de diamant qui raje nos vices favoris.

LVII.

Je suis extrêmement affligée des grandes offenses qu'on fait à Dieu, et j'ai pris des mesures pour qu'elle sorte de là. Plusieurs personnes éclairées m'ont dit qu'on y est obligé, et ne le fût-on pas, il me semble prudent de fuir comme une bête féroce, une femme passionnée dont la langue est déchainée.

NOTES.

Il nous semble qu'il s'agit ici d'une affaire déjà connue par les notes des lettres xxviii et xlii du tome III, de l'éloignement d'Alva de sa nièce dona Béatrix, devenue l'objet des calomnies d'une dame, furieuse de jalousie contre elle.

LVIII.

Quant au principal chef de votre lettre, je ne puis en aucune manière vous accorder votre demande, ayant moi-même fait insérer dans notre constitution la clause expresse de n'admettre dans nos maisons aucune religieuse d'un autre ordre. Il y en avait et il y en a encore tant qui voudraient y venir que, bien que nous fussions bien aises d'en recevoir quelques-unes, il y aurait trop d'inconvénients à ouvrir la porte à ces admissions. Je ne puis donc vous en dire là-dessus davantage ; car la chose ne peut se faire, et il ne sert de rien que j'aie un si grand désir de vous obliger en cela, si ce n'est à me faire de la peine.

NOTES.

C'est un refus bien motivé. Qui va s'en plaindre ? celle qui le fait.

LIX.

C'est aujourd'hui le jour de saint Martin à qui j'ai dévotion, parce que dans cette huitaine j'ai reçu quelquefois de grandes grâces du Seigneur : je ne sais ce qui fait cela.

NOTES.

Elle fait connaître sa dévotion au grand saint Martin et les grâces qu'elle a obtenues par son intercession, durant les octaves de sa fête.

§ V.

FRAGMENTS DE LETTRES POUR SES FILLES.

Pour la mère Marie du Christ, prieure d'Avila.

LX.

Je vous écrivis hier, mais il s'est présenté une occasion d'écrire au-

jourd'hui à notre père vicaire. Eu égard à la pauvreté de Votre Révérence, j'ai bien tort de vous charger de tant de ports de lettres, mais je ne puis faire autrement. De grâce, madame, envoyez cette lettre qui est pour vous, avec celle qui est à son adresse, à mon frère, afin qu'il sache que le P. Nicolas est ici et qu'il est arrivé hier soir. Je me recommande à la mère Marie de Saint-Jérôme. Dites-moi, madame, comment vous êtes maintenant. Rappelez-moi dans le souvenir d'Isabelle de Saint-Paul, de Thérèse et des autres. Que Dieu les rende saints; qu'il soit avec vous, madame. En tout cas, faites-moi parvenir la réponse du vicaire et de mon frère, comme je vous l'ai dit d'autres fois. Si le père vicaire est en course, vous direz où il est allé et vous me renverrez les lettres.

C'est aujourd'hui le 16 avril.

NOTES.

L'original de ce fragment se trouve chez les religieuses de Calahorra; la date est du 16 avril 1580 à Tolède.

Le vicaire était fr. Ange de Salasar. On voit dans cet écrit le jour où Doria arriva à Tolède, après avoir apaisé les troubles de Séville. On est toujours curieux de connaître les pas et démarches des hommes importants. Marie du Christ n'a rien fait de plus marquant que d'avoir donné sa démission de prieure d'Avila, pour ouvrir à la Sainte l'entrée de cette place, pour laquelle elle quitta Soria l'année suivante.

LXI.

Pour la mère Agnès de Jésus, prieure de Médina del Campo.

Ma fille, je suis bien affligée de la maladie de cette sœur; j'y ai envoyé frère Jean de la Croix pour la guérir. Dieu lui a accordé le don de chasser les démons des possédés. Il vient de chasser ici d'Avila trois légions de démons, et leur ayant commandé de la part de Dieu de dire leurs noms, ils lui ont obéi à l'instant.

NOTES.

Il conste par la vie de saint Jean de la Croix qu'il avait un pouvoir particulier sur les démons: ce fait d'Avila y est mentionné. Lorsqu'il arriva à Médine, où se trouvait la malade dont il s'agit ici, le saint reconnut que c'était chez elle un mal d'imagination et de mélancolie.

LXII.

Pour la vénérable mère Catherine de Jésus-Christ, religieuse du même couvent et fondatrice de Soria.

Ma fille, et madame, celui que Dieu aide est bien plus vaillant que celui qui se lève de grand matin. Vous avez été reçue dans cette maison, au grand contentement de toutes ces sœurs; j'aurais voulu vous donner l'habit avant de partir, mais c'est impossible: je partirai de grand matin.

Votre servante,

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Ce billet est daté du 5 octobre 1571. Cette religieuse, si célèbre dans la suite par ses grandes vertus, prit l'habit le lendemain, c'est-à-dire le 6 octobre. Après avoir fondé le couvent de Soria, elle termina sa sainte carrière dans celui de Barcelone.

Quelle politesse dans un refus ! la Sainte en faisait rarement d'autres. Elle est tellement poursuivie par les affaires que, tantôt elle écrit des lettres toute la nuit, tantôt elle n'a pas le temps de donner l'habit à une novice qui l'intéresse beaucoup. Jamais de repos ; elle n'en a trouvé qu'en quittant le couvent de Barcelone pour aller au ciel recevoir la récompense délicieuse de sa gigantesque vertu.

LXIII.

Pour la mère Marie-Baptiste, prieure de Valladolid.

C'est pour moi un grand sujet de peine et de désolation de voir que le démon fait tous ses efforts et prend tous les moyens qu'il peut pour nous nuire. Que Notre-Seigneur y porte remède et qu'il vous accorde la santé, madame, qui est ce qu'il y a d'important dans le cas présent. Je suis affligée du mal de Marie de la Croix. Cette sainte doit bien chérir Votre Révérence, puisque vous lui donnez des croix de tant de sortes. Jamais ceux qui ont le mal qu'elle croit avoir, n'ont de la fièvre, ni ces dégoûts, mais une grande santé et beaucoup de force. Ce qui lui a fait beaucoup de mal, c'est que son confesseur ne l'a pas comprise ; j'ai vu cela. Avertissez-en le chapelain de ma part, faites-lui de grands compliments, et dites-lui de ne pas souffrir que Stéphanie ait des entretiens secrets, et qu'elle mange peu, s'il ne veut pas qu'elle tombe dans le même mal. Dona Anne Enriquez vient de m'écrire, et les maux qu'elle endure me font grand pitié. Enfin il faut que ceux qui veulent jouir de celui qui lui a communiqué son esprit en passent par là. Que le Seigneur soit avec vous et qu'il vous garde pour moi. Amen.

NOTES.

N. 1. Cette lettre, dont on ignore la date, existe entre les mains de la vénérable Cécile de la Nativité, religieuse de Valladolid, et fondatrice du couvent de Calahorra.

N. 2. Marie de la Croix fut une des quatre premières religieuses d'Avila. Dona Anna Enriquez était une dame illustre à qui la Sainte adressa d'autres lettres. Stéphanie était une religieuse de grande vertu dans le même couvent de Valladolid, dont le vénérable Palafox raconte qu'elle était très-austère et adonnée à de grandes pénitences. La Sainte craignait pour celle-ci le mal qu'avait Marie de la Croix, qui était une croix pour la mère prieure.

LXIV.

J'aime bien que le docteur Velasquez pense que don Pedro ne doit pas prendre cela sur sa conscience, et certes, il y en a qui lui disent qu'il le peut. Que Dieu vous le pardonne, vous garde et vous donne de longues années. Nous nous portons bien. J'ai envoyé votre lettre au P. provincial ; vous y dites que vous voulez que dona Marie renonce déjà à la maison : je ne sais ce qui me dit que dans ce monde, y ayant des intérêts, il n'y a pas de sainteté, et cela fait que je voudrais l'abhorrer tout entier. Je me recommande à tous. Il faut se hâter de faire faire profession à Casilde ; il ne faut plus la différer, ce serait la tuer. J'imaginai bien que dona Marie attendait une lettre de don Père pour son affaire : je suis fort ennuyée. Enfin vous avez un prélat : je crois qu'il vaudra mieux lui laisser suivre ses lumières ; ne faites donc pas de cas de ce que je vous ai dit, si ce n'est pour prendre connaissance de ce

qui lui semble le meilleur. Je ne voudrais pas non plus vous en faire une obligation, car vous avez assez d'ouvrage. Ecrivez le tout au père Maître qui pourra, si vous êtes tranquille, aviser avec le dominicain Arellano.

NOTES.

Ceci fut écrit au commencement de 1577, et la sœur Casilde fit profession le 13 janvier. Dans une autre lettre pour la mère Brianda, prieure de Malagon, on voit ce que c'était que don Pèdre et comment la Sainte mit la chose sur sa conscience. Remarquez plutôt ce que dit la Sainte qu'en ce monde l'intérêt nuit fort à la sainteté. Jésus-Christ n'a-t-il pas dit dans l'Évangile qu'un riche ne peut pas plus passer par la porte du ciel, qu'un cable par le trou d'une aiguille? Cette entrée est donc bien étroite. S'il vous faut une porte cochère, ne vous présentez pas à celle du ciel. Quoi donc! faudra-t-il démolir toutes les grandes portes? Franchissez souvent celle du pauvre, soulagez ses maux, consolez sa misère, vous êtes trop grand de tout ce qui lui manque et de tout votre superflu. Mais vous dites : Il faut des riches, le monde ne saurait aller sans cela. Je l'avoue, il ne saurait aller comme il va; mais irait-il plus mal? et quand il en faudrait pour le monde; s'il n'en faut pas pour le ciel, votre réponse est nulle. Mais puisqu'il n'en faut pas pour le ciel, croyez qu'il n'en faut pas pour le monde. Dieu ne demande que ce qui est raisonnable, donc ce que vous prétendez ne l'est pas. Vous aurez recours à la pauvreté d'esprit. Quand on est très-riche, il est bien commode de se dire pauvre d'esprit, tout en s'enrichissant encore. Voyons, dites-vous, qu'était-ce que le dominicain Arellano?

LXV.

Ecrivant au sujet de la mort de sa sœur Eléonore de Cépède, la Sainte dit ce qui suit : « La veille j'eus connaissance de son heureuse fin et je crois qu'elle n'est pas entrée en purgatoire. »

LXVI.

Parlant dans une autre lettre du père des deux, Diégo de Cépède : « Je le dis, ma fille, avant que je susse sa mort, je crois que son âme était déjà sortie du purgatoire, parce que chaque jour, lorsque j'avais fini de communier, elle se présentait à moi, et lorsque j'appris qu'elle était bien loin, je compris ce que c'était. »

NOTES.

Marie-Baptiste, dans la déposition pour la canonisation de la Sainte, a présenté ces deux morceaux. Eléonore de Cépède était religieuse de l'Incarnation d'Avila. La Sainte l'y avait retirée, encore enfant, et l'avait élevée dans sa cellule. Eléonore mourut dans l'octave de la Fête-Dieu. La Sainte, alors prieure, voulut qu'elle fût enterrée à la messe du saint sacrement, et la procession entrant dans le cloître fit le tour du cercueil. La sainte vit que, lorsque les sœurs la portaient pour la mettre dans la tombe, elles étaient aidées par des anges. Tout cela est établi sur les informations des religieuses et sur des relations du couvent. La Sainte dit de l'âme de son père, Diégo de Cépède, qu'elle était sortie du purgatoire, avant qu'elle eût appris la nouvelle de sa mort, et que celle de son frère n'y était pas même entrée.

LXVII.

Pour les religieuses du couvent de Tolède, sur l'admission à l'habit de la vénérable Marie de Jésus.

Mes filles, je vous l'ai envoyée avec cinq mille ducats de dot; mais je vous apprends qu'elle est telle, que je donnerais bien volontiers cinquante mille ducats pour l'avoir. Ne me la regardez pas comme les autres, car j'espère qu'elle deviendra un prodige.

LXVIII.

Pour la vénérable mère Marie de Jésus; elle lui conseille de fonder des œuvres pies dans sa profession.

Je sais que Notre-Seigneur vous a donné la même chose à entendre; mais sa divine majesté veut que vous sachiez que je l'ai aussi entendue. Considérez que vous devez bien plaire à votre Epoux, et qu'avec cinq mille ducats je dégage ma parole qui est donnée, de payer aujourd'hui le prix d'acquisition de cette maison où sont à présent mes filles.

NOTES.

Dans ces deux numéros, il est question de la célèbre et vénérable Marie de Jésus, née dona Maria de Rivas, à Molina, dans l'Aragon. Ce fut à force de prodiges qu'elle entra dans l'ordre, y vécut et mourut couronnée de vertus et honorée de communications célestes.

LXIX.

Pour la mère Anne de l'Incarnation, prieure de Salamanque.

Après avoir écrit une lettre que vous voyez, madame, j'ai reçu celle-ci du P. Garcia Manrique, et ce qu'il y demande n'est ni à différer, ni à craindre; faites-le, madame. Lorsque j'écrivis, étonnée des nouvelles choses qu'ils ont faites, je pensai que l'on avait exigé de Pierre de la Bande quelque nouvel écrit et qu'il n'avait pas consulté le père Garcia Manrique; c'est pour cela que je demandais s'il n'y avait rien de nouveau. Mais s'il ne s'agit que de ce qu'il dit dans sa lettre, je ne vois aucun inconvénient, ni la mère Agnès de Jésus, ni la prieure à ce qu'on le fasse au plus tôt.

Je demande donc en grâce qu'on le fasse; lors même qu'il y aurait quelque inconvénient, il faudrait encore le faire, puisqu'on en est convenu, ne fût-ce que parce que nous avons trouvé mauvais que les chevaliers de Salamanque nous aient manqué de parole, et que ce n'est pas pour nous une raison de les imiter. Dans la lettre dont je vous parle, je n'en dis pas davantage. Que Dieu vous donne un grand amour pour lui.

NOTES.

L'original de ce fragment est dans la sacristie du couvent de Madrid, ainsi que la lettre qu'écrivit à la Sainte le P. Garcia Manrique de Valladolid, le 30 novembre 1580.

LXX.

Pour la mère Béatrix de Jésus, cousine de la Sainte.

On voit combien vos soucis sont différents des miens. Je n'ai rien envoyé; mais sachez que ce n'est pas ma faute. J'ai été consolée et j'ai remercié Dieu en apprenant que vous vous trouviez si bien chez M. Peralvarez, votre oncle. Faites-lui bien mes compliments. J'éprouve beaucoup de plaisir de ce que lui et sa femme font pour vous. Je n'ai pas le temps de leur écrire en ce moment, mais je le ferai un autre jour de courrier. C'a été un grand bienfait de Dieu de vous délivrer de cette peste de femme.

NOTES.

La Sainte écrivait de Burgos à sa nièce, alors dans le monde, mais qui dans la suite se fit religieuse.

LXXI.

Pour les religieuses carmélites déchaussées de Véas.

Il me semble que c'est avoir peu de confiance en Notre-Seigneur que de penser que le nécessaire peut nous manquer, lorsque sa majesté prend soin de pourvoir à la nourriture du moindre des animaux. Mes filles, tournez vos soucis et votre ardeur vers le bon Jésus, faites vos efforts pour le bien servir; je vous assure qu'il ne nous fera pas faux bond et qu'il ne nous abandonnera pas. Cette maison étant fondée depuis peu, il ne semblerait pas bien de la changer; patientez encore quelques années. Si Notre-Seigneur ne remédie au mal, ce sera un signe qu'il approuve qu'on la change, et alors on pourra en faire ce qu'il semblera bon aux prélats.

NOTES.

Lorsqu'en 1576, le P. Gracian visita le couvent de Véas, il trouva que les religieuses souffraient tant, qu'il proposa à la mère Anne de Jésus et aux autres sœurs de le transférer à Grenade: on en écrivit à la Sainte qui, ce semble, était à Tolède. Sa réponse fait bien voir la grande confiance qu'elle avait en la Providence, et l'esprit apostolique dont elle était animée.

LXXII.

Je vous assure que je mettrais un grand prix à avoir ici mon père Jean de la Croix, qui, en vérité, est le père de mon âme et un de ceux dont les communications lui aient été les plus profitables. Que mes filles traitent avec lui en toute simplicité; je les assure qu'elles le peuvent comme avec moi-même; elles en éprouveront une grande satisfaction, car il est très-spirituel, d'une grande expérience et d'une grande science. Ici il était beaucoup mieux apprécié de celles qui étaient au fait de sa doctrine. Qu'elles remercient Dieu de l'avoir placé auprès d'elles. Je lui écris de vous bien traiter, et je sais que sa grande charité le fera dans toute occasion.

NOTES.

Elle attribue à saint Jean de la Croix trois grands mérites: vertu, science, expérience. Il n'y a rien de trop. Elle le recommande à ses filles comme un saint.

La Sainte lui rend en tout justice. Ce morceau fut inséré dans une longue relation des vertus de ce vénérable père, par la mère Madeleine du Saint-Esprit, fondatrice du couvent de Cordoue, et se trouve dans les archives de l'ordre.

LXXIII.

Pour la vénérable mère Anne de Jésus, prieure du même couvent.

J'aime à avoir trouvé une fille qui se plaint sans raison, puisqu'elle a mon père Jean de la Croix, qui est un homme céleste et divin. Je vous dis donc, ma fille, que depuis qu'il est allé chez vous, je n'en ai trouvé dans toute la Castille aucun autre comme lui, aucun qui marche avec une si grande ardeur dans le chemin du ciel. Vous ne sauriez croire la solitude où me laisse son absence. Sachez que vous avez en ce saint un grand trésor. Que toutes celles de la maison lui ouvrent

leurs âmes ; elles verront comme elles en profiteront , et comme elles feront de grands progrès dans tout ce qui est de la spiritualité et de la perfection. Notre - Seigneur lui a donné pour cela une grâce particulière.

NOTES.

Dans ce fragment , la Sainte renchérit beaucoup en éloges de saint Jean de la Croix. Ce morceau, comme le précédent, paraît avoir été écrit vers la fin de 1578, ou au commencement de 1579.

LXXIV.

Ma fille et ma couronne, je ne puis remercier assez Dieu de la grâce qu'il m'a faite en vous appelant à la religion. De même que lorsqu'il tira les enfants d'Israël de l'Egypte, il leur donna une colonne qui, durant la nuit, les guidait et les éclairait, et pendant le jour, les garantissait du soleil; de même dans notre religion, il vous donne à nous, ma fille, comme une colonne qui nous guide, nous éclaire et nous protège. Tout ce que vous avez fait pour ces religieux leur est très-avantageux, et l'on voit que Dieu est avec vous et en vous, puisque vous avez de si heureux succès dans toutes vos entreprises. Que le Seigneur pour qui vous le faites vous en tienne compte et qu'il fasse réussir les affaires comme il faut.

NOTES.

Cette lettre pouvait mettre en péril l'humilité d'Anne de Jésus à qui elle était adressée ; mais la Sainte connaissait la solidité de ses vertus et ne la louait tant que pour l'encourager à ne pas déchoir. Ce fragment est, ce nous semble, de l'année 1579.

LXXV.

Pour la mère Marie de Saint-Joseph, prieure de Séville.

J'ai honte et grande confusion, ma fille, de voir ce que ces messieurs ont fait de nous : ils nous ont mises dans l'obligation étroite d'être telles qu'ils nous ont dépeintes, si nous ne voulons pas les faire mentir.

NOTES.

Ce fragment, comme le suivant, fut écrit en 1579. Lorsque ces religieux allèrent à Rome, plusieurs évêques du royaume leur donnèrent des lettres en faveur de la réforme, faisant les plus grands éloges de ces religieux, de leurs convents et de leur sainteté. Le révérend Vélasquez, entre autres, disait des carmélites et des déchaussés, qu'ils étaient le *miroir de l'Espagne*.

LXXVI.

Maintenant, ma fille, je peux dire comme saint Siméon : Après que j'ai vu dans l'ordre de la Vierge Notre-Dame, ce que je désirais, je les prie de ne plus demander la continuation de ma vie, mais au contraire mon repos, puisque je ne leur suis plus utile.

LXXVII.

Ma fille, je ferai en sorte que le P. fra Jean de la Croix aille chez vous. Figurez-vous que c'est moi-même : qu'on lui ouvre son âme avec liberté. Consolez-vous avec lui, c'est l'âme à qui Dieu communique son esprit.

LXXVIII

Ma fille, le P. fra Jean de la Croix va chez vous ; qu'on lui découvre son âme avec franchise dans ce couvent, comme si c'était moi-même, parce qu'il a l'esprit de Notre-Seigneur.

NOTES.

N. 1. Après avoir tant travaillé et tout remué pour la séparation des provinces, la Sainte l'ayant obtenue, entonne le *Nunc dimittis* du vieillard Siméon; c'était au mois de mars 1581. *Le reste de sa vie est inutile*, toujours la même.

N. 2. Ces conseils ne furent pas sans effet, ni sans fruit.

LXXIX.

Pour d'autres filles de la Sainte.

Je suis indignée que l'on s'élève contre ses supérieurs, je le dis pour votre prieure. Elle ne doit pas savoir ce qu'elle fait, si elle est de bonne foi; il faut dissimuler un peu, et ne pas la décourager.

LXXX.

Si c'était dans le temps que j'avais ma liberté, je ferais ce que désire cette sœur, mais maintenant il n'en faut pas parler.

NOTES. •

Dans le premier nombre, la Sainte montre sa prudence par les ménagements dont elle use en reprenant une prieure. Dans le nombre deux, il paraît qu'on lui demandait la permission de recevoir quelque postulante atteinte de quelque irrégularité.

LXXXI.

1. Pour l'amour de Notre-Seigneur, je demande, ma fille, qu'on souffre et qu'on se taise, et qu'on ne cherche point à tirer de là ce père, quelles que soient les peines et les contrariétés qu'il donne, pourvu qu'il ne s'agisse pas de choses qui aillent à offenser Dieu. Je ne puis souffrir que nous nous montrions ingrates pour qui nous a fait du bien; je me souviens qu'étant sur le point d'être trompées sur une chose qui nous était vendue, il nous empêcha de l'être, et je ne pourrai jamais oublier ce service qu'il nous rendit en telle circonstance et les peines qu'il nous épargna. Il m'a toujours paru un serviteur de Dieu et bien intentionné. Je vois bien que ce n'est pas chez moi une perfection d'être reconnaissante, cela doit m'être naturel; on me subornerait en me donnant une sardine.

2. M. Yépes, dans la Vie de la Sainte, livre III, c. 20, au sujet de sa grande religion, écrit ce qui suit : « Je ne veux pas passer sous silence ce qui m'arriva en allant avec la Sainte dire la messe à son monastère de Medina del Campo. Comme on me présentait un linge très-parfumé pour m'essuyer les mains, je m'en plaignis inconsidérément, et profitant de la liberté que j'avais avec la mère Thérèse, je lui dis ensuite qu'elle devait faire supprimer cet abus de ses monastères; que comme il me semblait convenable que les corporaux et les linges qui servent à l'autel fussent parfumés, de même il me paraissait inconvenant que les autres linges qui servent à essuyer les malpropretés des

mains, le fussent. Elle me répondit avec beaucoup d'humilité et de bonne grâce :

3. « Sachez, père, que cette imperfection, mes filles l'ont prise de moi. Mais quand je me rappelle que Notre-Seigneur se plaignit au pharisien de ce qu'il ne l'avait pas mieux reçu lors du festin qu'il lui fit, je voudrais que jusqu'au seuil de la porte de l'église tout fût arrosé d'une eau angélique. Considérez, mon père, qu'on ne vous présente pas cet essui-mains pour l'amour de Votre Révérence, mais parce que vous avez à tenir Dieu dans vos mains et pour que vous vous rappeliez la pureté et la bonne odeur que vous devez avoir dans la conscience, et que, si elle n'est pas en bon état, du moins les mains y soient. »

NOTES.

N. 1. La Sainte recommande la charité et la reconnaissance envers un bon père qui a quelques travers d'esprit. Saint Paul a dit : la charité est patiente et toujours prête à pardonner ; et la Sainte dit-elle ici autre chose ? Ce père leur a rendu de grands services. Vous n'êtes donc pas comme moi, leur dit-elle, *on me gagnerait avec une sardine*. Ravissante naïveté !

N. 2. M. Vépes nous raconte un propos bien édifiant de la Sainte : comprenons bien ce qu'elle dit, et nous aurons une haute idée de son esprit et de sa spiritualité.

§ VI.

AUTRES PAPIERS ET FRAGMENTS DE LA SAINTE.

LXXXII.

Instruction qu'elle donna à la mère Anne de Saint-Albert, pour la fondation du couvent de Caravaque.

JÉSUS.

Mémoire de ce qu'on doit faire à Caravaque.

1. En arrivant, enfermez-vous, madame, dans votre maison : qu'il n'y entre plus personne ; mais parlez par l'endroit où l'on doit placer la grille, en attendant qu'on la place, ou par le tour. Occupez-vous de faire placer les grilles au plus tôt.

2. Il est nécessaire, avant qu'on dise la messe, je veux dire avant qu'on prenne possession, de placer la cloche, de faire voir à un homme de loi les écrits qu'ont ces dames, qui sont les titres des rentes de la maison, de montrer la patente d'autorisation donnée par notre révérend père, en vertu de laquelle et du pouvoir que je lui ai donné, il exempte de toute charge, obligation d'hommage et autre : car cela est exprimé dans l'écrit. Après avoir dressé procès-verbal, le père vicaire frère Ambroise examinera s'il y manque quelque chose ; vous le signerez ainsi que ces dames, et on pourra placer le très-saint sacrement.

3. Il faut aussi avoir soin de joindre aux autres pièces la permission de Sa Majesté ; quant à celle de l'évêque, je ne crois pas nécessaire de l'avoir. On sonnera la cloche pour la messe de prise de possession : il n'est pas nécessaire de bénir l'église, puisqu'elle n'est que provisoire.

4. Après la prise de possession, ces dames pourront prendre l'habit lorsqu'elles le désireront.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

NOTES.

Cet écrit se conserve en original dans les archives de Caravaca. La Sainte l'adressa de Séville vers la fin de 1575. La vénérable Anne de Saint-Abert allait fonder le couvent de Caravaca, dont elle est nommée prieure. Cet écrit est une preuve de la grande prudence de sainte Thérèse dans l'affaire d'une fondation de couvent. Le P. vicaire était le P. Ambroise de Mariano, docteur dans les deux droits.

LXXXIII.

Avis de la Sainte sur l'emploi de la donation faite au couvent de Saint-Joseph, par M. François Salcède.

Raisons pour lesquelles il ne lui paraît pas convenable de faire une chapellenie.

1. C'est aller tout à fait contre la volonté de M. F. de Salcède ; car je sais bien qu'il n'avait d'autre intention que d'augmenter l'importance de cette église et de lui assurer un long avenir. Afin que saint Paul fût honoré, il a sacrifié l'avantage qui devait revenir à son âme, des messes qu'il aurait pu faire dire s'il l'avait voulu ; car il avait assez de lumières et de sainteté pour le faire.

2. La fabrique a peu de revenu, et si l'église vient à tomber plus tard, ce qui arrive assez ordinairement même aux églises vouées, il ne se trouvera pas de quoi la rétablir.

3. Introduire l'ordinaire où il n'a que faire, et lui donner un subside, c'est ce que défendrait Salcède s'il était encore en vie.

4. A mon avis c'est priver Saint-Paul d'un accroissement notable auquel il peut prétendre : avec une fabrique, il y parviendra, et une chapellenie n'y peut servir de rien ; et puis, d'une manière et de l'autre, on y dira beaucoup de messes.

5. Il est convenable d'avoir de riches ornements ; car, puisqu'on doit y célébrer les fêtes, il n'est pas raisonnable d'en aller emprunter chaque fois, et ces acquisitions emploieront beaucoup d'argent. S'il en reste encore, on remplira mieux la volonté du donateur en agrandissant l'église qui est si petite, puisqu'il n'y a pas en cet endroit d'autre église de saint Paul pour y célébrer ses fêtes.

NOTES.

Cet écrit se trouve entre les mains des religieuses de Séville. Don François de Salcède était celui que la Sainte appelait le saint chevalier. Etant veuf, il se fit prêtre, aida beaucoup sainte Thérèse dans la fondation du couvent primitif de Saint-Joseph. Il mourut l'an 1580, et fut enterré dans l'église de Saint-Paul. Cet écrit fait voir combien sainte Thérèse tenait à la pompe du culte extérieur, et aussi sa grande dévotion à saint Paul. Sainte Thérèse a été aussi nommée la Paula de l'Eglise.

LXXXIV.

Avis pour le jour de la profession des religieuses.

Le jour de la profession et de la prise d'habit, c'est une de nos anciennes règles que les professes communient.

THÉRÈSE DE JÉSUS.